

MÉMOIRES  
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXX - 2010

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



**TOME LXX**

**2010**

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

**TOULOUSE**

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 Toulouse

### ***Comité scientifique***

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)

Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS

Maurice BERTHE, professeur émérite d'histoire médiévale de l'Université de Toulouse-Le Mirail

Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers

Robert COUSTET, professeur émérite d'histoire de l'art moderne de l'Université de Bordeaux

Yves ESQUIEU, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence

Bruno FOUART, professeur émérite d'histoire de l'art moderne de l'Université de Paris IV-Sorbonne

Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS

Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME

Patrick LE ROUX, professeur d'histoire antique à l'Université de Paris XIII

Patrick PÉRIN, conservateur honoraire du Patrimoine, directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du domaine du château de Saint-Germain-en-Laye

Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des chartes

René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Toulouse-Le Mirail

Éliane VERGNOLLE, professeur honoraire d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

### ***Comité de lecture et d'impression***

Jean-Charles BALTU, professeur émérite, Université de Paris IV-Sorbonne

François BORDES, directeur des Archives municipales de Toulouse

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, ingénieur chargé de recherche à l'Inrap

Daniel CAZES, conservateur en chef honoraire du musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse, et de la basilique Saint-Sernin

Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire médiévale, chercheur associé à l'UMR 5608 TRACES-TERRAE, Maison de la Recherche, Université de Toulouse II-Le Mirail

Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain, Université de Toulouse-Le Mirail

Henri PRADALIER, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art médiéval, Université de Toulouse-Le Mirail

Maurice SCELLÈS, conservateur en chef du Patrimoine, Région Midi-Pyrénées, Service de la connaissance du Patrimoine

***Coordination éditoriale*** : Anne-Laure Napoléone, Jean-Luc Boudartchouk et Henri Pradalier

***Illustration de couverture*** : L'église Saint-Pierre - Saint-Phébad de Venerque (aquarelle de J.-J. Esquié)

### ***Abréviations***

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).

A.D. Archives départementales (suit le nom du département).

A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).

*A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.*

A.N. Archives nationales (Paris).

B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).

B.N.F. Bibliothèque nationale de France.

*B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*

*C.A. Congrès archéologique.*

*M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*

*M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*

## SOMMAIRE

Philippe GARDES <i>L'oppidum d'Esbérous à Eauze (Gers) : apport des recherches récentes</i> .....	17
Frédéric VEYSSIÈRE, Pierre MARTY et Aline BRIAND <i>La pars rustica de la villa de la Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne)</i> .....	43
Catherine VIERS <i>Les remplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier : les éléments d'un mausolée turriforme</i> .....	65
Jean-Luc BOUDARTCHOUK et Vincent GENEVIÈVE <i>À propos de l'article de J. Żelazowski et R. Żukowski, « Deux plats en argent de l'antiquité tardive au Musée National de Varsovie » : quelques données complémentaires</i> .....	81
Gilles SÉRAPHIN <i>Premières croisées d'ogives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques</i> .....	97
Patrice CABAU et Anne-Laure NAPOLÉONE <i>Quelques tours du Bourg médiéval de Toulouse, au Cloître Saint-Sernin</i> .....	125
Diane JOY et Maurice SCELLÈS <i>L'église Saint-Pierre - Saint-Phébad de Venerque (Haute-Garonne)</i> .....	141
Lisa BARBER <i>Les plates-tombes de Narbonne gravées avec effigie du défunt</i> .....	161
Jean CATALO <i>La céramique de la fin du Moyen Âge du site « Métro, les Carmes » à Toulouse</i> .....	179
Bernadette SUAOU <i>La maison du Temple à Toulouse : un site méconnu</i> .....	203
Daniel CAZES <i>Une tête « antique » du Musée Saint-Raymond, œuvre du sculpteur François du Quesnoy (1597-1643) ?</i> .....	239
Guy AHLSELL DE TOULZA et Pierre FUNK <i>Le château de Reynerie au temps de Guillaume Dubarry</i> .....	249
Christian MANGE et Dominique WATIN-GRANDCHAMP <i>L'église néo-romane de Saint-Paul-Cap-de-Joux et son décor peint par Bernard Bénézet</i> .....	273
<i>Bulletin de l'année académique 2009-2010</i> .....	287

## SOMMAIRE

Philippe GARDES

*L'oppidum d'Esbérous à Eauze (Gers) : apport des recherches récentes* ..... 17

Situé à quelques kilomètres au nord d'Eauze, l'oppidum d'Esbérous a fait l'objet de recherches de terrain entre 1996 et 2002. Le site correspond à un double éperon barré par une fortification complexe, encore aujourd'hui bien conservée, enfermant une superficie de 22 ha. Des sondages et une fouille ont révélé l'existence d'un habitat structuré associé à des zones d'activités artisanales, datables entre la fin du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. L'occupation se poursuit ensuite à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, avant l'apparition de l'architecture maçonnée au début du siècle suivant. Malheureusement les vestiges de cette période ont souffert des travaux agricoles. Le site semble définitivement abandonné dans les années 30-40 de notre ère, sans doute au profit de la nouvelle ville romaine d'*Elusa*, située au pied de la ville actuelle, au lieu-dit Cieutat.

Frédéric VEYSSIERE, Pierre MARTY et Aline BRIAND

*La pars rustica de la villa de la Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne)* ..... 43

Un petit édifice thermal appartenant à une *villa* précoce ainsi que des vestiges (chemin, clôture, bâtiments agricoles, greniers, et enclos) de la *pars rustica* d'une *villa* du I<sup>er</sup> siècle de notre ère ont été mis au jour au lieu-dit la Ville à Cornebarrieu, lors des opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées par l'Inrap, liées à l'aménagement de la ZAC Les Monges/Croix du Sud, dans la vallée de l'Aussonnelle au nord-ouest de Toulouse. Le site livre ainsi un excellent exemple du commerce garonnais sur la longue durée, au moins depuis la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Catherine VIERS

*Les remplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier : les éléments d'un mausolée turriforme* ..... 65

La cité antique et médiévale de Saint-Lizier est implantée sur un piton calcaire surplombant un étranglement de la vallée du Salat et constitue de ce fait une porte entre la basse et la haute vallée. Située à moins de 2 km de Saint-Girons, elle est aujourd'hui surtout réputée pour les fresques médiévales de ses deux églises, et pour son cloître roman. Sa situation en fait par ailleurs une étape pour les pèlerins des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Le palais des évêques, protégé à l'intérieur de l'enceinte de l'Antiquité tardive qui est édifiée au sommet du village complète ce tableau historique. Disséminés dans le village et plus particulièrement dans les maçonneries des deux églises, des blocs d'architecture antiques attirent le regard. Leur étude a permis de proposer la reconstitution d'un mausolée de type turriforme.

Jean-Luc BOUDARTCHOUK et Vincent GENEVIÈVE

*À propos de l'article de J. Żelazowski et R. Żukowski, « Deux plats en argent de l'antiquité tardive au Musée National de Varsovie » : quelques données complémentaires* ..... 81

Deux plats en argent du Bas-Empire découverts fortuitement à Toulouse avant 1852, rue du Fourbastard, ont fait l'objet d'une publication majeure, en 2005, dans la revue polonaise *Archeologia*. Les auteurs y renouvellent totalement nos connaissances relatives aux deux objets, conservés au Musée national de Varsovie, alors qu'on les croyait perdus. Ils présentent une série d'études, d'analyses et d'hypothèses qui font ici l'objet de nouvelles discussions et de compléments relatifs notamment aux circonstances de la découverte, au multiple d'or serti dans un des plats et à la lecture de l'inscription qui l'entoure - + THAUMASTUS AGRECIO -, enfin au contexte de thésaurisation et d'enfouissement des objets. Les plats, découverts au n° 2 rue du Fourbastard, ont sans doute été découverts dès 1844 et sont demeurés « cachés » par la famille de l'inventeur pendant presque dix ans. L'exceptionnel multiple en or de Théodose II inséré dans un des plats paraît avoir été frappé vers 430, mais a pu être serti sensiblement plus tard. L'inscription, plutôt que de témoigner d'une dédicace, semble devoir être lue comme le nom du propriétaire de l'objet, nom à consonance « grecque » marquée. Ces deux objets, qui pourraient être de fabrication contemporaine et provenir de la *pars orientalis*, sont difficilement datables avant la fin du V<sup>e</sup> siècle ; leur enfouissement pourrait être en lien avec l'histoire chaotique de *Tolosa* au siècle suivant.

Gilles SÉRAPHIN

*Premières croisées d'ogives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques* ..... 97

La chronologie des édifices contemporains des premières expériences « gothiques » aux limites de l'Aquitaine et du Midi toulousain est mal assurée. Les points de vue sur cette question sont controversés. Quelques rares édifices bien datés par les textes permettent de proche en proche de recaler, par comparaison, la datation d'édifices moins bien renseignés. Le croisement des indices stylistiques fournis par l'architecture, les techniques et la modénature suggère de nouvelles hypothèses quant à la chronologie des édifices marquants de l'intervalle milieu XII<sup>e</sup>-milieu XIII<sup>e</sup> entre Périgord, Limousin et Quercy. De nouveaux schémas évolutifs peuvent dès lors être esquissés pour décrire la diffusion des croisées d'ogives dans cette période et dans cette région. Les principales églises étudiées dans l'article sont celles d'Obazine et Saint-Martin de Tulle en Corrèze, Saint-Amand-de-Coly et Paunat en Dordogne, Rocamadour, Saint-Sauveur de Figeac et Rudelle dans le Lot.

Patrice CABAU et Anne-Laure NAPOLÉONE

*Quelques tours du Bourg médiéval de Toulouse, au Cloître Saint-Sernin* ..... 125

Qui veut étudier l'architecture civile du Moyen Âge central à Toulouse se heurte à une double difficulté : la disparition de la presque totalité des constructions privées des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, l'absence quasi absolue d'édifice particulier antérieur, explicable celle-ci par l'ampleur des destructions ordonnées au temps de la croisade contre les « Albigeois », en 1215 et 1216. On se trouve ainsi réduit à pratiquer une « archéologie du détruit », fondée sur l'étude de textes d'archives et de documents graphiques. Ces types de sources permettent d'évoquer plusieurs tours situées dans le Bourg de Toulouse, à l'intérieur de l'enclos, « cloître » ou Cloître de Saint-Sernin. Pour le XII<sup>e</sup> siècle, une série de chartes permet de suivre les mutations féodales relatives à une « tour » qui s'élevait au sud-ouest de l'actuelle place Saint-Sernin. Pour le XIII<sup>e</sup> siècle, dans le même secteur, un acte mentionne une autre tour, vendue en 1225, et plusieurs dessins ou gravures représentent une tourelle qui a subsisté jusque dans les années 1861-1885. Par ailleurs, deux autres tours médiévales paraissent avoir existé dans le Cloître Saint-Sernin.

Diane JOY et Maurice SCELLÈS

*L'église Saint-Pierre - Saint-Phébad de Venerque (Haute-Garonne)* ..... 141

L'abbaye mentionnée en 817 était un établissement modeste qui fut rattaché avant 1080 à l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières, dont elle devint un simple prieuré. La rénovation du monastère, soutenue par l'arrivée des reliques de saint Phébad, se traduisit par la reconstruction des parties orientales de l'église, que le décor sculpté des chapiteaux, très proche de celui de Saint-Sernin de Toulouse, situe dans les deux premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle. L'abside polygonale se signale par son arcature intérieure à arcs en mitre, exceptionnelle dans l'architecture romane. Elle a en outre conservé sa couverture de briques. Les parties romanes de l'église sont classées Monument historique dès 1840 grâce à l'intervention d'Alexandre Du Mège, qui dirige la restauration du chœur et des chapelles avec une intention archéologique affirmée. Son projet pour la nef est en revanche une invention « troubadour » : refusé, il est repris dans les années 1890 par Pierre Joseph Esquié qui ajoute à la tour-clocher crénelée un appareil militaire factice, transformant Saint-Pierre de Venerque en un modèle d'église fortifiée du Moyen Âge.

Lisa BARBER

*Les plates-tombes de Narbonne gravées avec effigie du défunt* ..... 161

Dans la cathédrale de Narbonne et dans les musées de la ville on trouve plusieurs dalles gravées à l'effigie du défunt qui n'ont pas encore été bien étudiées, et dont l'étude pose en effet des problèmes. La plus ancienne date peut-être du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la plus moderne du XVI<sup>e</sup> siècle, et chaque dalle est différente. Elles sont examinées dans cet article. Trois dalles du Moyen Âge restent anonymes, une dalle d'un archevêque du treizième siècle commémore probablement ou bien Jacques de Nigri, mort en 1259, ou bien l'archevêque Maurin, mort en 1272. Deux dalles montrent l'effigie d'un dominicain, et l'un a pu être identifié : Nicolas de Montmorillon, mort en 1279, l'autre dalle, malheureusement anonyme, montre deux anges qui couronnent et encensent le défunt. Les deux dalles du XVI<sup>e</sup> siècle commémorent le médecin Pierre Olardi et le juge Pierre Delort.

Jean CATALO

*La céramique de la fin du Moyen Âge du site « Métro, les Carmes » à Toulouse* ..... 179

La fouille préventive urbaine de la station de métro « Carmes » à Toulouse, réalisée en 2003, a livré d'importants échantillons de céramique médiévale. Ces rejets de consommation, essentiellement issus de latrines successives, permettent de dresser un tableau du vaisselier toulousain de la fin du Moyen Âge. La typologie de ce vaisselier est proposée en trois phases chronologiques représentant des assemblages différents. Ce site a également offert la possibilité d'apprécier la place des importations extra-régionales, et l'existence d'une production locale décorée en vert et brun.

Bernadette SUAU

*La maison du Temple à Toulouse : un site méconnu* ..... 203

Alors que les templiers jouissent un peu partout d'un prestige légendaire, leur présence à Toulouse n'a, jusqu'à ce jour, fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. Il est vrai que, contrairement aux hospitaliers, ils n'y ont laissé que peu de vestiges archéologiques visibles. Cet article n'a pas la prétention de pallier cette lacune : il entend surtout réunir la documentation archivistique et figurée permettant de retracer l'histoire de la maison du Temple de Toulouse des origines à la Révolution. Édifiée, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, sur les bords de Garonne, et proche des remparts antiques, elle fut détruite en grande partie pendant la croisade dite des Albigeois (début XIII<sup>e</sup> siècle). Les templiers ne devaient guère, par la suite, profiter longtemps du *palatium novum* qu'ils venaient de reconstruire. Après la suppression de l'Ordre (début XIV<sup>e</sup> siècle), la maison du Temple devint possession des hospitaliers, qui y fondèrent un hôpital des Pauvres, supprimé vers 1530. Elle abrita alors l'éphémère collège du Temple, avant de devenir, à l'époque moderne, l'une des auberges de la ville. Vendus comme bien national, ses bâtiments furent rachetés et en grande partie reconstruits et aménagés pour le couvent des religieuses de la Visitation, et ils sont aujourd'hui occupés par les *Jardins d'Arcadie*, résidence qui accueille des personnes âgées. Pendant plus de huit siècles, la fonction caritative et religieuse de l'établissement installé sur le site choisi par les templiers s'est presque toujours maintenue.

Daniel CAZES

*Une tête « antique » du Musée Saint-Raymond, œuvre du sculpteur François du Quesnoy (1597-1643) ?* ..... 239

Une tête en marbre représentant Niobé, copie d'après celle du célèbre groupe sculpté des Niobides criblés de flèches de la Villa Médicis, aujourd'hui au musée des Offices à Florence, est entrée dans les collections du musée des Antiques de Toulouse en 1832. Cette splendide sculpture, très admirée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans les galeries de ce musée, n'est en fait pas antique et a été désignée comme une œuvre du grand sculpteur actif à Rome de 1618 à 1643 François du Quesnoy.

Guy AHLSELL DE TOULZA et Pierre FUNK

*Le château de Reynerie au temps de Guillaume Dubarry* ..... 249

En octobre 2008, la Ville de Toulouse a acheté aux enchères publiques le château de Reynerie et la partie du parc qu'elle ne possédait pas encore. Cette demeure, qui fut construite de 1781 à 1783 par Guillaume Dubarry, est un chef-d'œuvre d'équilibre et de raffinement dont nous ne connaissons malheureusement toujours pas l'architecte. La découverte, dans les papiers des anciens propriétaires d'un inventaire dressé le 31 janvier 1794 des effets et du mobilier de Reynerie nous permet de connaître très précisément le décor et les aménagements de l'un des plus beaux domaines toulousains à la veille de la Révolution. Ce texte sera très utile pour l'étude de la restauration du château, dont les dispositions sont restées intactes jusqu'à nos jours.

Christian MANGE et Dominique WATIN-GRANDCHAMP

*L'église néo-romane de Saint-Paul-Cap-de-Joux et son décor peint par Bernard Bénézet* ..... 273

Financée, en majeure partie, par les familles légitimistes locales, la construction de la nouvelle église paroissiale de Saint-Paul-Cap-de-Joux illustre la reconquête catholique sur les terres tarnaises dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1854, c'est le projet de l'architecte Émile Loupot qui est retenu. Créateur talentueux d'églises néo-médiévales, il

propose un édifice ambitieux dont la réalisation connaît de nombreux aléas. En 1862, l'église est encore dépourvue de couverture. L'architecte diocésain Guillaume Aurignac prend le relais de Loupot, sur le chantier, en 1869. Une délibération communale de 1878 nous apprend que « la peinture de l'église » est en train d'être réalisée. L'artiste retenu est le peintre toulousain Bernard Benezet (1835-1897) qui réalise là un ensemble de peintures murales remarquables à plus d'un titre. Le programme iconographique, respectant le vocable de l'église, développe dans le chœur un cycle consacré à saint Paul, à la voûte *La conversion sur le chemin de Damas*, sur les parois *Le voyage de saint Paul* et *La prédication à Athènes*. De manière originale, deux figures allégoriques placées au centre du chœur, *Les Persécutés* et *Être doux*, commentaires savants du paulinisme, viennent compléter les scènes historiées. Si l'artiste réalise dans la chapelle du Sacré-Cœur une somme toute très convenue *Apparition de Jésus à Marguerite-Marie Alacoque*, il propose dans la chapelle de la Vierge une décoration exceptionnelle, composée d'une *Annonciation* et, à la coupole, d'un *Couronnement de Marie*, caractéristique du système plastique déployé sur les murs de l'église : la formule, réussie ici, a pour ambition de faire une synthèse subtile entre deux époques historiques, le Moyen Âge et la Renaissance. Le fidèle ou le visiteur a l'impression, devant l'ange sublime de l'*Annonciation*, de se retrouver en contemplation devant une mosaïque à Ravenne, d'être projeté en plein art byzantin... sous le soleil de Saint-Paul-Cap-de-Joux.

*Bulletin de l'année académique 2009-2010* ..... 287

Les procès-verbaux des séances de la Société rendent compte de ses différentes activités, reproduisant en particulier les discussions qui suivent les communications, que celles-ci soient publiées ou non dans les *Mémoires*. On y trouvera aussi des informations sur des fouilles archéologiques, des restaurations en cours ou des découvertes diverses à Toulouse et dans la région ainsi que des comptes rendus et des notes variées : *Les peintures monumentales de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (Aveyron)* ; *Un cabinet du XVII<sup>e</sup> siècle au château de Piquecos (Tarn-et-Garonne)* ; *Le portail de la maison de l'Inquisition (1551)* ; *Techniques de construction des premières voûtes d'ogives du Quercy* ; *L'église paroissiale d'Aignan (Gers)* ; la « rénovation » de l'immeuble du Père Léon ; *Quelques remarques sur la culture picturale du Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud de Béziers dans les enluminures toulousaines du XIV<sup>e</sup> siècle* ; *Deux portails gothiques « en chantier » : Rodez (cathédrale) et Villefranche-de-Rouergue (collégiale)* ; l'acquisition récente de quatre dessins actuellement présentés au Musée Paul-Dupuy ; *La « Notice des dignités » et le Sud de la Gaule : questions de chronologie...*

# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

T. LXX - 2010

## SUMMARIES

Philippe GARDES

*The oppidum of Esbérous at Eauze (Gers) : the results of recent researches*..... 17

Situated a few kilometres to the north of Eauze, the site of the oppidum of Esbérous was investigated between 1996 and 2002. This site forms a double spur closed off by complex fortifications, still well-preserved today ; enclosing a surface area of 22 hectares. Surveys followed by excavation revealed the existence of a structured habitat associated with areas of craft activities, datable to between the end of the second century BC and the first half of the first century BC. Occupation continued until the end of the first century BC, after which, at the beginning of the next century, stone built architecture made its appearance. Unfortunately, the remains from this period have suffered from the ravages of agricultural work. It would seem that the site was definitively abandoned in about 30-40 AD, no doubt to the benefit of the new Roman town of Elusa, situated at the foot of the present town at the place named Cieutat.

Frédéric VEYSSIERE, Pierre MARTY and Aline BRIAND

*The pars rustica of the villa in the area known as 'La Ville' of Cornebarrieu (Haute-Garonne)*..... 43

A small thermal building belonging to an early *villa* as well as vestiges of the *pars rustica* of a first-century-AD *villa* (a roadway, a fence, agricultural buildings, storehouses, enclosures) have been brought to light in the area of Cornebarrieu known as "La Ville" during rescue archaeological excavations carried out by INRAP on the development site of the ZAC Les Monges / Croix du Sud in the Aussonnelle valley north-west of Toulouse. This site thus provides an excellent example of commerce in the valley of the Garonne over a long period, at least from the end of the second century BC until the beginning of the second century AD.

Catherine VIERS

*The re-use in antiquity in the cathedrals of Saint-Lizier of stone elements from a tower-shaped mausoleum*..... 65

The ancient and medieval town of Saint-Lizier is set on a limestone peak overlooking a neck of the Salat valley, and thus forms a gateway between the higher and lower valley of this river. It is situated less than two kilometres from Saint-Girons and is famous today for the medieval wall-paintings of its two churches and for its Romanesque cloister. Its situation also made it a staging-post for pilgrims to Saint-Jacques de Compostella. The Bishop's Palace is situated within the protective walls of the late Roman defensive enclosure built at the top of the village. Scattered throughout the village and in particular in the stonework of the two churches are found architectural blocks of stone, the study of which has allowed a suggested reconstruction of a tower-shaped mausoleum.

Jean-Luc BOUDARTCHOUK and Vincent GENEVIÈVE

*Concerning the article by J. Żelazowski and R. Żukowski on 'Two silver dishes from the late antique period in the Warsaw National Museum' ; some further information*..... 81

Two late-Empire silver dishes discovered by chance in Toulouse sometime before 1852, in the Rue du Fourbastard, were the subject of a major publication in 2005 in the Polish journal *Archaeologia*. The authors brought our knowledge of these two objects, which we had thought were lost, completely up-to-date : they are preserved in the Warsaw National Museum. The authors present a series of studies, analyses, and hypotheses leading to further discussion and information notably about the circumstances of their discovery, the gold *multiplum* inserted into one of the dishes ; and about the reading of the inscription around the *multiplum* : + THAUMASTUS AGRECIO, as also about the context of hoarding and burying objects. The dishes, discovered at n° 2, Rue du Fourbastard, were no doubt discovered in about 1844 and kept hidden by the family for nearly 10 years. The exceptional gold *multiplum* of Theodosius II inserted into one of the dishes would appear to have been struck in about 430 AD, but was probably inserted here at a much later date. The inscription seems not to be a dedication but rather the name of the owner of the object, a name which sounds decidedly Greek. The two dishes, of contemporary make probably and from the Eastern Empire, cannot be dated to before the end of the fifth century AD, and their burial was probably linked to the chaotic times in Toulouse during the following century.

Gilles SÉRAPHIN

*The earliest intersecting ribs found in Quercy and southern Périgord : some chronological stages* ..... 97

The chronology of buildings contemporary with the first experiments in “Gothic” art in the border-areas between Aquitaine and the Toulouse area is uncertain, and the question is one of controversy. Some few buildings are firmly datable by textual evidence and can serve as comparisons for less well documented buildings. By combining stylistic indications of architecture, techniques and decorative elements one can suggest new hypotheses as to buildings between the mid-twelfth and mid-thirteenth centuries in the Périgord, Limousin and Quercy region. One can then sketch out a new outline for the evolution and spread of the use of intersecting ribs during this period in this region. The principal churches studied in this article are those of Obazine and Saint-Martin of Tulle in the Corrèze, Saint-Amand-de-Coly and Paunat in the Dordogne, Rocamadour, Saint-Sauveur of Figeac and Rudelle in the Lot.

Patrice CABAU and Anne-Laure NAPOLÉONE

*Some towers in the medieval “bourg” area of Toulouse, in the Cloister of Saint-Sernin*..... 125

Any study of the civil architecture of the central Middle Ages in Toulouse comes up against two difficulties, that almost all private buildings of the thirteenth and fourteenth centuries have now disappeared, and that there are no traces of anything preceding this period, due no doubt to the large-scale destruction carried out by order at the time of the Albigensian Crusade in 1215 and 1216. One has therefore to base oneself on a study of archival texts and pictorial sources, and these allow one to glimpse several tower buildings in the bourg area of Toulouse, inside the enclosed area of the “claustré” or Cloister of Saint-Sernin. For the twelfth century a series of charters allow us to follow the feudal rights and changes to these pertaining to a “tower” in what is now the south-west area of the Place Saint-Sernin. For the thirteenth century one has evidence in the same area of another tower, mentioned in an act as sold in 1225, and later one has several drawings and engravings depicting a small tower which survived until 1861-1885. Two other medieval towers would also seem to have existed in the Cloister of Saint-Sernin.

Maurice SCHELLÈS and Diane JOY

*The church of Saint-Pierre and Saint-Phébade in Vènerque (Haute-Garonne)*..... 141

The abbey mentioned in 817 AD was a modest establishment attached, some time before 1080, to the abbey of Saint-Pons-de-Thomières, of which it became a small priory. The monastery was reformed with the arrival of relics of Saint Phébade, and this led to a reconstruction of the eastern parts of the church which can be dated to the first two decades of the twelfth century by comparison of the sculpted decoration of the capitals with those of Saint-Sernin of Toulouse. The polygonal apse is of outstanding note for its interior arcature with “arcs en mitre” (triangular arches), unusual in Romanesque architecture. It has also preserved its brick roofing. The Romanesque parts of the church were classified as a historic monument in 1840 due to the efforts of Alexandre Du Mège who directed the restoration of the choir and chapels in accordance with good archaeological principles, but his plans for the nave were “troubadouresque” and permission for them was refused. They were however taken up again in 1890 by Pierre Joseph Esquié, who added to the crenellated belltower imitation military accoutrements, turning the church of Saint-Pierre de Venerque into the image of of medieval fortified church.

Lisa BARBER

*The incised effigial slabs of Narbonne* ..... 161

In Narbonne cathedral and in the various museums of the town are found several incised effigial slabs which have not been studied before, and which are indeed problematical. The oldest dates probably from the mid-thirteenth century, and the most modern from the sixteenth century and each slab is different. Three medieval slabs remain anonymous, another portraying an archbishop of the thirteenth century is probably that of either Jacques de Nigri (d. 1259) or Archbishop Maurin (d. 1272). Two slabs depict Dominicans and one of these has been identified as that of Nicolas de Montmorillon (d. 1279), while the other anonymous one beautifully portrays two angels, one censuring, the other crowning the deceased man. The two sixteenth-century slabs are in commemoration of the doctor Pierre Olardi and the judge Pierre Delort.

Jean CATALO

*Late-medieval ceramic ware from the site of the metro station "Carmes" in Toulouse* ..... 179

The recent archaeological excavations on the site of the metro station "Carmes" in Toulouse, carried out in 2003, produced a large range of examples of medieval ceramics. These were largely objects that had been thrown away, found in a succession of latrines, and have allowed us to build up a picture of late-medieval tableware in Toulouse. A typology divided into three chronological phases is proposed here, each representing a different assembly. This site also provided information on importations from outside the region, as well as that of local production of wares decorated in green and brown.

Bernadette SUAU

*The Templars' house in Toulouse : a little-known site* ..... 203

The Templars' legendary prestige has surprisingly not yet led to any full study of their presence in Toulouse. Unlike the Hospitallers, they have left few visible archaeological remains here, and this article makes no claim to fill this gap and sets out only to gather together the archival and pictorial documentation allowing us to trace the history of the Templars' house in Toulouse from its origins up until the French Revolution. It was built by about the end of the twelfth century on the banks of the Garonne, near the ancient ramparts, and suffered great destruction during the Albigensian Crusade, at the beginning of the thirteenth century. The Templars rebuilt a new *palatium* but did not enjoy its use for long as the order was suppressed at the beginning of the fourteenth century, when their house became the property of the Hospitallers. They founded there a hospital for poor people, which was closed down in 1530. The building then housed the short-lived Collège du Temple, and then became in more modern times one of the inns of the town. At the Revolution, the buildings were sold off as national property and were bought and taken over by the nuns of the Visitation of Mary, and today they are occupied by the "Jardins d'Arcadie", an old people's home. During its eight centuries of existence, the site chosen by the Templars has fulfilled almost continuously the charitable and religious purpose of the establishment.

Daniel CAZES

*A head in the style of Classical sculpture in the Musée Saint-Raymond, the work of the sculptor François du Quesnoy (1597-1643) ?* ..... 239

A marble head representing Niobe, a copy from the famous group of the Niobids riddled with arrows of the Villa Medici, now in the Uffizi in Florence, came into the collections of the Toulouse Museum in 1832. This splendid sculpture, much admired during the nineteenth and twentieth centuries in the galleries of this museum, is in fact not Classical and has been assigned as the work of the great sculptor François du Quesnoy, active in Rome between 1618 and 1643.

Guy AHLSELL DE TOULZA and Pierre FUNK

*The Château de Reynerie in the time of Pierre Dubarry* ..... 249

In October 2008 the City of Toulouse bought at public auction the Château de Reynerie and the part of its grounds which it did not already own. This residence, built between 1781 and 1783 by Guillaume Dubarry, is a masterpiece of harmony and sophistication whose architect is alas still unknown. Among the papers of the former owners has been discovered an inventory drawn up on 31 January 1794 which lists all the contents of the Château and thus provides us with very accurate information about the decoration and furnishing and layout of one of the loveliest houses of Toulouse on the eve of the French Revolution. This document will be highly useful to study for the restoration of the Château whose layout has remained unchanged up to this day.

Christian MANGE and Dominique WATIN-GRANDCHAMP

*The Neo-Romanesque church of Saint-Paul-Cap-de-Joux and its painted decoration by Bernard Bénézet* ..... 273

The construction of the new parish church of Saint-Paul-Cap-de-Joux was financed largely by local legitimist families, and bears witness to the Catholic reconquest of the Tarn area in the second half of the nineteenth century. In 1854 the draft proposal of the architect Emile Loupot was accepted. He was a talented creator of neo-medieval churches,

but his ambitious plans ran into a number of problems and by 1862 there was still no roof on the church. The diocesan architect Guillaume Aurignac took over from Loupot in 1869. A note of a municipal meeting in 1878 gives us the information that the painting of the church was now in hand. The artist chosen was the Toulouse painter Bernard Bénézet (1835-1897), and his mural paintings here form a remarkable ensemble. The iconographic programme respects the dedication of the church and presents in the choir a cycle devoted to St Paul: on the ceiling a *Conversion on the Road to Damascus*, on the walls a *Journey of St Paul* and a *St Paul Preaching in Athens*. In an original manner, two allegorical figures are placed in the centre of the choir, completing the cycle, a *The Persecuted* and a *Gentle Being*, learned commentaries on St Paul's thought. In the Chapel of the Sacred Heart one finds a fairly standard *Jesus appearing to Marguerite Marie Alacoque*, but in the Lady Chapel one finds an outstanding pair of paintings, an *Annunciation* and, on the cupola, a *Coronation of the Virgin*. This very accomplished series of paintings succeeds as a subtle synthesis of two historical periods, the Middle Ages and the Renaissance. Both worshippers and visitors will have the impression as they stand before the sublime angel of the *Annunciation* that they are contemplating a mosaic in Ravenna, a jewel of Byzantine art – but under the sun of Saint-Paul-Cap-de-Joux.

*Bulletin of the Academic Year 2009-2010* ..... 287

The minutes of the meetings of the Society give an account of its various activities, recording in particular the discussions which followed the lectures presented, whether or not the latter are published in the *Mémoires*. Also included is information on archaeological digs, restorations in progress and various discoveries in Toulouse and the region, as well as the following summaries and notes ; *The paintings in the church of St Pierre et St Paul in Touloungues (Aveyron)* ; *A seventeenth-century cabinet in the château of Piquecos (Tarn-et-Garonne)* ; *The gateway of the Inquisition house (1551)* ; *Construction techniques of the earliest Gothic arches in the Quercy* ; *The parish church of Aignan (Gers)* ; *The "renovation" of Father Léon's building* ; *Some remarks on pictorial culture found in fourteenth-century Toulousain illuminations of the Breviari d'Amor of Matre Ermengaud* ; *Two Gothic doorways "under construction" : the cathedral of Rodez and the collegiate church of Villefranche-de-Rouergue, The recent acquisition of four drawings exhibited at the Musée Paul-Dupuy, The "Notice des dignités" and southern Gaul : some chronological questions...*

Translated by Lisa Barber

## SUMARIO

Philippe GARDES

*El oppidum de Esbérous en Eauze (Gers): aporte de las investigaciones recientes*..... 17

Situado a varios kilómetros al norte de Eauze, el oppidum de Esbérous fue objeto de investigaciones de terreno entre 1996 y 2002. El yacimiento corresponde con un doble espolón cerrado por una fortificación compleja, todavía hoy bien conservada, que abarca una superficie de 22 ha. Los sondeos y una excavación han revelado la existencia de un hábitat estructurado, asociado con zonas de actividades artesanales, fechables entre finales del siglo II y la primera mitad del siglo I antes de nuestra era. Posteriormente, la ocupación continúa a finales del siglo I antes de nuestra era, antes de la aparición de la arquitectura de obra, a principios del siglo siguiente. Desgraciadamente, los vestigios de este periodo sufrieron de los trabajos agrícolas. El yacimiento parece definitivamente abandonado en los años 30-40 de nuestra era, sin duda para provecho de la nueva ciudad romana de Elusa, situada al pie de la ciudad actual, en el lugar llamado Cieutat.

Frédéric VEYSSIERE, Pierre MARTY y Aline BRIAND

*La pars rustica de la villa de la Ville en Cornebarrieu (Haute-Garonne)*..... 43

Un pequeño edificio termal que pertenece a una *villa* precoz, así como los vestigios (camino, valla, edificios agrícolas, graneros y cercados) de la *pars rustica* de una *villa* del siglo I de nuestra era, se han descubierto en el lugar llamado la *Ville* en Cornebarrieu, durante operaciones de excavaciones arqueológicas preventivas realizadas por el Inrap\*, vinculadas con el acondicionamiento de la ZAC\* Les Monges/Croix du Sud, en el valle de la Aussonnelle, al noroeste de Toulouse. El yacimiento deja así un excelente ejemplo del comercio de la Garona a largo plazo, al menos desde finales del siglo II antes de nuestra era hasta principios del siglo II de nuestra era.

\* Inrap: Instituto nacional de investigaciones arqueológicas preventivas

\* ZAC: Zona de acondicionamiento concertado

Catherine VIERS

*Las reutilizaciones antiguas de las catedrales de Saint-Lizier: los elementos de un mausoleo turriforme*..... 65

La ciudad antigua y medieval de Saint-Lizier está implantada en un pico calcáreo, que domina un estrechamiento del valle del Salat y constituye, por ello, una puerta entre el valle bajo y alto. Situada a menos de 2 km de Saint-Girons, se conoce actualmente sobre todo por los frescos medievales de sus dos iglesias y por su claustro romano. Además, su situación hace de ella una etapa para los peregrinos de los caminos de Santiago de Compostela. El palacio de los Obispos, protegido en el interior de la muralla de la antigüedad tardía, edificada en la cima del pueblo, completa este cuadro histórico. Diseminados en el pueblo y, particularmente, en las mamposterías de las dos iglesias, atraen la mirada bloques de arquitectura antiguos. Su estudio permitió proponer la reconstitución de un mausoleo de tipo turriforme.

Jean-Luc BOUDARTCHOUK y Vincent GENEVIÈVE

*A propósito del artículo de J. Żelazowski y R. Żukowski, «Deux plats en argent de l'antiquité tardive au Musée National de Varsovie» (Dos bandejas de plata de la antigüedad tardía en el Museo Nacional de Varsovia): algunos datos complementarios*..... 81

Dos bandejas de plata del Bajo Imperio, descubiertas de manera fortuita en Toulouse antes de 1852, en la calle del Fourbastard, fueron objeto de una publicación importante, en 2005, en la revista polaca *Archeologia*. Los autores renuevan totalmente nuestros conocimientos relativos a los dos objetos, conservados en el Museo nacional de Varsovia, mientras que se creían perdidos. Presentan una serie de estudios, análisis e hipótesis, que son aquí objeto de nuevas discusiones y de complementos relativos, por ejemplo, a las circunstancias del descubrimiento, a la pieza de oro producida en varios ejemplares engastada en una de las bandejas, a la lectura de la inscripción que lo rodea, + THAUMASTUS AGRECIO, y, por último, al contexto de atesoramiento y enterramiento de los objetos. Las bandejas, descubiertas en el n° 2 de la calle del Fourbastard, se descubrieron sin duda a partir de 1844 y siguieron «escondidas» por la familia del inventor casi diez años. La excepcional pieza de oro producida en varios ejemplares de Teodosio II e insertada en una de las bandejas parece haber sido grabada hacia el año 430, pero pudo engastarse sensiblemente más tarde. La inscripción, en lugar de mostrar una dedicatoria, parece deber leerse como el apellido del dueño del objeto, apellido de consonancia «griega» marcada. Estos dos objetos, que podrían ser de fabricación contemporánea y provenir

de la *pars orientalis*, son difícilmente fechables antes de finales del siglo v. Su enterramiento podría estar vinculado con la historia caótica de *Tolosa* en el siglo siguiente.

Gilles SÉRAPHIN

*Primeras bóvedas de crucería en Quercy y Périgord meridional: algunos jalones cronológicos*..... 97

La cronología de los edificios contemporáneos, de las primeras experiencias «góticas» a los límites de Aquitania y del Sur tolosano, aún no está clara. Los puntos de vista sobre esta cuestión son controvertidos. Los escasos edificios bien fechados por los textos permiten, progresivamente, situar, por comparación, la datación de edificios para los que hay menos información. La confrontación de los indicios estilísticos proporcionados por la arquitectura, las técnicas y las molduras sugiere nuevas hipótesis en cuanto a la cronología de los edificios destacables del intervalo de mediados del siglo XII a mediados del siglo XIII entre Périgord, Limousin y Quercy. A partir de entonces, se pueden esbozar nuevos esquemas evolutivos para describir la difusión de las bóvedas de crucería, en este periodo y en esta región. Las principales iglesias estudiadas en el artículo son las de Obazine y Saint-Martin de Tulle en Corrèze, Saint-Amand-de-Coly y Paunat en Dordoña, Rocamadour, Saint-Sauveur de Figeac y Rudelle en Lot.

Patrice CABAU y Anne-Laure NAPOLÉONE

*Algunas torres del Burgo medieval de Toulouse, en el Claustro de Saint-Sernin*..... 125

Las personas deseosas de estudiar la arquitectura civil de la Edad Media central en Toulouse se enfrentan a una doble dificultad: la desaparición de la casi totalidad de las construcciones privadas de los siglos XIII y XIV, así como la ausencia prácticamente absoluta de edificios particulares anteriores, explicable por la importancia de las destrucciones ordenadas en tiempos de la cruzada contra los «albigenses», en 1215 y 1216. De este modo, nos encontramos reducidos a practicar una «arqueología de lo destruido», basada en el estudio de textos de archivos y de documentos gráficos. Estos tipos de fuentes permiten evocar varias torres situadas en el Burgo de Toulouse, en el interior del recinto, «claustre» o Claustro de Saint-Sernin. Para el siglo XII, una serie de cartas permite seguir las mutaciones feudales relativas a una «torre» que se alzaba en el suroeste de la actual plaza de Saint-Sernin. Para el siglo XIII, en el mismo sector, un acta menciona otra torre, vendida en 1225, y varios dibujos o grabados representan una torrecilla que subsistió hasta los años 1861-1885. Por otro lado, otras dos torres medievales parecen haber existido en el Claustro de Saint-Sernin.

Diane JOY y Maurice SCELLÈS

*La iglesia de Saint-Pierre - Saint-Phébadé de Venerque (Haute-Garonne)*..... 141

La abadía mencionada en el año 817 era un establecimiento modesto, que se incorporó antes de 1080 a la abadía de Saint-Pons-de-Thomières, de la que se convirtió en un simple priorato. La renovación del monasterio, apoyada por la llegada de las reliquias de San Febadio, se tradujo mediante la reconstrucción de las partes orientales de la iglesia, que la decoración esculpida de los capiteles, muy cercana a la de Saint-Sernin de Toulouse, sitúa en las dos primeras décadas del siglo XII. El ábside poligonal se señala por su arcada interior con arcos en mitra, excepcional en la arquitectura romana. Además, ha conservado su cubierta de ladrillo. Las partes romanas de la iglesia están clasificadas como Monumento histórico francés desde 1840, gracias a la intervención de Alexandre Du Mège, que dirige la restauración del coro y las capillas con una intención arqueológica afirmada. Su proyecto para la nave es, por el contrario, una invención «trovadora»: rechazado, Pierre Joseph Esquié lo retomó en los años 1890, añadiendo a la torre-campanario almenada un aparato militar facticio y transformando así Saint-Pierre de Venerque en un modelo de iglesia fortificada de la Edad Media.

Lisa BARBER

*Las lápidas de Narbona grabadas con la efigie del difunto*..... 161

En la catedral de Narbona y en los museos de la ciudad, se encuentran varias losas grabadas con la efigie del difunto que todavía no se han analizado bien y cuyo estudio plantea problemas, efectivamente. La fecha más antigua puede ser de mediados del siglo XIII y la más moderna del siglo XVI, siendo cada losa diferente. Se examinan en este artículo. Tres losas de la Edad Media siguen siendo anónimas, una losa de un arzobispo del siglo XIII conmemora probablemente a Jacques de Nigri (fallecido en 1259), o bien al arzobispo Maurin, (fallecido en 1272). Dos losas muestran la efigie de un

dominico y uno de ellos se ha podido identificar: Nicolas de Montmorillon, fallecido en 1279. La otra losa, desgraciadamente anónima, muestra dos ángeles que coronan e inciensan al difunto. Las dos losas del siglo XVI conmemoran al médico Pierre Olardi y al juez Pierre Delort.

Jean CATALO

*La cerámica de finales de la Edad Media del yacimiento «Metro, Carmes» en Toulouse* ..... 179

La excavación preventiva urbana de la estación de metro «Carmes» en Toulouse, realizada en 2003, proporcionó importantes muestras de cerámica medieval. Estos residuos de consumo, provenientes esencialmente de letrinas sucesivas, permiten mostrar el panorama del vajillero tolosano de finales de la Edad Media. La tipología de este vajillero se propone en tres fases cronológicas, que representan combinaciones diferentes. Este yacimiento también ofreció la posibilidad de apreciar la situación de las importaciones extrarregionales y la existencia de una producción local decorada en verde y manganeso.

Bernadette SUAUAU

*La casa del Templo en Toulouse: un yacimiento desconocido* ..... 203

Los templarios gozan casi por todas partes de un prestigio legendario, pero sin embargo su presencia en Toulouse no ha sido objeto, hasta hoy, de ningún estudio de conjunto. Cierto es que, contrariamente a los hospitalarios, han dejado pocos vestigios arqueológicos visibles. Este artículo no pretende paliar esta laguna, sino sobre todo reunir la documentación archivística y figurada que permita reconstituir la historia de la casa del Templo de Toulouse, desde sus orígenes hasta la Revolución. Edificada, a partir de finales del siglo XII, a las orillas del Garona y cerca de las antiguas murallas, fue destruida en gran parte durante la cruzada llamada de los albigenses (principios del siglo XIII). Los templarios casi no debieron, posteriormente, gozar durante mucho tiempo del *palatium novum* que acababan de reconstruir. Tras la supresión de la Orden (principios del siglo XIV), la casa del Templo se convirtió en posesión de los hospitalarios, que fundaron allí un hospital de los Pobres, suprimido hacia 1530. Albergó entonces el efímero colegio del Templo, antes de convertirse, en la época moderna, en uno de los hostales de la ciudad. Vendidos como bien nacional, sus edificios fueron comprados y, en gran parte, reconstruidos y habilitados para el convento de las religiosas de la Visitación. Actualmente, están ocupados por los *Jardins d'Arcadie*, residencia de la tercera edad. Durante más de ocho siglos, casi siempre se ha mantenido la función caritativa y religiosa del establecimiento, instalado en el sitio elegido por los templarios.

Daniel CAZES

*Una cabeza «antigua» del Museo Saint-Raymond, obra del escultor François du Quesnoy (1597-1643) ?* ..... 239

Una cabeza de mármol que representa a Níobe, copia inspirada en la del famoso grupo esculpido de los Nióbidas acibillados con flechas de la Villa Médicis, actualmente en el museo de los Uffizi en Florencia, entró en las colecciones del museo de las Antigüedades de Toulouse en 1832. En realidad, esta espléndida escultura, muy admirada en los siglos XIX y XX en las galerías de este museo, no es antigua y fue designada como una obra del gran escultor, activo en Roma de 1618 a 1643, François du Quesnoy.

Guy AHLSELL DE TOULZA y Pierre FUNK

*El castillo de Reynerie en tiempos de Guillaume Dubarry* ..... 249

En octubre de 2008, el Ayuntamiento de Toulouse compró en subasta pública el castillo de Reynerie y la parte del parque que no poseía todavía. Esta residencia, que fue construida de 1781 a 1783 por Guillaume Dubarry, es una obra maestra de equilibrio y refinamiento, cuyo arquitecto sigue desgraciadamente sin conocerse. El descubrimiento, entre los papeles de los antiguos propietarios, de un inventario redactado el 31 de enero de 1794 de las pertenencias y el mobiliario de Reynerie, nos permite conocer muy precisamente la decoración y la distribución de una de las más bellas propiedades tolosanas, en vísperas de la Revolución. Este texto será muy útil para el estudio de la restauración del castillo, cuya disposición ha quedado intacta hasta nuestros días.

Christian MANGE y Dominique Watin GRANDCHAMP

*La iglesia neorromana de Saint-Paul-Cap-de-Joux y su decoración pintada por Bernard Bénézet* ..... 273

Financiada, en su mayor parte, por las familias legitimistas locales, la construcción de la nueva iglesia parroquial de Saint-Paul-Cap-de-Joux ilustra la reconquista católica en las tierras de Tarn, en la segunda mitad del siglo XIX. En 1854, se selecciona el proyecto del arquitecto Émile Loupot. Creador talentoso de iglesias neomedievales, propone un edificio ambicioso, cuya realización conoce numerosos imprevistos. En 1862, la iglesia sigue desprovista de cubierta. El arquitecto diocesano Guillaume Aurignac toma el relevo de Loupot, en la obra, en 1869. Una deliberación municipal de 1878 nos informa de que «la pintura de la iglesia» se está llevando a cabo. El artista seleccionado es el pintor tolosano Bernard Bénézet (1835-1897), que realiza aquí un conjunto de pinturas murales destacables por varios motivos. El programa iconográfico, respetando el vocablo de la iglesia, desarrolla en el coro un ciclo dedicado a San Pablo, en la bóveda *La conversión en el camino de Damasco*, en las paredes *El viaje de San Pablo* y *La predicación en Atenas*. De manera original, dos figuras alegóricas situadas en el centro del coro, *Los Perseguidos* y *Ser bondadoso*, comentarios sabios del paulinismo, completan las escenas historiadas. Aunque, al fin y al cabo, el artista realiza en la capilla del Sagrado Corazón una *Aparición de Jesucristo a Margarita María Alacoque* muy estereotipada, propone en la capilla de la Virgen una decoración excepcional, compuesta de una *Anunciación* y, en la cúpula, de una *Coronación de María*, característica del sistema plástico desplegado en los muros de la iglesia. La fórmula, aquí muy lograda, pretende sintetizar sutilmente dos épocas históricas, la Edad Media y el Renacimiento. El fiel o el visitante tienen la impresión, ante el ángel sublime de la *Anunciación*, de encontrarse en contemplación ante un mosaico en Rávena, proyectado en pleno arte bizantino... bajo el sol de Saint-Paul-Cap-de-Joux.

*Boletín del año académico 2009-2010* ..... 287

Las actas de las sesiones de la Sociedad rinden cuentas de sus diferentes actividades, reproduciendo en particular las discusiones que siguen a las comunicaciones, ya se hayan publicado o no en las Memorias. Se encontrarán también informaciones sobre excavaciones arqueológicas, restauraciones en curso o descubrimientos diversos en Toulouse y en la región, así como informes y notas variadas: *Algunas «torres» del burgo medieval de Toulouse, en el claustro de Saint-Sernin (siglos XII y XIII)*; *Las pinturas monumentales de la iglesia de Saint-Pierre y Saint-Paul de Touloungues (Aveyron)*; *Un gabinete del siglo XVII en el castillo de Piquecos (Tarn-et-Garonne)*; *El Pórtico de la casa de la Inquisición (1551)*; *Técnicas de construcción de las primeras bóvedas ojivales del Quercy*; *La iglesia parroquial de Aignan (Gers)*; la «renovación» del edificio del Père Léon; *Algunas observaciones sobre la cultura pictórica del Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud de Béziers en las iluminaciones tolosanas del siglo XIV*; *Dos pórticos góticos «en obra»: Rodez (catedral) y Villefranche-de-Rouergue (colegiata)*; la adquisición reciente de cuatro dibujos actualmente presentados en el Museo Paul-Dupuy; *La «Reseña de las dignidades» y el Sur de Galia: cuestiones de cronología...*

Intexto traducciones  
pour Coup de Puce Expansion

## L'OPPIDUM D'ESBÉROUS À EAUZE (GERS) : APPORT DES RECHERCHES RÉCENTES

À la mémoire  
d'Yvan de La Barrière

par Philippe GARDES\*

L'étude du site de hauteur d'Esbérous<sup>1</sup>, à Eauze, prend place dans un programme de recherche sur l'habitat protohistorique en domaine aquitain, entamé depuis le début des années 1990. Le bilan des recherches dans notre région reste très nettement insuffisant. Et ceci tient tant aux pesanteurs nées d'un siècle de recherches sélectives, essentiellement tournées vers l'étude du fait funéraire<sup>2</sup> qu'au faible développement des fouilles préventives. Néanmoins, ce thème de recherche offre des potentialités non négligeables dont témoignent, par exemple, les inventaires des fortifications de type protohistorique (près de 400 dans les départements des Landes, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées)<sup>3</sup>.

Trois campagnes de recherches ont été consacrées à l'étude du site d'Esbérous<sup>4</sup>. À travers ce programme, plusieurs objectifs ont été poursuivis :

- évaluer le potentiel archéologique du site et affiner sa chronologie ;
- appréhender les structures défensives et leur articulation dans l'espace ;
- étudier les modalités concrètes de l'occupation ;
- enfin, envisager le problème du statut de *l'oppidum* à l'échelle locale ;

Le gisement d'Esbérous se situe à 3 km environ au nord de l'agglomération actuelle d'Eauze (fig. 1-3). Il se trouve à l'extrémité occidentale d'un plateau d'interfluve, délimité par des pentes rapides sur trois côtés : au nord et à l'est, par le versant nettement marqué de la vallée de la Gélise et, au sud et à l'ouest, par un ravin creusé par le petit ruisseau du Barbé. Il s'agit en réalité d'un double éperon divisé par un vallon intermédiaire peu profond. Au nord, le site d'Esbérous forme un isthme de 6 ha isolé du plateau par un étranglement. Celui de Higat, au sud, apparaît comme un promontoire grossièrement quadrangulaire dans sa moitié est, s'élargissant progressivement dans sa partie occidentale. Il couvre pour sa part une surface de 12 ha.

---

\* Inrap / TRACES-UMR 56 08 du CNRS. Communication présentée le 30 mars 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 314.

1. Nous avons préféré, pour qualifier l'ensemble du site, la dénomination "Esbérous", qui désigne la totalité des parcelles des deux plateaux sur le plan cadastral ancien, plutôt qu'Esbérous-et-Higat donné par les cartes I.G.N. Le toponyme Higat - la haie en gascon - s'applique à une métairie du XVIII<sup>e</sup> siècle construite sur le plus grand des deux éperons. Les deux toponymes ne sont utilisés dans la suite que pour faciliter la description des vestiges apparus sur les deux plateaux.

2. MOHEN 1980.

3. GARDES 2009.

4. Ces recherches n'auraient pu voir le jour sans la compréhension et le soutien des propriétaires, Patricia et Yvan de La Barrière. Je tiens ici à rendre hommage à la mémoire d'Yvan, disparu brutalement en décembre 2011. Amoureux de son domaine, il avait consacré une grande partie de sa vie à sa restauration et à son embellissement.

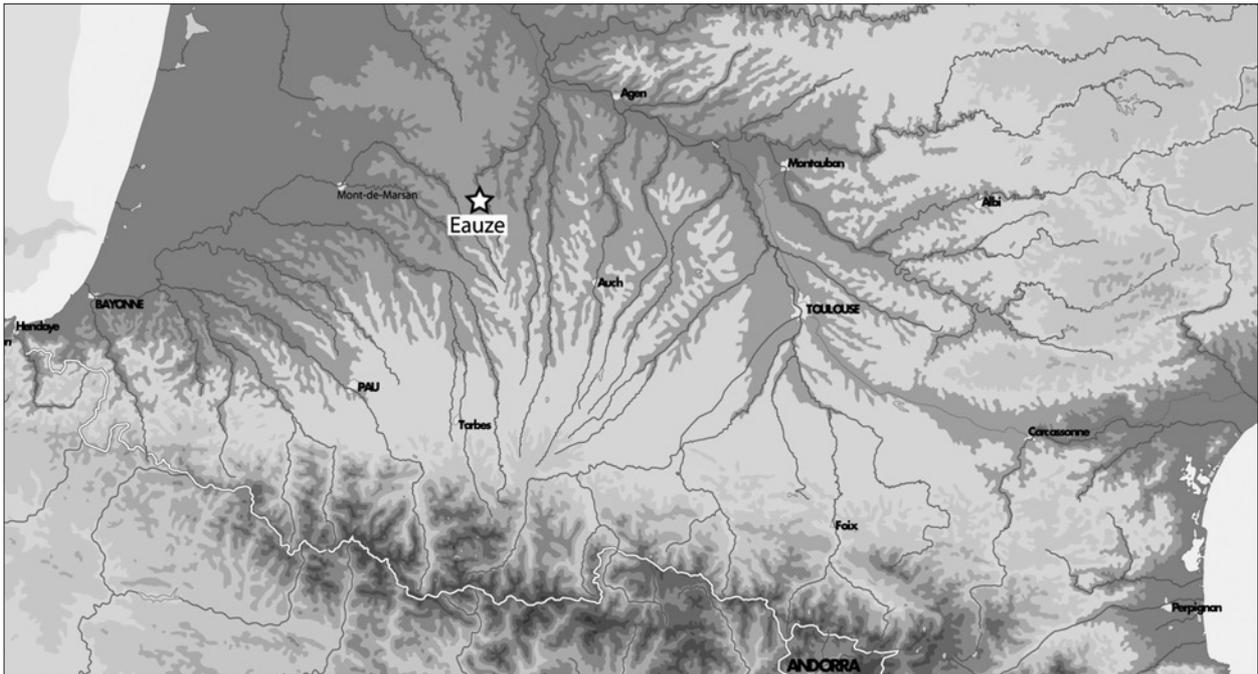


FIG. 1. SITUATION DU SITE D'ESBÉROUS. DAO Ph. Gardes.

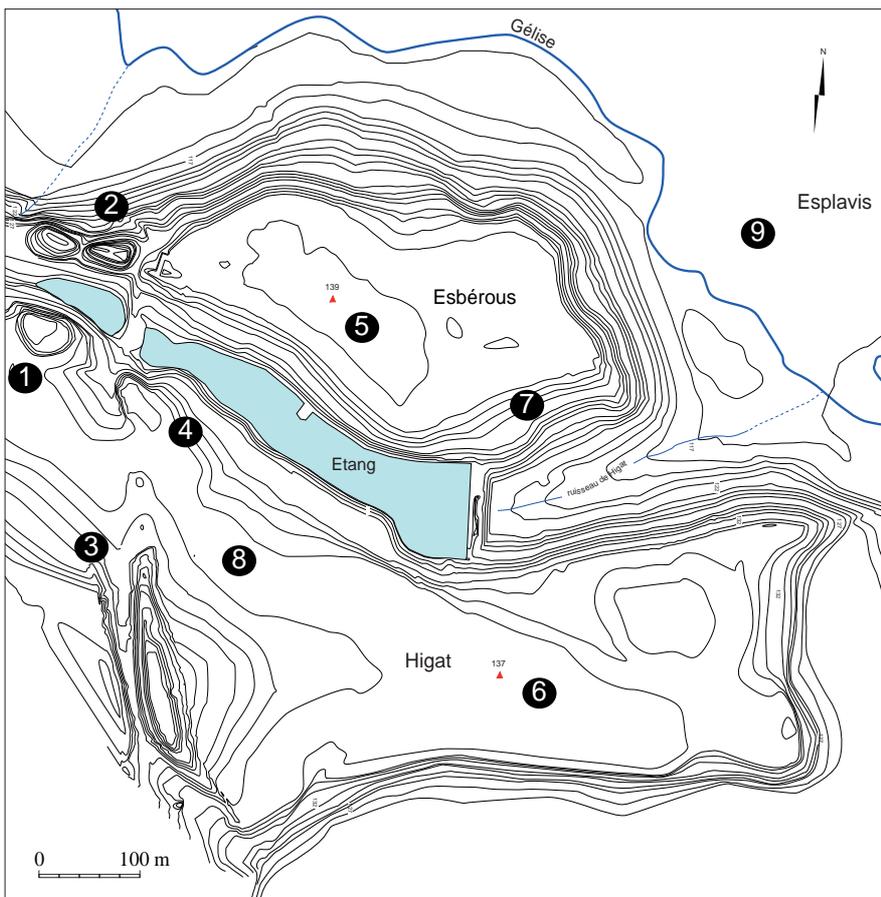


FIG. 2. PLAN GÉNÉRAL DU SITE D'ESBÉROUS.

1. Butte partiellement démantelée
2. Talus de barrage de l'éperon d'Esbérous
3. Structure de barrage de l'éperon de Higat
4. Butte isolée
5. Plateau d'Esbérous
6. Plateau de Higat
- 7 et 8. Zones de concentrations de scories de fer
9. Zone d'occupation périphérique (Esplavis)

DAO D. Duda, L. Cordier et Ph. Gardes.

## Historique des recherches

Cité à de nombreuses reprises depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le site d'Esbérous n'a pourtant jusqu'à présent fait l'objet que de recherches sporadiques. Les premières mentions apparaissent inséparables de la discussion autour de l'identification de l'« *oppidum* des Élusates ».

Édouard Piette est le premier chercheur à s'être intéressé à ce site. Il lui a consacré une étude, restée inédite mais dont on connaît la teneur grâce à la correspondance qu'il entretient alors avec Adrien Lavergne<sup>5</sup>. Il y est fait mention, en particulier, du système défensif et d'une nécropole gallo-romaine où « les morts ont été brûlés sur place, car la terre argilo-sableuse y est transformée en brique sur une épaisseur de cinq à dix centimètres ». Des informations complémentaires sont consignées dans le compte-rendu d'une excursion effectuée, en 1881, par la Société Française d'Archéologie<sup>6</sup>. Les aménagements défensifs sont décrits de manière plus précise et l'auteur du compte-rendu, Adrien Lavergne, ajoute : « tous les ans la charrue y soulève et y brise des quantités considérables de poteries. Entre autres menus objets trouvés sur ce plateau, M. de Laubadère, propriétaire du château d'Esbérous, nous a montré des monnaies romaines et une monnaie gauloise anépigraphie, que l'on attribue avec raison, je crois, aux Élusates ».

En 1915, lors d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Camille Jullian dresse un bilan des recherches menées à Esbérous<sup>7</sup>. Il partage l'opinion d'Édouard Piette quant à l'attribution du site à l'*oppidum* des Élusates et, surtout, fait état de fouilles pratiquées par deux érudits locaux, dont nous ne conservons par ailleurs aucune trace.

La recherche sur le terrain laisse dès lors place à une polémique sur la localisation du chef-lieu de cité indigène. La thèse de Piette et Jullian est en effet vivement combattue par Philippe Lauzun<sup>8</sup>. Cette opinion sera plus tard reprise à leur compte par des auteurs comme l'abbé Loubès ou Francis Laffargue.

Ce n'est en fait qu'en 1974 qu'une inspection de Marie Larrieu-Duler tire le site de l'oubli. Elle observe alors que « toute la partie sud du plateau [d'Esbérous] est jonchée de débris d'amphores ». Près du château, un ensemble de matériel témoigne d'une occupation plus tardive, d'époque romaine : tuiles à rebord, meules, céramiques grises et un important lot de monnaies dont les émissions s'échelonnent entre le début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il faut ajouter à cet ensemble deux chapiteaux antiques récupérés lors de la démolition de la chapelle du château.

L'étude scientifique du site n'a véritablement débuté que dans les années 1990. Les prospections menées par Pierre Sillières (1992-1993), dans le cadre d'un projet de recherches sur le territoire de la cité des Élusates, ont ainsi mis en évidence les potentialités archéologiques des deux plateaux<sup>9</sup>.

Depuis 1996, nous avons repris l'ensemble du dossier et tenté, par une approche combinant prospections et fouilles, de mieux comprendre la nature, la chronologie et l'organisation du site.

## Le système défensif

Le site d'Esbérous-et-Higat conserve d'importants vestiges d'une fortification complexe. Le point fort de cet ensemble est représenté par le système de barrage de l'éperon de Higat.

### *Le plateau de Higat*

Le promontoire de Higat est protégé à son extrémité ouest par un puissant talus curvilinéaire doublé d'un fossé et d'une levée de terre à la contre-escarpe (fig. 2, n° 3, fig. 4). En outre, les pentes délimitant l'éperon au nord, au sud et surtout à l'est semblent avoir été artificiellement avivées<sup>10</sup>.

5. LAVERGNE 1881.

6. LAVERGNE 1883.

7. JULLIAN 1915.

8. LAUZUN 1915.

9. SILLIÈRES, BURNOUF, PETIT 1994.

10. Des portions de talus, peut-être continus à l'origine, ont pu également exister sur la face nord du site selon certains auteurs (MÉDAN 1932, p. 6).



FIG. 3. LE SITE D'ESBÉROUS VU DU SUD-EST. Cliché F. Didierjean.

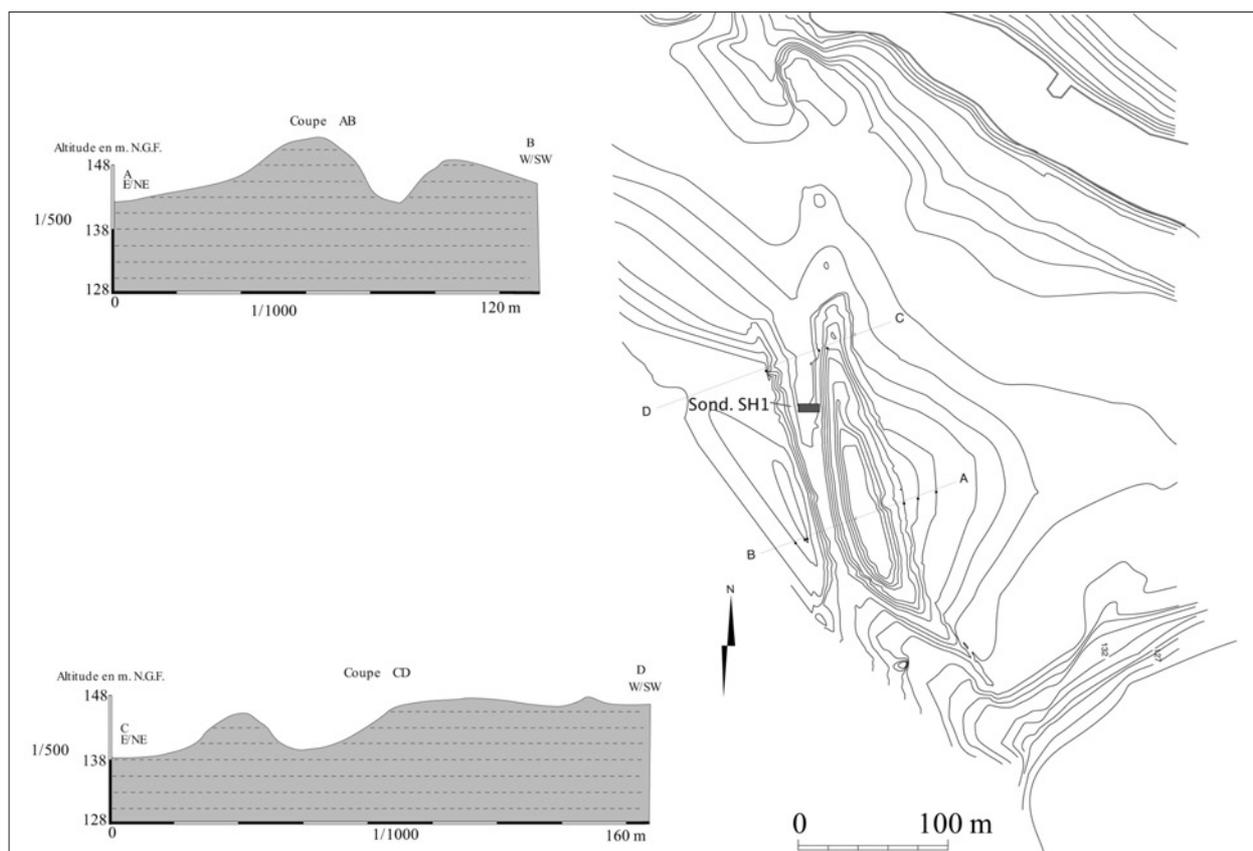


FIG. 4. STRUCTURES DE BARRAGE du plateau de Higat. DAO D. Duda, L. Cordier.

Le point fort du dispositif défensif réside dans l'impressionnante levée principale qui mesure 18 à 20 m de large à la base et s'élève de 8 à 14 m au-dessus du niveau d'ouverture du fossé. La partie centrale du talus est la plus élevée ; sa hauteur décroît progressivement en direction des extrémités nord et sud. Dans sa section nord, le talus a été partiellement nivelé, à une date indéterminée, pour les besoins de l'agriculture et ne subsiste qu'à l'état de trace. Le tracé originel peut néanmoins être aisément restitué grâce au cadastre napoléonien. Dans le prolongement du talus, à l'extrémité nord du plateau, une butte artificielle supporte la métairie actuelle. De forme ovale, elle est placée en bordure et parallèlement au versant. Elle devait protéger l'accès au plateau en formant, dans l'espace laissé libre avec l'extrémité du talus, une sorte de porte rentrante.

Dans son état actuel, le fossé, partiellement comblé et utilisé comme chemin, mesure 2 m de profondeur pour 20 m de large en moyenne (fig. 4). Une tranchée ouverte, en 1997, dans sa partie centrale (SH01) a permis de connaître sa forme d'origine et de préciser le processus de comblement. Le creusement a profondément entaillé le substrat argilo-limoneux et présente un fond plat assez régulier et des parois en fort pendage. Ses dimensions peuvent ainsi être restituées : largeur à l'ouverture : 19,5 m, largeur au fond : 16 m, profondeur : 3,40 m. Le comblement est constitué d'une couche argilo-sableuse à passées bleues, issue du ravinement du talus.

### Le plateau d'Esbérous

La situation est beaucoup moins claire en ce qui concerne l'éperon d'Esbérous. En effet, différents réaménagements ont pu modifier la topographie primitive du site. Il s'agit tout d'abord du château actuel et de ses dépendances qui occupent l'extrémité ouest du plateau. Plus récemment, l'aménagement, au début du siècle, d'un tronçon de la voie ferrée Eauze-Nérac a pu engendrer d'importantes perturbations. La tranchée de construction, encore nettement visible, traverse le plateau de Hingat et se dirige vers le nord en passant à 300 m à l'ouest du château actuel (fig. 5).

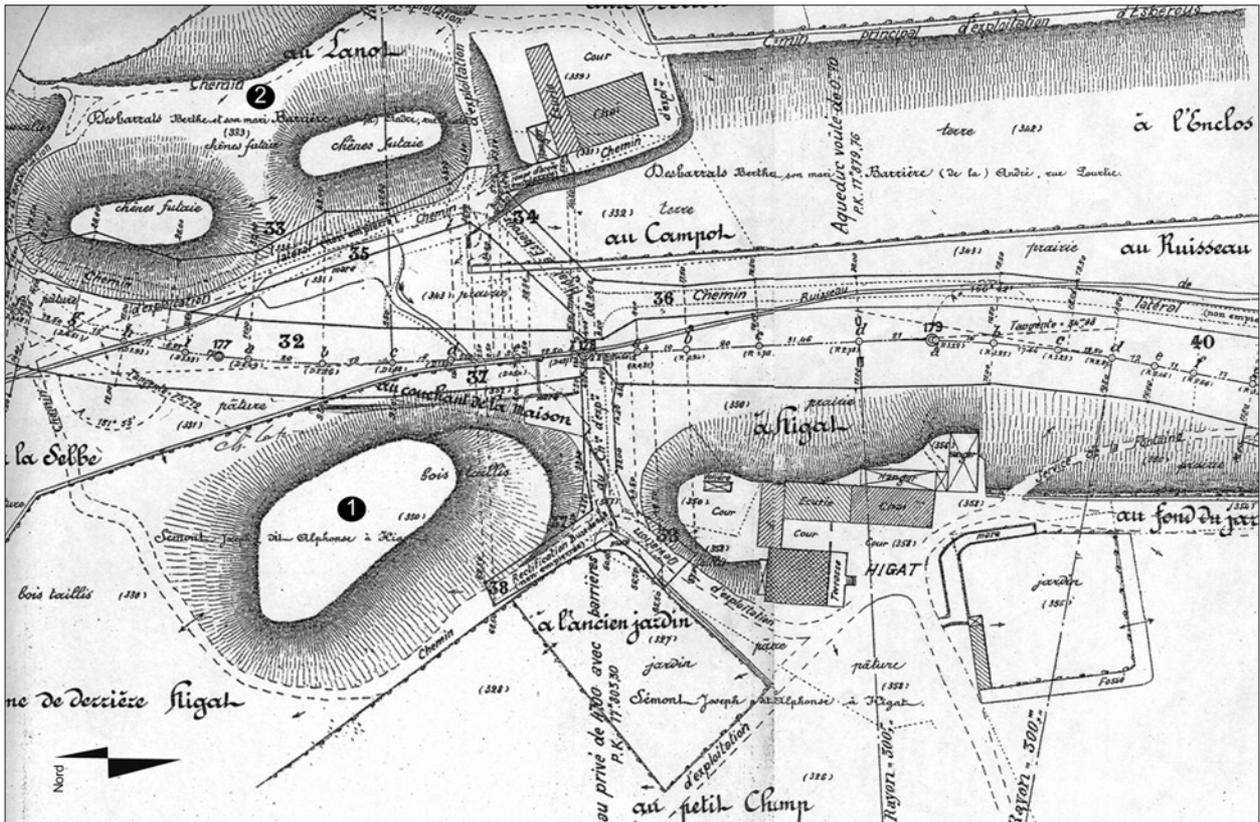


FIG. 5. PLAN DES TRAVAUX prévus pour la construction de la voie ferrée Eauze-Nérac (vers 1910, les numéros renvoient à la fig. 2).

Malgré tout, les observations faites sur le terrain, l'examen attentif des matrices cadastrales mais aussi et surtout le relevé topographique permettent de penser que le site était à l'origine protégé par des éléments de défense artificiels.

Les pentes naturelles nord et est du plateau d'Esbérous ont été retaillées afin d'accentuer le dénivelé. Toutefois contrairement à celui de Higat, le promontoire d'Esbérous est raccordé au plateau principal par une étroite langue de terre de moins de 40 m de long. Seul ce secteur a fait l'objet d'un aménagement défensif. Deux buttes successives, parallèles à l'axe du plateau, forment un double barrage sur l'étroite crête séparant les vallées de la Gélise et du ruisseau de Higat (fig. 2, n° 2 et fig. 6-7). Ces structures correspondent à de puissants talus de forme ovalaire. La butte a conservé à sa base la trace d'un fossé périphérique, de 6 m de large en moyenne, bien visible à l'ouest et au nord. Elle atteint 10 m de haut et la plate-forme sommitale mesure 40 m de long pour 12 m de large en moyenne. La structure ouest culmine à 8 m au dessus de la crête et présente une partie sommitale aplanie de 32 m de long pour 12 m de large. La dépression intermédiaire peut être interprétée comme un fossé. La défense est renforcée coté nord par une succession de deux terrasses aménagées à flanc de coteau, communiquant par un chemin en zig-zag avec la pente nord de l'oppidum et la vallée de la Gélise. Au niveau de la terrasse supérieure le chemin donne accès au sommet de la butte ouest en entaillant son flanc nord. Ce dispositif particulièrement élaboré offre donc l'avantage de protéger le plateau d'Esbérous mais également les zones situées au pied de l'*oppidum*. Ce système permet également de contrôler l'accès au site par le chemin en zig-zag.

À ces buttes répond symétriquement, de l'autre coté du vallon du ruisseau de Higat, un vaste relief indistinct, peut-être nivelé à l'époque moderne, établi en bordure du plateau de Larouzotte (fig. 2, n° 1). Il forme avec la butte située à l'extrémité nord de Higat, une sorte de verrou d'accès au plateau d'Esbérous. La route actuelle reprend probablement cet axe de circulation qui devait traverser le vallon puis remonter vers l'oppidum à flanc de coteau.

Le système défensif du site apparaît beaucoup plus complexe que ne le laissaient entrevoir les descriptions anciennes. Il combine le principe de l'éperon barré pour chacun des deux promontoires et des défenses auxiliaires protégeant les points névralgiques, en particulier les accès.

L'éperon barré répond à un type conventionnel durant toute la Protohistoire. Néanmoins, le site d'Esbérous s'éloigne nettement des fortifications antérieures par l'importance et la complexité des travaux de castramétation ainsi que par l'ampleur de la superficie couverte. Des rapprochements peuvent être faits avec certaines fortifications du domaine continental et, en particulier, celles de type Belge ou Fécamp<sup>11</sup>. Plusieurs autres dispositifs défensifs contemporains ou partiellement contemporains se rattachent à ce modèle dans le Gers et ses marges<sup>12</sup> : Le Castéra à Aire-sur-l'Adour (3,5 ha), La Sioutat à Roquelaure (6 ha), Saint-Jean-de-Castex à Vic-Fezensac (2 ha) (Cantet, 1975) et Sos (16 ha)<sup>13</sup>.

Une des originalités du dispositif réside dans l'adoption de deux bastions successifs, au lieu d'un talus perpendiculaire au plateau, pour barrer l'éperon d'Esbérous. Ceci explique que ces buttes aient pendant longtemps été considérées comme des mottes médiévales. Or, comme nous l'avons montré, ce ne sont pas des structures indépendantes. Elles font partie intégrante du système de fortification de l'éperon d'Esbérous. On doit également ajouter qu'aucune source médiévale ne mentionne de site castral antérieurement au château actuel (ancienne maison-forte) datable au plus tôt du XV<sup>e</sup> siècle. De même, aucun mobilier médiéval ne provient de ce secteur ou du plateau. Le recours à des buttes dans les fortifications protohistoriques de la région n'est pas inconnu<sup>14</sup>. Dans certains cas, des reliefs artificiels sont placés aux environs immédiats des sites et ont probablement servi de postes de guet (La Castéra à Gamarde, Saint-Savin à Larrivière, Landes). Mais, la plupart du temps, ces aménagements ont pour fonction principale de protéger ou de renforcer la défense des accès. Les bastions d'Esbérous combinent ces deux fonctions à celle de défense frontale.

Au bilan, malgré les incertitudes, l'organisation du système de fortification peut désormais être mieux cernée. Insistons, tout d'abord, sur le fait que l'ensemble des aménagements observés fait partie d'un même complexe défensif visant à protéger, dès l'origine, les deux plateaux. Mais la présence du vallon du ruisseau de Higat a obligé

11. BUCHSENCHÜTZ 1984, p. 227 ; FICHTL 2000, p. 47.

12. GARDES 2009, p. 49-50.

13. LAMBERT 1991.

14. GARDES 2009, p. 52.

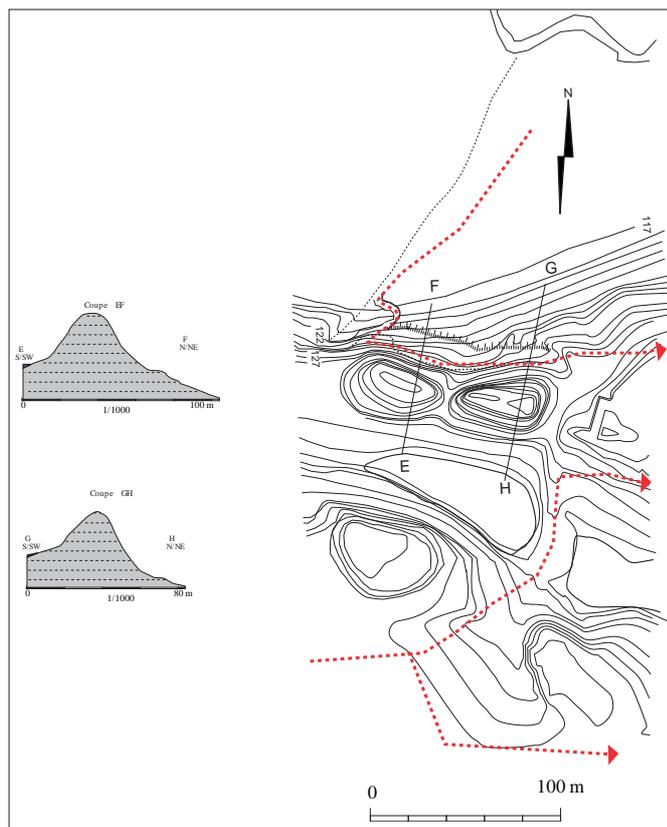


FIG. 6. PLAN DES TALUS défendant l'éperon d'Esbérous et accès supposés (cf. fig. 2 n° 1-2). DAO D. Duda, L. Cordier.

les concepteurs à adopter un dispositif original, la zone intermédiaire étant contrôlée par les talus de barrage d'Esbérous et les buttes situées en vis-à-vis, à l'extrémité de la levée de Higat. C'est précisément dans ce secteur que deux des accès au site, probablement les plus importants, semblent avoir été ménagés.

La chronologie du système défensif peut être envisagée grâce à quelques indices récupérés depuis 1996. Ainsi quelques tessons ont été découverts dans la partie inférieure du comblement du fossé du talus de Higat. Il s'agit de deux bords à gorge interne, d'époque gallo-romaine, d'un fragment d'amphore italique et d'un tesson de facture protohistorique. D'autre part, les travaux de restauration de la métairie de Higat, établie sur la butte prolongeant le talus au nord, ont entraîné la mise au jour d'un lot conséquent de fragments d'amphores italiques. Enfin, rappelons que des tessons d'amphore du même type proviennent des environs immédiats des bastions fermant l'éperon d'Esbérous. Ainsi, même si des doutes subsistent encore, l'attribution des structures défensives à la fin de l'Âge du Fer nous semble aujourd'hui la plus plausible.

## L'habitat et son évolution : l'apport des recherches récentes (1996-1998)

L'étude de l'habitat constituait le second volet de notre problématique. Elle a été approfondie grâce à une prospection méthodique, des sondages menés en 1996-1997 et surtout une fouille de sauvetage réalisée en 1998 (fig. 8).

### *Les phases d'occupation*

Au cours de ces recherches, deux grandes phases d'occupation ont pu être clairement identifiées<sup>15</sup>.

#### *Phase pré-augustéenne*

Un abondant mobilier, découvert en prospection, témoignait d'une phase d'occupation intense des lieux aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère. Des recherches plus poussées ont permis de confirmer ce diagnostic et de mieux appréhender les modalités concrètes de l'occupation.

15. Quelques pièces de mobilier attestent l'existence d'une occupation du Néolithique/Bronze (matériel lithique et haches polies) et du premier Âge du Fer. Mais ces périodes n'ont jusqu'à présent pas été reconnues en contexte.



FIG. 7. LES DEUX TALUS DÉFENSIFS du plateau d'Esbérus vus du sud (cf. fig. 2 n° 2). Cliché Ph. Gardes.

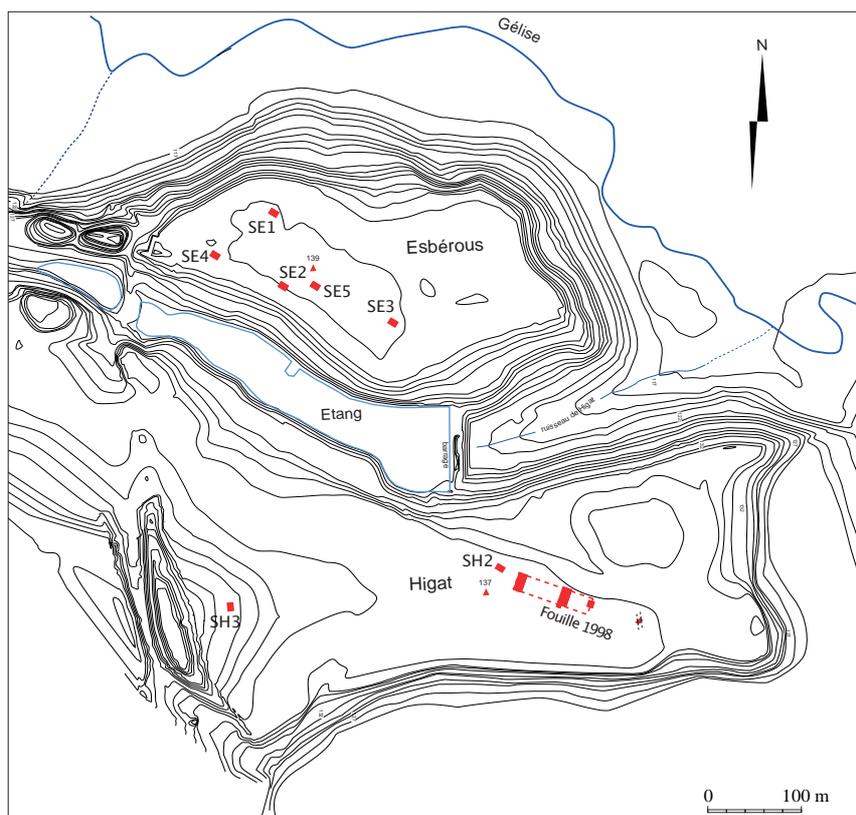


FIG. 8. LOCALISATION DES SONDAGES (1996-1997) et de la fouille (1998). DAO Ph. Gardes.

### Le plateau d'Esbérous

Les prospections réalisées en 1996 et 1997 ont permis de repérer plusieurs zones de concentration de matériel, postérieurement contrôlées au moyen de sondages. Ce type de reconnaissance ponctuelle s'est révélé utile pour affiner la chronologie d'occupation, mais il est évidemment peu adapté à une étude spatiale de l'habitat. Néanmoins, les différentes structures identifiées revêtent un indéniable intérêt.

Des aires de circulation ont été révélées par trois sondages réalisés sur la bordure sud du plateau (fig. 9, fig. 10). Elles présentent une structure similaire constituée d'un lit de terre compactée, riche en petits cailloux roulés, quelquefois mêlé de fragments d'amphore ou de céramique. Dans deux cas, leur association avec un ou plusieurs trous de poteaux permet de penser à des sols d'habitat (SE02, SE05). Un lambeau de sol défini par des tessons de céramique à plat et un foyer ont également été observés dans la coupe d'un sillon. La structure de combustion apparaît circulaire (1 m de diamètre environ) et repose sur un radier de gros tessons, issus d'un épaulement et du col d'une même amphore de type Dr. 1A.

Deux trous de poteaux ont été identifiés au cours des sondages. Il s'agit dans un cas d'une dépression de 0,30 m de diamètre pour 0,15 à 0,20 m de profondeur remplie de gros blocs de torchis, vestiges probables d'une paroi de clayonnage. Un autre trou de poteau correspond à un orifice de 0,14 m de diamètre, conservé dans la masse d'une sole de terre cuite.

La seule fosse découverte correspond à un creusement, peu profond (0,10 à 0,20 m), de 1,70 m de long sur 0,80 m de large. Son remplissage était constitué de blocs de torchis et de gros galets rubéfiés.

Ces sondages permettent d'attribuer l'occupation du secteur sud du plateau à un habitat relativement dense. Il est évidemment impossible de se prononcer sur la structure et la répartition des unités d'habitation. En revanche, l'ensemble des informations recueillies permet d'évoquer des installations sur poteaux porteurs et parois de clayonnage.

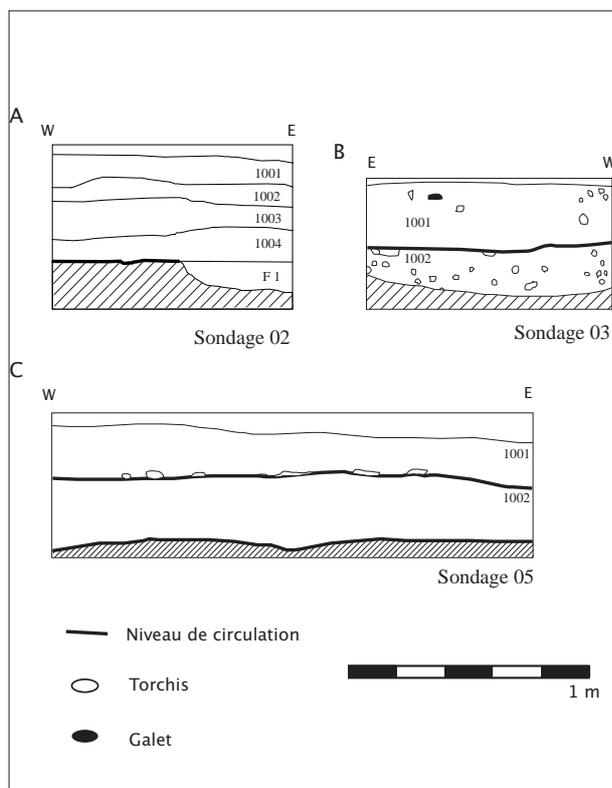


FIG. 9. ESBÉROUS : COUPE DES SONDRAGES SE02 (A), SE03 (B) et SE05 (C).  
DAO Ph. Gardes.



FIG. 10. ESBÉROUS, SONDRAGE SE05.  
Cliché Ph. Gardes.

### Le plateau de Higat

Le plateau de Higat a fait l'objet de sondages en 1997<sup>16</sup> et d'une fouille de sauvetage en 1998 dans sa zone médiane.

#### - La zone centrale : le sondage SH02

Un sondage réalisé dans la zone centrale du plateau en 1997 a révélé la présence d'une structure à plat. Elle correspond à un dense épandage de matériel établi sur deux niveaux (0,5 à 0,15 m d'ép.). Il semble que les vestiges découverts appartiennent à un aménagement quadrangulaire, d'au moins 2,20 sur 2,30 m (fig. 11).

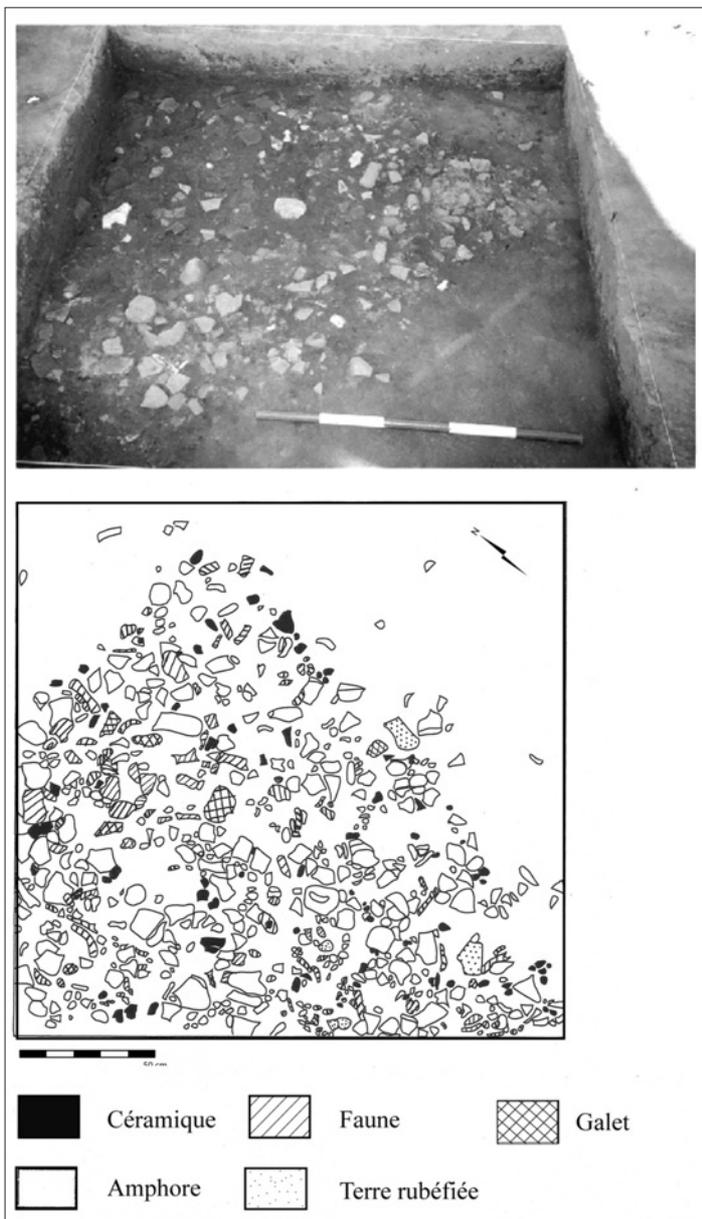


FIG. 11. HIGAT, SONDAGE SH02 : radier de sol. DAO Ph. Gardes.

Le niveau supérieur a en grande partie été emporté par les labours. Seul subsiste le premier état d'une structure, légèrement surcreusée, constituée d'un assemblage de galets, quelquefois rubéfiés, de fragments de terre cuite, et surtout de près de 1000 tessons. Il s'agit principalement de panses d'amphores et secondairement de céramique commune. Les fragments étaient posés à plat sur au moins deux niveaux. La céramique est apparue très fragmentée et les tessons d'amphores souvent très usés. De nombreux os de faune, en très mauvais état, piégés entre les tessons, ont également été récupérés.

Ce dispositif semble appartenir à au moins deux états d'un sol d'habitat, jouant un rôle de vide sanitaire. Des aménagements similaires sont connus dans la région, à Toulouse, Auch (Mathalin), Bordeaux (La France) ou Lacoste (Moliets-et-Villemartin).

#### - La zone centrale-sud

Une fouille de sauvetage réalisée en 1998 a permis la reconnaissance d'une zone habitée, située en bordure sud du plateau. Après décapage de la terre arable la fouille n'a concerné que les concentrations apparues en surface (fig. 12).

#### - Le fossé palissadé

Une anomalie linéaire apparaissant en gris dans le sable jaune a été contrôlée au moyen d'un sondage mécanique en marge de la zone décapée. Il s'agit en réalité d'un fossé orienté

16. Le sondage SH3, réalisé à quelques mètres à l'arrière de la levée de terre, n'a donné aucun résultat, le substrat sableux apparaissant directement sous le niveau de labour.

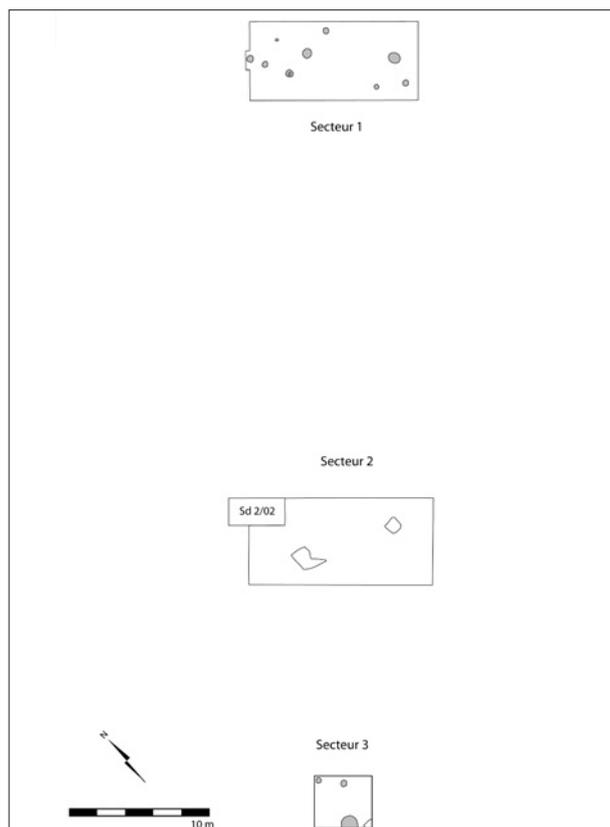


FIG. 12. PLAN GÉNÉRAL de la fouille 1998. DAO Ph. Gardes.

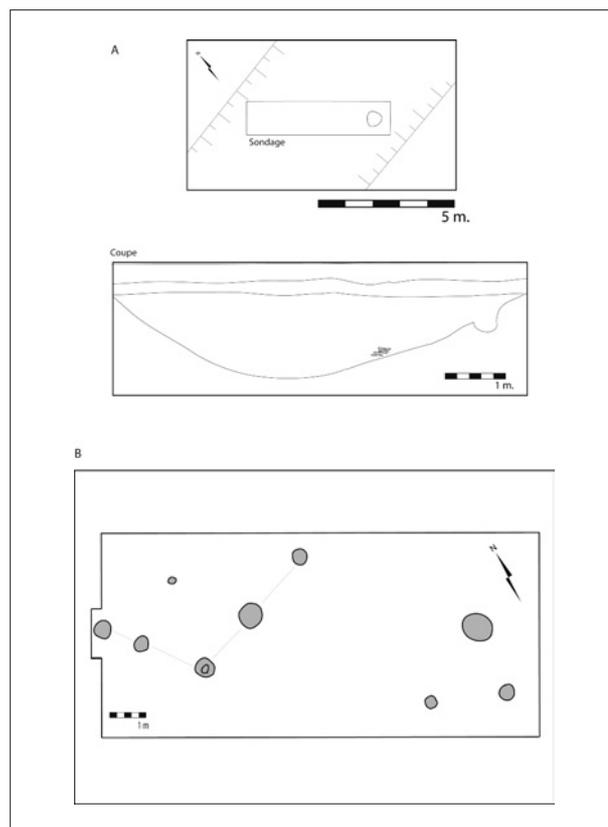


FIG. 13. HIGAT, FOUILLE 1998 : A. Fossé, plan et coupe, B. plan des trous de poteaux reconnus dans le secteur 1. DAO Ph. Gardes.

est-ouest (fig. 13 A). Il a été creusé dans le substrat et présente un profil en U avec des parois en faible pendage. Sa largeur peut être estimée à 6 m environ et sa profondeur maximum à 1,60-1,70 m au centre. Le comblement est constitué d'un sédiment assez homogène gris foncé contenant de très nombreux charbons, des nodules de terre cuite et une grande quantité de matériel très fragmenté, surtout céramique. Côté nord, deux trous de poteaux, dont l'un observé en coupe, ont été aménagés dans sa partie supérieure. Le trou de poteau dégagé dans le sondage mesure 0,35 m de diamètre pour 0,40 m de profondeur.

La destination de cette structure est difficile à établir. Ses dimensions et la présence de poteaux suivant la bordure intérieure sont incompatibles *a priori* avec une fonction de limite parcellaire ou de drainage. Elle pourrait, en revanche, appartenir à un enclos palissadé.

La nature du comblement et le mobilier recueilli laissent penser à une obturation étalée dans le temps. Un tesson de sigillée de Montans nous conduit à situer la dernière étape de ce processus au début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Il est pour l'instant difficile de poursuivre plus avant l'interprétation étant donné la faible extension de la fouille et la destruction partielle de la structure lors des travaux d'aménagement de la voie ferrée.

#### - Une zone d'habitat

Dans l'ensemble de la zone traitée, un niveau gris clair, homogène, est apparu immédiatement au-dessus du substrat. Il est situé à une altitude constante, comprise entre 0,35 et 0,40 m avec une épaisseur moyenne de 0,07 à 0,10 m. Une zone de 8 m<sup>2</sup> a fait l'objet d'une fouille fine, avec relevé et cotation systématique. Ce travail a permis d'affiner la stratigraphie et de mettre en évidence un niveau archéologique en place, directement assis sur le substrat. La couche est constituée d'une nappe de matériel à plat, formant un semis assez régulier. L'essentiel est constitué de tessons d'amphores et surtout de céramique commune, très fragmentés. Plusieurs gros fragments sont apparus écrasés en place. Néanmoins, peu de recollages ont pu être effectués. Ce niveau est surmonté d'une couche plus hétérogène,

riche en tessons très fragmentés et usés. La plupart des fragments sont en position oblique. Le matériel des deux niveaux est très homogène et des vases ont partiellement été remontés à partir de tessons issus des deux contextes. Ceci amène à penser que l'on est en présence d'un seul niveau, postérieurement perturbé en surface par les travaux agricoles. Étant donné ces caractéristiques, ce niveau pourrait être interprété comme une aire de circulation, sans plus de précision.

#### - Des constructions sur poteaux porteurs

Une série de douze creusements a été identifiée. Les trous de poteaux apparus dans le substrat ont été tronqués en surface par les labours, ce qui explique l'absence d'éléments de calage. Leur repérage a été rendu difficile par la nature sableuse de l'encaissant et du comblement.

Il ne semble pas avoir existé de décalages chronologiques sensibles dans le creusement des trous de poteau. En effet, ils ne se recoupent jamais et apparaissent assez régulièrement répartis au moins dans le secteur nord (1). Dans cette zone une série de 6 trous de poteaux pourrait, sous toutes réserves, appartenir à un angle de bâtiment angulaire, grossièrement orienté selon les points cardinaux (fig. 13B). Dans ce cas de figure, la construction mesurerait au minimum 4 x 3 m avec un entrecolonnement de 1 à 1,70 m.

Dans le secteur sud, trois trous de poteaux repérés semblent également constituer une partie de l'ossature d'un bâtiment angulaire. Les caractéristiques d'un des creusements suggèrent une fonction d'assise d'un puissant poteau, probablement central ou appartenant au système de support médian. Dans cette hypothèse, les trous de poteaux périphériques pourraient correspondre à la façade nord d'une construction, semble-t-il orientée selon le même axe que la structure du secteur nord. À cette construction est associé un sol aménagé, dont seul un lambeau de moins d'1 m<sup>2</sup> était conservé. Ce niveau repose sur un remblai de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur. Il est constitué d'un assemblage de petits galets et de tessons d'amphore épais de 3 à 5 cm.

Ces structures appartiennent sans conteste à un habitat, constitué d'au moins deux constructions sur poteaux porteurs. Le mauvais état de conservation des niveaux archéologiques et l'extension réduite de la fouille empêchent toutefois de se faire une idée plus précise de son organisation interne.

#### Le mobilier

Le matériel recueilli au cours des différentes campagnes est très abondant. Il présente une grande homogénéité et peut donc être traité conjointement.

#### - La céramique

Plus de 10000 fragments de céramique ont été collectés sur le site depuis 1996, mais seuls les lots issus de la fouille de 1998 peuvent faire l'objet d'une étude de synthèse<sup>17</sup>.

#### + La céramique tournée indigène

Un comptage portant sur le mobilier des niveaux 2002 et 2003 permet de situer la part de la céramique tournée régionale à environ 50 % du nombre total d'individus. Par cette expression nous entendons une production caractérisée par une grande qualité des pâtes, à dominante grise, une cuisson en mode B et un répertoire de formes d'inspiration continentale. Concrètement, plusieurs groupes peuvent être distingués. Une première série, nettement prédominante, est caractérisée par des pâtes rosées, homogènes et épurées, seulement parsemées d'un dégraissant de calcaire et mica fin. Viennent ensuite des pâtes grises de même texture et témoignant d'une même maîtrise technique. Ces deux séries présentent un engobe superficiel, mat ou moins souvent satiné, dont la teinte varie du gris clair au gris foncé. À ce lot s'ajoutent des vases techniquement proches mais dépourvus d'engobe. Enfin, un dernier ensemble comprend des pâtes rosées à couverte gris foncé, obtenue par cuisson différentielle.

Le registre des formes est nettement dominé par les écuelles à bord rentrant (fig. 14, n° 1-3, fig. 15, n° 1-3, 6-9, fig. 16A, n° 1-2). Ces récipients sont en général assez peu profonds. Les fonds sont exclusivement plats ou légèrement surélevés. La plupart des lèvres possèdent un bourrelet intérieur bien marqué mais on remarque également des exemplaires à lèvre biseautée ou légèrement épaissie. La plupart de ces vases sont de grande taille avec des diamètres

17. Sont exclus les mobiliers issus de la prospection mais aussi des sondages d'Esbérous en raison du faible nombre de tessons collectés.

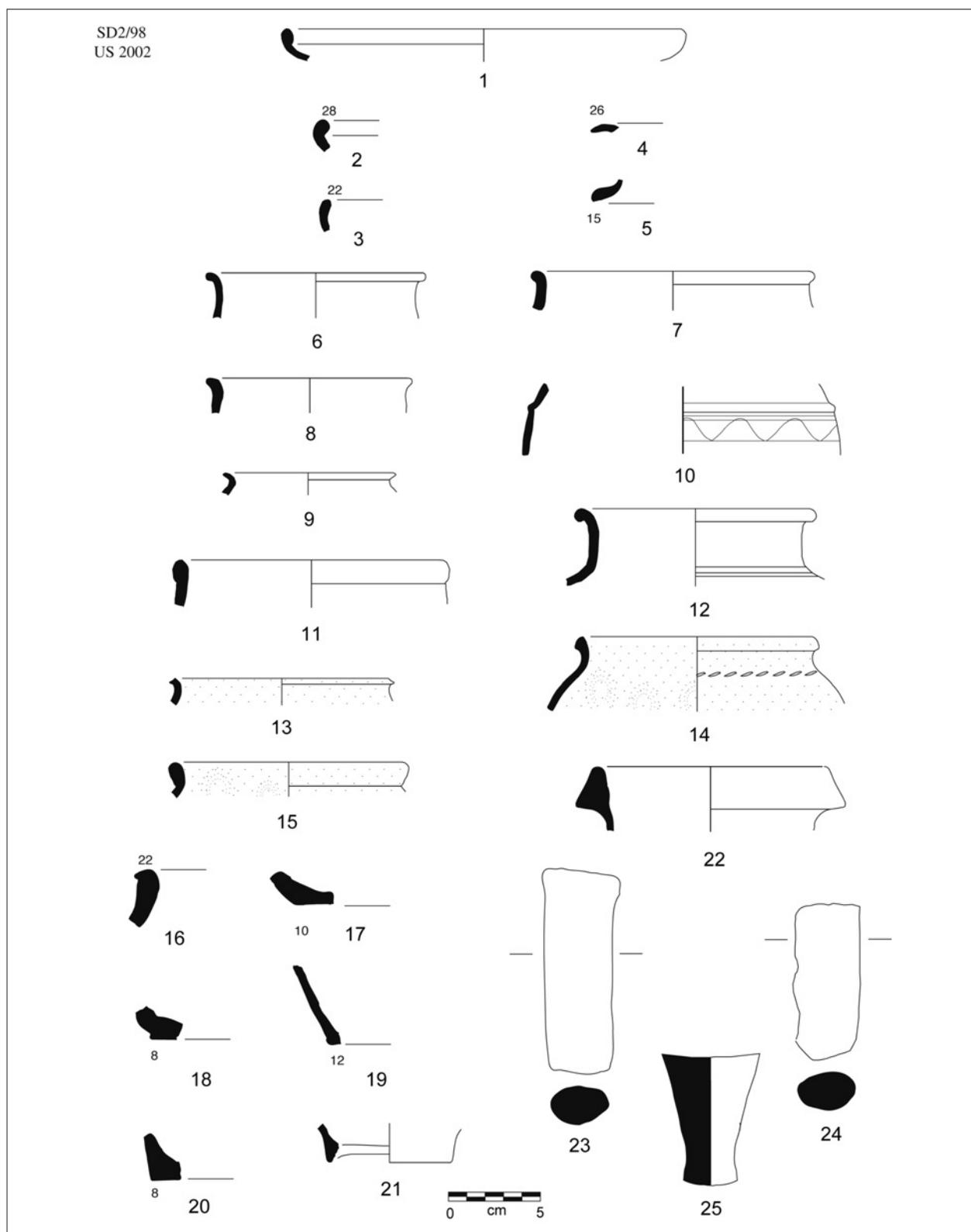


FIG. 14. MOBILIER CÉRAMIQUE de l'Us 2002. DAO Ph. Gardes.

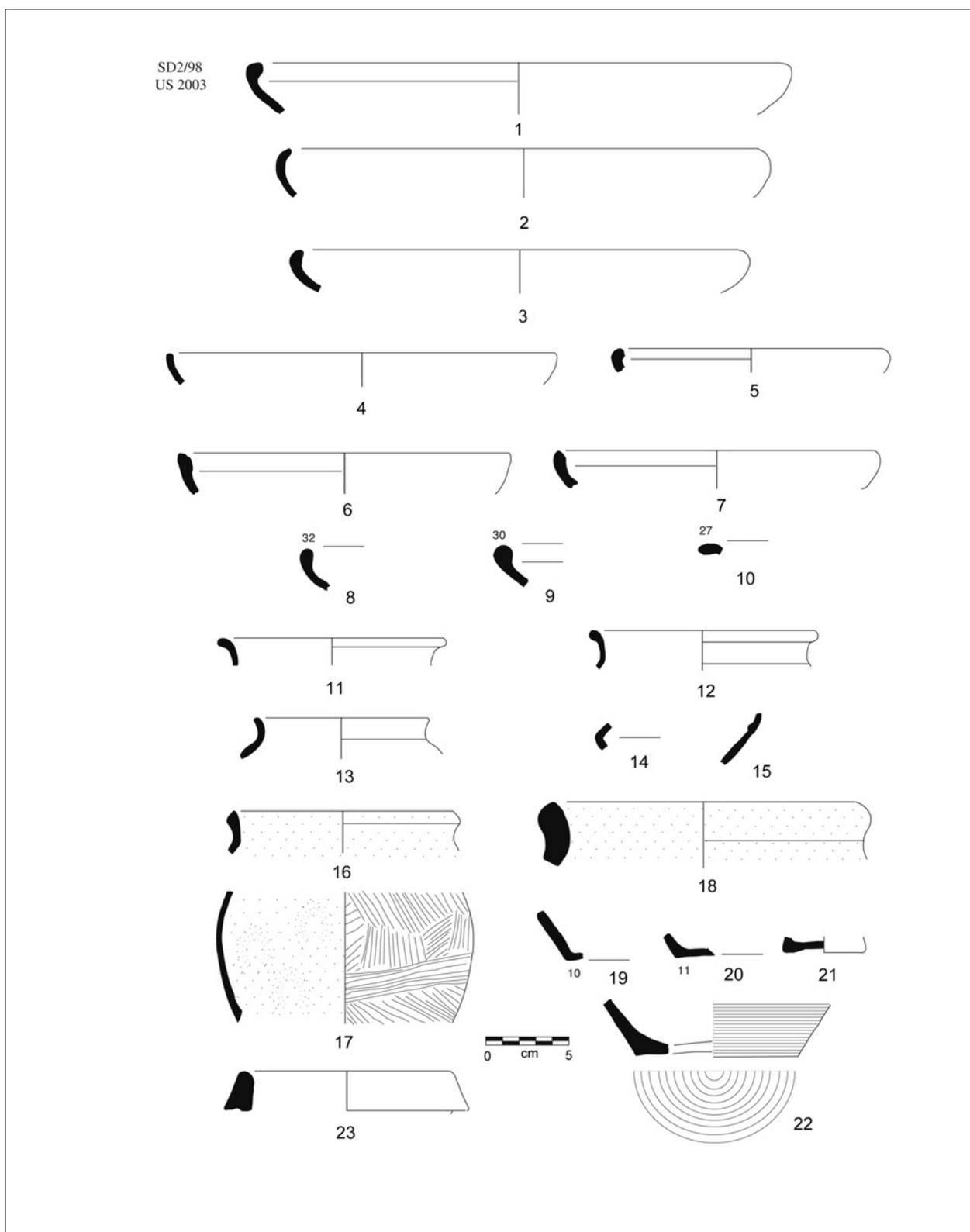


FIG. 15. MOBILIER CÉRAMIQUE de l'Us 2003. DAO Ph. Gardes.

oscillant entre 28 et 38 cm (moyenne : 31 cm).

Les autres formes ouvertes apparaissent en quantité négligeable. Quelques fragments attestent la présence de jattes carénées (fig. 15, n° 14), proches, semble-t-il, des séries garonnaises<sup>18</sup>. Des imitations de céramique à vernis noir, Lamb. A27 (fig. 15, n° 4) et A36 (fig. 14, n° 4, fig. 15, n° 10) uniquement, doivent également être signalées. Ces productions, largement répandues en Gaule interne, sont typiques de la fin du II<sup>e</sup> et de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>19</sup>.

Les vases fermés sont essentiellement représentés par des pots ovoïdes. Deux types de bords coexistent : haut col sub-vertical (fig. 19, n° 6-8, fig. 15, n° 11-12) et col court divergent (fig. 14, n° 9, fig. 15, n° 13). Les premiers présentent un diamètre à l'ouverture plus important que celui des seconds. Dans les deux cas la jonction avec la panse est marquée par une inflexion. Les panses semblent majoritairement globulaires mais des fragments isolés prouvent l'existence de grands vases à carène médiane. Les décors sont peu fréquents et limités à des baguettes demi-rondes placées dans la partie supérieure de la panse (fig. 16A, n° 7). Un seul fragment porte un décor de ligne ondulée, réalisée au brunissoir, et associée à une baguette (fig. 14, n° 10). Cette faible présence des motifs au brunissoir pourrait s'expliquer par les mauvaises conditions de conservation de la céramique.

Des tessons isolés trahissent la présence d'autres formes. Il s'agit tout d'abord de vases balustres, attestés par une série de pieds caractéristiques (fig. 14, n° 21, fig. 15, n° 21). Un fragment de fond plat appartient également à un *dolium* (fig. 14, n° 18).

Les caractères techniques de la production, qualité et diversité des pâtes, se retrouvent sur la plupart des sites pré-augustéens de la région (Auch, Lectoure, Touget). Quant au répertoire de formes, il présente de fortes affinités avec les autres séries gersoises, et au-delà avec la région toulousaine. Ces parallèles permettent de dater ces productions de la fin du II<sup>e</sup> et de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

#### + La céramique tournée semi-fine

La céramique tournée semi-fine n'occupe qu'une place secondaire dans le catalogue (entre 10 et 12 % du total). Ces productions sont relativement homogènes avec des pâtes poreuses, chargées en dégraissant (sable et calcaire) fin à moyen. Les teintes sont le plus souvent à dominante grise mais des pâtes beiges ou rosées sont également présentes. Les parois sont souvent brutes de tournage ; ce qui leur donne un aspect rugueux. La totalité de la production a été cuite en mode B.

La plupart des fragments appartiennent à des vases ovoïdes dont la typologie est proche de la céramique tournée indigène. L'épaississement des lèvres confère toutefois une certaine originalité à la série (fig. 14, n° 11-12). Les décors se résument à des baguettes ou à des rainures situées à la base du col (fig. 14, n° 12, fig. 15, n° 15). Plusieurs couvercles se rangent également dans cette catégorie (fig. 14, n° 5). Il s'agit d'exemplaires tronconiques à lèvre plano-convexe. À signaler également un bord de gobelet à panse probablement tronconique (fig. 15, 4). Cette forme est bien connue dans les séries garonnaises à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>20</sup>.

Longtemps considéré comme d'époque romaine, ce type de céramique commence seulement à être identifié dans des contextes pré-augustéens. À Auch et Lectoure, ces productions apparaissent en proportion analogues dans des niveaux datés de la fin du II<sup>e</sup> et de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

#### + La céramique non tournée

La céramique modelée se situe nettement en retrait par rapport aux productions tournées, avec seulement 30 % environ du total. Les pâtes grossières, mêlées d'un dégraissant moyen à épais (feldspath et calcaire) mais peu dense, coexistent avec des pâtes plus fines, souvent fumigées ou rosées. Les aspects de surface correspondent le plus souvent à une simple régularisation ou à un lissage ébauché. Quelques rares fragments ont fait l'objet d'un lissage soigné. La totalité de la production témoigne d'une cuisson, quelquefois mal maîtrisée (vacuoles, anomalies chromatiques), réalisée en mode B.

Les formes ouvertes sont très rares. Elles correspondent exclusivement à des écuelles à bord rentrant, dont le

18. FOUET 1970, p. 6 ; SIREIX, BOUDET 1986, p. 52-53.

19. PASSELAC 2007 ; SANIAL, VAGINAY, VALETTE 1983.

20. FOUET 1970, p. 27 ; SIREIX, BOUDET 1986, p. 51-52.

bourrelet intérieur est en général bien marqué (fig. 15, n° 5). Il s'agit de formes profondes et de faible diamètre à l'ouverture, héritières semble-t-il des productions du début du deuxième Âge du Fer.

Les pots constituent l'essentiel du registre typologique. Les cols ont souvent été régularisés au tour. Ce sont des vases à panse globulaire et col nettement marqué. Les lèvres se rattachent à différents types : épaissies (fig. 14, n° 15, fig. 16A, n° 9), triangulaires ou équarries (fig. 14, n° 13-14, fig. 15, n° 16, fig. 16A, n° 11) et moins fréquemment biseautées (fig. 16A, n° 8, 10). Ces pots sont en général dépourvus de décors à l'exception de motifs horizontaux disposés à la jonction panse-col. Ils correspondent souvent à de courtes incisions obliques. Les panses sont parfois agrémentées de peignages (fig. 15, n° 17). La présence fréquente de suie à l'extérieur et, moins fréquemment, à l'intérieur des parois témoigne de la fonction strictement culinaire de ces récipients.

Les *dolia* ou vases de stockage sont également bien représentés. La série est dominée par de grandes jarres, dont le diamètre d'ouverture est compris entre 22 et 26 cm (fig. 14, n° 16, fig. 15, n° 18, fig. 16A, n° 12). Des pots de moins grande envergure, à parois épaisses, peuvent également être considérés comme des vases à provision. Les bords sont soit convergents, soit, moins souvent, épaissis et repliés vers l'extérieur. Ces vases correspondent à un type conventionnel dans la région garonnaise.

#### + La céramique fine importée

La céramique fine importée n'est représentée que par quelques tessons de céramique italique à vernis noir, dont seule une poignée a été découverte en contexte. Les fragments appartenant à la campanienne A présentent un vernis fortement altéré, voire dans certains cas complètement effacé, par les agents naturels. Étant donné la taille des fragments, il est impossible de leur assigner une quelconque attribution typologique. On doit donc se contenter d'une chronologie relativement lâche, correspondant à la période de diffusion de ce type de production en Aquitaine, à savoir la seconde moitié du II<sup>e</sup> et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

Parmi les quatre fragments de campanienne B-oidé, seuls un fond de *pyxis* CAMP-B 3 et un pied de plat (Lamb. 5 ou 7 ?) ont pu être identifiés.

Cette série appelle peu de commentaires. Si elle est présente dès la fin du II<sup>e</sup> siècle (Bordeaux, La France), la campanienne B et ses dérivés semblent se développer surtout à partir du deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère dans la région (Saint-Jean-de-Castex, Roquelaure, Auch). Ces données concordent avec nos observations pour situer ce lot postérieurement aux années 80/70 avant notre ère.

#### + Les amphores

La prospection a révélé d'importantes quantités de fragments d'amphores, appartenant aux différents types représentés sur les sites évoluant du II<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (gréco-italique, Dr. 1A et Dr. 1B). Mais seuls 500 fragments ont été découverts en contexte. Il s'agit essentiellement de types italiques ; quelques fragments de Léétanienne 1 et de Pascual 1 doivent être considérés comme intrusifs.

Quatorze bords déterminables et plusieurs à lèvre partielle ont été répertoriés. Onze correspondent à des Dr. 1A (fig. 14, n° 22, fig. 15, n° 23, fig. 16A, n° 14) et trois à des Dr. 1B (fig. 16A, n° 13) selon les critères typologiques en vigueur.

Seulement 10 fragments d'épaulement ont un intérêt typologique (GATEAU, 1990, p. 170). Ils sont pour la plupart massifs et présentent une jonction avec la panse marquée par un angle vif. On peut donc les rapprocher d'amphores Dr. 1B ou Dr. 1A de grande taille. Seul un exemplaire à angle arrondi se rattache assurément à une amphore Dr. 1A.

Parmi la vingtaine de fragments d'anses exhumées, on note une relative prédominance des types plats et massifs. Les anses verticales ou sub-verticales, effilées et de section ovale (fig. 14, n° 23-24) sont plus faiblement représentées. Il semble que les deux types d'anses correspondent respectivement à des amphores Dr. 1B et Dr. 1A.

Six pieds et dix fragments ont été découverts en contexte. Deux sont à ranger dans la catégorie des pieds à bouton (fig. 14, n° 25) ; le troisième est de type tronconique. Ces supports se rattachent tous au type Dr. 1A. En revanche, plusieurs fragments, tronconiques et massifs, sont à rapprocher d'amphores Dr. 1B ou 1C.

Étant donné le faible nombre de fragments d'intérêt typologique, on ne peut que retenir une fourchette chronologique assez lâche pour ce lot : fin II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère. La présence d'amphores Dr. 1B oblige, toutefois, à opter pour une datation basse à l'intérieur de ce cadre. Néanmoins, l'absence de fragments d'amphores Pascual 1, abondants dans le niveau supérieur, permet, avec les réserves qu'impose l'utilisation de l'argument *a silentio*, de situer cet ensemble antérieurement au dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

- Le mobilier métallique

+ Les fibules

Trois fragments de fibules ont été découverts dans la partie inférieure du sol d'amphores révélé par le sondage SH02. Il s'agit de modèles de schéma La Tène II et La Tène III en bronze. Un ardillon provient également de la zone fouillée en 1998.

Une fibule brisée et tordue appartient au type Feugère 1b1 (fig. 16B, n° 1). Le ressort manque. L'arc, cintré et filiforme, s'incurve nettement pour former le porte-ardillon. Le retour du pied et l'attache sont ornés d'un bulbe. La forme de cette pièce rappelle d'autres exemplaires régionaux datés de la fin du II<sup>e</sup> ou de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Moliets-et-Villemartin, Vieille-Toulouse, Toulouse, Estarac et Saint-Roch, Auterive, Saint-Orens). Le décor de globules est attesté sur ce type de fibule dès La Tène II en Gaule interne. Il est présent sur des pièces plus tardives dans la région (Moliets-et-Villemartin).

Un autre exemplaire cassé au niveau du ressort et tordue (fig. 16B, n° 2). Il s'agit d'un modèle à long ressort bilatéral, comptant à l'origine probablement 18 spires. Il se rapproche du type d'Ornavasso (1b1 de Feugère). Malgré la déformation, on peut observer un arc tendu et filiforme s'infléchissant pour former un pied bien marqué. Ce dernier est attaché à l'arc par une bague décorée de trois rainures. Ce type de fibule est peu répandu dans la région. L'exemplaire, bien conservé et encore inédit, du site voisin de Saint-Jean-de-Castex (Vic-Fezensac) est malheureusement dépourvu de contexte<sup>21</sup>. Toujours dans le Gers, le puits VIII de Lectoure a livré une pièce de ce type, dotée d'un ressort à 16 spires<sup>22</sup>. En contexte d'habitat, une autre fibule, à ressort à 18 spires, provient de l'enceinte de l'Estey du Large (Sanguinet, Landes)<sup>23</sup>. Les deux dernières pièces citées sont issues de niveaux respectivement datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

La dernière fibule n'est attestée qu'à travers un arc plat décoré d'un sillon soulignant sa bordure (fig. 16B, n° 3). Il se rattache au type de Nauheim, largement répandu dans la région et daté à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

+ Éléments de parure

Deux fragments de bracelet en pâte de verre ont été découverts sur le site. Le premier provient de la périphérie de la zone fouillée en 1998 (fig. 16B, n° 4). Il est translucide, de couleur bleu foncé tirant sur le violet. Le jonc présente une section en D. Deux fines moulures encadrent deux côtes centrales, de largeur inégale, rehaussées d'incisions obliques, pas toujours sécantes, formant un motif en épi. Ce bracelet trouve sa réplique presque parfaite dans la nécropole d'Ensérune. Il appartient au groupe 11 de la classification de Gebhard et plus précisément à la variante 2. Les exemplaires de Manching sont datés de La Tène C1b<sup>24</sup> mais ce type figure également dans des contextes du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Ensérune, Nages)<sup>25</sup>.

Un second exemplaire, ramassé dans la partie sud du plateau d'Esbérous, est de couleur bleu cobalt et présente une surface à décor bourgeonnant (fig. 16B, n° 5). Ce type de bracelet est connu sur différents sites d'Europe continentale mais aussi dans le sud de la France comme à Lacoste, Nages, Lattes ou Le Marduel. Il peut être daté du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>26</sup>.

Les éléments de parure en pâte de verre sont extrêmement rares au sud de la Garonne. Seuls, une perle et un fragment de bracelet proviennent respectivement du puits VIII et du puits IV de Lectoure (seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère)<sup>27</sup> et un autre fragment de bracelet, daté du III<sup>e</sup> siècle, de l'*oppidum* de Sos<sup>28</sup>.

21. Renseignement aimablement communiqué par F. Colléoni.

22. LARRIEU-DÜLER 1973, p. 51, fig. 23.

23. MAURIN 1998, p. 86-87.

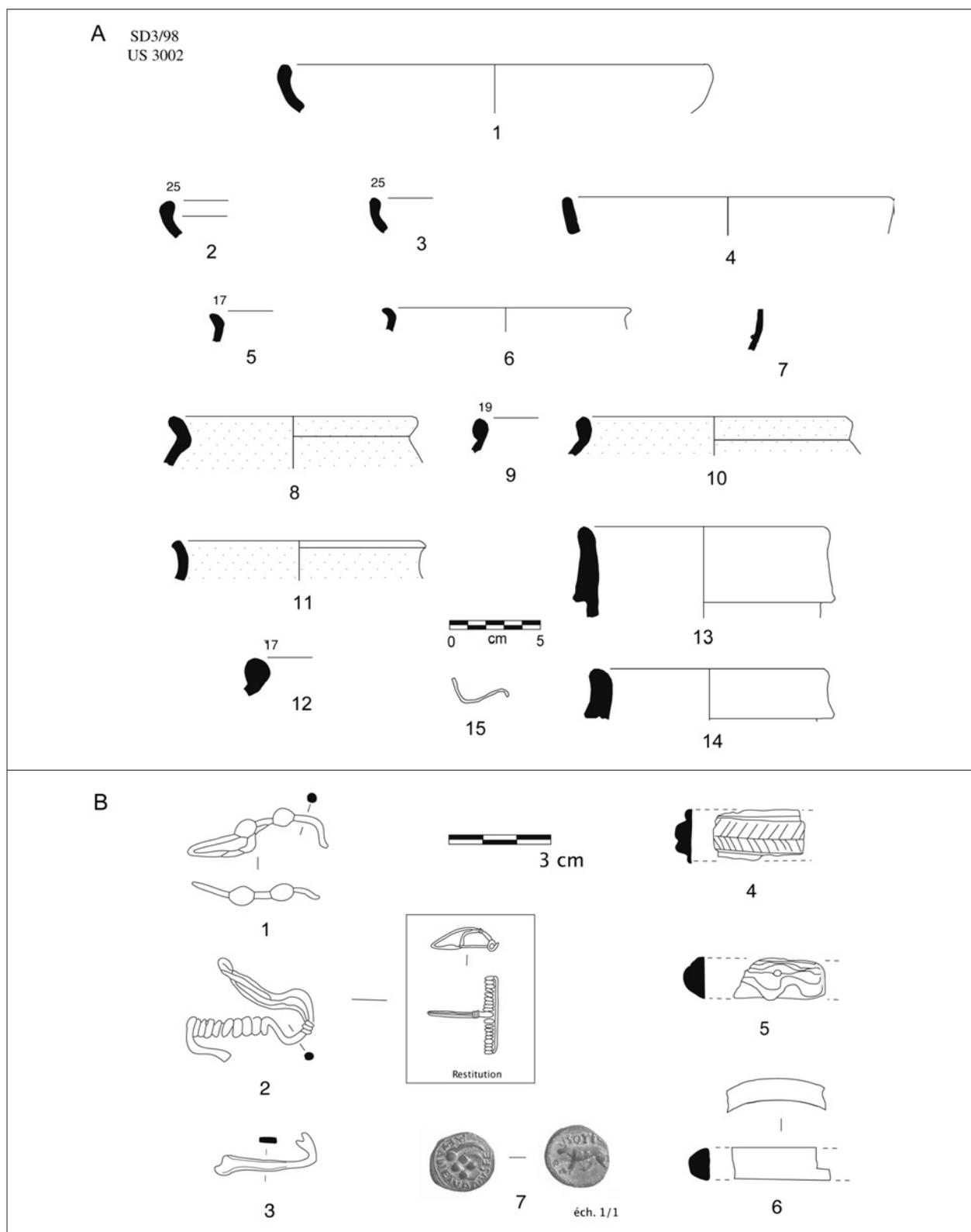
24. GEBHARD 1989a.

25. FEUGÈRE, PY 1989.

26. FEUGÈRE 1992, p. 160.

27. LARRIEU-DÜLER 1973.

28. LAMBERT 1991 ; FEUGÈRE 1992, p. 165. Une perle de type Stradonitz a également été découverte dans le cercle de pierres de Jatsagune (Pays basque) : J. BLOT, « Le cercle de pierres de Jatsagune, compte-rendu de fouilles », *Bulletin du Musée Basque*, 93, 1981, p. 2.



Un des sondages (SE05) réalisés sur le plateau d'Esbérous a également livré un fragment de bracelet en lignite (fig. 16B, n° 6). Il est de section plano-convexe et présente un diamètre intérieur de 70 mm. Quelques rares exemplaires de ce type sont connus dans la région<sup>29</sup>.

#### + Monnaies

Malheureusement découvertes anciennement et dans des conditions inconnues, deux monnaies préromaines en argent proviennent du plateau d'Esbérous. Une seule figure encore dans la collection d'objets réunie au château. Il s'agit probablement de l'exemplaire examiné par A. Lavergne en 1881. La pièce appartient au groupe des monnaies dites « élusates », imitées de la drachme d'Emporion. Cette monnaie se rattache au type le plus courant des séries dites élusates et pourrait correspondre à une émission plus tardive que celle des monnaies découvertes à Sos en 1986<sup>30</sup>.

Une seconde monnaie a été découverte sur le versant sud du plateau d'Esbérous à l'occasion d'une campagne de prospection (2002) (fig. 16B, n° 7). Il s'agit d'un exemplaire à la louve dite sotiate (type Depeyrot 301).

D/ REX ADIETVANVS FE ; virgules bouletées.

R/ SOTIO[TA] ; louve marchant à gauche.

Les indices rassemblés permettent de penser que l'occupation du site ne devient significative qu'à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère comme en témoignent, par exemple, la présence d'amphores gréco-italiques et quelques éléments de parure. En revanche les niveaux en place n'ont pour l'instant fourni que des éléments datables à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le mobilier issu des structures étudiées sur le plateau de Higat (sondages 1997 et fouille 1998) permet de fixer un *terminus post quem* autour du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

#### *Phase gallo-romaine précoce*

Un abondant mobilier découvert en prospection témoigne d'une intense occupation des deux plateaux à l'époque romaine. Les niveaux supérieurs des différentes stratigraphies appartiennent à une phase précoce. Malheureusement, ils ont subi, à des degrés divers, les effets des travaux agricoles. Seuls des lambeaux de couches et quelques structures ont échappé aux labours dans la zone fouillée en 1998 (fig. 12, secteur 2).

#### Les structures

##### - Niveau de circulation

Aucun sol aménagé n'a été identifié. Seule une nappe de matériel à plat pourrait correspondre à une aire de circulation. Une vidange de foyer, matérialisée par une lentille charbonneuse sub-circulaire, a également été identifiée en limite nord de la zone fouillée.

##### - Le chemin (?)

Dans le secteur 2, directement sous la semelle de labours, est apparu un niveau à plat, orienté grossièrement N/W-S/E. Cette structure a pu être suivie sur 3 m de long ; au-delà, elle a été écrêtée par les labours. Sa largeur peut être estimée à 2 m maximum. Elle est formée d'un assemblage de galets calibrés, de fragments d'amphore, de tuiles et de céramique posés à plat et plus ou moins jointifs, dans la portion la mieux conservée. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une aire de circulation, vraisemblablement d'un chemin.

##### - Le foyer

Un autre aménagement à plat a été identifié près de la limite sud du secteur 2. Il s'agit d'une aire de terre cuite, perturbée en surface par les labours. Elle présente une structure grossièrement quadrangulaire avec une largeur de 0,9 m, à peu près égale à sa longueur. La forme des rares blocs bien conservés évoque une structure de type plaque-

29. Un bracelet de Lagrue (Lot-et-Garonne) a été recueilli dans des niveaux datables de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère : B. FAGES, *Le Lot-et-Garonne*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1995, p. 214 ; B. ABAZ, *Vingt ans de recherche dans le Marmandais*, guide illustré du Musée Archéologique de Sainte-Bazeille, Sainte-Bazeille, 1991, p. 16.

30. BLANCHET 1907, p. 286 ; DUVAL 1986 ; ABAZ, NOLDIN 1987, p. 212-214

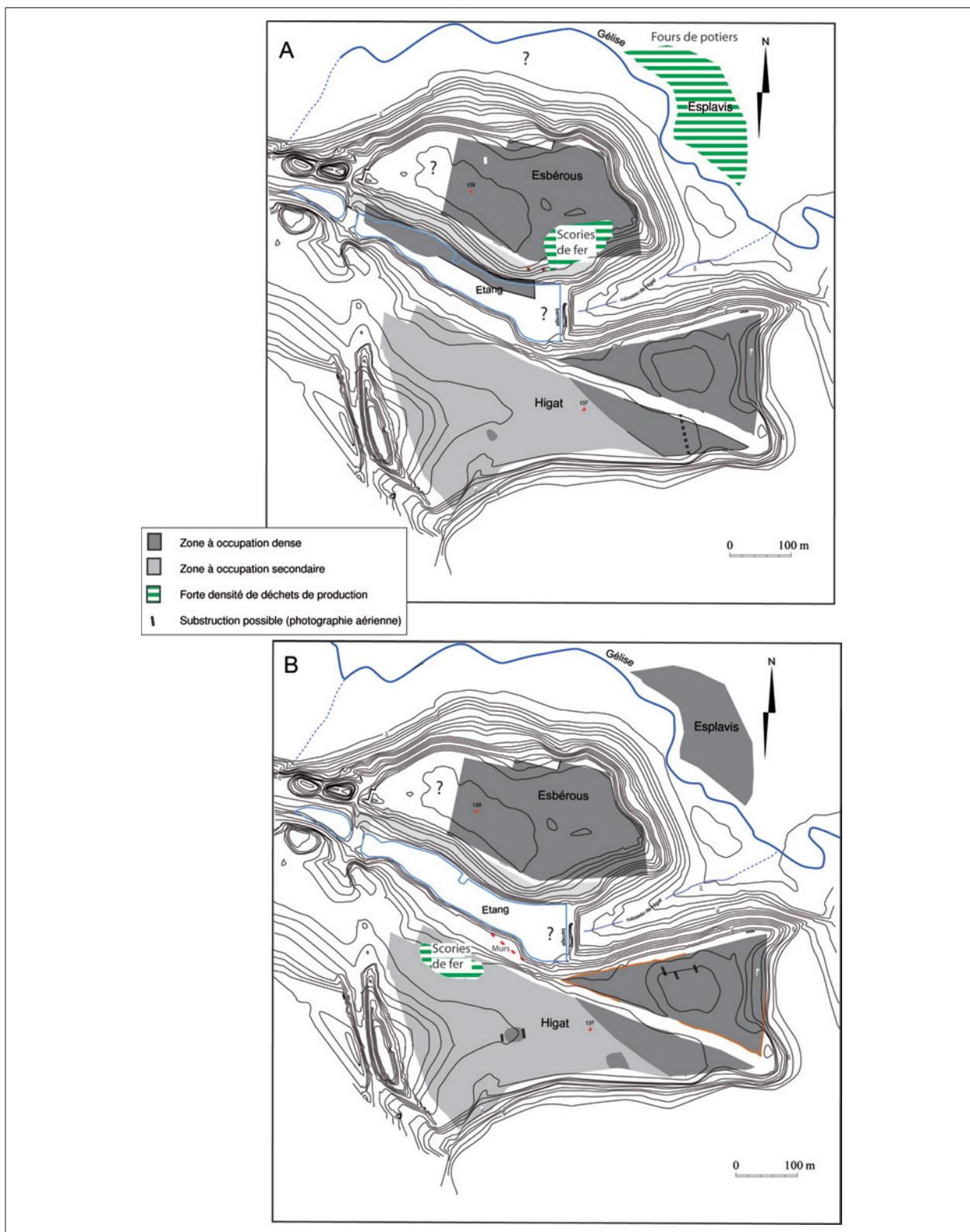


FIG. 17A et B. PLAN DE RÉPARTITION DES VESTIGES, A. Fin de l'âge du Fer, B. Époque romaine. DAO Ph. Gardes.

foyer avec une surface plane et une base irrégulière, reposant directement sur le sol, sans radier intermédiaire.

L'interprétation de ces structures est délicate étant donné leur déconnection. Elles semblent néanmoins correspondre aux vestiges d'un habitat de même type que durant la phase précédente.

#### Le mobilier

Le matériel découvert en contexte est exclusivement constitué de céramique, souvent en mauvais état.

Globalement, le registre céramique s'inscrit dans la continuité avec la phase précédente. La céramique non tournée n'est plus que très faiblement représentée avec un répertoire de formes directement hérité de la phase antérieure. L'évolution se manifeste surtout à travers l'apparition de formes tournées annonçant déjà les productions typiquement gallo-romaines. Les amphores présentent une plus grande diversité. Face aux types italiques, les amphores Létanienne 1 et Pascual 1 sont très nettement majoritaires.

Le mauvais état de conservation des niveaux et la faiblesse du lot doivent logiquement inciter à la prudence. Nous nous en tiendrons donc à une datation assez large : - 30/+ 10. Cet horizon est encore mal documenté dans la région (phase 3 du site du Cougeron à Auch et puits de Saint-jean-de-Castex à Vic-Fezensac).

#### *Une occupation du Haut-Empire ?*

L'abandon du site ne semble intervenir que durant le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, comme en témoigne du mobilier découvert en prospection. Nos recherches ont montré que les niveaux d'occupation de cette période ont été entièrement détruits par les labours. En revanche, des indices concordants témoignent de l'existence de constructions maçonnées en différents secteurs du site. Ainsi, une photographie aérienne laisse apparaître des substructions au centre et au nord-ouest du plateau de Higat. Elles correspondent probablement à des sections de murs enfouis, sans que le plan des bâtiments auxquels ils appartiennent ne se révèle clairement. Ces indices ont été confirmés au sol par des prospections. Les deux secteurs sont, en effet, marqués par la présence de moellons, de résidus de mortier et de *tegulae*. Le mobilier collecté dans la partie centrale du plateau est particulièrement homogène. Il comprend en particulier des fragments de sigillée italique et sud-gauloise (Drag. 15-17 et 24-25) et des tessons d'amphore de Tarraconnaise.

## **L'organisation de l'espace habité : l'apport des prospections systématiques**

Les deux plateaux ont fait l'objet de prospections systématiques, avec pointage des zones de concentrations, depuis 1996 (fig. 17). Malgré les ramassages antérieurs, le matériel est encore abondant, mais très fragmenté<sup>31</sup>.

Sur le promontoire d'Esbérous, on a pu observer une répartition préférentielle des vestiges au centre et dans les secteurs en pente douce du versant sud. Dans ce vaste espace, couvrant environ 3 ha, ont été relevées différentes concentrations de plus ou moins grande envergure, révélant la présence de structures d'habitat. En bordure et sur la pente sud de l'éperon, des indices concordants conduisent à envisager la présence d'activités spécifiques, surtout artisanales (scories de fer et de bronze, verre).

À l'époque romaine, l'occupation semble se recentrer sur la moitié nord du plateau avec des vestiges de construction en dur autour du château actuel et le long de la bordure nord (moellons, *tegulae*, tesselles de mosaïques). Il pourrait s'agir de bâtiments d'une certaine importance. Des concentrations plus ponctuelles semblent correspondre à des dépotoirs (fosse remplie de *tegulae* à la pointe de l'éperon...).

Les ramassages réalisés sur le plateau de Higat ont également donné des résultats intéressants.

Pour la période pré-augustéenne, une vaste zone d'habitat a été repérée au centre et à l'est de l'éperon, sur une surface d'environ 5 ha. À l'intérieur, des concentrations secondaires ont pu être observées. L'extrémité est et sud-est

31. À titre indicatif, la campagne de 2002 a donné plus de 5 000 tessons de céramique.

semble occupée, quant à elle, par un secteur artisanal (scories de fer, gouttes de verre) et une zone de dépotoir (concentration de tessons d'amphores). Enfin, les découvertes se raréfient nettement vers l'ouest, à l'approche du talus. Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'existence d'un d'habitat dispersé ou de parcelles dédiées aux activités agricoles et/ou pastorales.

La situation évolue peu au début de l'époque romaine. Les zones d'occupation principales se maintiennent mais, comme nous l'avons vu, au moins deux secteurs, au centre et au nord-est, ont livré des traces de constructions en pierre. Une zone d'activité artisanale (scories de fer, clous) semble se développer le long de la bordure nord-ouest de l'éperon, près de l'accès primitif. Enfin, des concentrations ponctuelles de *tegulae* pourraient trahir la présence de constructions isolées.

Enfin, l'abaissement du niveau de l'étang aménagé en 1994 entre les deux plateaux a révélé, côté Higat, la présence de quatre gros murs en élévation perpendiculaires à la base du plateau sud. Un débroussaillage et un nettoyage superficiels ont permis d'observer dans la coupe de l'étang et entre deux de ces murs un niveau de démolition ou d'occupation comprenant entre autres quelques tessons de céramique et des *tegulae*. La destination de ces structures est difficile à établir : limites parcellaires, murs d'habitats, soubassement d'un grand édifice ?... Cet aménagement pourrait être en relation avec une source coulant à quelques mètres au sud, au pied du coteau.

En dehors de l'emprise concernée par le système défensif, des indices d'occupation ont également été repérés à l'est, sur la berge opposée de la Gélise. Ainsi, le fichier du SRA Midi-Pyrénées faisait déjà état de la découverte de grandes quantités de fragments d'amphores (italiques et de Tarracoennaise) à l'occasion de travaux réalisés au lieu-dit Esplavis (années 1970 ?). Nos propres recherches ont confirmé cette information. À signaler en particulier la mise en évidence d'éléments appartenant assurément à des fours de potiers.

Au total, la prospection systématique couplée aux sondages a permis de lever un coin du voile sur l'organisation spatiale de l'occupation. Pour la phase pré-augustéenne, le plan de répartition des vestiges en surface fait apparaître deux zones correspondant à un habitat relativement dense : la partie centrale du plateau d'Esbérous, sur 3 ha et la moitié est de celui de Higat, sur une surface d'environ 5 ha (fig. 17A). Le matériel récupéré permet d'évoquer une organisation élémentaire de l'espace avec des zones d'habitat situées au cœur des deux plateaux, des secteurs artisanaux rejetés en périphérie ou en dehors de la surface enclose (Esplavis) et des zones d'occupation plus lâche (parcelles agricoles ?, espaces publics ?...). Nous reconnaissons là une série de caractéristiques observées sur de nombreux *oppida* du monde celtique<sup>32</sup>. L'occupation semble se maintenir dans les limites préexistantes au début de l'époque romaine (fig. 17B). L'évolution se manifeste surtout à travers l'apparition de l'architecture maçonnée à l'extrême fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère ou au début du siècle suivant. L'état des recherches ne permet pas de mieux caractériser le site durant cette période.

## **Le site d'Esbérous : centre politique des Élusates ?**

Les données archéologiques recueillies au cours de ces investigations permettent de reposer le problème de l'emplacement du chef-lieu des Élusates. En dehors d'Esbérous<sup>33</sup>, différents autres sites potentiels ont été proposés par le passé : le mamelon sur lequel s'est développée la ville médiévale et actuelle<sup>34</sup>, le plateau de Cieutat, le promontoire de Bétoulin et le plateau de Broustet. Certaines localisations se disqualifient d'elles-mêmes étant donné leurs faibles potentialités défensives et surtout l'absence de restes archéologiques compatibles avec l'hypothèse (Broustet, Cieutat). Au contraire le site d'Esbérous offre une série de caractéristiques qui permettent d'envisager un rôle éminent dans l'organisation du territoire :

1. Le système défensif a été mis en place à la fin du II<sup>e</sup> ou au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Il protège un espace de près de 30 ha, ce qui en fait la fortification protohistorique la plus vaste connue, à ce jour, entre Garonne et Pyrénées.
2. Le site témoigne d'une occupation stable, dense et relativement étendue (8 ha minimum). En outre, des signes

32. FICHTL 2000.

33. JULLIAN 1915 ; SCHAAD, VIDAL 1992 ; SILLIÈRES, BURNOUF, PETIT 1994.

34. LAUZUN 1915 ; LAFFARGUE 1959.

d'organisation interne ressortent des recherches réalisées depuis 1996 avec un noyau habité probablement entouré de zones d'activité artisanale (travail du fer, du bronze et du verre) et de zones à occupation plus lâche (espaces publics ?, secteurs réservés ?, parcelles agricoles ?).

3. Prospections et fouilles récentes ont livré de grandes quantités de fragments d'amphores italiennes sur les deux plateaux<sup>35</sup>, dénotant ainsi un intense commerce du vin italien aux deux derniers siècles avant notre ère.

On retrouve ici une série de caractéristiques présentes sur d'autres sites importants, tant dans la région qu'en domaine continental. Tout porte donc à croire que nous avons affaire à un véritable *oppidum*, au sens archéologique et non historique du terme<sup>36</sup>, qui associe des fonctions politiques, économiques et probablement religieuses<sup>37</sup>.

Il est plus difficile d'appréhender les modalités de l'occupation durant la phase postérieure. Deux hypothèses restent en lice, les vestiges pouvant être attribués soit à plusieurs *villae* et à leurs dépendances, soit à une agglomération.

La première proposition est certes séduisante mais ne s'appuie pour l'instant que sur la présence de bâtiments en dur sur les deux plateaux. Les faibles potentialités agricoles du site et son accès malaisé vont pourtant à l'encontre de cette attribution. En revanche, un certain nombre d'arguments font actuellement plutôt pencher la balance vers la seconde proposition. D'abord, l'espace occupé couvre une surface très importante, au moins égale à 5-6 ha, plateaux d'Esbérous et d'Higat confondus. Il faut également observer que cette occupation s'inscrit dans la continuité avec la période antérieure. Au-delà, ces vestiges font le lien avec la ville antique d'*Elusa*, qui ne semble émerger véritablement qu'au début, voire seulement au milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>38</sup>. De là à envisager une situation similaire à celle observée sur d'autres *oppida*, dotés d'une « parure de pierre » après la conquête, il n'y a qu'un pas que, faute de données assez solides, nous ne pouvons franchir pour l'instant.

L'oppidum d'Esbérous apparaît aujourd'hui comme un des hauts lieux du patrimoine protohistorique régional. Son étude et sa valorisation devraient se poursuivre dans les années à venir.

## Bibliographie

**ABAZ, NOLDIN 1987** : ABAZ (B.) et NOLDIN (J.-P.), « Aperçu sur le monnayage sotiète à travers quelques découvertes effectuées sur le site éponyme », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 6, 1987, p. 209-214.

**BARRAUD et alii 198** : BARRAUD (D.) et alii, « Le site de "La France" : origines et évolution urbaine de Bordeaux antique », *Aquitania*, 6, 1988, p. 3-59.

**BLANCHET 1907** : BLANCHET (A.), *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1907.

**BOUDET 1987** : BOUDET (R.), *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère)*, Éd. Vesunna, Périgueux, 1987.

**BUCHSENSCHÜTZ 1984** : BUCHSENSCHÜTZ (O.), *Structures d'habitats et fortifications en France septentrionale*, M.S.P.F., 18, 1984, 248 p.

**BUCHSENSCHÜTZ 1989** : BUCHSENSCHÜTZ (O.), *Oppidum, Le temps de la Préhistoire*, 1, 1989, p. 148-150.

**CANTET 1975** : CANTET (M.), « Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex », *Revue de Comminges*, 88, 1975, p. 5-42.

**COLIN 1991** : COLIN (A.), *La chronologie des oppida en France non méditerranéenne*, Thèse nouveau régime, Université de Paris I, 1991.

**DUVAL 1986** : DUVAL (P.-M.), « À propos de la monnaie dite des Élusates au cheval ailé », *Pallas-Hors-série*, 1986, *Mélanges à M. Labrousse*, p. 179-191.

**FAGES 1995** : FAGES (B.), *Le Lot-et-Garonne*. Carte Archéologique de la Gaule, 47, Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 365 p.

35. On peut estimer à plusieurs centaines le nombre minimum d'amphores républicaines, d'après les ramassages réalisés depuis les années 1970.

36. FICHTL 2000.

37. BUCHSENSCHÜTZ 1989 ; FICHTL 2000. On peut raisonnablement penser qu'à l'exemple de leurs voisins Sotiètes (César, *B.G.*, III, 25) les Élusates possédaient un site de ce type, exerçant une fonction de chef-lieu (Cf en dernière instance GARDES 2001a et b).

38. SCHAAD, VIDAL 1992.

- FEUGÈRE 1989** : FEUGÈRE (M.) (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989.
- FEUGÈRE 1992** : FEUGÈRE (M.), « Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 151-176.
- FEUGÈRE, PY 1989** : FEUGÈRE (M.) et PY (M.), « Les bracelets en verre de Nages (Gard) (Les Castels, fouilles 1958-1981) », dans FEUGÈRE (M.) (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, p. 153-167.
- FICHTL 2000** : FICHTL (A.), *La ville celtique*. Les oppida, Errance, Paris, 2000, 190 p.
- FOUET 1970** : FOUET (G.), « Vases gaulois de la région toulousaine », *Gallia*, XXVIII, 1, 1970.
- GARDES 1990a** : GARDES (Ph.), *Structures d'habitats de plein air du Bronze final au deuxième Âge du Fer entre Garonne et Èbre*, Mémoire de DEA, Université de Bordeaux III, 1990, 110 p.
- GARDES 1990b** : GARDES (Ph.), « La céramique du deuxième Âge du Fer du Musée de Plein Air à Mont-de-Marsan », *Congrès de la S.F.E.C.A.G.*, Mandeure-Mathay (1990), 1990, p. 213-218.
- GARDES 1997** : GARDES (Ph.), « Eauze, Esbérus-Higat », *Bilan Scientifique 1996*, SRA Midi-Pyrénées, 1997, p. 107-108.
- GARDES 1998** : GARDES (Ph.), « Eauze, Esbérus-Higat », *Bilan Scientifique 1997*, SRA Midi-Pyrénées, 1998, p. 139-140.
- GARDES 1999** : GARDES (Ph.), « L'oppidum d'Esbérus à Eauze (Gers), Recherches 1996-1997 », *XX<sup>e</sup> Journées des Archéologues Gersois* (Gimont, 1998), Auch, 1999, p. 30-45.
- GARDES 2001A** : GARDES (Ph.), « Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire avant J.-C. » dans BERROCAL-RANGEL (L.), GARDES (Ph.) (dir.), *Entre Celtas e Íberos, las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*. Madrid, 2001, p. 117-135.
- GARDES 2001B** : GARDES (Ph.), « Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources », dans Garcia (D.) éd., *Territoires des peuples et des oppida d'Europe occidentale, Actes du colloque de l'A.F.E.A.F.* 2000, Martignes, (sous presse).
- GARDES 2009** : GARDES (Ph.), « Les fortifications protohistoriques dans le sud-ouest de la France. Bilan des connaissances et perspectives de recherche », *D.A.M.*, 32, 2009, p. 43-58.
- GEBHARD 1989A** : GEBHARD (R.), *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Stuttgart, Die Ausgrabungen in Manching, 11, 1989.
- GEBHARD 1989b** : GEBHARD (R.), « Pour une nouvelle typologie des bracelets en verre celtiques », dans M. FEUGÈRE (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, 73-83.
- JULLIAN, 1915** : JULLIAN (C.), « L'oppidum d'Esbérus et la vieille cité des Élusates », *CRAI*, 1915, p. 522-523.
- LAFFARGUE 1959** : LAFFARGUE (F.), « Topographie historique de la ville d'Eauze », *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, LX, 1959, p. 213-231.
- LAMBERT 1991** : LAMBERT (P.), « Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos (Lot-et-Garonne) », *Actes de la Douzième Journée des Archéologues Gersois*, 1990, p. 21-40.
- LAPART 1991** : LAPART (J.), « Des Aquitains aux Gascons », dans *Eauze, Terre d'Histoire*, Nogaro, 1991, p. 45-105.
- LAPART, PETIT 1993** : LAPART (J.) et PETIT (C.), *Carte archéologique de la Gaule. Le Gers (32)*, Paris, 1993.
- LARRIERE-DULER 1973** : LARRIERE-DULER (M.), « Les puits funéraires de Lectoure (Gers) », *M.S.A.M.F.*, t. 1973, p. 9-67.
- LAUZUN 1915** : LAUZUN (Ph.), « A propos de l'oppidum d'Esbérus », *B.S.A.G.*, XVI<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, 1915, p. 207-213.
- LAVERGNE 1881** : LAVERGNE (A.), « Lettre de M. Piette à M. Lavergne », *Revue de Gascogne*, XXII, 1881, p. 151.
- LAVERGNE 1883** : LAVERGNE (A.), « Excursions de la Société Française d'Archéologie dans le département du Gers », *Revue de Gascogne*, XXIV, 1883, p. 230.
- MÉDAN 1932** : MÉDAN (L.), *Elusa, le nom, la fondation, l'emplacement, la latinisation*, Eauze, Imp. Laborde, 1932, 12 p.
- MOHEN 1980** : MOHEN (J.-P.), *L'Âge du Fer en Aquitaine*, Mém. de la S.P.F., 14, 1980, 339 p.
- MAURIN 1998** : MAURIN (B.), *3000 ans sous les eaux. 20 ans de recherches subaquatiques dans le lac de Sanguinet*, Gaïa, 1998, 112 p.
- PASSELAC 2007** : PASSELAC (M.), « Imitations et fabrications de céramiques fines de type italique en Languedoc occidental et Roussillon à la période tardo-républicaine et au début de l'Empire », *Les imitations de vaixella fina importada a la Hispania Citerior (sigles I aC-I dC)*, Tarragone, 2007, p. 17-45.
- RANCOULE 1970** : RANCOULE (G.), « Ateliers de potiers et céramique indigène au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. », *R.A.N.*, 3, 1970, p. 33-70.
- ROMAN 1983** : ROMAN (Y.), *De Narbonne à Bordeaux : un axe économique au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1983.
- SANIAL et alii 1982** : SANIAL (B.), VAGINAY (M.) et VALETTE (P.), « Les céramiques italiques à vernis noir et leurs imitations en Forez et roannais au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère », dans COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON (éd.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, 1982, p. 237-254.
- SCHAAD, VIDAL 1992** : SCHAAD (D.) et VIDAL (M.), « Origines et développement des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze », *Villes et agglomérations antiques dans le sud-ouest de la Gaule*, Actes du colloque de Bordeaux (1990), 1992, p. 211-221.

**SILLIÈRES 1997** : SILLIÈRES, (P.), « Le paysage rural et la mise en valeur du territoire de la cité gallo-romaine d'Eauze (Gers, France) », *Isturitz*, 8, 1997, p. 111-124.

**SILLIÈRES, BURNOUF, PETIT 1994** : SILLIÈRES (P.), BURNOUF (J.) et PETIT (C.), « Eauze, prospection-inventaire », *Bilan Scientifique 1993*, SRA Midi-Pyrénées, 1994, p. 111.

**SIRIEX, BOUDET 1986** : SIRIEX (M.) et BOUDET (R.), « La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Moulies-et-Villemartin », *Actes du 8<sup>e</sup> colloque de l'Association Française de l'Étude de l'Âge du Fer*, Angoulême, 1<sup>er</sup> supplément à *Aquitania*, 1986, p. 47-58.

**VIDAL 1988** : VIDAL (M.), « La romanisation de la région toulousaine », dans *Palladia Tolosa*, catalogue de l'exposition, Musée Saint-Raymond, Toulouse, 1988, p. 3-10.

## LA PARS RUSTICA DE LA VILLA DE LA VILLE À CORNEBARRIEU (HAUTE-GARONNE)

par Frédéric VEYSSIÈRE, Pierre MARTY et Aline BRIAND\*<sup>1</sup>

Le site de la *villa* de La Ville se trouve dans la commune de Cornebarrieu, sur la rive gauche de l'Aussonnelle, petit tributaire de la Garonne, au nord-ouest de Toulouse (fig. 1). Cette fouille archéologique<sup>2</sup> s'inscrit dans le cadre des opérations préventives liées aux aménagements de la ZAC des Monges/Croix du Sud<sup>3</sup>. Quelques structures à galets d'époque protohistorique, un petit édifice thermal daté de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, des éléments de la *pars urbana* d'un établissement agricole du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, des vestiges fugaces du Bas-Empire, cinq inhumations isolées dont l'une appartient au haut Moyen Âge et enfin quelques structures en creux attribuées aux X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ont été mis en évidence.

### Le contexte géologique

L'Aussonnelle prend sa source dans les coteaux molassiques et les hauts niveaux de terrasses de la bordure occidentale de la vallée de la Garonne. À hauteur de Cornebarrieu le cours d'eau dessine un brusque méandre vers l'est et a largement érodé le talus molassique. Ce dispositif est dû au débouché en rive gauche du petit ruisseau du Rouchet, qui par ses importants apports détritiques a progressivement repoussé le cours de l'Aussonnelle contre sa rive droite. Il a ainsi préservé un lambeau de la basse terrasse, large de 300 à 500 m dans ce secteur. Le talus interterrasse est matérialisé par la rupture de pente que longe la route D65. La basse plaine, 7 m en contrebas, présente une couverture limoneuse complexe, épaisse de 0,50 m à 1 m en moyenne. Elle est constituée d'une alternance de sable limoneux et de lentilles de galets. Elle surmonte une formation alluviale graveleuse à gros galets pris dans une matrice argilo-sableuse.

La fouille a révélé l'existence de plusieurs niveaux archéologiques superposés, séparés par des formations colluviales plus ou moins épaisses contenant des fragments de terre cuite plus ou moins roulés. Elles proviennent du secteur de Bel-Soleil où une série de talwegs très peu encaissés descendent du talus de la moyenne terrasse de la Garonne. Le détritisme diminue avec la pente et les colluvions se raccordent, à l'est du site, à la couverture limoneuse de la basse plaine de l'Aussonnelle. Le rythme de ces apports reste assez délicat à mesurer. Sans être de type catastrophique, ils ont été très rapides. La présence de l'homme dans le secteur et son impact sur le milieu

---

\* Communication présentée le 24 novembre 2009, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 289.

1. Frédéric Veyssière, chargé d'opération et de recherche Inrap, Pierre Marty, archéologue Inrap et UMR 5608 du CNRS TRACES (étude de la céramique antique) et Aline Briand, archéologue Inrap et UMR 5140 du CNRS (étude des objets en alliage cuivreux). Avec la collaboration de Laurent Bruxelles, géomorphologue Inrap et UMR 5608 du CNRS TRACES/CRPPM et Catherine Viers, archéologue Inrap et architecte DPLG.

2. Jérôme BRIAND, *ZAC des Monges/Croix du Sud, commune de Cornebarrieu (Haute-Garonne, Midi-Pyrénées)*, rapport de diagnostic, Inrap GSO, 110 p., 2006. Frédéric VEYSSIÈRE, *L'occupation antique de La Ville ZAC des Monges, Cornebarrieu, Haute-Garonne*, rapport final d'opération, Inrap, 2 vol. 266 et 248 p., août 2010.

3. Le maître d'ouvrage est SEM Blagnac Constellation (Blagnac – Haute-Garonne).

(déboisement et aménagements divers susceptibles de déstabiliser les parties amont) sont des facteurs qui peuvent intervenir dans la rapidité de cette sédimentation. C'est vraisemblablement un secteur qui a évolué rapidement au point de vue morphologique avec des crises érosives séparées par des périodes de stabilité plus ou moins longues. Les hommes, peut-être après une courte période d'abandon, se sont installés sur les colluvions qui masquaient déjà leurs précédents aménagements.

## Les vestiges

Le site antique se développe sur une partie de l'emplacement actuel du lotissement de Bel-soleil, sur la basse terrasse au-delà de l'emprise de fouille vers l'ouest (fig. 1). En effet, les prospections de 1987<sup>4</sup> réalisées sur l'ensemble de la zone à lotir avaient permis de circonscrire à l'ouest des concentrations de mobilier de tradition protohistorique, dans des colluvions limoneuses et au nord, de nombreux fragments d'amphores, de *tegulae*, de briques et de céramiques communes antiques. Ces éléments sans structure reconnue laissent supposer à l'époque la proximité d'un site gallo-romain.

Sur la partie occidentale de la basse plaine de l'Aussonnelle, au lieu-dit « La Ville », deux ensembles de structures bien distinctes dans l'espace et dans le temps ont été mis au jour sur l'emprise de fouille. Dans la partie sud-ouest, un petit édifice thermal isolé appartient à une *villa* précoce.

Des vestiges d'une *pars rustica* du I<sup>er</sup> siècle de notre ère : chemin, clôture, enclos, bâtiments agricoles, greniers, fosses, foyers s'organisent au sein d'un espace structuré (fig. 2). Enfin, quelques indices d'une occupation ponctuelle et limitée du secteur, au cours du Bas-Empire, apparaissent en bordure occidentale nord et sud de l'emprise de fouille.

### Un balnéaire tardo-républicain<sup>5</sup>

C'est un bâtiment de plan carré qui utilise une ossature porteuse de poteaux associée à des soles de bois posées à plat sur un terrain simplement nivelé. Cette structure permet de restituer des élévations à pans de bois et remplissage de terre. En complément de cette structure et indépendamment de celle-ci, la brique a été utilisée pour la construction du *praefurnium* et de la baignoire. Les sols des deux pièces, l'*apodyterium* et le *caldarium*, en *opus signinum*, sont ornés d'un décor de tesselles empruntant un répertoire qui apparaît à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère en Italie et qui est rapidement exporté en Espagne. Il dessine des méandres de svastikas alternant avec des carrés centrés d'une tesselle. À l'intérieur de ce cadre se développent divers registres : fleuron à six feuilles, quadrillage losangé, et croisettes. La très grande qualité d'exécution du décor du *caldarium*, l'application stricte du modèle jusqu'au moindre de ses détails<sup>6</sup> suggèrent l'importation à la fois d'une technique et d'un registre de motifs. Il paraît probable que ce type de décor ait été l'œuvre d'une équipe d'artisans spécialisés itinérants<sup>7</sup>.

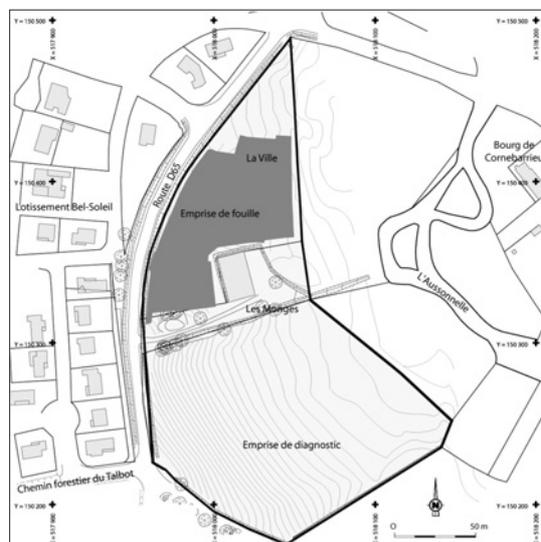


FIG. 1. PLAN DE SITUATION  
du lieu-dit La Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne).

4. Catherine BOCCACINO et Pascal FOUCHER, *Rapport de la fouille de sauvetage (décembre 1986-janvier 1987), lieu-dit Les Monges, Cornebarrieu, Haute-Garonne*, SRA Midi-Pyrénées, 1987 (non paginé).

5. Frédéric VEYSSIÈRE et Catherine VIERS, « L'*opus punicum* d'un balnéaire tardo-républicain dans le Toulousain », *Décor et architecture en Gaule, entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, Actes du colloque international Université de Toulouse II-Le Mirail 9-12 octobre 2008, *Aquitania*, supplément 20, Bordeaux, juin 2011, p. 231-240. Catherine VIERS et Frédéric VEYSSIÈRE, « Les bains tardo-républicain de Cornebarrieu (Haute-Garonne) », *Gallia*, 69-2, 2012.

6. Inclusion des tesselles sur la pointe et peinture rouge des sols.

7. Henri BROISE et Vincent JOLIVET, *Musarna 2, les bains hellénistiques*, École Française de Rome, 2004, 374 p.

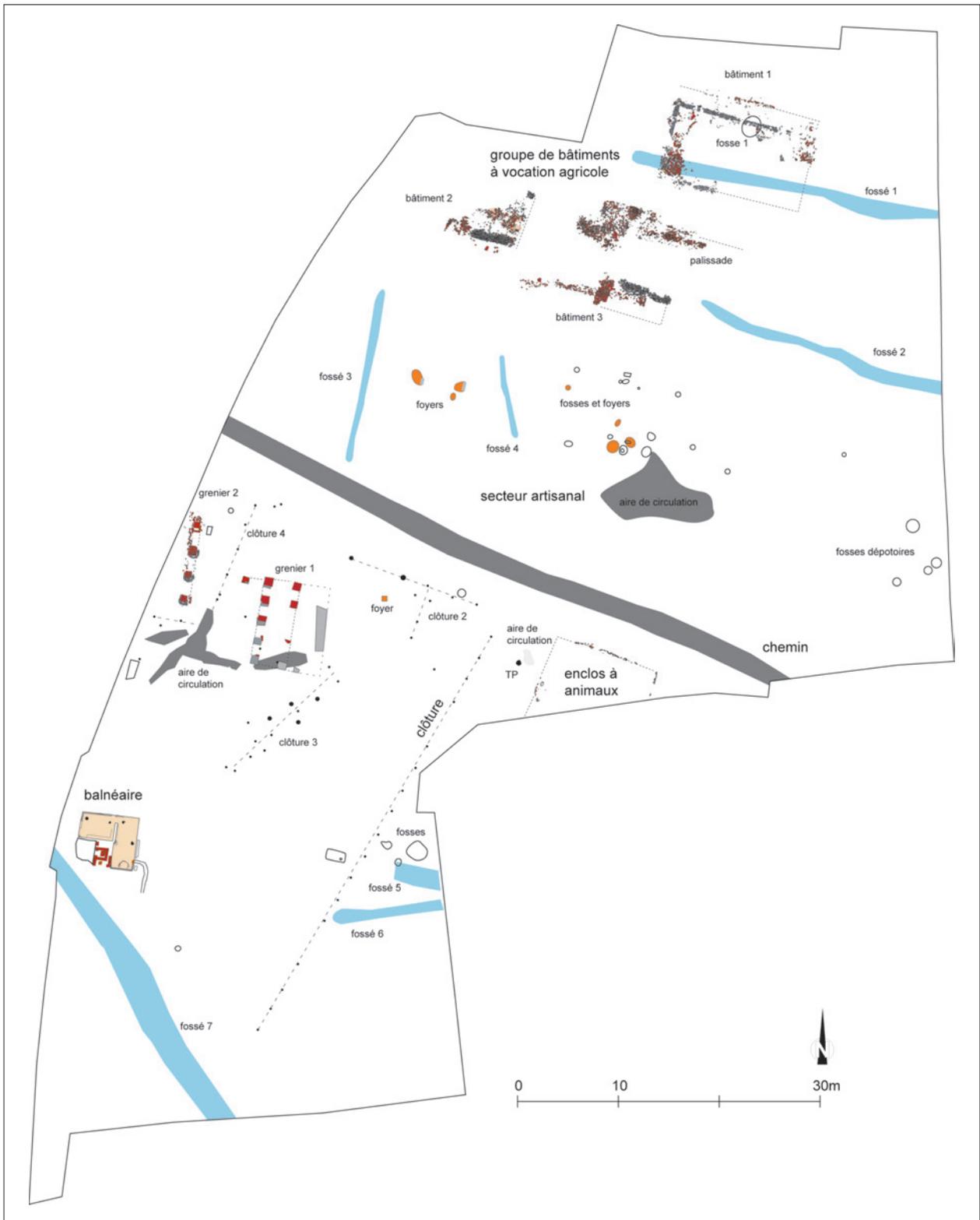


FIG. 2. PLAN D'ENSEMBLE DES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES au lieu-dit La Ville à Cornebarrieu.  
Axel Daussy, Fabien Callède, Olivier Onézime, Catherine Viers et Frédéric Veysière, Inrap.

Le *caldarium* est doté d'un *labrum*, dont il ne subsiste que la trace circulaire du scellement, et d'une évacuation des eaux accumulées sur le sol, aménagée avec un col d'amphore dans le béton de tuileau. L'accès se faisait par l'*apodyterium* muni d'une banquette. La circulation dans ce dispositif thermal réduit à deux pièces est évidemment rétrograde.

Le style architectural et ornemental de ce petit balnéaire se rapporte à des sites de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, dont la diffusion en Gaule peut cependant être postérieure. La présence d'un tel édifice traduit l'implantation d'une population au niveau de vie élevé et aux habitudes raffinées. Situé au pied du talus interterrasse, il devait donc appartenir à un ensemble résidentiel<sup>8</sup> localisé vers l'ouest, sur la basse terrasse de l'Aussonnelle.

La présence de ce balnéaire est un indice d'une romanisation précoce de ce secteur de la vallée de la Garonne, aux environs du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère

Seules, six structures en creux contemporaines du balnéaire ont été repérées à l'est de ce dernier. Elles ne sont pas en relation avec l'activité thermique du balnéaire.

Une dépression a piégé des gravats de démolition du balnéaire. Une petite fosse circulaire a servi de dépotoir. Deux petites fosses rectangulaires aux parois rubéfiées (0,80 et 0,67 x 0,40 x 0,08 et 0,21 m) sont en relation avec une activité artisanale peut être métallurgique. Deux grandes fosses quadrangulaires (1,90 et 2,05 x 1 et 1,30 x 0,30 et 0,39 m) aux parois rubéfiées, dont les comblements respectifs sont proches chronologiquement (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et entre 70 et 25 avant J.-C.), sont incontestablement liées au feu, mais dans un cadre très mal défini.

### ***Les vestiges d'une pars rustica du Haut-Empire ?***

Deux éléments parcellaires orthogonaux, un chemin et une clôture structurent le paysage selon un réseau orienté N 32° Est. Ces orientations sont à rapprocher du réseau centurié de Toulouse dénommé réseau B de Toulouse<sup>9</sup>.

Le chemin et la clôture délimitent ainsi trois espaces différents, dont les aménagements s'articulent autour d'activités liées à l'agriculture, à l'élevage et/ou à l'artisanat (fig. 2).

Le drainage de la basse plaine est assuré par cinq fossés se déversant vers l'Aussonnelle, dont certains s'intègrent dans la trame parcellaire (fossé 1, 2 et 5).

Un chemin empierré large de 1,80 m à 2 m est visible sur une longueur de 70 m. Il descend de la basse terrasse et se dirige vers le bord du ruisseau. Son tracé orienté N 138° Est présente quelques légères inflexions. Il est constitué d'une couche compacte de cailloutis, assez bien damée et peu épaisse, surmontée essentiellement de fragments de *tegulae* posés à plat, avec aussi des petits fragments de briques et quelques galets (fig. 3). Des niveaux de rechapage recouvrent le niveau de construction de la chaussée. La surface de circulation est bordée latéralement de fragments de *tegulae* disposés plus ou moins de chant sur deux lignes parallèles séparées par quelques centimètres et enfoncées dans le substrat argileux. Ces aménagements correspondent aux calages d'une petite palissade peu élevée, constituée de planches de bois (fig. 4). Le chemin apparaît ainsi légèrement encaissé dans le sol avec des bordures en matériaux périssables, calées avec des fragments de *tegulae* et qui soutiennent la terre sur les côtés.

La clôture, longue de 35 m et orientée N 32° est, est constituée de 17 poteaux mis en évidence par leur calage (fig. 5). Le premier poteau est à 6 m du chemin. Ensuite, ils sont espacés régulièrement les uns des autres de 1,80 m à 2 m sauf à deux endroits où l'espacement est plus important, entre 3,50 m et 4 m. Les calages sont constitués de fragments de *tegulae* et parfois de galets disposés verticalement, délimitant un espace d'une vingtaine de centimètres. Le diamètre du creusement varie entre 0,26 m et 0,80 m et la profondeur entre 0,20 m et 0,50 m.

Si l'on en juge par l'absence de tout aménagement domestique repéré à l'intérieur de trois bâtiments, ceux-ci avaient une vocation agricole, qui demeure indéterminée : grange, étable ou autre ? Situés au nord du chemin, orientés N 105° Est et séparés de 2 à 4 mètres, ils occupent une surface de 800 m<sup>2</sup>.

8. Malheureusement, aucune organisation spatiale de ce secteur n'avait été reconnue avant sa destruction par la construction du lotissement Bel-soleil en 1987, malgré la présence de mobilier de tradition protohistorique et de fragments de *tegulae*, de briques et de céramiques communes antiques.

9. Georges BACCABÈRE, *Habitat gallo-romain dans le Toulousain*, Toulouse, 1983, p. 117-122.



FIG. 3. TRONÇON DU CHEMIN, avec une couche de cailloutis et les calages de bordures, vue vers l'est. Cliché Frédéric Veysière, Inrap.

Le bâtiment 1 (14 m x 8 m), orienté N 105° Est, est constitué de trois murs larges de 0,40 m en galets liés à la terre. Ils sont disposés à plat sur au moins deux assises, et forment deux parements avec un blocage interne de même module (0,10 m à 0,20 m). Trois aménagements situés dans l'angle nord-ouest sont constitués de fragments de *tegulae* et de galets, disposés en couronne (diamètre 1 m) avec un espace central plus ou moins libre d'éléments (fig. 6). Ils débordent de 0,50 m du nu extérieur du mur. Leur fonction reste indéfinie. Deux espaces vides circulaires d'environ 0,25 m de diamètre et espacés de 4,20 m sont visibles au sein du mur nord dans sa partie orientale. Ils correspondent peut-être à des calages d'éléments verticaux intégrés dans la construction. Ce bâtiment dispose d'un petit aménagement sur sa façade nord : un espace extérieur clôturé ou un appentis sommaire.

Un mur massif de galets, long de 4,50 m et de 1 m de large, orienté N 105° Est, conservé sur une à deux assises de galets jointifs, disposés de chant pour certains, ainsi qu'une base de pilier en galets et un radier de sol en fragments de *tegulae* et *imbrices* avec quelques galets demeurent les seuls vestiges du bâtiment 2. Ces trois éléments délimitent un espace triangulaire, de l'ordre de 8 m<sup>2</sup>, occupé par des gravats de démolition.

Un soubassement très large (5,50 m x 1 m) constitué de galets sur au moins deux assises, dont certains disposés de chant, supportant peut-être une élévation en matériaux périssables, est associé avec un niveau d'épandage de grands fragments de *tegulae*, résultant peut-être de l'effondrement ou du démontage de la toiture de ce petit édifice. Le bâtiment 3 est peut-être une sorte d'appentis constitué d'un mur sur lequel est adossée une structure en bois avec une couverture de tuiles.

Entre les deux bâtiments 1 et 3, une simple palissade rectiligne, longue de 4 m, apparaît au sein d'un épandage de *tegulae*.

L'aménagement du secteur débute sous Tibère, avec la construction du bâtiment 3 et l'installation d'une petite structure avec des traces d'activités métallurgiques (scories de fer) et le comblement de la fosse 1. La partie orientale du secteur est drainée par les deux fossés 1 et 2.

Au cours de la période suivante, Claude/Néron, le bâtiment 3 est toujours présent et deux autres bâtiments sont construits. Le bâtiment 1 prend place sur le comblement du fossé 1 ainsi que sur celui de la fosse 1. Le fossé 2

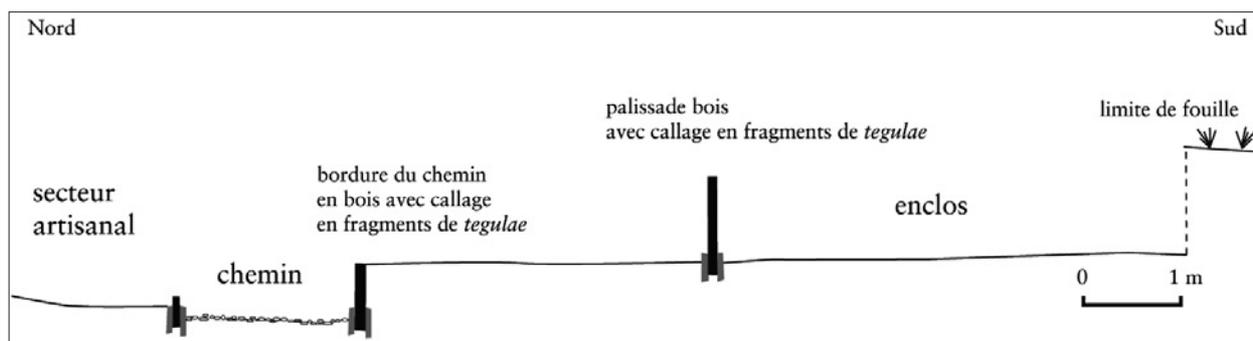


FIG. 4. COUPE TOPOGRAPHIQUE SYNTHÉTIQUE NORD-SUD, entre le chemin et l'enclos.  
 Dessin Jérôme Briand et Frédéric Veysseyre, Inrap.

est peut-être encore en service. À la fin de cette période, le bâtiment 1 et la palissade sont détruits et recouverts par des colluvions. Au cours de la période flavienne, le bâtiment 3 est détruit, alors que le bâtiment 2 est construit et doit fonctionner jusqu'à la fin de cette période.

Une zone située dans la partie centrale du site occupe une surface rectangulaire de l'ordre de 700 m<sup>2</sup> (fig. 2). Elle est encadrée au nord par les bâtiments à vocation agricole et au sud par le chemin. Son extension occidentale est limitée par le petit fossé 3, orienté nord-sud. Vers l'est, un ensemble de fosses peu profondes contenant des rejets céramiques domestiques borne ce secteur artisanal.

Une aire de circulation, aux limites peu précises, constituée de galets plus ou moins jointifs avec quelques tessons de céramiques et des fragments d'amphores, occupe une surface de l'ordre de 60 m<sup>2</sup>.

L'ensemble du mobilier est attribué au premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle après notre ère.

Huit foyers reconnus dans ce secteur (fig. 2) sont construits avec des fragments d'amphores (fig. 11 n° 5 et 6), de *tegulae* ou de graviers posés sur un niveau de limon très certainement surmonté d'une chape d'argile, la sole, ici disparue. Dans la plupart des cas un alignement de blocs de calcaire rubéfiés se trouve sur l'un des côtés, assurant ainsi un fond au foyer. Le radier sous la sole a pour fonction d'améliorer les capacités thermiques du foyer.

Deux types de fosses ont été identifiés (fig. 2) : des fosses simples (8) et des fosses aux parois rubéfiées (5). Les premières sont circulaires et peu profondes, avec un diamètre qui varie entre 0,20 m et 0,80 m et une profondeur allant de quelques centimètres à une vingtaine. Le comblement, homogène et plus ou moins riche en charbons de bois, livre peu de mobilier. Les secondes sont quadrangulaires, peu profondes et avec des parois rubéfiées. Le fond n'est pas toujours rubéfié. Les dimensions varient entre 0,20 m et 0,40 m pour la largeur et entre 0,55 m et 0,80 m pour la longueur. La profondeur se situe entre 0,08 m et 0,21 m.

De nombreux exemples de ce type de fosses sont connus dans les sites antiques. Elles sont assez souvent interprétées comme des petites structures liées à des activités métallurgiques (foyer de forge) ou comme des foyers à griller les viandes ou les poissons, dans des contextes d'artisanat alimentaire. Dans quelques cas, ces structures permettent une cuisson fermée ou semi-fermée.

Si la présence de restes d'amphores est certainement liée à leur usage comme foyer ou comme niveau de sol, celle de céramiques de diverses catégories témoigne plutôt d'un niveau d'occupation évoquant un habitat. Peut-être faut-il conclure à un mélange d'activités artisanales et domestiques, mêlant l'habitat aux structures de productions. Ces dernières, si l'on s'en tient au mobilier céramique, n'indiquent pas



FIG. 5. VUE ZÉNITHALE d'un calage de poteau de la clôture.  
 Cliché Frédéric Veysseyre, Inrap.

d'activités importantes ni spécialisées permettant de dégager un surplus destiné à un marché régional<sup>10</sup>.

L'absence de structure bâtie, hormis un petit fossé peu marqué (fossé 4) autour des foyers et des fosses, suggère qu'ils sont liés à une activité artisanale ou domestique extérieure en relation avec le feu, dont aucun déchet ne nous est parvenu.

Un enclos à animaux incomplet est situé au sud du chemin empierré et à l'est de la clôture (fig. 2). Il se poursuit certainement au-delà de l'emprise du chantier, vers le sud. On ne peut pas définir sa forme (carrée, rectangulaire ou autre ?) ainsi que son extension exacte. Elle apparaît environ 0,50 m au-dessus du chemin (fig. 4). Cette emprise est restituée par trois doubles alignements rectilignes de fragments de *tegulae* enfoncés de chant (sur 0,30 à 0,40 m de profondeur), dans le substrat argileux. Il y a un petit espace de quelques centimètres entre les deux rangées de *tegulae* formant les alignements. Le côté oriental de la structure est conservé sur une longueur de 1,30 m. Le côté septentrional, perpendiculaire au précédent, conservé sur une longueur de 6,50 m, est plus perturbé. L'alignement des deux rangées de *tegulae* semble moins évident, cependant les éléments restent de chant, légèrement inclinés. Enfin le côté occidental, parallèle au premier et perpendiculaire au second, est conservé sur 2 m de long. La prolongation virtuelle des alignements de *tegulae* donne un quadrilatère d'environ 11,50 m sur 7 m de côté, soit une surface de l'ordre de 80 m<sup>2</sup>. Deux calages de poteaux constitués de galets et de fragments de *tegulae* disposés verticalement, alignés parallèlement au côté occidental, à 0,50 m, et espacés l'un de l'autre de 1,75 m, témoignent d'un aménagement interne.

À l'extérieur, à moins de 2 m en bordure occidentale, subsistent un petit niveau d'occupation et un calage de poteau. Le calage de poteau (diamètre sup. : 0,45 m ; diamètre inf. : 0,40 m ; profondeur : 0,10 m) est constitué de galets et de fragments de terres cuites architecturales. Le lambeau d'occupation de moins de 1 m<sup>2</sup> (1,40 x 0,70 m) est constitué de galets et de morceaux de *tegulae* très fragmentés. Ils sont posés directement à plat sur les colluvions limoneuses. Leur mise en place intentionnelle pour empierrer une zone de passage régulier ne fait aucun doute.

La disposition des fragments de *tegulae*, plantés de chant parallèlement avec un espace intermédiaire de quelques centimètres, laisse entrevoir l'existence d'une palissade certainement peu élevée, peut-être constituée de planches de bois fichées en terre et calées par des fragments de *tegulae*. Une telle structure semble correspondre à un enclos pour animaux domestiques : bovidés et/ou suidés<sup>11</sup>.

Deux greniers sur piliers occupent l'espace à l'ouest de la clôture et au sud du chemin (fig. 2).

Le grenier 1, rectangulaire (10 m de long sur 4 m de large) orienté N 10° Est, est constitué de 11 piliers en briques sur fondation de galets (fig. 7). Ils forment quatre parties légèrement différentes. 9 piliers sont disposés selon deux lignes parallèles. La ligne occidentale comporte 5 piliers équidistants d'un mètre. La ligne orientale n'est constituée que de 4 piliers qui se trouvent en vis-à-vis des 4 piliers extrêmes de la ligne précédente. Il y a donc un espace libre au milieu, de l'ordre de 9 m<sup>2</sup>. L'écartement entre les deux lignes de piliers mesure 2 m. Deux piliers se trouvent isolés, l'un à 1,50 m à l'ouest et l'autre à 0,70 m à l'est.

Ces deux premiers piliers présentent une fondation (0,50 sur 0,70 m) de galets (épais de 0,06 m et large de 0,10 à 0,15 m) posés à plat et liés à la terre, installée dans un petit creusement. Ils sont surmontés, pour l'un des piliers, d'une assise (0,61 m sur 0,73 m) de 8 briques (0,30 x 0,18 x 0,025 m), également liées à la terre.



FIG. 6. DÉTAIL de l'angle nord-ouest du bâtiment agricole 1.  
Cliché Frédéric Veyssière, Inrap.

10. Pas de traces par exemple de creuset, de moules, ou de déchets de production artisanale.

11. Les restes de faune appartenant à ces espèces animales, exploitées à des fins alimentaires, ont été retrouvés dans différentes unités stratigraphiques du site.



FIG. 7. GRENIER 1, vue d'ensemble des piliers vers le sud.  
Deux fondations de piliers en galets sont encore surmontées par des assises de briques. *Cliché Frédéric Veysière, Inrap.*



FIG. 8. GRENIER 1. Détail d'un pilier avec fondation en galets surmonté par des assises de briques.  
*Cliché Frédéric Veysière, Inrap.*



FIG. 9. GRENIER 2, vue d'ensemble des piliers vers le nord-est.  
*Cliché Frédéric Veysière, Inrap.*



FIG. 10. GRENIER 2. Détail d'un pilier avec fondation en galets surmonté par une brique *bipedale*.  
*Cliché Frédéric Veysière, Inrap.*

Les piliers de la ligne occidentale sont carrés et mesurent environ 0,80 m de côté. Ils sont construits avec une fondation en galets et une élévation en briques. La fondation épaisse d'une quarantaine de centimètres est constituée de 4 assises de galets (0,20 m de diamètre maximum) liés à la terre. Cette fondation est surmontée d'une élévation de briques liées à la terre. Ces briques (0,30 x 0,20 x 0,025 m) sont conservées sur 1 à 3 assises.

Les piliers de la ligne orientale sont carrés et mesurent également environ 0,80 m de côté (fig. 8). Ils sont également construits avec une fondation en galets et une élévation en briques. La fondation est constituée de deux à trois couches de galets posés en arête de poisson et liés à la terre. Au-dessus des galets un niveau de limon brun jaune avec des débris de charbons de bois et de fragments de terre cuite architecturale ainsi que parfois de la céramique, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, s'intercale avant les briques de l'élévation. Ces briques (0,34 x 0,20 x 0,025 m) liées à la terre sont conservées sur 2 à 3 assises. L'épaisseur de la fondation est de l'ordre de 0,25 à 0,30 m.

Un aménagement situé à environ deux mètres à l'est des piliers pourrait appartenir à ce bâtiment (fig. 2). Il s'agit d'une sorte de fondation, longue de 4,50 m sur 0,80 m de large et épaisse d'une quarantaine de centimètres, avec un profil en V. Cette construction mal définie est composée de galets non jointifs, hétérométriques dans une matrice limoneuse, avec un fragment d'anse d'amphore de Bétique Dr. 20, attribuée au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Une aire de circulation (un petit niveau centimétrique de graviers tassés dans une matrice limoneuse compacte) liée à la construction du bâtiment présente deux trous de poteaux avec éléments de calage en fragments de briques.

Quatre piliers alignés nord-sud (N 8°5 Est) sur près de 8,50 m de long avec un entraxe de 2,50 m forment une construction massive incomplète, le grenier 2, dont on ne perçoit très certainement que la partie orientale (fig. 9). En effet, ce bâtiment situé à quelques mètres à peine en bordure ouest de l'emprise du chantier, peut éventuellement se poursuivre plus à l'ouest sous la route départementale RD 35 (fig. 2). Ces piliers sont constitués en surface (fig. 10) d'une brique carrée de 0,60 m de côté (de type *bipedales* : deux pieds de côté), servant notamment à la construction d'une *suspensura* d'hypocauste, selon Vitruve<sup>12</sup>. Ici ces briques sont en remploi dans l'élévation du pilier. Cette brique massive repose, dans le cas de trois piliers, sur une à deux assises de petites briques rectangulaires (0,30 x 0,18 x 0,03 m) qui présentent toutes une marque, peut-être de tuilier. C'est une petite cupule, sorte d'empreinte digitée ou réalisée avec un bâton en bordure d'un des petits côtés. Ces briques présentent des traces discontinues de mortier friable jaune avec du sable grossier, ce qui témoigne également d'un remploi ; elles sont liées à la terre.

Ces briques, *bipedales* et petites briques, reposent sur des fondations de galets. Ces dernières sont circulaires (1 à 1,20 mètre de diamètre), à parois verticales et fond plat, sur une épaisseur de 0,60 m. Elles sont constituées de gros galets disposés sur plusieurs assises et liés à la terre. Il y a un décalage, visible sur les quatre piliers, entre la fondation en galets et l'élévation de briques. La mise en œuvre des briques ne se fait pas tout à fait à l'aplomb de la fondation.

Un aménagement rectangulaire (1,05 x 0,50 m) marqué par des fragments de *tegulae* plantés de chant, dont le comblement a livré du mobilier céramique attribué au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, est peut-être en relation avec le grenier 2 (fig. 2).

Un lambeau d'aire de circulation empierrée est visible au sud entre les deux bâtiments. Ce sol compact et très bien tassé, épais de quelques centimètres, est constitué de petits galets hétérométriques avec parfois quelques galets plus gros (fig. 2). La céramique des niveaux de construction du sol est celle qui est datée le plus précisément, pendant le règne de Tibère. Celle des niveaux de démolition comme d'abandon appartient au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Les deux bâtiments sont distants d'à peine 5 m. Le grenier 1 se trouve un peu plus au sud que le grenier 2. Leur orientation, très légèrement différente d'à peine quelques degrés, n'est peut-être pas très significative : ils s'intègrent bien tous les deux dans la même trame que les bâtiments à vocation agricole.

Bien que leur mise en œuvre soit similaire, les piliers du grenier 2 sont plus massifs et plus profondément fondés que ceux du grenier 1.

Ces bâtiments un peu particuliers, faisant appel à des piliers massifs, fortement fondés et relativement

---

12. *De l'Architecture*. Traduction C. Perrault revue par M. Nisard. Éditions Errance, Paris, 2005.

proches les uns des autres, sont sans doute des greniers surélevés, dans lequel des quantités relativement importantes de grain pouvaient être engrangées et stockées à l'abri.

Dans l'état de la recherche actuelle, ces deux bâtiments de stockages restent pour l'instant sans équivalent local, ni même régional.

Des calages de poteaux s'organisent selon trois axes et ceinturent les deux greniers (fig. 2). Une dizaine d'autres calages de poteaux plus dispersés rentrent certainement dans cette organisation, sans que l'on puisse vraiment appréhender précisément leur rôle.

La clôture 2 composée de huit calages de poteaux est organisée selon deux axes. Un premier axe, long de 13 m et constitué de 5 calages de poteaux, est parallèle au chemin. L'espacement entre les calages est de l'ordre de 2,50 m à 3 m, sauf pour le plus occidental, qui se trouve à 5,50 m de l'avant-dernier. Le second axe, perpendiculaire au premier, est long de 5 m et constitué de 3 calages de poteaux. L'espacement entre eux est irrégulier, de l'ordre de 1 m à 2,50 m. Deux calages de poteaux sont un peu à l'écart à quelques mètres, sans que l'on puisse définir leur relation avec la clôture. Les calages de poteaux sont constitués de fragments de *tegulae* disposés verticalement et parfois aussi de fragment d'amphores italiques et de galets. L'espace libre entre les éléments de calage des poteaux est de l'ordre d'une vingtaine de centimètres. Le creusement du trou de poteau (diamètre entre 0,60 et 0,80 m ; profondeur entre 0,30 et 0,60 m) se distingue à peine. Certains présentent un surcreusement au fond, pour mieux ancrer le poteau. Le comblement du trou de poteau, constitué d'un limon brun jaune, ne se différencie guère de l'encaissant.

Cette clôture 2 peut correspondre à un retour de la clôture principale, le long du chemin. Elle se situe également dans le prolongement du bord septentrional de l'enclos. Un espace libre de 3,50 m à 4,50 m de large se dessine donc parallèlement en bordure méridionale du chemin (fig. 2).

On remarquera la présence au sud-ouest de cette clôture d'une sole de foyer quadrangulaire constituée de quatre *tegulae* posées à plat. Cette structure est totalement isolée et reste sans explication.

Une série de quatorze calages de poteaux, espacés de 2 mètres les uns des autres, occupe une surface rectangulaire (longue de 15 m et large de 3,50 m) orientée sud-ouest/nord-est (fig. 2). Cet ensemble de structures de maintiens verticaux (clôture 3) clôt les greniers au sud-est. Les calages de poteaux sont constitués de fragments de *tegulae* disposés verticalement et parfois aussi de galets ou de fragments d'amphores. L'espace libre entre les éléments de calages des poteaux est de l'ordre d'une vingtaine de centimètres. Le creusement des trous de poteaux (diamètre entre 0,30 et 0,50 m ; profondeur entre 0,20 et 0,50 m) se distingue à peine ; leur comblement constitué d'un limon brun jaune ne se différencie guère de l'encaissant.

La clôture 4 encadrant le grenier 2 (fig. 2) est composée de 7 calages de poteaux disposés selon un axe nord-est/sud-ouest long de 13 m. Un axe retour perpendiculaire est constitué de 3 calages de poteaux. Les espacements sont de l'ordre de 2,60 à 2,80 m. Les calages de poteaux sont constitués de fragments de *tegulae* disposés verticalement et parfois aussi de galets ou de fragments de céramique.

## Le mobilier

Il provient en majorité des colluvions issues de la basse terrasse, qui scellent les structures de la *pars rustica*.

Pour le mobilier en fer, on compte 110 clous, 13 tiges diverses indéterminées, 5 clous en forme de T (probable élément de maintien d'une bobine et d'une brique pour passage de l'air chaud en provenance d'un hypocauste), 3 anneaux, 1 élément de chaîne à trois maillons, 6 fragment de plaques, 3 fragments de lames, 6 fragments pouvant peut-être appartenir à des outils restant indéterminés et 9 fragments indéterminés ; 23 fragments de verre indéterminés ; un élément de charnière brisée, du type Béal A XI, 1, réalisé dans un métatarse d'équidé<sup>13</sup> ; 2 petits fragments de meule en grès et une pierre à aiguiser en schiste gréseux fin noir ; 5 pesons, dont 4 en terre cuite moulée et un réalisé dans un fragment de brique ; 5 bouchons en terre cuite, dont 3 réalisés dans des fragments de brique, un fragment de *tegula* et un dans un fragment d'amphore.

13. Étude par Frédéric Chandevau, Inrap.

**Catalogue des monnaies<sup>14</sup>**

D:/ [divvs au]GVS[tus pater] ; tête (radiée ?) d'Auguste à gauche.

R:/ fruste.

*Dupondius* de Tibère, émission et atelier indéterminés, 14-37 ap. J-C.

Poids : 5,78 g ; diam : 26 mm.

D:/ [imp] / [d]IVI [f] ; têtes adossées d'Agrippa à gauche et d'Octave à droite.

R:/ [col] NE[m] ; crocodile à dr.

Imitation d'un *dupondius* de Nîmes d'émission indéterminée.

Poids : 8,03 g ; diam : 26/23 mm ; axe : 5 h.

D:/ IMP / DIVI F ; tête couronnée d'Agrippa à gauche et tête laurée d'Octave à droite.

R:/ COL [nem] ; crocodile à dr.

*Dupondius* de Nîmes ; RIC I<sup>2</sup> 158.; 2<sup>e</sup> émission, 9/8 - 3 a.C.

Poids : 11,21 g ; diam : 25 mm ; axe : 3 h.

D:/ IMP // DI// ; tête couronnée d'Agrippa à gauche.

R:/ COL // ; crocodile à dr.

1/2 *dupondius* de Nîmes ; 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> émission, entre 16 et 3 a.C.

Poids : 6,03 g ; diam : 27 mm ; axe : 2 h.

D:/ TI CLAVDIVS CAE[sar] AVG PM TR[p imp] PP ; tête de Claude à gauche.

R:/ [lib]ERT[as] – AVGV[sta] – S C ; *Libertas* à gauche tenant un *pileus* m. dr. et tendant la m. g.

As de Claude, Rome, 42-43. Réf. : RIC 113.

Poids : 9,31 g ; diam : 28 mm ; axe : 6 h.

1/2 *dupondius* de Nîmes quasiment fruste.

Atelier et émission indéterminés, entre 16 a.C. et 14 p.C.

Poids : 8,19 g ; diam : 28 mm.

**Estampille sur tuile**

Il faut également signaler la présence de trois estampilles sur *tegulae*. Deux sont illisibles et un exemplaire (cartouche en creux 7,2 x 2,8 cm, lettre en relief érodée, lecture difficile) appartient à l'officine *QPS, Q(uinti) P(...)* *S(...)*, initiales des *tria nomina* du briquetier. Cette officine, dont l'activité se situe dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, a été un des gros producteurs de briques de la région toulousaine<sup>15</sup>.

**Le mobilier céramique**

Malgré son intérêt, la céramique commune ne sera pas traitée ici, l'accent étant mis sur la diffusion et le commerce des céramiques et des amphores. Pour les questions de typologie et de datation des amphores et de la sigillée italique, nous renvoyons à un article récent<sup>16</sup>.

14. Étude par Francis Dieulafait, numismate.

15. Christian RICO, « L'artisanat de la brique » p. 255-268, dans Jean-Marie PAILLER (dir.), *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, coll. École française de Rome, n° 281, Toulouse, 2002, p. 255-268.

16. Pierre MARTY, « Mobilier amphorique et sigillée italique du site de La Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne) : des témoins de la romanisation dans le Toulousain », *S.E.F.C.A.G.*, Actes du Congrès de l'Escala-Empuries, 2008, p. 719-737.

### *Le réemploi de mobilier amphorique*

À son arrivée sur le site de consommation, l'amphore une fois vidée connaît un recyclage plus ou moins important. Si aucun cas de réemploi comme conteneur n'est attesté, son utilisation à des fins constructives est bien avérée et cela pendant toute la durée d'occupation. Les amphores les plus anciennes, des Dressel 1 transportant du vin d'Italie, ont servi, une fois brisées et concassées, à la réalisation du sol en *opus signinum* (fig. 11, n° 1). Des cols du type Dressel 1B ont permis par emboîtement l'élaboration d'un évier pour le *prae-furnium* (fig. 11, n° 2 et fig. 12, n° 1 et 2). Ces conteneurs, que l'on retrouve massivement dans le Toulousain, témoignent d'importations dès les années 130 avant J.-C. Elles sont remplacées dans le cours du dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère par des amphores à vin de Tarraconaise, celles-ci se raréfiant sous Tibère. C'est ainsi que l'évacuation des eaux du balnéaire est réparée grâce à un épaulement d'amphore Pascual 1 (fig. 11, n° 3 et 4). Une série de foyers est bâtie grâce à un radier de tessons d'amphores, toujours de type Pascual 1, sur lequel reposait une chape d'argile (fig. 11, n° 5 et 6). L'un de ces foyers livre une marque VAS sur fond de Pascual 1 (fig. 11, n° 7).

### *Grand commerce et monopole amphorique*

#### Un monopole de Tarraconaise

Des importations de vin et peut-être d'huile italique alimentent le site entre les années 130 avant J.-C. et le début du dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les amphores les plus anciennes, gréco-italiques et/ou Dressel 1A, sont cependant peu nombreuses (6 amphores vinaires et 1 à huile de Brindes). Certaines pourraient appartenir à une occupation gauloise antérieure, sans continuité évidente avec le balnéaire. L'arrivée des amphores Dressel 1B en Toulousain à partir des années 70 avant J.-C. est bien documentée grâce aux cols servant d'évier au *prae-furnium* (fig. 12, n° 1 et 2). L'un de ces cols porte une marque, Q. CÆLI (fig. 12, n° 1), d'origine pour l'instant inconnue.

Dès les débuts du règne d'Auguste, peut-être même pendant les années 40 avant J.-C., se met en place dans l'isthme gaulois un très important commerce vinaire en provenance de Tarraconaise. Aux dix amphores à vin italiques identifiées (230 litres) ne succèdent pas moins de quarante-deux conteneurs de Tarraconaise (924 litres). La consommation de vin quadruple avec ces produits ibériques, alors même que la période concernée, globalement les règnes d'Auguste et de Tibère, est moins longue que celle qui voit l'arrivée des amphores italiques.

C'est un véritable monopole de la Tarraconaise qui s'observe et particulièrement de la cité de *Baetulo* (Badalona, Catalogne), comme l'atteste une belle série de marques sur Pascual 1 : deux estampilles M. PORCI (fig. 12, n° 3) et deux autres CN. FVL. SEC (fig. 12, n° 4), bien connues à Port-la-Nautique, port romain de Narbonne. Si la première est fréquente dans la vallée de la Garonne et jusqu'à Saintes, ainsi qu'à Auterive (Haute-Garonne), la seconde semble une nouveauté pour la région. La marque VAS déjà signalée (fig. 12, n° 5) est elle aussi considérée comme provenant de *Baetulo*<sup>17</sup>.

Deux marques, un T et un C, toutes deux dans un cartouche carré, ne sont pour l'instant pas attribuables à un atelier particulier de Tarraconaise.

#### Quelques amphores de Bétique associées

Seules six amphores de Bétique ont été identifiées. Cinq du type Dressel 20 contenaient de l'huile d'olive de la vallée du Guadalquivir (Andalousie). Une unique amphore, de forme Dressel 7/11, témoigne de la consommation de saumure de poisson ou de *garum*. La faiblesse de ces deux types amphoriques n'a rien d'étonnant pour des produits moins consommés que le vin. Quatre de ces amphores à huile ainsi que celle à saumure sont de la même période augusto-tibérienne que les Pascual 1. La Dressel 20 la plus tardive, datant des Flaviens ou du règne de Trajan, porte une marque *T. Atilli Asiatici* et serait originaire d'un vaste centre de production à côté d'Alcalá del Rio, près de Séville<sup>18</sup>. Huile et conserves de poissons complétaient les cargaisons des navires remontant la côte ibérique jusqu'à Narbonne.

17. M. COMAS SOLA, « Baetulo, les marques d'amfóra », *Corpus international des timbres amphoriques*, Fascicule 2, Institut d'estudis catalans, Museo de Badalona, 1997.

18. Robert ÉTIENNE, Françoise MAYET, « Trois clés de l'économie de l'Hispanie Romaine, L'huile hispanique, vol. 1 », E. de Boccard, Paris, 2004, p. 144.

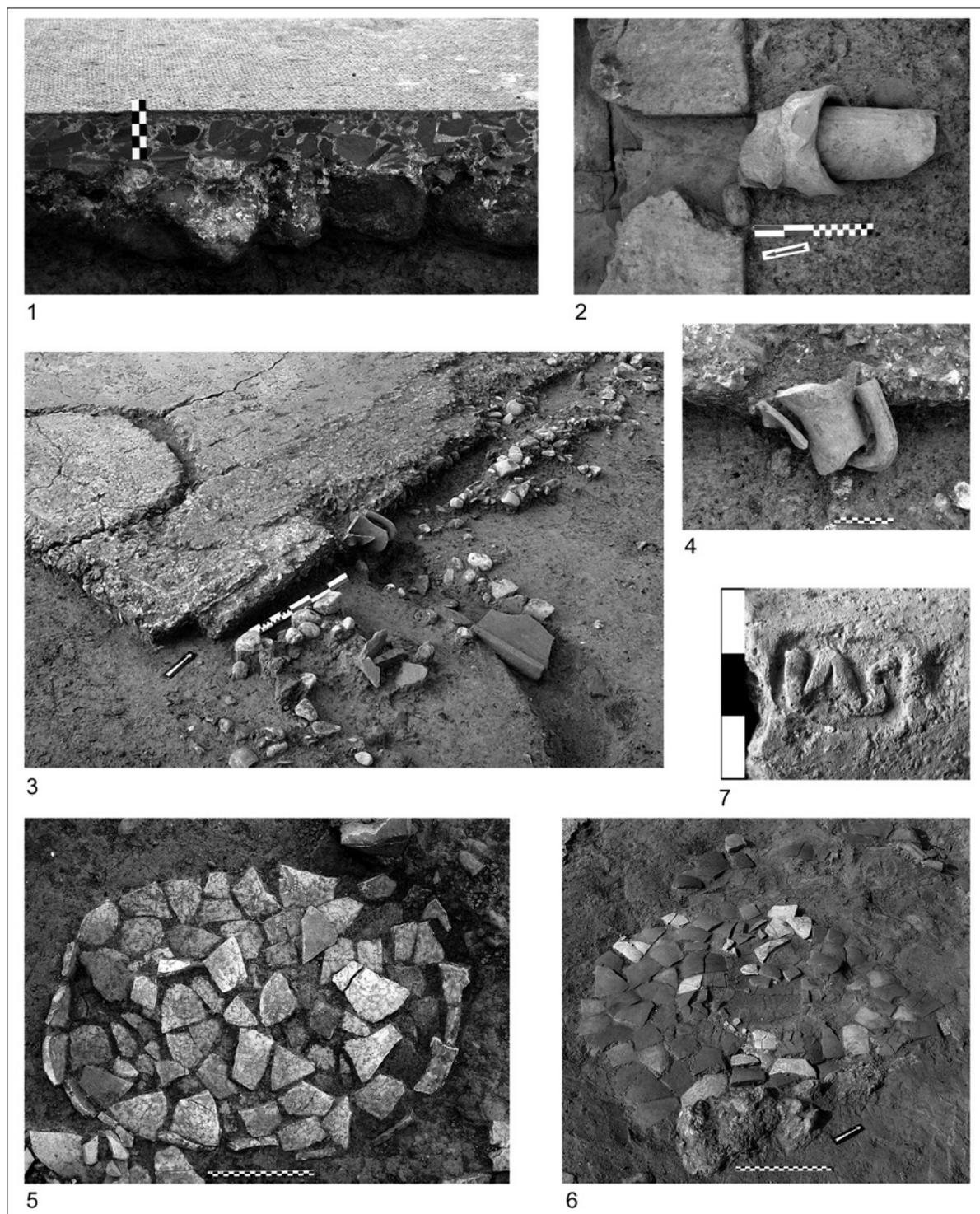


FIG. 11. RÉUTILISATION DE MOBILIER AMPHORIQUE.

1 : *opus signinum* réalisé en fragments d'amphores italiques. 2 : évent du *praefurnium* construit avec des cols d'amphores italiques.

3 et 4 (détail) : évacuation des eaux du balnéaire par un épaulement d'amphore de Tarraconaise.

5 et 6 : foyers avec radier de fragments d'amphores de Tarraconaise.

7 : marque VAS sur fond d'amphore de Tarraconaise provenant d'un foyer.

Clichés Frédéric Veyssière (2 à 6), Olivier Dayrens (1) et Pierre Marty (7), Inrap.

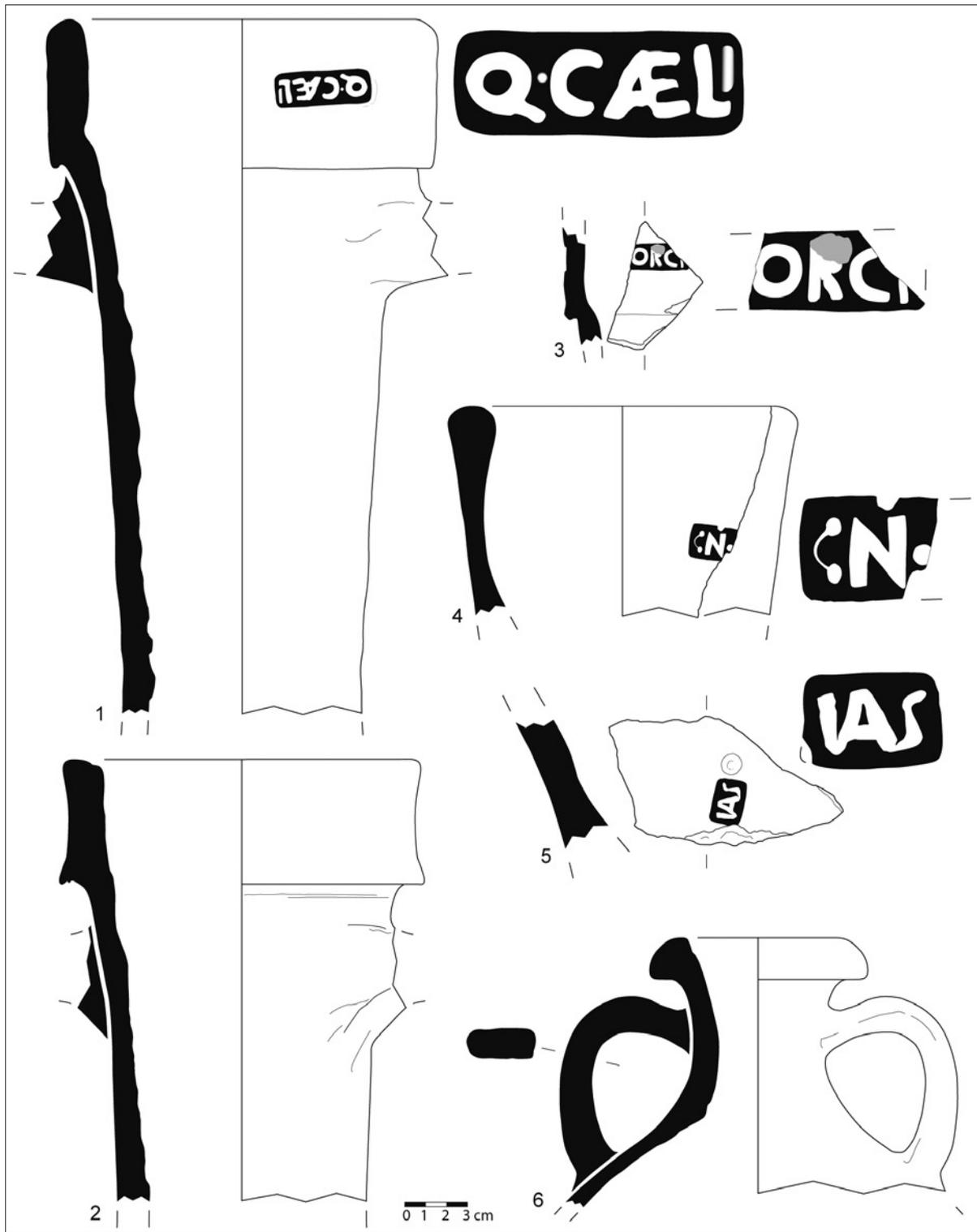


FIG. 12. MOBILIER AMPHORIQUE.

1 et 2 : cols d'amphores italiques Dr. 1B utilisés pour l'évent. 3 : fond d'amphore de Tarraconaise Pascual 1 avec marque VAS provenant d'un foyer. 4 et 5 : bords d'amphores de Tarraconaise Pascual 1 avec marques provenant de foyers. 6 : amphore gauloise 4. Ech. 1/3, sauf marques éch. 1/1.

Dessin Pierre Marty, Inrap.

Enfin du vin gaulois ?

Deux exemplaires d'amphores gauloises ont été identifiés, dont un avec un col complet (fig. 12, n° 6), couvrant les règnes des Flaviens et de Trajan. Malheureusement, cette période correspond à la fin de l'occupation du site et livre peu de mobilier céramique. Néanmoins, ce type d'amphore est souvent considéré comme une fabrication locale ou régionale accompagnant la production de vin. Ces amphores sont encore mal connues pour le Toulousain et la viticulture reste, dans l'état actuel des recherches, une hypothèse manquant de preuves.

#### *Montans, un atelier sur la dynamique de l'axe garonnais*

Quelques sigillées italiques

La sigillée italique reste discrète, arrivant tardivement à partir de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

La sigillée lisse se limite à un bord de plat Haltern 5/Consp. 20.1.1 et un de type Haltern 3/Consp. 19.2.1.

Deux coupes de forme Ritt 5/Consp. 22.5.2 sont présentes.

Nous n'illustrons que les productions moulées avec deux tessons remarquables. Le premier appartient à un calice Drag. 11 (fig. 13, n° 1). Le décor se retrouve régionalement à Agen (Lot-et-Garonne), à Saintes (Charente), à Poitiers (Deux-Sèvres) et est toujours associé au groupe d'*Ateius*. Il s'agirait donc d'une production pisane, située entre les dernières années du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et les quinze premières années de notre ère. Le deuxième provient d'un gobelet ansé Vindonissa 13 (fig. 13, n° 2) des deux premières décennies du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'organisation du décor se retrouve sur un calice à Périgueux (Dordogne) ou sur un fragment de calice d'Auterive (Haute-Garonne) portant une estampille du groupe d'*Ateius*<sup>19</sup>. On peut donc souligner les liens unissant ces deux formes moulées, qui pourraient provenir toutes deux des ateliers pisans d'*Ateius*, une origine arétine n'étant pas à écarter.

Un seul vase peut être attribué aux productions de présigillée, une adaptation de l'assiette Haltern 1 service IC. Daté du changement d'ère, son atelier n'est pas identifié. Aucun produit de Bram n'a été formellement identifié, alors que ce centre est pleinement actif sous Auguste.

Les productions tibériennes de Montans

Les produits de Montans représentent 85 % de la sigillée de la période tibérienne.

Une estampille sur plat Drag. 17 se présente sous une forme bilinéaire : QUAD/RATVS (fig. 13, n° 3), marque du potier QUADRATVS, diffusé au moins jusqu'à Poitiers. Dans le fond d'une coupe Ritt. 5 se trouve une estampille circulaire (fig. 13, n° 4) : CONTOV[-], marque du potier CONTOVCA. Des estampilles circulaires ou linéaires identiques se retrouvent de Toulouse jusqu'à Le Langon (Vendée), en passant par Auch ou *Ussubium* (Mas d'Agenais). S'esquisse ainsi une diffusion par l'axe garonnais jusqu'aux côtes atlantiques.

Deux coupes Drag. 29 de grand intérêt sont attribuées au décorateur CALEDO. La première (fig. 13, n° 5) est typique du style de ce décorateur et comporte des poinçons qui ne paraissent pas encore lui avoir été attribués. Ce vase porte une estampille IVCV[-], attribuable à IVCVNDVS, maître-potier exerçant de Tibère à Claude, qui n'était pas jusqu'alors associé à un décor de CALEDO. La deuxième coupe (fig. 13, n° 6) est plus fragmentaire mais porte un motif caractéristique de ce décorateur : un buste de guerrier gaulois « reconnaissable à sa chevelure hirsute et au torse ornant son cou »<sup>20</sup>. Ce vase associe en alternance à cette figure un bucrâne, qui paraît inédit chez ce décorateur. Ce répertoire figuratif avec des hommes et des animaux est spécifique des débuts de la production montanaise.

Toujours pour la période tibérienne, il faut signaler un dernier Drag. 29 provenant de Crambade, atelier satellite de Montans (fig. 13, n° 7), avec un décor de frise propre à cet atelier. Les produits de Crambade sont datés « dans le courant de la deuxième décennie du I<sup>er</sup> siècle, très probablement du début du règne de Tibère »<sup>21</sup>.

La paroi fine est attestée sur le site avec des gobelets à décors moulés Hermet 9, qui complètent parfaitement le répertoire des sigillées de Montans. Trois exemples sont à remarquer : un bord avec décor de rinceau (fig. 13, n° 8), un fragment très réduit avec une ligne de rosettes (fig. 13, n° 9) et, pour l'exemplaire le mieux conservé (fig. 13, n° 10),

19. Michel LABROUSSE, « Céramiques ornées d'Arezzo trouvées dans la région de Toulouse », *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris, 1966, fig. 3 et p. 537.

20. Thierry MARTIN, « Potiers et décorateurs augusto-tibériens de Montans », *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta* 37, Abingdon, 2001, p. 237.

21. Thierry MARTIN, « Les productions sigillées de l'atelier tibérien de Crambade », *Aquitania*, I, 1983, p. 133.

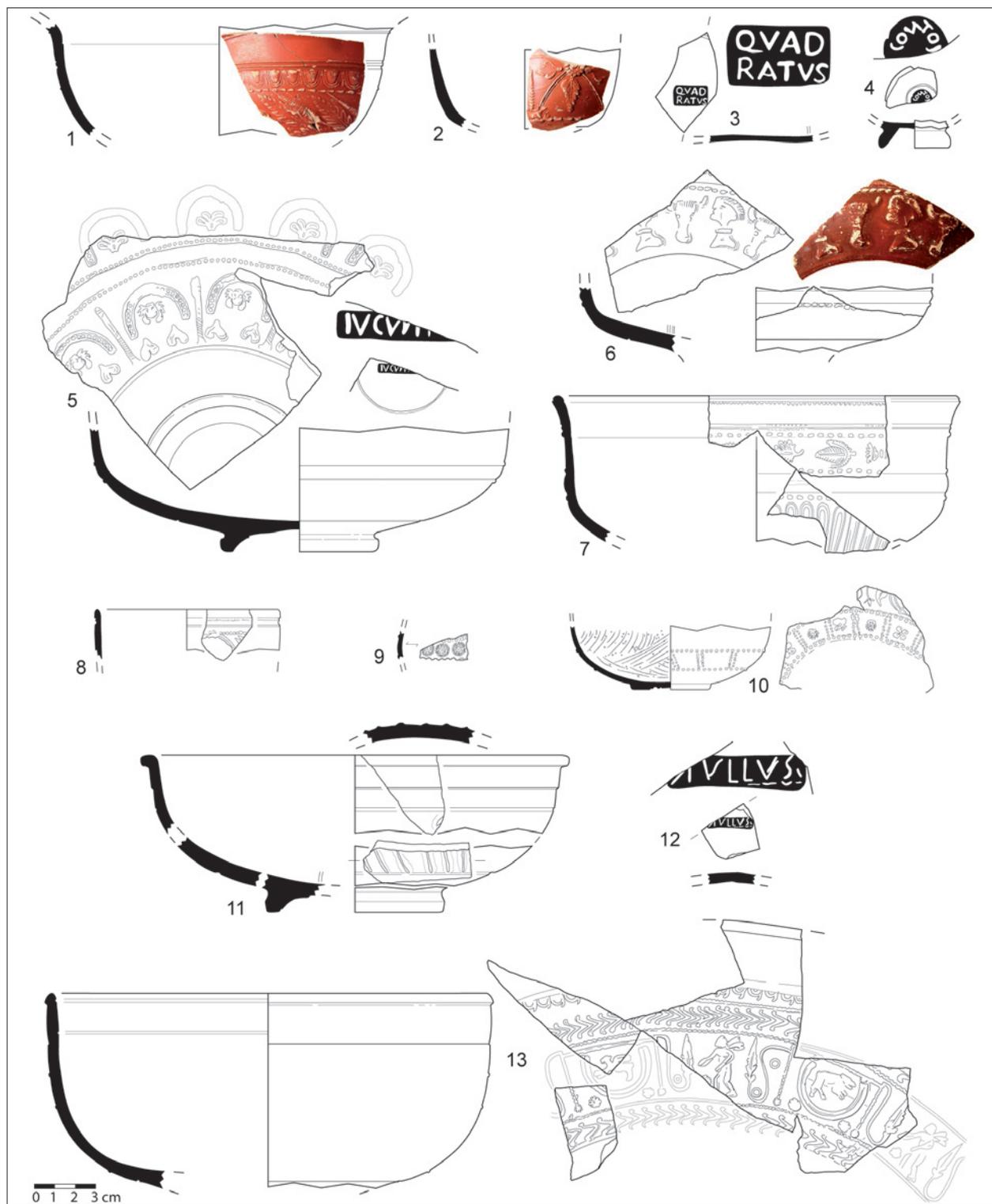


FIG. 13. SIGILLÉE ET PAROIS FINES.

1 et 2 : sigillée italique augustéennes. 3 à 6 : sigillées tibériennes de Montans. 7 : sigillée de Crambade. 8 à 10 : parois fines tibériennes de Montans. 11 et 12 : sigillées Claude/Néron de Montans. 13 : sigillée flavienne de Montans. Éch. 1/3, sauf estampilles éch. 1/1. Dessin et clichés Pierre Marty, Inrap.

une panse portant deux registres, un rinceau sur une alternance de caissons. Ces trois coupes montrent un sablage interne, pratique répandue pendant la période tibérienne, et un engobe orange à brun.

#### Au milieu du I<sup>er</sup> siècle

Les vases de Montans représentent, pendant les règnes de Claude et de Néron, 20 % du vaisselier, les produits de La Graufesenque étant inexistant. Si les plats sont rares, les coupes connaissent un véritable engouement, montrant une grande variété : Ritt. 8, Ritt. 9, Drag. 23, Drag. 24/25 et Dr. 27. Un vase Drag. 40 tourné (fig. 13, n° 11) a reçu un décor à la barbotine formant une palissade de godrons. Cette forme montanaise, rare avec ce décor, se retrouve à Toulouse (Rectorat) ou Colomiers (Haute-Garonne) et plus loin à Agen (Lot-et-Garonne) et à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Les premiers exemplaires apparaissent à la fin du règne de Néron. Les vases moulés sont en nombre très réduit et se limitent à des Drag. 29.

Une unique estampille est à signaler, IVLLVS (fig. 13, n° 12), le plus gros producteur de sigillée montanaise du milieu du I<sup>er</sup> siècle, qu'on retrouve d'Ancely (Haute-Garonne) jusqu'à Poitiers (Vienne), Barbezieux (Charente) et Quimper (Finistère).

#### Pendant les Flaviens

La céramique flavienne est mal représentée, témoignant d'une déprise humaine sur le secteur. La sigillée provient exclusivement de Montans, atteignant 30 % du nombre de vases pour le dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle. Les plats restent extrêmement rares tandis que les coupes se maintiennent avec l'apparition d'exemplaires de Drag. 35/36 et Drag. 46 du service flavien. Les coupes Drag. 37 sont bien présentes, la plus complète montrant déjà un style simplifié et une exécution peu soignée (fig. 13, n° 13), témoignant de surmoulage ou d'usure importante. L'autre forme moulée, attestée au moins à deux exemplaires, est le gobelet cylindrique Drag. 30.

#### Pour conclure

Le commerce des produits céramiques du centre producteur de Montans a largement profité, tout en l'amplifiant, de la dynamique importante de l'axe garonnais, active au moins depuis les premières importations de vin italique. À la suite de celui-ci, c'est le vin de Tarraconaise qui prend le relais, entraînant avec lui quelques amphores de Bétique. La sigillée italique paraît avoir été du voyage, bien qu'en faible quantité, ayant sûrement remplacé dans les cargaisons des marchands italiens ou narbonnais les céramiques campaniennes des deux derniers siècles avant notre ère. Le site de Cornebarrieu livre ainsi un excellent exemple du commerce garonnais sur la longue durée, au moins depuis la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### ***Le mobilier en alliage cuivreux***

L'inventaire du *corpus* de 23 objets en alliage cuivreux appelle quelques remarques. Outre les 6 fragments d'objets indéterminés (26 % du *corpus*), 3 grands domaines d'utilisation sont représentés. Le domaine personnel regroupe un minimum de 11 objets (47,8 % du total), au sein duquel la quasi-totalité se rapporte à la parure et au vêtement, sous la forme de 7 fibules, la plupart de modèles courants datés entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (avec une prédominance du type de la période augusto-claudienne), exception faite de la fibule n° 6, d'un type très peu répandu, et dont la période de fabrication est présumée très courte, entre 15 avant J.-C. et 15 après J.-C.<sup>22</sup>. À cette catégorie s'ajoute l'agrafe carolingienne en position intrusive, à moins que le site n'ait fait l'objet d'une fréquentation sporadique entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'éventuel fragment de bracelet (fig. 14-18) ; le dernier élément de ce domaine, la spatule-sonde, semble appartenir, dans le contexte de ce site, à la toilette<sup>23</sup> plutôt qu'à la médecine oculaire<sup>24</sup>.

22. Michel FEUGÈRE, « Les fibules en Gaule méridionale : de la Conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C. », supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12, 1985, p. 276-277.

23. Émile RIHA « Römisches Toiletgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst ». *Forschungen in Augst*, 6, Augst, 1986, p. 72-78. A.S. de COHEN « L'œil séducteur, les soins cosmétologiques des yeux », dans *L'œil dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition, Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Besançon, 1994, p. 75-79.

24. L. BAILLY, « Les instruments liés aux soins de l'œil, une approche de la chirurgie oculaire antique », dans *L'œil dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition, Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Besançon, 1994, p. 39-51. E. KUNZL, « Medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst », dans *Bonner Jahrbücher*, 1982, p. 1-131.

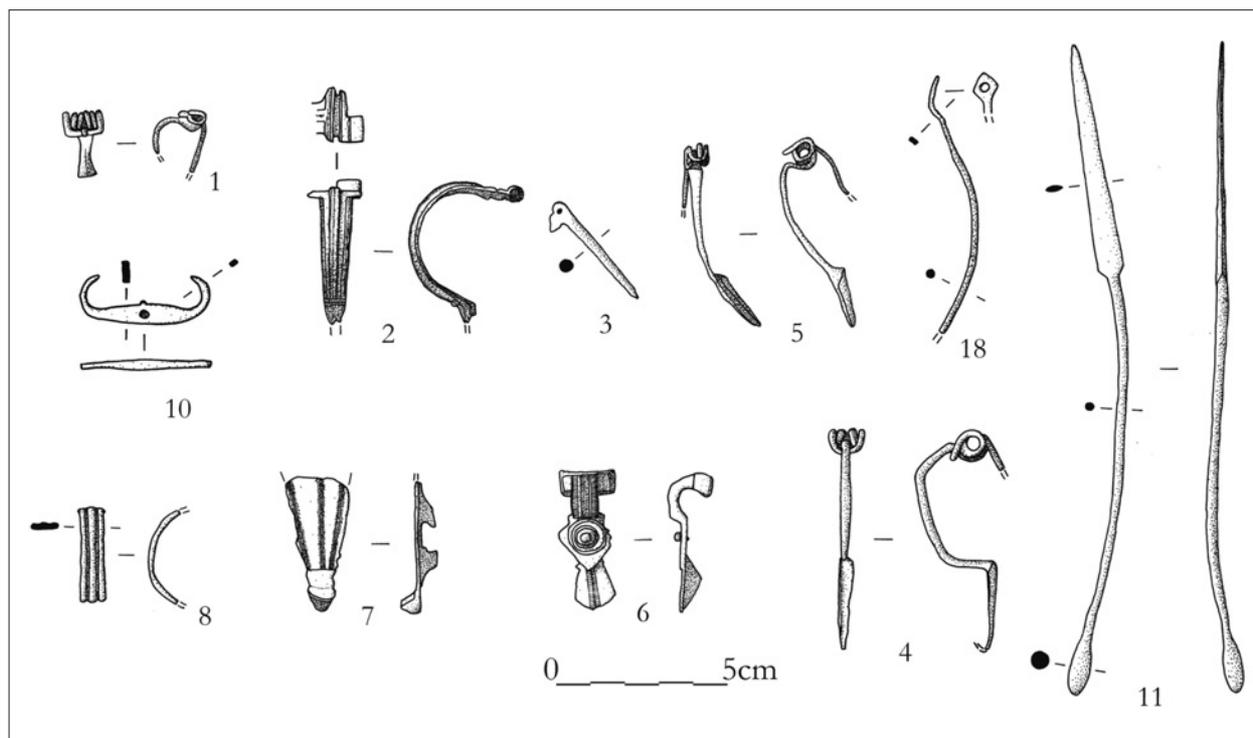


FIG. 14. PETITS OBJETS EN ALLIAGE CUIVREUX. Domaine personnel : parure (1 à 10 et 18) et toilette (11).  
Dessin Aline Briand, Inrap.

Le domaine domestique inclut 3 occurrences (soit 13 %), parmi lesquelles un élément de vaisselle généralement peu représenté, matérialisé par le *cochlear*, traditionnellement utilisé pour la consommation de coquillages et d'œufs, bien que certains auteurs l'associent également au domaine de la toilette<sup>25</sup>. La typologie de ce *cochlear* léger semble le placer au début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>26</sup>. Ce domaine se complète par 2 éléments liés au mobilier.

Enfin le domaine militaire est documenté par 2 objets (8,7 %) appartenant vraisemblablement au harnachement des chevaux, dont un anneau de mors articulé d'utilisation très courante sous l'Empire romain<sup>27</sup> et un pendant de harnais dont l'usage fréquent, tant militaire que civil, connaît un fort développement en Gaule à partir du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>28</sup>. À cela s'ajoute la boîte à sceau en forme de bourse datée entre le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère et le début du changement d'ère, période à laquelle plusieurs modèles coexistent du fait du développement de la pratique épistolaire. Si ces objets appartiennent en premier lieu au domaine militaire, ils sont donc ensuite intimement liés au domaine social<sup>29</sup>.

25. Jean-Claude BÉAL, « Catalogue des objets de tabletterie au Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon », Centre d'Ét. Rom. et Gallo-Rom., Lyon III, NS n° 1, Lyon, 1983, p. 249-254. Émile RIHA, « Die römischen Löffeln aus Augst und Kaiseraugst : archäologische und metallanalytische Untersuchungen », *Forschungen in Augst*, 5, Augst, 1982, p. 14-20.

26. Émile RIHA, « Die römischen Löffeln aus Augst und Kaiseraugst : archäologische und metallanalytische Untersuchungen », *Forschungen in Augst*, 5, Augst, 1982, p. 14-20. Michel FEUGÈRE, « Le petit mobilier », dans Christophe SIREIX (dir.) *Les fouilles de la place des Grands Hommes à Bordeaux, Pages d'Archéologie et d'histoire Gironnaises*, 3, 1997, p. 111-136.

27. Michel FEUGÈRE, « Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive », Errance, Paris, 2002, p. 175-181.

28. Michel FEUGÈRE, « L'équipement militaire romain dans le département de la Loire. Contribution à l'étude de la romanisation en pays ségusiave », dans *Cahiers archéologiques de la Loire*, 3, 1983, p. 45-66. Michel FEUGÈRE, « Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive », Errance, Paris, 2002, p. 102-104 et p. 175-181. Michel FEUGÈRE, « Militaria de Gaule méridionale, 19. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault (F) », *Gladius*, XXII, 2002, p. 73-126.

29. Michel FEUGÈRE, Pierre ABAUZIT, « Les boîtes à sceau circulaires à décor zoomorphe riveté d'époque romaine », dans *Revue archéologique de l'Est*, 46, CNRS, 1995, p. 41-57. Pierre ABAUZIT, Michel FEUGÈRE, « La correspondance au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. : les boîtes à sceau en forme de bourse », M. MONTEIL (dir.), *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*, *Bull. Éc. Ant. Nîmes*, suppl. 1, Nîmes, 1993, p. 305-306.

Les quelques objets qui se distinguent du lot (boîte à sceau, spatule-sonde, pendant de harnais ou encore fibule F17b), associés à la forte proportion de fibules, à la présence d'une cuiller en bronze, et à l'absence d'objets purement utilitaires, indiquent nettement que l'on se situe dans un contexte de *villa*, et non pas d'un habitat rural rudimentaire. Par ailleurs, la présence de 2 *militaria*, fréquemment présents hors des contextes purement militaires du fait de leur abondance et de leur grande circulation, peut être mise en relation avec la proximité des voies antiques Toulouse-Auch et Toulouse-Lectoure. Malgré la restriction quantitative de l'*instrumentum* – dont il est acquis qu'il ne provient pas de contextes d'utilisation, mais qu'il se situe en position secondaire puisqu'il est issu de colluvions issues de la *pars urbana* située en amont du secteur agricole fouillé – ce mobilier traduit un relatif prestige, indubitablement lié à la partie domestique de la *villa*. Il apparaît en revanche qu'aucun objet utilitaire appartenant au vaste domaine de l'agriculture, de l'élevage ou de l'artisanat n'a été mis au jour, ceux-ci constituant généralement une part importante des ensembles reconnus sur les sites ruraux antiques à vocation agro-pastorale. Il est vraisemblable que ces objets en fer ont été récupérés lors de l'abandon de la *villa*. Il n'en reste pas moins que ce *corpus* homogène reste cohérent dans le cadre d'un strict contexte d'habitat du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère débordant sur le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, et que l'ensemble est caractéristique de ce type de site.

### Catalogue des objets

#### Domaine personnel

- Parure : Fibule F10a ou F15a, L. act. : 20 mm (fig. 14-1). Fibule type F22b2, L. act. : 43 mm (fig. 14-2). Ardillon de fibule à charnière, L. : 36,5 mm, probablement lié à la fibule n° 2 (fig. 14-3). Fibule type F3b1 (us n° 1012), L. : 65 mm (fig. 14-4). Fibule type F2b (?), L. act. : 57 mm (fig. 14-5). Fibule type F17b, L. : 41 mm (fig. 14-6). Fibule type F23 (?), L. act. : 40 mm (fig. 14-7). Fibule type indéterminé, L. act. : 22,5 mm (fig. 14-8). Ardillon de fibule à charnière, L. : 26 mm, appartenant probablement à la fibule n° 8 (fig. 14-9). Agrafe à double crochet en fer, étamée, L. : 38 mm (fig. 14-10).

- Toilette : Spatule-sonde, variante Riha B, L. : 191 mm (fig. 14-11). Double instrument relié par une tige de section ronde, terminée d'un côté par une sonde olivaire, et de l'autre par une spatule allongée aux arêtes émoussées, forme simplifiée des spatules en feuille de laurier<sup>30</sup>.

#### Domaine militaire

Harnachement : Anneau de harnais, diam. : 33 mm, ép. : 7,5 mm (fig. 15-12). Anneau massif de section légèrement conique sur sa face externe. La face principale et la face arrière présentent un replat. Le bord interne de l'anneau est droit.

Pendant de harnais, L. : 58 mm, l. max. act. : 22 mm, ép. tôle : 1 mm (fig. 15-13). Objet en forme de goutte, pourvue au pied d'un bouton biconique décoré. Il présente un renflement central sur la face principale au centre de deux cercles concentriques incisés, percé d'un trou probablement pourvu d'un rivet. Système d'accroche au sommet formé d'une tige recourbée vers l'arrière. Un fragment de cuir a été retrouvé dans la bélière au moment de la restauration de l'objet, attestant sa fixation, vraisemblablement à une lanière.

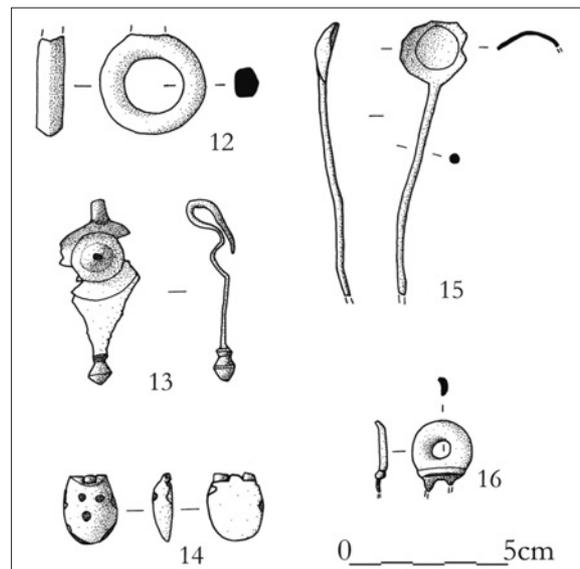


FIG. 15. PETITS OBJETS en alliage cuivreux. Domaine militaire (12 à 13), domaine social : écriture (14) et domaine domestique : vaisselle (15) et mobilier (16). Dessin Aline Briand, Inrap.

30. Émile RIHA, « Römisches Toiletgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst », *Forschungen in Augst*, 6, Augst, 1986, p. 76.

#### Domaine social

Écriture : Boîte à sceau en forme de bourse, L. max. : 21 mm, l. : 8,5 à 11,5 mm, h. : 6 mm (fig. 15-14).

#### Domaine domestique

- Vaisselle : *Cochlear*, L. act. : 86 mm, h. tête : 19 mm, l. act. tête : 21 mm (fig. 15-15). Extrémité inférieure de la cuiller incomplète. Cuilleron ovale, légèrement aplati dans sa partie sommitale, dont la largeur est supérieure à la hauteur, pourvu au centre d'un cercle incisé.

- Mobilier : Applique, L. act. : 21,5 mm, diam. int/ext. anneau : 6/19 mm, L. act. tiges : 5 mm, ép. tiges : 1,5 mm (fig. 15-16). Objet incomplet réalisé d'un seul tenant, formé d'un anneau dont la base est décorée d'un petit bourrelet en léger relief. Au niveau inférieur de cet élément, l'applique se prolonge par deux fines tiges latérales. Clou de meuble ou coffret, L. : 13 mm.

#### Éléments indéterminés

Tige courbe dotée d'une extrémité plate et percée, L. act. : 75,5 mm, diam., tige : 2 mm, h. tête : 7,5 x 8 mm (fig. 14-18). Correspond peut-être à un bracelet filiforme à fermeture par crochet de type Bertrand 2a<sup>31</sup>. Tige, L. act. : 70 mm. Recourbée, de section ronde, munie d'un petit bourrelet à l'une de ses extrémités. Tige en 3 fragments, affectant une forme courbe (anneau ?). Fil de bronze emmêlé. Fragment de tôle. Tôle recourbée, L. act. : 43 mm, l. act. : 15 à 31 mm, ép. tôle : 1 à 2 mm. Peut correspondre à un emmanchement (?).

La mise au jour, au lieu-dit La Ville à Cornebarrieu, non loin de la voie antique *Tolosa* (Toulouse, Haute-Garonne) – *Lactora* (Lectoure, Gers)<sup>32</sup>, d'un balnéaire (indice d'une romanisation précoce aux environs du milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère), ainsi qu'un établissement agricole rural (du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère), permet de poser des jalons supplémentaires sur l'occupation antique de la vallée de la Garonne au nord de Toulouse.

31. Isabelle BERTRAND, « Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est Picton (Deux-Sèvres, Vienne) », *Mémoire XXIII*, Chauvigny, 2003, p. 47-58. Émile RIHA, « Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst », *Forschungen in Augst*, 10, Augst, 1990, p. 52-66.

32. Pierre SILLIÈRES, « Les voies de communication », dans Jean-Marie PAILLER (dir.), *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'antiquité*, collection É.F.R., 281, 2002, p. 338-339.

## LES EMPLOIS ANTIQUES DES CATHÉDRALES DE SAINT-LIZIER : LES ÉLÉMENTS D'UN MAUSOLÉE TURRIFORME

par Catherine VIERS<sup>1</sup>

La ville antique et médiévale de Saint-Lizier est implantée sur un piton calcaire surplombant un étranglement de la vallée du Salat et constitue de ce fait une porte entre la basse et la haute vallée. Sa situation comme belvédère et son exposition au sud en font un site défensif naturel choisi pour l'édification, dans l'Antiquité tardive, d'une fortification. La ville est dotée de deux églises, Notre-Dame-de-la-Sède à l'intérieur du rempart antique, où se trouve le palais épiscopal, et Saint-Lizier, dans le *suburbium*.

Les deux édifices comportent des emplois antiques dont l'origine reste inconnue mais qui ont généralement été attribués à des monuments funéraires. À l'église Saint-Lizier, c'est tout l'extérieur du chevet et le mur gouttereau nord qui sont concernés sur environ 8 m de hauteur. Il s'agit de la première phase de construction de l'église, à laquelle on peut rattacher un appareil de petits moellons cubiques en remploi, le plus vraisemblablement issus de l'enceinte. Différentes natures de pierres sont représentées : grès et calcaires en majorité, marbre blanc dont deux blocs de frise et de nombreux pilastres, marbre blanc veiné de gris-bleu, marbres griottes rouge ou vert.

À Notre-Dame-de-la-Sède, les emplois, dont quatre blocs d'une frise de rinceaux d'acanthe en marbre, sont concentrés sur un chaînage au nord de l'édifice, à la jonction avec le chevet, dans l'angle que faisait la cathédrale avec la salle capitulaire. Cette partie du mur contient elle aussi des moellons cubiques antiques.

D'autres blocs sont disséminés dans la commune. On peut citer un dernier fragment de frise pris dans la maçonnerie du mur ouest de la mairie et un fragment d'inscription encastré dans une pile du pont d'accès au village. Un chapereau en marbre blanc est aujourd'hui entreposé derrière Notre-Dame-de-la-Sède. Les déversoirs du rempart sont construits avec des fragments de dalles en marbres de diverses couleurs. L'un de ces déversoirs utilise d'autre part un rampant de fronton. Enfin, ce ne sont pas moins de douze stèles funéraires ou autels votifs qui ont été repérés dans la commune, dont près de la moitié reemployés dans les maisons aux abords proches de l'église (fig. 1).

### Méthodologie et techniques de mises en œuvre

L'objectif de cette étude a consisté à caractériser les blocs d'origine antique visibles sur les façades des deux églises de la ville. Pour ce faire, il a rapidement paru évident que seul un relevé détaillé des blocs, doublé d'une prise de vue photographique, pouvait devenir un outil de travail pour une éventuelle restitution. En effet, seul un dessin à une petite échelle pouvait permettre de mettre les blocs en relation les uns avec les autres, de comparer leurs dimensions. Pour obtenir un niveau de détail satisfaisant en matière de comparaison des dimensions des blocs et des possibilités de rabotage, un relevé manuel au 1/10<sup>e</sup> des blocs a été choisi. L'intérêt d'un relevé manuel précis étant bien évidemment de pouvoir observer chaque bloc dans ses moindres détails : stigmates de taille, état de conservation, traces d'outils, type d'aménagements, anathyrose, mortaises sont autant d'indices qui permettent de

---

1. Inrap, chercheur EnsaT. Communication présentée le 30 mars 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 314.

caractériser chaque pierre. Ces observations ont été consignées sur un cahier de notes au fur et à mesure du relevé. De plus, chaque bloc relevé a été photographié pour compléter l'information. La difficulté de caractériser des pierres en emploi dans une maçonnerie réside dans la visibilité réduite que l'on en a. En effet, on ne voit généralement qu'une face du bloc, voire deux, beaucoup de paramètres restent inconnus. Le plan à pans coupés du chevet de l'église basse a l'avantage d'avoir multiplié le nombre de pierres dont on voit deux faces.

Le second choix qui a été défini a été de ne pas éliminer a priori tel ou tel type de bloc en fonction du matériau. Tous les blocs de marbre ont donc été relevés, ainsi que tous ceux en calcaire ou en grès comportant un creusement, une mortaise, un aménagement susceptibles d'être antiques. Malgré cela, un certain nombre de blocs ont été mis de côté : tous ceux dont la face visible ne comportait aucun aménagement. Un dénombrement rapide totalise plus de 320 blocs de grand appareil issus de remplois. L'inventaire en comptabilise plus de 200. Cela signifie que seulement 1/3 des blocs ne comporte aucun aménagement. D'autre part, on ne pouvait exclure a priori l'hypothèse d'avoir un monument construit avec des pierres de différentes natures : marbres polychromes, calcaire ou grès pour le grand appareil et marbre pour les éléments comportant de la sculpture. Toutes les possibilités s'offraient, et il paraissait important de n'en évacuer aucune au départ de cette étude.

Techniquement, il fallait pouvoir s'élever au niveau des façades sans utiliser de moyens d'ancrage que l'on ne pouvait envisager dans un bâtiment classé Monument historique. En effet, « à hauteur d'homme », seule la première assise en grand appareil est accessible. La partie inférieure du chevet de l'église basse, très largement recouverte d'enduit, est en effet constituée de blocaille non taillée et de petite dimension. Il s'agit en fait de la fondation du bâtiment, aujourd'hui en partie exhumée du fait d'un abaissement du niveau de circulation originel. Un échafaudage roulant a été installé au pied des différents pans à relever. Il a été utilisé pour les deux églises et a permis un travail dans des conditions confortables jusqu'à 6 m de hauteur. Pour les blocs situés au-dessus de cette hauteur, fort heureusement moins nombreux, une nacelle élévatrice à bras télescopique permettant d'atteindre 14 m de hauteur a été utilisée<sup>2</sup>.

## **Diversité des matériaux**

Sur les 200 blocs inventoriés, 69 % sont en calcaire ou en grès, avec une proportion plus importante de ces derniers. Les lieux d'extraction de ces matériaux pourraient être les carrières de Belbèze Escoulis, où les bancs des deux pierres sont très proches. Viennent ensuite les marbres blancs, pour 21,6 %, puis les marbres blancs veinés de gris ainsi que les griottes vertes dans une proportion de 4 % chacun, et enfin les marbres griottes rouges qui ne représentent que 2 % de l'ensemble. Tous ces marbres proviennent très probablement de carrières pyrénéennes, avec de fortes présomptions pour celles de Saint-Béat pour ce qui est des marbres blancs et veinés de gris.

### ***Les calcaires et les grès***

Les blocs des deux matériaux ont été regroupés dans un même ensemble au vu des remarques que l'on peut faire à leur sujet. Leur origine antique cependant est incontestable comme en témoignent en effet les trous de louves ou d'agrafe encore présents sur certains blocs. Nombre d'entre eux ont été retaillés lors de leur emploi, comme en témoigne la position parfois très décentrée des trous de louve. D'autre part, la faible profondeur des trous de louve repérés indique que leur surface a souvent été ragrée. Leurs dimensions sont de ce fait très variables. Les grès et calcaires ont de plus souffert des intempéries, notamment ceux exposés au nord, et présentent des traces de gélifluxion. Enfin, certains des blocs ont été mis en œuvre en délit dans la construction médiévale, ce qui a accéléré la détérioration de la pierre. Hormis un morceau de corniche entreposé dans la galerie supérieure du cloître, ces blocs sont donc peu identifiables. L'élément de corniche est en très mauvais état, fragmenté en trois morceaux permettant de reconstituer un module complet de 76 cm. C'est une corniche modillonnaire à moulure lisse d'une hauteur voisine de 20 cm.

---

2. Remercions à ce propos M. Étienne Dedieu, maire de Saint-Lizier, et le personnel de la municipalité qui m'ont aidé pour monter et démonter l'échafaudage et conduire la camionnette de la nacelle. Sans leur aide, cette étude n'aurait jamais pu être menée à son terme.

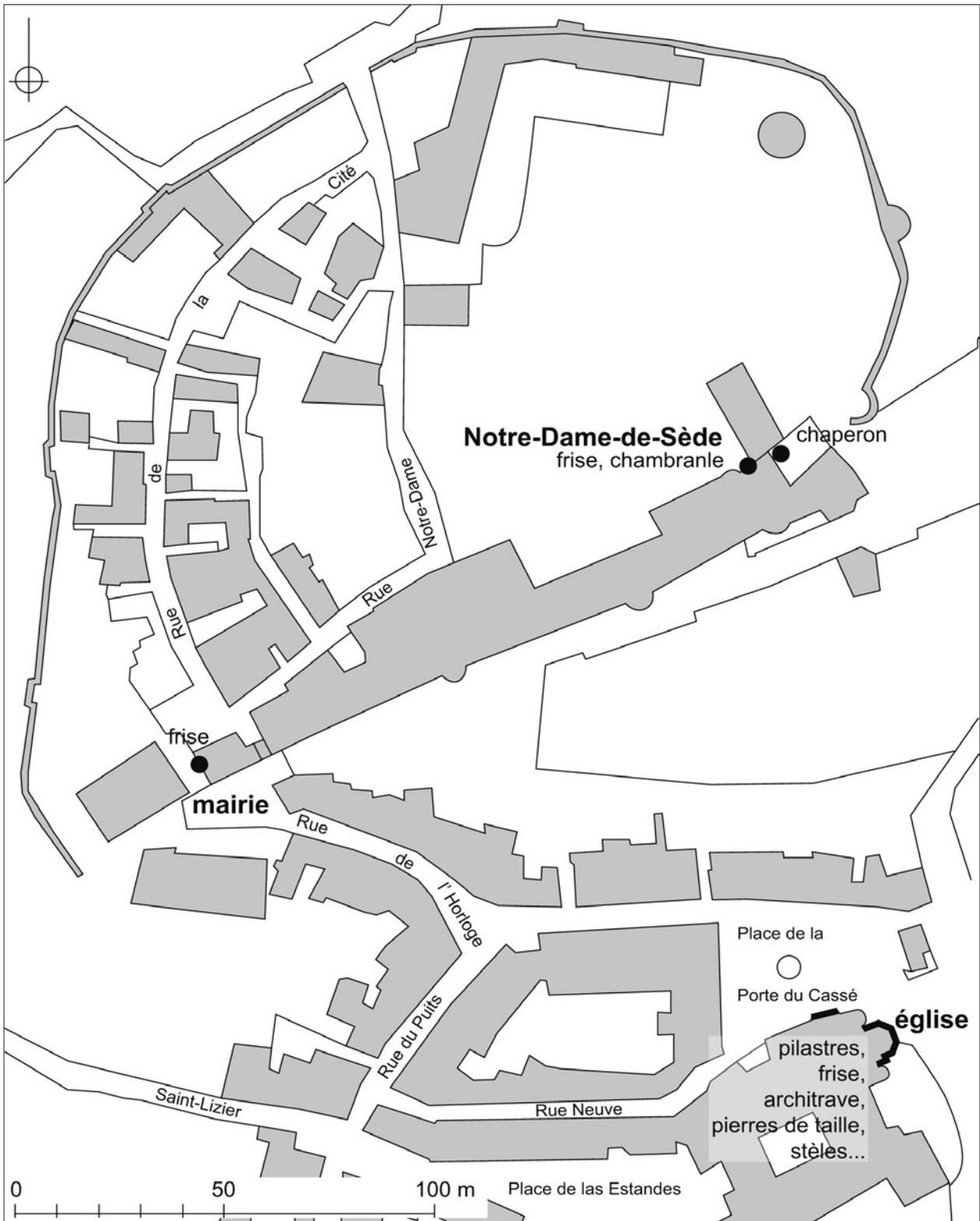


FIG. 1. LOCALISATION DES PRINCIPAUX BLOCS ANTIQUES EN REMploi DANS LA VILLE.  
 On remarque que les blocs de frise sont répartis sur les deux églises de la ville. *Dessin Catherine Viers.*

### *Les marbres colorés et veinés de gris*

Il s'agit très généralement de blocs de grande taille mais de faible épaisseur (25 cm environ), ce qui incite à les désigner comme dalles. Plus encore pour les marbres griottes, car leurs propriétés physiques s'accordent mal avec la fonction de pierre à bâtir. Il paraît plus naturel de l'utiliser pour de la petite construction ou de la décoration : placage, stèle, dalle, autel... Trois de ces pierres disposent d'une rainure d'encastrement. Enfin, c'est parmi les marbres veinés de gris que figurent deux inscriptions. La première appartient à un petit autel votif dédié à Minerve *Belisama*<sup>3</sup> aujourd'hui encastré dans une des piles du pont qui permet de franchir le Salat et de rejoindre Saint-Lizier. La seconde est une grande pierre de 138 cm de haut pour 75 de large comportant trois lignes inscrites : [...] S SER [...] / EIE FILICITER INPAR [...] / [...] E AVSTER ERAN I EA<sup>4</sup>.

### *Les blocs en marbre blanc*

Ce sont ceux qui comportent des éléments architectoniques et de décor. La présence de mortaises (trous de louves, mortaises d'agrafes, de crampon ou de pince à roder, trous de pinces, etc.) et celle de cadres d'anathyrose ont facilité l'orientation et l'identification des pierres.

#### *Les grands blocs avec ciselure*

Six blocs se distinguent à la fois par leurs dimensions et leur façonnage. En effet, l'une des mesures dépasse le mètre. Tous ces blocs comportent une ciselure périmétrale sur au moins un côté. Leur surface est gradinée, parfois piquetée. Leurs dimensions permettent de les rapprocher des blocs de marbres de couleur ou veinés.

#### *Les pilastres*

On dénombre 12 blocs à pilastres de même module à 6 cannelures rondes et listel plat. On distingue des blocs sommitaux caractérisés par leur astragale, des bases et des blocs intermédiaires. Certains de ces blocs sont à double entrecolonnement, d'autres sont simples. Certains sont corniers. Les combinaisons entre ces caractères sont multiples et variés.

On remarque que les trois blocs sommitaux ont la même hauteur de 57 cm, alors que les bases mesurent 56 cm. Cette analogie de dimension confirme l'hypothèse d'un bâtiment original unique (fig. 2).

#### *Une frise de rinceaux d'acanthé<sup>5</sup>*

La frise de rinceaux d'acanthé est représentée par sept blocs. Trois d'entre eux portent une section complète constituée de deux volutes se développant à partir d'un culot d'acanthé coupé plus ou moins axialement par le joint du bloc (blocs NDS 1, SL S et SL N). Le décor s'achève par une demi-palmette flammée, fermée, constituée de trois feuilles et de trois pétales. Si celle-ci est coupée par le joint du bloc sur NDS 1 et SL S, elle doit figurer entièrement sur le bloc SL N, enchâssé dans la maçonnerie, et on peut la voir dans sa totalité sur le bloc NDS 2. L'enchaînement des fleurons est identique depuis la palmette sur les quatre blocs où elle figure (NDS 1, SL N, SL S et NDS 2). On trouve successivement un fleuron en forme de fleur à six pétales lancéolés autour d'un cœur en bouton refendu en quatre et un fleuron en forme de bouquet de feuilles. Le bloc NDS 2 s'orne des deux fleurons suivants : un fleuron en forme de fleur à cinq pétales cordiformes avec un cœur en bouton et un fleuron en forme de fleur à six pétales en forme de feuilles dentées et cœur en bouton refendu en quatre. Le bloc NDS 4 appartient à la partie centrale d'un bloc où figure le culot d'acanthé coupé aux deux-tiers par la face de joint et un fleuron inscrit dans la première volute. Celui-ci représente une fleur à cinq pétales à deux lobes arrondis autour d'un cœur en bouton refendu en trois. Le dernier

3. CAG 1996.

4. La paléographie indique une datation à partir du III<sup>e</sup> siècle. Le texte est très dégradé. Il pourrait s'agir de poésie. Transcription : Patrice Cabau et Jean-Luc Boudartchouk.

5. Ces blocs ont été étudiés dans le cadre du rapport rédigé en 2005 par Dominique Tardy (TARDY 2005). Notre texte s'inspire de sa contribution.

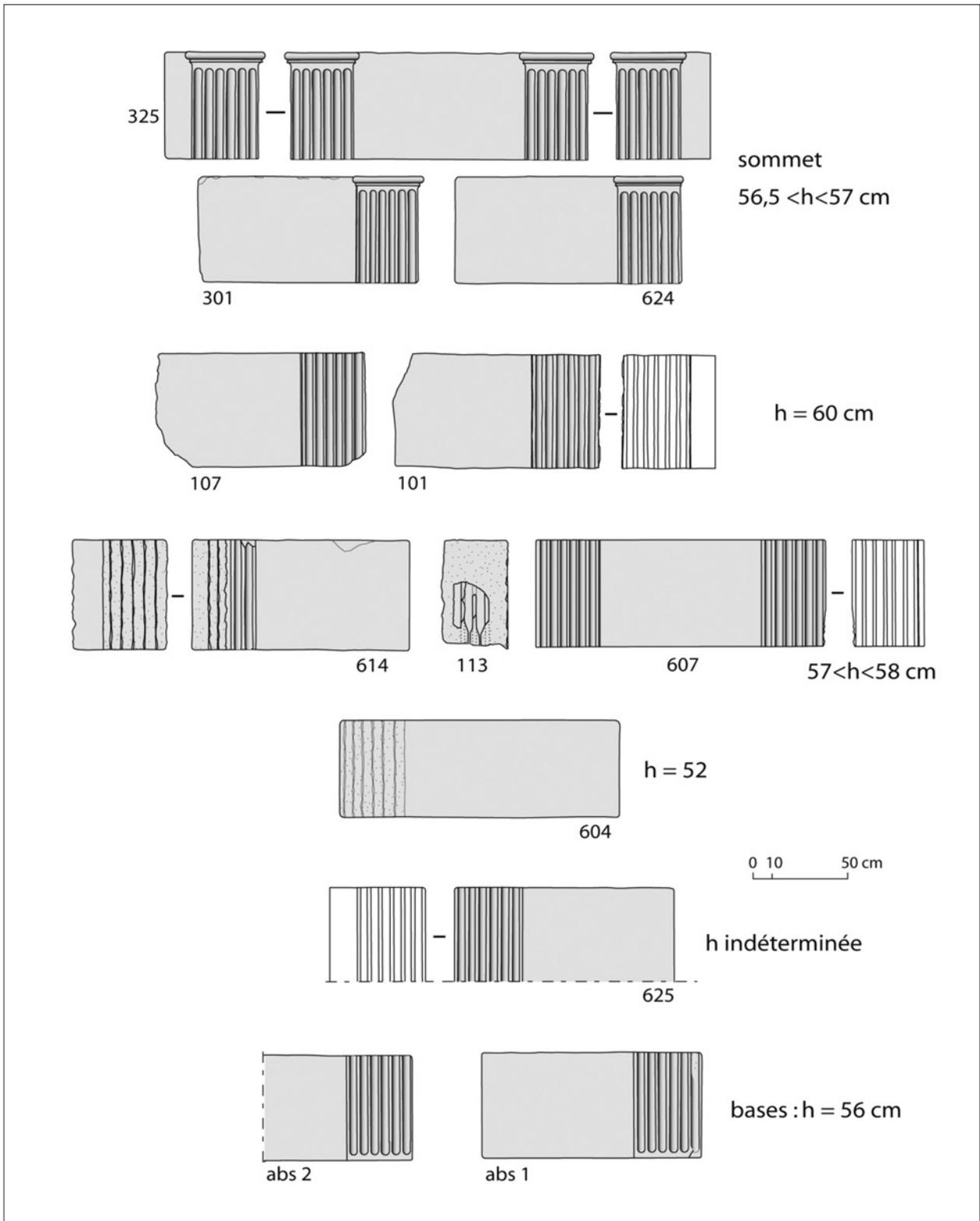


FIG. 2. RELEVÉ DES 12 BLOCS ORNÉS DE PILASTRES  
et regroupement par hauteurs d'assises. *Dessins Catherine Viers.*

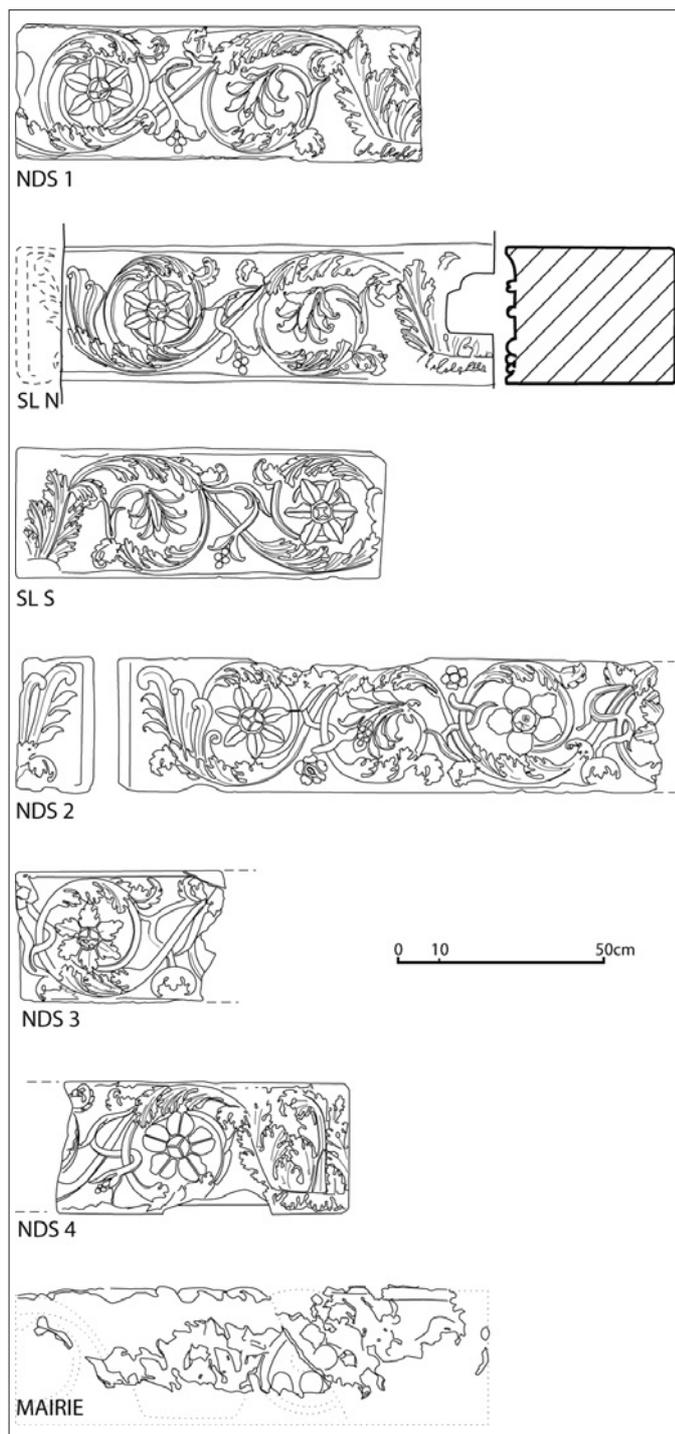


FIG. 3. RELEVÉ DES 7 BLOCS DE FRISE.

On note la présence du culot d'acanthé central sur NDS1, NDS4, SLN et SLS, de la palmette terminale sur NDS1, NDS2, SLN et SLS et le développement du décor. Dessins Catherine Viers.

bloc recensé, inscrit dans le mur ouest de la mairie, est très endommagé et partiellement recouvert d'enduit. La partie visible permet cependant de penser qu'il s'agit de la même frise, même si aucune description ne peut en être faite (fig. 3).

Malgré un répertoire puisant dans des motifs diffusés en Gaule à partir de la période augustéenne, la morphologie de la feuille d'acanthé inviterait plutôt à une datation autour du premier tiers du II<sup>e</sup> siècle : « on observe en effet à cette époque, en Aquitaine, la diffusion, sur les chapiteaux et les rinceaux, d'une feuille découpée en cinq ou sept lobes aux folioles axiales cordiformes et aux courtes digitations latérales, dont le limbe apparaît gaufré par les nombreuses nervures en relief, et tout à fait comparable à celle qui est représentée tant sur les culots que sur les bractées »<sup>6</sup>.

#### *Un fragment de chambranle*

Il s'agit d'un chambranle à linteau architravé à deux fascies surmontées d'un petit talon et d'un listel. Sa hauteur, tout compris, est de 24 cm. La partie conservée correspond à l'angle supérieur droit du linteau. Les dimensions des deux fascies sont décroissantes de 6 et 8 cm, le talon mesure 5,5 cm et le listel 4,5 cm (fig. 4).

#### *Un bloc d'architrave*

Il s'agit d'un fragment d'architrave à trois fascies lisses, talutées et surmontées d'une moulure. Il mesure 37 cm de hauteur pour 36 cm de profondeur. Les fascies ont des hauteurs croissantes de 7, 10 et 13 cm. La moulure, un talon surmonté d'un listel, mesure 8 cm de haut. La longueur du bloc est incomplète, 70 cm sont conservés. Il est cassé peu après le trou de louve qui devait se trouver en position centrale. Une face de joint est conservée mais non visible, le joint est vertical, indiquant que le bloc n'était pas clavé comme c'est parfois le cas des architraves. Une mortaise de crampon sur le lit d'attente affecte la face de joint (fig. 5).

Il semble que, d'un point de vue stylistique, le passage de la bipartition à la tripartition sur les architraves soit daté de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.



FIG. 4. VUE DU FRAGMENT DE CHAMBRANLE. Celui-ci est en remploi dans un chaînage de Notre-Dame-de-la-Sède. Cliché Catherine Viers.

#### *Un chaperon*

Actuellement entreposé à côté de Notre-Dame-de-la-Sède, ce chaperon aurait été découvert lors de la démolition des dépendances de l'ancien hôpital psychiatrique de Saint-Lizier, qui se trouvait à l'intérieur de la cité<sup>7</sup>.

Le bloc mesure 125 cm de long pour 67 cm de large. Il a un profil semi-circulaire, pour une hauteur de 25 cm se terminant en bandeau de 4 et 6 cm. Un des côtés possède un petit larmier saillant de 3 cm. La surface du bloc est piquetée, excepté les bandeaux latéraux qui sont simplement layés. Les faces de joints sont grossièrement piquées, et défoncées au centre. Un petit trou de louve (8,5 x 1,7 cm pour 4,5 cm de profondeur) prend place au centre et au sommet du bloc (fig. 6).

Dans ce contexte il est tentant de penser que ce bloc couvrait le mur d'enceinte de la concession.

#### *Un rampant de fronton*

Utilisé en remploi dans un des déversoirs du rempart ; ses dimensions pourraient correspondre à celle d'un mausolée. Il est décoré de rais de cœur.



FIG. 5. VUE DU FRAGMENT D'ARCHITRAVE en remploi dans la maçonnerie de l'église basse. Cliché Catherine Viers.

7. BAREILLE 1994.



FIG. 6. VUE DU CHAPERON. Celui-ci aurait été découvert lors de la démolition de l'ancien hôpital psychiatrique, situé à l'intérieur de l'enceinte. Cliché Catherine Viers.

## Restitution

De ce laborieux inventaire quelques conclusions s'imposent, qui permettent de cerner divers aspects du monument concerné. Le registre décoratif suggère de rapporter ces blocs à un mausolée turriforme. On sait que ces édifices superposent un socle élevé posé sur des gradins, et un ou deux étages où sont souvent présentées les statues grandeur nature des défunts. Le tout est surmonté d'une toiture à deux pentes ou pyramidale. Bien que le rapport d'échelle de ces monuments soit variable, — 8 m pour le tombeau d'*A. Marcus Obulaccus* à Sarsina, 13 m pour le tombeau à édicule de la Porta di Nocera à Pompéi, 15 m pour celui de Beaucaire et jusqu'à 18 m pour le mausolée de la famille des *Julii* à Glanum —, le registre architectural est constant : colonnes et pilastres, architrave, frise, porte monumentale, et reproduit celui des temples, en miniature (fig. 7).

### *Les dimensions issues de l'analyse de la frise*

La présence de trois sections complètes (deux sections gauche : NDS1 et SL N et une section droite : SL S, (fig. 3) de rinceaux constitués de deux volutes se développant à partir d'un culot d'acanthé central et terminés par une palmette permet de restituer une dimension du monument de 225 cm. En effet on peut rabouter NDS1 et SL S, auxquels il convient d'ajouter la palmette dont on a le retour sur NDS2. Cette dimension assez réduite constitue le petit côté d'un rectangle dont le long côté comporterait quatre sections de rinceau. Les blocs NDS2, NDS3, NDS4 et celui du mur de la mairie appartiendraient donc aux longs côtés. La longueur de ce dernier peut être estimée à 340 cm. (fig. 8)

### *Un édifice à pilastres corniers et pilastres intermédiaires*

Deux blocs notamment apportent de précieuses informations sur le type du mausolée.

Le premier, parce qu'il est cornier aux deux extrémités, nous renseigne sur une dimension de l'édifice. Il s'agit du bloc sommital n° 325 (fig. 2) qui mesure 157 cm de large, avec un intervalle de 91 cm entre les deux pilastres. Le côté visible indique un retour de la construction. L'autre côté est malheureusement inclus dans la

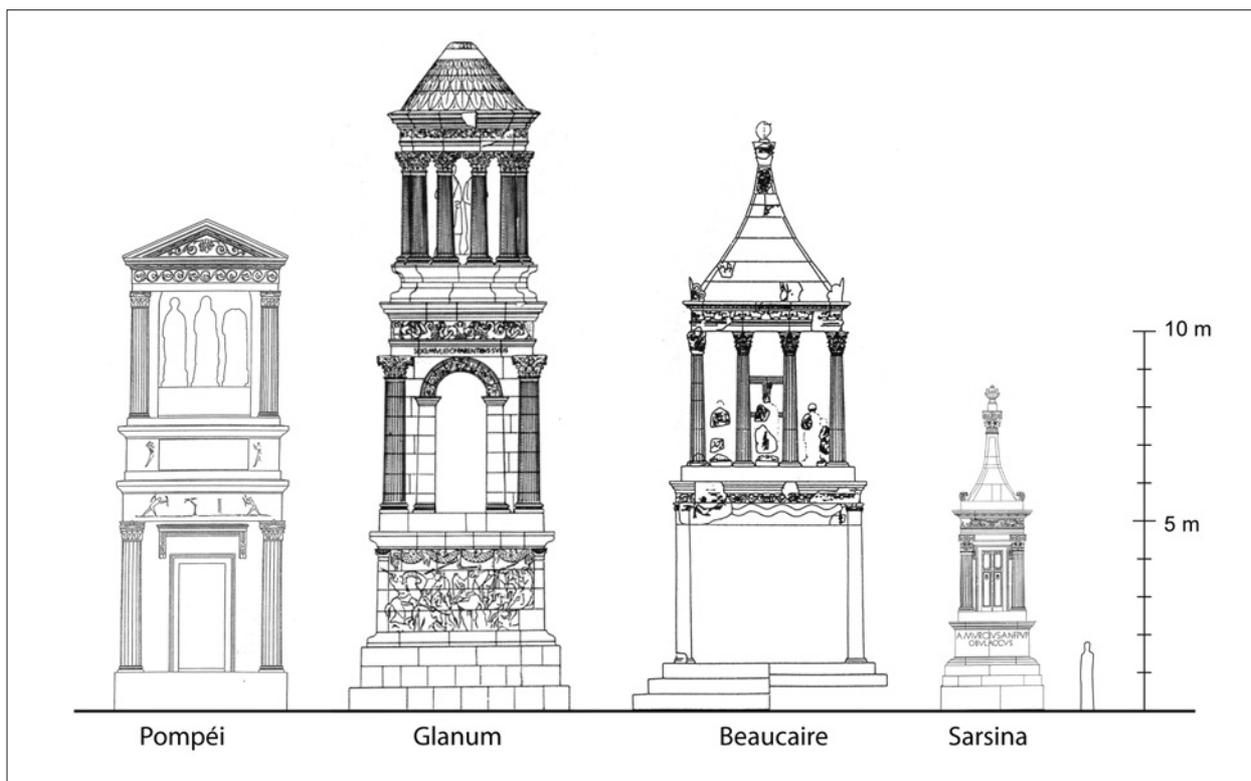


FIG. 7. REPRÉSENTATION DE PLUSIEURS MAUSOLÉES TURRIFORMES AU 1/200.

De gauche à droite : le tombeau de la Porta di Nocera à Pompéi par *A. D'Ambrosio et St. De Caro*, le mausolée de la famille des *Julii* à Glanum par *J. Bruchet*, celui de Beaucaire d'après *A. Roth-Congès et J.-M. Joulain CNRS* et le tombeau d'*A. Marcus Obulaccus* à Sarsina d'après *S. Aurigemma*, restitution *N. Finamore*.

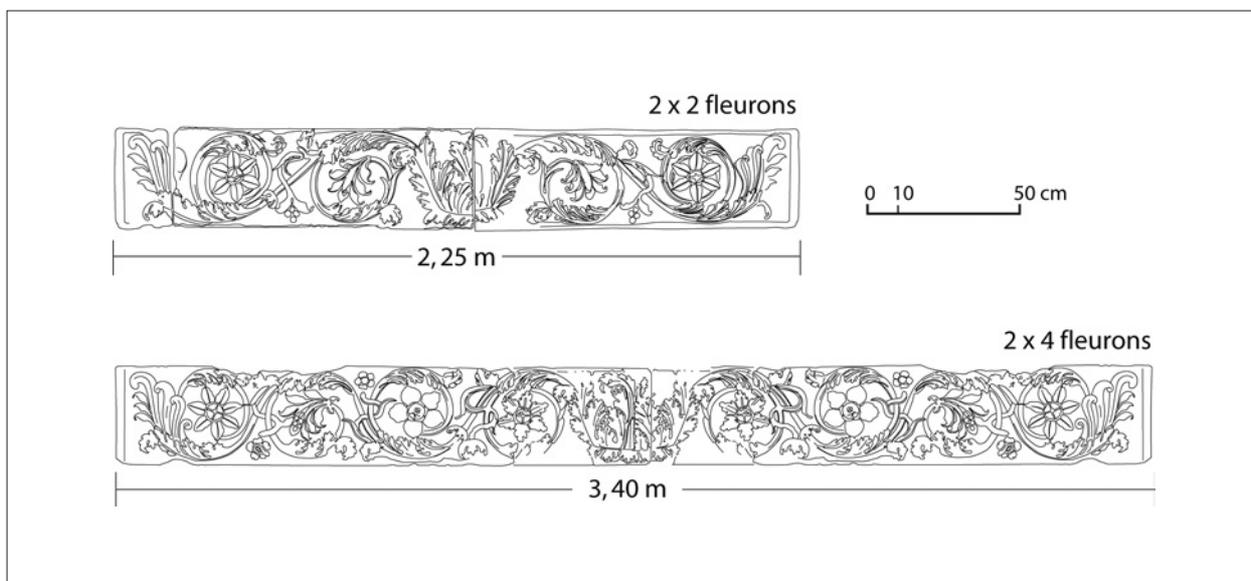


FIG. 8. RESTITUTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA FRISE à partir des blocs NDS1 et SLS pour le petit côté et des blocs NDS3 et NDS4 pour le long côté. On en déduit les dimensions du bâtiment. Le décor se développe sur deux enroulements en largeur et sur quatre en longueur. La présence d'un cinquième fleuron sur le bloc NDS4 indique que la succession des fleurons différait sur les deux longueurs. *Dessins Catherine Viers*.

maçonnerie de l'église. Il aurait été très intéressant de savoir si le pilastre est un ante ou si la construction se referme complètement. Dans ce dernier cas, il faudrait envisager qu'un aménagement, une ouverture (?) animait la façade principale de l'édifice. On sait néanmoins que le petit côté de l'édifice mesure 157 cm. Cette mesure est inférieure à celle du petit côté de la frise (225 cm) et suggère donc de placer ces éléments sur deux registres, haut et bas, du monument, le socle et l'édicule probablement.

Le deuxième bloc utile pour la compréhension de l'édifice est le n° 607 (fig. 2). Cornier d'un côté, il comporte à son autre extrémité un pilastre intermédiaire terminé par une face de joint avec anathyrose. L'intervalle entre deux pilastres est de 85 cm. En dupliquant cet intervalle, et en se référant à la dimension du long côté de la frise, on restitue 272 cm pour le long côté avec trois pilastres en façade : 34 cm de pilastre trois fois et 85 cm deux fois.

Si on met en relation les dimensions obtenues : côtés de la frise (225 x 340 cm) et des pilastres (157 x 272 cm), on se rend compte qu'on a le même retrait, de part et d'autre, de 34 cm, soit la largeur d'un pilastre. Cela semble pouvoir valider l'hypothèse de la position de la frise sur le socle et d'un édicule, la *cella*, orné de pilastres corniers et d'un pilastre intermédiaire.

Les dimensions d'un bloc (n° 604, fig. 2) orné d'un pilastre cornier ne conviennent pas pour la *cella*. En effet la partie lisse du parement de 114 cm est trop longue pour intégrer le rythme des pilastres à ce niveau. Il est probable que celui-ci appartenait au socle, qui serait alors lui aussi rythmé de pilastres.

L'approbation de cette hypothèse superposant deux niveaux de plan rectangulaire suggère une nouvelle conclusion : le mausolée de Saint-Lizier n'aurait pas été doté d'une colonnade en façade. L'édicule s'ouvrait-il sur une niche où était exposée une statue du défunt ? L'ouverture de la *cella* pouvait-elle être soutenue par une colonne axiale reprenant ainsi la tripartition restituée à l'arrière du monument ? Ces questions restent posées. Il ne faut cependant pas négliger la tête de statue, probablement funéraire, découverte localement et qui est actuellement exposée dans le musée.

Quelques remarques concernent les hauteurs d'assises. Les trois blocs sommitaux ont une hauteur identique de 57 cm. Il en découle qu'ils appartiennent vraisemblablement à une seule assise. Il en va de même pour les bases avec 56 cm.

Les hauteurs d'assises se répartissent en deux groupes : 60 cm (blocs 101, 107) et 58 cm (607, 614). Un bloc a une hauteur indéterminée (n° 625). Enfin le bloc n° 604 ne mesure que 52 cm de haut. Nous avons vu que ce dernier entrerait apparemment au niveau inférieur.

Il est peut-être un peu hasardeux de proposer une hauteur du pilastre à partir de données si lacunaires. On constate d'ailleurs que de manière générale les canons des proportions concernant les ordres s'appliquent sans rigueur dans les mausolées. Si on remarque déjà d'importantes variations à propos des édifices éditaires et religieux, cet état de fait est d'autant plus vrai pour des bâtiments de dimensions modestes, pour lesquels l'application stricte des modèles est quasiment impossible. Le calcul de la hauteur des pilastres à partir de leur largeur paraît de ce fait assez incertain. On peut néanmoins affirmer que les pilastres du mausolée de Saint-Lizier ne peuvent pas avoir une hauteur inférieure à :  $56+60+58+57 = 231$  cm (fig. 9). Il faut ajouter à cela la hauteur des bases et celle des chapiteaux, dont aucun exemplaire n'a été découvert.

### ***La porte***

La position de la porte du mausolée de Saint-Lizier reste incertaine tant que des informations complémentaires ne peuvent être apportées, notamment sur la nature de la façade principale. Soit elle se trouve au niveau du podium comme c'est le cas pour le mausolée de la Porta di Nocera à Pompéi, soit elle s'ouvre au niveau supérieur comme dans celui de l'Île du Comte à Beaucaire ou celui du monument de *Rufus* à Sarsina. Si on retient l'hypothèse d'un étage sans colonnade, il paraît probable que la porte se situait au niveau du socle.

Les dimensions de la porte restent hypothétiques, puisque, comme on l'a vu, les proportions canoniques ne sont jamais respectées. Vitruve préconise un rapport h/L de 2,50. Celle de la Maison carrée de Nîmes a un rapport de 2,08. On calcule 1,82 à la Porta di Nocera à Pompéi, 1,75 pour *Rufus* à Sarsina et 2 à Beaucaire.

Si Vitruve préconise que les portes de *cella* de temples reprennent la séquence complète d'un entablement

(architrave-frise-corniche), c'est rarement le cas en ce qui concerne les mausolées. On constate une simplification du schéma et l'absence de frise. On retrouve en revanche dans certains cas les consoles verticales à volutes qui soutiennent le larmier (comme pour le monument de la Porta di Nocera à Pompéi, fig. 7). Généralement, on remarque que la porte est surdimensionnée par rapport aux proportions idéales. Si celle-ci devait donner accès à la chambre, cela s'explique pour des raisons d'ordre pratique. D'autre part, il ne faut pas oublier que dans certains cas il s'agit d'une fausse porte dont les dimensions seraient trop petites pour y pratiquer un passage.

Plus raisonnablement, les proportions du chambranle de Saint-Lizier suggèrent une porte d'environ 250 cm de haut pour une largeur de 120 cm.

### ***L'architrave***

L'architrave découverte parmi les remplois de Saint-Lizier trouve tout naturellement sa place dans la restitution d'un mausolée turriiforme. On a vu que la frise avait une largeur de 41 cm. Il paraît peu probable qu'elle se soit superposée à une architrave profonde de seulement 36 cm. Il en résulte que cette dernière devait se trouver au niveau de la *cella*, supportant une frise plus modeste qui ne nous est pas parvenue. On a vu que le bloc était brisé à peu près par moitié. Si on restitue sa longueur totale, on trouve une valeur proche de 140 cm. Il en découle que le bloc mesure la moitié de la longueur de l'édicule. Cette remarque conforte l'hypothèse de son appartenance au niveau supérieur de l'édifice.

### ***La toiture***

La présence d'un fragment de rampant de fronton utilisé en remploi dans le rempart de l'Antiquité tardive de Saint-Lizier est un précieux indice pour la toiture du mausolée. En effet, là encore, les possibilités de couvertures de ce type de monument sont extrêmement variées et les exemples de couvertures pyramidales nombreux.

Il semble donc que l'on ait une couverture simple à deux pentes avec fronton en façade principale.

### ***Une épitaphe manquante***

De nombreuses épitaphes gravées sur marbre ont été découvertes à Saint-Lizier. Une étude de ces inscriptions permettrait peut-être de déterminer si l'une d'elles pourrait correspondre à un mausolée.

### ***Une esquisse de restitution***

Ces diverses observations et déductions, bien que très ténues, permettent d'esquisser la silhouette du mausolée de Saint-Lizier (fig. 10). Les proportions des pilastres et de la frise permettent de suggérer un bâtiment d'une dizaine de mètres de haut, à édicule sur podium. Le socle orné de pilastres et d'une frise de rinceaux d'acanthé renfermait la chambre funéraire. On pouvait y accéder par une porte au chambranle mouluré. La *cella* était elle aussi rythmée de pilastres. On devait y avoir exposé la statue du défunt, voire plusieurs statues de défunts. Une seconde frise devait compléter son décor, mais aucun élément n'en a été trouvé. Très vraisemblablement, l'édifice était couvert par une toiture à deux pentes et la façade principale agrémentée d'un fronton à décor de rais de cœur.

## **Du bon usage du remploi**

L'emplacement des blocs antiques en remploi dans les cathédrales de Saint-Lizier a obéi à quelques règles qu'il convient d'essayer de décrire ici sans pour autant en connaître les tenants et aboutissants.

La première remarque concerne la répartition des éléments de la frise dans la construction des deux églises. Il est en effet assez surprenant de constater que les deux édifices, dont la construction semble proche dans le temps, se sont partagé les blocs ornés d'une frise de rinceaux antique. Il serait évidemment très intéressant de savoir dans quel état était le mausolée lorsque les constructeurs de l'époque romane ont décidé de les récupérer. Le monument était-il ruiné, et, si oui, dans quelles proportions ? Ensuite, quel a été le mode de répartition des blocs et comment s'est

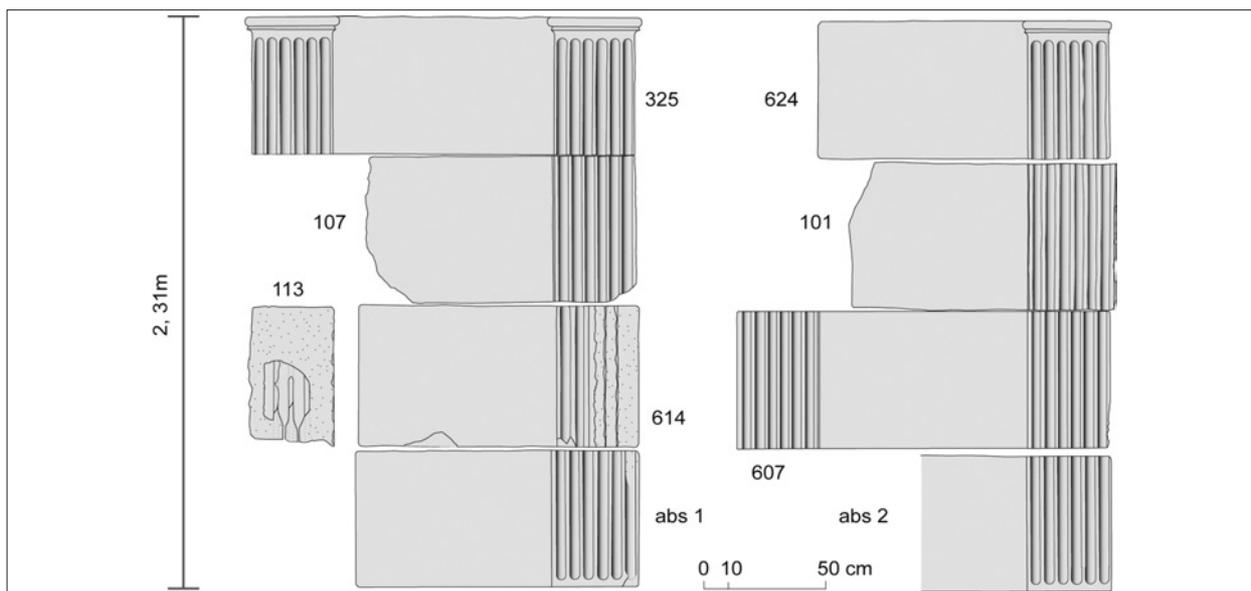


FIG. 9. ESTIMATION DE LA HAUTEUR DES PILASTRES À PARTIR DES HAUTEURS D'ASSISES. À celle-ci, il convient d'ajouter la hauteur des bases et celle des chapiteaux, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé. *Dessins Catherine Viers.*

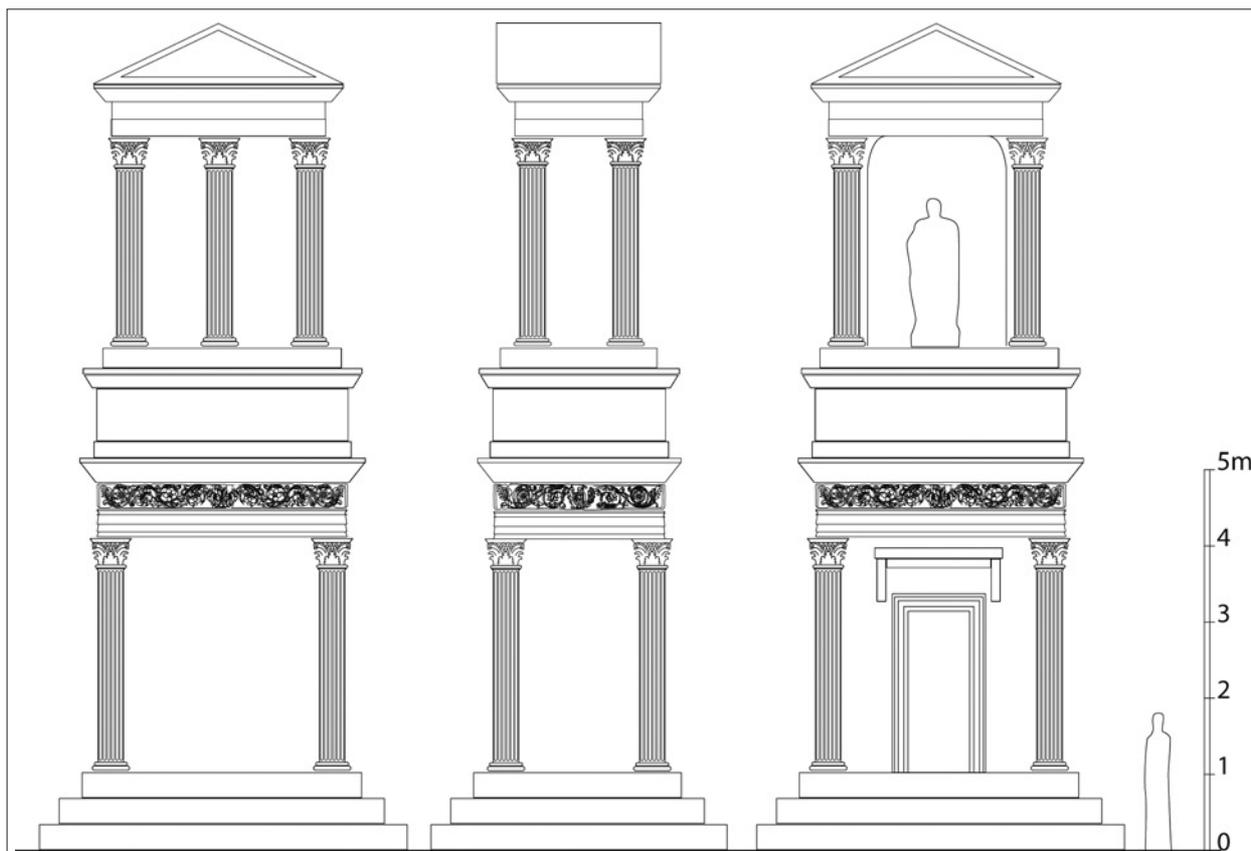


FIG. 10. PROPOSITION DE RESTITUTION DU MAUSOLÉE DE SAINT-LIZIER À PARTIR DES DIFFÉRENTS RELEVÉS DES BLOCS EN REMPLI. Il résulte des observations faites un bâtiment à édicule orné de pilastres corniers et intermédiaires sans colonnade en façade et un podium à pilastres corniers. La frise appartiendrait au registre inférieur. La *cella* devait elle aussi être ornée d'une frise, qui ne nous est pas parvenue. *Dessins Catherine Viers.*



FIG. 11. LE CHEVET DE L'ÉGLISE BASSE. Toute la partie basse jusqu'à 8 m de hauteur est réalisée avec des pierres de taille en remploi. Leur agencement répond à des règles de symétrie comme on le constate pour les deux sections de frise et pour deux blocs à pilastres mis en œuvre en délit dans la construction. *Cliché Catherine Viers.*



FIG. 12. CHAÎNAGE DE NOTRE-DAME-DE-LA-SÈDE UTILISANT DES BLOCS ANTIQUES EN REMPLOI. Ici aussi, la position des blocs n'est pas aléatoire puisqu'ils sont tous réunis à la jonction du chevet de la cathédrale et de la salle capitulaire, mis en scène dans la galerie du cloître lorsque celui-ci était encore en élévation. *Cliché Catherine Viers.*

opéré le choix de tel ou tel pour telle ou telle église ? Ces questions resteront bien évidemment sans réponse. On peut toutefois remarquer que les plus « beaux » blocs ont été sélectionnés et distribués dans les deux édifices. À Notre-Dame-de-la-Sède en effet, quatre (peut-être cinq) blocs de la frise sur les sept connus et un fragment de chambranle forment le chaînage du bras nord du transept.

Le chevet de l'église basse est, pour sa construction primitive, quasi exclusivement construit avec des emplois antiques. D'autres blocs sont utilisés localement, à la base du bras nord du transept, dans les absidioles, ainsi que dans le contrefort intérieur du mur est de l'église. L'une des explications de cette localisation tient peut-être au financement de la construction. On sait en effet que souvent le chœur de l'église pouvait être financé par le clergé alors que celui de la nef revenait aux paroissiens. Il est donc fréquent de trouver des traitements distincts entre les différentes parties d'une église. La mise en œuvre des blocs appelle cependant quelques remarques. En effet, il n'échappe à personne que les deux blocs de frise (deux blocs qui se rabotent, rappelons-le) prennent place très en hauteur, bien en vue, de manière absolument symétrique de part et d'autre du pan de mur axial. L'orientation du décor en revanche n'est pas respectée puisque l'un des deux blocs est placé à l'envers. C'est sur le même pan de mur que sont localisés le plus grand nombre de blocs à pilastres. Là aussi on note que les blocs ne sont pas placés au hasard, notamment pour les deux longues pierres disposées verticalement de part et d'autre dans le mur. Il ne semble pas que l'on ait cherché à masquer les pilastres, même si pour certains, on en a bûché le relief.

La présence d'innombrables vestiges lapidaires (épitaphes, stèles, autel) attribués à des constructions funéraires antiques (mausolée) ainsi que la position stratégique du site par rapport à Saint-Girons suggèrent l'implantation de sépultures à l'emplacement de l'actuelle église basse. Il paraît fort probable que d'autres emplois restent à découvrir dans la construction de cette église. Les absidioles, dont le parement extérieur est chemisé, en contiennent probablement, tout comme le bras sud du transept... Les autres murs enduits pourraient révéler de nouvelles découvertes.

On sait que la Haute-Garonne, le Gers, les Hautes-Pyrénées et le Lot-et-Garonne connaissent une très forte concentration de monuments funéraires monumentaux. L'Ariège conservait déjà quatre piles : deux bases très ruinées à Saint-Girons et deux à Moulis, une arasée et celle de Luzenac. Conservée sur presque 7 m, celle-ci est réalisée en petit appareil de moellons. Le monument de Saint-Lizier complète cette liste avec un mausolée en pierre de taille de grande qualité érigé probablement au début du II<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

- BAREILLE J.-P.** « Chapiteaux méconnus de quatre cloîtres du Couserans », dans *Revue de Comminges*, 93, 1980.
- BAREILLE J.-P., SABLAYROLLES R.** « Saint-Lizier en Couserans » dans MAURIN L. (Dir.) *Remparts et cités dans les trois provinces du sud-ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du III<sup>e</sup> – début du V<sup>e</sup> siècle)*, 1990.
- BAREILLE J.-P.** « Fondation et rôle de la cité gallo-romaine », dans OTTAWAY J. (dir.) *Entre Adriatique et Atlantique. Saint-Lizier au premier âge féodal*, catalogue d'exposition, Édition office du tourisme de Saint-Lizier, Lézat-sur-Lèze, 1994.
- BESSAC J.-C., CHRISTOL M., FICHES J.-L., GASCO Y., JANON M., MICHELOZZI A., RAYNAUD Cl., ROTH CONGES A., TERRER D.** *VGERNVN Beaucaire et le Beaucairois à l'époque romaine 2*. Travaux du Centre Camille Jullian, Caveirac, 1987.
- ESCODÉ-QUILLET J.-M., MAISSANT C., SABLAYROLLES R.** (dir.) *L'Ariège Carte Archéologique de la Gaule*, Édition Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, CNRS, 1997.
- GROS P.** *L'architecture romaine 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Éditions Picard, Cahors, 2001.
- LANDES Ch., CAYZAC N., CHENNOUFI S., et BADIE A., FINCKER M., LABARTHE J.-M., LAFON X., MORRETI J.-Ch., PAILLET J.-L., PICARD V., TARDY D.** *La mort des notables en Gaule romaine*. Musée archéologique Henri-Prades, Lattes, 2002.
- OTTAWAY J.** (dir.) *Entre Adriatique et Atlantique. Saint-Lizier au premier âge féodal*, catalogue d'exposition, Édition office du tourisme de Saint-Lizier, Lézat-sur-Lèze, 1994.
- TARDY D.** « Analyse stylistique », dans VIERS C. *Les emplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier*. Rapport de prospection thématique. S.R.A. 2005.

## À PROPOS DE L'ARTICLE DE J. ŻELAZOWSKI ET R. ŻUKOWSKI, « DEUX PLATS EN ARGENT DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU MUSÉE NATIONAL DE VARSOVIE » : QUELQUES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

par Jean-Luc BOUDARTCHOUK et Vincent GENEVIÈVE,  
avec la collaboration de Henri MOLET<sup>1</sup>

En 2005 paraissait dans la revue polonaise *Archeologia*<sup>2</sup> un nouvel article consacré à la découverte à Toulouse, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de deux plats en argent qui sont maintenant conservés au Musée National de Varsovie (Pologne)<sup>3</sup>. Cet article monographique de très haute qualité dresse un état des connaissances complet, intégrant historiographie détaillée, étude chronotypologique et stylistique des objets, étude de l'inscription nouvellement mise au jour, étude numismatique, analyses de laboratoire, mise en perspective historique. Les quelques lignes qui suivent résument les apports essentiels de cette remarquable contribution.

### Les plats : état des connaissances, d'après l'article de J. Żelazowski et R. Żukowski.

Le premier plat, appelé « plat avec médaillon », possède une bordure moulurée et un pied tronconique ; il mesure 18,5 cm de diamètre et porte en son centre une monnaie d'or de Théodose II entourée d'une inscription<sup>4</sup>. Le second, appelé « plat au sanglier », endommagé, mesure 18 cm de diamètre et présente une morphologie comparable au premier ; il est richement décoré d'un sanglier à l'arrêt, figuré derrière un buisson et devant un arbuste (fig. 1).

Lors de leur vente à l'hôtel Drouot les 15 et 16 février 1889, les plats sont (par chance) tous deux acquis par le prince Władysław Czartoryski (1828-1894), époux en secondes nocces de la princesse Marguerite d'Orléans (1846-1893), petite-fille de Louis-Philippe. Conservés un temps dans le musée Czartoryski que le prince avait créé à Cracovie pour présenter sa riche collection d'œuvres d'art, les deux plats en argent furent envoyés à Gołuchów dans la résidence de campagne d'Izabella Dzyalińska (1830-1899), sœur du prince et collectionneuse passionnée, où ils demeurèrent jusqu'en 1939. Face aux pillages de la guerre, ils furent cachés à Varsovie avec une partie des collections Gołuchów, avant que l'ensemble ne soit réquisitionné et transféré en Allemagne en automne 1944. De nombreuses œuvres constituant le fond Gołuchów furent ensuite retrouvées pour être finalement déposées en 1947 au Musée National de Varsovie, où les deux pièces d'argenterie anciennement découvertes à Toulouse font maintenant partie de

1. Inrap. Communication présentée le 1<sup>er</sup> juin 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 326.

2. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent de l'antiquité tardive au musée national de Varsovie », dans *Archeologia*, 2005, p. 107-131, pl. XV-XX, avec les collaborations d'E. ROSŁONIEC (annexe 1, Analyses métallographiques des deux plats en argent de la collection de Gołuchów, p. 125-126) et J. WIERCIŃSKA (Annexe 2, *Multiplum* de Théodose II serti dans le plat en argent du musée national de Varsovie, p. 127-131). Cf. compte rendu dans *L'année épigraphique 2005*, Paris, 2008, p. 340 - 341.

3. Musée national de Varsovie, inv. 147079 MNW et 147080 MNW.

4. Avant la parution de l'article de J. ŻELAZOWSKI et R. ŻUKOWSKI, toutes les synthèses consacrées aux trésors, à l'argenterie ou aux bijoux monétaires qui évoquent la trouvaille toulousaine de la place des Puits-Clos font unanimement référence à un *solidus* de Théodose le Grand et non à un multiple de Théodose II au cœur du premier plat. En dernier lieu, G. DEPEYROT, *Les trésors et les invasions (Les enfouissements d'or et d'orfèvrerie de 379 à 491)*, II, *Europe centrale et occidentale*, Moneta, 86, Wetteren, 2009, n° 20, p. 418.

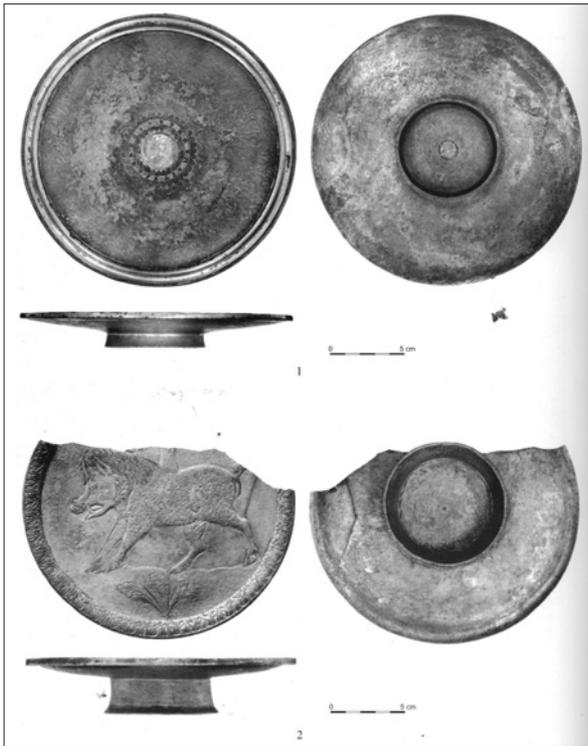


FIG. 1. LES DEUX PLATS EN ARGENT découverts à Toulouse en 1852, d'après J. Żelazowski et R. Żukowski, *Archeologia*, 2005.

l'exposition permanente du Département de l'Art Antique.

Initialement recouverts d'une épaisse couche d'oxyde, les plats ont été restaurés au début des années 1990 pour enfin révéler leur éclat véritable. Le premier, surtout, n'est pas serti d'un simple *solidus* de Théodose le Grand, comme tous l'avaient décrit jusqu'alors, mais d'un petit médaillon d'or au nom de Théodose II. Ce multiple est entouré de deux bandes concentriques ornées laissant apparaître entre elles une inscription gravée au poinçon au nom de THAVMASTVS AGRECIO. Suite à ces restaurations, les auteurs ont aussi procédé à de nombreuses analyses métallographiques ainsi qu'à des radiographies des deux plats, dont les résultats détaillés sont joints à l'article.

S'il importait avant tout de faire connaître cette importante étude qui met enfin à l'honneur ces deux pièces d'orfèverie antique issues du sous-sol toulousain, nous souhaiterions compléter ce dossier par quelques données supplémentaires. Ces données concernent les décors et plus particulièrement l'inscription qui encadre le médaillon d'or ainsi que quelques références dont nous disposons sur ces rares monnaies de prestige. L'origine et la datation des deux plats pourront aussi être débattues tout comme les liens éventuels qui les unissent avec leur lieu de trouvaille, Toulouse, la capitale du royaume goth.

## Compléments

### *Autour de la découverte des plats : précisions et incertitudes (J.-L.B. / H.M.)*

Ces plats furent signalés pour la première fois en janvier 1852 par A. Dumège dans les *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*<sup>5</sup> : « [...] presque à l'angle de la rue des Puits-Clos et de la rue du Fourbastard, [...] l'on a découvert, il y a peu de jours, les monuments dont la description terminera cette Notice. Un négociant de cette ville, M. Loubers aîné, en faisant creuser au fond de son magasin, a trouvé, à environ 3 mètres en contre-bas, deux patères en argent, d'une forme circulaire. L'une est ornée de rinceaux de palmiers. Elle a été brisée presque au moment de la découverte. L'autre est intacte ». Plus loin, l'auteur parle de la « patère de M. Loubers » et situe pour finir la découverte des objets « dans la rue du Fourbastard ».

Les deux plats sont décrits à nouveau en 1857 par un auteur anonyme<sup>6</sup> dans le *Magasin pittoresque*<sup>7</sup> en ces termes : « Un de nos correspondants nous adresse le dessin de deux patères antiques qui ont été trouvées il y a peu de temps à Toulouse, à quatre mètres environ en contre-bas du sol de la rue (place des Puits, n° 2), et sous une couche

5. A. DUMÈGE, « Notices sur quelques monuments antiques découverts dans les départements de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne », dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 2, 4<sup>e</sup> série, 1852, p. 60-61.

6. La rédaction de la notice non signée du *Magasin pittoresque* est sans doute due à Adrien de Longpérier, cf. en dernier lieu J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 108, note 5. Cependant, rappelons-le, elle débute par « Un de nos correspondants nous adresse le dessin de deux patères antiques... ». Or ce « correspondant » toulousain ne s'est pas borné à faire parvenir au *Magasin pittoresque* ledit dessin : il a aussi fourni des éléments factuels comme l'adresse explicite de la maison, la nature, la finalité et la profondeur de l'excavation, la description précise de l'oxydation des objets... Ledit « correspondant » serait-il Alexandre Dumège, dont l'essentiel de la contribution de 1852 est reprise au fil de la notice attribuée à Longpérier, ou bien plutôt, comme nous le pensons, le « M. Pujol » (un toulousain grand amateur, collectionneur et marchand d'antiquités) cité ultérieurement par Mowat pour avoir « recueilli » (*scil.* « achetés ») les objets (cf. *infra*) ?

7. Anonyme [ADRIEN DE LONGPÉRIER ?], « Patères antiques trouvées récemment à Toulouse », dans *Magasin Pittoresque*, mars 1857, p. 95-96.

de terre de cette épaisseur qu'on avait enlevée pour faire une cave ». Rien d'autre n'est dit sur les circonstances de la découverte, si ce n'est que, pour l'un des deux objets (à droite sur le dessin), « le coup de pioche des ouvriers l'a endommagé ». Le nom de Loubers n'apparaît plus (fig. 2).

Les publications ultérieures n'apportent aucun élément supplémentaire relatif au contexte de découverte ; l'article de R. Mowat, publié en 1888 dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France* recèle d'ailleurs des imprécisions manifestes : l'auteur parle à tort de « patère découverte en 1857 [...] » ; « Recueillie par M. Pujol à l'époque de sa découverte, place des Puits-Clos, elle finit par entrer dans la collection de M. Hoffmann pour passer dans une vente publique à Paris, où elle atteignit le prix de 1200 francs »<sup>8</sup>. Il s'agit de la prestigieuse « vente Hoffmann »<sup>9</sup> effectuée les 15 et 16 février 1889<sup>10</sup>.

Les deux signalements (1852 et 1857) qui paraissent receler des renseignements de première main laissent néanmoins persister quelques incertitudes, notamment en ce qui concerne la date et le lieu exact de la trouvaille.

Après une première étude archivistique (cf. annexe), nous pouvons préciser que la trouvaille fut faite quelque part dans l'emprise de la grande maison sise (à l'époque et encore aujourd'hui) au n° 2 de la rue du Fourbastard (fig. 3).

En plan, les parties bâties de la parcelle correspondante, le n° 1040 du cadastre de 1830, sont déjà celles indiquées dans le cadastre dit de Grandvoinet (dressé dans ce secteur vers 1800) et restent celles du plan urbain de Toulouse en 1865. Les modifications qui interviennent sont liées aux travaux d'ouverture de l'axe longitudinal (rue Alsace-Lorraine) à partir de 1865 et au rattachement vers 1867 d'un hangar à la parcelle 1038 (actuelle parcelle 41, 14 rue Baronie). Préciser encore plus le lieu de la découverte est peut-être possible en recherchant dans les demandes d'urbanisme de cette époque, du moins si celles-ci ont été conservées et si les travaux pouvaient affecter les propriétés voisines.

La date de découverte se révèle quant à elle difficile à cerner avec certitude : Loubers Antoine aîné est déclaré sorti de ladite propriété, qu'il vient pourtant d'acquérir il y a peu, en 1844 ; il est alors probablement décédé. La propriété est reprise par sa fille Anne-Marie, épouse Comtesse, en 1846. Cette dernière conserve le titre de propriété jusqu'en 1882, bien que n'y exerçant plus d'activité commerciale après 1869 ; elle est décédée en 1882 ou 1883.

La matrice foncière indique que des travaux de construction relatifs à la maison du n° 2 rue du Fourbastard, dont l'importance est à préciser, ont eu lieu du temps de Antoine Loubers aîné ; ces travaux ont été effectués entre 1843 et 1846, peut-être en 1844, probablement pour l'aménagement d'un entrepôt (il était « entrepositaire d'huiles »). Ces travaux paraissent localisés au fond de la parcelle, à l'opposé de la façade sur rue<sup>11</sup>.

Il est donc possible que la découverte des deux plats date en réalité non de 1851-52, mais des travaux de 1843-46 (1844 ?) et soit restée non divulguée pendant un certain temps.

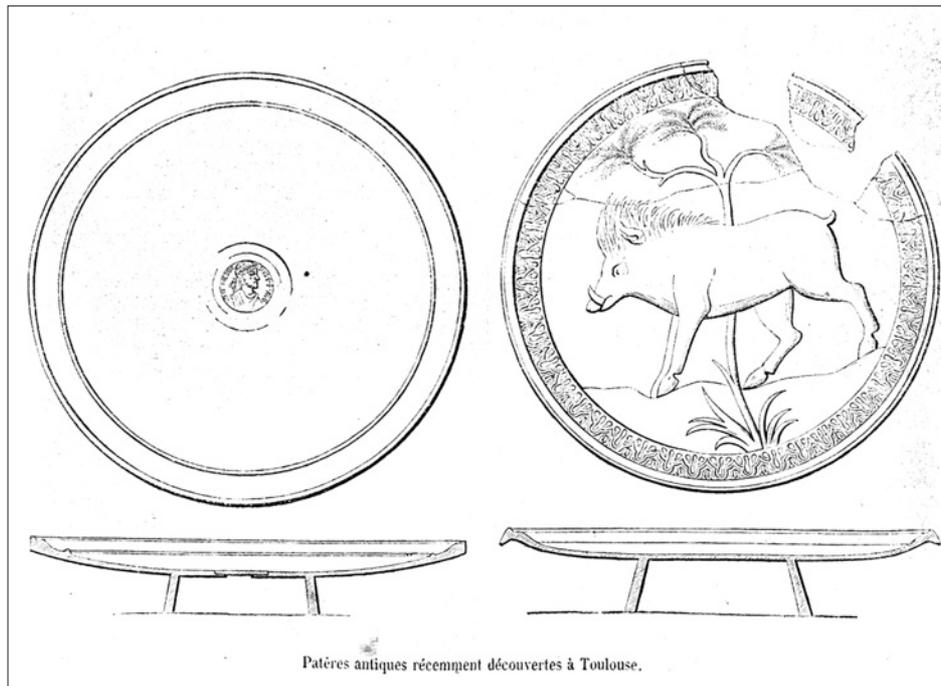
Ce long laps de temps entre découverte et déclaration est peut-être dû à l'évolution de la législation sur les découvertes de « trésors » constitués de métaux précieux. En effet, la loi de la première République, confirmée sous l'Empire, est confiscatoire : le trésor est propriété de la Nation, le découvreur peut seulement obtenir une récompense en fonction de la valeur du métal précieux estimée par le fisc. Un peu assouplie dans la forme, cette loi est prorogée sous la Restauration et jusqu'à la seconde République.

8. R. MOWAT, « De quelques objets antiques incrustés de monnaies », dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 49, 1888, p. 230-231.

9. *Antiquités et médailles grecques et romaines, terres cuites grecques, poterie, verrerie, orfèvrerie* [...], H. Hoffmann expert, Paris, 1889, p. 23-24.

10. X. LORiot, « Trouvaille de deux patères d'argent à Toulouse en 1852 », dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 4, 1988, p. 346-349. Nous renvoyons ici à l'excellente synthèse rédigée par nos collègues polonais dans leur publication pour relater la pérégrination ultérieure de ces deux objets jusqu'à leur arrivée au Musée National de Varsovie en 1947.

11. Le corps de logis situé sur la rue a été reconstruit dans les années 1780 par M. Clausolles comme l'attestent deux procès-verbaux d'urbanisme de 1784 et 1787 ; le style de la façade actuelle confirme cette datation. Il est fait mention à cette époque de la profondeur des fondations existantes vues par M. Virebent (20 pans, soit 4,45 m), ce qui implique l'existence d'une cave dont la profondeur permet d'exclure que la découverte des plats ait eu lieu dans ce corps de logis. Il est donc probable que le creusement fait « au fond » du magasin Loubers concerne le bâti situé au fond et en lisière sud de la parcelle, vraisemblablement lorsque Loubers acquiert la parcelle pour y installer un entrepôt d'huiles en 1844. Il paraît raisonnable de penser que la nature des denrées et le risque associé en cas de feu ait conduit à cet isolement de la cave de stockage, en fond de terrain.



Patères antiques récemment découvertes à Toulouse.

FIG. 2. DESSIN DES DEUX PLATS dans le Magasin pittoresque, 1857, p. 96.



FIG. 3. PLAN DE TOULOUSE ANTIQUE, lieu de découverte des deux plats en argent. DAO C. Viers, Inrap 2007.

Or une nouvelle loi est promulguée en 1850, suivie du décret d'application ; désormais le trésor devient propriété pleine et entière de l'inventeur lorsque, après estimation, celui-ci acquitte une taxe libératoire indexée sur le poids de métal (et non sur sa valeur artistique). Si l'inventeur ne s'acquitte pas de la taxe, le trésor est partagé en deux lots de valeur estimée égale ; on se rapproche dans ce cas de la législation actuelle.

Ceci expliquerait une contradiction « indépassable » dans le texte de Dumège. Il écrit que c'est bien M. Loubers aîné, négociant, qui a fait procéder aux travaux ayant abouti à la découverte ; or il est décédé en 1844 et Dumège ne pouvait l'ignorer. Cette information, très claire, est contredite par le « il y a peu de jours », formule qui est sans doute destinée à protéger les intérêts financiers de la famille Loubers en raison du principe de non-rétroactivité des lois. L'archéologue a-t-il cherché, sans succès, à acquérir les plats ? En tout cas, en 1852, les objets sont bien propriété familiale : ils appartiennent, écrit Dumège, à « M. Loubers », formule peu explicite mais en adéquation avec l'appellation du Magasin, qui, depuis 1848/1849 est enregistré sous le simple nom de « Loubers » (et non Loubers aîné).

Si notre hypothèse devait être confirmée, cela signifierait que 8 ans ont pu s'écouler entre le moment de la découverte fortuite et celui où A. Dumège déclare en avoir pris connaissance, laps de temps durant lequel les objets sont demeurés dans la famille Loubers<sup>12</sup>. Quant au lieu de découverte, il s'agit sans nul doute, on l'a dit, du 2 rue du Fourbastard. Est-il possible d'apporter quelque précision ? Selon Dumège, « ... en faisant creuser au fond de son magasin, [M. Loubers aîné] a trouvé, à environ 3 mètres en contre-bas... ». Il faut sans doute entendre, en accord avec le vocabulaire des années 1840-1850, que l'altitude de découverte des objets est située à -3 m par rapport à la cote de démarrage des travaux, soit le sol existant du magasin. L'observation postérieure rapportée par Longpérier : « ... patères antiques trouvées [...] à quatre mètres environ en contre-bas du sol de la rue [...] et sous une couche de terre de cette épaisseur qu'on avait enlevée pour faire une cave [...] » n'est pas contradictoire, et est tout à fait compatible avec la profondeur requise pour une excavation nécessaire à la création d'une cave. De même, les profondeurs de découverte concordent avec les données stratigraphiques collectées dans les environs<sup>13</sup> : les objets devaient être enfouis assez profondément dans les niveaux antiques. Nonobstant la date réelle de la découverte, l'on peut donc très certainement considérer comme authentiques les éléments factuels livrés par MM. Dumège et Longpérier (fig. 3).

### *Le multiple d'or de Théodose II (V.G.)*

Malgré le long travail d'étude qu'a consacré J. Wiercińska dans son annexe consacrée au multiple d'or de Théodose II enchâssé au fond du premier plat<sup>14</sup>, il convenait de revenir sur cette monnaie exceptionnelle. Tout d'abord sur l'attribution à Théodose II car, comme l'ont parfaitement démontré les auteurs de l'article, il ne peut s'agir de l'empereur originaire de *Cauca*, mais bien de son petit-fils. La première identification reposait sur l'examen

12. Il est permis de se demander si ces deux plats n'étaient pas accompagnés à l'origine d'autres objets, comme c'est, à notre connaissance, presque toujours le cas pour ce type de découvertes... Ces autres objets, conservés dans la famille Loubers ou déjà dispersés, n'auraient pas été portés à la connaissance d'A. Dumège. Il ne s'agit que d'une hypothèse.

13. Au regard de l'ensemble des travaux d'archéologie préventive effectués ces vingt dernières années, les niveaux les plus tardifs de l'Antiquité, à Toulouse *intra muros*, apparaissent en deçà de 2 m de profondeur, bien que quelques maçonneries puissent être mises au jour à une altitude supérieure. L'horizon du terrain naturel antérieur à l'urbanisation a partout disparu, mais les premiers sols organisés du début de notre ère se situent généralement vers la cote 141 m NGF, soit 3,5 à 4 m en dessous du niveau actuel des rues.

Auparavant, Georges Bacrabère avait pu, à proximité du lieu de découverte, observer et coter des niveaux antiques de manière ponctuelle : à l'angle de la rue Alsace-Lorraine et de la rue du Fourbastard, tuiles gallo-romaines à -2 m (142,93 m NGF) ; rue du Fourbastard, à l'angle de la rue des Puits-Clos, sol antique à -3,70 m (140,89 m NGF) ; 14 bis et 15 rue des Puits-Clos, fragments de tuile à rebord et céramique commune à -2,80 et -3 m (141,83 m NGF) ; 18-19 rue des Puits-Clos, niveau antique à -3,40 m (141,16 m NGF) ; rue des Puits-Clos dans le prolongement de la rue Chalande, mortier rose à -3,10 m (141,53 m NGF) ; enfin, trois observations faites sur 40 m de longueur à la rue du Puits-Vert, à 14 et 24 m de l'extrémité de la rue Baronie et au croisement de la rue du Puits-Vert avec la rue des Puits-Clos indiquent la présence d'une couche ou sol de mortier rose en place accompagnée de céramique commune ou sigillée entre -2,60 et -2,90 (142,10/142,57 m NGF). Tous les points d'observations sont à une distance variant entre 50 et 100 m du lieu probable de la découverte. Les profondeurs observées sont toujours compatibles avec la profondeur de 3 m indiquée. G. BACCRABÈRE, *Étude de Toulouse romaine*, suppl. au *Bull. Litt. Ecclésiastique*, Chronique 3, 1977, 118 p., 21 pl.

14. J. WIERCIŃSKA, « Annexe 2 : *Multipulum* de Théodose II serti dans le plat en argent du Musée National de Varsovie », dans J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent ... », p. 127-131.



FIG. 4. DÉTAIL du médaillon dans le premier plat. D'après A. Dumège, *Magasin pittoresque*, mars 1857.

original du plat par A. Dumège, qui avait conclu à reconnaître en ce portrait Théodose I - au détail près, et que personne ne pouvait apprécier d'après le dessin publié dans le *Magasin pittoresque*, que l'effigie était en fait... barbue<sup>15</sup> ! Néanmoins, le grand antiquaire H. Hoffmann, qui dirigea la vente des deux plats à l'Hôtel Drouot en 1889, puis W. Froehner, qui publia le catalogue des pièces d'orfèvrerie conservées à Gofuchów une dizaine d'années plus tard, eurent tous deux en main le plat au médaillon sans pour autant relever cette erreur d'interprétation (fig. 4).

Un nouveau regard a posteriori du dessin du plat au médaillon le confirme (ou permet de l'envisager) car les quelques traits esquissés au bas des joues ne peuvent de fait que correspondre à une barbe, mais il eût été bien hasardeux, en l'absence de toute photo correcte du médaillon ou simplement d'un dessin plus précis, de l'affirmer. Surtout, il s'agit bien là d'un multiple et non d'une simple monnaie d'or. Car, si la raison conduisait aussi à interpréter cette pièce comme un *solidus* d'un des derniers empereurs romains d'Occident, l'exemplaire serti au fond du plat est bien un petit médaillon d'or, double du *solidus* en circulation (fig. 5). Sa description est la suivante :

D N THEODO-SIVS P F AVG ; buste barbu à d., diadémé de perles avec une rosette terminale, cuirassé avec le *paludamentum*.

[GLORIA-R+-O-MANORVM] ; [CONOB] ; Rome et Constantinople, casquées, trônant et tenant chacune une Victoire sur un globe et un sceptre. Rome apparaît de face, Constantinople est tournée vers la g., et repose son pied sur une proue de navire. Au-dessus, et entre les deux figures, une croix qui coupe la légende ; à g. une étoile.



FIG. 5. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II. D'après J. Żelazowski et R. Żukowski, *Archeologia*, 2005.

La légende du revers est ici restituée car la monture qui encadre le médaillon ne permet pas de la lire dans son intégralité. Elle peut néanmoins être interprétée sans erreur, tant ce type est connu et immobilisé depuis près d'un siècle. Au moins sept exemplaires de ce type sont émis dans trois ateliers différents durant la décennie 350-360 pour Constance II et Constance Galle César à Thessalonique et Antioche<sup>16</sup>, ainsi que pour Julien César à Arles<sup>17</sup> (fig. 6). Ce thème est aussi gravé pour des empereurs valentiniano-théodosiens dans trois autres ateliers, mais avec la représentation de Constantinople tenant une *cornucopia* au lieu d'un sceptre long, pour Valentinien I à Trèves<sup>18</sup>, pour Gratien à Trèves et Aquilée<sup>19</sup>, Valentinien II à Trèves et Milan<sup>20</sup> et pour Eugène à Trèves<sup>21</sup>. Reprenant la première iconographie, un seul exemplaire, hormis celui pour Théodose II, est connu pour le v<sup>e</sup> siècle et produit à Constantinople pour Léon<sup>22</sup>.

Il nous est pourtant possible d'apprécier au mieux l'exemplaire du plat toulousain grâce à un médaillon de même type conservé dans la Dumbarton Oaks Collection de Washington (États-Unis) et découvert en Égypte dans les années

15. ANONYME, « Patères antiques trouvées à Toulouse », dans *Magasin Pittoresque*, mars 1857, p. 96.

16. Constance II : Thessalonique, RIC 142, Gn. 19 et RIC 143, Gn. 20 ; Antioche, RIC 72, Gn. 18 et RIC 161, Gn. 18 ; Constance Galle César : Thessalonique, RIC 139, Gn. 1 ; Antioche, RIC 73, Gn. -.

17. Julien César : Arles, RIC 231, Gn. 1 et RIC 232, Gn. 2 var.

18. Valentinien I : Trèves, RIC 10, Gn. 7 et RIC 11, Gn. 8.

19. Gratien : Trèves, RIC 11b, Gn. - ; RIC 35, Gn. 4 et RIC 36a, et Gn. 5 ; Aquilée, RIC 19, Gn. 6.

20. Valentinien II : Trèves, RIC 36b, Gn. 3 ; Milan, RIC 4, Gn. -.

21. Eugène, Trèves, RIC 99, Gn. 1.

22. Léon, Constantinople, RIC 601, Gn. -.



FIG. 6. LE MÉDAILLON DE CONSTANCE II. D'après vente Triton III, New-York, nov. 30<sup>th</sup> & dec. 1<sup>st</sup>, 1999, cat. 1209, RIC 143.

1920<sup>23</sup> (fig. 7). Ce médaillon était encore considéré comme unique par J. Kent lors de la rédaction et la publication du RIC X en 1994<sup>24</sup>. Le plat découvert place des Puits-Clos, est donc serti du second exemplaire connu à ce jour mais issu d'une paire de coins différente. Aurait-on cru Alexandre Dumège s'il avait avancé une telle identification ?



FIG. 7. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II découvert en Égypte. D'après Grierson & Mays 1992, *Dumbarton Oaks Collection*, cat. 377.

Ces deux médaillons ne sont pas les seuls connus pour le règne de Théodose II, mais leur nombre n'en est pour autant pas moins rare. On distinguera seulement quatre autres pièces assimilables à ces frappes d'exception qui sont toutes uniques. La plus importante d'entre elles a été découverte en Bulgarie dans les années 1930<sup>25</sup>. Ce multiple d'une valeur de 4½ *solidi* est actuellement la plus grosse dénomination connue pour le règne de Théodose II (fig. 8).



FIG. 8. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II découvert à Sofia (Bulgarie). D'après Vente Triton IV, New-York, dec. 5<sup>th</sup>, 2000, cat. 736, RIC 215.

23. Ph. GRIERSON and M. MAYS, *Catalogue of late roman Coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection. From Arcadius and Honorius to the Accession of Anastasius*, Washington, 1992 = DOC 377, pl. 15. Pds : 8,95 g ; diam. 28 mm.

24. J.P.C. KENT, *The Roman Imperial Coinage, X, The divided empire and the fall of the western parts. A.D. 395-491*, Londres, 1994 = RIC 216.

25. Sur cet exemplaire exceptionnel, voir, Th. GERASIMOV, « Ein Goldmedallion des Theodosius II. », dans *Bericht über den VI. Internationalen Kongress für Archäologie*, Berlin, 21-26 August 1939, Berlin, 1940, p. 596-597 ; L. LAFFRANCHI, « Il medaglione aureo di Teodosio II », dans *Numismatica*, XX, anno VIII, Gennaio-Aprile 1942, p. 41-43.

Un autre multiple, unique lui aussi mais surtout inédit, d'une valeur d'1½ *solidus* a été vendu en Suisse en 2002<sup>26</sup>. Ce *sesquisolidus*, dont le lieu de découverte est inconnu, représente l'empereur à cheval et levant la main droite, en position d'*adventus*, comme on le retrouve pour tous les autres multiples de cette valeur émis avec ce type de revers jusque dans les dernières années de l'Empire romain (fig. 9)<sup>27</sup>.



FIG. 9. MÉDAILLON DE THÉODOSE II, origine inconnue.  
D'après Vente Tkalec AG, Zurich, 18 fév., 2002, cat. 271, RIC -

Enfin deux derniers exemplaires d'une valeur d'1¼ *solidus* au revers *Victoria Romanorum* sont connus pour Théodose II. Le premier serait conservé dans la Dumbarton Oaks Collection de Washington, mais il ne figure curieusement pas dans le catalogue de cet ensemble<sup>28</sup>. Le second était présenté lors d'une vente en Allemagne en septembre 2010, mais il avait déjà fait l'objet d'une publication deux années avant (fig. 10)<sup>29</sup>.



FIG. 10 : MÉDAILLON DE THÉODOSE II, origine inconnue.  
D'après vente Fr. R. Künker GmbH & Co. KG, 174,  
sept. 27<sup>th</sup>, 2010, cat. 1086, RIC -

Ces six multiples, à ce jour les seuls connus pour Théodose II, sont des pièces exceptionnelles. Pas simplement du seul fait qu'elles soient en or, mais surtout parce qu'il s'agit de monnaies de prestige qui n'étaient pas destinées à la circulation courante mais à des distributions officielles. Tous les médaillons, qu'ils soient d'or, d'argent ou de bronze, constituent des cadeaux, des largesses que l'empereur offre, quelquefois de sa main, à de hautes personnalités de l'Empire, des généraux ou encore des gouverneurs, à l'occasion de *donativa* pour célébrer des événements importants tels que des mariages, des victoires ou des anniversaires<sup>30</sup>.

Il est souvent difficile, voire délicat, de dater précisément ces monnaies tant de nombreux événements ont pu

26. Vente A. Tkalec AG, Zurich, 18 fév., 2002, cat. 271, RIC - ; Gn. -.

27. Hormis le médaillon exceptionnel de 9 *solidi* émis au nom de Constantin I à Milan en 313 pour sa venue, tous les autres médaillons connus au type de l'*adventus* depuis Constantin I jusqu'à Marcien (450-457) sont des *sesquisolidi*. Voir J.M.C. TOYNBEE, « Roman Medallions (with an introduction to the Reprint Edition by W.E. Metcalf) », dans *Numismatic Studies*, 5, New York, 1986, p. 108-109, pl. XVIII et R. DELMAIRE, *Largesses sacrées et Res Privata. L'Aerarium impérial et son administration du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, EFR 121, 1989, p. 566-567. Un dernier type de même valeur est aussi connu pour Justin I (518-527), dans C. MORRISSON, *Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque nationale*, I, d'*Anastase I<sup>er</sup> à Justinien II (491-711)*, Paris, 1970, cat. 2/Cp/AV/01, pl. IV, AV/01.

28. RIC 217, au portrait imberbe. J. Kent précise pour cet exemplaire « not catalogued by Grierson, Mays 1992 ». Cette monnaie apparaît illustrée dans M. HENDY, *Studies in the Byzantine monetary economy c. 300-1450*, Cambridge, 1985, pl. 3.

29. RIC 217 v., au portrait barbu. Vente Fr. Rudolf Künker GmbH & Co. KG, 174, sept. 27<sup>th</sup>, 2010, cat. 1086 et A RONDE, « Un aureus inédit de Théodose II pour l'atelier de Constantinople », dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 9, 63, 2008, p. 190-191.

30. Sur les largesses et les *donativa* impériaux, voir les ouvrages de P. BASTIEN, « Monnaie et *donativa* au Bas Empire (268-476) », dans *Numismatique romaine. Essais, recherches et documents*, XVII, Wetteren, 1988, J.M.C. TOYNBEE, « Roman Medallions... », p. 73 et suiv., R. DELMAIRE, « *Largesses sacrées...* », plus particulièrement p. 531-584.

en motiver la frappe. Si l'on considère les médaillons de Théodose II actuellement connus, dont deux sont de même type, une première chronologie peut être avancée. L'exemplaire du fonds Tkalec et le grand multiple bulgare présentent un portrait à la barbe plus fournie et aux traits marqués par l'âge qui orienteraient plutôt leur datation vers la fin du règne de l'empereur. En revanche, les effigies des deux multiples au revers *Gloria Romanorum* révèlent une effigie plus douce et plus jeune qui doit leur être antérieure et qui se rapprocherait de celle des *solidi* consulaires émis en 430 comme le propose Ph. Grierson<sup>31</sup>. Cette année conviendrait pour la frappe de monnaies exceptionnelles puisqu'elle commémore notamment, en plus du treizième consulat de l'empereur, ses *tricennalia*. Le thème du revers avec la représentation des deux capitales impériales trônant tendrait parfaitement aussi vers cette datation : l'année 430 consacre le centenaire de la création de Constantinople et quelle meilleure occasion que cet événement pour justifier la frappe de monnaies aussi exceptionnelles et à ce revers ? Néanmoins les nombreux autres médaillons connus pour ce type montrent bien qu'ils ne sont pas nécessairement en relation avec la célébration d'une date anniversaire pour la capitale orientale de l'Empire et que rien n'impose que ces deux multiples aient aussi été émis la même année.

Reste que si l'origine de cette émission se situe bien à cette période, les pérégrinations de ce médaillon jusqu'à son sertissage dans le plat toulousain sont plus délicates à envisager. Une des interrogations étant de savoir si l'on peut considérer que ce multiple fut immédiatement associé à ce plat. Sur ce point rien n'est moins sûr. C'est surtout l'ouverture pratiquée dans le fond du plat, à travers laquelle apparaît le revers du médaillon, qui pose question. Son diamètre, très étroit, s'estime à treize millimètres environ<sup>32</sup>. Quel intérêt de pratiquer une ouverture si étroite pour une monnaie si large ? Aucun si l'on considère de plus que cette monnaie est exceptionnelle et que c'est certainement son caractère exceptionnel qui a justifié son enchâssement : ce multiple était destiné à être vu. En revanche une ouverture aussi étroite peut s'expliquer si l'on envisage qu'une monnaie de plus faible diamètre se trouvait sertie précédemment. Ainsi, en reportant le diamètre de ce trou à celui d'un *solidus* (pris au hasard et d'un module d'une vingtaine de mm), l'essentiel de son empreinte, à l'exception des légendes, serait apparue. On pourrait dès lors envisager que le médaillon ait été sertie quelque temps après une première monnaie mais sans que la fenêtre du fond ait été modifiée. Enfin, on notera que si la réalisation de cette ouverture ne relève pas d'un travail très soigné, le décor intérieur ne révèle pas non plus la main d'un grand orfèvre. Ce décor qui s'adapte parfaitement au module du médaillon permet aussi d'envisager qu'il fut rajouté lors du sertissage de la monnaie. Cela supposerait que le plat pouvait être uni à l'origine et possiblement enchâssé d'un simple *solidus*. Par la suite, l'obtention du médaillon a pu conduire son propriétaire à l'encastrier dans cette pièce d'orfèvrerie en le complétant par la gravure d'un décor autour du portrait de l'empereur auquel il a associé son propre nom : Thaumastus Agrecio. Il ne s'agit là que d'une hypothèse.

### ***Le plat avec médaillon de Théodose II et son inscription : + THAVMASTVS AGRECIO (J.-L.B.)***

Cette inscription disposée autour du médaillon central est longuement commentée par MM. Żelazowski et Żukowski (fig. 11)<sup>33</sup>. Les auteurs envisagent trois hypothèses de lecture : « Thaumastus a Gr(a)ecio » (i.e. : Thaumastus a reçu de Gr(a)ecius) ; « Thaumastus Agr(o)ecio » (i.e. le nom du propriétaire du plat) ; « Thaumastus Agr(o)ecio » (i.e. dédicace de Thaumastus à Agr(o)ecius : Thaumastus [en cadeau] à Agrecio). Si la première hypothèse est jugée par eux peu plausible, la troisième fait l'objet d'un long développement tendant notamment à identifier Thaumastus à l'oncle paternel de Sidoine Apollinaire<sup>34</sup> et Agr(o)ecio à l'évêque de Sens avec lequel correspond Sidoine<sup>35</sup>. Et les auteurs de poursuivre, tout en évitant de trancher : « L'hypothèse permettant d'attribuer le plat toulousain aux correspondants de Sidoine Apollinaire et de considérer ceux-ci comme don (*donativum*) de Thaumastus à Agr(o)ecius, l'évêque de Sens [...] paraît, certes, séduisante. D'autant que les deux personnages appartiennent à l'époque où le plat fut créé, et, en plus, vivent dans la région où il fut découvert. ».

31. Ph. GRIERSON and M. MAYS, « *Catalogue of late roman Coins...* », p. 145.

32. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « *Deux plats en argent...* », p. 112, et J. WIERCIŃSKA, « *Multiplum de Théodose II...* », p. 127.

33. État de la question dans *Archeologia*, 2005, p. 115-118.

34. SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen* XXIV.

35. SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist.*, VII, 5.



FIG. 11. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II.  
D'après J. Żelazowski et R. Żukowski, *Archeologia*, 2005.

À notre sens, la première hypothèse doit effectivement être abandonnée : outre que la formule de dédicace serait très inhabituelle, aucun parallèle, comme le signalent d'ailleurs MM. Żelazowski et Żukowski, n'est connu. La troisième nous paraît, contrairement aux auteurs, assez problématique pour les mêmes raisons : la formule serait dans ce cas aussi peu explicite, de lecture ambiguë (même si elle est acceptable du point de vue grammatical, -o étant alors un datif), enfin nous ne connaissons ici encore aucun parallèle.

Il ne faut pas négliger, selon nous, la seconde hypothèse, celle du personnage unique : le lecteur de l'Antiquité, compte tenu de la nature de l'inscription, ne pouvait guère, de prime abord, qu'y découvrir le nom (au nominatif, en deux parties, selon un usage épigraphique courant pour le <sup>v</sup>e siècle) du propriétaire/commanditaire/réципиendaire du plat : Thaumastus Agrecio.

Thaumastus (-i, m.) est un nom grec (Thaumastos, i.e. « fabuleux »), latinisé, que l'on connaît dès le Haut-Empire et dont plusieurs occurrences sont attestées, un peu partout dans l'Empire, aux <sup>iv</sup>e et <sup>v</sup>e siècles<sup>36</sup>. La seconde partie du nom, Agrecio, constitue à cause de sa terminaison en -o une difficulté, comme l'ont souligné les auteurs. Ces derniers, pour rendre le nominatif dans le cadre de la seconde hypothèse - celle que nous privilégions -, postulent un *cognomen* non attesté, \*Agr(o)ecio, -onis pour lequel ils envisagent une « origine celtique », de même que pour les formes voisines attestées, parmi lesquelles celle que l'on peut lire sur le plat<sup>37</sup>. Mais demeure toujours, pour les auteurs, le problème de la terminaison en -o pour un nominatif. C'est pourquoi, dans le cadre de leur troisième hypothèse (nom unique au datif pour la personne bénéficiant du cadeau), ils proposent d'assimiler Agrecio à la forme peu fréquente Agroecius (-ii, m.), attestée plusieurs fois en Gaule aux <sup>iv</sup>e, <sup>v</sup>e et <sup>vi</sup>e siècles, dans l'épigraphie comme dans la littérature<sup>38</sup>. Dans le domaine de l'épigraphie, outre cette forme Agroecius, que l'on lit par exemple à Narbonne en 445 dans la dédicace de l'église de Rusticus (AGROECI [---]), qui est un donateur<sup>39</sup>, il existe des variantes, comme Agrecius, dans une épitaphe de Vienne ca. 500 (AGRECIUS DOMESTICUS)<sup>40</sup>. Dans les manuscrits, les leçons sont parfois très diverses et contradictoires, ainsi l'évêque d'Antipolis présent au concile d'Agde en 506 est-il nommé, selon les mss., Agricius, Agroetius,

36. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 116, n. 65 pour un renvoi aux principaux corpus.

37. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 116, n. 67. Ce qui nous paraît fort peu assuré, cf. *infra*.

38. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 117.

39. CIL, XII, 5336.

40. CIL, XII, 2103.

Agroecius, Agruetius, Agratius<sup>41</sup>, et l'évêque de Trèves qui assiste au concile d'Arles en 314, Agricius, Agrecius, Agracius, Agrucius, Acratius<sup>42</sup>. On peut également citer, pour une époque plus tardive, l'évêque de Troyes contemporain de Grégoire de Tours, orthographié Agrecius ou Agricius<sup>43</sup>. Jules Quicherat retenait d'ailleurs deux formes, Agroecius et Agroetius<sup>44</sup> ; pour autant, les variantes entre « c » et « t », qui existent dans les inscriptions, sont particulièrement fréquentes dans le domaine littéraire car tributaires de la transmission des mss. Parmi les autres variantes constatées, on peut éventuellement retenir une certaine valeur chronologique à l'évolution de « oe » vers « e » ou « i », la diphtongue étant moins fréquente aux époques tardives. Quoiqu'il en soit, la forme Agreci- est bien attestée par l'épigraphie, grâce à l'inscription quasiment contemporaine de Vienne. Mais le « Agrecio » que l'on lit sur le plat est-il un nom romain, ou même romanisé ? Le mot *agroikos/agroikios* est l'équivalent grec du latin *rusticus*, et est attesté dans le monde grec comme anthroponyme : une inscription syrienne donne Agroikioi (Agroikios, équivalent de Agroecius)<sup>45</sup>. Pour toutes ces formes, l'emprunt du latin au lexique grec (et non au gaulois) est démontré<sup>46</sup>. Au sujet de la terminaison en -o, on peut établir un parallèle avec une inscription découverte en territoire lingon où l'on lit « AGRICCOS FILIAE [---] »<sup>47</sup> : il s'agit d'un nominatif singulier en -os. Il est donc admissible que la forme Agrecio, compte tenu de son origine non-romaine, puisse représenter un nominatif et non un datif. Dans ce cas, l'heureux propriétaire du plat s'appelait bien Thaumastus Agrecio, que l'on peut considérer comme la transcription fidèle d'un patronyme à consonance grecque, même si la structure du nom est romaine.

Faut-il espérer reconnaître dans Thaumastus Agrecio le nom « complet » de l'un des Thaumastus ou des Agroecius qui apparaissent dans l'œuvre littéraire de Sidoine Apollinaire ?

Pour mémoire (car la forme Agrecio n'y est jamais attestée), des deux Agroecius présents chez Sidoine Apollinaire, le premier est un lettré simplement évoqué dans une lettre de 476-477<sup>48</sup> et le second un évêque de Sens avec lequel l'aristocrate correspond en 470-471<sup>49</sup>. Parmi les candidats potentiels on peut ajouter, grâce au récit d'un historien du v<sup>e</sup> siècle transmis par le seul Grégoire de Tours, le primicier des *notarii* de l'usurpateur gaulois Jovin, Agroetius<sup>50</sup>. Mais ces propositions, selon nous, n'emportent guère la conviction : le rang social que l'on est en droit de supposer du grammarien paraît peu compatible avec la possession d'un tel objet ; de même pour le second on peut s'étonner que la dignité d'*episcopus* ne figure pas sur l'inscription (à moins que la fabrication ne soit antérieure à son ordination) ; le troisième personnage est mort en 413 : trop tôt au regard de la datation du multiple.

Quant aux Thomastus, l'évêque de Clermont nous fait essentiellement connaître son oncle paternel ainsi nommé dans une lettre datée de 469<sup>51</sup> (où il participe au procès d'Arvandus à Rome, accusé de haute trahison en

41. *Concilia Galliae, a. 314-a. 506*, cura et studio C. Munier, Turnholti, éd. Brepols, 1963, p. 213 sq.

42. *Concilia Galliae, a. 314-a. 506*, cura et studio C. Munier, Turnholti, éd. Brepols, 1963, p. 14 sq.

43. GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Fr.*, VIII, 31.

44. J. QUICHERAT, *Vocabulaire des noms géographiques, mythologiques et historiques de la langue latine*, Paris, 1846, s.v. Le grand lexicologue cite le rhéteur « athénien » [Censorius Atticus Agrecius] évoqué par Ausone, le grammarien Agroetius, ainsi que des homonymes chez Grégoire de Tours.

45. A. PANAYOTOV, *Inscriptiones Judaicae Orientis : Syria and Cyprus*, Mohr Siebeck, 2004, p. 83 et 269.

46. N. GAUTHIER, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne. Première Belgique*, Paris, 1975, p. 119 : formes masculines AGRICIUS et ACRICIUS ; F. BIVILLE, *Les emprunts du latin au grec, t. II, vocalismes et conclusions*, p. 35 et 425 ; G. PURNELLE, *Les usages des graveurs dans la notation d'upsilon et des phonèmes aspirés. Le cas des anthroponymes grecs dans les inscriptions de Rome*, Paris, 1995, p. 482 : la diphtongue grecque est rendue en latin par « oe », « i » ou « e » ; H. U. INSTINSKY, « Zwei Bischofsnamen konstantinischer Zeit », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, Bd. 55 (1960) p. 203-211 : l'auteur pense que le nom que porte l'évêque de Trèves présent au concile de 314 est d'origine « syrienne ».

47. CIL, XIII, 5640.

48. *Epist.* V, 10 : Agrecio (var : Agroocio). Il s'agit peut-être du personnage loué dans AUSONE, *Profess.* 14 : Censorio Attico Agricio rhetori (var : Agrici). Mais Sidoine Apollinaire peut aussi faire référence au grammarien Agroetius (var. Agroecius pour toutes les occurrences), auteur du petit traité *De orthographia et proprietate et differentia sermonis*, qui dédicace ainsi son ouvrage « Domino Eucherio episcopo, Agroetius » (sans doute l'évêque de Lyon présent au concile d'Orange de 441) ; le premier point de ce traité est d'ailleurs : « Agroetius, quum latine scribis, per diphtongum scribendum ; non, ut quidam putant, per y, Agrytius » (Éd. E. F. CORPET, *Œuvres d'Ausone*, t. 1, Paris, 1842, *Appendix*, VI, p. 392 sq).

49. *Epist.* VII, 5 : Agrecio, également évoqué sans être nommé dans *Epist.* VII, 9. On trouve, pour ce même personnage, dans les listes épiscopales de Sens datant des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, la forme Agritius, puis Agricius au XIV<sup>e</sup> siècle. Cf. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, tome deuxième, l'Aquitaine et les Lyonnaises*, deuxième édition revue et corrigée, Paris, 1910, p. 395-400.

50. GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Fr.*, II, 9. Une leçon offre... Agroetius.

51. *Epist.* I, 7.

faveur des Goths), et deux autres datées de 474<sup>52</sup> (il est alors accusé par le roi Burgonde de soutenir le nouvel empereur Julius Nepos) ; c'est un haut responsable politique, de rang *illustris*, qui possède une propriété familiale à *Tribus Villis* (que l'on situe habituellement dans le Narbonnais). On imaginerait volontiers ce Thomastus, qui était fils et frère de préfets de prétoire des Gaules, posséder un objet de prestige tel que le plat de Toulouse. Si tel était le cas – pure conjecture –, Agrecio (= « le rustique » en grec) ferait-il alors office de *cognomen* ou d'*agnomen* au sein de la pléthorique famille des Apollinaire (l'évêque de Clermont possède un nom à quatre composantes) ? Mais les faits manquent... Ce Thomastus éminent eut un fils de même nom, qui est donc cousin de Sidoine Apollinaire ; ce fils apparaît dans un poème composé en 464-465<sup>53</sup>. On ne sait rien d'autre de lui.

*In fine*, et en dehors des essais d'identification historique qui précèdent et qui ne nous paraissent guère concluants, malgré le « profil » concordant de l'oncle de Sidoine Apollinaire, rappelons que, si l'on suit notre hypothèse, le propriétaire/commanditaire/réceptaire du plat porte un nom à très forte consonance grecque ; ce nom, associé à la rare monnaie de Théodose II, nous incite à penser, contrairement à MM. Żelazowski et Żukowski, que le plat pourrait bien avoir été fabriqué dans la *pars orientalis* de l'Empire et/ou avoir appartenu à un Romain d'Orient, inconnu par ailleurs, Thaumastus Agrecio.

### **Le plat « au sanglier »<sup>54</sup> (J.-L.B.)**

La bordure à décor de *kymation* lesbique entoure une scène « naturaliste » qui occupe l'ensemble de la surface : au centre un sanglier dans une attitude défensive, dont le pelage bouclé est représenté avec soin. À l'arrière-plan se situe un arbuste, malheureusement disparu en grande partie à l'heure actuelle ; l'auteur du *Magasin pittoresque* y avait reconnu un « palmier » ; il pourrait s'agir plutôt d'un résineux. Le sol est nettement figuré par un trait, et une plante buissonnante (certainement de l'acanthé) apparaît au premier plan<sup>55</sup>.

MM. Żelazowski et Żukowski, s'inscrivant dans la continuité des opinions de l'auteur du *Magasin pittoresque* et de MM. Lorient et Baratte, écrivent : « il faut noter que, par sa composition, la décoration du plat toulousain est proche d'un groupe de plats en argent attribué aux ateliers de Constantinople et daté du v<sup>e</sup>-vii<sup>e</sup> siècle de n.e. ». Parmi les parallèles proposés par les auteurs, un plat daté du règne de Justinien appartenant au trésor de Klimova et un autre de même époque découvert à Sludka<sup>56</sup>. On peut y ajouter, mais ces parallèles sont moins pertinents, le plat découvert à Lampoussa, où figure David tuant un ours, datant de l'empereur Heraclius<sup>57</sup>, et le médaillon central du fameux « bouclier d'Annibal », que F. Baratte date des v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècles<sup>58</sup>. Ces productions associent un décor d'animaux et de végétaux, avec la recherche d'un effet de perspective. À la suite de l'enquête documentaire de MM. Żelazowski et Żukowski, que nous avons modestement poursuivie, nous constatons que les parallèles les plus pertinents avec le plat « au sanglier » de Toulouse datent, à notre connaissance, de l'époque justinienne (ou peu avant) et ont été produits dans la *pars orientalis*.

De manière plus générale, du point de vue typologique, les parallèles entre les deux plats toulousains et les autres plats d'argent découverts en Gaule ne sont guère probants. Les profils de nos deux plats se distinguent nettement de ceux retrouvés dans les trésors des iii<sup>e</sup>/iv<sup>e</sup> siècles<sup>59</sup> ; la hauteur des pieds et leur évasement pourraient par ailleurs indiquer une date de fabrication tardive<sup>60</sup>.

52. *Epist.* V, 6. ; V, 7.

53. SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen* XXIV, où apparaissent les deux générations de Thaumastus. Cf. A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire*, tome I, Poèmes, Paris, Les Belles Lettres, 1960, p. XXXII.

54. État de la question dans *Archeologia*, 2005, p. 118-120.

55. Le dessin de MM. Żukowski et Gorecki, dans *Archeologia*, 2005, p. 119, fig. 4, est légèrement inexact : le sol n'y figure pas et une cassure ancienne au niveau de la patte arrière droite du sanglier est représentée comme un motif.

56. *Archeologia*, 2005, pl. XIX, n° 3-4.

57. A. GRABAR, *L'Age d'or de Justinien. De la mort de Théodose à l'Islam*, Paris, NRF Gallimard, collection « L'univers des formes », 1966, p. 307.

58. F. BARATTE (comm.), *Trésors d'orfèvrerie Gallo-Romains*, Paris, RMN, 1989, p. 276-277.

59. F. BARATTE, *La vaisselle d'argent en Gaule dans l'Antiquité tardive*, Paris, De Boccard, 1993, 313 p., XXIV pl. [Plats de Toulouse : p. 44, 212, pl. IX].

60. F. BARATTE (comm.), *Trésors d'orfèvrerie Gallo-Romains*, Paris, RMN, 1989, p. 277-281 ; « L'argenterie romaine de l'Antiquité tardive », *Antiquité tardive*, 5, Brepols, 1997, p. 24-167.

**Contexte de thésaurisation et d'enfouissement (J.-L.B.)**

Les deux vases sont-ils issus d'un même atelier (ou d'ateliers proches) et ont-ils été produits à la même époque ? La question se pose, de manière explicite ou implicite selon les auteurs, depuis leur découverte ; les parallèles qui ont pu être établis, joints aux nouveaux éléments apportés par MM. Żelazowski et Żukowski, invitent à ne pas l'exclure. En faveur de cette hypothèse, on peut citer la morphologie voisine des deux récipients, leur qualité technique comparable, une fourchette chronologique comprise entre ca. 420/440 (*terminus ante quem non* fourni par la monnaie d'or) et le VI<sup>e</sup> siècle (parallèles stylistiques avec des pièces d'époque justinienne notamment). Un autre argument, selon nous, pourrait être l'origine orientale commune des deux récipients, suggérée pour le plat « à médaillon » par l'origine de la monnaie et le nom à consonance grecque du propriétaire<sup>61</sup>, et pour le plat « au sanglier » par la nature et le faire du décor.

Posons clairement l'hypothèse : ces deux plats étaient-ils la propriété d'un ressortissant aisé de la *pars orientalis* nommé Thaumastus Agrecio, résidant à Toulouse dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle ou au début du VI<sup>e</sup> siècle ? La présence d'un tel personnage n'aurait rien d'étonnant dans une ville devenue depuis 413/418 capitale de royaume, où vers 455, à la cour du roi Théodoric II, des audiences quotidiennes sont destinées aux *gentium legationibus* : les « représentants des nations »<sup>62</sup> ; par ailleurs la ville cosmopolite devait, comme les autres cités de Gaule méridionale au V<sup>e</sup> siècle, abriter une communauté de « Grecs » et de « Syriens » actifs dans le domaine du commerce à longue distance.

Le lieu de découverte, *intra muros*, dans un secteur ayant livré à la fois des indices d'habitat privilégié du Haut-Empire et des vestiges d'occupation des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, situé près du « cœur de ville » traditionnel de l'Antiquité c'est-à-dire à proximité du forum alors en pleine restructuration (actuellement secteur de la place Esquirol/place Roaix), nous paraît en adéquation avec le statut social attendu du propriétaire.

Peut-on espérer approcher le contexte ayant abouti à la décision de l'enfouissement demeuré irréversible de ces plats (*paterae*) d'argent, dans ce qui était alors sans doute un espace intérieur privé mais situé non loin de la rive d'un *cardo* ? Il peut bien sûr s'agir d'une motivation ayant pour ressort l'histoire privée de la *familia* détentrice des précieux objets ; néanmoins, compte tenu de la fourchette chronologique, il est possible de prendre en compte l'évènement majeur que fut la prise, le sac et l'incendie de la ville par les Francs en 508<sup>63</sup>, dont des traces archéologiques en stratigraphie ont vraisemblablement été relevées non loin de là place Esquirol, lors des fouilles préventives menées à l'emplacement de l'actuel parc de stationnement souterrain<sup>64</sup>. À ce jour, l'archéologie n'a pas décelé de traces de vie urbaine dans les environs du lieu de découverte au-delà des années 500 : le tissu urbain paraît ici avoir été détruit pour de longs siècles.

61. Nous pensons que la monnaie, préexistante, a nécessité la fabrication d'un plat spécialement adapté à sa mise en valeur, notamment en rendant possible la vue du revers. La monnaie représente une valeur marchande bien supérieure à l'argent doré du plat, sans compter la valeur « affective » qui dut lui être attachée, en tant que récompense émanant de l'autorité impériale. Cette monnaie appartenait-elle à Thaumastus Agrecio ou était-elle détenue par l'atelier qui a confectionné le plat et gravé le nom du propriétaire autour de l'effigie impériale ? Le revers, où sont nettement visibles Rome et Constantinople, a-t-il été mis en valeur en raison de sa charge symbolique et de sa signification politique, auquel le commanditaire de l'objet pouvait accorder une importance particulière ?

62. SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist.* I, 2. Cette célèbre lettre évoque longuement la vaisselle d'argent du roi goth, élément de son prestige : « *Si in conuiuuium uenitur, quod quidem diebus profestis simile priuato est, non ibi impolitam congeriem liuentis argenti mensis cedentibus suspiriosus minister imponit ; maximum tunc pondus in uerbis est... Cibi arte, non pretio placent, fercula nitore, non pondere. Scyphorum paterarumque raras oblationes facilius est ut accuset sitis quam recuset ebrietas. Quid multis ? uideas ibi elegantiam Graecam, abundantiam Gallicanam...* ». Dans le même registre, l'objet de la lettre IV, 7 à Evodius, rédigée ca. 466-467, est un petit poème destiné à être gravé sur un vase d'argent (*argentum*) en forme de conque (*conchae*) destiné à être offert à la reine gothe Ragnahilda.

63. Exemple de sources relatant l'évènement : « Après la mort d'Alaric, Toulouse est incendiée par les Francs et les Burgondes » : *Occisus Alaricus rex gothorum, Tolosa a Francis et Burgondionibus incensa est. (Chron. Gall.)*. « Quant à Clovis, qui passa l'hiver dans la ville de Bordeaux, il emporta de Toulouse tous les trésors d'Alaric... » : *Chlodovechus uero apud Burdegalensem urbem hyemem agens, cunctos thesauros Alarici a Tholosa auferens...* (GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, II, 37). Il n'est cependant pas impossible que la ville ait été reconquise temporairement par les Ostrogoths quelques années plus tard (cf. *Prouinciale uisigothicum, recensio prior : Tolosa*) ; la liste épiscopale est interrompue jusqu'en 585.

64. *Métropolis. Transport souterrain et archéologie urbaine à Toulouse, 1990-2007*, Toulouse, Tisseo/Musée Saint-Raymond, 2007, p. 77.

### Annexe : Sources archivistiques (H.M.)

#### A.M. Toulouse

DD 254

Rue de Fourbastard : reconstruction partielle de façade, Mars 1780.

Supplique du sieur Tournier pour une maison qu'il possède au bout du coin de Fourbastard et du Puits Clos dont il désire refaire en partie la façade donnant sur Fourbastard et « se trouvant a pan de bois et torchis faisant avant corps à chaque étage faisant mauvaise grace désirant la faire bâtir en tuile ».

Reconstruction de façade, 1784. Plainte en indemnisation du sieur Clausolles, négociant, pour un reculement du mur de façade de sa maison situé sur la rue de Fourbastard sur 6 cannes de longueur, recul de 22 pouces d'un côté, de 5 pouces de l'autre, les fondations de l'ancien mur étaient solides et profondes de 20 pans (4,45 m) ; constaté par Mr Virebent.

Modification avec ouverture sur façade, 23 mars 1787.

Demande de Clausolles du 16 janvier précédent : la maison a deux issues, l'une sur les Puits-Clos, l'autre sur Fourbastard, le mur de face qui donne sur cette dernière est « de mauvaise construction bâtie en pan de bois et torchis que je souhaite démolir et reconstruire a bonnes briques ».

La lettre de l'ingénieur indique qu'à cet endroit la rue est fort étroite et n'a que 12 pieds de largeur alors qu'ailleurs la largeur est portée jusqu'à 22 pieds : alignement sur l'ordonnance du 22 mai 1780, qui a obligé la maison du sieur Tournier, voisine de celle de Clausolles, « de reculer de 15 pouces du coté de celle du sieur Boussac, ce qui fait 19 pouces a prendre de la tête saillante du mur mitoyen ».

1 G 109 : matrices foncières bâtie et non bâtie, 1840 : section JJ. État de 1840. Rue Baronie.

1038. maison, cour, 154 m<sup>2</sup>, à Bertrand Germain, menuisier.

1039. maison, cour, 152 m<sup>2</sup>, à Pierre-Antoine-Auguste Bernardet.

Rue de Fourbastard (n° 2) :

1 G 109. 1040. maison, cour, 425 m<sup>2</sup>, à Jeanne-Henriette Dubois, épouse d'Albert Jean-Pierre, propriétaire.

1 G 166. mutations des propriétés, 1841-1914 : section JJ 2 (1).

Loubers Antoine, JJ, parcelle 1040, 1844, une maison. 2, rue de Fourbastard, Loubers Antoine aîné, sorti de propriété en 1844, mention de travaux. Sol : 425 m<sup>2</sup>.

Loubers Anne-Marie-Charlotte, épouse Comtesse, entrée en propriété en 1846, sortie en 1882, mention d'une reconstruction.

Parcelles voisines, rue du Fourbastard

1041. maison, cour, 880 m<sup>2</sup>, à Jacques-Pascal Virebent, architecte.

La 1042, 6, rue de Fourbastard, a appartenu en dernier à Fabre, a été démolie en 1879 pour être reconstruite aux normes, consécutivement aux travaux d'ouverture de la rue Alsace.

#### Annuaire de la Haute-Garonne/Chambre de commerce

(Les titres sont en général ceux de l'enseigne commerciale, ex. : Neveu frères, enseigne de tailleur rue des Filatiers, s'applique encore à la boutique en 1864, 18 ans après le décès du dernier frère).

En 1832, 1833, 1835 et 1840, Loubers fils aîné était marchand de vin et d'eau de vie rue Clémence Isaure ; en 1841 et 1843, à la même adresse, il est épicier en gros.

Joseph Albert était, en 1833 et 1841, marchand de poissons, salés, en conserves, farines et huiles... rue des Changes, avant de s'installer en 1842 rue des Puits-Clos.

#### Activités commerciales au 2, rue Fourbastard

1841

Épiciers en gros (denrées coloniales, huiles, savon) :

Albert Joseph et cie, aux Puits-Clos

Borie, à Fourbastard

Collougues frères, à Fourbastard

Loubers fils, rue Clémence Isaure.

**1843**

Épiciers en gros (denrées coloniales, huiles, savon) :

Collougue, rue Fourbastard

Albert et cie, aux Puits-Clos, n° 13

Bories, à Fourbastard

Loubers fils aîné, rue Clémence Isaure.

*Note : En 1840, c'est Jeanne Dubois, épouse Albert, qui est la propriétaire du 2 de la rue Fourbastard, au-devant de la place des Puits-Clos.*

**1844**

Loubers aîné, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

*Note : C'est aussi à cette date que Loubers aîné est sorti de propriété de la parcelle 1040. Anne-Marie Loubers entre en propriété en 1846 ; elle est déclarée sortie de propriété en 1882.*

**1848**

Loubers, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

Albert et cie, aux Puits Clos, n° 13.

**1849**

Loubers, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

**1854**

Loubers, fr., 2, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

**1855**

Loubers fr., 2, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

**1857**

Loubers fr., 2, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

Albert, 13, rue du Puits-Clos.

**1860**

Loubers frères.

**1862**

Loubers fils aîné, épicier en gros.

**1869**

Loubers, propriétaire au 2, rue Fourbastard. Plus de mention de raison sociale à partir de cette date.

## PREMIÈRES CROISÉES D'OGIVES EN QUERCY ET PÉRIGORD MÉRIDIONAL : QUELQUES JALONS CHRONOLOGIQUES

par Gilles SÉRAPHIN\*

La pénétration de l'architecture gothique dans la France méridionale a attisé l'intérêt de nombreux chercheurs et donné lieu à des interprétations contradictoires. Aux tenants de la thèse du « retard » méridional, au premier rang desquels il faut citer Raymond Rey, se sont opposés les défenseurs de la thèse du synchronisme. Parmi ces derniers, Jacques Gardelles a fustigé ensemble l'« impérialisme » du Nord et celui du Midi en tentant de montrer que le développement des formes gothiques dans le sud-ouest aquitain avait été plus précoce et plus original qu'on ne l'avait pensé.

Ces controverses d'ordre idéologique ont été nourries par une réelle difficulté de dater certains édifices dont la chronologie a longtemps été évaluée en fonction de textes ambigus ou d'après les caractères stylistiques de quelques édifices étalons dont la datation était elle-même peu sûre. C'est ainsi qu'en Quercy, la chronologie de l'architecture médiévale est en grande partie calée sur la datation des parties romanes et gothiques de la cathédrale de Cahors. Or, la datation de cet édifice, établie à partir de sources écrites, a été récemment remise en question à partir d'une réinterprétation des mêmes sources, confrontées cette fois à une première ébauche de lecture archéologique<sup>1</sup>. Le peu de place accordé jusqu'à il y a peu à l'approche archéologique dans l'analyse des édifices explique en partie cette imprécision et les discordances parfois importantes qui peuvent apparaître, d'une région universitaire à l'autre, dans la chronologie de la construction médiévale.

Confronté à la difficulté de mettre en concordance les dates fournies par les textes et l'archaïsme apparent des procédés de couverture observés dans les églises de Rocamadour, l'abbé Rocacher<sup>2</sup> déplorait que l'étude des croisées d'ogives du XII<sup>e</sup> siècle n'ait pas été entreprise en Aquitaine orientale et qu'on ne puisse pas disposer dans cette région d'un équivalent de l'enquête menée par Daniel Drocourt dans le Sud-Est<sup>3</sup>. Loin de prétendre combler cette lacune, les notes proposées ici n'ont pour objectif que d'offrir à la discussion quelques jalons chronologiques concernant des édifices impliqués dans le processus de diffusion des croisées d'ogives dans une zone de contact, entre Midi-Pyrénées, Aquitaine et Limousin.

La datation d'une première série d'édifices a pu être approchée grâce aux données directes ou indirectes fournies par les textes, et à la confrontation de ces données à une ébauche de chronologie relative. Ils constituent les jalons chronologiques « directs ». Une seconde série d'édifices présentant des « séquences » d'évolution stylistique et technique comparable a permis de mettre en concordance leur chronologie relative avec celle des jalons directs. Cette seconde série d'édifice, datés par déduction à partir de la première, constitue les jalons chronologiques « secondaires ».

---

\* Communication présentée le 15 décembre 2009, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 296.

1. Cf. SCHELLÈS & SÉRAPHIN, 2002. Cette étude a montré notamment que la consécration de 1119, avancée pour dater le chevet de l'église romane à file de coupes, doit être rapportée en fait à un chevet antérieur, à déambulatoire.

2. Cf. ROCACHER 1993, p. 456, n. 41.

3. Cf. DROCOURT 1976.

L'archéologie des murs, basée avant tout sur le repérage des raccords de maçonnerie, a permis pour chaque édifice de dresser un phasage. La possibilité d'associer dans certains ouvrages un procédé technique, une forme architecturale, un type de modénature (profils, bases...) et un type d'épannelage particuliers a offert les repères permettant de mettre en phase dans ce cas la chronologie relative d'édifices différents.

À titre d'exemple, la reproduction dans deux édifices géographiquement proches d'une même évolution des profils de moulure, passant du double quart de rond brut au double quart de rond à réglet, et d'une même évolution des bases passant du double tore sans scotie à l'emploi de la scotie plate, a suggéré une concomitance des chantiers.

La mise en concordance de proche en proche de ces « séquences » stylistiques a conduit dans certains cas à proposer des dates sensiblement différentes de celles retenues jusqu'à présent.

Les édifices passés en revue dans cet essai se situent dans un espace restreint, aujourd'hui partagé entre trois régions administratives mais qui a relevé unitairement, entre le XII<sup>e</sup> et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, de l'Aquitaine et des Plantagenêt. Ce sont : en Limousin, la cathédrale de Tulle ; en Périgord méridional, les abbayes de Saint-Amand-de-Coly et Saint-Martial de Paunat ainsi que la lanterne des morts de Sarlat ; en Quercy, les églises de Rocamadour, de Rudelle et de Saint-Sauveur de Figeac. Pour d'autres édifices, dépourvus de voûtes d'ogives, mais susceptibles d'offrir des termes de comparaison précis, les études détaillées qui leur ont été consacrées ont été largement mises à contribution. Il s'agit notamment de l'abbaye d'Obazine et de l'abbaye de Souillac. En revanche, le choix des édifices étudiés a laissé de côté, en Quercy notamment, un certain nombre d'ouvrages antérieurs au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, impliqués également dans la diffusion des premières croisées d'ogives dans cette région mais offrant moins de prise à l'étude comparative. Il s'agit de la crypte de Caniac-du-Causse, de la travée droite de chœur de Saint-Pierre-Toirac, des salles capitulaire de Marcilhac-sur-Célé et de l'Hôpital-Beaulieu à Issendolus, ou encore des églises de Pauliac à Prudhomat et de L'Abbaye-Nouvelle à Léobard, de Guirande (Felzins), de Saint-Pierre-Toirac et de Labastide-du-Haut-Mont.

## Les jalons chronologiques primaires

### *Les dates de l'abbatiale cistercienne d'Obazine*<sup>4</sup>

L'abbatiale cistercienne d'Obazine offre un intérêt de premier plan par le fait qu'elle est datée avec précision par les textes, et notamment grâce à la Vie d'Étienne d'Obazine, rédigée entre 1159 et 1190<sup>5</sup>. On sait qu'entre 1147 et 1149, après s'être affilié à Cîteaux, l'établissement monastique se mit en conformité avec la règle cistercienne. L'abbé Étienne reçut alors trois convers et deux moines de Cîteaux considérés comme experts en leur métier et il fut préconisé de déplacer le monastère à quelque distance de l'établissement primitif. La première pierre du chantier fut bénie le 6 avril 1156 en présence de l'évêque de Limoges, de l'abbé Étienne et du *magister operis*<sup>6</sup>. En 1170, le chantier était encore en cours comme l'indiquent les concessions d'usage de carrières de pierre « jusqu'à achèvement du monastère en construction ». Les premières consécration d'autels sont attestées par des inscriptions peintes (chapelle médiane du bras nord : 1176, chapelle méridionale du bras sud : entre 1174 et 1179). À partir des années 1179-1180, la nouvelle salle capitulaire est mentionnée pour la première fois par le cartulaire de l'abbaye (*in capitulo Obasine novo*). La première phase du chantier doit donc être située dans la période 1156-1179. Une césure dans les maçonneries et un changement sensible dans la modénature montrent que la partie occidentale de la nef appartient à une seconde campagne de construction. Supposée postérieure aux consécration de 1176-1179, elle se situerait dans l'intervalle 1180-1200, de même que le réfectoire et le bâtiment des convers.

L'église présente un long transept couvert en berceau brisé<sup>7</sup>, distribuant une abside principale polygonale, sans contreforts, précédée d'une travée droite et six chapelles rectangulaires accolées. La nef, couverte en berceau

4. Cf. BARRIÈRE 1977, BARRIÈRE 1991, CANTIÉ, SPARHUBERT 2007.

5. La fiabilité de cette source résulte en grande part du fait que son auteur fut le témoin de la plupart des faits qu'il relate.

6. CANTIÉ, SPARHUBERT 2007, d'après la Vie d'Étienne d'Obazine.

7. L'édifice a été amputé au XVIII<sup>e</sup> siècle de six des neuf travées que comptait la nef médiévale.

brisé, est accostée de deux bas-côtés voûtés d'arêtes. Il n'en subsiste que trois travées. La croisée du transept est couverte par une coupole sur pendentifs portée par des arcs brisés à deux rouleaux. Au-dessus des collatéraux, une circulation sous comble ouvre sur la nef par des portes établies dans les reins de la voûte au-dessus du cordon d'imposte.

*Obazine I (chevet et transept, 1156-1179)*

La première campagne de construction présente une grande unité architecturale dans ses parties basses. La modénature est caractérisée par les bases de colonnes en double tore sans scotie (soit deux tores égaux, soit deux tores inégaux), le tore inférieur en quart de rond étant éventuellement décoré de festons (fig. 1). Les plinthes sont à angles émoussés. Les cordons moulurés sont profilés, comme les bases, en deux tores directement superposés. L'emploi de l'arc brisé est généralisé pour les arcs porteurs et les arcs de passage tandis que les fenêtres restent en plein cintre. Le triplet de l'abside principale, polygonale, dont les fenêtres en plein cintre sont presque jointives et reliées par un cordon d'imposte commun, a particulièrement retenu ici l'attention de Geneviève Cantié et Éric Sparhubert, qui notent qu'à l'époque de la construction d'Obazine, on ne rencontrait dans les régions voisines aucune église présentant une solution comparable<sup>8</sup>.

En partie haute, la modénature change légèrement. Un régllet vient séparer le double quart de rond des tailloirs et des bandeaux. Les deux seuls chapiteaux ornés présentent des palmes retombantes non liées à l'astragale, caractérisées par leurs côtes creuses évoquant les côtes d'une coquille et dont le lobe supérieur se replie sur lui-même. Ces chapiteaux très caractérisés ont conduit Évelyne Proust à rapprocher le transept d'Obazine de celui de l'abbatiale de Tulle<sup>9</sup> où un chapiteau qui présente un décor analogue, quoique taillé dans une roche différente, est associé à des tailloirs et des bases identiques.

*Obazine II (nef, vers 1180-1200)*

La seconde campagne de construction (Obazine II) est supposée avoir été réalisée dans les deux dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle. Elle reconduit les formes de la première mais s'en différencie par des détails de modénature. Établies sur une plinthe à arêtes vives, les bases des demi-colonnes adossées intercalent entre deux tores une demi-scotie plate ou très aplatie bien caractéristique (fig. 2). Les chapiteaux lisses sont à corbeille évasée et surmontés de tailloirs en double quart de rond à régllet, identiques à ceux des parties hautes de la première campagne de construction (fig. 3). À cette deuxième campagne, il convient d'attribuer les murs latéraux de la première travée et l'ensemble des supports du vaisseau central, ce qui suppose de lui attribuer également la coupole de croisée de transept.



FIG. 1. OBAZINE I, entrée de la chapelle d'axe (à gauche). SAINT-AMAND-DE-COLY I, entrée de la chapelle nord (à droite). Clichés G. Séraphin.

8. CANTIÉ, SPARHUBERT 2007, p. 265.

9. PROUST 2004, p. 200-201, fig. 312, 336. Voir également ANDRAULT-SCHMITT 1997a, p. 382.



FIG. 2. PROFILS DE BASES À SCOTIE APLATIE.  
De gauche à droite : Obazine II (nef),  
Saint-Sauveur de Rocamadour (nef),  
Saint-Amand-de-Coly II (chevet).  
*Clichés G. Séraphin.*



FIG. 3. CHAPITEAUX LISSES À CORBEILLE ÉVASÉE  
ET TAILLOIR EN DOUBLE QUART DE ROND À  
RÉGLET. De gauche à droite :  
Obazine II (nef),  
Saint-Sauveur de Rocamadour (nef),  
Saint-Amand-de-Coly II (chapelle sud).  
*Clichés G. Séraphin.*

### *Les dates des églises haute et basse de Rocamadour*<sup>10</sup>

Les attaches limousines de Rocamadour résultent du fait que le prieuré quercinois, après avoir relevé de l'abbaye de Marcilhac-sur-Célé, tomba finalement en possession des moines de Tulle<sup>11</sup>. La plate-forme des sanctuaires est dominée par une imposante construction rassemblant dans un volume unique l'église Saint-Amador, dite également « crypte de saint Amador » ou « église basse », l'église Saint-Sauveur, appelée « église haute », qui surmonte la première, ainsi que la tour dite des « sacristies » qui prolonge les deux églises vers l'Est.

Cet ensemble, adossé à la falaise, a été édifié sur une terrasse rocheuse, dans le prolongement (nord) de l'ancienne église Notre-Dame.

L'ensemble des sanctuaires de Rocamadour a été étudié en détail par l'abbé Jean Rocacher, qui en a proposé une chronologie centrée sur le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, en l'attribuant aux tout débuts de l'abbatiate tullois de Géraud d'Escorailles (1152-1188). Cette datation relativement haute repose pour l'essentiel sur les similitudes qu'offre la voûte de l'église Saint-Amador avec la croisée d'ogives de la tour-porche de Moissac, attribuée elle-même à la fourchette 1110-1115<sup>12</sup>, et sur le prestige accordé en son temps à l'abbé Géraud. Moins affirmatif sur ce point dans sa première publication que dans le condensé qu'il en donnera quelques années plus tard à l'occasion du congrès archéologique de France<sup>13</sup>, l'auteur admet cependant que cette évaluation contredit les indices fournis par les textes.

En effet, si l'on en croit la chronique de Robert de Torigny, le corps d'Amador n'aurait été découvert qu'en 1166. On sait qu'il fut d'abord exposé dans l'église Sainte-Marie, seul sanctuaire mentionné jusqu'en 1191 dans les comptes des receveurs pontificaux. On sait par ailleurs que lors de la visite du roi d'Angleterre Henri II en 1170, le corps d'Amador était encore exposé dans l'église Notre-Dame. Le livre des Miracles, rédigé en 1172, ne fait d'ailleurs aucune allusion au culte de saint Amador, lequel ne sera mentionné pour la première fois qu'en 1183, à l'époque du pillage perpétré par Henri Court Mantel. À moins de supposer (hypothèse peu probable) que l'organisation du culte d'Amador ait conduit à rebaptiser l'église préexistante dédiée à la Vierge et à en déplacer

10. Cf. ROCACHER 1979, ROCACHER 1993.

11. Les abbés de Tulle, qui avaient pris possession de Rocamadour dès les premières années du XII<sup>e</sup> siècle au détriment des moines de Marcilhac, ne virent leurs prétentions définitivement confirmées qu'en 1193.

12. Marcel DURLIAT, « L'église abbatiale de Moissac des origines à la fin du XI<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers Archéologiques* « Fin de l'Antiquité et Moyen Âge », t. XV (1965), p. 156. Marcel DURLIAT, « Les crénelages du clocher-porche de Moissac et leur restauration par Viollet-le-Duc », dans *Annales du Midi*, t. 78 (1966), p. 433-448.

13. Cf. ROCACHER 1979 et ROCACHER 1989.

le culte de la Vierge dans un nouveau sanctuaire, il convient donc d'admettre que le chantier de l'église Saint-Amadour n'a pu être entrepris qu'après la découverte du corps saint en 1166 et qu'il ne fut pas achevé avant la décennie 1175-1185, époque de la première mention du culte d'Amadour<sup>14</sup>.

*Rocamadour I (église basse, 1172-1183)*

L'église Saint-Amadour occupe la base d'un édifice à plusieurs étages et correspond *de facto* à la première phase de réalisation. Elle comporte deux travées, la première de plan barlong, la seconde de plan carré, couvertes toutes les deux par d'épaisses croisées d'ogives dépourvues de formerets (fig. 4). Dans la travée de sanctuaire, les arcs diagonaux massifs et maçonnés (0,65 m de largeur), faiblement brisés et de section quadrangulaire, se croisent sur une fausse clé composée, résultant comme à Moissac de l'épaulement de deux demi-arcs venant buter sur un arc diagonal traversant (fig. 5). La présence d'une maçonnerie de remplissage entre les voûtains et les branches d'ogives laisse penser que les diagonaux ont pu être montrés en sous-œuvre sous les angles d'une voûte d'arêtes préalablement réalisée (fig. 4). Le même « défaut » s'observe au narthex de Moissac, dont la voûte d'ogives est techniquement très proche de celle de Rocamadour. Les piles massives débordant sur l'espace intérieur rappellent très nettement la disposition des nefs à file de coupes, comme c'est le cas également à l'abbatiale limousine de Meymac (premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>15</sup>.

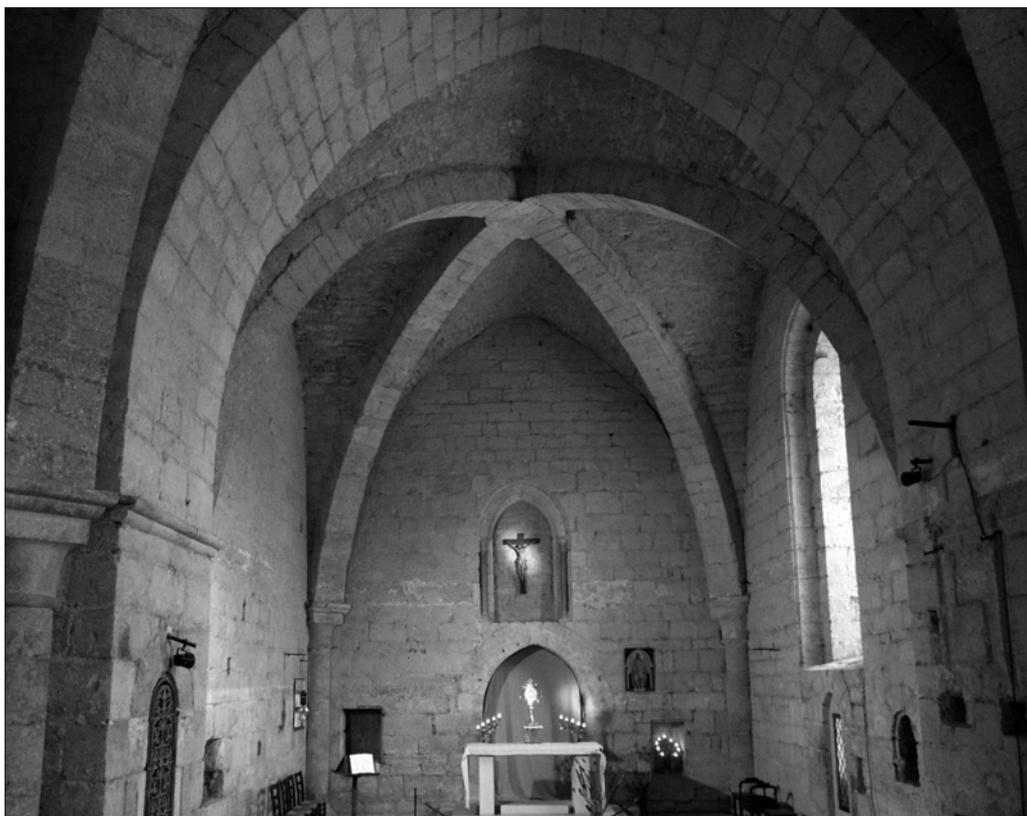


FIG. 4. ÉGLISE SAINT-AMADOUR DE ROCAMADOUR, dite « église basse », nef couverte de croisées d'ogives primitives. Cliché G. Séraphin.

14. L'importante césure observable dans l'élévation sud résulte des reprises de parement opérées lors des restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle orchestrées par l'abbé Chevalt.

15. Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Meymac, abbatiale Saint-Léger », dans *Congrès Archéologique de France*, 163<sup>e</sup> session, 2005, « Monuments de Corrèze », Paris 2007, p. 237-244.

Les supports biais, établis dans les angles, sont constitués par des colonnes surmontées de chapiteaux lisses avec tailloirs en double quart de rond sans réglet (fig. 4) semblables à ceux d'Obazine (phase I). Dans la première travée, le plan barlong a empêché les constructeurs de reconduire le même procédé et les deux demi-arcs viennent buter sur l'arc traversant sans l'intermédiaire d'une fausse clé, ce qui a impliqué un défaut de concordance des intrados à l'intersection.

*Rocamadour II (église haute, 1191-1223)*

L'église Saint-Sauveur surmonte l'église Saint-Amadour. Elle participe donc d'une seconde phase de construction. Il n'est pas certain cependant qu'elle soit beaucoup plus récente.

La première mention du monastère Saint-Sauveur n'apparaît qu'en 1191, à l'occasion d'un hommage qui y fut reçu par le vicomte de Turenne. Celle d'un prieur est de 1193, date à laquelle les moines de Tulle obtenaient seulement une confirmation définitive de leurs droits sur Rocamadour en désintéressant l'abbaye de Marcihac. Enfin, la première apparition de l'église de Saint-Sauveur et de la chapelle Saint-Michel dans les comptes des receveurs pontificaux ne remonte qu'à 1236. Si l'on considère que le logis abbatial, édifié avec certitude avant 1223, fut sans doute bâti après les sanctuaires, les documents écrits nous invitent donc à situer la construction de Saint-Sauveur vers 1190 et avant 1223. Son édification succédait donc logiquement à celle de l'église basse, entreprise sans doute autour de 1175.

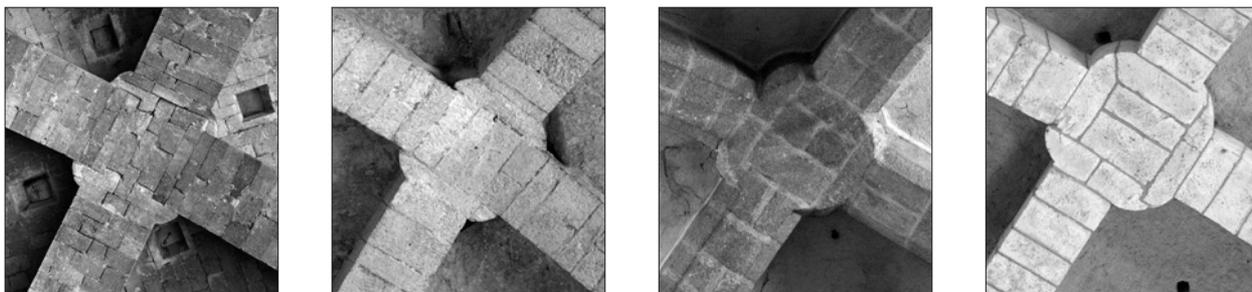


FIG. 5. CLÉS DE VOÛTES APPAREILLÉES. De gauche à droite : Moissac (clocher-porche), Saint-Amadour (nef), Saint-Martin de Tulle (nef), Saint-Amand-de-Coly (chevet). Clichés G. Séraphin.

D'une emprise plus vaste, l'église Saint-Sauveur comprend six compartiments carrés couverts par des croisées d'ogives, répartis sur deux travées à la manière d'une salle capitulaire ou d'une église de Dominicains (fig. 6). Deux absides ont été dégagées dans l'épaisseur du mur oriental comme c'était le cas de la cathédrale de Poitiers (1163-1167)<sup>16</sup>. Les croisées d'ogives sont nervurées par des branches épaisses, maçonnées et de section carrée, semblables à celles de l'église basse, mais moins lourdes cependant et adoucies par des chanfreins. Elles sont dépourvues de formerets et de clé, deux demi-arcs venant buter directement sur un arc brisé traversant. Elles présentent le même défaut de raccordement entre les voûtains et les nervures que celui observé à l'église-basse et procèdent donc d'un montage technique identique. Les diagonaux retombent sur des supports biais, regroupés avec ceux des doubleaux en faisceaux de colonnes. Le procédé architectural est donc ici très proche de ceux qui furent mis en œuvre dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle à La Couronne (Charente), à Saint-Yrieix-la-Perche (après 1181) et à Saint-André de Bordeaux<sup>17</sup>. Les deux dernières églises, comme l'église basse de Rocamadour, associent des couvertures en croisées d'ogives à des piles en forte saillie vers l'intérieur, apparentées à celles des files de coupoles.

À l'église haute de Rocamadour, les colonnes porteuses sont surmontées de chapiteaux lisses avec tailloir en double quart de rond à réglet (fig. 3). Ces tailloirs, de même que les bases à demi-scotie aplatie, sont semblables à celles qui caractérisent Obazine II. Or, les dates estimées des deux ouvrages, tout à fait concordantes, appuient ici la validité du rapprochement stylistique.

16. Yves BLOMME, *Poitou gothique*, Paris, Picard 1993, p. 246-262.

17. Marylise ORTIZ, « L'abbaye Notre Dame de La Couronne, les parties médiévales », dans *Congrès Archéologique de France*, 153<sup>e</sup> session, 1995, « Charente », Nogent-le-Rotrou 2000, p. 189-208. ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 354-364. GARDELLES 1992, p. 69-86.

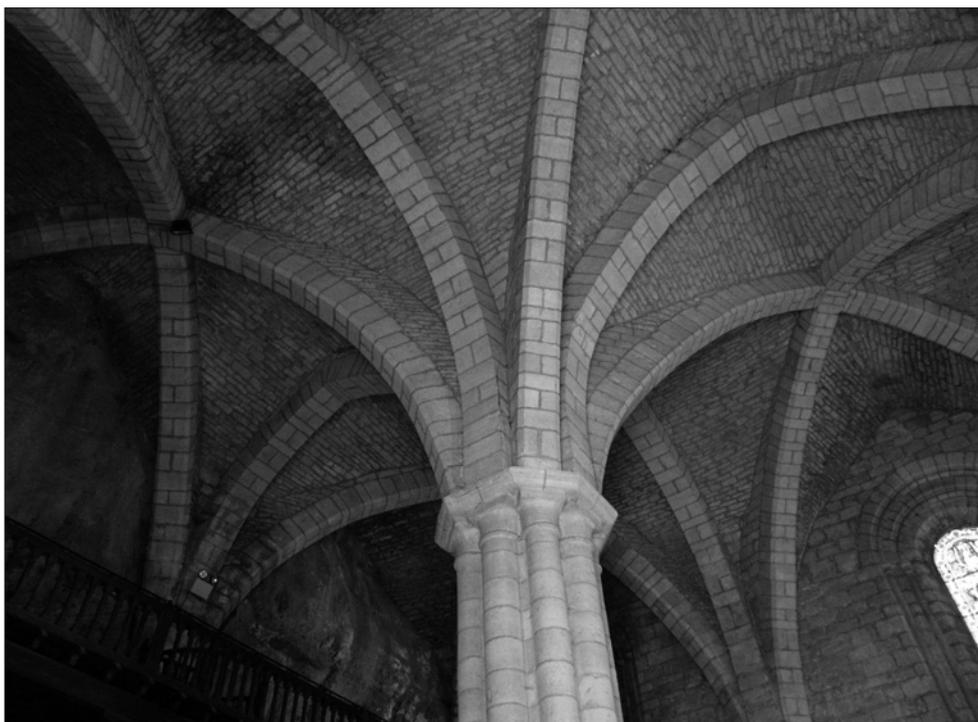


FIG. 6. ÉGLISE SAINT-SAUVEUR DE ROCAMADOUR.  
Nef couverte de croisées d'ogives primitives retombant sur des faisceaux de colonnes. Cliché G. Séraphin.

### *Les dates de l'église de Rudelle (1250-1266)<sup>18</sup>*

Nettement plus récente que les exemples précédents, l'église-fort de Rudelle constitue également un jalon chronologique essentiel dans l'histoire de la diffusion de l'architecture gothique en Quercy, par le fait qu'il s'agit d'un édifice daté avec précision et que ses formes architecturales sont affirmées.

L'église s'inscrit dans le tracé orthogonal d'une ville neuve à laquelle son fondateur, Bertrand de Cardaillac, accorda une charte de coutumes en 1250<sup>19</sup>. Or, si l'on en croit le testament du même Bertrand de Cardaillac, rédigé en 1266, l'hôpital de Rudelle existait déjà à cette date. Ces deux mentions situent donc avec vraisemblance la construction de l'église entre 1250 et 1266<sup>20</sup>. La patte de griffon portée par les clés de voûtes discoïdales, tenant lieu d'armes parlantes (fig. 7), évoquent le prestigieux lignage des Rudel de Bergerac, issu des comtes de Périgord et illustré par le fameux troubadour Jaufre Rudel<sup>21</sup>. Elles offrent un indice supplémentaire. À l'époque, les Rudel, alors en conflit successoral avec les vicomtes éponymes de Turenne, s'étaient vu confirmer en 1251 dans la possession d'une partie de la vicomté<sup>22</sup> et dans ce conflit, il est permis de supposer que Bertrand de Cardaillac, marié en 1250 avec Almoïs de Périgord, avait choisi son camp. L'évocation de ce contexte politique dans le décor de l'église confirmerait ici les dates suggérées par les textes.

18. Cf. DURLIAT 1966 et DURLIAT 1969.

19. A.D. du Lot, Fonds Lacabanes, F 349 et 2 Mi 81 (Généalogie de 1654). J. DEPEYRE, « La patte de griffon des clés de voûte de l'église de Rudelle », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. CLXXV (1954), p. 163.

20. A.D. du Lot, Fonds Lacabane, F 349 et 2 Mi 81 (Généalogie de 1654). A.D. du Lot, 3J, fonds Cardaillac-Bioule.

21. A. COURTY, « Gaufré-Rudel de Blaia et les armoiries de l'église-forteresse de Rudelle en Quercy », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. LXXVI (1955), p. 84-87. J. DEPEYRE, « La patte de griffon... », p. 161-166.

22. Christofle JUSTEL, *Histoire généalogique de la maison de Turenne. Justifiée par chartes, titres et histoires anciennes, et autres preuves authentiques. Enrichie de plusieurs sceaux, et armoiries, & divisée en deux livres*, Paris, 1645, preuves p. 52-54. Bernadette BARRIÈRE, *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine*, Clermont-Ferrand, 1989, n° 1333. Jean-M. MAUBOURGUET, *Sarlat et le Périgord méridional*, Paris, 1930, t. I, p. 128, d'après Fonds Périgord, IV, f° 248-250.



FIG. 7. ÉGLISE DE RUDELLE. Clé de voûte discoïdale, ornée des armes de la maison de Rudel de Bergerac (patte de griffon). Cliché G. Séraphin.

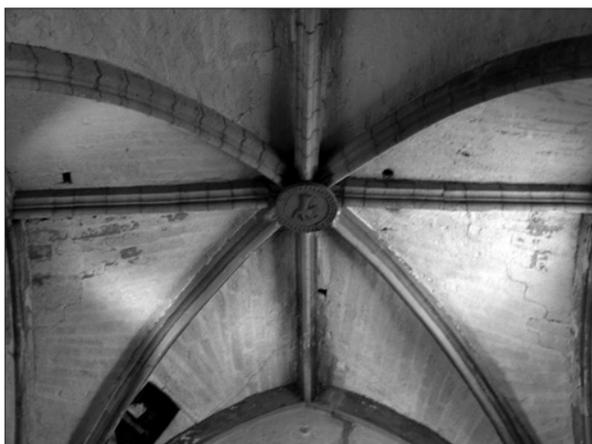


FIG. 8. ÉGLISE DE RUDELLE. Première travée de la nef couverte d'une croisée d'ogives à liernes. Cliché G. Séraphin.

L'édifice comporte deux niveaux conformes au plan d'ensemble : une nef à vaisseau unique terminée par un chevet polygonal que surmonte un étage défensif. L'église proprement dite, établie au rez-de-chaussée, est couverte par une file de deux croisées d'ogives plates, à formerets et à liernes (fig. 8). Les supports sont constitués de colonnettes adossées (et non plus de demi-colonnes) dont les bases prismatiques sont constituées de deux tores superposés, le tore inférieur se conformant au tracé polygonal du socle, les chapiteaux, également prismatiques et répétitifs, étant ornés de deux épaisseurs en quinconce de feuilles plates imbriquées dont les extrémités festonnent. Les nervures, à épannelage prismatique, présentent un tore en amande dégagé par des scoties pour les diagonaux et un tore cylindrique pour les formerets et les doubleaux. Un caractère de modernité s'y manifeste dans l'uniformisation des nervures (doubleaux, formerets, diagonaux et liernes) qui ne s'individualisent plus et reposent en gerbe sur un chapiteau commun tandis qu'un archaïsme résiderait ici dans la présence d'un cordon d'imposte reliant les tailloirs des chapiteaux sous les formerets. Autre signe de modernité, les nervures portent la trace des encoches destinées à la mise en place des coffrages (vaux) qui permettaient d'établir les voûtains directement sur leurs extrados, contrairement au cas des ogives primitives de Rocamadour. Les clés de voûtes sont discoïdales, largement dimensionnées, et ourlées d'un cordon perlé. Ces caractères avaient conduit Marcel Durliat à attribuer l'édifice à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle en même temps qu'au « début du gothique », estimation tardive qui s'inscrivait alors dans une adhésion générale à la thèse du retard méridional<sup>23</sup>.

L'étage fortifié de l'église, en dépit de son attribution à une époque plus tardive encore par Marcel Durliat, présente exactement les mêmes caractères stylistiques que la partie basse et doit en être considérée comme sensiblement contemporain.

## Les jalons chronologiques secondaires

Des caractères architecturaux comparables, combinés avec une modénature semblable, permettent d'associer aux trois églises mentionnées plus haut une autre série d'édifices, dont la datation n'est pas aussi solidement établie. Leur proximité géographique qui les rassemble, conforte dans certains cas l'hypothèse de chantiers concomitants, voire permet d'attribuer la réalisation de certaines de leurs parties aux mêmes ateliers. Chacun des rapprochements opérés, en touchant des ouvrages inscrits eux-mêmes dans des séquences chronologiques plus ou moins étalée dans le temps, permet en outre de combler une partie du vide chronologique qui sépare les jalons fournis par Rudelle, Rocamadour et Obazine. Parmi ces jalons indirects, nous retiendrons ici les églises à croisées d'ogives de Saint-Amand-de-Coly, Saint-Martin de Tulle, Saint-Sauveur de Figeac et Paunat. D'autres édifices, dont certains sont laïcs, seront également mis marginalement à contribution telles la Lanterne des Morts de Sarlat et les tours féodales de Cardaillac (Lot) et de Comarque (commune de Sireuil, Dordogne).

23. Cf. DURLIAT 1969, p. 49-50.

*L'abbatiale bénédictine de Saint-Amand de Coly*<sup>24</sup> (canton de Montignac-sur-Vézère)

L'église de Saint-Amand-de-Coly (fig. 9) présente, selon Jean Secret, l'une des plus anciennes croisées d'ogives du Périgord avec celle du clocher de Saint-Cyprien (Dordogne). Il aurait pu ajouter la croisée d'ogives de la crypte de Temniac à Sarlat. L'édification de l'église a nécessité plusieurs campagnes de construction dont les raccords sont restés très visibles grâce aux décrochements d'assises dans les parements de calcaire, mais aussi grâce à des changements de modénature manifestes. Le repérage de ces lignes de suture montre d'une façon assez claire que le chantier a débuté par l'absidiole nord et le bras nord du transept et qu'il s'est poursuivi dans le chevet, l'absidiole sud et le bras sud de transept pour s'achever par la nef. Ces différentes campagnes de construction, que Francis Salet<sup>25</sup> a échelonnées sur un siècle, entre le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du siècle suivant, peuvent être regroupées en quatre grandes phases.

*Saint-Amand-de-Coly I (absidiole nord et bras nord de transept, vers 1160-1180 ?)*

Tous les auteurs admettent que l'absidiole nord du chevet de Saint-Amand-de-Coly constitue l'ouvrage le plus ancien de l'édifice. Sur la foi d'une inscription funéraire dédiée à un certain abbé Guillaume, mentionné en 1124 et 1130, on a estimé que cette absidiole primitive avait été réalisée dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle. En se basant sur des critères formels et en considérant que la date du décès de Guillaume n'était pas connue (son premier successeur avéré, Étienne, n'est attesté qu'en 1168), Francis Salet a retardé cette estimation dans les années 1140<sup>26</sup>. Les parallèles stylistiques précis que l'on peut opérer avec l'église cistercienne d'Obazine (Obazine I) conduisent à retarder encore cette datation après le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Dans les deux édifices, une forte similitude, dans le parti comme dans la modénature, rapproche en effet l'abside de la première et l'absidiole nord de la seconde. On y retrouve les mêmes couvertements en demi-coupoles à quartiers dont la naissance est soulignée par le même type de cordon d'imposte en double quart de rond à réglet, courant immédiatement au-dessus d'un triplet de grandes fenêtres limousines en plein cintre (fig. 10). On y retrouve également les mêmes bases en double tore sans scotie, sur une plinthe aux arêtes arrondies (fig. 1). À l'extérieur, la composition des fenêtres en plein cintre soulignées par un fin cordon d'archivolte se prolongeant en cordon d'imposte d'un pan à l'autre est également similaire de même que le regroupement de ces fenêtres en triplet dans l'élévation intérieure.

Il est donc vraisemblable que les deux chantiers aient été concomitants, voire qu'ils aient mobilisé une maîtrise d'œuvre commune. Le chevet d'Obazine ayant été réalisé entre 1156 (pose de la première pierre) et 1179 (consécration des chapelles orientées), il n'y a donc a priori aucune raison de ne pas placer les parties les plus anciennes du transept de Saint-Amand-de-Coly (Saint-Amand-de-Coly I) dans la même fourchette chronologique. L'architecture du bras sud du transept, animée par une arcature d'arcs brisés en applique retombant sur des pilastres lisses, renvoie en revanche à un autre édifice, l'abbatiale de Souillac (fig. 11). Le principe en sera repris ultérieurement au transept de Figeac.



FIG. 9. SAINT-AMAND-DE-COLY II. Chevet quadrangulaire de l'église, couvert par une croisée d'ogives primitive établie sur coursiers.  
Cliché G. Séraphin.

24. Cf. SECRET 1958, DELMAS 1960, SALET 1982.

25. Cf. SALET 1982.

26. SALET 1982, p. 54.

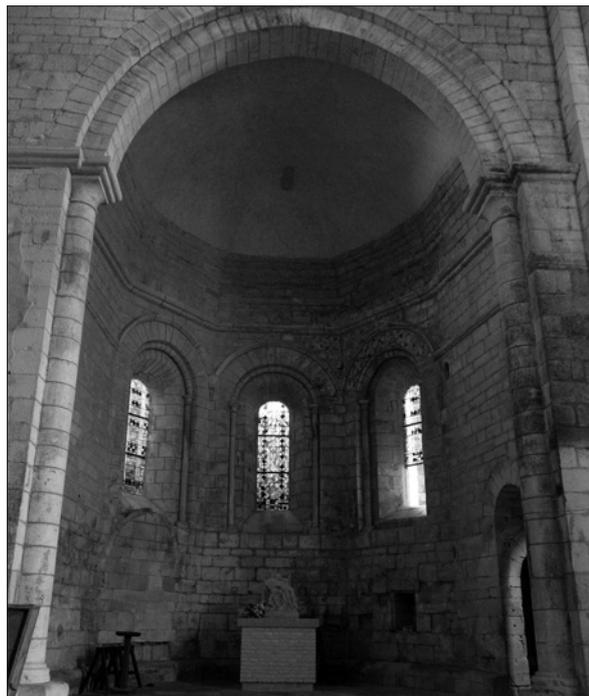
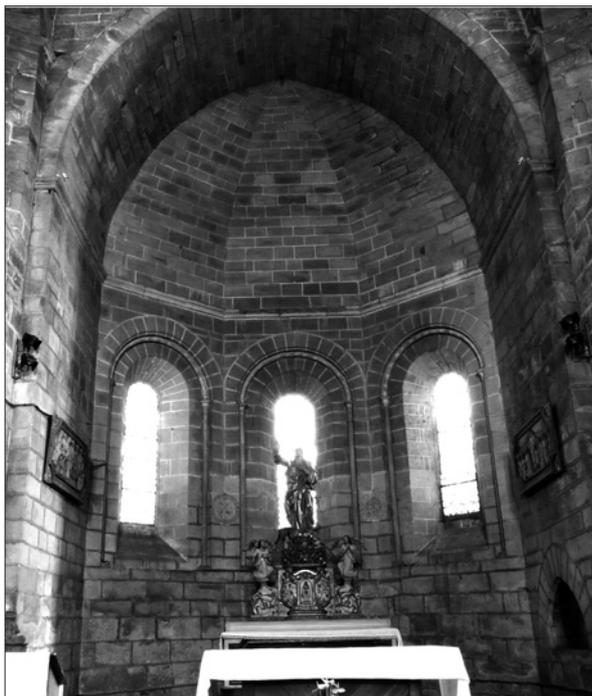


FIG. 10. ABSIDES POLYGONALES AVEC TRIplet DE FENÊTRES LIMOUSINES ET BANDEAU D'IMPOSTE EN DOUBLE QUART DE ROND.  
Obazine I, abside maîtresse (à gauche). Saint-Amand-de-Coly I, abside nord (à droite). *Clichés G. Séraphin.*

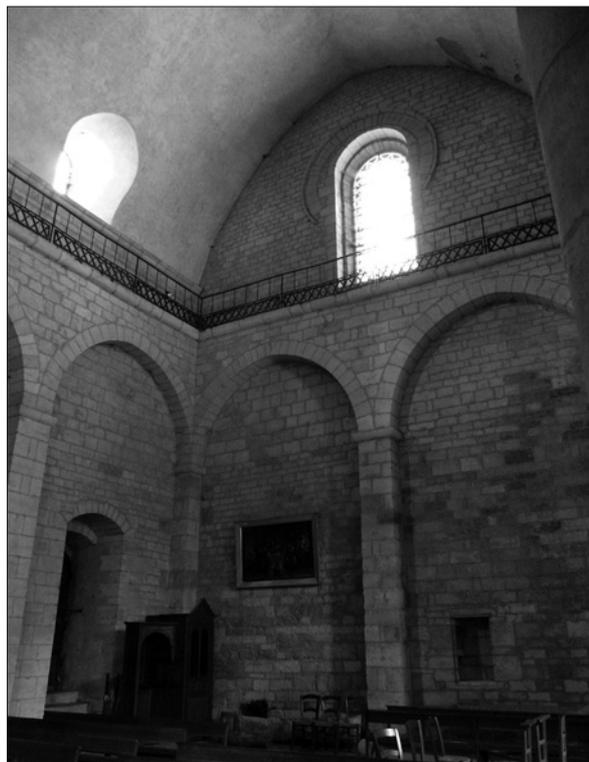


FIG. 11. TRANSEPTS AVEC COURSIÈRE SUR ARCATURE D'APPLIQUE EN ARC FAIBLEMENT BRISÉ.  
Saint-Amand-de-Coly I, bras nord du transept (à gauche). Souillac, bras nord du transept (à droite). *Clichés G. Séraphin.*

*Saint-Amand-de-Coly II (chevet et bras sud de transept, vers 1170-1200 ?)*

Les rapprochements qui conduisent à dater l'absidiole nord de Saint-Amand-de-Coly en fonction du chevet d'Obazine sont confortés par le fait que les autres parties des deux églises présentent également des affinités remarquables, confirmant l'hypothèse de chantiers menés en parallèle. Les coupoles sur pendentifs et leurs supports, à la croisée du transept, sont semblables dans les deux églises, ainsi que les chapiteaux lisses à tailloirs en double quart de rond à réglet (fig. 3) et les bases à scoties aplaties (fig. 2), agrémentées pour certaines d'entre elles de festons, de torsades ou de dents de scie. Certains de ces caractères se trouvent également dans l'église Saint-Sauveur de Rocamadour (Rocamadour II). Ils conduisent logiquement à dater la deuxième phase de construction de Saint-Amand-de-Coly dans la fourchette 1170-1200.

Contrairement à ce qu'affirmait Francis Salet, qui voyait dans l'ensemble du chevet un ouvrage homogène, un raccord de maçonnerie assez visible à l'amorce de l'élévation nord du chevet permet de rattacher celui-ci à la seconde campagne, en même temps que le bras sud du transept et que son absidiole. La voûte d'ogives épaisses qui couvre ce chœur quadrangulaire pourrait inscrire l'édifice dans la série des églises à « chevets plats, voûtements d'ogives et triplets de grandes fenêtres » décrite par Jacques Gardelles pour le Bordelais et à laquelle appartient également le chevet de Brantôme<sup>27</sup>. Elle est caractérisée par ses branches épaisses et maçonnées, de section carrée, dont la clé composée rappelle à première vue celle de Saint-Amadour. Toutefois, contrairement à son homologue, la clé de voûte de Saint-Amand, très semblable en fait à celle de Tulle (travée orientale de la nef), n'est pas une fausse clé, simulée par l'épaulement de deux demi-arcs venant buter sur un arc traversant, mais assure une butée égale pour quatre demi-arcs qui sont donc de véritables branches d'ogives (fig. 5). Fait notable, cependant, le défaut de raccordement entre les voûtains et les branches d'ogives, déjà noté à Moissac et Rocamadour, est également observable ici (fig. 4). Par ailleurs, on note que la voûte elle-même y est encadrée par des arcs latéraux épais, qui préfigurent des formerets et sous lesquels court une coursière, indice d'une parenté structurelle avec les nefs à files de coupôles et les nefs angevines du type de Saint-Maurice d'Angers (après 1150). Des arcs porteurs latéraux semblables, retombant sur d'épaisses piles intérieures, lisses ou à faisceaux de colonnes, s'observent également à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) et à Meymac (Corrèze)<sup>28</sup>. Les branches d'ogives sont en plein cintre et non en arc brisé. Elles sont constituées de segments monolithes et non appareillées. D'un point de vue purement « évolutionniste », la voûte de Saint-Amand-de-Coly, plus élaborée que celle de Saint-Amadour, devrait donc logiquement être considérée comme un peu plus récente. Les supports biais sont constitués ici par des colonnes assez



FIG. 12. COURSIÈRES EN ENCORBELLEMENT SUR CONSOLES AVEC NEZ EN DOUBLE QUART DE ROND À RÉGLET. Saint-Amand-de-Coly II, coursières du chevet (en haut). Saint-Martin de Tulle II et III, coursières de la nef (en bas). Clichés G. Séraphin.

27. Cf. GARDELLES 1992a et Claude ANDRAULT-SCHMITT, « L'église abbatiale de Brantôme », dans *Congrès Archéologique de France 156<sup>e</sup> session, 1998*, « Périgord », Paris, 1999, p. 143-160.

28. À Saint-Yrieix (nef), les arcs latéraux à double rouleau réservent un espace en retrait au-dessus des coursières, de même qu'à Angoulême, Fontevraud, Saint-Étienne de Périgueux (travée orientale) et Temniac.

grêles, montant du sol, surmontées de chapiteaux lisses que couronnent des tailloirs en double cavet. Selon un procédé assez proche de celui de la travée orientale de Tulle et du bras de transept sud de Saint-Yrieix (après 1181)<sup>29</sup>, les colonnes traversent et surmontent la coursière.

La datation de cet ouvrage n'a pas été établie avec certitude. Selon Jean Secret, il conviendrait de la situer à l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que Francis Salet la placerait plutôt vers le milieu du siècle<sup>30</sup>. Les comparaisons avec Rocamadour, Tulle et Saint-Yrieix suggèrent plutôt une estimation intermédiaire : le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle.

Mais, tout en conservant un vocabulaire formel proche d'Obazine II, l'absidiole sud semble avoir bénéficié des apports d'un autre chantier concomitant, celui de Sainte-Marie de Souillac. Ces apports se manifestent notamment dans l'arcature extérieure de l'absidiole sud, adaptée au plan pentagonal et portée par des colonnes d'angle à chapiteaux lisses sous tailloir en épais quart de rond<sup>31</sup>. On remarque surtout la similitude frappante qui rapproche le seul chapiteau sculpté de Saint-Amand des célèbres reliefs de Souillac, à la fois dans le style, dans la manière et dans l'iconographie. Les corps tordus aux masques grimaçants dévorés par des monstres aux yeux globuleux enfoncés dans un épais bourrelet et rehaussés par un coup de trépan, aux babinés marquées par un ourlet et aux queues à écailles ondulées sont traités de la même manière dans les deux églises, suggérant l'intervention d'un même atelier. Or, cette comparaison implique également un chapiteau du portail de Beaulieu-sur-Dordogne dont Evelyne Proust a souligné les parentés avec la sculpture du « grand trumeau » de Souillac en les attribuant eux aussi à un même atelier (fig. 13)<sup>32</sup>. Des têtes à demi-grimace ou à longues mèches de barbe, très proches de celles de Souillac, se retrouvent également dans le chœur et le transept, soit en écoinçons d'archivoltes, soit en modillons<sup>33</sup>.



FIG. 13. DAMNÉS GRIMAÇANTS DÉVORÉS PAR DES ANIMAUX MONSTRUEUX. Saint-Amand-de-Coly II, chapiteau d'entrée de l'absidiole sud (à gauche). Beaulieu, chapiteau du portail sud (au centre). Souillac, reliefs de l'élevation occidentale (à droite). Clichés G. Séraphin.

29. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 354-364.

30. Cf. SECRET 1958, SALET 1979.

31. Ce parti est également celui d'un certain nombre d'églises du bas Limousin. On peut citer Saint-Michel-de-Bannières (Lot), Nespouls, Vigeois, Solignac, Meymac, Lubersac, Malemort (Corrèze).

32. Cf. PROUST 2004, fig. 276, p. 167 et p. 172-174.

33. On en trouve des équivalents à Brantôme, mais aussi à Moissac dans les modillons de la tour-porche et dans certaines églises angevines du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle (La Couture au Mans, Poitiers...). La tête à demi-grimace (la moitié de la bouche est tordue) se trouve traitée de façon semblable au chœur de Souillac et au chevet d'Ydes (Cantal).

Les parentés entre les deux églises ne concernent pas seulement la sculpture mais aussi la modénature et l'architecture. Dans les bras de transept couverts en berceau brisés, les élévations animées d'arcatures aveugles (dont les arcs brisés reposent sur un tailloir en épais quart de rond, portent une coursière et intègrent une porte en arc brisé à mi-hauteur) sont semblables dans les deux églises. La coursière du chœur de Saint-Amand-de-Coly, constituée d'une large dalle saillante terminée en double quart de rond et portée par des corbeaux à deux ressauts en quart de rond est traitée comme celle des coupoles occidentales de Souillac, mais aussi comme celle de la travée orientale de Tulle, dont la croisée d'ogives primitive est, elle-aussi, semblable à celle de Saint-Amand. Dans toutes ces églises, on retrouve des chapiteaux lisses à corbeille évasée, couronnés par des tailloirs en double quart de rond à réglet et des fenêtres à mouluration limousine. Les archivoltes en quart de rond à billettes se poursuivant en cordon d'imposte de l'absidiole sud, de même que la fenêtre voussure polylobée du transept nord, caractérisée par ses clés découpées en queues d'arondes, renvoient pour leur part à deux autres églises à files de coupoles, Cahors (portail sud) et Moissac (nef et portail de la nef).

#### *Saint-Amand-de-Coly III (nef, 1200-1240)*

La majeure partie de la nef de Saint-Amand-de-Coly est voûtée en berceau brisé et dépourvue de décor, à l'exception du portail occidental, lui-même assez sobre. Elle appartient à une troisième grande phase de construction. La greffe de cette troisième phase sur les campagnes précédentes se manifeste de part et d'autre du deuxième contrefort nord, dans le décrochement en hauteur du bandeau d'imposte et dans la modification de son profil : à cet endroit, le quart de rond cède la place à un tore bien dégagé. Le portail en arc brisé à plusieurs ressauts irréguliers, surmonté d'une archivoltte à pointes de diamant, a conduit Francis Salet à l'attribuer à une « date avancée du XIII<sup>e</sup> siècle ». Il est remarquable, entre autres, par ses chapiteaux assez sommairement exécutés. Les motifs de feuilles stylisées dessinant une amande étirée soulignée par un fin bourrelet, les corbeilles gainées dans un calice de feuilles lisses délimitées elles aussi par un bourrelet, de même que les abaques détachés par une baguette anguleuse renvoient ici, non pas à un ensemble monumental quercinois ou limousin, comme les phases précédentes, mais à un ensemble plus particulièrement périgourdin. Des chapiteaux semblables se retrouvent en effet dans deux autres édifices religieux du Périgord méridional, l'abbaye de Paunat et la lanterne des morts de Sarlat, associés dans les deux cas à des coupoles nervées (fig. 14). Ces rapprochements, qui seront développés plus bas à propos de l'église de Paunat, conduisent à situer la troisième phase de Saint-Amand-de-Coly dans une fourchette chronologique comprise entre 1200 et 1240.

#### *Saint-Martin de Tulle*<sup>34</sup>

L'ancienne église abbatiale Saint-Martin de Tulle, devenue cathédrale en 1317, est amputée aujourd'hui de la majeure partie de son transept et de son chevet. Il subsiste donc la nef, ainsi que le clocher-porche et une partie du cloître. Historiquement, cette église est intimement liée à la cité religieuse de Rocamadour, qui en était une dépendance directe.

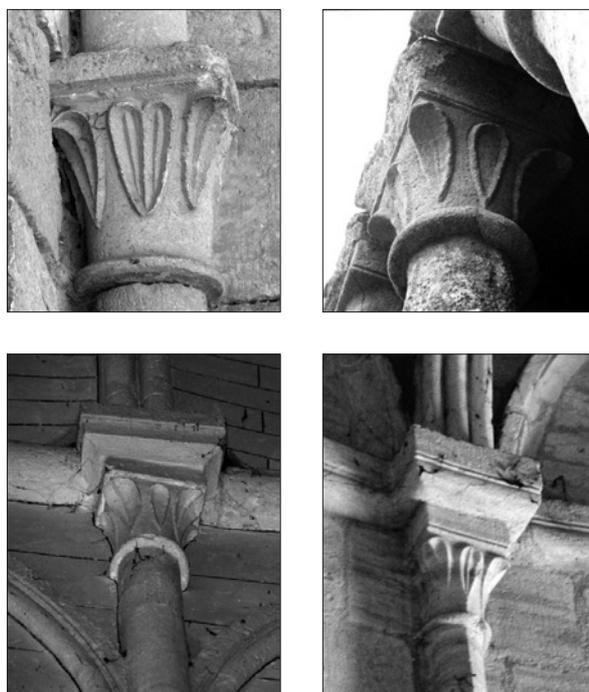


FIG. 14. CHAPITEAUX À FEUILLES LISSES EN AMANDE.  
Saint-Amand -de-Coly III, portail occidental (en haut à gauche).  
Comarque, fenêtre de la tour maîtresse (en haut à droite). Paunat IV,  
bras nord du transept (en bas à gauche). Sarlat, Lanterne des Morts,  
(en bas à droite). Clichés G. Séraphin.

34. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997a, ANDRAULT-SCHMITT 1997b, ANDRAULT-SCHMITT 2007.

Les bas-côtés de la nef sont uniformément couverts par des voûtes d'arêtes tandis que le vaisseau central présente une file de six croisées d'ogives dont les supports partent au-dessus d'une coursière continue, en encorbellement. Comme le remarque Claude Andrault-Schmitt<sup>35</sup>, une césure stylistique importante conduit à isoler ici la travée orientale, laquelle présente un principe très différent de celui des autres travées, justifiant de les attribuer à deux campagnes de construction bien distinctes. Les différences entre les deux campagnes touchent aussi bien le profil des nervures et des tailloirs que l'organisation des supports, le dessin de la coursière haute ou encore celui des fenêtres.

Dans les autres travées de la nef, les croisées d'ogives, également sans formerets, sont plates, à branches profilées, et reposent sur des supports adossés, non plus disposés en biais, mais parallèles à la paroi. Les clés monolithes, taillées dans un bloc cubique, y sont ornées du seul croisement des profils de nervures, parfois agrémenté d'un fleuron. La nef de Tulle offre donc l'intérêt de présenter une évolution significative dans la conception de ses voûtes d'ogives.

Une autre césure remarquable, horizontale celle-là, conduit à attribuer les parties basses de la sixième travée et ses parties hautes à deux campagnes bien distinctes. L'empiètement des corbeaux de la coursière sur le clavage des grands arcs latéraux montre en effet que cette coursière a résulté d'un changement de parti assumé. La cohérence des marques lapidaires permet cependant à attribuer le porche de la tour-clocher et les premières travées de la nef à une même phase de chantier, au moins pour les parties basses, jusqu'à la naissance des voûtes. Ces premières constatations amènent donc à distinguer trois grandes phases de chantier dans les parties subsistantes de l'édifice, indépendamment des phases postérieures à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et indépendamment des bâtiments conventuels qui l'accompagnent.

Les changements de parti observables dans la succession de ces trois campagnes permettent de saisir l'instant où la croisée d'ogives s'est imposée à la place du berceau brisé encore employé dans le transept disparu, et de suivre les premières évolutions techniques et esthétiques du mode de voûtement nouvellement employé.

#### *Tulle I (transept et parties basses de la sixième travée de la nef, vers 1170)*

La partie la plus ancienne de la nef (Tulle I), correspond à la travée orientale, solidaire primitivement de l'ancienne croisée de transept. Les vestiges de cet ancien transept, autrefois couvert en berceau, présentent une conception très proche de celle de la nef d'Obazine (Obazine II)<sup>36</sup>. Les circulations hautes, comprises dans les combles des bas-côtés, ouvrent dans les deux églises par des portes en plein cintre sur la naissance d'un berceau associé à un cordon d'imposte profilé en double quart de rond à bague. L'unique chapiteau orné conservé à Tulle offre un point de rapprochement complémentaire. Très proche de ceux qui encadrent l'abside maîtresse d'Obazine (Obazine I), il présente comme eux un abaque plat recouvert en partie par de grandes palmes plates animées de nervures creuses sur lesquelles se replie une extrémité à trois digitations en creux<sup>37</sup>. Les tailloirs à double quart de rond et réglelet sont semblables à ceux de Rocamadour II et de Saint-Amand-de-Coly II, de même que les chapiteaux lisses à corbeille évasée.

Ces indices ne renvoient donc probablement pas à l'église supposée reconstruite par Guillaume de Carbonnières à partir de 1103, comme on l'a pensé, mais à un édifice plus tardif, qu'il paraît logique de situer au plus tôt entre les deux phases d'Obazine (vers 1170 ?). Il n'est pas impossible cependant que les murs extérieurs qui constituent l'amorce des bas-côtés de la nef soient un peu antérieurs. Leurs chapiteaux lisses à haut tailloir en épais quart de rond, qui rappellent le chœur de Souillac et l'absidiole sud de Saint-Amand-de-Coly, ne se retrouvent nulle part ailleurs dans l'église.

#### *Tulle II (parties hautes de la sixième travée, vers 1175-1200)*

Comme l'a bien montré Claude Andrault-Schmitt, la mise en œuvre de la croisée d'ogives de la travée orientale de la nef et la coursière qui lui est associée sont nécessairement postérieures aux grandes arcades des bas-côtés sur lesquelles la coursière vient mordre. Au-dessus de la coursière, la reprise de la demi-colonne du doubleau, accostée

35. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997a, p. 385-386.

36. Voir à ce sujet ANDRAULT-SCHMITT 2012, « L'abbatiale de Tulle, un chantier pseudo-cistercien », p. 65-69.

37. Cf. PROUST 2004, p. 200-201, fig. 312, 336.

de part et d'autre par des petites colonnes posées en biais, rappelle assez précisément les dispositions du chœur de Saint-Amand-de-Coly (Saint-Amand-de-Coly II).

À Tulle, comme à Saint-Amand-de-Coly, la voûte d'ogives primitive présente des branches épaisses et maçonnées, portées par des supports biais dont la clé composée semble héritée de celle de l'église basse de Rocamadour (Rocamadour I). Mais, comme dans l'église quercinoise, la clé de Tulle s'inscrit dans le tracé d'une branche traversante, en arc brisé, et résulte de l'épaulement de deux demi-branches adverses, ce qui n'est plus le cas à Saint-Amand-de-Coly, plus « moderne » sur ce point (fig. 5). Ces similitudes, de même que la parenté des coursiers établies sur des corbeaux semblables, en double quart de rond, impliquent de considérer que ces ouvrages sont sensiblement contemporains (fig. 12). La présence d'un chanfrein sur les nervures de Tulle renvoie plus explicitement aux voûtes de l'église Saint-Sauveur de Rocamadour (après 1190 ?), lesquelles en offrent une version à peine simplifiée. L'ensemble de ces indices conduit à situer la phase II de Tulle en même temps ou peu après la phase I de Rocamadour, en même temps que la phase II de Rocamadour et peu avant la phase II de Saint-Amand-de-Coly, ce qui définit une fourchette chronologique comprise entre 1175 et 1200. Cette phase serait donc de très peu postérieure à Tulle I.

### *Tulle III (nef et partie basse du clocher-porche, 1220- 1250)*

Le raccord de maçonneries qui indique la greffe d'un nouveau chantier (phase 3) est parfaitement observable à l'ouest des supports qui limitent la travée orientale. Elle indique que la réalisation des murs, des grandes arcades et du couvrement en croisées d'ogives des travées occidentales fut sans doute le fait d'un chantier unique au cours duquel les parties basses de la tour clocher furent également réalisées.

La coursière déjà amorcée au contact du transept s'y poursuit sur des corbeaux de profil différent (fig. 12). Elle présente une bien meilleure cohérence avec les supports dont elle couronne désormais les chapiteaux. Les portes qui y donnent accès n'y sont plus en plein cintre mais en arc brisé chanfreiné et, surtout, les supports posés sur la coursière ne sont plus posés en biais mais adossés à l'élévation. À ce changement de disposition correspond en outre un changement dans le profil des nervures. Celles-ci se composent désormais d'un tore axial dégagé par des gorges ou accosté de tores secondaires, adapté à la nouvelle disposition des supports<sup>38</sup>. Ajoutons que le bombement qui caractérisait la croisée d'ogive orientale a été abandonné et la fausse clé composée a cédé la place à de véritables clés cruciformes. Une évolution du vocabulaire ornemental accompagne ce changement de parti. Les branches d'ogives s'ornent de bâtons rompus, de même que certaines fenêtres parmi lesquelles s'intercalent des oculus (fig. 15). Certains arcs s'agrémentent de polylobes, à commencer par le grand portail occidental, dont les redents en queue d'aronde rappellent ceux de Collonges-la-Rouge et de Moissac. La cohérence du clocher-porche avec les travées occidentales de la nef, comme le confirme l'identité des signes lapidaires dans les deux ouvrages, a été clairement montrée par Claude Andrault-Schmitt, qui en a situé la réalisation dans la fourchette 1176-1190, sous l'abbatiat de Géraud d'Escorailles<sup>39</sup>. Les rapprochements très précis qui peuvent s'opérer entre ces ouvrages et le transept sud de l'église Saint-Sauveur de Figeac conduisent cependant à proposer une datation plus basse. Les mêmes croisées d'ogives plates à bâtons brisé ou à triple tore, partant de supports établis sur une coursière similaire (fig. 16 et 19), la même alternance de clés à fleurons et de clés cruciformes simples, les mêmes chapiteaux à boules sur feuilles lisses engainantes<sup>40</sup>, le même principe des coursiers sur consoles concaves, margées par un même double tore montrent la très grande proximité des deux chantiers. Or Henri Pradalier et Anne-Marie Pêcheur ont situé le transept sud de Figeac dans le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, en estimant qu'il avait précédé, sans doute de peu, la chapelle d'axe, laquelle rappelle elle-même l'église-fort de Rudelle (peu après 1251)<sup>41</sup>. La présence, sur

38. Une réfection ou une mise en place tardive des branches d'ogives peut toujours être envisagée. En revanche, les départs en tas de charge et la mise en place des gerbes qui définissent nécessairement les profils de nervures et le parti architectural de la voûte sont presque toujours contemporains de la réalisation des supports et des élévations.

39. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997a, p. 387.

40. Ces chapiteaux stéréotypés, caractérisés par leur dé central cordiforme et leurs feuilles grasses à côtes anguleuses se retrouvent en deux exemplaires au bras sud du transept de Figeac, dans les panneaux latéraux et au revers du portail de Beaulieu (troisième campagne), à Saint-Urcisse de Cahors, au portail de la nef de Moissac et dans les reliefs de Souillac. Voir à ce sujet PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 93 et fig. 21, 22.

41. Cf. PÊCHEUR, PRADALIER 1993.



FIG. 15. SAINT-MARTIN DE TULLE III, voûtes sur croisées d'ogives et coursières de la nef.  
*Cliché G. Séraphin.*



FIG. 16. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC III, voûtes sur croisées d'ogives et coursières du bras sud du transept.  
*Cliché G. Séraphin.*

l'une des consoles, d'une tête féminine coiffée d'une toque ou d'un chaperon à mentonnière confirme cette estimation (fig. 17)<sup>42</sup>.

Pour revenir à la comparaison avec Tulle, certains caractères de modernité présents à Figeac, tels que l'épannelage prismatique de quelques chapiteaux et bases ou encore la présence de cordons d'imposte régnaux traversant les tympanes de voûtes, conduisent à accorder l'antériorité à l'église limousine. Il conviendrait donc de placer la nef voûtée d'ogives de Tulle et la base de sa tour-porche peu avant le bras sud du transept de Figeac, soit vers le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle plutôt que dans les dernières décennies du siècle précédent. La présence de chapiteaux à feuillages naturalistes et à crochets gothiques de style « 1225 » au portail de l'abbatiale limousine, à supposer qu'ils n'aient pas été totalement inventés par les restaurateurs du XIX<sup>e</sup> siècle, abonderait dans ce sens.

### *Saint-Sauveur de Figeac*<sup>43</sup>

De la reconstruction de la nef et de l'ensemble du côté nord de l'abbatiale de Figeac après les guerres de Religion, il résulte que l'essentiel des parties médiévales de l'église se trouve au sud. Il ne reste apparemment que peu d'éléments attribuables à l'édifice roman primitif, dont le plan était proche de celui de Conques. Ils se concentrent dans ce qui reste des élévations occidentales des bas-côtés et correspondent à la première phase identifiable dans la chronologie de l'ensemble (Figeac I). Entre les parties les plus anciennes de l'église, à l'Ouest, et le bras sud du transept, évoqué plus haut, s'intercale chronologiquement le bas-côté sud, dont une inscription laisse supposer qu'il fut réalisé sous l'épiscopat de Géraud Hector (ou Astorg). La longévité exceptionnelle de cet évêque de Cahors (1150-1200) ne fait malheureusement pas de cette inscription une indication très précise. On croit savoir cependant qu'il resta éloigné de son siège, du fait peut-être de l'occupation de Cahors par les Plantagenêt, jusque vers 1172, ce qui resserre quelque peu la fourchette de datation du bas-côté, qui correspond à la seconde phase de construction (Figeac II). Il semble que, comme à Tulle et Saint-Pierre-Toirac, le bas-côté sud de Figeac ait été couvert d'abord par des voûtes d'arêtes avant de recevoir ses croisées d'ogives après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Les chapiteaux des grandes arcades présentent

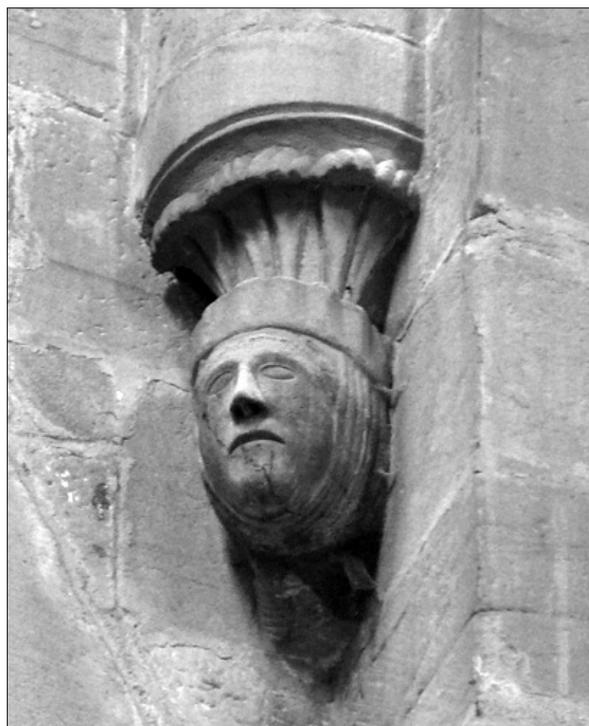


FIG. 17. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC, bras sud du transept. Culot orné d'un portrait de femme portant une coiffure à touret et mentonnière.  
Cliché G. Séraphin.



FIG. 18. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC, bras sud du transept. clé de voûte cruciforme, ornée d'un fleuron.  
Cliché G. Séraphin.

42. La moue caractéristique de la dame au chaperon de Figeac rappelle de près celle de la salle capitulaire de Tulle. Elles semblent toutes les deux inspirées de la célèbre Uta de Naumburg, sculptée dans les années 1220. Cf. *Encyclopédie médiévale d'après Viollet-le-Duc*, t. II, « Architecture et mobilier », Bibliothèque de l'image, Tours, 1996 et 2005, p. 498.

43. Cf. PÊCHEUR, PRADALIER 1993.

un décor « roman » de rinceaux, de palmettes, de tiges perlées et de feuilles de fougères traitées en méplat sur des corbeilles lourdes couronnées par des tailloirs en épais quart de rond.



FIG. 19. CHAPITEAUX À BOULES, FEUILLES LISSSES ENGAINÉES ET DÉ MÉDIAN CORDIFORME. Saint-Martin de Tulle III, clocher porche (à gauche). Saint-Sauveur de Figeac III, bras sud du transept (à droite).  
Clichés G. Séraphin.

double quart de rond à réglet, portée par des modillons, ici à décors de palmettes entrecroisées, d'animaux et de têtes grotesques. Les voûtes d'ogives, semblables à celles de la nef de Tulle, sont plates et à formerets, et présentent un décor alterné : clé simple et tore en bâton brisé dégagé par deux gorges pour une travée, clé à fleuron et triple tore droit pour la seconde (fig. 16). Diagonaux, doubleaux et formerets retombent en gerbe sur des chapiteaux communs, parmi lesquels on note à deux reprises le thème des chapiteaux à boules sur feuilles grasses côtelées et dé central cordiforme que l'on retrouve au clocher-porche de Tulle (fig. 19), au revers du portail de Beaulieu et au portail de la nef de Moissac, mais aussi au déambulatoire de la cathédrale de Sens (vers 1160). L'un de ces chapiteaux se distingue des autres par son épannelage prismatique, plus proche des exemples notés à Rudelle. Le cordon d'imposte régnant à la base des tympans de voûtes et interrompus par les fenêtres constituent ici une anomalie (fig. 16) notée également à Rudelle mais absente du bras de transept nord, réalisé ultérieurement. Cette sophistication se retrouve également à Bretenoux (église paroissiale) ainsi qu'au transept de l'abbaye de Loc-Dieu (Aveyron). Elle semble héritée de la logique des coupoles nervées du type de Paunat ou des tours de Cardaillac, où la naissance des quartiers de voûtes imposait la présence de cette moulure.



FIG. 20. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC, chapelle d'axe du chevet, couverte d'une croisée d'ogives à liernes. Cliché G. Séraphin.

#### *Figeac III (bras sud du transept, vers 1220-1230)*

La troisième phase de Saint-Sauveur de Figeac correspond au bras sud du transept. Il ne s'agit pas d'un ouvrage totalement homogène et plusieurs traces de reprises montrent que son parti originel a été modifié en cours de chantier. Les élévations du bras de transept sont à deux étages. Elles sont animées par une arcature aveugle en arc brisé, au-dessus de laquelle file une coursière. Cette ordonnance héritée de celle que l'on observe à Souillac renvoie donc aux transepts de Saint-Amand-de-Coly (I et II) et de Saint-Yrieix. La coursière est ici en saillie totale (contrairement au transept de Souillac). Elle est constituée, comme à Tulle, d'une dalle moulurée en

#### *Figeac IV (chevet et salle capitulaire, vers 1250-1270)*

Selon Anne-Marie Pêcheur et Henri Pradalier, le chevet de l'église, et notamment sa chapelle d'axe (fig. 20), aurait été réalisé postérieurement au bras sud de transept. Ils correspondent donc à une phase IV. La voûte de la chapelle d'axe à liernes se distingue de celles du bras sud du transept par le profil plus classique des nervures, un tore en amande dégagé par deux gorges que l'on retrouve également à Rudelle, l'Hôpital-Beaulieu, Bretenoux et à Loc-Dieu, dans des ouvrages attribuables à l'époque d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse (1250-1270)<sup>44</sup>.

À Figeac, les bases des colonnes engagées, au tore inférieur très aplati, et la clé de voûte de la chapelle d'axe ont conduit, malgré la présence de chapiteaux à entrelacs de tradition romane, à dater le chevet des années 1250<sup>45</sup>,

44. Cette appréciation résulte notamment de l'association aux clés de voûtes du bras nord de transept de Loc-Dieu des armes de France et de Toulouse.  
45. Cf. PÊCHEUR, PRADALIER 1993.

estimation confortée par le style des chapiteaux historiés, apparenté étroitement à ceux de Saint-Urcisse de Cahors. Enfin, certains chapiteaux à épannelage polygonal et haut tailloir rappellent d'assez près ceux de Rudelle, qui semblent à peine plus récents. Les voûtes à liernes de la salle capitulaire, du même type que celles de la chapelle d'axe, par le décor des chapiteaux à crochets et des clés de voûtes ornées de têtes grotesques, renvoient plus précisément aux églises de Laramière et de Fons. Dans ces deux églises, de même que dans la nef de Loc-Dieu, la présence des mêmes clés discoïdales à rosace entrelacée que celle du bras nord du transept de Figeac, indiquerait une réalisation un peu plus tardive qu'il faudrait placer dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>.

### *L'abbatiale Saint-Martial de Paunat* <sup>47</sup>

On ne sait que peu de chose de l'ancien prieuré de Paunat, si ce n'est qu'il fut affilié à Saint-Martial de Limoges. L'édifice se présente comme une construction fortifiée, austère et massive, avec vaisseau unique, chevet quadrangulaire et ample transept renforcé de contreforts enveloppants. La construction est très hétérogène et il est possible d'y distinguer au moins six phases de construction pour la seule époque médiévale, échelonnées du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>.

La tour-porche soigneusement parementée de pierres de taille, que l'on a comparée à celle (disparue) de Saint-Étienne de Périgueux, et les vestiges d'une nef primitive édifiée en petits moellons bruts soigneusement assisés constitueraient les deux premières phases. Elles sont généralement attribuées au XI<sup>e</sup> siècle. Une troisième phase correspond à la surélévation de la croisée du transept, dotée alors d'une coupole sur pendentifs. La phase IV correspond à l'ensemble monumental constitué par le chœur quadrangulaire et les bras de transept. Un peu plus tardive que les élévations, la voûte du chœur constitue la phase V. Ultérieurement, à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle, on a surélevé ou reconstruit partiellement la tour-porche qui a pris alors l'aspect d'un donjon quadrangulaire (Paunat VI). Les autres phases de construction de l'édifice sont postérieures au Moyen Âge. La nef reconstruite dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle a largement réemployé les matériaux de la nef primitive au point qu'il n'est pas toujours facile de distinguer les deux maçonneries. Enfin, la voûte de la nef, aujourd'hui effondrée, est une réalisation du XIX<sup>e</sup> siècle. La forte déclivité du terrain, suivie par la construction, explique qu'une partie importante de l'édifice ait été enfouie sous des remblais modernes, destinés à en aplanir le sol intérieur. La partie orientale est donc privée aujourd'hui d'une grande part de son élévation.

Seule la séquence constituée par les phases III à V, attribuées par Anne-Marie Pêcheur à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, appartient à la période qui nous intéresse ici.

#### *Paunat III (croisée de transept, vers 1190-1200)*

La croisée de transept de l'église est couverte par une coupole sur pendentifs dont les dimensions et la stéréotomie rappellent de très près celles d'Obazine (phase II) et de Saint-Amand-de-Coly (phase II) ainsi que celle, plus proche, de Cadouin. Elle repose sur des grands arcs brisés dont les supports sont dissymétriques. À l'Ouest, les demi-colonnes adossées qui encadrent l'entrée de la nef sont courtes et juchées sur les maçonneries d'un mur antérieur, aujourd'hui arraché, qui pourrait avoir appartenu à l'église du XI<sup>e</sup> siècle. Les chapiteaux qui correspondent à ces supports sont à feuilles lisses terminées par des boules ou des fleurons en bourgeons. Ils rappellent ceux de l'église de Dalon (vers 1190-1200) et de la troisième travée de la nef de Beaulieu<sup>49</sup>. Les supports orientaux, qui encadrent l'entrée du chœur, sont constitués de simples pilastres couronnés par des impostes chanfreinées. Sectionnées par un encorbellement retaillé en sifflet dans la masse, les parties basses de

46. L'exacte similitude de ces clés de voûtes et des profils de nervures qui leurs sont associées laisse supposer l'intervention d'un même atelier. Pour la nef de Loc-Dieu, Henri Pradalier propose de situer la réalisation des voûtes dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (après 1220), ce qui contredirait son estimation précédente pour le bras nord de transept de Figeac. Henri PRADALIER et Louis PEYRUSSE, « Locdieu, église et bâtiments abbatiaux », dans *Congrès archéologique de France*, 167<sup>e</sup> session, 2009 « Monuments de l'Aveyron », Paris 2011, p. 211-225.

47. Cf. SECRET 1958, p. 203-206 ; PÊCHEUR 1982.

48. Cf. PÊCHEUR 1982.

49. ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 160-167. Anne-Marie Pêcheur et Evelyne Proust (PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 93) attribuent les chapiteaux de Beaulieu (3<sup>e</sup> phase) aux environs de 1190.

ces pilastres semblent avoir reposé elles aussi sur une structure antérieure plus basse, à laquelle les maçonneries du chœur du XIII<sup>e</sup> siècle, réinsérées en sous-œuvre, se seraient substituées ultérieurement, ce que note Anne-Marie Pêcheur. Tout se passe donc comme si les grands arcs de la coupole sur pendentifs étaient venus surmonter le carré de transept ou l'avant-chœur d'un édifice primitif établi plus bas, dont presque rien n'aurait été conservé.

*Paunat IV (bras de transept et partie basse du chevet, vers 1220-1240)*

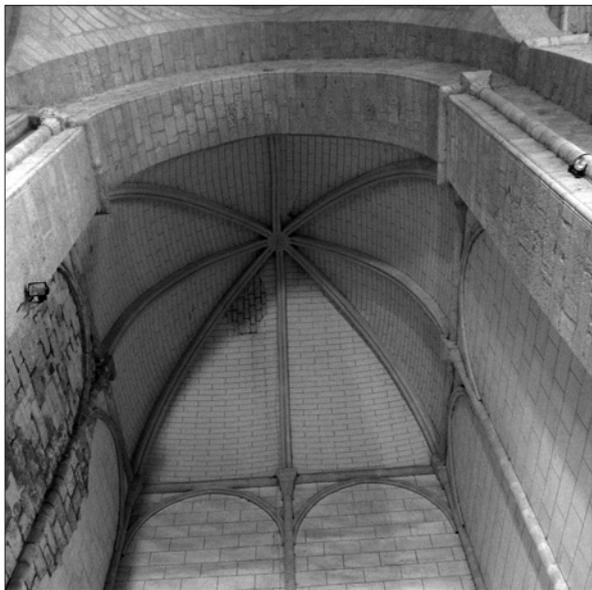


FIG. 21. PAUNAT, bras sud du transept couvert par une coupole nervée à huit quartiers. Cliché G. Séraphin.

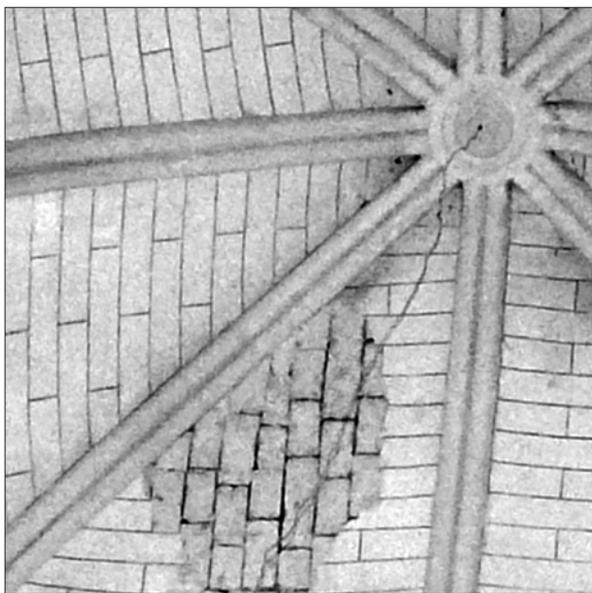


FIG. 22. PAUNAT, coupole nervée du bras sud du transept, détail. Cliché G. Séraphin.

Le chœur quadrangulaire appartient à une phase de construction plus récente que celle de la croisée du transept contre laquelle il vient s'accoler. Mais ici, comme on l'a vu plus haut, cette greffe s'est opérée, non par un simple accollement, mais par une importante reprise en sous-œuvre venue remplacer les maçonneries de l'église primitive au-dessous des supports de la coupole de croisée.

Visible à l'extérieur comme à l'intérieur, un collage manifeste montre que la construction du chœur fut suivie par celles des bras de transept, venus eux-mêmes s'encastrent sous les grands arcs de la croisée. Cependant, la parfaite similitude de la modénature de ces ouvrages montre que leur accollement est à attribuer au phasage d'un chantier unique, du moins jusqu'à la hauteur des naissances de voûtes. Dans les trois corps de bâtiment (chœur et bras de transept), les élévations sont animées par les mêmes arcs d'applique ou faux formerets portés très haut et maladroitement greffés sur de fines colonnettes adossées dont les chapiteaux portent une moulure d'imposte continue. Les profils des faux formerets sont tous semblables : un tore gras dégagé par une fine baguette anguleuse. Ils rappellent de très près la mouluration du portail de Saint-Amand-de-Coly, auquel renvoient également les chapiteaux : les feuilles stylisées en amande étirée, soulignées par un fin bourrelet (fig. 14) et les corbeilles gainées dans un calice de feuilles lisses délimitées elles aussi par un bourrelet y sont semblables, indice probable de l'intervention d'un même « atelier ».

Contrairement au chevet, dont le couvrement fut différé, les bras du transept furent dotés immédiatement de leurs voûtes, comme le confirme la parfaite cohérence de leurs nervures avec les supports grêles des élévations. Il s'agit de coupoles (ou voûtes en arc de cloître) nervées, à quatre quartiers, mais divisées contradictoirement en huit compartiments par les nervures qui donnent l'illusion d'une croisée d'ogives à liernes (fig. 21). Les nervures sont composées de deux tores accolés et se rejoignent sur une clé discoïdale, ornée d'un motif en bas relief très semblable à ceux de la voûte nervée de l'église de Salviac (Lot) et de celles

des parties les plus anciennes du Vigan (Lot)<sup>50</sup>. Mais le caractère majeur des voûtains est ici d'être organisés en lits de pierre verticaux (fig. 22), procédé propre à l'architecture angevine que les faux appareils du XIX<sup>e</sup> siècle se sont appliqués à masquer<sup>51</sup>.

Chapiteaux, coupole nervée, nervures en tore multiple, faux formerets à tore dégagé par un anget, clavage parallèle aux nervures, tous ces caractères bien affirmés se retrouvent traités de façon totalement similaire à la Lanterne des Morts de Sarlat, associés à des colonnettes adossées, cette fois en tore en amande (fig. 14). Cet édifice singulier a été daté du milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>, mais sa modénature est trop semblable à celle du portail de Saint-Amand-de-Coly pour s'accorder avec une datation aussi haute. Tout aussi précise est la similitude qui permet de rapprocher les chapiteaux et les bases du transept de Paunat avec ceux de la grande fenêtre « romane » du donjon de Comarque (fig. 14). Cette fenêtre appartient à la phase de reconstruction du donjon que de nombreux indices incitent à attribuer aux environs de 1238, époque à laquelle ce *castrum* des évêques de Sarlat fut repris en fief par les comtes de Toulouse qui y installèrent la famille de Beynac<sup>53</sup>. Si l'on se réfère à la voûte nervée de Salviac (Lot), établie probablement dans les années 1240 (ou peu avant), ou encore aux voûtes en arc de cloître nervées des tours de Cardaillac et de Castelnaud-Bretenoux (vers 1223-1227)<sup>54</sup> il convient alors d'attribuer l'architecture d'inspiration angevine du transept et du chevet de Paunat aux décennies 1220-1240.

#### *Paunat V (parties hautes du chevet, vers 1250-1260)*

La discordance évidente qui apparaît entre la croisée d'ogives qui couvre le chœur quadrangulaire de Paunat et les supports orphelins qui s'élèvent jusqu'à sa naissance montre clairement qu'un important changement de parti est intervenu entre la réalisation des élévations et celle de la voûte. Les constructeurs choisirent finalement de mettre en place une voûte plate à liernes. La conception de cette voûte et le profil des nervures (un tore en amande dégagé par deux gorges) sont exactement semblables à ceux qui caractérisent l'église de Rudelle. Contrairement aux coupôles nervées du transept, les clés ne sont plus traitées ici en méplat mais bénéficient du relief d'un fleuron central et d'une cordelière tressée (fig. 23). Ces caractères

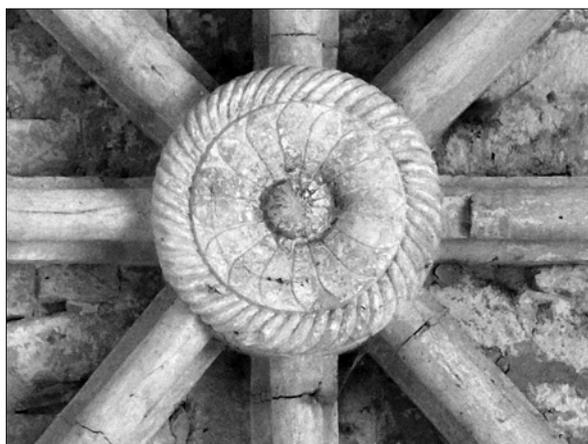
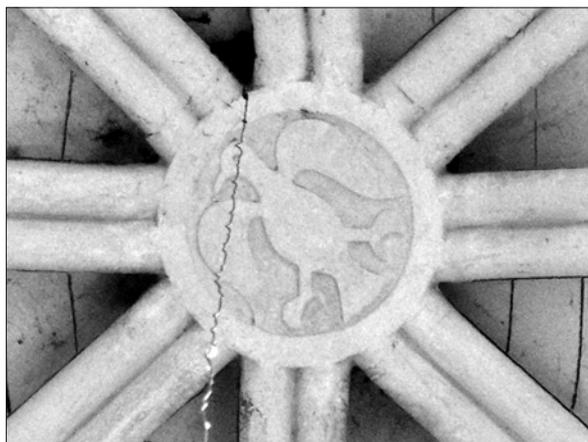


FIG. 23. PAUNAT, clé de voûte discoïdale du bras nord de transept (en haut). Clé de voûte discoïdale du chevet et départ des branches d'ogives à tore en amande (en bas). Clichés G. Séraphin.

50. Archives de Pierre. *Les églises médiévales du Lot*, édition Silvana, Milan, 2011, p. 290-291 et 308-310.

51. En Aquitaine, on observe un montage du même type à l'une des tours du château de Blaye (Gironde) ainsi qu'à l'abbaye d'Arthous (Landes), fondée en 1167.

52. Mireille BÉNÉJAM, « La lanterne des Morts de Sarlat. Le prodigieux vestige de l'ancienne abbaye Saint-Sauveur », dans *Société d'Art et d'histoire de Sarlat et du Périgord noir*, n° 78, 3<sup>e</sup> trimestre 1999.

53. Cf. SÉRAPHIN 1999.

54. À Cardaillac, la similitude parfaite des deux tours « romanes » conservées et le fait que l'une des deux soit restée indivise entre les différentes branches du lignage éponyme, tandis que la seconde était réservée à l'une de ces branches, accèdent à l'hypothèse qu'elles aient été édifiées peu avant et peu après le partage familial intervenu en 1227. La tour de Castelnaud-Bretenoux, exactement semblable à celles de Cardaillac aurait été édifée pour sa part peu après la sentence de 1223 imposant au seigneur de Castelnaud de faire hommage au vicomte de Turenne, ce qui impliquait, de fait, l'édification d'une tour rendable. Cf. A.D. du Lot, Fonds Lacabanes, F 349 et 2 Mi 81 (Généalogie de Cardaillac, 1654). Pour Castelnaud-Bretenoux, cf. Jacques JULLET, *Les 38 barons de Castelnaud*, Saint-Yrieix, 1971.

sont également ceux que l'on observe dans le déambulatoire, la chapelle d'axe (fig. 20) et la salle capitulaire de Saint-Sauveur de Figeac, ainsi qu'à Rudelle, dont les voûtes à liernes présentent des profils identiques.

## Synthèse

Les *termini post quem* et *ante quem* fournis par le chevet d'Obazine (après 1156, avant 1176), Saint-Amador (après 1166, avant 1183) et Rudelle (après 1250, avant 1266) permettent de mieux cerner la chronologie des débuts de l'architecture gothique en Aquitaine orientale. Entre ces bornes extrêmes, la transposition de ces datations certaines sur des édifices très étroitement apparentés, notamment Tulle et Saint-Amand-de-Coly, donne des jalons intermédiaires pour une période couvrant un peu plus d'un siècle : 1150-1270.

Si l'on prend comme indicateur (on pourrait en choisir d'autres), l'évolution des croisées d'ogives, on peut identifier pour cette période trois grandes générations d'édifices ou d'ouvrages en fonction des caractéristiques des modes de couverture employés.

### ***Première génération (1170-1200) : croisées d'ogives « primitives »***

Les plus anciennes croisées d'ogives dans notre région ont d'abord été édifiées selon le même procédé que les arcs doubleaux. Les branches sont constituées de segments appareillés et dépourvues de clé. Deux demi-diagonaux viennent buter contre un diagonal majeur, traversant, un simple épaulement simulant le disque d'une clé. À Moissac, Rocamadour et Saint-Amand-de-Coly, le remplissage de maçonnerie nécessaire pour raccorder les branches d'ogives aux voûtains témoigne de la difficulté rencontrée par les constructeurs pour mettre en concordance le dessin de ces doubleaux diagonaux, en arc segmentaire, à la courbe elliptique des arêtes sous lesquelles ils viennent s'établir (fig. 4)<sup>55</sup>. Les supports (colonnes surmontées de chapiteaux) sont disposés en diagonale, les chapiteaux à épannelage cubique étant semblables à ceux d'un doubleau classique.

La formule, inaugurée à Moissac (vers 1115 ?) est reproduite presque à l'identique à Saint-Amador vers (1172-1183) mais bénéficie d'un certain affinement à Tulle (sixième travée) et à Saint-Sauveur de Rocamadour (1175-1220), où les branches perdent un peu d'épaisseur et sont désormais adoucies par des chanfreins. La croisée d'ogives de Saint-Amand-de-Coly (1175-1200) en constitue la version la plus aboutie par ses segments de nervures monolithes et sa clé véritable, commune aux quatre branches bien que constituée encore de l'appareillage de plusieurs éléments.

Dans ces édifices, les croisées d'ogives sont utilisées comme mode de couverture occasionnel, en concurrence avec d'autres types de voûtes et dans les parties bien précises de l'église. Elles constituent notamment une alternative à la coupole sur pendentifs qu'elle remplace à Saint-Amador et avec laquelle elle cohabite à Saint-Amand-de-Coly et Moissac. À Saint-Sauveur de Rocamadour et à Sioniac (Corrèze), sans doute plus tardifs dans la série, leur emploi est en revanche généralisé à l'ensemble de l'édifice. Versions perfectionnées de la voûte d'arête, et offrant les mêmes commodités<sup>56</sup>, les croisées d'ogives primitives sont affectées aux mêmes usages, notamment pour couvrir les espaces destinés à être surmontés d'un étage (Rocamadour, Moissac, Saint-Amand-de-Coly<sup>57</sup>). Daniel Drocourt signale un

55. Ce défaut de conception n'apparaît en fait que dans le cas où la présence d'un doubleau contraignait prioritairement la géométrie des voûtains comme dans une voûte d'arêtes classique. En l'absence de doubleau ou de formeret, le rattrapage n'était plus nécessaire, comme on l'observe à Rocamadour. La répétition de ce défaut témoigne d'une véritable parenté technique entre le porche de Moissac et les églises de Rocamadour et de Saint-Amand-de-Coly. Il semble en revanche avoir été résolu à Tulle grâce au gauchissement des voûtains. Voir à ce sujet Olivier TESTARD (à paraître).

56. Les voûtes d'ogives, de même que les voûtes d'arêtes permettent une ouverture de l'espace couvert sur quatre côtés, utile pour les circulations (cloîtres, salles capitulaires). Elles permettent en outre d'abaisser le sommet de la voûte au niveau des doubleaux et d'abaisser d'autant le niveau de sol d'un éventuel étage supérieur. Elles permettent enfin d'améliorer l'éclairage en hissant les fenêtres au-dessus de la naissance de la courbure.

57. Il est vraisemblable, d'après la configuration du relief et le caractère fortifié de l'ensemble abbatial, que le chevet quadrangulaire de Saint-Amand-de-Coly ait été conçu pour être surmonté d'une tour, à l'instar des prieurales de Saint-Cyprien et de Tayac (Dordogne) ou encore de celle de Gignac (Lot).

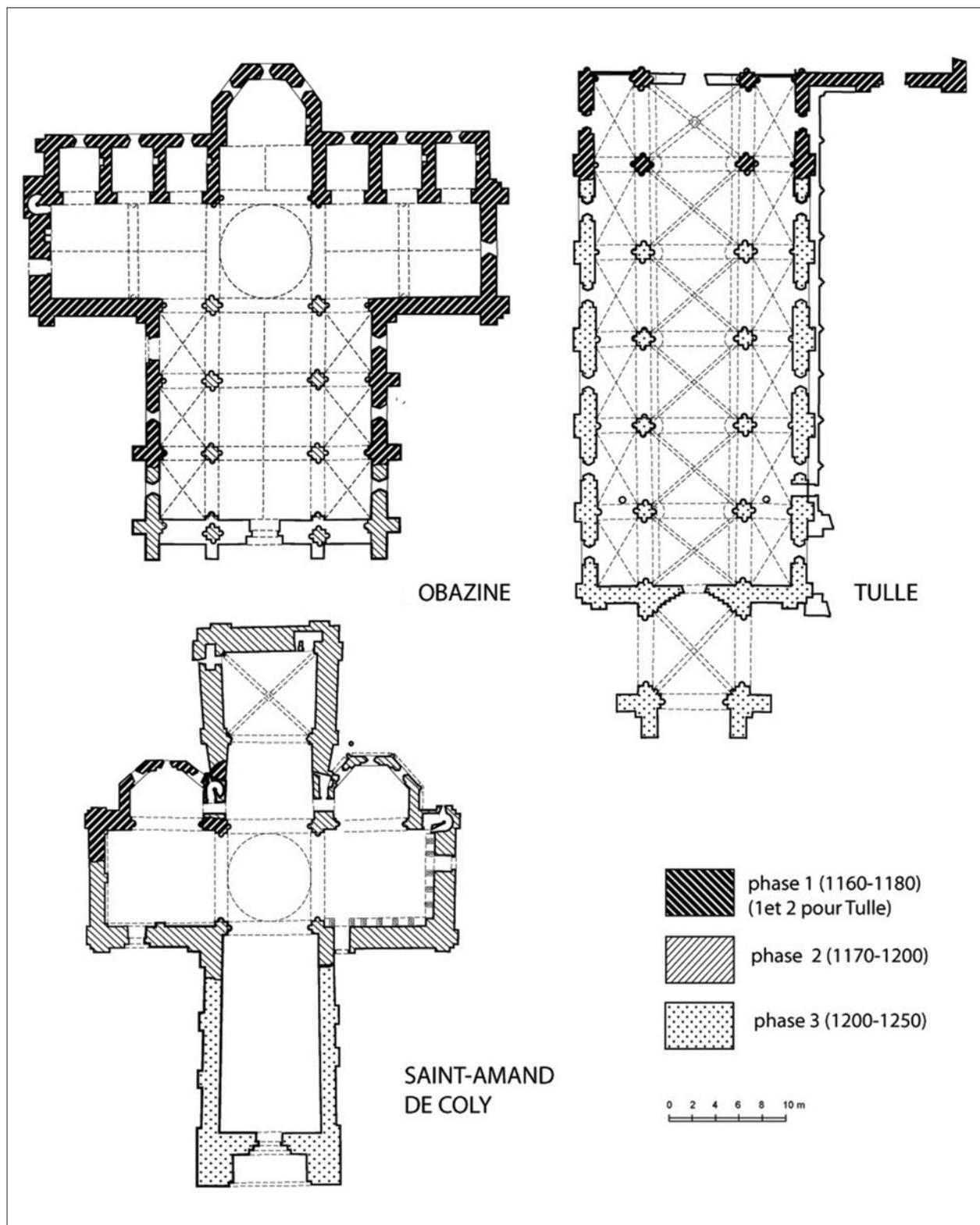


FIG. 24. PLANS PHASÉS des églises d'Obazine, de Tulle et de Saint-Amand-de-Coly, rapportés à la même échelle. Dessins G. Séraphin.

phénomène semblable dans le Sud-Est (porches et tours de Saint-Victor de Marseille, Sisteron, Nîmes, Maguelone, Gellone...).

La qualification de croisées d'ogives « primitives » utilisée ici évoque le fait que ce type de voûte a manifestement précédé l'apparition des modèles français dans la zone étudiée, même s'il a sans doute survécu quelque peu à cet apport extérieur. Éliane Vergnolle, à propos de voûtes du même type en terre d'Empire, évoque le « passage progressif d'une technique de construction archaïque à une conception plus gothique ». En Quercy, Marcel Durliat, considérant qu'on n'avait pas encore affaire à de véritables voûtes d'ogives, a utilisé les termes de « pseudo voûtes d'ogives » et d'ogives « archaïques ». Marcel Aubert parlait de « voûtes d'ogives lombardes » en leur prêtant une origine transalpine que ni Marcel Durliat, ni Éliane Vergnolle n'ont réfutée<sup>58</sup>.

### *Deuxième génération (1200-1250) : formules éclectiques*

Entre les dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, il semble que l'évolution des voûtes d'ogives ait suivi, peut-être en fonction de l'aire d'influence des pouvoirs en place ou des zones d'échanges, des directions variées. Éclectique, la production de cette époque ne présente donc aucune homogénéité. On croit y déceler parfois des assemblages hétéroclites de recettes d'origine diverses, les unes innovantes, les autres plus conformes à des traditions locales ou étrangères, dont les sources iraient de la Normandie à la Méditerranée.

Parmi les ouvrages de cette époque, trois ensembles peuvent néanmoins être distingués. Le premier semble reconduire en le perfectionnant le principe des croisées d'ogive primitives, conformément peut-être à des traditions méditerranéennes. Le second, surtout représenté à l'ouest de la zone étudiée, aurait été sensible davantage à l'influence des Plantagenêt, dont on peut penser qu'elle s'estompa au lendemain de la bataille de Taillebourg (1242). La troisième, innovante (?), concerne surtout l'est de la zone étudiée et semble avoir bénéficié des apports de la première génération du gothique français.

#### *Premier ensemble : 1180-1260 (influences méditerranéenne, hospitalière ou cistercienne ?)*

Cet ensemble comprend une série d'édifices pour l'instant mal datés ou, du moins, qui échappent au jalonnement établi plus haut. Ces édifices, qui se rattachent encore à la série décrite par Daniel Drocourt pour le Sud-Est de la France<sup>59</sup> sont également représentés en Rouergue, dans l'architecture domestique de Montpellier ainsi qu'au Proche Orient. En Quercy et en Limousin, il faut leur rattacher les églises de Saint-Pierre-Toirac, Rigant (commune de Felzins), Gagnac-sur-Cère, Sionac (Corrèze).

Les croisées d'ogives sont à branches brutes et de section carrée. Elles ne sont plus appareillées et détachées des voûtains comme à Rocamadour, mais constituées de segments monolithes de moindre section, débités parfois en délit. Les formerets sont encore absents et les supports, colonnettes ou culots, sont établis en biais. Les branches d'ogives se croisent le plus souvent sur une clé cruciforme ornée d'un motif central dégagé en méplat dans l'intrados, parfois en relief. Dans cette série, la voûte de Saint-Pierre-Toirac se singularise par l'assemblage embrevé de ses branches d'ogives, imposé par son plan barlong comme au cloître de Lérins. Le motif central, traité en creux, rappelle en revanche les solutions mises en œuvre à Angers mais aussi dans les premiers édifices gothiques du Nord (Saint-Germer de Fly, Saint-Denis, Bourges).

Les croisées d'ogives, d'emploi localisé, sont réservées au chœur quadrangulaire ou à la travée droite de chœur en concurrence avec d'autres modes de couverture (berceaux, voûtes d'arêtes, charpente...). Daniel Drocourt a replacé dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du siècle suivant la presque totalité des exemples languedociens et provençaux, que l'on a eu tendance, jusqu'à présent, à dater plus haut. Anaïs Charrier aboutit à la même conclusion pour Saint-Pierre-Toirac (1180-1200)<sup>60</sup>, que ses prédécesseurs avaient estimée, d'après le style des chapiteaux à entrelacs, être de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, de même que ses homologues rouergates

58. Cf. MARCEL DURLIAT, « L'Art roman en France, Languedoc et Sud-Ouest », dans *L'Art roman en France* (sous la direction de Marcel AUBERT), Flammarion, 1961, p. 229, DURLIAT 1974, p. 68-70, ÉLIANE VERGNOLLE, *L'Art roman en France*, Flammarion, 1994, p. 297, AUBERT 1934.

59. Cf. DROCOURT 1976.

60. ANAÏS CHARRIER, *L'église de Saint-Pierre-Toirac (Lot)*, mémoire de Master 2 d'Histoire de l'art et d'archéologie, sous la direction de Quitterie Cazes, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, juin 2009.

(Bessuéjols, Perse, Castelnaud-Pegayrolles...). À Saint-Jean d'Acre (Israël), en revanche, les croisées d'ogives du même type, à branches carrées ornées d'un simple disque mouluré en méplat et mises en valeur récemment dans le réfectoire des Hospitaliers, seraient à attribuer à l'époque de saint Louis, dans la décennie 1240. Dans certains établissements cisterciens, on constate que ce type de voûte a pu être employé plus tardivement encore, comme Claude Andrault-Schmitt l'a établi pour le cellier et la salle capitulaire de Beaulieu en Rouergue (Verfeil-sur-Seye), nettement postérieurs au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>

*Deuxième ensemble (1220-1250 : (influence Plantagenêt ?)*

Dans ce groupe d'édifices, il semble qu'on ait privilégié les coupoles nervées dont l'esthétique semble proche de celle des voûtes d'ogives de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers : celles du XII<sup>e</sup> siècle (nef), mais aussi celles à huit quartiers du début du XIII<sup>e</sup> siècle (transept). Ce procédé aurait donc pris la suite des anciennes coupoles sur pendentifs. À Paunat, la redondance des moulures, dont la fonction architecturale semble avoir été perdue de vue, relève visiblement de cette mouvance, de même que le montage insolite des quartiers de coupoles en lits verticaux. Les profils des nervures sont encore à épannelage carré mais sont visuellement allégés par leur subdivision en tores juxtaposés. Un cordon d'imposte souligne la naissance des quartiers. Extérieurement, la muralité austère des élévations, animées d'épais contreforts d'allure militaire, semble également renvoyer aux modèles angevins. Outre le transept de Paunat, cette architecture très caractérisée est également représentée par la Lanterne des Morts de Sarlat et la façade de Saint-Amand-de-Coly. Les coupoles nervées des tours féodales de Cardaillac, malgré leur date tardive (vers 1227), présentent des caractères hybrides qui les rattachent encore aux croisées d'ogives primitives du fait de leur diagonal traversant. Les culs-de-four nervés réalisés à Salviac et à Saint-Caprais d'Agen<sup>62</sup>, dont le principe n'est pas très différent, présentent au contraire des caractères de modernité dans le profil de leurs nervures, prismatiques ou toriques<sup>63</sup>.

*Troisième ensemble : 1220-1250 (influence française ?)*

Cet ensemble se limite à deux ouvrages très étroitement apparentés entre eux : la nef de Saint-Martin de Tulle et le bras sud du transept de Saint-Sauveur de Figeac (vers 1220-1230). Dans ces deux ouvrages, la géométrie des branches d'ogives est désormais modifiée par l'apposition d'un tore axial (accosté de deux gorges ou de deux tores secondaires) qui autorise les supports à être disposés parallèlement à l'élévation (et non plus en biais) et à recevoir solidairement un diagonal, un doubleau et un formeret. À Figeac, les trois types de nervures sont traités de façon semblable et le système est exploité en totale cohérence. À Tulle, au contraire, les doubleaux sont d'un profil plus épais que ceux des branches d'ogives, tandis que les formerets sont absents. De plus, les voûtes d'ogives y sont réservées au vaisseau central, les bas-côtés étant couverts de voûtes d'arêtes. Dans les deux édifices, les diagonaux se rejoignent sur des clés cruciformes, ornées une fois sur deux d'un simple fleuron. Les coursiers établis en encorbellement (et non plus sur une arcature comme dans le cas des files de coupoles), de même que les tores en bâtons brisés sur les branches d'ogives ou sur les oculi rappellent fortement le vocabulaire de Saint-Germer de Fly, dont le parti, attribué par Jacques Henri<sup>64</sup> aux années 1140, était encore en usage dans les campagnes de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Elles reconduisent à Figeac et à Tulle un principe constructif déjà mis en œuvre à la génération précédente à Saint-Amand-de-Coly et à Souillac, et qu'on emploiera encore à la génération suivante à Saint-Urcisse de Cahors, après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

61. Claude ANDRAULT SCHMITT, « Beaulieu (Commune de Ginals), Église et abbaye cistercienne », dans *Guide du congrès archéologique de France*, 170<sup>e</sup> session, Tarn-et-Garonne, Société Française d'Archéologie, juin 2012 (publication des actes à paraître).

62. Le cul-de-four nervé d'Agen semble contemporain de l'achèvement des piles de la croisée de transept, initialement prévues pour supporter une coupole sur pendentifs. À Saint-Étienne de Cahors, c'est une croisée d'ogives véritable qui a finalement été réalisée à la place du cul-de-four initialement prévu sur le modèle de celui d'Agen.

63. Il semble qu'à Agen les nervures soient profilées en amande, de même qu'à la « Lanterne des Morts » de Sarlat. Ces profils, qui ne semblent pas être utilisés avant le deuxième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle en Aquitaine orientale, sont déjà présents au milieu du XII<sup>e</sup> siècle en Île-de-France (cf. Saint-Germer de Fly) et vers la fin du siècle dans le Maine et en Anjou (Cf. l'hôpital du Coëffort au Mans).

64. Jacques HENRIET, *À l'aube de l'architecture gothique*, Besançon, 2005, p. 101-155.

### *Troisième génération (1240-1270) : croisées d'ogives à liernes*

L'apparition des voûtes à liernes, représentées notamment à Rudelle (1251-1266), semble avoir marqué l'architecture du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle dans la zone étudiée. La diffusion de ce nouveau type de voûte s'est accompagnée d'une véritable standardisation des formes et des profils de nervures : les diagonaux sont alors constitués d'un tore en amande (plus rarement cylindrique) dégagé par deux gorges, tandis que les doubleaux et formerets présentent un tore uniformément cylindrique. L'ensemble de ces nervures, de profil semblable, retombe en gerbe sur des chapiteaux à épannelage polygonal, dont l'amincissement fait paraître le tailloir relativement plus haut. Les clés, discoïdales, sont ornées assez souvent de motifs héraldiques (croix alésées, cléchées, florencées, fleur de lis...), d'une main bénissante, d'un agneau pascal ou encore de rosaces, cernés par un rebord plat ou torsadé. Elles sont parfois accompagnées par des clés de liernes.

À cette génération d'ouvrage appartiennent les salles capitulaires de l'Hôpital-Beaulieu (Issendolus), de Tulle et de Figeac, les chapelles de chœur de Paunat, du Vigan (Lot), de Saint-Sauveur et de Notre-Dame-du-Puy à Figeac, ainsi que les nefs de Comiac (Lot) et de Rudelle. L'ensemble de ces ouvrages présente des voûtes plates, contrairement au cloître de Tulle dont les voûtes bombées ont suggéré une filiation angevine. De fait, le profil en amande presque uniformément employé pour les nervures de cette série d'églises renverrait plutôt à des modèles français<sup>65</sup>. Des profils identiques se rencontrent d'ailleurs dans les voûtes simplement quadripartites qui semblent avoir finalement supplanté les voûtes à liernes dans le troisième tiers du XIII<sup>e</sup> siècle et dont les liens avec le style gothique rayonnant et l'avènement du pouvoir capétien sont clairement identifiables à Bretenoux, à Figeac et à Loc-Dieu (Aveyron), dans la présence de fleur de lis aux clés de voûtes.

Incidentement, il ressort des rapprochements opérés entre les édifices étudiés l'hypothèse que des ateliers associant maîtrise d'œuvre et exécution aient pu mener des chantiers concomitants à l'intérieur d'aires d'intervention localisées. À Saint-Amand-de-Coly, on croit reconnaître dans les premières campagnes de construction la main des équipes qui œuvrèrent également sur le chantier cistercien d'Obazine et, plus généralement en bas Limousin, à Tulle, Rocamadour et Souillac, tandis que les phases de construction finales auraient mobilisé un autre atelier dont la zone d'activité était davantage liée au Périgord méridional. La signature de ces ateliers se détecte davantage dans la modénature et le détail des procédés techniques que dans le parti architectural d'ensemble, qui semble avoir dépendu davantage de la volonté du commanditaire. Les datations proposées ici confirment l'idée que les formes inaugurées dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle en Île-de-France se heurtèrent dans nos régions à une certaine réticence, qui ne disparut, en Quercy du moins, qu'à l'avènement du pouvoir capétien, vers 1250, en même temps que l'on renonçait à un vocabulaire qui avait jusqu'alors relevé davantage du monde Plantagenêt.

La chronologie qui ressort de l'étalonnage qui précède fait néanmoins ressortir quelques discordances. Le fait que la croisée d'ogives de Moissac, supposée dater du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, n'ait pas eu de suite avant les années 1170 (Rocamadour) pose évidemment problème. De même, la proximité de la sculpture de Saint-Amand-de-Coly, supposée réalisée vers 1180, avec le portail de Beaulieu et avec les reliefs de Souillac, en principe de quarante ans plus anciens, ne peut qu'interroger. De fait, cette interrogation rejoint celles formulées par Évelyne Proust et Anne-Marie Pêcheur<sup>66</sup> à propos de Beaulieu. Selon elles, le grand portail de l'abbatiale limousine, dont la datation reste mal assurée et dont la proximité avec les reliefs de Souillac a été maintes fois soulignée, n'aurait été mis en place qu'au cours d'une campagne tardive exécutée vers 1190. Or c'est un scénario semblable qui semble s'être déroulé à Souillac où, selon Henri Pradalier<sup>67</sup>, les reliefs, sculptés vers 1140, auraient appartenu à un portail resté inachevé et n'auraient été mis en place que dans les dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle au revers de l'élévation occidentale, elle-même restée inachevée. La concomitance de ces deux mises en place différées avec la réalisation des sculptures de Saint-Amand-de-Coly incite cependant à explorer l'hypothèse qu'il s'agisse au contraire d'œuvres contemporaines de leur mise en œuvre. Quoi qu'il en soit, les dates proposées par Henri Pradalier pour les deux

65. Les profils en amande, utilisés dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle en Normandie, sont encore présents dans l'architecture Plantagenêt de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (Le Coëffort au Mans) et se maintiennent dans l'architecture gothique rayonnante jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au moins (chapelle d'axe du chevet de la cathédrale du Mans).

66. PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 94 et p. 98-99.

67. PRADALIER 1993, p. 499.

grandes phases principales de Souillac (entre 1150 et 1200) sont en parfait accord avec les jalons que fournissent Rocamadour II (Saint-Sauveur) et Saint-Amand-de-Coly II (bras sud du transept et absidiole sud) et montrent qu'à cette époque, croisées d'ogives et coupoles participaient d'une même culture architecturale.

## Bibliographie

*B.S.E.L.* : *Bulletin de la Société des Études du Lot*

*C.A.F.* : *Congrès archéologique de France*

**ANDRAULT-SCHMITT 1997a.** « Tulle, abbatale puis cathédrale Saint-Martin », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude), *Limousin gothique*, Paris, Picard, 1997, p. 379-394.

**ANDRAULT-SCHMITT 1997b.** « Tulle, la cathédrale et son cloître », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude) *et alii*, *Tulle*, collection Patrimoine Limousin, Limoges, 1997.

**ANDRAULT-SCHMITT 2007.** ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Tulle, ancienne abbaye Saint-Martin (actuelle cathédrale) », dans *C.A.F.*, 163<sup>e</sup> session, 2005 « Monuments de Corrèze », Paris, 2007, p. 363-379.

**ANDRAULT-SCHMITT 2012.** ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Loin de Clairvaux : trois enquêtes sur les filiations artistiques de la Gartempe à la Galice », dans *Espace et territoire au moyen âge. Hommages à Bernadette Barrière*, Mémoires Ausonius, Éditions de la Fédération Aquitania, supplément 28, Bordeaux, 2012, p. 63-83.

**AUBERT 1934.** AUBERT (Marcel), « Les plus anciennes croisées d'ogives – leur rôle dans la construction », dans *Bulletin Monumental*, Paris, Picard, 1934, p. 5-67 et 137-237.

**BARRIÈRE 1977.** BARRIÈRE (Bernadette), *L'abbaye cistercienne d'Obazine en bas-Limousin. Les origines - le patrimoine*, Tulle, 1977.

**BARRIÈRE 1991.** « Obazine, le monastère masculin », dans BARRIÈRE (Bernadette), *Obazine en Bas-Limousin*, collection Patrimoine Limousin, Association Histoire et Archéologie du pays d'Obazine, 1991.

**CANTIÉ, SPARHUBERT 2007.** CANTIÉ (Geneviève) et SPARHUBERT (Éric), « Obazine, abbaye », dans *C.A.F.*, 163<sup>e</sup> session, 2005, « Monuments de Corrèze », Paris, 2007, p. 251-270.

**D'ALAUZIER 1985.** D'ALAUZIER (Louis), « L'église de Rudelle », dans *B.S.E.L.*, t. CVI (1985), p. 103-113.

**DELMAS 1960.** DELMAS (A.), *L'église romane de Saint-Amand de Coly*, Périgueux, s.d. (1960)

**DROCOURT 1976.** DROCOURT (Daniel), « Voûtes romanes à nervures prismatiques du Sud-Est de la France », dans *Actes du 96<sup>e</sup> congrès National des Sociétés savantes*, 1971, T. 1, Paris, 1976.

**DURLIAT 1967.** DURLIAT (Marcel), « Rudelle », dans *Actes du XXIII<sup>e</sup> congrès de la fédération des sociétés académiques et savantes*, Figeac, p. 49-50, 1967 ; « L'église fortifiée de Rudelle », dans *B.S.E.L.*, t. XC (1969, 2<sup>e</sup> fascicule), « Actes du Congrès de Figeac », pagination spéciale, p. 49-50.

**DURLIAT 1974.** DURLIAT (Marcel), « L'architecture gothique méridionale au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin annuel de l'École Antique de Nîmes*, 1973-1974, p. 63-83.

**GARDELLES 1974.** GARDELLES (Jacques), « La sculpture monumentale en Bordelais et Bazadais à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin Monumental*, t. CXXXII-1 (1974), p. 7-28.

**GARDELLES 1990.** GARDELLES (Jacques), « Le retard bordelais au XIII<sup>e</sup> siècle : faux problème et vrais problèmes », dans *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval, Hommage à Charles Higounet, Annales du Midi*, t. 102 (n<sup>o</sup> 189-190, janvier juin 1990), p. 247-256.

**GARDELLES 1992a.** GARDELLES (Jacques), *Aquitaine gothique*, 286 p., Éditions Picard, Paris, 1992.

**GARDELLES 1992b.** GARDELLES (Jacques), « Chevets plats et voûtements d'ogives en Bordelais », dans *De la création à la restauration - Travaux offerts à Marcel Durliat*, Atelier d'histoire de l'art méridional, Toulouse, 1992, p. 371-378.

**GARDELLES 1994.** GARDELLES (Jacques), « La première architecture gothique dans la Gascogne des Plantagenêt », dans : *Y a-t-il une civilisation du monde Plantagenêt, Cahiers de la civilisation médiévale*, t. XXXVII (1994, n<sup>o</sup> 1-2), p. 75-82.

**MAURY 1990.** MAURY (Jean) *et alii*, *Limousin roman*, collection « La nuit des temps », Zodiaque, 1990.

**PÊCHEUR 1982.** PÊCHEUR (Anne-Marie), « L'église de Paunat », dans *C.A.F.*, 1979, « Périgord Noir », Paris, 1982, p. 97-111.

**PÊCHEUR, PRADALIER 1993.** PÊCHEUR (Anne-Marie), PRADALIER (Henri), « Saint-Sauveur de Figeac », dans *C.A.F.*, 1989, « Quercy », Paris, 1993, p. 267-290.

**PÊCHEUR, PROUST 2007.** PÊCHEUR (Anne-Marie), PROUST (Évelyne), « Beaulieu-sur-Dordogne, abbatale Saint-Pierre », dans *C.A.F.*, 163<sup>e</sup> session, 2005, « Monuments de Corrèze », Paris, 2007, p. 83-103.

**PRADALIER 1993.** PRADALIER (Henri), « Sainte-Marie de Souillac », dans *C.A.F.*, 1989, « Quercy », Paris, 1993, p. 481-508.

**PROUST 2004.** PROUST (Évelyne), *La sculpture romane en bas Limousin. Un domaine original du grand art languedocien*, Picard, Paris, 2004.

**ROBIN 1999.** « Les premiers voûtements gothiques », dans ROBIN (Françoise), *Midi gothique de Béziers à Avignon*, éd. Picard, 1999, p. 34-38.

**ROCACHER 1979.** ROCACHER (Jean), *Rocamadour et son pèlerinage, Étude archéologique et historique*, Privat, 1979, p. 107-130.

**ROCACHER 1993.** ROCACHER (Jean), « La cité religieuse de Rocamadour », dans *C.A.F.*, 1989, « Quercy », Paris, 1993, p. 437-456.

**SALAÜN 1992.** SALAÜN (Gwanaelle), *La naissance de l'art gothique dans le Haut-Quercy*, mémoire de DEA, « Histoire et civilisations » sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, Toulouse-Le Mirail, 1992.

**SALET 1982.** SALET (Francis), « L'église de Saint-Amand-de-Coly », dans *C.A.F.*, 1979, « Périgord Noir », Paris, 1982, p. 30-64.

**SECRET 1958.** « Saint-Amand de Coly », dans SECRET (Jean), *Périgord roman* (Collection « La nuit des temps », Zodiaque), 1958, p. 155-191.

**SCELLES, SÉRAPHIN 2002.** SCHELLÈS (Maurice), SÉRAPHIN (Gilles), « Les dates de la rénovation gothique de la cathédrale de Cahors », dans *Bulletin Monumental*, t. 160-III, p. 249-273.

**SÉRAPHIN 1999 :** SÉRAPHIN (Gilles), « Le castrum de Comarque », dans *C.A.F.*, 1998, « Monuments en Périgord », Paris, 1999, p. 161-193.

## QUELQUES TOURS DU BOURG MÉDIÉVAL DE TOULOUSE, AU CLOÎTRE SAINT-SERNIN

par Patrice CABAU et Anne-Laure NAPOLÉONE\*

Qui veut étudier l'architecture civile du Moyen Âge central à Toulouse se heurte à une double difficulté : la disparition de la presque totalité des constructions privées des treizième et quatorzième siècles, l'absence quasi absolue d'édifice particulier antérieur. On se trouve ainsi réduit à pratiquer une « archéologie du détruit », fondée sur l'étude de textes d'archives et de documents graphiques. Ces types de sources permettent d'évoquer plusieurs tours situées dans le Bourg de Toulouse, à l'intérieur et sur le pourtour de l'enclos, « claustre » ou Cloître de Saint-Sernin (fig. 1).

### *L'ampleur des destructions du début du treizième siècle*

Les témoignages des chroniqueurs contemporains de la croisade contre les « Albigeois » sont concordants : en 1215 et 1216, Toulouse fut démantelée et pratiquement détruite sur les ordres de Simon de Montfort.

#### *Mai-juin 1215*

Pierre des Vaux-de-Cernay : « Pendant que séjournèrent à Béziers le légat [pontifical Pierre de Bénévent], [le prince] Louis [fils du roi de France], le comte de Montfort et tous les croisés, la mesure suivante fut décidée par le légat avec le conseil de plusieurs prélats qui s'y étaient réunis : Louis ferait sur l'ordre et en vertu de l'autorité du légat démolir les murs de Narbonne, de Toulouse et de quelques localités, parce que la chrétienté avait souffert à cause de ces fortifications beaucoup de maux. Toutefois, le légat défendit à Louis de causer aux habitants de ces cités d'autre dommage que la démolition de leurs remparts. [...] Il ne faut pas passer sous silence le fait que, avant que le légat et Louis eussent quitté Carcassonne, le noble comte de Montfort envoya son frère Guy et des chevaliers avec lui pour prendre en son nom possession de Toulouse ; arrivés à Toulouse, ils pénétrèrent dans la forteresse que l'on appelle le Château-Narbonnais, puis ils reçurent au nom du comte les serments de fidélité des habitants et ordonnèrent à ceux-ci de détruire sur le champ les murs de la ville ; les habitants obéirent contre leur gré et avec force plaintes : poussés par la crainte plutôt qu'animés de bonne volonté, ils commencèrent la démolition de leurs murs. À partir de ce moment-là, l'orgueil de Toulouse fut complètement abaissé »<sup>1</sup>.

\* Communication présentée le 6 octobre 2009, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 289.

1. *Cum essent Biterris legatus et Ludouicus et comes Montis Fortis et peregrini omnes, de uoluntate legati et consilio prelatorum qui plures illuc conuenerant, ita est ordinatum : quod Ludouicus de uoluntate et auctoritate legati faceret dirui muros Narbone, Tholose et quorundam castrorum, eo quod per munitiones illas christianitati euenerant mala multa ; inhiuit autem Ludouico legatus ne homines dictarum ciuitatum pertubaret in aliquo, nisi tantum in dirutione murorum [...]. — Nec silendum quod, antequam exisset legatus et Ludouicus a Carcassona, comes nobilis Montis Fortis misit Guidonem, fratrem suum, et milites cum eo, ad recipiendum et occupandum ex parte eius Tolosam ; qui, uenientes Tolosam, intrauerunt municionem ciuitatis que uocatur Castrum Narbonense ; post hec receperunt ex parte comitis nostri sacramenta fidelitatis a ciuibus et preceperunt eis ut instanter diruerent muros ciuitatis ; adqueuerunt ciues, licet inuiti nimiumque dolentes, et, plus timore impulsus quam amore inducti, ceperunt dirimere muros suos. Ab illo igitur tempore humiliata est ad plenum superbia ciuitatis Tolosane.* PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Histoire albigeoise*, § 562 et 565. — GUÉBIN, LYON 1930, p. 254-255, 256-257. — GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951, p. 213, 214. (Texte et traduction révisés.)

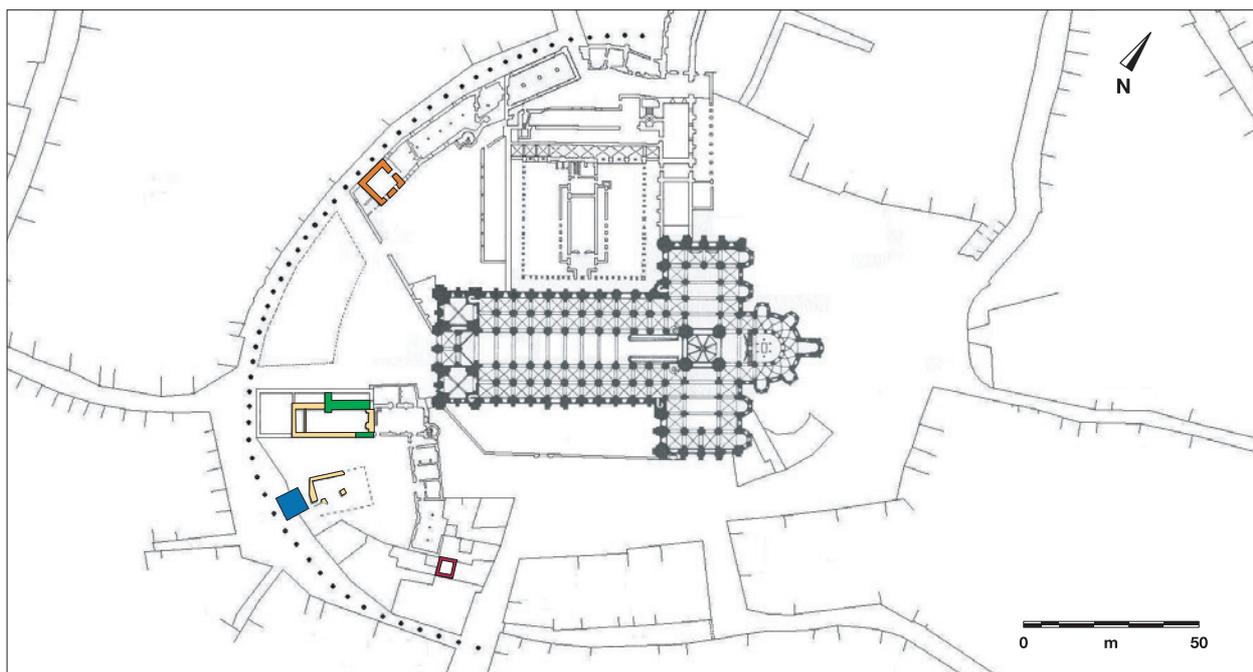


FIG. 1. LE CLOÎTRE SAINT-SERNIN. En pointillés gras, restitution du tracé du fossé du haut Moyen Âge. — En vert, sur l'emplacement du Musée Saint-Raymond, angle sud-ouest de l'hôpital de la fin du onzième siècle (visible au sous-sol) et mur d'une maison de la même époque ; en jaune, bâtiment du collège de la fin du treizième siècle et, dans la cour du Musée, fondements d'une construction rectangulaire de même époque découverts en fouilles. — En rouge, la tourelle de la rue des Trois-Renards. — En orange, la tour du logis abbatial de Saint-Sernin. — En bleu, la tour proche de Saint-Raymond (position et dimensions purement figuratives). DAO Patrice Cabau.

Anonyme continuateur de Guillaume de Tudèle : « Alors il fut convenu entre eux que les fossés de la ville seraient comblés, de sorte qu'il soit impossible à quiconque, si bien armé soit-il, de s'y défendre, et que toutes les tours, tous les murs et les logis fortifiés seraient abattus et rasés jusqu'aux fondations »<sup>2</sup>.

#### Septembre-octobre 1216

Pierre des Vaux-de-Cernay : « Arrivant à Toulouse, [...] voyant que les Toulousains voulaient lui résister, le comte [Simon de Montfort] ordonna de mettre le feu du côté de la Cité ; les habitants se réfugièrent dans le Bourg pour y prolonger la résistance, mais, quand ils virent que le comte s'appêtait à lui donner l'assaut, saisis de peur, ils se soumirent complètement, eux et la ville, à sa volonté. Le comte fit détruire de fond en comble les remparts et les tours de la ville »<sup>3</sup>.

Guillaume de Puylaurens : « [Simon de Montfort] fit démolir les murs de la Cité et les parois du Bourg, combler les fossés et détruire les tours des maisons fortifiées à l'intérieur de la ville, afin qu'on n'osât plus s'insurger contre lui, et enlever les chaînes des carrefours »<sup>4</sup>.

2. *E pueih fo entre lor aitals emprendemens / Que s'umplan los ualatz, e nulhs om defendens / No s'i puesca defendre ab negus garnimens ; / E trastotas las tors e-ls murs e-ls bastimens / Que sian derrocatz e mes en fondemens.* ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, laisse 141. — MARTIN-CHABOT 1957, p. 36-37.

3. *Recedens comes nobilis cum suis ab obsidione Bellicadri, uenit Nemausum, ibique dimittens equites qui custodirent ciuitatem et discurrerent per terram, ipse properauit Tolosam [...]. Accedens comes Tolosam, premisit quosdam de militibus suis in ciuitatem ; ciues autem, perfidi et ad proditionem parati, ceperunt illos et in una domo tenuerunt inclusos ; quod audiens comes, iratus et miratus est ualde, uidensque quod Tolosani uolebant resistere, fecit ignem apponi in parte Ciuitatis ; ciues autem fugerunt in Burgum, adhuc uolentes resistere ; set, uidentes quod comes uellet eos aggredi per insultum, timore ducti, exposuerunt se et ciuitatem eius per omnia uoluntati. Comes uero muros et turres ciuitatis funditus euerti fecit ; insuper et de ciuibus obsides habuit, quod in castris suis posuit custodiendos.* PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Histoire albigeoise*, § 585. — GUÉBIN, LYON 1930, p. 277-278. — GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951, p. 222. (Texte et traduction révisés.)

4. *Fecitque dirui muros Ciuitatis et parietes Burgi, et equari fossata, et turres domorum fortium destrui infra uillam, ut ultra non auderent insurgere contra ipsum, et cathenas ex compitis remoueri.* GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronique*, chapitre XXIV. — DUVERNOY 1976, p. 92-93. (Texte et traduction révisés.)

Anonyme continuateur de Guillaume de Tudèle : « Le comte de Montfort envoie ses ordres par tout le pays pour qu'il n'y reste un seul homme, ni pelle, ni pioche, ni pic, ni fourche à bêcher, ni coins bons pour fendre ; que chacun vienne rejoindre le comte et lui prêter son aide pour détruire Toulouse, qui est sans défenseurs. Il fait prescrire et dire par ses agents que les démolisseurs se répandent par toute la ville et qu'ils l'effondrent jusqu'à ce que l'on puisse y entrer de plain-pied. Alors vous en auriez vu abattre des étages et des tours, des murs, des salles voûtées et des créneaux élevés ! Les démolisseurs mettent en pièces toits, boutiques, galeries, chambres couvertes de peintures, portails, voûtes et hauts piliers ! Dans tous les quartiers, si grands sont le vacarme, la poussière, le fracas, l'effort, l'agitation, tandis que se mêlent les rayons de soleil, le vent et la brume, qu'on dirait un tremblement de terre, des grondements de tonnerre ou des roulements de tambours. Par toutes les rues, il y a tant de gens qui se lamentent, tous ces bruits ravivent les soupirs et l'angoisse, et l'obscurité trouble les esprits et les cœurs. C'est que Toulouse et Parage sont aux mains de traîtres et bien à leur œuvre. — Cela se vit bien à leur œuvre et à leur manière d'agir, à ces riches et admirables palais, ces somptueux bâtiments, ces tours antiques et ces constructions neuves, ces remparts, ces murs, ces édifices, que ces gens démolissent et abattent partout au ras du sol, pour que quiconque, homme ou animal, y puisse entrer en courant »<sup>5</sup>.

En septembre 1217, lorsque le comte Raymond VI fit son retour dans la ville, il n'y restait plus « ni tour, ni logis voûté, ni galerie, ni étage, ni mur élevé, ni bretèche, ni créneau de défense, ni porte fortifiée, ni rempart »<sup>6</sup>.

Il convient bien sûr de faire dans ces récits la part de l'exagération dramatique. Les segments de l'enceinte antique subsistant en élévation montrent que sa destruction, quoique méthodique, ne fut pas intégrale. À la limite de la Cité et du Bourg, le plan dressé vers 1680 par Albert Jouvin de Rochefort faisait voir le « *Trace des anciennes murailles dont lon voit des Ruines en ces endroits* »<sup>7</sup>. Néanmoins, en octobre 1263, le Frère Prêcheur toulousain Guillaume Péllisson, dans sa relation de l'établissement des Dominicains au « jardin des Garrigues » (site des Jacobins), en 1229-1230, témoignait nettement des démolitions opérées en 1215-1216 sur cette portion du rempart romain : « Ledit jardin était autrefois fermé du côté du Bourg par un grand mur sarrasin, et il y avait là une tour ronde, qui fut à Arnaud Guilbert et à sa femme Gentille. Mais le comte de Montfort détruisit la tour et le mur et, par la suite, ledit Arnaud, sa femme et leurs deux fils donnèrent aux Frères l'emplacement de la tour et du mur ainsi que les droits éminents »<sup>8</sup>.

5. *E-l coms de Montfort manda per totas las honors / Que nulhs om no i remanga, ni pala ni fossors / Ni pics ni palagrilh ni bos cuns brizadors ; / Tuit uengan enta-l comte e que-lh fassan socors / Per destruire Toloza qu'es ses defendedors. / E fa monstrar e diire a sos comandadors / Que per tota la uila anon los picadors / En aisi que la fondania tro c'om n'intre de cors. / Ladoncs uiratz abatre los solers e las tors / E los murs e las salas e los dentelhs maiors / E detrencan li ome e-ls tetz e-ls obradors / E-ls ambans e las cambras complidas de colors / E-ls portals e las uoutas e los pilars ausors. / Per totas las partidas es tant grans la rumors / La poluera e-l frans e-l trebalhs e l'ardors, / Mescla-l soleilh e l'aire e-l temps e la brumors / Que sembla terratremols, troneires o tambors. / Per totas las carreiras a tans sospiradors / Que-l sospirs e l'angoicha remembra la tremors, / Que los cors e-ls coratges destempra la negrors. / Car Toloza e Paratges so e ma de trachors / E parec ben a l'obra. — E parec ben a l'obra e als captenemens, / Al rics palais mirables e als cars bastimens / E a las tors antiques e als nous obramens, / Als murs, a las clausuras, als edificamens, / Que debrizan e trencan per trastot engalmens / Que trastot om e bestia i pogra intrar correns.* ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, laisses 178-179. — MARTIN-CHABOT 1957, p. 246-249.

6. *Lo coms receubi Toloza, car n'a gran desirier; / Mas no i a tor ni sala ni amban ni soler / Ni aut mur ni bertresca ni dentelh batalhier / Ni portal ni clauzura, ni gaita ni portier; / Ausberc ni armadura ni garniment entier.* ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, laisse 183. — MARTIN-CHABOT 1957, p. 280-281.

7. Albert JOUVIN DE ROCHEFORT [vers 1680]. — « Les murailles furent démolies la seconde fois, par le traité de paix qui fut conclu à Paris entre le Roy S. Louis & le Comte Raymond le Jeune [en 1229] : car par un article exprés de ce Traité, il étoit porté que les murailles seroient démolies & les fossez comblez ; & il étoit dit par un autre article, que les ôtages que le Comte avoit donnez au Roy, ne seroient rendus qu'après que quatre-vingts toises de muraille, à commencer du côté du Château Narbonnois, auroient été abbatuës, & autant de toises du fossé comblé, ce qui fut exécuté ; comme il se voit par un acte d'atestation que j'ay lû dans l'Inventaire des Archives de Carcassonne. Il y a pourtant apparence que cette démolition ne se fit pas fort exactement pour le reste de l'enceinte : car on voit encore aujourd'hui quelques pans de ces murailles, & même quelques tours entieres de l'ancien mur qui séparoit en ce tems-là la Ville du Bourg & que Monsieur Jouvin a eu soin de marquer par de petits points sur le plan de cette Ville, qu'il a donné au public. » LAFAILLE 1687, *Annales*, p. 89.

8. *Anno Domini .M°.CC°.XXIX°. Frater Raymundus de Falgario, de Miromonte, tunc prior prouincialis Fratrum Predicatorum, postmodum uero episcopus Tholosanus, et Frater Iohannes de Iohannia, prior conuentualis Tholose in domo Sancti Romani, et dominus Poncius de Capite Denario, de Tholosa, emerunt in Ciuitate Tholose a Bernardo Raymundi Fuster unum ortum qui dicebatur de Garrigiis, in parrochia ecclesie Deaurate, pretio .MCC. sol. Thol., exceptis dominationibus obliarum. In isto orto de Garrigiis est modo edificata ecclesia Fratrum [...]. Quod totum emit et persoluit predictus dominus Poncius et dedit Fratribus sicut patronus loci, et domina Aurimunda, uxor ipsius, et domina Stephana, filia ipsorum. Ortus predictus claudubatur ex parte Suburbii magno muro Sarracenicis aliquando, et erat turris rotunda ibi, que fuit Arnaldi Guilberti et uxoris eius Gentilis. Sed comes Montis Fortis destruxit turrim et murum, et postea dictus Arnaldus et uxor eius et filii eorum, scilicet Guillelmus de Brugueras et Bernardus Guillelmi, dederunt locum turris et muri et dominationes obliarum Fratribus. Iohannes uero de Garrigiis et Bernardus et Bertrandus et Brunus fratres dederunt Fratribus nostris amore Dei totum dominium quod ibi habebant, et totum dominium quod habebant in orto Petri de Vlmo ex parte Burgi, scilicet .XXII. den. et obolum obliarum.*

S'agissant des tours privées, qui pouvaient servir de points de résistance<sup>9</sup>, on peut croire qu'elles furent systématiquement abattues.

### Les « tours » du douzième siècle

Les textes conservés dans les archives de Saint-Sernin ou transcrits dans le cartulaire du monastère<sup>10</sup> contiennent quelques indications sur des « tours » qui existaient à Toulouse au douzième siècle. Excepté la « tour de la porte Pouzonville », ouvrage appartenant au dispositif de contrôle et de défense du Bourg<sup>11</sup>, il s'agissait de constructions privées, que l'on désignait par le nom de leur possesseur.

Ainsi en était-il de la « tour de Pierre Alon », sise dans la Cité ou le Bourg, qui se trouve seulement mentionnée dans le finage de l'alleu paroissial de Saint-Sernin rédigé vers 1130-1150<sup>12</sup>.

Une autre « tour » (sinon deux), elle clairement située dans le Bourg, est évoquée indirectement ou directement dans une série d'actes s'échelonnant sur un demi-siècle, depuis les années 1120 jusqu'aux années 1170.

De 1125, voire peu avant, à 1146, paraît, généralement à titre de témoin de transactions passées par les chanoines de Saint-Sernin, un notable au nom évocateur : Seigneuret de la Tour<sup>13</sup>. Ce laïc, qui figure dans l'entourage

GUILLAUME PÉLISSON, *De l'acquisition et du progrès du second établissement des Frères Prêcheurs de Toulouse*. — DOUAI 1881, p. 85-86, n. — BERNARD GUY, *De la fondation et des prieurs des couvents des Provinces toulousaine et provençale de l'Ordre des Prêcheurs*. — AMARGIER 1961, p. 32-33 ; cf. p. 47-48. (Texte révisé.) Vers 1200, Arnaud Guilabert et sa femme Gentille, avec leurs fils Guillaume [de Bruguières] et Arnaud [Guilabert], ainsi que leur troisième fils Bernard Guillaume [de Bruguières], encore mineur, avaient vendu aux consuls de Toulouse le château du Bazacle et ses dépendances, dont Pons de Villeneuve et sa femme Salamandre avaient la seigneurie ; l'acte formalisant la vente fut rédigé le mercredi 9 mars 1205\* en vue de son enregistrement dans les cartulaires municipaux, effectué le lendemain de cette mise en forme (Toulouse, A.M., AA 1 [cartulaire du Bourg], n° XXXVII. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 335-337). Le [mardi] 20 décembre 1222, ils vendirent aux consuls du Bourg une partie des droits qu'ils possédaient sur l'emplacement du pont du Bazacle, récemment construit (Toulouse, A.M., AA 1, n° LXXIV = n° XCIX. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 406-407, 448-449). Arnaud Guilabert (probablement fils d'autre Arnaud Guilabert, membre de l'entourage du comte Alphonse 1<sup>er</sup> dans les années 1120-1140) fut consul de Toulouse en 1197-1198 et 1201-1202.

9. En 1209, lors des affrontements entre la Cité et le Bourg, « quelques-uns garnissaient des tours pour se défendre » : *Et aliqui turres, ut se defendere, muniebant*. GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronique*, chapitre XV. — DUVERNOY 1976, p. 64-65.

10. A.D. Haute-Garonne, 101 H (fonds de Saint-Sernin). Pour le cartulaire (101 H 1), les deux éditions (DOUAI 1887 et GÉRARD 1999) présentent les actes sous une numérotation similaire ; la première publication ajoute en *Appendice(s)* soixante-huit documents antérieurs au treizième siècle.

11. [...] *Iste oblie exeunt in unoquoque anno de honoribus qui sunt inter casalem de Gilaberta et turrem de porta de Pozamilano [...]* (DOUAI 1887, n° 87, samedi 2/30 mai 1159). Deux textes de la première moitié du douzième siècle mentionnent les retranchements ou le fossé du Bourg Saint-Sernin : [...] *in burgo Sancti Saturnini infra uallos [...]* (DOUAI 1887, n° 131, vers 1107) ; [...] *extra uallum suburbii et extra murum urbis [...]* (DOUAI 1887, n° 498, dimanche 5/26 août 1145). Un règlement municipal de 1152 ou du commencement de 1153\* différencie « les portes du Bourg » et « les murs de la Cité » : [...] *extra muros ciuitatis uel extra portas suburbii [...]* (Toulouse, A.M., AA 1 [cartulaire du Bourg], n° IV. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 266-269). Ce n'est donc pas par souci de variation stylistique que Guillaume de Puylaurens a distingué les « murs de la Cité » des « parois du Bourg » (voir ci-dessus, n. 4).

12. [...] *Et sicut strata que transit per portam Sancti Quintini uadit recte usque ad uiam strictam subtus Sanctum Romanum, et uenit illa uia stricta ad stratam Sanctę Marię, et de ista strata uenit alia uia que uadit ad turrem Peiron Alon, ita est alodium Sancti Saturnini*. [...] (DOUAI 1887, n° 68, vers 1130/1150). Pierre Gérard a voulu situer cette tour dans le Bourg, vers l'actuelle place du Peyrou (GÉRARD 19..., p. 32 ; plan hors-texte face à la p. 70) ; ce dernier toponyme, qui peut correspondre à une carrière (comme à Narbonne ou Montpellier), devait désigner le dépôt de pierres (« PETRONUS, Acervus lapidum, Occitan. *Petron*. » DU FRESNE. » DU FRESNE, p. 299 [addition des Bénédictins]) approvisionnant le chantier de Saint-Sernin : *petronus Sancti Saturnini* (SALIES 1989, p. 279). L'anthroponyme roman *Peyron* désigne un individu âgé prénommé Pierre (MISTRAL 1979, p. 524).

13. *Seniorus* premier témoin (DOUAI 1887, n° 494, vers 1117/1125), *Seneronus de Turre* premier témoin (n° 9, lundi 4/25 mai 1125), *Seniorellus de Turre* premier témoin (n° 243 [2], vers 1125/1133), *Senerotus* deuxième témoin, laïc (DOUAI 1887, n° 83, samedi 24 avril 1126 ; cf. n° 73), *Seniorus de Turre* premier témoin (laïque) (DOUAI 1887, n° 536, lundi 22 avril 1140), *Senior de Turre* premier témoin (n° 267, 1<sup>er</sup>/31 mai 1140), *Senerosus de Turre* deuxième témoin, laïc (DOUAI 1887, n° 349, 1<sup>er</sup>/24 mars 1141\*), *Senioronus de Turre* premier témoin (n° 577, mardi 6/27 avril 1143) ; *Senoronus de Turre* premier témoin (n° 71, lundi 7/28 février 1144\*), *Seniorellus de Turre* premier témoin (DOUAI 1887, n° 40, mardi 4/25 juin 1146). La forme de ce prénom apparaît comme fort variable, ce qui se vérifie pour plusieurs homonymes : *Seniorello de Paulel* (DOUAI 1887, n° 243 [1], vers 1125/1133) ; *Seniorus de Iunced*, alias *Senioró de Iunced* (n° 517, vers 1147/1149) ; *Segneros de Sancto Theozardo*, alias *Segnerotus*, alias *Seniorellus de Sancto Theozardo* (DOUAI 1887, n° 6 et 7, mardi 2/30 septembre 1158) ; *Senoretus de Ponte*, alias *Segneronus de Ponte*, capitulaire en 1152 ou 1153\* et en novembre 1164 (Toulouse, A.M., AA 1 [cartulaire du Bourg], n° IV, V et III). Notre Seigneuret de la Tour était neveu d'un certain Pons Guillaume : [...] *Huius rei sunt testes Senioronus de Turre et Poncius W, suus auunculus* (DOUAI 1887, n° 577, mardi 6/27 avril 1143).

du comte de Toulouse Alphonse I<sup>er</sup><sup>14</sup>, possédait des droits éminents sur une terre située vers Launaguet<sup>15</sup> ; surtout, il tenait à Toulouse, dans la « claustre » du monastère Saint-Sernin<sup>16</sup> (fig. 2), une « tour » à laquelle il devait son nom.



FIG. 2. INSCRIPTION SUR PIERRE ENCASTRÉE DANS LA FAÇADE DU N° 63 DE LA RUE DU TAUR. Cliché Patrice Cabau.

En 1134, un nommé Géraud Garbe bailla à fief le tiers de cette « tour » (ou d'une « tour » toute voisine) à Arnaud Guillaume du Cloître et Pierre Rufet<sup>17</sup>. Puis, en 1158 ou 1159, Géraud Garbe céda (ou rétrocéda) son droit sur cette part à l'abbé de Saint-Sernin Hugues<sup>18</sup>. Ce dernier la donna ensuite à fief.

En 1163, le nouveau tenancier, Pierre de Rouaix, vendit le même tiers à Pierre Guillaume, à qui l'abbé Hugues le donna à nouveau à fief. La charte précise que la « tour » se trouvait entre l'honneur que Pierre Guillaume tenait de Pierre Munion (chanoine de Saint-Sernin) et l'honneur de Pons Humbert, et que le tiers en question, compris entre les deux parts franches déjà vendues par Pierre de Rouaix à Pierre Guillaume et l'honneur de Pons Humbert, s'étendait depuis la « place du Cloître de Saint-Sernin » jusqu'à une partie de la « tour » de Guillaume du Cloître<sup>19</sup>. En 1171, les deux parts franches de la « tour », qui formaient un honneur, étaient passées à Pierre Raymond et aux frères Raymond de Castelnau et Aymeric (déjà possesseurs d'un honneur contigu qui avait été celui de Guillaume Bernard Mascion), et le tiers de « tour » était venu en possession des frères Guillaume de Castelnau et Pierre Guillaume (eux-mêmes frères de Raymond de Castelnau et d'Aymeric), qui en vendirent alors la moitié à Pierre Raymond. En même temps, ce dernier acquit des frères Guillaume de Castelnau et Pierre Guillaume la moitié de la « maison de pierre qui fut de Guillaume du Cloître ». L'abbé Hugues, seigneur de l'honneur constitué par l'ensemble des parts aliénées, le donna à nouveau fief<sup>20</sup>.

La succession des transactions jalonnées par les actes qu'on vient d'analyser sommairement et les schémas topographiques cohérents que les localisations spécifiées permettent d'esquisser (fig. 3) montrent que, de 1134 à 1171, c'est toujours de la même « tour » qu'il est question : celle d'Arnaud Guillaume du Cloître, sans doute

14. *Senioretus* figure, le [mardi] 20 mai 1130, parmi le premier groupe des notables témoins d'un plaid tenu à Toulouse par le comte Alphonse I<sup>er</sup>, notables appartenant probablement à sa Cour (*H.G.L.*<sup>1</sup> 1733, c. 458-459, n° CCCCXX. — *H.G.L.*<sup>3</sup> 1875, c. 973-974, n° 513-CCCCXX ; il y a plus probablement erreur sur le quantième de la fêrie que sur celui de la lunaïson. — Cf. LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 123).

15. *Senerosus de Turre* était seigneur d'une terre située *ad Garrigas*, à Launaguet, qu'il céda en faveur de l'hôpital Saint-Raymond (DOUAIS 1887, n° 576, 1<sup>er</sup>/31 juillet 1142). Sans doute Hugues Seigneuret et Étienne Seigneuret, qui eurent plus tard des possessions à Launaguet, lui étaient-ils apparentés (*Vgo Seneronus*, DOUAIS 1887, n° 493, 1174 et mardi 2/30 septembre 1175 ; *Stephanus Senerellus*, DOUAIS 1887, *Appendice*, n° 41, mercredi 2/30 mai 1184).

16. L'inscription « RUE . DE / CLAVSTRE / ~ 1733 ~ » se lit sur un bloc de pierre encastré dans la façade du n° 63 de la rue du Taur, qui fait angle avec la rue de l'Esquile ; la lecture du millésime ne paraît pas tout à fait certaine : 1733, ou peut-être 1755.

17. Document annexe n° 1 (DOUAIS 1887, n° 98, jeudi 4/25 janvier 1134\*). La phrase *Hec tertia pars turris est apud turrem Seniorellis* reste ambiguë ; tout dépend de l'interprétation que l'on fait de la préposition *apud* : « près de » ou « dans ».

18. Document annexe n° 2 (DOUAIS 1887, n° 95, dimanche 30 mars 1158 ou 1<sup>er</sup>/22 mars 1159\*).

19. Document annexe n° 3 (DOUAIS 1887, n° 64, lundi 4/25 novembre 1163).

20. Document annexe n° 4 (DOUAIS 1887, *Appendice*, n° 55, mercredi 5/26 mai 1171).

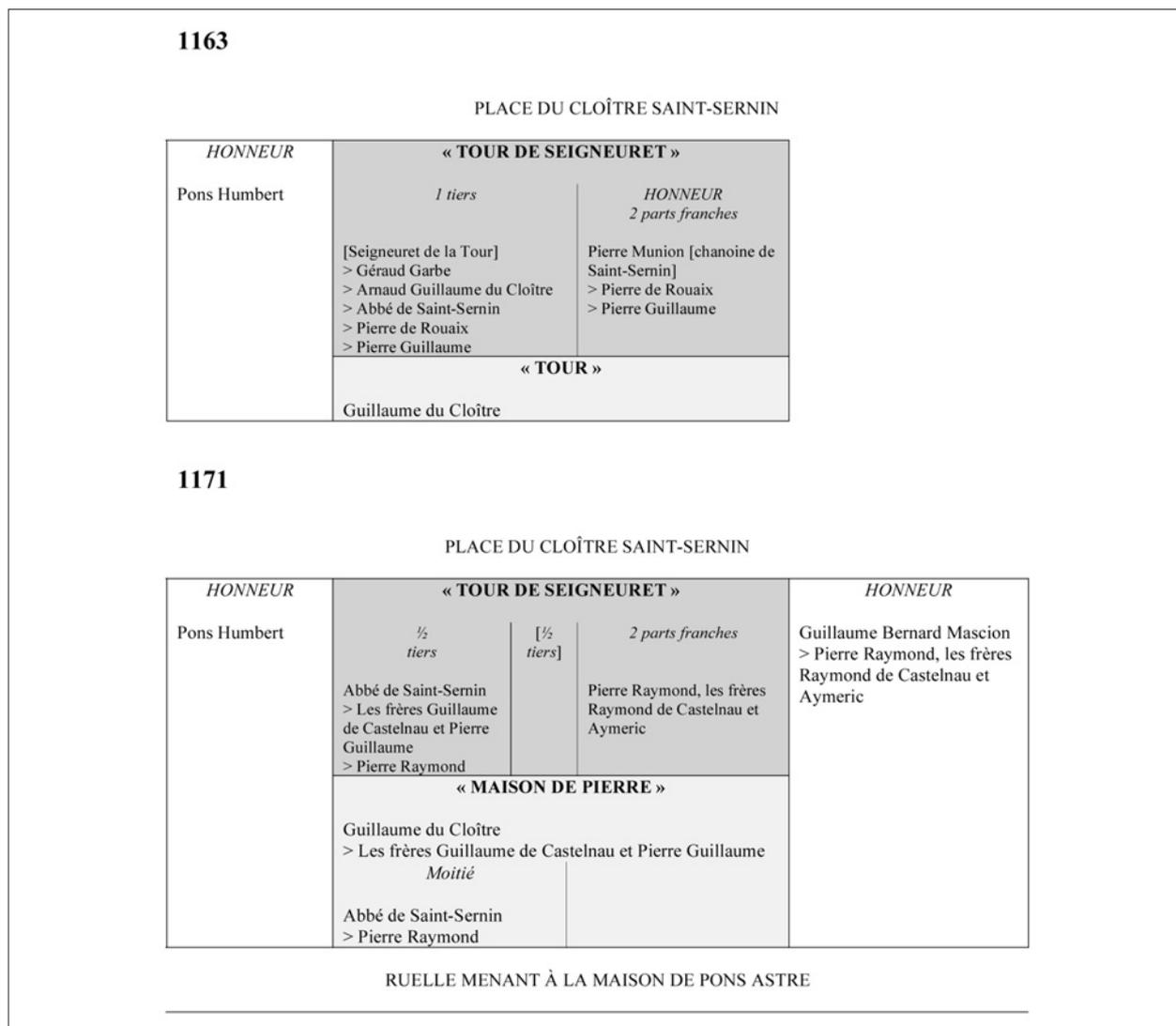


FIG. 3. SITUATION DES « TOURS » ET MUTATIONS FÉODALES D'APRÈS LES ACTES DE 1163 ET 1171.  
*Schémas Patrice Cabau.*

identique à celle de Seigneurie<sup>21</sup>. Ces diagrammes, ainsi que les qualifications diverses appliquées à la demeure de Guillaume du Cloître, suggèrent que le terme de « tour » doit s'entendre ici au sens large d'un bâtiment d'une certaine importance comportant une partie éminente (et pas seulement de celle-ci). La « tour » des Maurand voisine, même reconstruite aux alentours de 1200, est un exemple de ce type d'édifice<sup>22</sup>.

Sans doute de peu antérieure aux années 1120, la « tour de Seigneurie » probablement devenue « tour d'Arnaud Guillaume du Cloître » semble avoir été dès son origine une seigneurie de Saint-Sernin, et l'on peut supposer que ce sont les chanoines, alors gouvernés par le prévôt puis premier abbé Raymond Guillaume, qui la firent élever.

Quant à sa localisation, on peut tenter de la préciser : sa façade principale donnant sur la « place du Cloître Saint-Sernin », elle se trouvait vraisemblablement quelque part au sud-ouest de l'actuelle place Saint-Sernin, entre

21. Dans le cartulaire de Saint-Sernin, le rubricateur a identifié cette tour comme étant celle d'Arnaud Guillaume du Cloître : *DE TVRRE ARNALDI W(ILLELM)I, [...] TVRR[IS] ARNALDI W(ILLELM)I DE CLAVSTRO* (documents annexes n° 2 et 3). Pierre Gérard a cru à l'existence d'une série de maisons fortes : il en a disséminé quatre à l'ouest de l'actuelle place Saint-Sernin (GÉRARD 19..., p. 32 ; plan hors-texte face à la p. 70).

22. CABAU, NAPOLÉONE 2005, p. 60.

l'extrémité de la rue du Taur, la rue des Trois-Renards et le Musée Saint-Raymond. Il n'en a rien subsisté (en élévation tout au moins), sinon par suite des destructions de l'époque de la croisade, du moins du fait de la fréquence des reconstructions opérées dans cette zone.

### Les « tours » du treizième siècle

Le 17 octobre 1225, l'abbé de Saint-Sernin Jourdain et les chanoines du monastère vendirent au riche homme d'affaires Pons de Capdenier un hôtel de pierre avec tour, ainsi que des maisons, des ouvriers et un jardin contigus. Tous ces immeubles s'étendaient dans l'espace compris entre l'honneur des fils de Raymond Guillaume du Cloître et celui de Bérenger (autrefois à Guillaume Bertrand), la Grand-Rue et la rue des Bancs, c'est-à-dire les rues du Taur et des Trois-Renards<sup>23</sup>. En 1240, trois des ouvriers et leurs étals constituaient à l'entrée du Cloître Saint-Sernin et de la place du même nom une telle gêne pour la circulation que les consuls de Toulouse obtinrent de l'abbaye cistercienne de Granselve, héritière de Pons de Capdenier († 1229 ou 1230), de pouvoir les supprimer<sup>24</sup>.

Dans l'ancien « moulon » correspondant aux îlots que longe actuellement, sur ses côtés nord (deux immeubles) et est (Musée Saint-Raymond), la courbe de la rue des Trois-Renards, a existé jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle une tourelle médiévale dont l'emplacement et l'aspect nous sont connus par divers témoignages :

- deux panoramas de Toulouse vue depuis un ballon captif, dessinés par Alfred Guesdon (1808-1876), lithographiés par Th. Muller et C. Villemain et imprimés vers 1847 à Paris par Lemercier pour la série *Voyage aérien en France* (fig. 4)<sup>25</sup> ;
- une aquarelle représentant l'ancienne place Saint-Raymond, ou du Peyrou, signée par le peintre champenois Pierre Saint-Ange Poterlet (1804-1881), et datable des années 1850 ou 1860 (fig. 5)<sup>26</sup> ;
- un dessin à la plume légendé « *Tourelle Romane / Rue des trois Renards* », signé par Ange Ferdinand Mazzoli (1821-1893), daté de 1861 (?) et publié en 1885 (fig. 6)<sup>27</sup> ;
- deux courtes évocations dues à Alexandre Du Mège (1780-1862), dans des ouvrages parus en 1842 et 1846<sup>28</sup> ;

23. [...] *quod est totum inter carreriam maiorem et carreriam de banquis et honorem filiorum Ramundi Willelmi de Claustro et honorem Berengerii qui fuit Willelmi Bertrandi [...] abbas [...] et canonici [...] tenuerunt se pro bene paccatis de omni illa peccunia et de toto hoc quod Poncius de Capite Denario [...] eis debebat [...] dare pro predictis honoribus [...] et recognouerunt quod ad magnam utilitatem domus Sancti Saturnini et conuentus eiusdem loci uendiderant predictos honores et miserant precium quod inde habuerant ad magnam utilitatem domus Sancti Saturnini et conuentus eiusdem loci [...].* Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 7 D 138 (cartulaire des Capdenier), f. 91-93, n° 83 ([vendredi] 17 octobre 1225). Pierre Gérard a situé la maison forte de Capdenier au nord-est de l'actuelle place Saint-Sernin (GÉRARD 19..., plan hors-texte face à la p. 70) ; c'est confondre les immeubles dont Pons de Capdenier prévoyait dans son testament du 2 mars 1229\* la donation en faveur de l'abbaye de Granselve, afin d'y fonder un hospice destiné aux moines cisterciens (GÉRARD 1957, p. 192-195. — GÉRARD 1958, p. 12-15), avec sa propre demeure.

24. Document annexe n° 5. Le Cloître Saint-Sernin comprenait divers établissements artisanaux et (ou) commerciaux, dont les « bancs » situés dans la rue encore appelée à la fin du dix-septième siècle « rue des Banquetz » (actuelle rue des Trois-Renards). Une charte-partie du 25 juin 1257 mentionne ainsi deux boutiques faisant partie d'un ensemble appartenant à Guillaume de Rouaix et prises en location par Arnaud d'Avignonnet et sa femme Guillelme, lesquels les louèrent alors, jusqu'à la Toussaint 1258, à Arnaud de Favars (Toulouse, A.M., II 96).

25. Toulouse, Musée Paul-Dupuy, cabinet des estampes. — Toulouse, Musée du vieux Toulouse. — RIVALS, CAMBOULIVES, ANGÉLY 1972, p. 58 et 59 (reproductions). — CULOT 1986, p. 30 (reproduction). — SALIES 1989, p. 517 et 518 (reproductions). — GÉRARD 19..., pl. hors-texte face à la p. 67 (reproduction) — CAU 1993, p. 94 et 95 (reproductions) ; cf. p. 175 (légendes).

26. Paris, B.N.F., cabinet des estampes. — CAU 1993, p. 15 (reproduction en noir et blanc) ; cf. p. 175 (légende). L'image donnée par Poterlet correspond à l'état de la place Saint-Sernin postérieurement à la démolition de la chapelle et de l'aile orientale de l'ancien collège Saint-Raymond, en 1852-1853, et antérieurement à la transformation du bâtiment principal de l'ancien collège, devenu caserne Saint-Raymond, en presbytère pour le clergé de Saint-Sernin, en 1868-1871 (CAZES 1999, p. 20, 21, 22).

27. Ce dessin est reproduit sous forme de vignette en tête du quatrième et dernier fascicule du *Vieux Toulouse disparu*, publié en avril 1885 (MAZZOLI; DESAZARS, SAINT-CHARLES, LAPIERRE 1885, p. [85]). Les deux derniers chiffres du millésime sont très indistincts, la lecture la plus probable semblant être « 1861 » ; les dates assurées des autres images du recueil s'échelonnent de 1847 à 1884.

28. « Dans l'enquête sur Raymond VI, signée par cent six témoins, et qui est mentionnée par Catel (*Histoire des comtes de Tolose*, 317), on lit que Raymond VI, « fust au matin au deuant de l'Eglise de nostre Dame de la Daurade, pous prier Dieu, & bien qu'il fust indisposé, neantmoins il y retourna encores apres disner, estant si debile, qu'vn des tesmoins depose, qu'il ne se pouuoit leuer sans ayde, & qu'estant allé au Bourg, à la maison d'vn nommé Hugues lean, dans la parroisse de saint Sernin, apres auoir mangé des figues, il se trouua mal, & recognoissant son indisposition, enuoya chercher promptement Messire Iordain Abbé de saint Sernin, pour le reconcilier à l'Eglise.... [ > citation revue] / Suivant plusieurs vieillards, morts âgés de plus



FIG. 4. ALFRED GUESDON : VUE AÉRIENNE DE TOULOUSE (extrait).

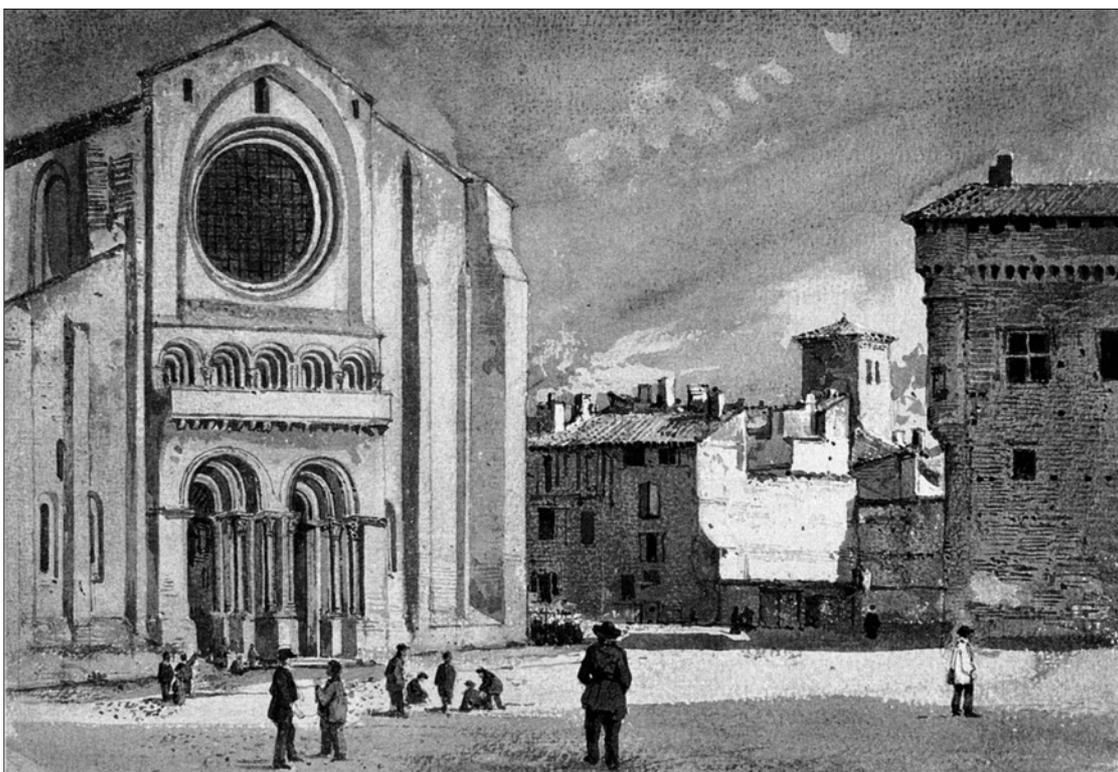


FIG. 5. PIERRE SAINT-ANGE POTERLET : VUE DE L'ANCIENNE PLACE SAINT-RAYMOND, OU DU PEYROU (extrait).

- une brève mention par l'abbé Adrien Salván (18..-1864) en 1859<sup>29</sup>.

Il résulte de ces documents que la tourelle en question s'élevait sur l'emplacement de l'immeuble qui porte depuis son origine le n° 79 de la rue du Taur et qui en constitue aujourd'hui, du côté de l'Ouest, l'extrémité septentrionale<sup>30</sup>. Ce grand édifice en brique rouge fait angle sur les rues du Taur et des Trois-Renards ainsi que sur la place Saint-Sernin. La date précise de sa construction est inconnue, mais son architecture et son décor incitent à la placer aux environs de 1890<sup>31</sup>. En tout cas, une chromolithographie de 1886 offrant une vue panoramique de Toulouse montre que l'immeuble en question n'existait pas encore et que la tourelle n'existait plus<sup>32</sup>. Joseph de Malafosse ne fait aucune allusion au monument médiéval dans son article sur *Les anciennes maisons de Toulouse*, imprimé en septembre 1887<sup>33</sup>. La destruction de la petite tour de la rue des Trois-Renards eut lieu entre 1861, date probable du dessin de Mazzoli, et la publication de ce dessin en tête du dernier fascicule du *Vieux Toulouse disparu*, dont l'achèvement d'imprimerie est du 30 avril 1885. Deux plans datés du 11 octobre 1867 figurant les parties démolies de l'ancien collège Saint-Raymond laissent supposer qu'elle subsistait alors avec les autres bâtiments du sud de l'îlot<sup>34</sup>. Sa disparition aura ainsi été sensiblement contemporaine des restaurations exécutées sous la direction d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc à Saint-Sernin (1860-1879) et à Saint-Raymond (1868-1871), deux monuments dont elle était toute proche<sup>35</sup>.

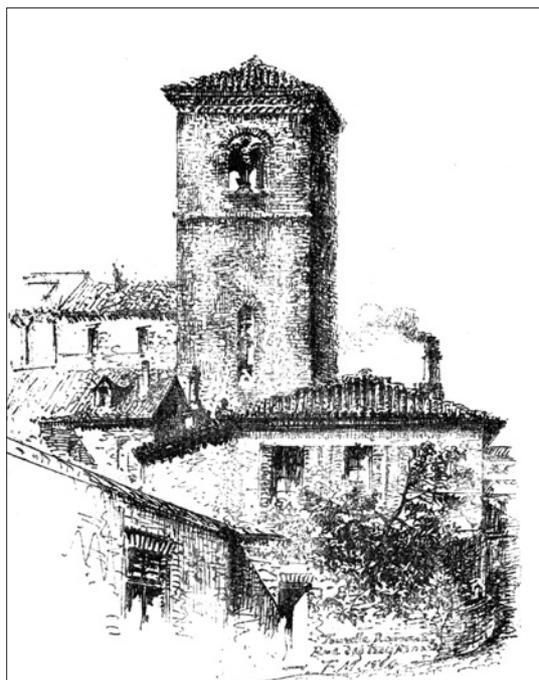


FIG. 6. ANGE FERDINAND MAZZOLI :  
« Tourelle Romane / Rue des trois Renards ».

de quatre-vingts années, en 1807 et 1808, la maison d'Hugues Jean occupait, non loin de l'église de Saint-Saturin et du château de Maurand, la place sur laquelle est bâtie aujourd'hui la maison de M. de Bourg, à l'angle formé par la rue des Banquets et par la grande rue du Taur. Une petite tour carrée, dont les formes architecturales indiquent la fin du douzième siècle, ou les premières années du treizième, et qui est encore debout sur ce point, non loin du collège de Saint-Raymond, aurait, suivant la même tradition, fait partie de la maison de Hugues Jean, située dans le bourg, [...] » (DU MÈGE 1842, *Additions et notes du liv. XXIII*, n. 18, p. 96). — « La Rue du Taur [...], dans laquelle se trouve, d'un côté, la porte du collège de l'Esquille, de l'autre, les collèges de Périgord et de Maguelonne, offre encore quelques souvenirs à l'homme instruit. C'est dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 91, et dont la tour très remarquable subsiste encore, que le comte Raymond VI fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Cette maison était celle de Hugues Jean, et le comte venait de manger des figues dans le jardin de ce particulier. » (DU MÈGE 1846, p. 579). L'ancien « n° 91 » de la rue du Taur correspond à l'actuel n° 79, ainsi qu'il peut se déduire de la situation de l'ancien n° « 57 », actuel n° 45 (le numéro du dix-neuvième siècle se lisait sur une plaque octogonale de terre cuite vernissée à fond jaune, laquelle a été supprimée en juillet 2009, lors du ravalement de la façade).

29. « [Le comte Raymond VI] se rendit dans une maison située près de la basilique de Saint-Saturin, appartenant à un citoyen nommé Hugues Jean. On voit encore une tour carrée qui dépendait de cette maison. » (SALVAN 1859, p. 50). D'après l'enquête menée en juillet 1247 sur la vie, les mœurs et la mort de Raymond VI, la maison de Hugues Jean se trouvait en 1222 dans la paroisse de Saint-Sernin : [...] *Iacebat enim [comes] infirmus in Burgo Tolose in domo Hugonis Iohannis, que domus est in parochia Sancti Saturnini, ubi subito infirmitatis dolore grauat, de qua obiit [...]* (PERCIN 1693, [*Secunda Pars*], *Opusculum de heresi Albigensium, Appendix, Inquisitio de Raymundo Comite Tolosano*, p. 76, n° 9 [texte révisé]). Suivant son testament rédigé *post mortem* le 28 mai 1235, Hugues Jean possédait à la fin de sa vie une *aula lapidea* dans la paroisse de Saint-Sernin du Taur (Paris, A.N.F., J 330, n° 25. — TEULET 1866, p. 290-291, n° 2380).

30. Toulouse, Musée Paul-Dupuy, cabinet des estampes (tirage en couleurs). — Toulouse, Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine (tirage en noir et blanc). — ROQUEBERT 1988, p. 8-9 (reproduction en couleurs) ; cf. p. 12 (légende). — CAU 1993, p. 169 (reproduction en noir et blanc) ; cf. p. 176 (légende).

31. En 1893, le nouvel îlot construit sur le côté nord du début de la rue des Trois-Renards figure sur le « Plan archéologique de Toulouse » qui accompagne la première réédition de l'article de Joseph de Malafosse cité plus bas, n. 33 (*Album* 1893, planche I). La façade nord du nouvel immeuble apparaît sur une carte postale postérieure à 1891 (Toulouse, Musée Saint-Raymond, archives. — CAZES 1992, p. 39 [reproduction]), ainsi que sur une photographie de Clovis Lassalle publiée en 1897 (*Album* 1897, planche XXVIII).

32. NAPOLÉONE 1988, p. 137.

33. MALAFOSSE 1887, p. 119-128. — *Album* 1893, p. 15-18. — MALAFOSSE 1898, p. 23-29.

34. Toulouse, Musée Saint-Raymond, archives. — CAZES 1992, p. 31, 32 (reproductions en couleurs). — CAZES 1999, p. 21 (reproduction en couleurs).

35. Il est fort regrettable qu'il ne soit fait aucune mention du monument, ni de sa destruction, dans les *Mémoires* ou le *Bulletin* de la Société archéologique, dont les membres se réunissaient pourtant à l'époque au n° 7 de la rue des Caves-Saint-Sernin (maison donnée à la Ville en 1843, devenue presbytère de Saint-Sernin après le 20 août 1890, aujourd'hui n° 13 de la place Saint-Sernin).

Les documents graphiques permettent de tenter une description partielle de la tour et de voir si les caractéristiques qu'il est possible d'en dégager la rattachent à d'autres édifices conservés dans la région. Les vues générales dans lesquelles elle apparaît et les relevés cadastraux indiquent des dimensions en plan plutôt modestes : un carré d'environ 4,50 mètres de côté<sup>36</sup> ; Du Mège parle d'ailleurs d'une « petite tour »<sup>37</sup> et Mazzoli intitule son dessin « *Tourelle Romane* ». Sa hauteur, équivalente à quatre étages si l'on considère les bâtiments voisins, pourrait indiquer qu'elle avait conservé toute son élévation. La présence d'une génoise montre cependant que la toiture et la partie haute des murs avaient fait l'objet de reprises. Le dessin de Mazzoli reste le document le plus précis si l'on veut pousser un peu la description (fig. 6), mais peut-on s'y fier ? L'aquarelle représentant la façade orientale de la maison en pans-de-bois avec remplissage de brique qui formait l'angle du côté ouest de la rue du Taur avec la place Saint-Sernin, que l'artiste a réalisé en 1860 et que l'on peut comparer avec un dessin de Jacques-Jean Esquié et une photographie d'Eugène Trutat<sup>38</sup>, témoigne de l'exactitude de ses représentations. Si le dessin de la tourelle de la rue des Trois-Renards paraît exact, il reste cependant insuffisamment précis pour une description archéologique poussée.

Il s'agissait d'une construction en brique, comme l'évoquent les petits traits resserrés qui suivent les contours des arcs des ouvertures. Le dessin ne nous informe guère sur l'ensemble des bâtiments dont la tourelle avait pu faire partie. Ceux qui sont visibles aux différents plans ont des ouvertures modernes et la liaison qu'ils pourraient avoir avec elle reste difficile à déterminer. Les deux niveaux du bâtiment moderne qui apparaît au deuxième plan ne correspondent sans doute pas à ceux de la tour, qui a pu être voûtée au rez-de-chaussée et à l'étage comme celle de l'hôtel voisin de la famille Maurand ou celle dite « de Palmata » à Gaillac. La longue lancette couverte d'un arc brisé qui ouvre le mur de la tourelle au ras des toitures voisines pourrait donc éclairer un premier étage sous voûte. Le dernier niveau est marqué par un larmier. Au-dessus est figurée une fenêtre géminée ouverte sous deux petits arcs en plein cintre, apparemment outrepassés, et couverte d'un arc de décharge ; le tympan est percé d'un *oculus* rond ou en forme de losange. Cette ouverture laisse voir les contours de celle ouverte dans le mur opposé. Si le dessin ne fait qu'esquisser la baie latérale, dans l'ombre, le modèle de la tour de Palmata nous incite à en restituer une sur chaque face de ce dernier niveau<sup>39</sup>.

L'étroite parenté de style de cette construction avec celui des édifices médiévaux du Toulousain confirme une fois de plus l'exactitude de cette représentation ; cependant seule la fenêtre du dernier niveau constitue par sa forme un indice chronologique utilisable. Comme le montrent les vestiges des hôtels Maurand et Ysalguier, les arcs des fenêtres géminées de l'époque romane sont simplement en plein cintre. Il semble que l'utilisation de l'arc outrepassé ne soit pas antérieure au treizième siècle. On le trouve à Gaillac à la tour de Palmata, à Toulouse à la maison de la rue Croix-Baragnon, avec des arcs brisés, de même qu'à Rieux-Volvestre à la Tourasse. Le percement d'*oculi* est en principe à mettre en relation avec la présence de verre dans les fenêtres ; ils ne semblent pas apparaître dans les ouvertures des demeures de la région avant le milieu du treizième siècle. La fenêtre de la tourelle de la rue des Trois-Renards est donc à placer entre celles de la tour de Palmata dépourvue d'*oculus*, juste avant le milieu du treizième siècle, et celles de la maison de la rue Croix-Baragnon, dont les arcs sont brisés, vers la fin du treizième siècle ou le début du quatorzième<sup>40</sup>.

### ***D'autres tours médiévales***

Dans l'église Saint-Sernin se trouve, suspendu à la voûte du déambulatoire du chœur, un *ex-voto* commémorant le vœu fait par les capitouls aux Corps-Saints lors de la peste de 1528. Il s'agit d'une maquette, originellement modelée en cire, refaite ensuite en carton, puis en bois en 1752, représentant une enceinte approximativement rectangulaire percée de portes-tours barlongues et cantonnée de tours carrées, à l'intérieur de laquelle s'élèvent

36. La largeur du milieu de la parcelle portée sur la feuille d'arpentage du cadastre de 1680 est de l'ordre de 2 cannes 4 pans, soit 4,490 mètres (Toulouse, A.M., CC 130, 21c, parcelle n° 4).

37. DU MÈGE 1842, *Additions et notes du liv. XXIII*, n. 18, p. 96, cité plus haut, n. 28.

38. Ange Ferdinand Mazzoli, dessin à la plume : « *Place S<sup>t</sup> Sernin / N° 2. / F.M. 1860.* » (MAZZOLI ; DESAZARS, SAINT-CHARLES, LAPIERRE 1885, planche hors-texte avant la p. 103 [reproduction phototypique]). — Jacques-Jean Esquié, dessin (CULOT 1986, p. 31 [reproduction]). — Eugène Trutat, photographie prise entre 1857 et 1868 (Toulouse, Muséum d'Histoire naturelle, fonds Trutat. — CAZES 1992, p. 35 [reproduction]).

39. NAPOLÉONE, GUIRAUD, VIVIÈS 2002.

40. NAPOLÉONE, TESTARD 1999.

notamment le clocher et le chevet de la basilique<sup>41</sup>. John Hine Mundy a vu là une figuration du Cloître Saint-Sernin<sup>42</sup>. Étant donné que la tour des Archives (donjon du Capitole) y jouxte Saint-Sernin, il faut reconnaître dans ce modèle réduit une image emblématique de la ville de Toulouse. Pour autant, il n'est pas impossible d'imaginer que le Cloître Saint-Sernin, ceint par un fossé au cours du haut Moyen Âge<sup>43</sup>, ait été par la suite jalonné sur son pourtour par une série de tours.

En premier lieu, une note d'Eugène Humbert Guitard, conservateur du Musée Saint-Raymond de 1935 à 1949, nous apprend l'existence, à une vingtaine de mètres au sud du bâtiment principal de l'ancien collège construit par Louis Privat en 1523, des substructions d'une tour carrée bâtie en brique<sup>44</sup>. Ces vestiges, recouverts par une dalle de béton et accessibles par une trappe, sont situés au bord de l'ancien fossé, comme le mur occidental du bâtiment de 1523 ; leur étude archéologique reste à faire.

En second lieu, un plan du rez-de-chaussée de l'ancien logis de l'abbé de Saint-Sernin, levé vers 1800 et signé Laferrerie<sup>45</sup>, montre que le bâtiment principal, établi en bordure de fossé, comportait à son extrémité ouest une tour carrée d'une dizaine de mètres de côté (fig. 7). Cette tour apparaît comme assez élevée sur le plan cavalier de Toulouse dressé vers 1680 par Albert Jouvin de Rochefort. Après la Révolution, le logis abbatial, vendu au plâtrier Jean-Marie Amans, fut rasé et remplacé par des cultures. Dans son dernier état, l'édifice devait dater de la fin du quinzième siècle ou du début du seizième, ainsi que l'indiquait son décor<sup>46</sup> et comme le suggère le plan hexagonal de la tourelle qui renfermait l'escalier en vis. Par sa position, ses proportions, l'épaisseur de ses murs et l'absence d'ouvertures du côté du fossé à son premier niveau, la tour carrée peut sembler antérieure au reste de la construction.

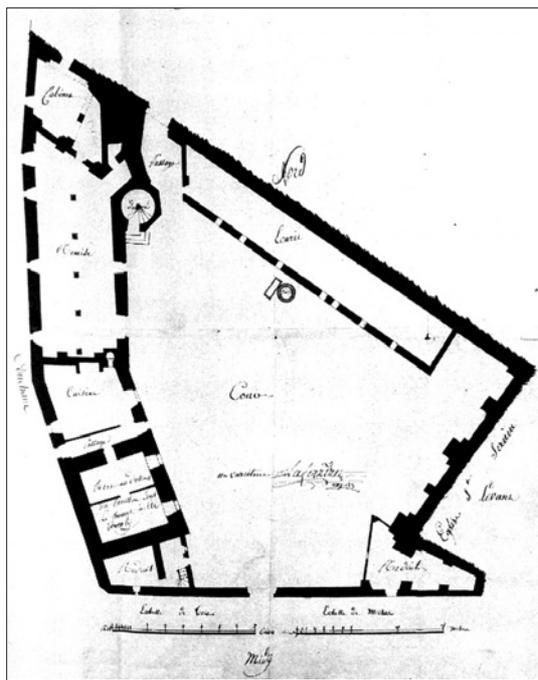


FIG. 7. LAFERRERIE : PLAN DU LOGIS ABBATIAL DE SAINT-SERNIN.

## Documents

### 1. – Jeudi [4 ou 11 ou 18 ou 25] janvier 1134\*.

DE FEODO QVOD GERALDVS GARBA DEDIT ARNALDO W(ILLELM)I DE CLAVSTRO

Hec est carta memorie. Guiraldus Garba dedit ad feuum terciam partem turris ad Arnaldum Willelmum de Claustro et ad eius ordinium et ad Petrum Rufetum et ad eius cognatos et ad eorum ordinium, cum seruitio quod deinde reddant ei omni anno in die sancti Thome, .VI. den., et retrocapte, quando euenerit, pro mutamento senioris, .V. sol. Fiduciam inde habeat senior si clamorem habet et iustitiam .IIII. den. si feuatarii iuste inculpantur. Si feuatarii

41. AURIOL, REY 1930, p. 232-233.

42. « No towers from this early time are extant, but their dimensions may be seen in an “ex-voto” model of the choir of the church and the Close of Saint-Sernin dated 1541 now hanging in the basilica by the lady chapel. » MUNDY 1997, p. 117.

43. « Plan des abords de Saint-Sernin, avec l'indication des découvertes d'inhumations de la fin de l'Antiquité et la figuration des bâtiments disparus du cloître et du collège Saint-Raymond », établi par Quitterie Cazes. — CAZES 1999, p. 152 (reproduction en couleurs).

44. Toulouse, Musée Saint-Raymond, archives. — Témoignage de Daniel Cazes, conservateur du Musée.

45. Toulouse, Archives de la paroisse Saint-Sernin. — *Saint-Sernin* 1989, p. 51 (reproduction).

46. DU MÈGE, ALDÉGUIER 1854, p. 67-68.

isti hanc terciam partem turre uendere aut in pignori uoluerint, faciant cum consilio senioris et reddant ei de unoquoque solido uenditionis .I. den. et de solido pignoris .I. obolum. Hec tercia pars turre est apud turrem Seniorellis. Insuper Guiraldus Garba debet esse legalis guirens de totis amparatoribus, sine enganno. Facta carta anno .M.C.XXX.III., mense ianuarii, feria .V., regnante Lodoico rege Francorum et Ildefonso Tolosano comite et Amelio episcopo. Huius rei sunt testes Ademarus Caraborda, Vgo Comdor, Crispinus, Petrus Astre. Bonetus portitor scripsit.

Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 101 H 1 (cartulaire de Saint-Sernin), f. 31-31'. — DOUAIS 1887, p. 72, n° 98. — GÉRARD 1999, p. 647-648, n° 98.

## 2. – Dimanche [30] mars 1158 ou [1<sup>er</sup> ou 8 ou 15 ou 22] mars 1159\*.

DE IVRE QVOD GERALDVVS GARBA DEDIT VGONI ABBATI IN TVRRE ARNALDI W(ILLELM)I DE CLAVSTRO

Sciendum est quod Geraldus Garba donauit Vgoni, abbati ecclesie Sancti Saturnini, et eidem ecclesie totum illud eius [*lire* ius] quod habebat et habere debebat in turre et in loco eiusdem turre, scilicet in honore qui fuit Arnaldi Willelmi de Claustro et fratrum eius, quem tenebant de illo feualiter, scilicet .VI. den. obliarum quos debent dare omni anno in festiuitate sancti Thome et .V. sol. reaptationis et de unoquoque solido uenditionis .I. den. et de unoquoque solido pignoris .I. medallam et omnes alias dominationes que pertinent ad predictum honorem. Predictam donationem fecit Geraldus Garba cum consilio uxoris sue. Facta carta mense marcio, in die dominica, regnante Lodouico rege Francorum et Raimundo Tolosano comite et Raimundo episcopo, anno ab incarnatione Domini .M.C.L.VIII. Huius donationis testes sunt Petrus de Mezos et W<sup>us</sup> Bernardi de Marca Faua et Pontius Capellanus et Stephanus de Matabou[e] et Willelmus Aiz et Willelmus scriptor, qui hanc cartam scripsit.

Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 101 H 1 (cartulaire de Saint-Sernin), f. 30. — DOUAIS 1887, p. 69, n° 95. — GÉRARD 1999, p. 641, n° 95.

## 3. – Lundi [4 ou 11 ou 18 ou 25] novembre 1163.

INCIPIVNT CARTVLĒ TOLOSE — DE TVRRE ARNALDI W(ILLELM)I

Sciendum est quod Petrus de Roaxis uendit Petro Willelmo et suo ordinio terciam partem illius turre et de locare in quo est, que turre est tota inter honorem ipsius Petri Willelmi quem tenet feualem de Petro Monione et honorem Pontii Vmberti ; et hec tercia pars predictae turre fuit de feuo Guiraldi Garba ; et est inter duas partes ipsius turre quas Petrus de Roaxis uendit ipsi Petro Willelmo francas, et honorem Pontii Vmberti ; et tenet de plano claustrum Sancti Saturnini usque ad portionem turre Willelmi de Claustro ; et ex hac tercia parte predictae turre Petrus de Roaxis conuenit facere guirentiam Petro Willelmo et suo ordinio de omnibus amparatoribus, excepta parte dominationis. Hoc fuit factum consilio Vgonis, abbatis ecclesie Sancti Saturnini, qui est dominus istius honoris, cui Petrus de Roaxis soluit et reddidit feuum de supradicta tercia parte turre et locaris in quo est, et cartam feui, ideo ut feuum illud daret Petro Willelmo. Tunc Vgo, abbas predictae ecclesie, recuperato feuo et carta feui ab eo recuperata, consilio conuentus eiusdem loci, dedit ad feuum Petro Willelmo et suo ordinio hanc terciam partem predictae turre et locaris in quo est, tali conuentu ut, in unoquoque anno, in festo sancti Thome, reddat inde abbati predicto uel suo ordinatori .III. den. tol. oblias, et reaptationem .II. sol. et .VI. den., quando euenerit ; et si dominus clamorem de eo habuerit pro hoc feuo, fides inde habeat, et .IIII. den. iustitiam, si inculpatur feuetarius. Item, si predictum feuum uenditur uel in pignori, fiat consilio domini abbatis, qui habeat inde de unoquoque sol. uenditionis .I. den. et de quoque sol. pignoris .I. medallam. Insuper dominus abbas Vgo et conuentus eiusdem ecclesie conuenerunt guarire istam terciam partem predictae turre, cum toto locare in quo illa tercia pars est, Petro Willelmo et suo ordinio de omnibus amparatoribus, legitime, sine inganno. Facta carta istius uenditionis et doni mense nouembrio, feria .II., Lodoico Francorum rege regnante et Raimundo Tolosano comite et Bernardo episcopo, anno ab incarnatione Domini .M<sup>o</sup>.C<sup>o</sup>.LX.III. Huius rei sunt testes Willelmus Raimundus et Oalricus Carabordas et Bertrandus Raimundus et Petrus Tronus, Bestiás et alii qui ibi erant.

Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 101 H 1 (cartulaire de Saint-Sernin), f. 21. — DOUAIS 1887, p. 46-47, n° 64. — GÉRARD 1999, p. 587-588, n° 64.

#### 4. – Mercredi [5 ou 12 ou 19 ou 26] mai 1171.

Sciendum est quod Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, propria eorum ac spontanea uoluntate, consilio et uoluntate aliorum fratrum suorum, scilicet Raimundi de Castello Nouo et Aimerici, fratris eius, uendiderunt Petro Raimundi et suo ordinio medietatem tercię partis illius turris et locaris in quo est et tocius edificii et bastimenti quod ibi est uel ibi pertinet, que turris tota est inter honorem Poncii Vmberti et honorem ipsius Petri Raimundi et Raimundi de Castello Nouo, et Aimerici, fratris eius ; et tenet de plano claustrı Sancti Saturnini usque ad domum lapideam que fuit Guillelmi de Claustro, et tenet de honore Poncii Vmberti, ut dictum est, usque ad honorem ipsius Petri Raimundi, et Raimundi de Castello Nouo et Aimerici, fratris eius, qui fuit Guillelmi Bernardi Mascionis. Set hec terciã pars predictę turris de qua Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi frater eius, uendiderunt Petro Raimundi medietatem, est inter honorem Poncii Vmberti et duas partes eiusdem turris quas Petrus Raimundi et Raimundus de Castello Nouo, et Aimericus, eius frater, ibi habent francas ; et tenet hec ipsa terciã pars de plano claustrı Sancti Saturnini usque ad predictam domum que fuit Guillelmi de Claustro. De tota ista terciã parte supradictę turris et locaris et tocius edificii et bastimenti uendiderunt medietatem Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, Petro Raimundi et suo ordinio. Item uendiderunt Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, Petro Raimundi et suo ordinio medietatem tocius illius lapideę domus que fuit Guillelmi de Claustro cum locare in quo est et cum toto edificio quod ibi est, uel ibi est uel ibi pertinet, que domus tota est inter honorem Poncii Vmberti et honorem ipsius Petri Raimundi et Raimundi de Castello Nouo et Aimerici, fratris eius, qui fuit Guillelmi Bernardi Mascionis ; et tenet de predicta turre usque ad carroram que ducit ad domum Poncii Astroni. De tota ista predicta domo que infra predictas adiacentias concluditur et de locare in quo est et de toto edificio ibi existente siue pertinente, uendiderunt medietatem Guillelmus de Castello Nouo, et Petrus Guillelmi, frater eius, consilio et uoluntate predictorum fratrum suorum, Petro Raimundo et suo ordinio ; et de medietate tocius istius predictę domus et de medietate predictę tercię partis supradictę turris et de locare et de omnibus edificiis ad medietatem illam pertinentibus Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, conuenerunt facere bonam et firmam guirentiam Petro Raimundi et omni suo ordinio de omnibus amparatoribus, excepta parte dominationis. Hoc fuit factum consilio Vgonis, abbatis ecclesie Sancti Saturnini, qui est dominus tocius predicti honoris, cui Guillelmus de Castello Nouo et Petrus Guillelmi, frater eius, soluerunt et reddiderunt feuum de tota eorum medietate tocius predicti honoris, scilicet de medietate domus que fuit Guillelmi de Claustro, et de medietate tercię partis predictę turris, ideo ut feuum illud daret Petro Raimundi et suo ordinio. Tunc dominus Vgo, abbas prefate ecclesie Sancti Saturnini, consilio conuentus eiusdem loci, recuperato feuo ab eis, laudauit et dedit ad feuum Petro Raimundi et suo ordinio medietatem tocius supradicti honoris, scilicet medietatem suprascriptę tercię partis supradictę turris cum locare in quo est et cum toto edificio quod ad illam medietatem pertinet, et medietatem predictę domus que fuit Guillelmi de Claustro, cum locare in quo est et cum toto edificio quod ad illam medietatem pertinet. Tali pacto dedit ei hoc feuum, ut in unoquoque anno in festo sancti Thome reddat inde ei uel habitatoribus ipsius ecclesie pro medietate tocius supradicti honoris .III<sup>es</sup>. denarios Tolosanos oblias, et reacptationem .II. solidos et .VI. denarios Tolosanos, quando euenerit, scilicet pro medietate tercię partis predictę turris .III<sup>es</sup>. medallas oblias et .XV. denarios reacapte, et pro medietate predictę domus que fuit Guillelmi de Claustro, similiter .III<sup>es</sup>. medalas oblias et .XV. denarios reacapte, quum in toto isto feuo, uidelicet in ista medietate et in altera medietate habet abbas .VI. denarios oblias et .V. solidos reacapte, et Petrus Raimundi de hoc debet facere medietatem pro sua medietate quam habet in toto isto honore. Si clamorem habet dominus de eo pro hoc feuo, fides inde habeat, et .IIII. denarios iusticiam, si inculpatur feuatarius. Si predictum honorem Petrus Raimundi uel eius ordinium uolebat uendere uel impignorare, faciat consilio domini abbatis, et reddat inde ei de unoquoque solido uenditionis .I. denarium et de quoque solido pignoris .I. medalam. Insuper dominus Vgo prefatus, abbas Sancti Saturnini, et conuentus eiusdem domus conuenerunt garire istam medietatem tocius supradicti honoris Petro Raimundi et omni suo ordinio de omnibus amparatoribus ex parte dominationis. Facta carta uenditionis huius et doni mense madii, feria .IIII., Lodoyco rege Francorum regnante et Raimundo Tolosano comite, episcopali sede uacante, anno ab incarnatione Domini .M.C.LXX.I. Huius rei sunt testes Olricus Carabordas et Guillelmus Raimundi et Petrus Surdus et Bernardus Petri de Cossano et Stephanus, qui cartam istam scripsit.

## 5. – [Jeudi] 9 août 1240.

Notum sit quod ad preces et instanciam consulum Tolosanorum et uniuersitatis Tolosane et propter comodum claustrum Beati Saturnini et totius suburbii et ad euitanda infinita pericula equitantium currentium in astiludiis uel aliter per plateam maiorem suburbii, cum armis uel aliter, inuenientium in introitu claustrum oppositionem et obstaculum trium operatorum et tabularum antierius, qua operatoria Poncius de Capite Denario defunctus in suo testamento legauerat domui Grandisilue, quorum operatoriorum domina Aurimunda, uxor eius, habebat usum fructum sicut ibi dicebatur, propter multos honores, comoda et deffensiones que consulatus et uniuersitas Tolosana conferunt et contulerant domui Grandisilue et habitatoribus eiusdem domus, propter prelibatas rationes et alias, dompnus Ramundus de Podiis, abbas Dei gratia eiusdem domus Grandissilue, consilio et uoluntate et assensu Olrici Maurandi, cellararii eiusdem domus, dedit et concessit uniuersitati Tolosane presenti et future quod consules Tolosani presentes atque futuri possint predicta tria operatoria inutilare et ex parte platee remouere de illis ex anteriori parte platee cognitione consulum. Et prelibatus dompnus abbas debet et conuenit inde scilicet de predicto dono eis esse guirens de omnibus amparatoribus. Hoc fuit factum .VIII<sup>o</sup>. introitus augusti, regnante Lodouico rege Francorum, Ramundo comite Tolosano, Ramundo episcopo, anno ab incarnatione Domini .M<sup>o</sup>.CC<sup>o</sup>.XL<sup>o</sup>. Huius rei sunt testes Piper et Bernardus de Marciello, consules eiusdem anni, et Arnaldus Poncius de Astaraco et Raimundus de Sancto Ceserto, qui consul erat eiusdem anni et cartam scripsit.

Toulouse, A.M., AA 1 (cartulaire du Bourg), f. 116<sup>v</sup>-117, n<sup>o</sup> C. — LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 449-450, n<sup>o</sup> C.

## Bibliographie

ANONYME, *Chanson de la croisade contre les Albigeois*. – MARTIN-CHABOT 1957.

BERNARD GUY, *De la fondation et des prieurs des couvents des Provinces toulousaine et provençale de l'Ordre des Prêcheurs*. – AMARGIER 1961.

GUILLAUME PÉLISSON, *De l'acquisition et du progrès du second établissement des Frères Prêcheurs de Toulouse*. – DOUAIS 1881. – AMARGIER 1961.

GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Chronique*. – DUVERNOY 1976.

PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Histoire albigeoise*. GUÉBIN, LYON 1930. — GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951.

*Album 1893 ; 1897. Album des Monuments & de l'Art ancien du Midi de la France*, publié par la Société archéologique du Midi de la France, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, tome I (1<sup>ère</sup> livraison), 1893 ; tome I (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livraisons), 1897.

AMARGIER 1961. P. A. AMARGIER, *Bernardus Guidonis. De fundatione et prioribus conventuum Provinciarum Tolosanae et Provinciae Ordinis Praedicatorum, Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, volume XXIV, Rome, Istituto Storico Domenicano, 1961.

AURIOL, REY 1930. Chanoine Achille AURIOL, Raymond REY, *La basilique Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse, Édouard Privat, éditeur, Paris, Henri Didier, éditeur, 1930.

CABAU, NAPOLÉONE 2005. Patrice CABAU, Anne-Laure NAPOLÉONE, « De la Tour des Maurand au Collège de Périgord », dans *M.S.A.M.F.*, tome LXV (2005), p. 51-95.

CAU 1993. Christian CAU, *Le vieux Toulouse*, [Paris], PML Éditions, 1993.

CAZES 1992. Daniel CAZES, *Le Musée Saint-Raymond. 1892-1992*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1992.

CAZES 1999. Daniel CAZES, *Le Musée Saint-Raymond. Musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, Paris, Somogy, éditions d'Art, 1999.

CULOT 1986. Maurice CULOT (dir.), *Toulouse. Les délices de l'imitation*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1986.

DOUAIS 1881. Abbé Célestin DOUAIS, *Les sources de l'histoire de l'Inquisition dans le Midi de la France, aux XIII<sup>e</sup> & XIV<sup>e</sup> siècles. Mémoire suivi du texte authentique et complet de la Chronique de Guilhem Pelhiso et d'un fragment d'un registre de l'Inquisition publié pour la première fois*, Paris, Bureaux de la Revue des Questions historiques, librairie de Victor Palmé, éditeur, 1881.

DOUAIS 1887. Abbé Célestin DOUAIS, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*, Paris, Alphonse Picard, libraire, Toulouse, Édouard Privat, libraire, 1887.

DU FRESNE ; FAVRE 1886. Charles DUFRESNE, sieur Du Cange ; Léopold FAVRE, *Glossarium mediae et infimae Latinitatis, conditum a Carolo Du Fresne, domino Du Cange, auctum a monachis Ordinis sancti Benedicti, cum supplementis integris D. P.*

*Carpenterii, Adelungii, aliorum, suisque digessit G. A. L. Henschel. Editio nova, aucta a pluribus verbis aliorum scriptorum a Léopold Favre, tomus sextus, Niort, L. Favre, imprimeur-éditeur, 1886.*

**DU MÈGE 1842.** Alexandre DU MÈGE, *Histoire générale de Languedoc [...]* ; commentée et continuée jusqu'en 1830, et augmentée d'un grand nombre de chartes et de documens inédits, par M. le Chev. Al. Du Mège, tome V, Toulouse, J.-B. Paya, 1842.

**DU MÈGE 1846.** Alexandre DU MÈGE, *Histoire des Institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, tome IV, Toulouse, Laurent Chapelle, 1846.

**DU MÈGE, ALDÉGUIER 1854.** [Alexandre DU MÈGE, Auguste d'ALDÉGUIER], *Monographie de l'insigne Basilique de Saint-Saturnin, publiée sous les auspices de la Société impériale d'Archéologie du Midi de la France*, Victor Didron, libraire-éditeur, Paris, Léopold Cluzon, libraire-éditeur, Toulouse, 1854.

**DUVERNOY 1976.** Jean DUVERNOY, *Guillaume de Puylaurens, Chronique – Chronica magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1976.

**GÉRARD 1957.** Pierre GÉRARD, « Les origines du collège Saint-Bernard de Toulouse (vers 1150-1335) », dans *Annales du Midi*, tome LXIX, n° 39 (juillet 1957), Toulouse, Édouard Privat & C<sup>ie</sup>, éditeur, 1957, p. 189-205.

**GÉRARD 1958.** Pierre GÉRARD, « Un cartulaire privé du XIII<sup>e</sup> siècle, le cartulaire des Capdenier. Notes préparatoires à une édition », extrait du *Recueil des Actes du 12<sup>e</sup> Congrès d'Études de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne tenu à Toulouse, les 21-23 Avril 1956*, 19 p.

**GÉRARD 19..** Pierre GÉRARD, *Toulouse au XII<sup>e</sup> siècle*, « Mémoires des Pays d'Oc », Toulouse, Association Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, s.d.

**GÉRARD 1999.** Pierre et Thérèse GÉRARD, *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse, Association Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1999.

**GUÉBIN, LYON 1930.** Pascal GUÉBIN, Ernest LYON, *Petri Vallium Sarnaii monachi Hystoria Albigensis, publiée pour la Société de l'Histoire de France (Série antérieure à 1789)*, tome II, Paris, librairie ancienne Honoré Champion, 1930.

**GUÉBIN, MAISONNEUVE 1951.** Pascal GUÉBIN, Henri MAISONNEUVE, *Pierre des Vaux-de-Cernay, Historia Albigensis – Histoire albigeoise. Nouvelle traduction*, Paris, librairie philosophique J. Vrin, 1951.

**H.G.L.<sup>1</sup> 1733.** *Histoire générale de Languedoc [...]*, 1<sup>ère</sup> édition, tome II, Paris, Jacques Vincent, 1733.

**H.G.L.<sup>3</sup> 1875.** *Histoire générale de Languedoc [...]*, 3<sup>e</sup> édition, tome V, Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1875.

**JOUVIN DE ROCHEFORT [vers 1680].** Albert JOUVIN DE ROCHEFORT, *Plan de Tolose divisé en huict Capitoulats*, Paris, Nicolas de Fer, [vers 1680].

**LAFAILLE 1687.** Germain (de) LAFAILLE, *Annales de la Ville de Toulouse depuis la réunion de la Comté de Toulouse à la Couronne [...]*, tome I, Toulouse, Guillaume-Louis Colomyez, Jérôme Posuël, 1687.

**LIMOUZIN-LAMOTHE 1932.** Robert LIMOUZIN-LAMOTHE, *La Commune de Toulouse et les sources de son histoire (1120-1249), étude historique et critique suivie de l'édition du cartulaire du consulat*, Toulouse, Édouard Privat, éditeur, Paris, Henri Didier, éditeur, 1932.

**MALAFOSSE 1887.** Joseph de MALAFOSSE, « Les anciennes maisons de Toulouse », dans *Toulouse. Histoire. – Archéologie monumentale. – Facultés. – Académies. – Établissements municipaux. – Institutions locales. – Sciences. – Beaux-arts. – Agriculture. – Commerce. – Région pyrénéenne* (volume édité à l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, seizième session tenue à Toulouse en 1887), Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1887, p. 119-128.

**MALAFOSSE 1898.** Joseph de MALAFOSSE, *Études et notes d'archéologie et d'histoire, documents toulousains, critiques, souvenirs & impressions*, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1898.

**MARTIN-CHABOT 1957.** Eugène MARTIN-CHABOT, *La Chanson de la croisade contre les Albigeois*, tome II, *Le poème de l'auteur anonyme (I<sup>ère</sup> partie)*, Paris, Les Belles Lettres, 1957.

**MAZZOLI ; DESAZARS, SAINT-CHARLES, LAPIERRE 1885.** Ange Ferdinand MAZZOLI ; baron Louis DESAZARS de MONTGAILHARD, Léon SAINT-CHARLES, Eugène LAPIERRE, *Le vieux Toulouse disparu - Dessins originaux de F. Mazzoli - Texte explicatif de MM. le baron Desazars, L. Saint-Charles, E. Lapierre*, Toulouse, imprimerie A. Chauvin et fils, Toulouse, 1885 [1882, 1883, 1884, 1885].

**MISTRAL 1979.** Frédéric MISTRAL, *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne [...]*, avec un suppl. établi d'après les notes de Jules Ronjat, tome second, Raphèle-lès-Arles, Marcel Petit, 1979.

**MUNDY 1997.** John Hine MUNDY, *Society and government at Toulouse in the age of the Cathars*, Studies and Texts, 129, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1997.

**NAPOLÉONE 1988.** Anne-Laure NAPOLÉONE, « Les maisons romanes de Toulouse », dans *Archéologie du Midi médiéval*, tome 6, 1988.

**NAPOLÉONE, TESTARD 1999.** Anne-Laure NAPOLÉONE, Olivier TESTARD, « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », dans *Archéologie Médiévale*, tome 29, 1999, p. 145-168.

**NAPOLÉONE, GUIRAUD, VIVIÉS 2002.** Anne-Laure NAPOLÉONE, Catherine GUIRAUD, Bertrand de VIVIÉS, « L'Hôtel de la famille de Gaillac ou "Tour de Palmata" (Gaillac, Tarn) », dans *Bulletin monumental*, 160-I (2002), Paris, S.F.A., 2002, p. 97-119.

**PERCIN 1693.** Jean-Jacques PERCIN, *Monumenta Conventus Tolosani Ordinis FF. Prædicatorum primi [...]*, Toulouse, Jean et Guillaume Pech, 1693.

**RIVALS, CAMBOULIVES, ANGÉLY 1972.** Claude RIVALS, Roger CAMBOULIVES, Georges ANGÉLY, *Toulouse d'après les plans anciens*, Toulouse, imprimerie Chabrilac, 1972.

**ROQUEBERT 1988.** Michel ROQUEBERT, *Rues tolosanes*, Toulouse, Éditions Privat, 1988.

**SALVAN 1859.** Abbé Adrien SALVAN, *Histoire générale de l'Église de Toulouse depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, tome III, Toulouse, Delboy, 1859.

**Saint-Sernin 1989.** *Saint-Sernin de Toulouse. Trésors et métamorphoses. Deux siècles de restaurations 1802-1989*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée Saint-Raymond. 15 septembre 1989-14 janvier 1990 – Paris, Hôtel de Sully, 31 janvier-1<sup>er</sup> avril 1990), Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1989.

**SALIES 1989.** Pierre SALIES, *Dictionnaire des rues de Toulouse. Voies Publiques. Quartiers. Lieux-dits. Enseignes. Organisation urbaine*, volume 2, Toulouse, Éditions Milan, 1989.

**TEULET 1866.** Alexandre TEULET, *Layettes du Trésor des Chartes*, tome II, Paris, Henri Plon, libraire-éditeur, 1866.

## L'ÉGLISE SAINT-PIERRE - SAINT-PHÉBADE DE VENERQUE (HAUTE-GARONNE)

par Diane JOY et Maurice SCHELLÈS\*

Le bourg de Venerque s'est développé au nord-est de l'église Saint-Pierre, héritière d'une abbaye carolingienne installée près de la Hyse, un peu en amont de son confluent avec l'Ariège.

L'église paroissiale s'impose aujourd'hui dans le paysage par son allure défensive, conférée par une couronne de mâchicoulis, merlons et créneaux rythmés par des échauguettes (fig. 1). À l'exception du chevet, une abside et deux absidioles, en pierre, l'édifice est construit en brique. Le vaisseau central de la nef est encadré par deux bas-côtés qui portent les fortifications et, à l'est, par un clocher-mur, lui-même crénelé, contre lequel s'est appuyée la surélévation de l'abside polygonale, crénelée également.

La silhouette, autant que le plan et les volumes intérieurs de l'édifice doivent beaucoup à d'importants travaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Les fortifications encore neuves sont devenues dès le début du XX<sup>e</sup> siècle le principal attrait de Saint-Pierre de Venerque, désormais considérée comme un modèle d'église fortifiée du Moyen Âge<sup>1</sup>, tandis que la restauration dirigée par Alexandre Du Mège dans les années 1836-1842 jetait la suspicion sur le chœur roman, dont l'architecture très originale et le décor sculpté sont restés, de ce fait, méconnus.

L'église n'a donc, jusque-là, que peu retenu l'attention des chercheurs, exception faite d'un mémoire universitaire consacré aux restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. L'importance des travaux contemporains, ainsi que la mixité des matériaux et les enduits couvrant en totalité l'intérieur de l'édifice rendent en effet l'église médiévale d'un abord difficile.

Une fois la critique d'authenticité de l'édifice réalisée, en examinant le cas d'école que constitue Venerque pour qui s'intéresse à l'évolution des théories de la restauration dans la région toulousaine au XIX<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement à Alexandre Du Mège, une série d'observations permet de poser les jalons d'une étude de l'église qui mériterait d'être complétée à l'occasion des travaux de restauration.

---

\* Communication présentée le 27 avril 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 316.

On se reportera pour plus de détails au dossier d'inventaire mis en ligne sur le site Internet [www.patrimoines.midipyrenees.fr](http://www.patrimoines.midipyrenees.fr) : D. JOY, M. SCHELLÈS, *L'église paroissiale Saint-Pierre - Saint-Phébaude de Venerque (Haute-Garonne) : étude historique et monumentale*, Région Midi-Pyrénées, édition numérique, 2012, 31 p. + pl. Nous remercions chaleureusement Olivier Testard qui nous a fait partager sa connaissance de l'édifice et à mis sa documentation à notre disposition, et Patrice Cabau qui a complété nos sources et nous a apporté ses compétences dans l'analyse des textes.

1. « L'église est surtout intéressante [...] par des fortifications qui montrent au loin leurs briques fauves et un donjon crénelé couronnant une abside dont la forme pentagonale est des plus originales », Jean FOURGOU, « Excursion archéologique à Venerque et Issus (Haute-Garonne) », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, 2<sup>e</sup> série, n° 32-36 (séances du 3 novembre 1903 au 3 juillet 1906) p. 361-364. En 1925, Raymond Rey écrit que l'église romane de Venerque a été « fortifiée au XIII<sup>e</sup> siècle par l'établissement d'un chemin de ronde découvert sur la nef et les bas-côtés, avec crénelage et échauguettes », et l'abside « surélevée en forme de donjon flanqué d'un clocher-mur » (Raymond REY, *Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France*, Paris, Henri Laurens, 1925, p. 158).

2. Françoise ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque*, mémoire de DEA d'Histoire de l'art sous la direction de Marcel Durliat, Université de Toulouse-Le Mirail, 1979, 1 vol. Texte, 47 p., 2 vol. Annexes + Planches, 72 p. + XXXV pl.



FIG. 1. VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE, depuis le nord-ouest.  
Cliché P. Poitou, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées*.

## De la fondation carolingienne au renouveau de la fin du XI<sup>e</sup> siècle

Dans le contexte de la réforme conduite par Benoît d'Aniane, le concile d'Aix-la-Chapelle de 817 établit une liste des monastères qui, en raison de leur fondation, ont des devoirs envers l'empereur. Venerque figure, avec Saint-Papoul, Sorèze et le Mas-d'Azil, parmi les 50 monastères de l'empire, et les 19 du Languedoc, jugés trop pauvres pour offrir à l'empereur plus que des prières<sup>3</sup>. La date de la fondation de l'établissement, sans doute placée sous l'autorité d'un abbé, n'est pas connue, mais sa mention en 817 laisse entendre qu'elle était due à un représentant de l'empereur : un comte ou un duc, ou le roi d'Aquitaine Louis, devenu empereur en 814, auquel elle est parfois attribuée<sup>4</sup>. On ne sait rien de plus du monastère carolingien.

Les textes ne sont guère plus prolixes pour la période suivante. La date du rattachement de Venerque à l'abbaye de Saint-Pons de Thomières n'est donnée par aucune source, la seule certitude étant qu'elle est postérieure à la dotation initiale de l'abbaye par le comte Pons en 936<sup>5</sup>, et antérieure à la bulle de Lucius III de 1182 confirmant la protection pontificale, puisque Venerque est mentionné parmi ses possessions, avec les églises et les alleux qui lui appartiennent<sup>6</sup>. De plus, en juillet 1080, Guillaume IV (1061-1093), confirmant la fondation du monastère de

3. Étienne BALUZE, *Capitularia Regum Francorum. Additæ sunt Marculfi monachi & aliorum formulæ veteres, & Notæ doctissimorum virorum*, Paris, François Muguet, 1677, t. II, col. 592 ; Dom Claude DEVIC, Dom Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives...*, 3<sup>e</sup> édition [1872-1904] sous la direction d'Édouard Dulaurier, Toulouse, Privat, t. I, p. 947, 948, 950.

4. Étienne Baluze cite la *Vita* de Louis le Pieux, selon laquelle Venerque aurait peut-être fait partie des monastères restaurés par l'empereur (*ibid.*, col. 1104). La fondation en est attribuée à Louis le Pieux par l'abbé SALVAN, *Histoire générale de l'église de Toulouse*, t. I, Toulouse, 1856, p. 344 ; Paul GUÉRIN, *Les petits Bollandistes : vies des saints, d'après les Bollandistes, le père Giry, Surius...*, Paris, Bloud et Barral, t. V, 1876, p. 25-26.

5. Jacques LUGAND, Jean NOUGARET, Robert SAINT-JEAN, *Languedoc roman*, Abbaye Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire, 1975 (coll. *Zodiaque, la nuit des temps*), p. 254.

6. *Gallia christiana*, t. VI, 1739, *Instrumenta*, col. 89. La bulle de Lucius III est citée lors de sa confirmation par le pape Pie II en 1459.

Saint-Pons de Thomières, faite par son bisaïeul Pons, promet de ne rien aliéner de tout ce qu'il possède dans le territoire de Venerque<sup>7</sup>. Nous sommes donc tentés de placer la donation avant 1080. Dans cette hypothèse, il faudrait placer la donation du comte Guillaume IV dans le contexte de la réforme grégorienne, alors que Frotard, abbé de Saint-Pons de 1061 à 1099 et légat du pape Grégoire VII en 1077, mène une politique active de développement, unissant huit monastères, la plupart catalans, à son abbaye<sup>8</sup>.

Le rattachement à une congrégation était à même d'assurer le redressement du vieux monastère carolingien. C'est à la même époque qu'il faut peut-être situer l'arrivée de reliques insignes, susceptibles de lui conférer un nouveau prestige.

La date de l'arrivée des reliques de saint Phébate (fig. 2), évêque d'Agen mort vers 400<sup>9</sup>, et de sainte Alberte<sup>10</sup> à



FIG. 2. RELIQUAIRE DE SAINT PHÉBADE, face antérieure.  
Cliché M. Fourcayran, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

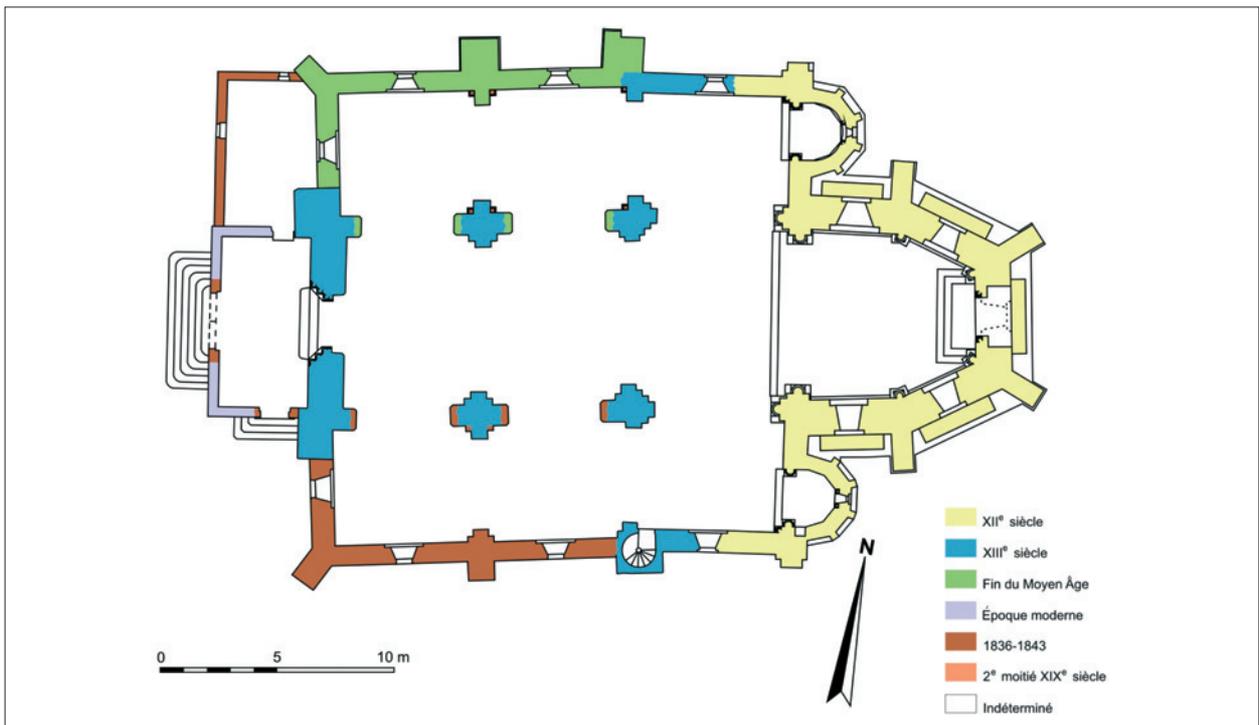


FIG. 3. PLAN DE L'ÉGLISE, avec les phases de construction.  
D'après M.-J. Gleyze et B. Voinchet.

7. Dom Claude DEVIC, Dom Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc...*, t. V, col. 649-652, n° CCLXXVIII.

8. Jacques LUGAND, Jean NOUGARET, Robert SAINT-JEAN, *Languedoc roman...*, p. 254.

9. Il est connu pour avoir été en relation avec saint Hilaire de Poitiers et saint Ambroise de Milan, pour avoir participé au concile de Rimini en 359 et avoir rédigé un traité contre les ariens. Saint Jérôme le cite dans son *Livre des hommes illustres*. Sa fête est le 25 avril (*Gallia christiana*, t. II, 1720, col. 895-897).

10. Oubliées depuis longtemps, les reliques de sainte Alberte ont été identifiées en 1884 par l'abbé Melet grâce au *Propre des Saints* du diocèse d'Agen qui rapportait que le « corps de sainte Alberte, ensemble avec les ossements de saint Phébate, qui resta longtemps à Périgueux, fut ensuite transféré en l'église de Venerque à côté de l'Ariège, au diocèse de Toulouse » (Abbé MELET, *Le trésor de l'église de Venerque, ou Rapport sur l'invention du corps de sainte Alberte, suivi d'une Notice sur les saints dont on y possède des reliques*, Toulouse, Imp. catholique Saint-Cyprien, 1885, 236 p.).

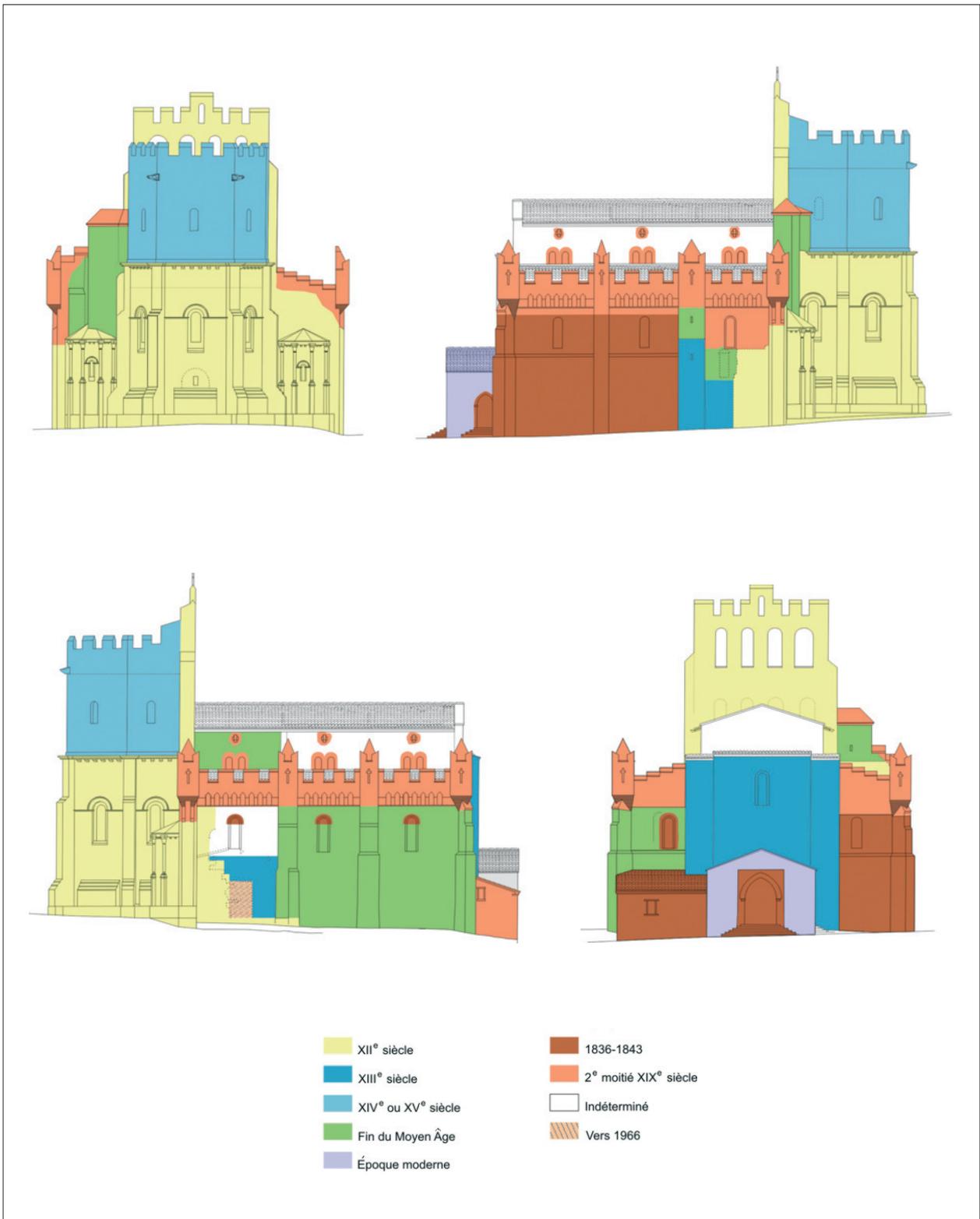


FIG. 4. PHASES DE CONSTRUCTION.  
 Dessins d'après M.-J. Gleyze et B. Voinchet.

Venerque diffère selon les auteurs : le XII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup> ou le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, mais les mentions connues de ce second vocable sont trop tardives pour fournir une indication<sup>13</sup>.

La confrérie de Saint-Phébaude, citée en 1485, se donne des statuts définitifs en 1497<sup>14</sup>, et c'est peut-être ce qui a conduit certains auteurs à placer l'arrivée des reliques à Venerque au début du XV<sup>e</sup> siècle. Cependant, ni la notice de la *Gallia christiana* publiée en 1656, ni la tradition de l'Église d'Agen consignée par le *Propre* du diocèse, qui mentionne la présence des reliques de saint Phébaude à Venerque, n'ont conservé un quelconque souvenir d'une translation qui serait somme toute assez récente ; et les notices des évêques de Périgueux, où se trouvaient les reliques en 1012<sup>15</sup>, ne contiennent aucune allusion à un tel événement<sup>16</sup>. Il est donc plus probable que la translation soit ancienne et nous sommes tentés de la lier à la donation de Venerque à l'abbaye de Saint-Pons de Thomières. Le choix de saint Phébaude, évêque aquitain des premiers temps du christianisme en Gaule et auteur d'un traité contre les ariens, n'est sans doute pas anodin : il faut vraisemblablement y voir une réaffirmation de l'orthodoxie de l'église catholique face aux hérésies dualistes qui se développent dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

## Les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle

### *La restauration de l'église par Alexandre Du Mège (1836-1843)*<sup>17</sup>

L'édifice est le premier dont Du Mège entreprend la restauration, un peu avant qu'il n'élabore des projets pour Saint-Sernin de Toulouse. Son intervention est provoquée par les travaux souhaités par la fabrique à partir de 1835.

L'abbé Lassalle, curé de Venerque depuis 1823 et président de la fabrique, entreprend en effet une importante remise en état de l'édifice à partir de 1836. Sans le secours de la municipalité ni de l'État, la fabrique dirige la construction des fausses voûtes des deux premières travées de la nef et du bas-côté nord de 1836 à 1838.

L'intervention de Du Mège débute le 8 octobre 1838, quand il présente au conseil de fabrique le rapport qu'il doit adresser au préfet. Inspecteur des Antiquités de la Haute-Garonne depuis 1819, il souligne l'intérêt de l'église, dont l'abside « rappelle le style byzantin dans toute sa pureté », ou « néo-grec », qui est le style que l'on reconnaît alors dans l'architecture de Saint-Sernin<sup>18</sup>, et propose qu'elle « obtienne le titre d'église monumentale ». Du Mège ne se préoccupe pas d'éventuels problèmes de structure, et son projet de restauration a pour ambition de redonner à l'édifice son aspect primitif. Il préconise le rétablissement du sanctuaire (fig. 5) et des chapelles dans leur état primitif, la réparation de la partie extérieure de l'abside et la construction d'un collatéral sud pour compléter la nef. La fabrique adopte le projet et diligente en conséquence la construction du bas-côté sud en 1840-1841.

Sur la base du rapport que Du Mège adresse au ministère de l'intérieur, l'église Saint-Pierre de Venerque bénéficie des subventions du gouvernement dès 1840 et se trouve ainsi inscrite sur la première liste des Monuments historiques pour ses parties les plus anciennes<sup>19</sup>.

11. Abbé SALVAN, *Histoire générale de l'église de Toulouse...*, t. I, 1856, p. 345.

12. M. TUFFERY, *Documents sur Venerque, de la préhistoire au crépuscule du XX<sup>e</sup> siècle*, Venerque, Mairie de Venerque, 2001, p. 116.

13. L'*État de la paroisse de Venerque* de 1746 donne saint Phébaude pour patron de l'église (A.D. Haute-Garonne, 1G.619, pièce 28) ; et il en est désigné comme second vocable par l'*Abrégé de la vie de Saint Phébaude évêque d'Agen, second patron de l'église paroissiale de Venerque*, Toulouse, Imp. A. Chauvin, 1859.

14. M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 23. Le manuscrit de la confrérie de Saint-Phébaude a été vendu à Toulouse en 1894 avec la bibliothèque du docteur Noulet (*ibid.*, p. 126).

15. Les Bollandistes mentionnent une lettre de Bernard d'Angers à l'évêque de Chartres Fulbert, dans laquelle l'écolâtre cite le corps de saint Phébaude alors conservé à Périgueux (Joannes BOLLANDUS *et alii*, *Acta sanctorum*, Paris-Rome, 1866, *Aprilis* t. III, p. 369) ; lettre datée par erreur, sans doute par la faute d'une coquille, de 1112 et qu'il faut situer vers 1012 (*Gallia christiana*, t. II, 1720, col. 896-897).

16. *Gallia christiana*, t. II, 1720, col. 1479-1483.

17. Une bonne étude des travaux du XIX<sup>e</sup> siècle et en particulier de la restauration d'Alexandre Du Mège a été réalisée par F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*

18. Par exemple Adrien SALVAN, *Histoire de saint Saturnin, martyr et premier évêque de Toulouse*, Toulouse, Imprimerie Montaubain, 1840, p. 70, 93, 95, 107.

19. La commission ayant considéré que la partie « monumentale » se limitait au sanctuaire et aux chapelles latérales, le reste de l'édifice n'est pas pris en compte au titre des Monuments historiques. Ce n'est qu'en 1934 que l'édifice est considéré comme classé en totalité, « l'église ayant figuré sur les différentes listes publiées depuis 1840 et notamment sur celle de 1900 qui a valeur légale » (F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Texte, p. 13).



FIG. 5. NEF ET CHŒUR vus depuis l'entrée.  
*Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.*



FIG. 6. CHŒUR, DÉCOR PEINT : SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE (mur sud).  
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

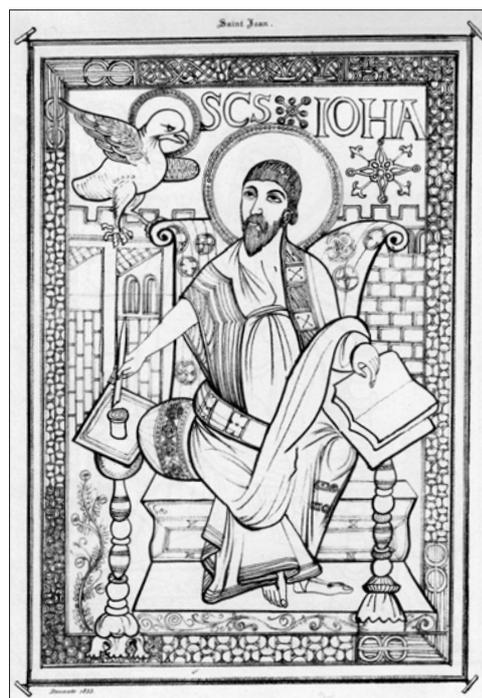


FIG. 7. REPRODUCTION D'UNE ENLUMINURE DE L'ÉVANGÉLIAIRE DE CHARLEMAGNE, par Dauzats. Extrait de : J. Taylor, Ch. Nodier, Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Languedoc, Paris, F. Didot, 1833.

Les plans et coupes dressés par Laforgue en 1839, les descriptions successives des travaux projetés et réalisés et l'examen sur place donnent une idée assez précise des parties restaurées. Dans le chœur, les colonnes et les chapiteaux ont été « réparés », tandis que la « cimaise », c'est-à-dire l'assise moulurée du soubassement, a été refaite en pierre, de même que les bases sculptées des arcs d'entrée des absidioles. Pour les tailloirs de la niche orientale de l'abside et pour compléter les corniches des chapelles, Du Mège a recours à la technique du moulage, dont la fabrique fondée en 1830 par Auguste Virebent se fait alors une spécialité, produisant à moindre coût des copies de grande qualité<sup>20</sup>. Les vitraux constituent, en 1841, une des toutes premières réalisations d'Ernest Lami de Nozan<sup>21</sup>.

Entre temps, Du Mège a pris connaissance de la mention du monastère de Venerque au concile d'Aix-la-Chapelle, et le « byzantin » se confond désormais avec le « carolingien ». Emporté par son projet, il y ajoute alors la réalisation d'un décor peint dans le chœur, sensé remplacer les « anciennes peintures à fresque exécutées au neuvième siècle, et qui ont disparu »<sup>22</sup>. Nous ne savons pas dans quelle mesure Du Mège a pu intervenir dans la réalisation des vitraux. En revanche sa correspondance avec l'abbé Lassalle montre qu'il suit avec une attention particulière l'exécution des peintures murales du chœur, achevée dans le courant de l'année 1842. Deux peintres sont engagés pour ce décor, Céroni pour les ornements et Ricard pour les figures.

Pour le Christ en majesté et les évangélistes, Du Mège prend pour modèles les enluminures de l'Évangélaire de Charlemagne (fig. 6-7), un somptueux manuscrit carolingien qui avait fait partie du Trésor de Saint-Sernin depuis

20. Les modèles figurent encore dans le catalogue de 1890 des Virebent (Musée Paul-Dupuy, pl. 30 ; reproduction numérique sur le site Internet de la Société Archéologique du Midi de la France). Les tailloirs de la niche de l'abside reproduisent un tailloir provenant de Saint-Étienne et conservé au musée de Toulouse (n° 1062) ; en revanche, les n° 64 et 435 ont été réalisés à Venerque pour réparer les corniches des chapelles.

21. Les vitraux conservés dans la cathédrale de Toulouse sont de 1843, ceux de l'église de Saint-Jory de 1843 et 1845, cf. Nelly DESSEAUX, *Artistes, artisans, industriels : les peintres verriers toulousains au XIX<sup>ème</sup>*, mémoire de 3<sup>e</sup> cycle sous la direction du professeur Yves Bruand, Université de Toulouse-Le Mirail, 1983, fig. 52-58.

22. F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Annexes, document V, p. 14-16.



FIG. 8. TOULOUSE, SAINT-SERNIN, relief du rond-point.  
Cliché Michel Escourbiac, extrait de *Saint-Sernin de Toulouse...*,  
Éditions Odyssee, 2008.



FIG. 9. CHEUR, DÉCOR PEINT DE LA VOÛTE : ARCHANGE.  
Cliché P. Poitou, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées*.

le Moyen Âge jusqu'à la Révolution, et avait été offert par la Ville de Toulouse à Napoléon en 1811<sup>23</sup> ; il peut mettre à disposition du peintre les dessins au trait de Dauzats publiés en 1833 dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*<sup>24</sup>. Les encadrements à entrelacs où sont disposées les grandes figures des évangélistes sont empruntés à d'autres manuscrits, et la croix gemmée sur fond de ciel étoilé ainsi que les colombes affrontées de part et d'autre d'une corbeille de fruits aux mosaïques de Ravenne. Du Mège obtient finalement que le Christ en majesté soit entouré par quatre archanges, parmi lesquels Uriel, dont la représentation a été interdite en Occident par le concile de 745, mais dont il connaissait peut-être la présence sur les mosaïques de l'ancienne église de la Daurade, un édifice qu'il rattachait à l'art byzantin<sup>25</sup>. Il demande que les archanges soient figurés de face, sans mouvement, le peintre devant se borner à copier les modèles qui lui sont donnés. Ce sont en fait les grands anges, le chérubin et le séraphin, en marbre, du rond-point du déambulatoire de Saint-Sernin qui ont fourni les dessins des quatre archanges, qui n'ont certes pas l'hiératisme que souhaitait l'archéologue toulousain (fig. 8-9).

Si, dans le détail, l'exécution des peintures murales n'a pas toujours été de très grande qualité, l'effet d'ensemble est cependant une incontestable réussite. Le chœur et les chapelles restaurés par Alexandre Du Mège, avec la collaboration d'Auguste Virebent et d'Ernest Lami de Nozan, sont aussi un remarquable témoignage de la pensée archéologique à Toulouse dans les années 1830, au moment où se met en place la commission des Monuments historiques, et avant que celle-ci n'impose ses conceptions de la restauration et ses architectes. Les peintures ont heureusement échappé à la vague de « dérestauration » de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et ont même fait l'objet d'une première restauration dans les années 1980. On doit en revanche regretter l'enlèvement de la grille de la table de communion dessinée par Du Mège, dont il ne reste que des photographies<sup>26</sup>.

23. Si l'on en croit la description qu'il en donne en 1814 (*Monumens religieux des Volces-Tectosages...*, Toulouse, p. 376-378), Du Mège a vu le manuscrit à la Bibliothèque de la ville, avant qu'il ne soit offert à Napoléon. Au moment où il fait exécuter les peintures de Venerque, il regrette la perte pour Toulouse, « sans aucune gloire et sans aucun profit pour elle, [de] l'un de ses plus précieux monuments » (« Mémoires sur quelques châsses ou reliquaires, cors d'oliphant et autres objets, conservés dans les églises du Midi de la France », dans *M.S.A.M.F.*, t. III, 1836-1837, p. 315-316). Le manuscrit fait aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque nationale de France (Nouvelle acquisition latine 1203).

24. Justin TAYLOR, Charles NODIER et Alphonse CAILLEUX, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Languedoc, Paris, F. Didot, 1833, pl. 12bis, ter et quarto.

25. Alexandre Du MÉGE, *Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, t. III, Toulouse, 1844, p. 34.

26. La table de communion a peut-être été enlevée en 1970, en même temps que la chaire et l'*Ecce Homo* qui lui faisait face (M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 203).

Limitée à des réparations et à quelques restitutions de décors, la restauration des années 1838-1842 n'a pas altéré la construction du début du XII<sup>e</sup> siècle, dont les structures et la plus grande partie du décor sculpté ont été conservées. Les projets présentés par Alexandre du Mège en 1851 sont d'une toute autre nature, soit qu'il se soit enhardi, soit que sa conception de la restauration ait évolué<sup>27</sup> : il présente, entre autres, un projet complet pour la façade occidentale<sup>28</sup>. Une petite abside, destinée au baptistère, de même forme que les absidioles est peut-être encore une référence aux contre-absides de l'architecture carolingienne, mais Du Mège s'intéresse désormais aux créneaux, mâchicoulis et tourelles qu'il date du XV<sup>e</sup> siècle. Les créneaux, conservés dans la surélévation de l'abside, ont été détruits sur la façade en 1791, affirme-t-il, faisant perdre à celle-ci « tout son caractère », qu'il se propose de lui rendre. Mais en 1854, après l'affaire de la restauration des cryptes de Saint-Sernin, Alexandre Du Mège est destitué de sa fonction d'inspecteur des Monuments historiques. Le projet de style « troubadour » n'est donc pas réalisé. Il est cependant à l'origine de la métamorphose que connaîtra l'église de Venerque dans les années 1890.

### *Les travaux de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : l'église fortifiée de Pierre Esquié*

Jacques-Jean Esquié, architecte diocésain et architecte du département de 1850 à 1867 se place, pour l'essentiel, dans une logique de restauration de l'édifice existant, en rupture avec les projets de Du Mège. Les travaux<sup>29</sup>, sauf la réfection des peintures du chœur, sont sans doute achevés vers 1857. Le devis de 1853 mentionne, pour le gros œuvre, le remaniement de la toiture du chœur et la restauration des élévations extérieures de l'abside et des absidioles.

En lui succédant à Venerque, Pierre Joseph Esquié, qui n'a pas de fonction officielle, prend le contre-pied de son père, et renoue avec les projets de Du Mège, tant pour la « restitution » d'éléments de fortification en partie haute que la construction d'une nouvelle façade ; ainsi complétée, l'église deviendrait « un monument achevé et parfait »<sup>30</sup>.

Le Ministère n'accorde une subvention qu'aux travaux concernant la partie classée Monument historique. Faute d'argent, la modification de la façade sera donc définitivement abandonnée en 1894. Le devis accepté ne comporte plus que « la restauration de la toiture du clocher, une partie de l'extérieur du mur formant l'abside de l'église et de la chapelle côté nord, la modification de la toiture de la nef et des bas-côtés », cette dernière incluant la construction des échauguettes et mâchicoulis. Commencés en janvier 1896, les travaux sont réceptionnés en septembre de l'année suivante.

La confrontation des devis de 1891 et 1894 et de l'état en 2010 permet de vérifier l'ampleur des travaux réalisés. Pour l'absidiole nord, seuls un pilastre, une base, une colonne, un chapiteau et quatre modillons n'ont pas été remplacés ; la couverture est refaite en briques posées à plat sur l'extrados de voûte, à l'instar de celle réalisée par Jacques Esquié sur l'absidiole sud. La restauration des élévations extérieures de l'abside et de sa surélévation comprend le remplacement des pierres dégradées, la réfection des quatre « contremurs » non encore restaurés, la réparation des créneaux et le rejointoiement à joints saillants arrondis de la maçonnerie de brique<sup>31</sup>.

La qualité de la brique distingue sans ambiguïté les éléments de « fortification » ajoutés au nord et au sud, prolongés en retour à l'est et à l'ouest par des merlons échelonnés.

### **Les phases de la construction de l'église médiévale**

#### *Le chevet (fig. 10-11)*

L'emploi de la pierre de taille, du grès gris-jaune, identifie la première phase du chantier : le chevet et l'amorce du transept. Des briques sont ponctuellement présentes dans le moyen appareil, en calage dans les joints

27. *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870. Octobre 1982 - janvier 1983, Musée des Augustins*, 1982, p. 90.

28. Du Mège présente son projet comme un simple rappel du devis présenté en 1840, et donc accepté dans son ensemble par le ministère ; les dessins joints portent la mention « Vu. Comme étant la reproduction des plans et dessins approuvés par Mr le Préfet le 16 octobre 1840. Le Maire - signé : Combes - ».

29. Arch. Monuments historiques (Médiathèque du patrimoine), d'après F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Texte, p. 27-29.

30. F. ARIBERT-ABRIAL, *L'église de Venerque...*, vol. Texte, p. 29-33, vol. Annexes, document XVIII, p. 62-69.

31. La pierre utilisée est dite « de Carcassonne », « d'Arles ou de Cabardos ».

verticaux ou en assises horizontales sur un ou plusieurs rangs, comme sur l'absidiole nord. La fourrure du mur, de galets noyés dans du mortier, est apparue lors de la réfection du contrefort nord en 2009. Identique, la maçonnerie de fondation apparaît en plusieurs endroits.

L'abside et les absidioles sont polygonales et armées aux angles par des contreforts prenant appui sur une banquette périphérique. À simple ressaut, les fenêtres ouvertes dans chacun des cinq pans de l'abside et l'unique fenêtre orientale de chacune des absidioles ne sont soulignées que par un cordon d'archivolte mouluré, dont les impostes sont poursuivies en cordon régnaant. À glacis sur l'abside, les contreforts sont interrompus à mi-hauteur sur les absidioles, où ils sont prolongés par des colonnettes adossées surmontées de chapiteaux qui portent les corniches.

Sous les fenêtres de l'abside apparaissent des sortes de renforts achevés en glacis, qui ont tous été en grande partie refaits au cours des restaurations successives.

À l'intérieur, les deux chapelles sont semblables, si ce n'est que la chapelle nord ne présente un tracé intérieur polygonal qu'en partie basse, pour ensuite passer à un tracé semi-circulaire. L'arc d'entrée en plein-cintre (légèrement plus haut pour la chapelle nord que pour la chapelle sud) retombe sur des colonnes engagées polygonales par l'intermédiaire de chapiteaux et de tailloirs épais ; les bases sont posées sur un soubassement. Une corniche marque le niveau d'appui de la fenêtre, dont l'ébrasement est orné de colonnettes placées dans les angles du ressaut. Un cordon d'imposte souligne le départ de la voûte, en cul-de-four pour la chapelle nord et en demi-arc de cloître pour la chapelle sud.

À l'entrée du chœur, l'arc triomphal en plein-cintre est porté par des colonnes engagées semi-cylindriques dont les bases sont placées sur un socle qui se prolonge en soubassement sur le pourtour. Dans chacun des angles du pentagone, une colonne engagée polygonale monte sur toute la hauteur de l'élévation, en interrompant les cordons d'appui et d'imposte du niveau des fenêtres. Les colonnes reçoivent des arcs en mitre qui portent, par l'intermédiaire d'une corniche, la voûte en demi-arc de cloître de l'abside. Ces arcs aux rampants rectilignes offrent l'avantage de s'adapter aux largeurs différentes des pans de murs du pentagone, tout en maintenant les clefs au même niveau, et de réduire la portée de la voûte. Aux lignes verticales des colonnes répondent les horizontales affirmées du



FIG. 10. VUE DU CHEVET EN 1858.  
Aquarelle de Jacques-Jean Esquié. *Collection particulière.*



FIG. 11. VUE DU CHEVET AVANT LA RESTAURATION DE 2011.  
Cliché P. Poitou, *Inventaire général Région Midi-Pyrénées.*

soubassement et des cordons. Sous les arcs en mitre, le mur, comme aminci, est percé par les arcs en plein-cintre des ébrasements des fenêtres, seulement animés d'un ressaut sans colonnette et placés en retrait.

Le pan de mur oriental du chœur présente en partie basse une baie dont l'arc et les impostes, qui sont des moulages, ont été en grande partie refaits par Du Mège, mais pas les colonnes, ni les chapiteaux, parfaitement adaptés à leur emplacement. Elle donne sur une grande niche ménagée dans l'épaisseur du mur et couverte d'une étroite voûte en plein-cintre appareillée en pierres dont les queues apparaissent à l'extérieur (fig. 12). Il n'existe aucune mention de la démolition d'une construction ajoutée à l'extérieur, qui ne figure pas non plus sur le plan cadastral de 1819<sup>32</sup>. La niche, peu profonde, prenait place dans un volume faiblement saillant, de plan rectangulaire. Sa première assise, en place, confirme son plan d'origine ; en revanche, au-dessus du glacis refait au XIX<sup>e</sup> siècle, apparaissaient avant les restaurations de 2009 des traces d'arrachement de murs et un tracé en plein-cintre, surmontant une maçonnerie moderne. Ce coffre de pierre était donc plus haut que les autres massifs périphériques du chevet, qui n'avaient d'autre fonction que de répéter le motif. Rien n'indique, en effet, qu'aux massifs présents à l'extérieur sur les autres pans de l'abside aient correspondu des aménagements intérieurs. Jacques Esquié est le premier à faire état des « contremurs » disposés entre les contreforts de l'abside ; ils ne sont jamais représentés sur les plans antérieurs, pas même sur le dessin d'élévation de Du Mège en 1851. Leur existence ne fait pourtant pas de doute : on reconnaît sur une photographie prise avant le début des travaux des années 1890 (fig. 10) le « contremur » neuf de Jacques Esquié et un deuxième très dégradé au sud-est<sup>33</sup>. Celui qui est placé dans l'axe de l'abside a été refait à l'identique des autres. Nous reviendrons sur l'interprétation à donner à ce parti très original.



FIG. 12. ABSIDE, ARRACHEMENT DE LA NICHE. État en 2009.  
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

La construction en pierre se poursuit sur les murs pignons des bras sud et nord du transept (fig. 4), sur environ deux mètres. Elle s'interrompt en revanche au-dessus des toitures des absidioles et sous la corniche de l'abside, en pierre. Le changement de matériau se fait sans rupture dans la construction, avec une parfaite continuité des assises au sommet des contreforts et dans la partie haute de l'abside, et au-dessus des absidioles entre les harpes de pierre et la brique. L'arc triomphal comme les arcs d'entrée des absidioles, reposant sur des chapiteaux romans, sont eux-mêmes construits en brique. La construction des parties hautes du chœur, comme celle du transept, a donc été achevée en brique ; il ne s'agit pas là d'une reprise postérieure de ces élévations à l'époque gothique : pas plus qu'à Saint-Sernin de Toulouse, le passage de la pierre à la brique n'est donc pas la marque d'une interruption du chantier.

#### *La couverture de l'abside (fig. 13)*

Protégée par la surélévation de l'abside, une couverture de briques posées à plat sur l'extrados de la voûte est conservée. Le blocage de galets et de mortier apparaît au sommet, où les briques ont disparu. Disposées en rangs parallèles avec un pureau régulier, les briques sont légèrement inclinées vers l'extérieur (1 à 2 cm de pente) pour faciliter l'écoulement de l'eau. Les absidioles présentaient encore en 1858 des couvertures semblables (fig. 10).

Un début de recherche dans la bibliographie n'a pas permis de trouver d'autres exemples de telles couvertures en brique pour l'époque médiévale. Les couvertures en lauzes posées, comme ici, sur un blocage de mortier, sont connues (notamment celles reconstituées par Viollet-le-Duc à Saint-Sernin de Toulouse) voire

32. F. Aribert-Abrial supposait qu'une construction ajoutée à une époque indéterminée avait été détruite juste avant 1839 (*L'église de Venerque*, 1979, vol. Texte, p. 15-16) ; Maurice Tuffery restitue quant à lui une absidiole d'axe semblable aux deux absidioles latérales (M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 17).

33. Arch. Monuments historiques (Médiathèque du patrimoine), cliché MH003256.

conservées, mais elles restent rares<sup>34</sup>. La couverture de Venerque présente par ailleurs la particularité d'être faite de briques posées le plus souvent leur face lisse en dessous, contre le mortier, leur face non lissée, plus poreuse, au-dessus, tandis que les lits de mortier de pose (épais de 2 cm) débordent sur le rang inférieur en formant un bourrelet qui ne semble pas devoir faciliter l'écoulement de l'eau. Ces bourrelets de mortier sont en outre en bon état, ce qui amène à se demander s'ils ont réellement eu à subir les intempéries. Il faut donc au moins faire l'hypothèse d'une protection supplémentaire, qui aurait pu être apportée par des feuilles de plomb plaquées sur les briques<sup>35</sup>. Les couvertures en plomb sur charpente ne sont pas rares au Moyen Âge, mais nous ne connaissons aucun exemple de feuilles de plomb posées sur des dalles de pierre ou des briques, excepté sur des couvertures en terrasse<sup>36</sup>. Ce matériau coûteux et facilement réutilisable a dû ensuite être déposé pour un autre usage ou plus simplement pour être vendu lorsque la surélévation de l'abside fut abritée par une couverture sur charpente<sup>37</sup>.

L'aménagement d'un chéneau périphérique au contact du mur de surélévation de l'abside, muni à sa base d'exutoires réservés dans la première assise lors de la construction, semble postérieur. La couverture de brique, modifiée pour dégager le sommet du mur de l'abside pour la nouvelle construction, est donc antérieure à la surélévation de l'abside. Seule son analyse archéologique permettrait de vérifier si le clocher s'appuie sur cette couverture et s'il peut s'agir de celle d'origine, ce que nous inclinons à penser. Lors du nettoyage partiel qui a permis ces premières observations, les fragments d'une céramique ont été prélevés dans le mortier de pose d'une brique. Sa datation des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles pose la question d'une réfection partielle de la couverture, si l'on admet une datation plus haute pour sa construction<sup>38</sup>.



FIG. 13. COUVERTURE DE BRIQUES sur l'extrados de la voûte de l'abside.

*Cliché D. Joy - M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.*

34. On signalera pour l'époque romane l'exemple de Notre-Dame d'Airvault, où une telle couverture, partiellement conservée, a été retrouvée lors du suivi archéologique de travaux de restauration (Bénédicte FILLION, Laurent PRYSMICKI, « Airvault, ancienne abbatale Saint-Pierre », dans *Congrès archéologique de France, Deux-Sèvres*, 2001, p. 31).

35. Pour une époque et des conditions différentes, citons cependant les plaques de plomb « blanchi d'estain fin » appliquées en 1634 sur le dôme en brique de la chapelle du Rosaire de l'église des Jacobins de Toulouse pour éviter toute infiltration (Georges COSTA, « Travaux d'art aux Jacobins de Toulouse sous le règne de Louis XIII », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXVII, 2007, p. 208-209).

36. On trouve mention de couvertures en plomb dès le XI<sup>e</sup> siècle à Saint-Jacques de Compostelle. José Manuel PITA ANDRADE, « La arquitectura románica », dans *IX centenario de la catedral de Santiago de Compostela*, Caja de Ahorros de Santiago, 1977, p. 98.

37. Ce que fit, par exemple, l'abbé commendataire de Charroux au XV<sup>e</sup> siècle avec la couverture de plomb des terrasses du porche du XIII<sup>e</sup> siècle, mettant ainsi en péril l'entrée de l'abbaye qui connut très rapidement des infiltrations d'eau.

38. Nous remercions Jean Catalo d'avoir bien voulu examiner ces fragments.

*Le clocher*

Le clocher était à l'origine un clocher-mur composé de deux rangs de quatre baies campanaires et d'un couronnement crénelé.

Le premier rang de baies a été condamné par la mise en place de la toiture de la nef, après la construction de la voûte d'ogives de la croisée du transept à la fin du Moyen Âge. L'une des baies a été transformée en passage, les trois autres ont été murées. Côté nef, un cordon horizontal, dont il ne subsiste que les briques bûchées sur deux assises, marquait la base des baies. La face orientale, côté abside, conserve d'importants vestiges d'un enduit mince gravé au fer de traits horizontaux correspondant aux assises de briques. Cet enduit est antérieur à la surélévation de l'abside puisqu'il est pris dans le collage, à ce niveau, des maçonneries des pans latéraux contre celle du clocher.

Les baies du deuxième rang sont d'inégales largeurs, proportionnées à la taille des cloches, de la plus grande au sud à la plus étroite au nord.

*La nef*

La nef se compose aujourd'hui de trois vaisseaux de trois travées. Les deux travées occidentales du bas-côté sud ont été, nous l'avons vu, construites en 1841.

Le bas-côté nord est également une adjonction au plan initial. Son élévation occidentale s'appuie sur le contrefort placé à l'angle nord-ouest du vaisseau central, auquel elle est donc postérieure. Le plan de l'église met en outre en évidence un changement de direction de l'actuel mur gouttereau nord, entre l'ancien mur pignon du transept et les deux travées du bas-côté, que leur maçonnerie très homogène permet d'attribuer à une même campagne de travaux. À l'intérieur, les reprises visibles sur les angles des piles entre les vaisseaux confirment le fait que les grandes arcades ont été percées dans les murs gouttereaux pour mettre en communication le bas-côté nouvellement construit avec le vaisseau central. Seule l'élévation occidentale conserve un vestige de la fenêtre d'origine, avec un arc en plein-cintre constitué de briques dont n'apparaît qu'un petit côté : le couverture en plein-cintre autorise, au mieux, à situer la construction après le XV<sup>e</sup> siècle. Les voûtes ayant été refaites au XIX<sup>e</sup> siècle, aucun élément constructif ou formel ne nous paraît suffisamment caractéristique pour pouvoir préciser la datation de ce bas-côté.

Dans son premier état, l'église présentait donc un transept et une nef unique : les élévations nord et sud du transept ne permettent guère d'en préciser les dispositions. Côté nord, l'élévation présente de nombreuses traces de reprises. La partie basse pourrait appartenir à l'une des premières phases de construction, mais cela demanderait à être vérifié par un relevé précis et un examen détaillé des matériaux et des mortiers. Les différentes phases de l'élévation sud sont plus facilement identifiables. Une petite zone de brique parfaitement liée à la maçonnerie de pierre de taille est seule attribuable à la phase d'achèvement de la première campagne de travaux.

Après la première phase du chantier, où la construction en pierre avait été poursuivie sans discontinuité en brique, le chantier semble avoir repris après un temps d'arrêt. La présence de pierre dans les supports qui correspondent aux anciens angles de la croisée de transept et de la nef plaide cependant pour une proximité chronologique entre le chantier du chœur et celui du transept. Malgré l'absence de colonnes engagées, tous deux comportent des piliers sur dossier destinés à recevoir les doubleaux portés par les demi-colonnes et chapiteaux en pierre.

Les élévations ouest des bras du transept et les murs gouttereaux de la nef ont été partiellement détruits et reperçés pour établir des communications avec les bas-côtés.

Dans la nef, l'observation des maçonneries dans des lacunes d'enduit permet de constater la reprise partielle effectuée avec des briques chanfreinées pour établir les grandes arcades et de vérifier que les murs gouttereaux présentaient des contreforts à l'extérieur et des pilastres sur dossier à l'intérieur. La nef n'étant pas voûtée à l'origine, pilastres et contreforts devaient être destinés à porter les fermes de la charpente d'une toiture à faible pente, dont le faitage pouvait se situer entre l'arc triomphal et le cordon horizontal de l'élévation ouest du clocher-mur.

Si les deux travées occidentales de la nef n'ont été couvertes de fausses-voûtes qu'en 1836-1838, la croisée et les bras de l'ancien transept étaient alors déjà voûtés d'ogives. Les liernes et tiercerons, les traces d'agrafes destinées à recevoir des clefs pendantes visibles sur les trois clefs centrales, et les culots pyramidaux à la retombée des nervures permettent de placer les voûtes dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le mur de façade est un mur épais d'1,50 m, épaulé par deux massifs contreforts enveloppants disposés aux angles, qui montent jusqu'au sommet. Son épaisseur lui permet d'intégrer l'ébrasement profond du portail à triple voussure (fig. 14). Dans la partie supérieure, une fenêtre en plein-cintre à ressaut, autour de laquelle n'apparaît aucune trace de reprise, appartient à l'état d'origine. Elle se distingue des autres fenêtres de la nef par l'appareil de son arc, qui comprend de nombreuses briques disposées sur leur long côté. La structure et le décor sculpté du portail sont les seuls indices à notre disposition pour dater la façade occidentale et plus généralement la construction de la nef. Chacune des voussures de l'arc associe un tore rond à une gorge, les bases des colonnettes ne présentent qu'un tore aplati posé sur une haute plinthe. Ce sont surtout les chapiteaux-frises, constitués des feuilles d'eau juxtaposées dont les pointes portent des boules, qui pourraient permettre de proposer le début du XIII<sup>e</sup> siècle, mais la facture médiocre de l'ensemble incite à élargir la proposition au moins à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### *Les travaux de la fin du Moyen Âge*

Le clocher crénelé signale déjà dans le paysage la seigneurie attachée au prieuré. À la fin du Moyen Âge, la rhétorique militaire est développée sur le pourtour de la surélévation de l'abside.

La première mention connue d'un seigneur laïque n'est pas antérieure au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : Guillaume du Fauga, qualifié de « chevalier » en 1268, est dit « seigneur de Venerque et du Vernet » en 1271<sup>39</sup>. Il était peut-être apparenté à Raymond du Fauga, provincial des dominicains puis évêque de Toulouse de 1232 à 1270<sup>40</sup>. La famille du Fauga semble alors bien implantée à Venerque et à Toulouse, puisque l'on retrouve un Guillaume du Fauga seigneur de Venerque en 1360<sup>41</sup>, plusieurs capitouls de 1278 à 1361, et encore un Pierre-Raymond du Fauga capitoul et seigneur de Venerque en 1416<sup>42</sup>. Est-ce dans ce contexte que fut érigée la « tour » (fig. 1, 11, 15) qui surmonte l'abside ? Le style des gargouilles (fig. 16) peut, tout au plus, indiquer une datation du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle.

Si le chéneau périphérique ménagé sur la couverture de l'abside et les exutoires présents à la base de la surélévation suggèrent que cet espace avait été prévu pour ne pas être couvert, du moins pas dans un premier temps, l'examen des maçonneries ne permet pas d'identifier deux phases distinctes de construction dans la surélévation. Les angles extérieurs des pans coupés sont constitués pour une assise sur deux de briques assemblées en coupe d'onglet, technique qui disparaît dans la partie sommitale, au niveau du mur mince du crénelage. À hauteur des deux gargouilles, des briques et quelques pierres dégradées apparaissent sur les parements extérieurs avant les restaurations de 2009. Les élévations intérieures des deux pans de murs latéraux nord et sud montrent au même niveau un arrêt de la maçonnerie avec des rangs de briques en saillie.

Une fenêtre en plein-cintre et à arrière-voussure segmentaire est ménagée dans chacun des pans de la surélévation.

La porte d'accès à ce niveau, couverte d'un arc brisé et à l'arrière-voussure en arc segmentaire, a été percée après-coup dans le pan sud de la surélévation de l'abside, contre l'angle formé avec le clocher-mur. Elle est réalisée

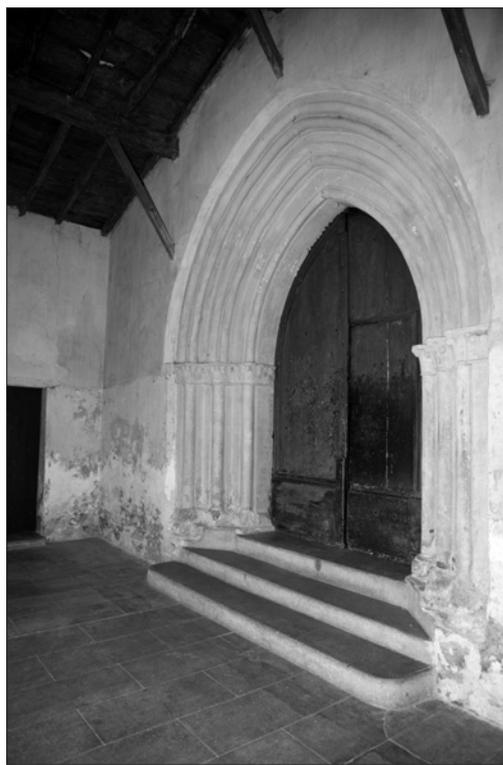


FIG. 14. PORTAIL OUEST.

Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

39. *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, publiée par Auguste Molinier, Paris, Impr. Nationale, 1894, t. I, p. 501, 508, 509, 512 ; Alphonse BRÉMOND, *Nobiliaire toulousain : inventaire général des titres probants de la noblesse et de dignités nobiliaires*, Toulouse, 1863, p. 338.

40. Un Guillaume de Falgario, franciscain, est lecteur du Sacré Palais puis évêque de Viviers en 1292-1296.

41. *H.G.L.*<sup>3</sup>, t. VII, p. 708. Le comte de Poitiers étant à Carcassonne le 1<sup>er</sup> mai 1360 retint Guillaume du Fauga, seigneur de Venerque, avec 10 hommes d'armes et 10 hommes à pied, pour servir sous Bertrand de Terride.

42. Alphonse BRÉMOND, *Nobiliaire toulousain...*, p. 338-339.



FIG. 15. SURÉLEVATION DE L'ABSIDE, élévation intérieure sud.  
Cliché D. Joy, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 16. GARGOUILLE DE L'ANGLE SUD-EST de la surélévation de l'abside, sud-est.  
Cliché P. Poitou, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

en briques épaisses, comme la cage de l'escalier droit qui la précède, dont la maçonnerie est accolée à celle du clocher. La construction de cet escalier a nécessité de renforcer le mur est du bras du transept par deux épaississements en brique, dont le plus important porte un arc qui permet de laisser libre l'élévation sud de l'abside.

Faute de documentation écrite et de formes caractéristiques, il n'est pas possible de préciser le moment où interviennent le voûtement du transept et la construction du bas-côté nord. Les voûtes à liernes et les clefs à agrafe permettent tout au plus de proposer la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, dans un contexte qui serait celui des nombreux travaux de reconstruction et d'embellissement qui accompagnent le retour de la prospérité après la guerre de Cent ans. C'est aussi à la fin du XV<sup>e</sup> siècle qu'apparaît, dans les archives, la confrérie de Saint-Phébaude.

Le voûtement du transept traduit peut-être la volonté d'agrandir le chœur, tandis que la nef, réservée aux paroissiens, est doublée par l'ajout d'un bas-côté. La belle grille datée de 1515 qui isole aujourd'hui les fonts baptismaux, mais qui, selon la tradition locale, séparait autrefois le chœur de la nef, pourrait appartenir à cette campagne de réaménagement de l'église<sup>43</sup>.

Ces avancées dans la compréhension de l'édifice et sa chronologie ne doivent pas masquer le fait que d'importantes incertitudes subsistent quant à la structure et la datation de la nef, à sa jonction avec les bras du transept et aux phases de la surélévation de l'abside. Le déroulement et l'arrêt du chantier du début du XII<sup>e</sup> siècle pourraient sans doute être précisés. La couverture de brique de l'abside, exceptionnellement conservée, demanderait une analyse détaillée. Sur ces différents points, l'édifice lui-même est le seul document à notre disposition, et on ne peut que regretter qu'il ne fasse pas l'objet des études que permettraient aujourd'hui les méthodes de l'archéologie du bâti.

En dépit d'une louable intention « de ne pas gommer les traces de l'histoire »<sup>44</sup>, la restauration des élévations

43. Abbé MELET, *Le trésor de l'église de Venerque, ou Rapport sur l'invention du corps de sainte Alberte...*, 1885, p. 208.

44. Bernard VOINCHET, *Haute-Garonne, Venerque, église. Etude préalable à la conservation et à la mise en valeur*, mai 2003, p. 3.



FIG. 17. ARCATURE DU CHŒUR, CHAPITEAU NORD. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 18. CHŒUR, CHAPITEAU SUD de l'arc triomphal. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 19. CHŒUR, CHAPITEAU NORD de l'arc triomphal. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 20. TRANSEPT, CHAPITEAU NORD. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

extérieures du chevet et du collatéral nord de la nef qui s'est achevée en 2011 a péché par excès : la malencontreuse réfection de l'arc de la niche de l'abside illustre bien les risques d'une « réécriture » des vestiges. Et les traces les plus fragiles disparaissent irrémédiablement si elles ne sont pas enregistrées.

C'est principalement sur les élévations intérieures et les maçonneries visibles dans les combles qu'il faudrait aujourd'hui porter l'attention.

### Un chantier ambitieux du début du XII<sup>e</sup> siècle

Par l'emploi de la pierre et le soin apporté à la conception et à la mise en œuvre, le chœur tranche avec la médiocrité du parti de la nef. L'ambition qui présida à son édification et les moyens qui lui furent octroyés semblent s'être brutalement interrompus, laissant le transept inachevé. Le programme architectural du chœur, enrichi par un ensemble sculpté remarquable pour un édifice somme toute secondaire, est sans équivalent.

### Le décor sculpté

Mises à part les quelques réfections des années 1836-1843, Saint-Pierre de Venerque conserve un ensemble de chapiteaux romans authentiques, qui s'apparentent à ceux de Saint-Sernin de Toulouse.

Sur un épannelage emprunté au chapiteau corinthien antique, les corbeilles présentent surtout un décor végétal. Les quatre chapiteaux situés aux angles rentrants de l'abside sont identiques et n'offrent que deux couronnes de feuilles lisses, surmontées des volutes qui s'affrontent sur les cornes de l'abaque et les dés médians (fig. 17). Aux formes dépouillées des chapiteaux répondent celles des tailloirs et des cordons, seulement profilés de moulures simples, tores et cavets.

Les chapiteaux de l'arc triomphal sont les seuls, avec un chapiteau de la chapelle d'axe, dont le décor n'est pas exclusivement végétal. Sur le chapiteau sud (fig. 18), ce sont des têtes de lion qui surgissent sous les cornes d'angle (celle de gauche a disparu), entre les feuilles refendues à nervure grasse. Sur le chapiteau nord (fig. 19), deux lions aux corps très souples, dont les têtes se retournent vers le centre de la corbeille, sont opposés sur un fond de grandes feuilles semblables à celles du chapiteau sud ; les tiges végétales qui montent sur les dés et les cornes d'angle passent sur les corps des animaux. Le lion de gauche est retenu par une patte par un personnage nu représenté sur la face latérale, en position assise, une main sur le genou, la tête rentrée dans les épaules.

Les feuilles grasses à limbe lisse, parfois souligné de nervures épaisses, se retrouvent sur les deux chapiteaux placés du côté de la nef (fig. 20-21). Le chapiteau sud en donne une interprétation originale avec, en particulier, une moulure soulignant l'échine qui s'interpose entre les pointes des grandes feuilles et les hampes de volutes.

Le chapiteau sud (fig. 22) de la chapelle d'axe porte deux lions dressés sur la corbeille, dont les corps sont adossés et les têtes affrontées à l'emplacement des volutes d'angle ; leurs queues, liées entre elles, montent droit jusqu'à leurs gueules. Le chapiteau nord (fig. 23) est à deux couronnes de feuilles. Les limbes du premier rang sont animés de simples côtes issues de la réinterprétation des nervures et des feuilles refendues, tandis que le rang supérieur conserve les

folioles des feuilles d'acanthé. L'astragale est traité en collier d'oves entaillés d'une croix.

Le style du décor des chapelles (fig. 24-26) diffère sensiblement de celui du chœur. Sur les chapiteaux de l'arc d'entrée et de la fenêtre de la chapelle sud, les folioles décomposées et recomposées des feuilles d'acanthé refendues couvrent les ébauches de l'épannelage. Les tailloirs des premiers ont recours au même processus de décomposition de la feuille, avec des palmettes inscrites dans des médaillons en cœur ou des palmes en éventail, alors que les tailloirs des seconds sont animés de billettes. Sur un schéma semblable, ce sont des palmettes qui, sur les chapiteaux de l'arc d'entrée de la chapelle nord, sont surimposées aux ébauches de feuilles de l'épannelage. Sur le chapiteau nord, les hampes des volutes sont remplacées par les longs cous de monstres dont les têtes se confondent à l'angle (seul l'angle droit est conservé entier). Un traitement un peu grêle des motifs feuillagés se retrouve sur le chapiteau nord de la fenêtre, où les feuilles sont presque réduites à une juxtaposition de tiges, et surtout dans les feuilles contenues par les enroulements végétaux des tailloirs, excepté le tailloir sud de la fenêtre sculpté de trois rangs de demi-lunes.

Une mention particulière doit être faite du cordon situé au niveau de l'appui de la fenêtre de la chapelle nord. Il est traité en véritable corniche, avec des modillons sculptés de têtes d'animaux ou de gros boutons floraux au-dessus d'un rang de denticules ; le soffite est animé de rosaces et un rang d'oves et de pirouettes borde le bandeau supérieur, motif qui est également utilisé pour l'astragale du chapiteau nord de la fenêtre.

Le style des œuvres permet de distinguer deux ensembles principaux : les chapiteaux des chapelles latérales et de la chapelle d'axe de l'abside d'une part, et ceux du chœur et de la nef d'autre part. Deux ateliers au moins sont donc intervenus sur le chantier, avec pour le second une simplification des traitements de surface et une accentuation du jeu des volumes. Les différences de style ne peuvent cependant être un argument pour véritablement différencier deux phases du chantier, puisque les chapiteaux placés côté nef, qui appartiennent au second groupe, sont situés à peu près à la même hauteur que ceux des chapelles.

Le motif des lions affrontés dressés sur la corbeille apparaît dans les parties orientales de Saint-Sernin de Toulouse en même temps que les feuilles d'acanthé refendues et décomposées auxquelles correspondent les palmettes emboîtées en médaillons qui ornent de nombreux tailloirs. L'atelier qui travaille à Venerque fait preuve d'une parfaite maîtrise du vocabulaire, utilisé avec beaucoup de liberté.

Les feuilles grasses à limbe lisse n'apparaissent à Saint-Sernin qu'avec les tribunes des premières travées de la nef, avant 1096<sup>45</sup> ou dans les deux premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>. Les deux lions de l'arc triomphal de Venerque trouvent leurs modèles sur un chapiteau du portail Miégeville, et peut-être surtout au portail occidental, dont le décor a également fourni le personnage assis, tête rentrée dans les épaules, bouche ouverte en O. Pour ce



FIG. 21. TRANSEPT, CHAPITEAU SUD. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 22. CHŒUR, CHAPITEAU SUD DE LA NICHE. Le tailloir est un moulage mis en place en 1836-1843. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



FIG. 23. CHŒUR, CHAPITEAU NORD DE LA NICHE. Le tailloir est un moulage mis en place en 1836-1843. Cliché M. Scellès, Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

45. Henri PRADALIER, « Saint-Sernin de Toulouse au Moyen Âge », dans *Congrès archéologique de France, 154<sup>e</sup> session, 1996, Monuments en Toulousain et Comminges*, Paris, S.F.A., 2002, p. 268-269.

46. Quitterie CAZES et Daniel CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse. De Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, Éditions Odyssée, 2008, p. 185.



FIG. 24. CHAPELLE NORD, CHAPITEAU NORD de l'arc d'entrée.

Cliché M. Scellès,

*Inventaire général Région Midi-Pyrénées.*



FIG. 25. CHAPELLE SUD, CHAPITEAU NORD de l'arc d'entrée. Cliché M. Scellès,

*Inventaire général Région Midi-Pyrénées.*



FIG. 26. CHAPELLE SUD, CHAPITEAU NORD de l'arc d'entrée. Cliché M. Scellès,

*Inventaire général Région Midi-Pyrénées.*

dernier, la comparaison des œuvres permet d'apprécier l'écart entre les créations virtuoses du sculpteur du chantier toulousain et la reprise du motif par un sculpteur moins doué. Henri Pradalier place le portail occidental de Saint-Sernin peu avant 1100, et Quitterie et Daniel Cazes le situent avant 1111<sup>47</sup>.

Quoi qu'il en soit des hésitations quant à la chronologie précise du chantier toulousain, c'est dans les deux premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle qu'il faudrait situer l'édification du chevet et des absidioles de Venerque.

### *Un programme architectural original*

Le chantier de Venerque se rattache aussi à celui de la grande abbatale toulousaine par les matériaux, avec un appareil en pierre de taille où la brique n'intervient que peu, mais auquel succèdent des parties entièrement en brique. Ce sont encore les contreforts à ressauts de l'abside et les pilastres surmontés de colonnettes des absidioles qui sont semblables à ceux de la chapelle d'axe et des absidioles de Saint-Sernin. Venerque s'en distingue cependant par le plan polygonal adopté pour l'abside et les absidioles, plan que l'on retrouve, par exemple, à Notre-Dame d'Alet ou à Saint-Paul de Béziers.

L'architecture du chœur pentagonal est en revanche tout à fait originale. L'ordre colossal de hautes colonnes engagées polygonales à chapiteaux à feuilles lisses dérivés du corinthien porte juste sous la naissance de la voûte de grands arcs triangulaires, ou en mitre, sous lesquels prennent place les arcs en plein-cintre des fenêtres liés par le cordon d'imposte, ainsi placés au second plan. Le recours à de tels arcs offre l'avantage de maintenir les clefs à la même hauteur en dépit des différences de largeur des côtés du pentagone. Mais à côté de l'intérêt technique, la formule est aussi une belle réussite architectonique, qui évoque irrésistiblement l'architecture antique, sans que, pour autant, aucun modèle puisse être identifié. Marcel Durliat en notait le caractère rare<sup>48</sup>, et nous n'en connaissons en effet aucun équivalent contemporain.

La formule de l'arc en plein-cintre coiffé d'un triangle est un motif courant de l'architecture romaine, souvent repris par l'architecture romane, mais le triangle est alors celui d'un fronton. Des arcs en mitre sont représentés sur des sarcophages de la fin de l'Antiquité, dont le sarcophage dit « du comte Guillaume Taillefer » à Saint-Sernin de Toulouse, où les baies des deux niveaux supérieurs du clocher sont couvertes d'arcs en mitre. Des arcatures associant arcs en mitre et arcs en plein-cintre ne sont pas rares, par exemple en Auvergne, comme Saint-Géraud d'Aurillac, ou encore à Saint-Fructueux de Montelios (Portugal), mais elles n'ont pas la fonction architectonique des arcs de Venerque. On comprend qu'en découvrant le chœur de Venerque, Alexandre Du Mége ait été frappé par la qualité de son architecture et qu'elle ait évoqué pour lui, en 1838, l'architecture byzantine ou carolingienne.

L'autre originalité du chevet roman de Venerque tient aux massifs maçonnés plaqués à l'extérieur contre les cinq pans de mur de l'abside. Les restaurations successives de Jacques Esquié en 1857 et de Bernard Voinchet en 2011 ont complètement brouillé la lecture qui pouvait être faite des traces

47. Henri PRADALIER, « Saint-Sernin de Toulouse au Moyen Âge », 2002, p. 297 ; Quitterie CAZES et Daniel CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse. De Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, 2008, p. 77, 304.

48. Marcel DURLIAT, *Haut-Languedoc roman*, La Pierre-qui-Vire, 1978, p. 42.

d'arrachement conservées dans le pan de mur oriental, mais les observations faites en 2009 ne laissent guère de doute sur la présence à l'origine à cet endroit d'une structure plus haute, fermant entièrement la niche voûtée en plein-cintre ménagée dans l'épaisseur du mur. Le chevet de l'église abbatiale d'Alet présente des dispositions analogues, reproduites sur les cinq côtés de l'abside, où elles correspondent chacune à une niche, alors qu'à Venerque, les quatre autres massifs, plus bas, semblent bien n'avoir d'autre fonction que de démultiplier visuellement à l'extérieur l'effet de la niche axiale. D'après une enquête de 1833, « de temps immémorial, la châsse de saint Phébaude était enfermée dans une niche pratiquée dans le mur bien au-dessus du maître-autel »<sup>49</sup>, et il y a tout lieu de penser que la niche axiale était destinée dès l'origine à recevoir les reliques du saint évêque, auxquelles une place d'honneur était ainsi réservée dans le chœur<sup>50</sup>. Si la présence des reliques n'est pas la cause immédiate de la reconstruction de l'église entreprise au début du XII<sup>e</sup> siècle après le rattachement du monastère à l'abbaye Saint-Pons-de-Thomières, elle est donc au moins un élément essentiel du programme.

---

49. M. TUFFERY, *Documents sur Venerque*, 2001, p. 119.

50. La fonction des cinq niches de l'abside de Notre-Dame d'Alet ne semble pas connue, pas plus que celle de la niche circulaire ménagée dans l'épaisseur du mur de l'abside de la Seu d'Urgell. Gratien Leblanc pensait cependant que la niche axiale d'Alet était destinée à recevoir la relique de la vraie croix que possédait l'abbaye (« L'ancienne cathédrale d'Alet », dans *Congrès archéologique de France, 131<sup>e</sup> session, 1973, Pays de l'Aude*, Paris, 1973, p. 278).

## LES PLATES-TOMBES DE NARBONNE GRAVÉES AVEC EFFIGIE DU DÉFUNT

par Lisa BARBER\*

### Introduction<sup>1</sup>

Dans la cathédrale de Narbonne et dans les musées de la ville sont conservées plusieurs dalles gravées à l'effigie de défunts qui n'ont pas encore été bien étudiées, et dont l'étude pose en effet des problèmes.

La plus ancienne date peut-être du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la plus récente du XVI<sup>e</sup> siècle, et chaque dalle est différente. Ailleurs, dans la région de Toulouse pour le début du XIV<sup>e</sup> siècle par exemple, ou à Auch au début du XVI<sup>e</sup>, on trouve des dalles tellement semblables que l'on doit supposer l'existence d'un atelier à cette époque. À Narbonne, si ateliers il y avait, n'a survécu qu'un exemplaire de leur style à chaque époque, sauf pour deux dalles de la cathédrale qui montrent quelques ressemblances, et deux provenant des Jacobins qui ont utilisé les mêmes techniques mais dont le style est très différent. Il reste bien sûr la possibilité que les dalles aient été taillées et gravées ailleurs, mais jusqu'ici nous n'avons pas identifié des ressemblances frappantes avec d'autres dalles subsistant dans le Midi de la France. Des ressemblances stylistiques existent pourtant, qui permettent une datation approximative pour les dalles dont l'inscription ne fournit pas de date exacte, mais il faut de nouveau regretter que les correspondants et dessinateurs de Roger de Gaignières n'aient pas examiné les dalles du Midi avec autant de soin que celles du Nord et de l'Est de la France. Cinq tombeaux magnifiques de la cathédrale de Narbonne sont décrits et dessinés, ceux des archevêques Guillaume de Broue, Pierre de Montbrun, Bernard de Fargues, Pierre de la Jugie et Guillaume Briçonnet<sup>2</sup>, mais pas une seule plate-tombe. Pourtant, à l'époque de Gaignières, le sol de la cathédrale devait être largement pavé de dalles funéraires<sup>3</sup>, dont quelques rares exemplaires ont survécu de nos jours dans un état lisible, d'autres présentent une gravure désormais trop usée pour qu'il soit possible d'y distinguer quoi que ce soit.

---

\* Communication présentée le 2 février 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2008-2009 », p. 301.

1. Je remercie tout d'abord et très chaleureusement M. Dominique Moulis, qui m'a aidée à trouver les dalles et à les étudier sur place, qui m'a fourni accès aux archives des musées de Narbonne, qui a fait prendre les excellentes photos professionnelles des dalles, et qui a toujours été prêt à me chercher des informations. Je remercie aussi très chaleureusement Madame Jacqueline Caille, qui a très généreusement partagé avec moi toutes ses connaissances sur Narbonne médiévale et ses archives, et qui m'a fourni des informations et m'a aussi évité des erreurs. Je remercie aussi très vivement mes collègues et amis Michèle Pradalier, Bernadette et Jean-Pierre Suau, Paul Cockerham, Jerome Bertram, Agnès Dubreil-Arcin, Michelle Fournié, Jean Lepage, André Mècle, Danièle Neirinck, et mon mari Giles Barber, ainsi que Geneviève Durand-Sendrail qui a, une fois encore, si aimablement relu mon texte, l'a corrigé, et en a bien amélioré le style français.

2. Voir Jean ADHÉMAR et G. DORDOR, « Les tombeaux de la Collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle », *Gazette des Beaux-Arts*, LXXXIV (1974), p. 3-192 ; LXXXVIII (1976), p. 3-198 ; XC (1977), p. 3-76 : voir les numéros 251 : Guillaume de Broue, mort en 1257 ; 403 : Pierre de Montbrun, mort en 1286 ; 726 : Bernard de Fargues, mort en 1341 ; 861 : Pierre de la Jugie, mort en 1375 ; 1436 : Guillaume Briçonnet, mort en 1514. Voir aussi l'excellente étude surtout des tombeaux de Bernard de Fargues et Pierre de la Jugie de Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998.

3. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que ces dalles ont disparu : voir Louis NARBONNE, *La cathédrale Saint-Just de Narbonne : guide historique, archéologique et descriptif*, Narbonne, 1901, p. 52. « Le pavage du chœur en 1768 fit disparaître les dalles gravées qui marquaient les sépultures. Ainsi disparurent les inscriptions funéraires d'un certain nombre de personnages, grands archidiacres, archidiacres et dignitaires de l'église. Il en fut de même dans les bas-côtés du chœur. »

## Dalles de la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur de Narbonne

Trois dalles au moins partiellement lisibles se trouvent dans la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur. Situées en rang devant l'autel, elles sont grandes et très usées. Toutes les trois montrent le défunt aligné ouest-est, vers l'autel, les pieds en bas, position normale au Moyen Âge et plus tard<sup>4</sup>. On peut se rappeler que le tombeau de l'archevêque Pierre de Montbrun (mort en 1286) se trouvait autrefois dans cette chapelle, que lui-même avait fait bâtir ; son épitaphe sur une plaque murale s'y trouve toujours<sup>5</sup>.



FIG. 1. DALLE D'UN RELIGIEUX, chapelle Saint-Pierre, Cathédrale de Narbonne. Cliché Lisa Barber.

1. La première dalle plate, large de 154 cm, longue de 269 cm, montre un religieux en vêtements ecclésiastiques, les mains en prière (fig. 1). Il est debout (ou couché) sous un arc trilobé, avec un gâble au-dessus où est logé un trilobe, et aux côtés des piliers, ornés aussi de trilobes étirés et terminés en pinacles. Le style rappelle celui du tombeau de Pierre de la Jugie qui est tout proche<sup>6</sup>, et on est donc tenté de dater cette dalle du XIV<sup>e</sup> siècle. Une bande extérieure de pourtour (large de 7 cm) est visible, avec des lettres hautes de 4 cm environ, mais l'inscription est illisible, piétinée et effacée au long des siècles comme l'image du défunt. On voit pourtant clairement la méridienne (fig. 2), dessinée au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui passe par l'extrémité de cette dalle, venant de droite, ayant traversé en diagonale la dalle à côté, du haut à droite du centre, vers le milieu à gauche<sup>7</sup>.

2. La deuxième dalle (fig. 3) est encore plus usée que l'autre ; la partie basse est protégée aujourd'hui par un couvercle. Elle mesure 146 cm de large et 261 cm de haut, et on distingue une bande d'inscription de 9 cm et les traces de lettres d'environ 5,5 cm de haut. Du défunt on ne distingue que des plis de vêtements, bien différents de ceux de l'autre défunt : ils tombent ici en ligne droite, tandis que les vêtements dessinés sur la première dalle sont beaucoup plus amples et plus compliqués. On notera un détail intéressant de cette deuxième dalle : les traces de

quatre écussons et de trois clous dans les trois coins qui les auraient fixés dans le marbre. Les écussons étaient probablement en cuivre ; et les plaques de cuivre qui ornaient autrefois de nombreuses dalles étaient presque toujours fixées au moyen de clous. Sans écusson et donc sans armoiries, et l'inscription étant tout à fait illisible, on ne peut rien savoir du défunt. Il est possible cependant que cette dalle ou la précédente soit celle qui commémorait

4. Quand sonnera la trompette au Jour du Jugement, le mort se relèvera et regardera immédiatement vers l'est ; pendant l'attente de ce jour, il sera aligné pendant la messe avec les fidèles vivants, tout le monde regardant l'autel situé à l'est. Voir Philip RAHTZ, « Grave Orientation », *The Archaeological Journal*, 135 (1978), p. 1-14.

5. Voir Louis NARBONNE, *La cathédrale Saint-Just de Narbonne : guide historique, archéologique et descriptif*, Narbonne, 1901, p. 134-135. L'étude a été d'abord publiée dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, entre 1890 et 1901 (tomes IV à VI).

6. Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, « Le tombeau du cardinal Pierre de la Jugie à Narbonne », *Narbonne : archéologie et histoire : 45<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*. Narbonne, 14-16 avril 1972, Montpellier, 1973, II, p. 271-288.

7. Voir Bernard J.J.H. BONNERY, « La méridienne de la cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur à Narbonne », *Bulletin de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, vol. 127, 2005, p. 273-275 ; L. NARBONNE, *La cathédrale Saint-Just...*, p. 57, fournit aussi l'information que la ligne « fut tracée par M. Amadou, géomètre, ancien membre du conseil de fabrique de Saint-Just ».



FIG. 2. MÉRIDIANNE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE tracée sur la dalle de la chapelle Saint-Pierre.  
*Cliché Lisa Barber.*



FIG. 3. AUTRE DALLE de la chapelle Saint-Pierre, avec traces d'écussons.  
*Cliché Lisa Barber.*



FIG. 4. DALLE D'UN CHANOINE, chapelle Saint-Pierre, cathédrale de Narbonne. Cliché Lisa Barber.



FIG. 5. DALLE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE insérée dans une dalle médiévale de la chapelle Saint-Pierre, cathédrale de Narbonne. Cliché Lisa Barber.

Guillelmus Normandi, mort en 1306, et certainement enseveli quelque part dans cette chapelle<sup>8</sup>.

3. La troisième dalle, qui mesure 93 cm de large sur 223 cm de long, est mieux conservée, et on reconnaît bien, à ses vêtements, un ecclésiastique<sup>9</sup> (fig. 4). Il est placé sous un arc, mais cette partie est presque complètement effacée et comme éléments architecturaux on ne voit que les colonnes des côtés, difficiles à dater. Le défunt est probablement un chanoine, dont on distingue l'aumusse sur la tête, l'aube et la chasuble à amples plis, le manipule sur le bras gauche. Ses mains sont jointes en prière. On trouve quelques ressemblances stylistiques entre cette dalle et la première décrite ci-dessus, suffisantes peut-être pour imaginer une même provenance et une datation semblable. L'inscription, sur une bande de pourtour large de 6,5 cm et avec des lettres majuscules de 4,5 cm de haut, est partiellement lisible et les mots sont ponctués de trois points verticaux :

CC : XXXXII /  
 ET ... ..I .. MENSIS : IUN ... IT : E... P : SITADERII : /  
 DOM ... .. /  
 .... E...AT IN PACE ....<sup>10</sup>

Dans les deux coins inférieurs, on distingue un petit écusson avec armoiries, trop usées pour être déchiffrées. Le manque de respect pour ces dalles funéraires date évidemment au moins du XVII<sup>e</sup> siècle, car une autre petite dalle, à

8. *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, col. 222 : « VIII kal. augusti, anno domini MCCCVI, obiit Guillelmus Normandi helemosinarius, et jacet coram capella Sancti Petri. In cuius anniversario helemosinarius debet dare beneficiatis istius ecclesie VI den., et habet missam ». Pour l'archidiacre majeur Jacobus de Normanni, mort en 1310, et peut-être de la même famille, voir J. CAILLE, « La paroisse cathédrale de Narbonne », dans *L'Archevêché de Narbonne au Moyen Âge*, éd. Michelle FOURNIÉ et Daniel LE BLÉVEC, Toulouse : CNRS et Université de Toulouse-Le Mirail, 2008, p. 91-131 (p. 125), et A.M. Narbonne, GG 1734.

9. Louis NARBONNE, *La cathédrale Saint-Just*, dans son chapitre V, p. 118-159, *Les sépultures*, p. 136, a cru y voir une femme, se basant sur l'aumusse qu'il voyait comme la coiffure sans doute.

10. Cette transcription est très incertaine et à réviser.

inscription seule, a été insérée dans celle-ci, sur la partie basse ; on y lit clairement (abréviations résolues) : « *Hic iacet dominus magister Petrus Bertellier, canonicus huius ecclesie, qui obiit V Iunii MDCLXIX ; requiescat in pace* » (fig. 5).

Louis Narbonne, le grand historien de la cathédrale de Narbonne au XIX<sup>e</sup> siècle, a bien remarqué : « Il est regrettable que l'on n'ait pas recueilli plus tôt les inscriptions et les dessins de ces pierres tumulaires ; encore quelques années, et il ne restera plus rien »<sup>11</sup>. Un peu plus de cent ans plus tard, la situation n'est peut-être pas si grave qu'il le craignait, mais ceci est sans doute dû au fait que des chaises, des bancs ainsi que des protections du sol sont placés dans cette chapelle, évitant le piétinement des fidèles et des touristes. Ailleurs dans la cathédrale, d'autres dalles funéraires sont repérables mais sont devenues totalement illisibles : dans le chœur liturgique, dans les autres chapelles, dans le déambulatoire, et dans le chœur des chanoines<sup>12</sup>. Pour la plupart d'entre elles, nous n'avons aucune information, l'histoire artistique est perdue à jamais. On sait pourtant qu'au XVII<sup>e</sup> siècle on continuait de commémorer les archevêques en effigie : dans la chapelle axiale se trouvaient les sépultures de deux archevêques du XVII<sup>e</sup> siècle, Claude de Rebé (1628-1659) et Pierre de Bonsi (1673-1703), dont une plaque de métal représentait l'effigie et une autre contenait l'épitaque<sup>13</sup>.

#### 4. Un archevêque, XIII<sup>e</sup> siècle, dalle exposée dans la salle du premier étage du donjon de Gilles Aycelin (fig. 6).



FIG. 6. DALLE D'UN ARCHEVÊQUE DE NARBONNE.  
Cliché Dominique Moulis.



FIG. 7. TRACES DE MATIÈRE COLORÉE dans les lignes gravées de la dalle de l'archevêque. Cliché Lisa Barber.

11. L. NARBONNE, *La cathédrale...*, p. 136.

12. L. NARBONNE (*ibid.* p. 128) note par exemple : « Au devant de la chapelle Sainte-Anne on voit une pierre tombale avec inscription en lettres gothiques presque complètement effacées et représentant une femme debout et les mains jointes » – une dalle qui est aujourd'hui illisible, mais on soupçonne que comme pour la dalle de la chapelle Saint-Pierre, ce n'était pas une femme mais un chanoine portant l'aumusse sur sa tête.

13. Informations de M. Dominique Moulis, qui voit bien la possibilité que l'habitude à Narbonne était de préparer une dalle avec effigie ainsi qu'une épitaque sur une plaque murale séparément ; mais il remarque très justement que ces sépultures sont bien trop tardives pour qu'on puisse en déduire qu'au Moyen Âge, on procédait de la même façon. Voir aussi la communication de l'abbé MALBEC, *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, XXI, 1<sup>ère</sup> partie (1943), p. lxxix-lxxxii.

Cette dalle, fragmentaire, est probablement la plus ancienne, mais elle est difficile à dater exactement, étant donné l'absence d'inscription et d'éléments détaillés architecturaux de la gravure. Cependant, Greenhill, qui l'a vue (ou qui en a peut-être vu une photo), l'a placée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui paraît se confirmer<sup>14</sup>.

Elle est de calcaire blanc, fin et dur, et le fragment restant mesure 44 cm de large, 117 cm de long, et son épaisseur à l'origine était de 30 cm ; mais un des côtés a été taillé et arrondi, en réduisant l'épaisseur à 11 cm de ce côté, afin de l'insérer dans un espace prévu. Ce remaniement a aussi réduit la dalle à un fragment, dont manque totalement la partie basse ; les deux côtés sont visiblement incomplets, et le haut de la dalle paraît si bizarre que là aussi on en a probablement perdu une partie : un trait horizontal est lourdement gravé au-dessus de l'arc brisé, coupant cette section du reste de la dalle, qui reste en blanc – esthétiquement, c'est un manque d'équilibre, mais sans le bas ni les côtés, on ne peut pas vraiment en juger<sup>15</sup>.

Cette dalle est aujourd'hui dans la salle du premier étage du donjon de Gilles Aycelin, où elle a été placée au printemps 1976 par M. André Mècle, maire-adjoint chargé des affaires culturelles, qui avait fait réaménager les salles de cette tour et qui, pour les « meubler », avait déménagé plusieurs éléments du Musée lapidaire<sup>16</sup>. Elle a été retrouvée au tout début de l'année 1951, lors des travaux d'aménagement de l'ancienne chapelle de la Madeleine en salle du Musée archéologique. Sa découverte a été annoncée à la Commission archéologique de Narbonne à la séance du mardi 13 février<sup>17</sup> :

« Le Secrétaire donne lecture d'une lettre adressée le 15 janvier par M. Philippe Hélène<sup>18</sup> à la Commission archéologique pour l'informer que les travaux d'aménagement de la chapelle gothique de la Madeleine, en vue de son affectation au Musée archéologique, ont permis de constater que l'un des montants intérieurs de la porte romane incluse dans le mur nord de l'édifice est constitué par un fragment rapporté de tombe plate du XIII<sup>e</sup> siècle, provenant probablement de la sépulture ruinée d'un archevêque de Narbonne. »

Le procès verbal continue avec une controverse : fallait-il laisser cette dalle en place ou la retirer ? On y apprend que la dalle était posée à l'envers, ce qui est toujours évident aujourd'hui, car la coloration noircie du côté arrondi derrière, ainsi que des traces de décoloration tout le long de la dalle sur une largeur de 10 cm de ce côté et nettement délimitées, révèlent l'insertion de la dalle horizontalement sur son côté à l'envers ; presque toute la section gravée a été cachée, enfouie parmi d'autres pierres. C'est ce qui a préservé la gravure, nette et claire. Des traces de mortier sont évidentes aussi sur l'autre côté, où la dalle avait été fixée et scellée en place.

Nous n'avons maintenant que le haut du personnage, un dignitaire religieux, mitré, sans doute un archevêque de Narbonne, très probablement du XIII<sup>e</sup> siècle, dont le tombeau se serait trouvé dans l'ancienne cathédrale dite « carolingienne ». Mais il n'y a aucune inscription pour nous guider davantage.

L'archevêque est représenté dans une niche en arc brisé ; à senestre, sous cet arc, on voit le début d'une colonne qui descend d'un petit chapiteau à chanfrein dont la partie inférieure est moulurée ; la colonne n'est pas dessinée avec une exactitude architecturale, elle tire un peu à gauche. À dextre, la dalle est brisée et la colonne manque. L'archevêque est barbu, ses cheveux sont assez abondants et descendent jusqu'aux oreilles. Ses traits sont clairement et fortement dessinés : un grand nez aux narines saillantes, la bouche ouverte mais un peu cachée par la barbe, les yeux ouverts et qui nous regardent. Il porte ses vêtements pontificaux, et on distingue l'aube, l'amict, et la chasuble qui tombe en plis, ainsi que le manipule. Il porte aussi le pallium, insigne distinctif d'un archevêque, dont

14. F. A. GREENHILL, *Incised Effigial Slabs : A study of engraved stone memorials in Latin Christendom, c. 1100 to c. 1700*, 2 vol., London : Faber & Faber, 1976, p. 84.

15. Une autre ligne très fine et peu profonde est dessinée horizontalement à une distance de 30 cm sous le trait au-dessus de l'arc ; elle est très exactement gravée à distance égale mais sa fonction n'est pas claire : si on avait l'effigie entière, on verrait si par exemple elle marquait une division en trois de la hauteur du personnage, pour assurer l'équilibre du dessin.

16. Informations fournies par M. André Mècle, que je remercie vivement.

17. *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, années 1951-1952, t. XXIII (1<sup>ère</sup> partie), Narbonne, 1953, séance du mardi 13 février 1951, p. xl-xlii.

18. Conservateur du Musée archéologique de Narbonne, nommé le 28 novembre 1950, donc depuis un peu plus d'un mois seulement.

on distingue clairement les croix. La dalle étant fragmentaire, on ne voit pas la partie basse des vêtements, ni les pieds. Sur la tête, il porte une mitre assez naïvement dessinée. De la main gauche, il tient sa crosse épiscopale, dont la volute, tournée vers l'extérieur, est ornée d'une grande feuille de chêne. De sa main droite, il bénit : les doigts de cette main sont clairement gravés, et l'index et le médium sont très longs ; on distingue son anneau pastoral au médium, et il porte sûrement des gants, car on en voit la décoration sur le revers de cette main, peut-être une fleur brodée ou plus probablement une pierre précieuse, car les gants d'évêques étaient souvent embellis de rubis, émeraudes ou autres pierres. À côté de lui, à sa droite, une croix tréflée est figurée. Cette croix aurait été portée non par lui mais devant lui par un autre ecclésiastique, lors des processions, et était placée sur l'autel pendant qu'on chantait la messe.

Dans les lignes gravées, à plusieurs endroits, on voit clairement des restes brunâtres tirant vers le rouge foncé (fig. 7) : il s'agit évidemment des restes d'un produit coulé dans ces lignes pour les colorer. Un autre élément du décor primitif de la dalle est révélé par la présence de trois petits creux ronds dans la pierre au niveau du haut du triangle de la mitre. Ces creux sont peu profonds, mais nettement de forme triangulaire et ont été creusés délibérément. Au-dessus, la pierre est comme « froissée » ; on a la nette impression que quelque chose en a été arraché. Le dessin de la mitre, qui paraît si naïf, doit donc être imaginé comme un simple fond sur lequel d'autres éléments de décor auraient pu figurer.

Si on cherche à identifier cet archevêque, il faut passer en revue tous les archevêques du XIII<sup>e</sup> siècle. Parmi eux, on peut exclure ceux dont on connaît déjà le tombeau, donc Guillaume de la Broue (mort en 1257), et Pierre de Montbrun (mort en 1286). Reste Arnaud Amalric (mort en 1225, à Fontfroide, où il a probablement été enterré, et cette date paraît trop précoce pour le style et le type de dalle), Pierre Amiel, mort en 1245 mais enseveli dans l'église Sainte-Marie de Cassiano, Guy de Foulques (devenu le pape Clément IV et mort à Viterbe). On finit avec Jacques de Nigri (mort en 1259), et Maurin, mort en 1272, tous les deux enterrés dans l'ancienne cathédrale. L'archevêque Maurin est mort trois mois après avoir posé la première pierre de la nouvelle cathédrale. Serait-ce lui ? ou plutôt l'archevêque Jacques, qui ne régna que très peu de temps (1257 ou 1258 à 1259) ? Serait-il possible d'identifier avec certitude lequel des archevêques candidats est commémoré sur cette dalle ?

Une datation au XIII<sup>e</sup> siècle s'impose (et ceux qui ont découvert la dalle en 1951 l'ont bien compris) d'après le style et d'après sa position dans la porte romane insérée au premier étage dans le mur nord de la tour de la Madeleine. La chapelle gothique de la Madeleine est datable d'après une inscription dédicatoire de 1273 et d'après les peintures murales où figurent les armoiries de l'archevêque Pierre de Montbrun. Mais l'insertion de la porte romane date probablement du XIV<sup>e</sup> siècle, d'après le style des éléments architecturaux qui l'entourent : « le rouleau d'archivolte, taillé dans du calcaire, qui entoure l'extrados de l'arc évoque plutôt le XIV<sup>e</sup> siècle, et le style plastique des bustes de femmes drapées, placées à sa retombée, paraît le confirmer »<sup>19</sup>. La cathédrale gothique actuelle, qui a remplacé celle dite « carolingienne », a été construite entre 1272, quand la première pierre fut posée, et 1332, quand le chœur fut achevé (cette cathédrale n'a jamais été terminée) ; la démolition de l'ancienne cathédrale était achevée au plus tard en 1349<sup>20</sup>. La dalle funéraire de l'archevêque, réutilisée au plus tard au XIV<sup>e</sup> siècle dans l'insertion de la porte romane, n'a donc pas pu se trouver dans la nouvelle cathédrale (car elle y serait restée et n'aurait pas été disponible en pièce de remploi) ; elle doit provenir de l'ancienne cathédrale, dont provient probablement aussi la porte romane.

##### 5. Nicolas de Montmorillon, mort en 1279 (fig. 8). Numéro d'enregistrement 33.1.1. N° provisoire 1786.

Dans la chapelle sud de l'avant-chœur de l'église Notre-Dame de Lamourguier se trouve la dalle d'un dominicain, avec inscription, mais le nom du défunt ainsi que la date du décès y manquent, car les coins supérieur droit et inférieur gauche sont brisés. Pourtant, l'inscription présente suffisamment d'éléments pour permettre une identification.

19. Dominique MOULIS, « L'inscription funéraire remployée dans le portail de la Madeleine » (fiche des Musées de Narbonne), qui se rapporte à une dalle en marbre, découverte en 1995, en remploi dans le même portail roman, avec inscription latine et datant probablement de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle.

20. Voir J. CAILLE, « La paroisse cathédrale de Narbonne », p. 100.

La dalle mesure 89 cm de large, 212 cm de long et a une épaisseur de 22 cm ; la marge pour l'inscription est large de 8 cm et les lettres mesurent 4,5 ou 5 cm en hauteur. Les mots sont séparés par trois points verticaux. L'inscription est usée ; elle est en lettres gothiques et commence au coin supérieur dextre. Ce qui reste nous raconte un drame :

HIC IACET .... / QUI OBIIT IN CATHEDRA DU[M] LEGEBAT CANONICIS IN ECCL[ESI]A  
CATHEDRALI / NARBONE AN[N]O... / ... ASCENSIONIS D[OMI]NI NOSTRI IHS XPI CUI EST  
HONOR ET G[LO]R[I]A



FIG. 8. DALLE DE NICOLAS DE MONTMORILLON.  
Cliché Jean-Marc Colombier.

Cette inscription commémorant la mort survenue pendant qu'il « lisait » aux chanoines dans la cathédrale de Narbonne nous a permis d'identifier le défunt comme le prieur Nicolas de Montmorillon et donc de dater approximativement sa dalle funéraire, car Bernard Gui rapporte cette même histoire à propos de sa mort, et nous fournit heureusement aussi des détails sur sa carrière à Limoges, ses études et son enseignement à Montpellier, Toulouse et Bordeaux :

*Septimus prior fr. Nycholaus de Monte Maurilii, sic cognominatus, erat tamen Lemovicensis dyocesis origine. Successit fr. Stephano de Salanhaco, vir suavis moribus et optime litteratus. Fuit prior anno quasi dimidio, fuit autem absolutus ibidem a priore provinciali fr. Petro de Valetica, a.D. MCCLXXI, post Natale Domini. Hic multis annis rexit et tenuit studium generale in Montepessulano ac studium Tholosanum sollempniter et honorabiliter utrobique, et in Burdegalis, in conv. vero Lemovicensi legit et docuit plus quam XV annis. Tandem, legens canonicis in sede cathedralis ecclesie Narbonensis, in cathedra more doctoris sedens, et cum mirabili fervore et devotione exponens illud Eccli. xxiv : « Quasi cedrus exaltata sum in Libano » etc., de sapientia increata et de natura humana in Christo et de Virgine beata, dulciter et quasi imperceptibiliter cunctis astantibus sibi feliciter in Domino obdormivit feria VI ante Ascensionem Domini, de mane, quod fuit III non. Maii a.D. MCCLXXIX. Et sic assumpsit eum Deus in officio in quo placuerat ei, sicut sepe audivi a plerisque, et specialiter a fr. Hugone de Rofinaco de conv. Brivensi, qui socius eius erat, et presens fuit et vidit et audivit. Sepultus est Narbone in claustro fratrum, ante hostium capituli.<sup>21</sup>*

Voilà donc les détails du texte qu'il lisait, la date exacte, et les précieuses informations sur le lieu exact de sa sépulture, dans le cloître et devant la porte du chapitre.

21. Père A. AMARGIER, O.P. éd., *Bernardus Guidonis De fundatione et prioribus conventuum provinciarum tolosanae et provinciae ordinis praedicatorum*, (Rome, 1961), p. 62-63.

Cette dalle a été longtemps oubliée après sa découverte. Elle fut retrouvée le 19 juillet 1933, à quatre mètres de profondeur dans une tranchée ouverte rue Lazare-Carnot<sup>22</sup>, à 30 m du boulevard du D<sup>r</sup> Ferroul, à l'emplacement de l'ancien couvent des Frères Prêcheurs, hors des murs du quartier du Bourg. Ce couvent fut abandonné et démoli au début du XVI<sup>e</sup> siècle, lors de la construction de l'enceinte de la ville, quand les frères ont dû construire un nouveau couvent *intra muros*<sup>23</sup>. Cette nouvelle construction a réutilisé un grand nombre de pierres et autres « dépouilles » de l'ancien couvent, mais pour une raison ignorée, cette dalle et les autres éléments trouvés en même temps furent évidemment abandonnés sur place.

Leur découverte a été annoncée à la Commission archéologique le 7 septembre 1933<sup>24</sup>. Mais l'intérêt de cette dalle a été occulté par la mise au jour au même endroit de la statue funéraire d'Algayette, épouse d'Amalric de Pérignan, morte en 1274 n.s.<sup>25</sup>. Cette statue géante se trouve aujourd'hui dans la boutique de la Cathédrale et du Palais des Évêques de Narbonne, bien inaccessible à la vue derrière des pancartes publicitaires, mais elle a suscité et avec raison beaucoup d'admiration, d'intérêt et de recherches, surtout de Michèle Pradalier dans son excellent ouvrage sur la sculpture gothique de notre région<sup>26</sup>. Le pauvre dominicain anonyme retrouvé en même temps qu'Algayette, relégué dans un coin obscur du Musée lapidaire, n'a jamais retenu l'attention, et personne jusqu'ici n'avait même cherché à savoir son nom.

Les conditions actuelles de conservation et de présentation de la dalle ne sont pas bonnes, et elle est très mal logée dans un coin d'une chapelle de l'église Lamourguier, dont les murs s'effritent en laissant tomber fragments et poussière de pierre qui la recouvrent, ainsi que d'autres installées dans cette même chapelle. Après un bon brossage pourtant, effectué par Dominique Moulis lors de ma deuxième visite, les traits du personnage ainsi que le décor architectural et l'inscription sont devenus bien lisibles. Il ne reste malheureusement que fort peu du dessin des vêtements du personnage, car leur représentation a été effectuée en creusant l'espace approprié dans la dalle et en le remplissant d'un matériau de couleur contrastée (plâtre, ciment, ou mastic, probablement) qui a disparu depuis, en laissant un espace vide<sup>27</sup>.

Frère Nicolas est placé sous une arcature gothique. Des crochets ou fleurons stylisés sont placés sur les rampants de l'arc, d'une forme très curieuse, en boules, comme certains feuillages sur les chapiteaux cisterciens de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. L'arc polylobé d'une forme rayonnante est surmonté par un gâble très ouvert, surmonté lui-même par un fleuron ou bouquet central formé de deux palmettes accolées. L'arcature repose sur un chapiteau de chaque côté, sans décoration, et les chapiteaux reposent chacun sur un faisceau de colonnettes minces qui descendent tout le long de chaque côté de l'effigie.

L'effigie présente un caractère très raide. Les cheveux sont courts, les traits du visage sont dessinés clairement, les yeux paraissent fermés. Les mains sont croisées sur la poitrine, non pas jointes en prière<sup>28</sup>. On reconnaît très bien un dominicain<sup>29</sup>, car dans l'espace creusé on distingue la forme de la chape avec sa capuche, qui auraient été

22. Aujourd'hui rue Baptiste-Limouzi.

23. Voir surtout J. CAILLE, « Les ordres mendiants à Narbonne des origines à la fin du Moyen Âge », *Le ciel sur terre : dévotions, église et religion au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Michelle Fournier*, CNRS - Université de Toulouse-Le Mirail, 2008, p. 165-209 (en particulier p. 166-173 et 185-188).

24. *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. XVIII, 3<sup>e</sup> partie, années 1933-1935, p. ccxxii, et p. ccxcix-ccci.

25. Voir aussi J. CAILLE, « Les ordres mendiants à Narbonne, des origines à la fin du Moyen Âge », p. 187-188 ; J. CAILLE, « Vicomtes et vicomté de Narbonne des origines au début du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, éd. Hélène DÉBAX, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008, p. 49.

26. Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 118-120.

27. On note aussi que l'abbé SIGAL qui a examiné et décrit, assez sommairement, la dalle du dominicain lors de sa découverte en 1933 n'a pas compris pourquoi la dalle était dans cet état ; il écrit : « L'ample vêtement qui le recouvre est rendu par un piquetage de la pierre sur lequel se détachent en saillies plates, la tête, vue de face, les deux mains croisées, et les plis du vêtement de dessous ... » (*Registre de l'inventaire des musées de Narbonne*, n° d'enregistrement 33.1.1.). Ce « piquetage de la pierre » servait sans doute à faciliter la bonne prise et l'adhérence des plaques.

28. Paul Cockerham fait observer que cette position des mains se retrouve sur les dalles en Flandres et en Italie bien plus souvent que sur les dalles françaises, signe peut-être d'influences artistiques arrivées à Narbonne à cette époque par l'intermédiaire d'Avignon ?

29. Je remercie le Père Jerome Bertram pour ses précieux conseils à ce sujet.

représentées par des plages noires, la couleur de ces vêtements des Dominicains, et le scapulaire blanc qui se détache de la tunique (de couleur blanche aussi). De ces vêtements, on voit le petit bout du scapulaire sous son menton, l'impression d'un capuce à la tête, les plis centraux de sa tunique, avec un petit enroulement décoratif à la base. Le bas de l'habit forme une série de plis plats au-dessus de ses pieds ; on distingue un pied chaussé dans la forme d'un autre creusement de la pierre (l'autre pied est perdu avec le fragment du coin dextre). Tout le reste a disparu.

Nous espérons faire faire des analyses pour voir si des traces subsistent du matériau qui aurait composé les remplissages disparus, mais les mauvaises conditions dans lesquelles la dalle a survécu<sup>30</sup> laissent beaucoup moins d'espoir que les analyses prévues pour la dalle de l'archevêque.

#### 6. Un dominicain anonyme, probablement un prieur, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, Tournal, *Catalogue...* p. 111, n° 566.

Sur une autre dalle qui provient également du couvent des Jacobins, on voit un style très recherché, et une maîtrise absolue de la technique de gravure sur pierre, liée à une très belle conception artistique. Le personnage est anonyme, et doit le rester, car cette fois la dalle est sans inscription<sup>31</sup> (fig. 9). On possède quelques détails sur sa provenance, car sa découverte est annoncée à la séance du 1<sup>er</sup> août 1862 de la Commission archéologique de Narbonne<sup>32</sup>, et elle a été cataloguée par Tournal dans sa publication deux ans plus tard<sup>33</sup>. Retrouvée dans l'église (du



FIG. 9. DALLE D'UN DOMINICAIN. Cliché Jean-Marc Colombier.



FIG. 10. DALLE D'UN DOMINICAIN, DÉTAIL DU LIVRE. Cliché Jean-Marc Colombier.

30. Elle n'a pourtant pas subi les épreuves d'un séjour dans le jardin du Musée, comme la plupart des autres pierres antiques, romaines et médiévales avant leur transfert dans l'église de Lamourguier, car après sa découverte, au mois de septembre 1933, elle a été posée contre la face ouest du bloc 28 dans le Musée lapidaire de l'église Lamourguier (information sur une fiche en carton, avec dessin et informations sommaires, conservés aux archives des musées de Narbonne).

31. L'ouvrage de Bernard Gui cité ci-dessus (*Bernardus Guidonis De fundatione et prioribus...*, éd. A. Amargier), fournit les noms de plusieurs prieurs de Narbonne et la date de leur mort mais, sans informations supplémentaires sur la dalle, il est impossible de faire une identification.

32. Commission archéologique de Narbonne, *Procès-verbaux des séances de 1842 à 1889*, Narbonne, 1944, p. 209.

33. M. TOURNAL, *Catalogue du musée de Narbonne et notes historiques sur cette ville*, Narbonne, 1864, p. 111, n° 566.

xvi<sup>e</sup> siècle) des Jacobins de Narbonne, elle a été donnée par les religieuses de la Sainte-Enfance, qui ont pris possession des lieux après la désaffectation de l'église. Placée « provisoirement » en 1862 dans le jardin du Musée, et bien plus tard dans l'église Lamourguier quand celle-ci est devenue Musée lapidaire, elle est maintenant fixée au mur dans la Salle au Pilier du Palais, qui sert actuellement de boutique.

Elle est de marbre gris, et malheureusement fragmentaire, ayant été évidemment retailée pour une réutilisation postérieure, et puis aussi brisée au coin dextre supérieur et en bas. Elle mesure 75 cm de large, 103 cm de haut et son épaisseur est de 12,5 cm<sup>34</sup>. Le haut de la dalle et les côtés auraient évidemment été primitivement plus larges et, si inscription il y avait au pourtour, celle-ci a disparu.

On ne voit clairement que le visage et les mains du défunt, car non seulement le bas de la dalle manque, mais les parties creuses témoignent que le reste du corps ou plutôt ses vêtements avaient été représentés de la même manière que sur la dalle de Nicolas de Montmorillon, avec une matière de couleur contrastée coulée dans l'espace creusé, et qui a maintenant disparu. Les analyses diront peut-être s'il s'agissait de plomb, de ciment, de peinture, ou de mastic. Des plaques de cuivre sont peu probables, car l'espace creusé aurait dû, en ce cas, être plus profond, et on s'attendrait à repérer des trous, signes de clous, de crampons ou de rivets qui auraient fixé la plaque à la dalle (comme on l'a vu sur la dalle de la cathédrale).

Le personnage représenté doit être un dominicain<sup>35</sup>, car on distingue bien que l'espace creusé représente la chape avec le capuce, de couleur noire, que portent les dominicains sur leur habit blanc. Le livre qu'il tient à la main est peut-être la règle de l'ordre et indiquerait donc un prêtre. Les traits du visage sont bien dessinés, les yeux et les sourcils, le nez et les narines, la bouche, la lèvre inférieure et le menton un peu saillant, et les joues un peu bombées. Un soin particulier a été apporté à la gravure des cheveux qui descendent à partir de sa tonsure assez abondamment sur son front où ils sont alignés. Plus bas, sa main droite montre avec l'index le haut du livre qu'il tient dans sa main gauche ; le livre est assez gros, on voit bien la reliure, avec trois filets à froid, quatre bosses, et les fermoirs sur deux côtés (fig. 10). Ce style de reliure avec trois fermoirs (ici, le troisième est à imaginer caché sous la main du dominicain) est plutôt italien, ou d'origine italienne, un détail peut-être important et à suivre dans la recherche sur les antécédents et les exemplaires semblables à cette dalle. Gravées aussi sont les manchettes de ses vêtements, mais on n'a que l'espace vide pour imaginer le reste.

C'est la scène qui se joue au-dessus du défunt qui attire attention et admiration (fig. 11). Le dominicain est représenté sous un arc surmonté par un gâble fleuroné dont les rampants sont décorés de fleurons. À l'intérieur du gâble, on voit un trilobe étiré aux formes pincées. De chaque côté est gravé un ange dont les traits se dessinent très clairement, ainsi que les cheveux ondulés. Ils portent de longues et amples tuniques, et ils sont visiblement en mouvement. Leurs grandes ailes s'élèvent au-dessus de leur tête derrière leur dos, leurs bras sont allongés, les genoux sont pliés, un pied sort des plis des tuniques et semble planer dans l'air. L'ange à senestre tient le haut des cordons ou chaînes d'un encensoir de la main droite tandis que sa main gauche vient de pousser la navette qui contient l'encens. L'autre ange élève des deux mains une couronne devant lui : la couronne d'immortalité qu'il offre à l'âme du défunt<sup>36</sup>. Le motif d'anges thuriféraires est très courant sur les dalles funéraires : en parcourant les images fournies dans les articles de J. Adhémar sur les dessins de la collection Gaignières<sup>37</sup>, les planches du livre de Greenhill<sup>38</sup> ou

34. L'inventaire du musée (acquisition du 1.8.1862, numéro provisoire 4200) donne les dimensions comme 1020 mm x 750 mm x 130 mm.

35. Journal y voyait « un bénédictin » quand il a annoncé la découverte en 1862, mais ce mot a disparu dans la description de son catalogue. Jacqueline Caille note que la proximité de l'église des Jacobins avec le couvent bénédictin de Lamourguier a pu donner cette idée à Tournal. Greenhill a cru y voir un chanoine (II, p. 106), mais l'espace creusé convient mieux à un capuce noir de dominicain qu'à une aumusse. Je remercie chaleureusement le Père Jerome Bertram pour ses conseils précieux à ce sujet.

36. Ou « la couronne de vie » : voir *Apocalypse* II, 10. Voir aussi Saint Paul, 2<sup>e</sup> épître à Timothée, IV, 7-8 ; *Proverbes*, IV, 9. (Je remercie vivement Jean-Pierre Suau de ces références).

37. Jean ADHÉMAR et G. DORDOR, « Les tombeaux de la Collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle », *Gazette des Beaux-Arts*, LXXXIV (1974), p. 3-192 ; LXXXVIII (1976), p. 3-198 ; XC (1977), p. 3-76 ; Jean-Bernard de VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières », *Gazette des Beaux-Arts*, 108 (1986), p. 97-122, p. 141-182.

38. F. A. GREENHILL, *Incised Effigial Slabs: A study of engraved stone memorials in Latin Christendom, c. 1100 to c. 1700*, 2 vols, Londres, Faber & Faber, 1976.



FIG. 11. DALLE D'UN DOMINICAIN. Détails des anges.  
Cliché Jean-Marc Colombier.

celui de Creeny<sup>39</sup>, on en trouve maints exemples, mais peu de la qualité artistique de cette dalle de Narbonne. Le motif d'ange avec une couronne est beaucoup plus rare, mais on le retrouve par exemple sur la dalle du médecin Frédéric à Val-Saint-Lambert, datant de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>, sur la dalle de Mehus du Chastelier, à Rouen, datant de vers 1280<sup>41</sup>, et sur la dalle d'Eudeline de Chaubrant et ses deux filles, à Châlons-sur-Marne, datée de 1338<sup>42</sup>.

Sans inscription, la datation de cette dalle est problématique. Tournal évite la question, ne donne aucun avis sauf à la placer dans son catalogue parmi d'autres sculptures médiévales<sup>43</sup>. Michèle Pradalier la daterait du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, « à cause du motif du remplage, en trilobe étiré, et du style linéaire des anges (draperie et traits du visage) ». Greenhill, sans explication mais se fondant sur sa profonde connaissance des dalles gravées françaises et européennes, a noté avec point d'interrogation « c. 1260 »<sup>44</sup>. Paul Cockerham tend plutôt vers une datation moins définitive, mais pendant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en faisant des comparaisons avec les dessins, dans la collection Gaignières, des monuments à Sens<sup>45</sup>, mais notant bien que les styles de Narbonne et du Midi ne peuvent être comparés directement avec ceux du nord de la France<sup>46</sup>.

39. W. F. CREENY, *Illustrations of Incised Slabs on the Continent of Europe from Rubbings and Tracings*, Londres, 1891.

40. Hadrien KOCKEROLS, « Two incised slabs from the Abbey of Val-Saint-Lambert near Liège », *Transactions of the Monumental Brass Society*, XVII.4 (2006), p. 297-314 (p. 305).

41. GREENHILL, I, p. 235 et II, planche 133.

42. CREENY, *Illustrations...*, p. 41.

43. TOURNAL, *Catalogue*, p. 111.

44. GREENHILL, II, p. 106.

45. Voir surtout ADHÉMAR et DORDOR, « Les tombeaux de la Collection Gaignières... », n<sup>os</sup> 106, 184, 239, 240, 255, 307, 338, 432, 433.

46. Je remercie chaleureusement mes collègues Michèle Pradalier et Paul Cockerham de leurs avis précieux sur cette dalle.

Avant de présenter la septième dalle funéraire, rappelons qu'une autre pierre tombale gravée, datant de 1328, et provenant de l'ancienne église des dominicains, est connue : celle décrite par Alexandre Du Mège dans ses additions et notes à *L'Histoire générale de Languedoc*<sup>47</sup>. La dalle montrait le chevalier Amalric II, vicomte de Narbonne, « armé de toutes pièces ». De l'inscription, Du Mège pouvait encore lire « AMALRICUS / OBIIT ANNO DNI / M.CCC.XXVIII ». Il avait acquis cette pierre en 1821, et décrit le chevalier comme « gravé, ou sculpté en creux », précisant que l'inscription était « tout autour de la figure. ». Cette dalle a malheureusement disparu depuis longtemps, mais je ne vois pas de raison de douter de son existence en 1821. Les Frères-Prêcheurs offraient évidemment un lieu de sépulture préféré par beaucoup d'illustres Narbonnais<sup>48</sup>.

### 7. Pierre Olardi, 1504

Dans une autre chapelle de l'église Notre-Dame de Lamourguier, du côté nord, est conservée la dalle du médecin Pierre Olardi, retrouvée au XIX<sup>e</sup> siècle dans le jardin des Minimes à Narbonne, et offerte au Musée par un M. Renouard. Elle date de 1504 et marque l'apparition d'un style tout à fait nouveau. Tout d'abord, la dalle est carrée et non pas rectangulaire, et elle ne montre que le haut du personnage, jusqu'aux hanches. C'est intentionnellement, évidemment, car l'inscription sur les bords entoure le tout (fig. 12).

La dalle, en calcaire gris, mesure 55 cm de large, 63 cm de haut, et son épaisseur est de 5 cm. La marge où est gravée l'inscription est large de 6 cm ; les lettres, très petites, mesurent environ 3 cm de hauteur.

Pierre Olardi est représenté en costume de docteur, un vêtement plutôt complexe avec un col, des manches assez bouffantes, et une robe à pans. Ses mains sont jointes en prière sur sa poitrine. Deux écussons sont figurés dans les coins supérieurs, de chaque côté de sa tête, mais on n'y trouve pas d'armoiries : à dextre on voit un objet difficile à identifier et à ses côtés les initiales du défunt « P » et « O » ; à senestre une ampoule, soutenue par une main. C'est l'iconographie de l'uroscopie qui apparaît pendant tout le Moyen Âge et plus tard pour indiquer un médecin : il examine les urines d'un malade, comme il le doit d'après les enseignements d'Hippocrate. Cette iconographie persiste jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et est connue sur d'autres dalles funéraires<sup>49</sup>, ainsi que sur bien d'autres représentations artistiques.

La dalle est en partie très usée, le visage du défunt est presque entièrement effacé, peut-être bien à cause d'un remploi quelconque de la dalle dont les traces sont évidentes à cet endroit ; mais l'inscription est pour sa plus grande part lisible : elle commence au coin supérieur gauche, et deux points verticalement posés divisent les mots :

HIC IACET MAG[ISTE]R PETR[US] OLARDI / IN MEDICINA BACCALARI[US] QUI OBIIT / AN[N]O D[OMINI] M<sup>o</sup> V<sup>o</sup> IIIJ ET DIE .X. ... / MAIJ CUI[US] A[N]I[M]A I[N] PACE REQ[UI]ESCAT. AMEN.



FIG. 12 : DALLE DE PIERRE OLARDI. Cliché Jean-Marc Colombier.

47. Dom C. DE VIC et Dom VAISSETE, *Histoire générale de Languedoc... augmentée... par M. le chevalier Alexandre Du Mège*, t. VII (Toulouse, 1844), « Additions et notes du livre trentième de l'*Histoire de Languedoc* », note 5, p. 45.

48. Voir aussi J. CAILLE, « Les ordres mendiants à Narbonne... », p. 169-170, 186-188.

49. Voir Hadrien KOCKEROLS, « Two incised slabs from the Abbey of Val-Saint-Lambert near Liège », *Transactions of the Monumental Brass Society*, XVII.4 (2006), p. 297-314 (p. 300) ; GREENHILL, *Incised Effigial Slabs*, I, p. 119, et II, pl. 41a.

Cette dalle est décrite par Tournal dans son catalogue du Musée de Narbonne<sup>50</sup>, mais il s'est un peu perdu dans l'identification du médecin. Il voit dans le nom « Olardi » de l'inscription une forme de « Olargue », nom bien connu dans le pays, et note : « Jean d'Olargues, médecin, qui a laissé d'excellents souvenirs dans le canton de Saint-Pons, vivait à peu près à la même époque. » Pourtant, je crois qu'on pourrait identifier avec plus de probabilité ce « *Petrus Olardi, in medicina baccalarius* » avec le médecin *Petrus Hulardi* ou *Huardi* qui fut bachelier en médecine (comme notre défunt) et fut nommé par les consuls comme médecin dans l'Hôpital de la Croix en Cité en 1488 – une date qui correspondrait bien. « *Hulardi* » « *Huardi* » et « *Olardi* » se ressemblent si bien, les deux sont dits « *magister* » et « *baccalarius in medicina* » et il paraît fort probable que ce soit le même homme<sup>51</sup>.



FIG. 13 : DALLE DE PIERRE DELORT.  
Cliché Jean-Marc Colombier.

**8. Petrus de Orto / Pierre Delort**, XVI<sup>e</sup> siècle. Numéros d'enregistrement au Musée lapidaire : 880.4.1.1 et 880.4.1.2 (n° provisoire 640). Conservée dans la même chapelle que la dalle du dominicain, la chapelle sud de l'avant-chœur, n° 15.

Cette dalle, quand je l'ai vue pour la première fois, servait de table pour quatre fragments de statues, et ce n'est que péniblement avec une torche électrique que je crus distinguer des lignes gravées. Dominique Moulis est venu à mon secours lors de ma deuxième visite<sup>52</sup>, et finalement nous avons pu nous mettre au travail pour déchiffrer l'inscription et l'image. Celle-ci est incomplète, la dalle est cassée en deux morceaux et il y manque un autre fragment, la partie supérieure où aurait figuré la tête du défunt, ainsi que ses mains (fig. 13).

La dalle est en calcaire dur et ses mesures actuelles sont : 73,5 cm de large, 135,5 cm de long côté droit, 170 cm côté gauche ; la section restante de l'effigie a 95 cm de haut, 52 cm de large et de son corps 31 cm. L'épaisseur est de 16 cm. Le champ épigraphique mesure 53 cm de large et 59 cm de haut, et les lettres, entre 3,5 cm et 4 cm de haut, sont des majuscules visiblement modernes.

Sa découverte a été annoncée à la séance du 13 août 1880 de la Commission archéologique<sup>53</sup>, mais, assez bizarrement, nulle mention n'est faite du dessin gravé. On annonce seulement « une inscription chrétienne », « trouvée dans les fondements de la maison de MM. Félix Dupuy et Louis Laffon, sise à la place Bistan sur l'emplacement de l'ancienne

50. M. TOURNAL, *Catalogue du musée de Narbonne et notes historiques sur cette ville*, Narbonne, 1864, p. 58, n° 226. Sa transcription de l'inscription n'est pas tout à fait exacte.

51. Un « Petrus Huandi / Huardi » a été repéré par Jacqueline Caille dans son article sur les professions médicales à Narbonne, dont elle a retrouvé mention dans les archives municipales de la ville. J. CAILLE, « Recherches sur les "professions médicales" à Narbonne du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (médecins, chirurgiens, barbiers, apothicaires) », *Acta Historica et archaeologica mediaevalia*, 26 (*Homenatge a la Professora Dra. Carme Batlle i Gallart*), Barcelona, 2005, p. 221-241 (p. 239). Le document des archives (A.M. Narbonne, BB, fol. 28v) le nomme deux fois, et en réexaminant le manuscrit, Jacqueline Caille est d'accord avec moi pour lire « *petri huardi* » dans un endroit et « *petri hulardi* » dans l'autre (bien que l'écriture soit telle que « huandi/hulandi » reste possible). On note aussi qu'une famille Hulard (*Hulardi* ou *Ularidi*) est déjà connue à Narbonne au XIII<sup>e</sup> siècle : voir Michelle FOURNIÉ, « Rixende et le milieu béguin narbonnais à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », dans Michelle FOURNIÉ et Daniel LE BLÉVEC, *L'archevêché de Narbonne au moyen âge*, CNRS, Toulouse-Le Mirail, 2008, p. 50.

52. Sans électricité, sans lumière naturelle dans la chapelle, il a fallu tout d'abord chercher des lampes très fortes ainsi que tripodes et rallonges électriques ; après il a enlevé les autres fragments pour les disposer par terre, a cherché balai, brosse et torchons pour bien nettoyer la dalle recouverte de poussière.

53. Commission archéologique de Narbonne, *Procès-verbaux des séances de 1842 à 1889*, Narbonne, 1944, p. 393.

église St-Sébastien »<sup>54</sup>. L'inscription est lue à la séance et notée dans le procès verbal<sup>55</sup>, et il n'y a que quelques petits correctifs à y apporter. La transcription de 1880 révèle que l'inscription était déjà très dégradée, surtout sur les trois premières lignes, et elle est toujours difficilement lisible de nos jours (fig. 14). Elle est placée sur onze lignes préparées, les mots séparés par un seul point médian, qui apparaissent comme s'ils étaient sur le piédestal d'une statue, et dont on voit les piédroits à base moulurée<sup>56</sup>. D'évidence, le graveur a mal calculé la place nécessaire pour le texte qu'il copiait, et il a dû le terminer sur la bordure senestre du piédestal. On remarque aussi que les mots sont quelquefois divisés par une fin de ligne assez inattendue à nos yeux : on a un peu l'impression d'un graveur qui copie les lettres sans grande idée du sens des mots. L'inscription telle que nous la lisons aujourd'hui est :

« ANNO XPO NATO 154 ? / K ?? ??EMBRIS EQ[UI] SERVAN / TISSIMVS IVDEX QVADRA / GENARIVS. NARBONE[NS]IS / PETRVS DE ORTO QVI / EX NOBILI FAMILIA OR / IGINE[M] DVXIT QVONDA[M] / NARBONE SVM[M]JO IN HO / NORE POST MULTA EGR / EGIA FACTA FELICITER FA / TIS CO[N]CESSIT HIC IACET [T]VMV / LO ... VIQ ... DEFVNCTO »



FIG. 14. DALLE DE PIERRE DELORT, l'inscription.  
Cliché Jean-Marc Colombier.

54. Cette église, mentionnée dès 1066, a été désaffectée à la Révolution. Transformée en distillerie, elle a fini par être détruite en 1878-1879. Il en subsiste quelques maigres vestiges, sous l'îlot situé entre la place Bistan au sud (actuelle place du Forum) et l'impasse de la Distillerie au nord (information de Dominique Moulis). Voir aussi J. CAILLE, « Les paroisses de Narbonne au Moyen Âge. Origines et développement », *Annales du Midi*, 102 (1990), p. 229-238, p. 230, 232-33, 235, 237.

55. « “ANNO XTO NATO / EQ. SER VAN / TISSIMVS IVDEX QVADRA / GENARIVS. NARBONE IS / PETRVS DE ORTO QVI / EX NOBILI FAMILIA OR / IGINE DVXIT QVONDA / NARBONE SYMO IN HO / NORE POST MULTA EGR / EGIA FACTA FELICITER FA / TIS COCESSIT DIC PACE TVMV” ». Sur le flanc gauche, de haut en bas : “LO ... VIQ ... DEFVNCTO” ».

56. Les registres de l'inventaire du musée décrivent très bien le piédestal : « Piédestal rectangulaire dont la partie supérieure, en vue cavalière, est perspectivée avec point de fuite au centre. Sur la face antérieure, inscription latine. »

« L'an depuis la naissance du Christ 154 ?, [...] le très équitable juge de Narbonne (qui a servi l'équité au plus haut degré), qui fut juge pendant quarante ans, Pierre Delort, qui est issu d'une noble famille originaire autrefois de Narbonne, au plus haut honneur, après maintes actions nobles, céda heureusement à la mort, et est enterré ici [...] pour le défunt. »

L'expression « *eq .. servantissimus* » est une citation de Virgile<sup>57</sup> (*Énéide* II, 426-28), qui l'utilise en épitaphe pour le troyen Rhipeus :

*... cadit et Rhipeus, justissimus unus  
Qui fuit in Teucris et servantissimus aequi.  
Dis aliter visum.*

Dante (*Par.* XX, 67-69) a repris cette allusion :

*Chi crederebbe, giù nel mondo errante,  
che Rifeo troiano in questo tondo  
fosse la quinta delle luci sante?*

pour placer le juste Ripheus dans la sphère de Jupiter de son paradis (ce qui a soulevé des controverses, étant donné que Ripheus était de toute évidence païen et né avant Jésus-Christ).

La comparaison de Ripheus avec le juge Pierre Delort de Narbonne indique clairement la réputation dont il a dû jouir pour ses jugements et son respect de l'équité.

L'effigie gravée du défunt le montre vêtu comme il devait l'être à la Cour. Les registres de l'inventaire du musée en donnent une bonne description : « Sur le piédestal, debout entre deux piliers carrés, perspectivés, un personnage vêtu d'une longue houppelande, chaussé de pantoufles, qui présentent leurs pointes en avant, et sont perspectivées. » On peut y ajouter que les larges manches évasées de la houppelande sont disposées en plis de telle façon qu'on peut deviner que le défunt était montré avec les mains jointes en prière, et on dirait plutôt des « souliers » que des « pantoufles », en tout cas des chaussures d'apparat.

En 1880, des recherches faites dans les archives municipales avaient déjà révélé un Pierre Delort, seigneur de Tarailhan et de Lebrettes, juge royal de Narbonne, qui apparaît entre les années 1497 et 1533. Tout ceci se confirme<sup>58</sup>, la date de sa mort dans les années 1540, et sa longue carrière de quarante ans dans la Justice : « *iudex quadragenarius* ».

## Conclusions

Tout ceci n'est qu'un début d'étude de ces monuments funéraires. Une question majeure qu'on voudrait résoudre est celle de l'identification des artisans qui ont gravé ces effigies et inscriptions, les ateliers où ils travaillaient et leurs localisations. Il me paraît probable que ce n'était pas à Narbonne même, du moins pour quelques-unes de ces dalles, car on ne trouve nulle part dans les archives mention de « maîtres-tombiers », « tombiers », « marbriers » ou autres désignations de gens de métiers qui auraient pu faire ce travail. Pourtant, des archives subsistent, où l'on trouve des centaines d'autres ouvriers et artisans<sup>59</sup>. Des recherches ont été faites par

57. Je dois cette observation à Bernadette Suau qui a heureusement trouvé que les mots venaient de l'*Énéide* de Virgile.

58. G. MOUYNES, *Inventaire des archives communales antérieures à 1790*, Narbonne, 1877, *Série AA*, p. 81 (AA 104, f. 4v, date de 1497) ; p. 14 (AA 64, date de 1498) ; p. 81-82 (AA 104, f. 6, date de 1499) ; p. 54 (AA 101, f. 174v, date de 1501) ; p. 164 (AA 112, f. 29, date de 1504) ; p. 162 (AA 112, f. 9, date de 1521 mais référence à une date antérieure) ; *Série BB II*, p. 482 (BB 56, f. 14v, date de 1533) ; p. 483 (BB 56, f. 19v, date de 1533). Voir aussi sur Pierre Delort, sa famille (*alias* Razeire) et leurs biens fonciers : G. LARGUIER, *Le drap et le grain en Languedoc. Narbonne et Narbonnais (1300-1789)*, Perpignan, 1996, 3 tomes, I, p. 331 et II p. 699-701.

59. Par exemple dans les livres du clavaire aux A.M. de Narbonne série CC, pour les années 1376 (CC 2382), 1470 (CC 2379), etc.

Michèle Pradalier<sup>60</sup>, Jacqueline Caille, Paul Cayla<sup>61</sup> et bien d'autres. En l'absence de mention, est-il probable que ces dalles funéraires aient été commandées d'ailleurs ? Pourtant, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, pendant la construction de la nouvelle cathédrale, le sculpteur Jacques de Faveran (ou Fauran ou de Favereau) dirigeait un atelier à Narbonne, chargé de tous les travaux<sup>62</sup>. D'autres lui succédèrent, dont on connaît surtout le tombeau magnifique de Pierre de la Jugie<sup>63</sup>. Était-ce dans ces mêmes ateliers que les plates-tombes de la cathédrale et de l'église des Jacobins furent produites ? Les techniques ne sont pas identiques, mais maçons et sculpteurs auraient bien été capables de s'adapter au travail de gravure nécessaire. Je reviens à ce que j'ai constaté au début de cette communication, à savoir que chaque dalle est différente, à part deux dans la chapelle Saint-Pierre de la cathédrale qui se ressemblent (mais ne sont pas du tout identiques). Même si ces dalles ont été gravées à Narbonne, il faut regarder ailleurs pour les modèles. Les contacts ecclésiastiques, commerciaux, littéraires, artistiques à travers les siècles entre prélats, religieux et laïques de Narbonne et d'autres villes de France, d'Espagne et d'Italie étaient nombreux, et il faut peut-être chercher des ressemblances stylistiques loin de Narbonne. Deux questions se posent donc, l'influence stylistique (modèles à suivre, cartons ou pochoirs qui voyageaient) et le lieu de travail. Pour ce dernier, bien plus tard, en 1643, on trouve mention d'un contrat pour des pierres d'autel passé avec Antoine Catusse et Georges Bessière, « maîtres marbriers » de Saint-Pons de Thomières<sup>64</sup>. Y avait-il des ateliers de marbriers là-bas au XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle ? L'identification des carrières d'où ont été extraites les pierres serait bien sûr le meilleur indice à suivre.

Des analyses pourront nous renseigner sur les matières utilisées pour colorer les images gravées et taillées en creux. La recherche en archives n'a que débuté et on aimerait trouver (il ne faut jamais désespérer !), outre des mentions d'ouvriers ou artisans qui auraient pu tailler et graver ce type de dalles, des testaments où de telles dalles – sinon celles-ci précisément – sont ordonnées ou prévues par un défunt, ou encore des comptes financiers où le coût d'une dalle serait noté. Ces dalles mériteraient aussi des études stylistiques et artistiques par les spécialistes de l'histoire de l'art.

---

60. Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc : la sculpture gothique, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 264, 275-281, 323, 331.

61. Paul CAYLA, « Nouveaux aspects de Narbonne au cours du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, XXV, 1959-1960, I<sup>ère</sup> partie (1961), p. 26-46 ; voir à la page 35 une liste de divers gens de métiers.

62. M. PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc...*, p. 282 ; *Dictionnaire des sculpteurs français du Moyen Âge*, sous la direction de Michèle BEAULIEU et Victor BEYER, Paris, Picard, 1992, p. 278.

63. M. PRADALIER-SCHLUMBERGER, *Toulouse et le Languedoc...*, p. 275-326 ; voir aussi ses notes bibliographiques pour les études antérieures d'autres chercheurs.

64. L. NARBONNE, *La cathédrale ...*, p. 273-274.

## LA CÉRAMIQUE DE LA FIN DU MOYEN ÂGE DU SITE « MÉTRO CARMES » À TOULOUSE

par Jean CATALO\*

avec la collaboration de Jean-Luc BOUDARTCHOUK et Pierre MARTY

En préalable à la construction de la station de métro « Carmes », des fouilles archéologiques préventives ont été réalisées en 2003<sup>1</sup> (fig. 1). Pour la période médiévale, les vestiges principaux découverts comprenaient des niveaux de rues et l'ancienne façade du couvent des Carmes installé à cet emplacement à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous présentons ici une synthèse du mobilier céramique de la fin du Moyen Âge illustré par plusieurs ensembles importants. Ils sont issus de fosses de latrines successives et de fosses-dépotoirs qui servent aux rejets de déchets de toute nature (fig. 2, fig. 3). À Toulouse, ce type même de structures en creux est caractéristique de la fin du Moyen Âge<sup>2</sup>. Les éléments de chronologie relative établis lors de la fouille entre ces différents ensembles permettent de proposer une présentation du vaisselier toulousain et de son évolution.

### Présentation

#### *Rappel des données disponibles*

À Toulouse comme en Midi-Pyrénées, ce sont les poteries du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle qui sont les mieux connues (typologie Lassure-Villeval<sup>3</sup>). Pour la fin du Moyen Âge, longtemps réduit au XIV<sup>e</sup> siècle, la référence reste le catalogue d'exposition du Musée des Augustins de 1990<sup>4</sup>. L'inventaire des différentes formes apparaît assez complet, mais l'approche chronologique est souvent imprécise, voire aléatoire. Nombre d'auteurs ont pourtant noté plusieurs types d'évolution à travers le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle : plus large utilisation des techniques de glaçure, plus grande variété des formes, disparition de la post-cuisson réductrice. À Toulouse, les nombreuses fouilles préventives réalisées depuis cette exposition, malgré la rareté des jalons chronologiques existants offerts par les monnaies ou les textes d'archives, ont permis de mieux cerner l'évolution de la céramique jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

---

\* Communication présentée le 19 janvier 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 299.

1. Fouilles dirigées par Jean-Luc Boudartchouk, Inrap.

2. Jean CATALO, « La gestion des déchets domestiques dans la maison médiévale urbaine, réflexions à partir de données archéologiques du sud-ouest de la France », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, M.S.A.M.F., hors série 2002, p. 229-238.

3. Jean-Michel LASSURE, Gérard VILLEVAL, « Quelques productions céramiques dans la région toulousaine », *Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition au Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990, Toulouse, p. 285-288.

4. *Archéologie et vie quotidienne...*

5. Jean-Charles ARRAMOND, Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Laurent GRIMBERT, Laurent LLECH, Isabelle RODET-BELARBI, Henri MOLET, Christine LE NOHEH, Sylvie REVERDY, *Parking Esquirol, Toulouse, Chantier de sauvetage programmé*, D.F.S., A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1992-1993. Jean-Charles ARRAMOND, Sylvie BACH, Quitterie CAZES, Laurent GRIMBERT, Christine LE NOHEH, Laurent LLECH et Nathalie POUX, *Toulouse, Musée Saint-Raymond (Haute-Garonne)*, D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, 1994-1996. Jean-Charles ARRAMOND, Jean CATALO, Laurent LLECH, Henri MOLET, Isabelle RODET-BELARBI, *Site du Lycée Ozanne à Toulouse (Haute-Garonne)*, D.F.S.,



FIG. 1. VUE ZÉNITHALE DU CHANTIER MÉTRO LES CARMES.  
Cliché J.-L. Boudartchouk, Inrap.



FIG. 2. VUE ZÉNITHALE D'UNE CUVE DE LATRINES.  
Cliché J.-L. Boudartchouk, Inrap.



FIG. 3. FRAGMENTS DE CÉRAMIQUE DANS UNE CUVE DE LATRINES.  
Cliché J.-L. Boudartchouk, Inrap.

Sans entrer dans une présentation exhaustive des caractères de la poterie toulousaine de cette période, il faut en rappeler les catégories essentielles déjà bien identifiées en 1990<sup>6</sup>. Malgré l'absence d'analyse de pâte, on constate une parenté évidente des argiles utilisées, toutes tirées des terrains molassiques de la vallée de la Garonne, quels que soient les modes de cuisson adoptés. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, la céramique culinaire est en pâte grise obtenue par postcuisson réductrice. Elle est accompagnée de vases à liquides en pâte rouge dont la caractéristique principale est un traitement de surface par polissage. Ces cruches, généralement à bec ponté et anse plate opposée, portent la dénomination régionale de pégaou. Cette catégorie, dite rouge polie<sup>7</sup>, perdure jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et même plus tard pour certaines formes particulières : godet de noria, bol à manche, trompe d'appel...

À partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle, la quasi totalité de la céramique grise porte les traces d'un polissage<sup>8</sup> de surface à l'image de celui des pégaous en pâte rouge, quelle que soit la forme envisagée. On voit alors apparaître de nouvelles formes : marmite à deux anses rubanées opposées, couvercle, pégaou globulaire, cruche à déversoir tubulaire et anse diamétralement opposé appelée régionalement dourne. Il faut remarquer que ce développement de la céramique grise, ou noire, avec polissage, n'induit pas la disparition des pots sans anses : les oules. La pâte grise sans traitement de surface<sup>9</sup> donne souvent à ces récipients une couverture d'aspect grenu. Ces oules à lèvre haute inclinée, panse sub-cylindrique et fond bombé, se maintiennent en proportion constante jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

L'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle est un tournant dans les productions toulousaines et régionales. La glaçure plombifère apparaît à cette époque sur les formes de pichets et pégaous jusque-là en pâte rouge à polissage. Les deux techniques ont d'ailleurs tendance à se superposer comme l'indiquent quelques exemplaires de transition. D'abord externe<sup>10</sup> et réservée aux pichets de la vaisselle de table, la glaçure se généralise progressivement sur l'ensemble de la typologie, mais exclusivement sur des vases à pâte rouge. À partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, on pourra trouver ainsi des marmites à bord droit ou éversé en pâte grise avec polissage, mais aussi des marmites à pâte rouge portant de la glaçure sur une lèvre éversée ou moulurée tout comme sur le fond interne du vase<sup>11</sup>. Ce transfert de la technique de la glaçure se propage sur d'autres formes culinaires ou utilitaires : plats, dourne, poëlon... À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, il ne reste qu'un pourcentage minime de poteries en pâte grise.

Dans l'état de la recherche, les ateliers toulousains ne produisent pas de céramique en pâte fine claire ou rosée. Les faïences ou les différentes productions de facture soignée de ce type, présentes en très faible quantité, sont des importations. En général, on a pu identifier des céramiques provenant des ateliers bordelais ou saintongeais des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles à pâte blanche ou grisée couverte d'une glaçure verte mouchetée, ou des productions qui se caractérisent par une pâte finement épurée de couleur rosée, couverte d'émail blanc et décorée de motifs géométriques. Cette céramique fine polychrome provient généralement d'ateliers majoliques hispaniques, notamment quand il y a des décors au bleu et lustres. Pour les vases à décor polychrome vert et brun, les centres d'approvisionnement catalans languedociens ou provençaux sont également envisageables. Toutefois, il ne faut pas exclure l'existence d'une production locale imitant ces vases décorés, puisque nous verrons que certaines céramiques décorées présentent une pâte siliceuse comparable à celle utilisée pour la céramique commune.

A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1997. Jean-Charles ARRAMOND, Jean CATALO, Laurent LLECH, Henri MOLET, *Les fouilles archéologiques du lycée Ozanne à Toulouse*, Paris, 1999. Jean-Charles ARRAMOND (dir.), *24/26 rue Mage, Toulouse*, D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, 1995. Jérôme BRIAND, Pierre LOTTI (dir.), *Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse (31)*, rapport final de fouille préventive, Inrap, 2006. Jean CATALO et alii, *Hôtel d'Assézat / n° 4 rue Clémence-Isaure à Toulouse (31)*, D.F.S., A.F.A.N., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1995. Jean CATALO, Laurent LLECH, José RIBEIRO, Patricia RIFA, Isabelle RODET-BELARBI, *Extension-Préfecture, rue Sainte-Anne-rue Saint-Jacques, Toulouse*, D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1995, 2 vol. Jean CATALO et alii, *Donjon du Capitole Toulouse (31)*, D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1996. Jean CATALO et alii, *La Cité Judiciaire de Toulouse 1 (Haute-Garonne)*, D.F.S., A.F.A.N. Antenne Interrégionale Grand Sud-Ouest, S.R.A. Midi-Pyrénées, 1999, 2 vol. Jean CATALO et alii, *Toulouse Métro ligne B Place du Salin*, Rapport final de fouille, Inrap, Toulouse 2005. Jean CATALO, Didier PAYA, Henri MOLET, Fabien CALLÈDE, Laurent LLECH, Isabelle RODET-BELARBI, Vincent GENEVIÈVE, Olivier DAYRENS, Sophie CORNARDEAU, *Cité Judiciaire, Toulouse Haute-Garonne Midi-Pyrénées*, Rapport final d'opération, Inrap, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2007, 3 vol. Jacques PONS, Jean CATALO, Henri MOLET, *Toulouse Îlot Valade*, D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 2000.

6. Les catégories de pâtes (groupes techniques) et les dénominations des types de formes utilisées dans cet article sont définies dans le "Répertoire Midi-Pyrénées" du site ICERAMM (Informations sur la CERAmique Médiévale et Moderne) <http://iceramm.univ-tours.fr>

7. Groupe technique ICERAMM : t103.

8. Groupe technique ICERAMM : t102.

9. Groupe technique ICERAMM : t101.

10. Groupe technique ICERAMM : t104.

11. Groupe technique ICERAMM : t105.

### Les lots du site des Carmes

L'intérêt du site de la station de métro « Carmes » pour l'étude de la céramique médiévale est de proposer un ensemble de milieux clos, fosses ou latrines, couvrant toute la fin du Moyen Âge. Les autres unités stratigraphiques du site, en partie en raison de leur origine (voirie), ne livrent que peu de tessons de poterie, et ces derniers constituent fréquemment des lots très hétérogènes avec un nombre élevé de fragments résiduels d'origine antique. Pour mieux appréhender les différentes productions céramiques en usage puis rejetées sur le site à la fin du Moyen Âge, il est

Périodes	Unités stratigraphiques	Nombre de restes non résiduels	% glaçurée
Première moitié XIV <sup>e</sup> siècle	1048	184	0
	1074	493	0,8
	1070	91	1,09
	2330	423	9,21
Seconde moitié du XIV <sup>e</sup> siècle	1138	267	21,72
	1240	133	23,3
	1071	240	26,25
	1244	313	27,15
	1055	99	36,36
	2247	101	36,63
Première moitié du XV <sup>e</sup> siècle	2270	71	43,66
	2044	126	50
	2492	86	53,68
	1214	246	59,34
	1266	1058	60,58
	1022	514	65,75
	1264	587	70,86

FIG. 4. TABLEAU RÉCAPITULATIF du pourcentage de la céramique glaçurée des principaux lots de céramique regroupés par périodes chronologiques.

possible d'utiliser une vingtaine de lots de poteries dont le nombre de restes, de tessons collectés, dépasse 50 unités, avec moins de 10 % de mobilier résiduel (antique et médiéval). L'homogénéité de ces lots et le nombre de tessons présents tiennent essentiellement à la fonction de dépotoir qui caractérise ces ensembles clos, fosses ou latrines.

Une chronologie relative entre ces différents lots de céramique a pu parfois être établie. C'est notamment le cas des latrines Lat 28 et Lat 29, qui offrent la succession des unités stratigraphiques suivantes, de la plus ancienne à la plus récente : 1244, 1240, 1214, 1266, 1264. Elle permet, à l'appui des recherches antérieures, de proposer certains critères d'évolution de la vaisselle en usage à Toulouse durant la période considérée. À cette fin, cette étude s'attachera à présenter la composition du vaisselier en fonction de ces données et non selon une présentation typologique fonctionnelle. Trois époques peuvent être illustrées : extrême fin XIII<sup>e</sup> siècle - première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Pour chacune d'elles, les tendances et les formes utilisées des différentes catégories seront examinées (fig. 4).

### Extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle - première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle

#### Le vaisselier en pâte grise

La période envisagée est généralement bien identifiée car elle correspond à l'apparition de la technique de la glaçure plombifère. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la presque totalité du vaisselier est en pâte à cuisson réductrice. Les vases à liquide produits en pâte rouge à polissage constituent moins de 10 % des tessons collectés. Des récipients à glaçure verte les remplacent, à l'extrême fin du siècle. C'est ce que révèlent de nombreux ensembles sur plusieurs sites toulousains<sup>12</sup>. Parmi eux, le remplissage des latrines de cantonnement du site de la Cité Judiciaire<sup>13</sup>, bien daté entre 1280 et 1290, en est la meilleure illustration. Pour 6932 tessons comptabilisés, seulement 2,18 % d'entre eux sont glaçurés<sup>14</sup>. Ils appartiennent à des formes de pichets pontés, de type pégau légèrement balustre, où la glaçure vient parfois couvrir

12. Sites archéologiques de l'ancien Hôpital Larrey, Lycée Ozenne, Îlot Valade, Métro Capitole.

13. Jean CATALO, *et alii*, *La Cité Judiciaire de Toulouse 1...*

14. Les nombre de tessons et pourcentages sont en nombre de restes, les fragments dits résiduels sont exclus de ces totaux. La question des multiples méthodes de quantification en céramologie a été parfaitement exposée par Philippe Husi : Philippe Husi, « Quantification et datation en céramologie (Le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours) », *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 6, 2 ill., 06/03/2001, 65800 signes, [http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2\\_6.pdf](http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_6.pdf). Néanmoins, le NMI « donnée interprétée » fortement dépendante de l'opérateur ne nous est pas apparue comme la technique la plus adaptée pour estimer – et surtout comparer – la catégorie très globale de céramique à pâte rouge potentiellement glaçurée pouvant associer plusieurs groupes

un premier traitement de surface par polissage. La majorité des vases de ce lot associent des formes en pâte grise, à polissage ou non.

La fosse F4 du site des Carmes regroupe des unités stratigraphiques avec une composition des lots céramique comparable. Les ensembles des couches 1074, 1070 et 1048 présentent moins de 2 % de fragments glaçurés pour un nombre total de 767 tessons ; mais aucune forme glaçurée n'est identifiable. En revanche, l'inventaire du vaisselier en pâte grise est assez étendu. Dans la catégorie sans traitement de surface, plusieurs formes complètes d'ouïe sub-cylindrique à lèvre haute inclinée et fond bombé<sup>15</sup> (type 2) ont été comptabilisées. Elles portent souvent (toujours ?) un double ou triple sillon parfois irrégulier incisé horizontalement, qui marque généralement le tiers supérieur de la hauteur totale du récipient (fig. 5, 1, 2 et 3).

Pour la catégorie à pâte grise avec polissage de surface, la forme culinaire la plus répandue est la marmite, bien que des pots sans anses<sup>16</sup> aient été également fabriqués avec ce traitement de surface. Le bord de ces récipients est généralement éversé (type 1.1) (fig. 5, 5), moins souvent droit avec des cannelures (type 1.2) (fig. 5, 4). Les anses rubanées diamétralement opposées relient l'épaulement et l'*extremum* de panse, le fond est bombé<sup>17</sup>. L'épaulement peut être cannelé, ce qui résulte d'un montage au tour lent. Une mouluration horizontale sur l'épaulement ou de courts listels verticaux, digités ou non, peuvent venir renforcer la structure tout en divisant la surface de polissage (fig. 5, 6 et 7). Ce dernier est généralement horizontal sur la lèvre et le col, puis vertical ou oblique sur la panse, à nouveau horizontal en bas de panse jusqu'à la jonction du fond (fig. 6, 3). Toutefois, ce tiers inférieur de la forme peut avoir subi seulement un lissage de surface préalable au polissage. Cette technique donne au polissage une indéniable fonction décorative, qui peut être amplifiée par la multiplication de sens de polissage différents suivant la partie du pot concernée. Dans le cas des marmites des unités stratigraphiques de la fosse F4 du site des Carmes, les variations ou les différents registres de polissage sont peu nombreux (fig. 6, 4 et 5). Corollaire de la marmite dans la mesure où il apparaît également durant le XIII<sup>e</sup> siècle dans sa forme à pâte grise à polissage, le couvercle plat complète la fonction culinaire de la marmite. Il est alors muni d'une anse en arc de cercle de section ronde et marqué d'un bord redressé et aplati<sup>18</sup> ; le polissage peut décorer sa face supérieure.

Les autres formes en pâte grise à polissage de l'échantillonnage de cette période sont destinées aux liquides et présentent également un fond bombé. Les vases à bec pontés, dits pégaus, se caractérisent par leurs panses globulaires qui ne se retrouvent pas sur les formes en pâte rouge, glaçurées ou non. L'anse diamétralement opposée au bec est rubanée et s'accroche directement sur une lèvre généralement aplatie<sup>19</sup> (type 2.1) (fig. 7, 3). Elle peut aussi être de section ronde placée à la manière d'un panier sur le pont du bec et le bord opposé<sup>20</sup> (type 2.2) (fig. 7, 2). Le traitement par polissage est simple et sans registres, des cannelures de l'épaulement sont fréquentes. En revanche, il peut être relativement complexe sur de plus grands récipients comme les cruches à déversoir tubulaire, relié ou non à l'épaulement par un pont aplati transversalement<sup>21</sup>. L'ouverture sommitale de ces dournes est formée d'un col court cannelé, à lèvre plate, qui s'évase généralement avec un ressaut interne. Une anse rubanée entièrement attachée à l'épaulement est diamétralement opposée au déversoir (type 2.3) (fig. 7, 4). Des listels verticaux, courbes ou circulaires, renforcent souvent la panse et séparent des zones de polissages distinctes. Sur le même type de forme, le déversoir peut être absent, mais le bord de l'ouverture, désormais éversé, possède un bec pincé. La cruche est alors munie de deux anses verticales de section ronde placées sur l'épaulement de part et d'autre de l'ouverture (type 1.2) (fig. 7, 1).

Des formes plus ouvertes et surtout plus grandes sont également destinées à recevoir des liquides : des cuiviers bas ou bassines<sup>22</sup> avec deux anses opposées accrochées à un bord plat, des cuiviers plus épais caractérisés par leur paroi épaisse renforcée de cordons plats horizontaux et de section carrée. Parmi ces formes classiques, on remarque

---

techniques. Le choix de quantifier par le biais de pourcentages de nombre de restes ne découle donc pas d'habitude opérationnelle mais de la prise en compte d'une « donnée primaire », plus petit dénominateur commun entre les lots étudiés.

15. Catégorie III-1 Lassure-Villeval.

16. Catégorie IV-1 Lassure-Villeval.

17. Catégorie IV-2 Lassure-Villeval.

18. Catégorie IV-3 Lassure-Villeval.

19. Catégorie IV-4a Lassure-Villeval.

20. Catégorie IV-4b Lassure-Villeval.

21. Catégorie IV-5 Lassure-Villeval.

22. Catégorie IV-12 Lassure-Villeval.

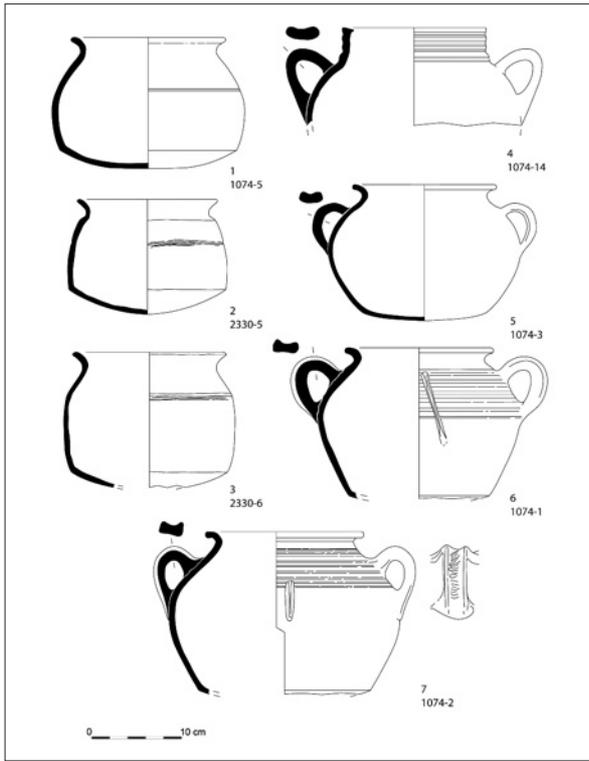


FIG. 5. VASES EN PÂTE GRISE, extrême fin du XIII<sup>e</sup> s. - première moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

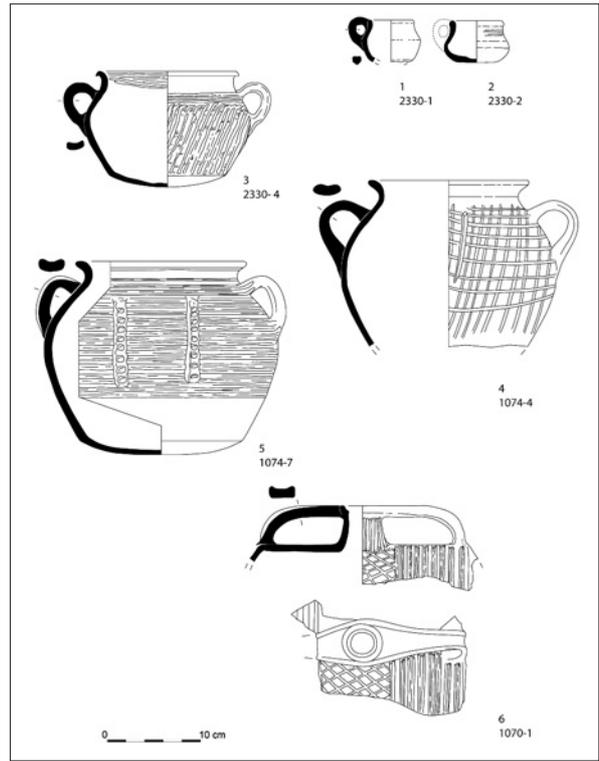


FIG. 6. VASES EN PÂTE GRISE, extrême fin du XIII<sup>e</sup> s. - première moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

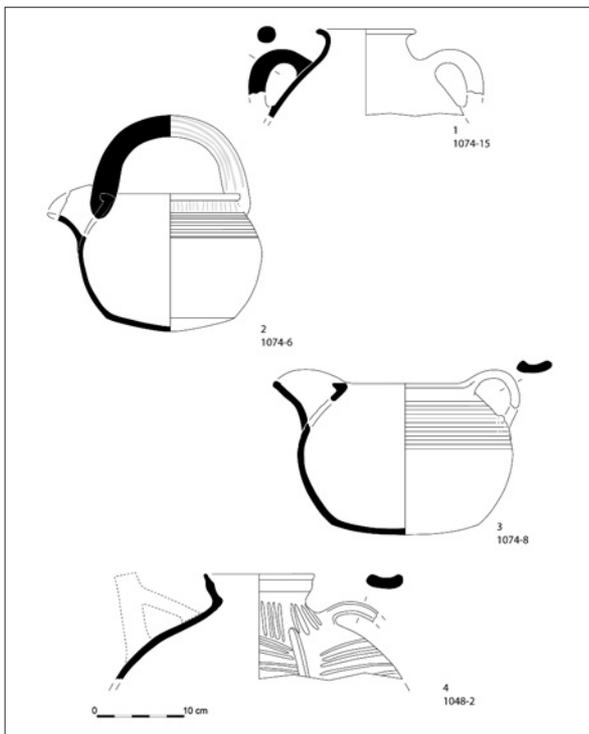


FIG. 7. VASES EN PÂTE GRISE, extrême fin du XIII<sup>e</sup> s. - première moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

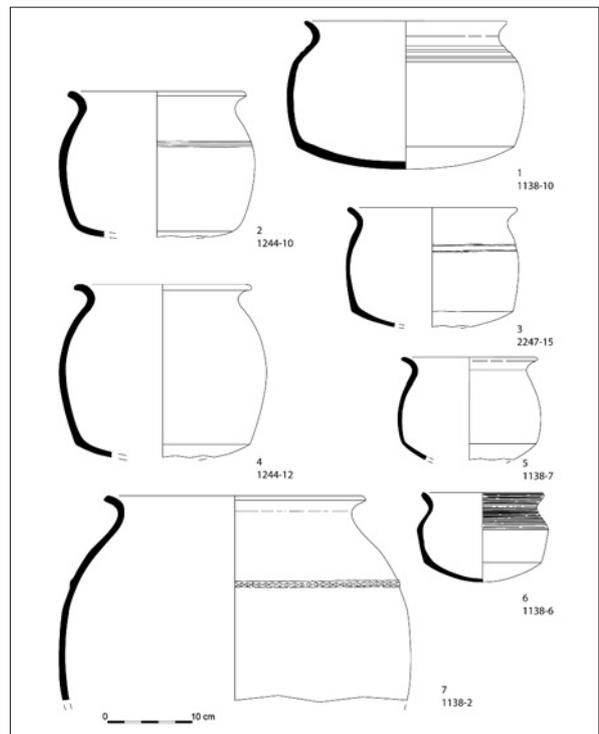


FIG. 8. VASES EN PÂTE GRISE, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

un exemplaire exceptionnel de tonnelet, unique dans ce type de production d'après la documentation disponible. Sa bonde, située à mi-longueur de sa forme cylindrique, est munie d'un goulot sur lequel s'attachent en l'épousant deux anses rubanées étroites opposées pour le relier aux extrémités du tonnelet (fig. 6, 6). Le décor de polissage est entrecroisé sur la partie centrale et cannelé aux extrémités.

### *Les débuts de la glaçure*

Le vaisselier en céramique grise se retrouve aussi en totalité dans une unité stratigraphique du second secteur de fouille du site (US 2330). Pour la production à surface grenue, on a vu précédemment les oules à décor de sillons horizontaux ; celle à polissage comprend l'ensemble des formes décrites associées, variantes ou connues par ailleurs. Il faut citer le pot à une anse rubanée sur col droit cannelé sans bec et pouvant adopter de nombreuses tailles différentes, parfois très petites (fig. 6, 1 et 2). Il existe également un autre type de cruche-dourne combinant une ouverture à lèvres éversées et bec pincé avec une seule anse rubanée reliant le bord à l'épaule<sup>23</sup>. Les cordons verticaux délimitent des registres à polissage simple.

Cette fois, ce vaisselier est accompagné de 9,21 % de céramique glaçurée sur un nombre total de 423 tessons. La forme de pichet ponté balustre<sup>24</sup> est bien identifiable, avec parfois un motif de coquille estampé pour décor. Des proportions identiques de poteries glaçurées sont connues pour des lots bien datés de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Sur le site de l'ancien Hôpital Larrey, le lot de la couche 1309 a pu être daté entre 1308 et 1340 pour un pourcentage de fragments glaçurés de 8 à 9 %<sup>25</sup>. Sur le site de l'Hôtel d'Assézat, l'unité stratigraphique (US) 2109, avec 9,15 % de vaisselle glaçurée, se situe chronologiquement entre 1335 et 1355<sup>26</sup>. L'assemblage des formes de vases identifiables est également tout à fait similaire à celui des Carmes et à une vingtaine d'autres lots représentatifs découverts à Toulouse contenant entre 2 et 10 % de céramiques portant traces de glaçure ou assimilés.

## **Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle**

### *Diffusion et diversification de la céramique glaçurée.*

Deux ensembles clos avec chacun plusieurs lots, la fosse F6 (US 1055, 1138 et 1071) et les latrines 28 (US 1240 et 1244), ainsi que la couche 2247 dans le second secteur, soit un total de 1153 tessons, présentent des assemblages de formes et des proportions des différentes catégories qui se démarquent de la première période. En effet, pour la catégorie à pâte grise sans polissage, le type d'oules, avec ou sans décor de sillons (fig. 8, 1 à 6), est désormais accompagnée d'exemplaires, souvent de plus grand volume, portant un cordon digité horizontal en lieu et place des sillons (fig. 8, 7). Pour la catégorie avec polissage, on retrouve les mêmes formes que précédemment : marmite (1240, 2247), dourne à déversoir tubulaire et col à ressaut (fig. 9, 2 ; fig. 10, 1 et 2), pot à col droit et une anse (fig. 9, 1), pégau à anse opposée ou en panier (fig. 9, 3), cuvier ou bassine (fig. 9, 4 et 5).

La catégorie de la céramique glaçurée sur pâte rouge évolue plus nettement avec une large diversification des formes en usage. En effet, la technique s'applique à présent aux marmites en tapissant les parois internes, fond et lèvres. Le bord peut demeurer éversé mais aussi s'aplatir avec une lèvre droite en bandeau. Dans les formes les plus évoluées, un col court s'intègre au profil, qui sert exceptionnellement à l'accroche des anses rubanées (fig. 11, 5).

23. Catégorie IV-8 Lassure-Villeval.

24. Catégorie VI-4 Lassure-Villeval. *Archéologie et vie quotidienne...*, n° 273 à 275, p. 182.

25. Raphaël de FILIPPO (dir.), *Document final de synthèse de sauvetage programmé : L'ancien hôpital militaire Larrey (Toulouse- Haute-Garonne)*, A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1989. Un secteur de ce site a fait l'objet d'une fouille précise d'un bâtiment médiéval occupé du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Le lot de l'US 1309 est celui du remplissage d'une fosse contemporaine du premier état et qui a livré une monnaie de 1308. Ce premier état est modifié par la création de parois bâties en briques et l'apport d'un épais remblai contenant une monnaie émise en 1338-1340. La fourchette chronologique obtenue pour les déchets de la fosse, 1308-1340, semble confirmée par une datation par archéomagnétisme des briques de la construction donnant un pic en 1320.

26. Jean CATALO *et alii*, *Hôtel d'Assézat...* La phase VI de ce site est marquée par l'édification de l'hôtel d'Agromont. L'US 2109 fait partie des couches de construction de cet édifice. La première mention de cet hôtel est de 1335, il est revendu en 1358, date confirmée par la présence d'une monnaie de 1315-1355 dans la première partie de cette même phase. La fourchette chronologique retenue est 1335-1355.

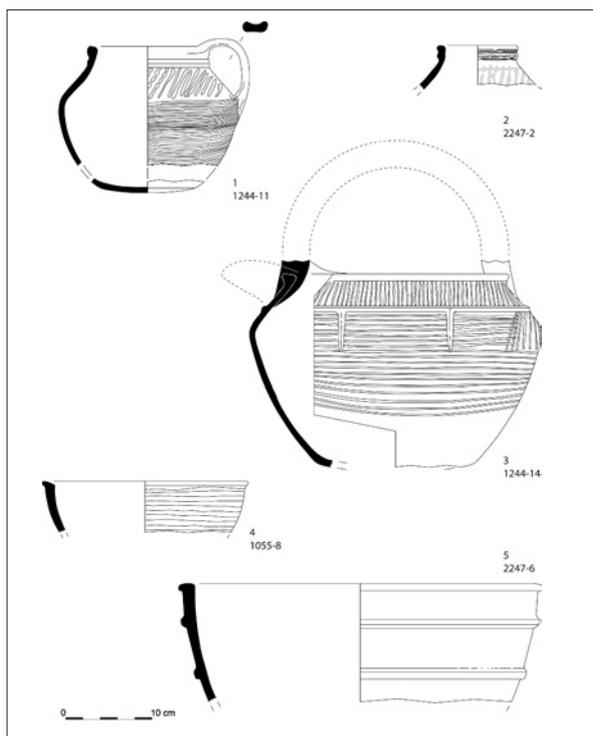


FIG. 9. VASES EN PÂTE GRISE,  
seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

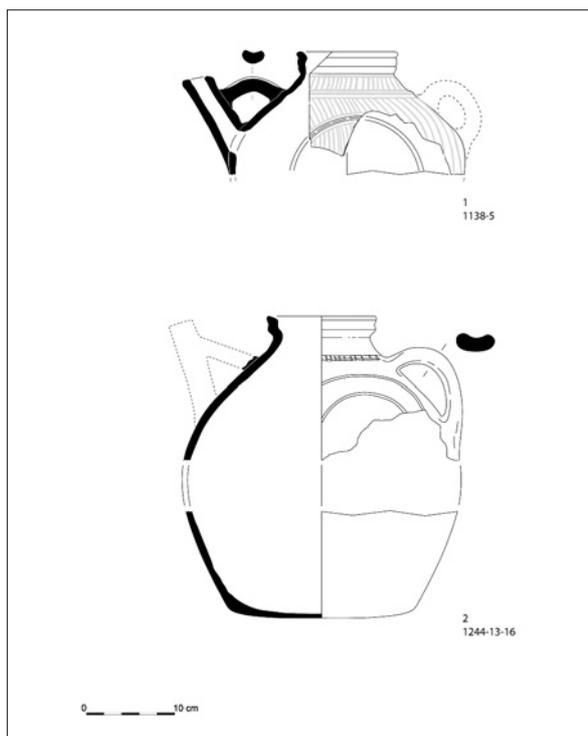


FIG. 10. VASES EN PÂTE GRISE,  
seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

Les couvercles associés aux vases culinaires sont eux aussi en pâte rouge, très similaires aux exemplaires en pâte grise. Ils ne portent que rarement des traces de glaçure.

Ainsi, de nouvelles formes apparaissent en plus des pichets pontés ou pégaus qui caractérisaient la période précédente (fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle). Pour les formes fermées, le pichet ponté (fig. 11, 1, 2 et 3 ; fig. 12) inspire un modèle très particulier de vase à pied haut<sup>27</sup>. L'aspect balustre du bas de ce pichet typiquement toulousain, à glaçure vert-orangé, est accentué au point de former un pied conique creux. Ce caractère impose une panse très évasée. Le bec proéminent, opposé à l'anse rubanée courte, n'est pas ponté pour être efficient. Le pont qui était présent lors du façonnage a été, en fait, coupé avant cuisson, laissant une marque caractéristique. Les vases à liquide peuvent aussi prendre la forme de petit pot à bec pincé et à une anse rubanée accrochée sur la lèvre, la glaçure est externe ou interne. La cruche à déversoir tubulaire ponté, la dourne, est également fabriquée en pâte rouge et glaçurée. Les exemplaires connus sont en général de plus grand gabarit que leurs homologues en pâte grise. Le plus remarquable (fig. 13, 1) est décoré de cordons verticaux alternativement rectilignes et ondes. Un autre cordon ondulé orne l'anse rubanée placée sur l'épaulement ; un médaillon d'applique complète ce décor. Son motif d'oiseau sous une fleur et sur une ligne pointillée est très similaire à une pastille appliquée sur un pégaus bas découvert sur le site de l'ancien Hôpital Larrey<sup>28</sup>. Cette apparition de décor en relief se développe surtout avec de véritables semis de médaillons d'applique à grènetis sur la panse de pichets pontés, pastilles claires ou brunes. Enfin, plusieurs types de petits récipients font également leur apparition : petit pot à bec pincé anse rubanée, lampe apode, tirelire piriforme (fig. 14 ; fig. 11, 6). Dans ce dernier cas, cette forme est généralement en pâte rouge ou orangée sans glaçure ; un petit exemplaire fait exception.

27. Jérôme BRIAND, Pierre LOTTI (dir.), *Museum...*, pl. 28. *Archéologie et vie quotidienne...*, n° 276-277, p. 183.

28. *Archéologie et vie quotidienne...*, n° 285 p. 176.

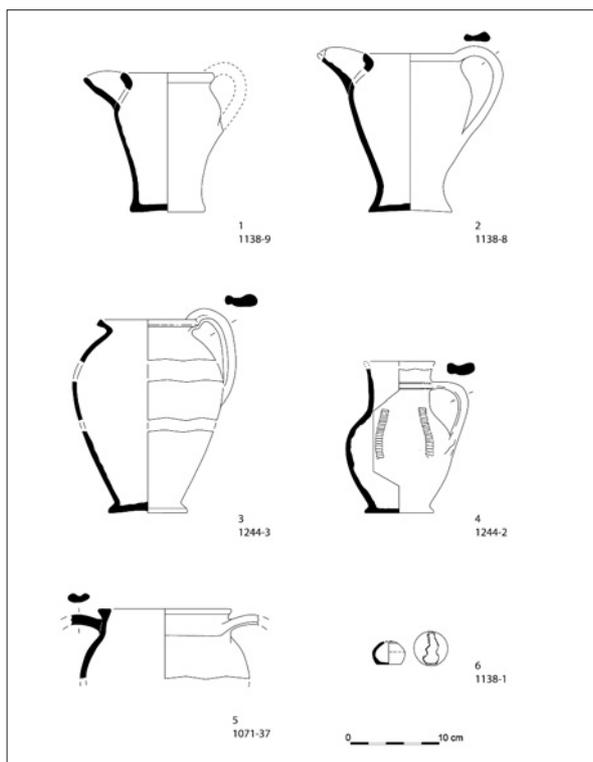


FIG. 11. VASES EN PÂTE ROUGE (sauf glaçurée 1244-2 en pâte claire), seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.



FIG. 12. PICHET PONTE 113-8, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Cliché O. Dayrens, Inrap.

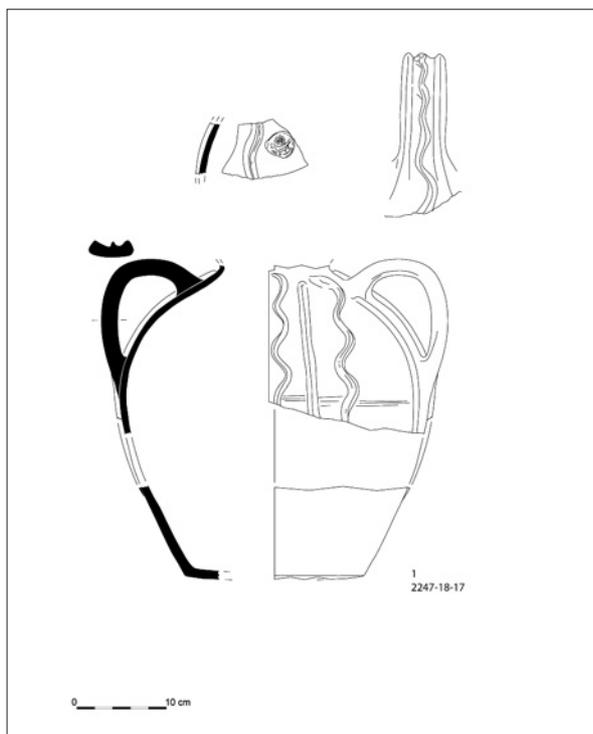


FIG. 13. CRUCHE À CORDON LISSE et médaillon d'applique, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

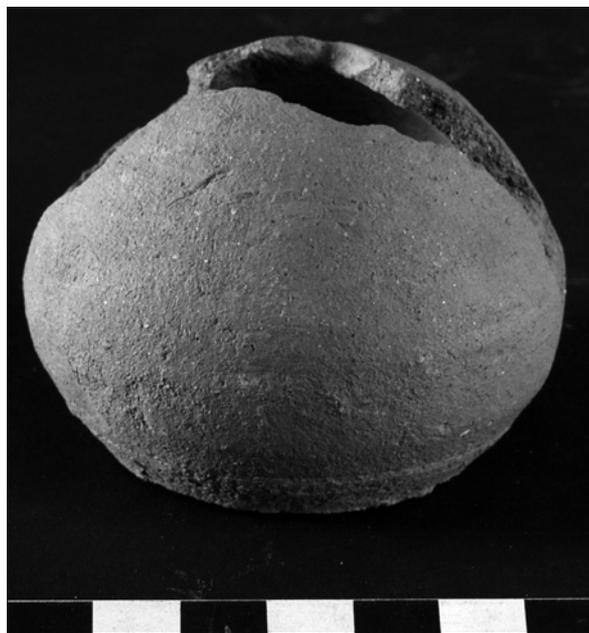


FIG. 14. TIRELIRE 1138-1, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Cliché O. Dayrens, Inrap.



FIG. 15. BOL DE FAÏENCE décorée au bleu et au lustre (1055-2).

Cliché J. Catalo, Inrap.

bol à pied annulaire 1055-2 est décoré d'une composition centrée sur une étoile à six branches entourée d'une bande sombre assez large (fig. 15 ; fig. 16, 4). Un autre exemplaire dans un lot moins représentatif (fig. 16, 3) montre le même motif bordé d'une ligne d'oves entre deux bandes brunes. La face externe, ainsi que sur un autre tesson (fig. 16, 2), présente les lignes ondées inscrites entre deux fins listels. Ce type attribuable aux ateliers de Malaga est daté du XIV<sup>e</sup> siècle dans les sites de consommation d'Avignon<sup>30</sup>.

D'autres céramiques qui portent un décor combinant vert (oxyde de cuivre) et brun (oxyde de manganèse) sur pâte claire ne semblent pas avoir la même provenance. Les fragments d'un pichet (fig. 16, 1), de forme et de décor exceptionnels pour Toulouse, ont été découverts dans le premier remplissage des latrines 28. Si la forme de panse globulaire avec un col court étroit et légèrement évasé vers le haut évoque les pichets 2 ou 3 des ateliers Sainte-Barbe de Marseille, il en diffère nettement par son anse plate venant s'accrocher perpendiculairement à la moitié supérieure du col, et par l'existence d'un poucier à son sommet. Il s'en démarque également par son décor, bien que des parentés paraissent exister entre les médaillons cernés de vert présents dans la palette des motifs marseillais. Ici, le soin mis au décor des différents registres est tout aussi précis. Le col, orné de chevrons dessinés en traits fins, est divisé à mi-hauteur par une bande verte délimitée par les fils bruns. L'anse, elle aussi parfaitement bordée de vert dans des cadres bruns, est décorée de motifs sinueux dans le sens vertical. Sur la panse, les médaillons circulaires, dont les écoinçons qui les séparent sont réticulés de brun, encerclent un motif zoomorphe centré (fig. 17). Sur ce vase, deux médaillons sont visibles et présentent une même sorte de lion passant dans deux sens opposés. Ce type de motif le rapproche plutôt de productions languedociennes, notamment de celles attribuées au secteur de Beaucaire pour la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Des motifs zoomorphes ainsi que des décors géométriques, chevrons et lignes, alternativement vert et brun, ont été découvert à Rodez ; ils sont également datés du XIV<sup>e</sup> siècle mais sans précision de forme<sup>32</sup>. Quelques fragments avec une polychromie verte et brune (fig. 16, 5) sont sur une pâte rouge tout à fait semblable à celle utilisée pour la presque totalité de la catégorie du vaisselier toulousain glaçuré. La glaçure externe indique qu'il

29. La maison canoniale du site du Lycée Ozanne ou le château royal du site de la Cité judiciaire ont par exemple livré plusieurs pièces d'importation, les sites plus modestes, de l'Îlot Valade ou du Museum, quelques fragments au mieux.

30. Dominique CARRU (dir.), « De l'Orient à la table du Pape. L'importation des céramiques dans la région d'Avignon aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Documents d'Archéologie Vaclusienne*, 5, 1995, p. 60, n° 61.

31. Lucy VALLAURI, « Faïences en Languedoc », dans *Poteries d'Occ, céramiques languedociennes, VII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique, Éditions Narration, 1995, p. 67, fig. 91 p. 85.

32. Véronique MONTEBAULT, André IPIENS, Jean CATALO, « Les cuirs de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle du site Jacobins-Raynaldy à Rodez (Aveyron) », *A.M.M.*, t. 11, 1993, p. 87-88. Jacques MANISCALCO, « La céramique du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle en Aveyron », *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, n° 6, 1993, p. 132, fig. 22.

### Importations

Une autre nouveauté qui caractérise le deuxième groupe de lots est la présence d'importations, qu'elles soient extra-toulousaines, extra-régionales ou hispaniques. Elles représentent 4,59 % en nombre de restes, mais à Toulouse cette proportion semble varier en fonction de critères sociaux<sup>29</sup>. Les productions de faïence, dites majoliques mais provenant de la région de Valence en Espagne, sont les plus facilement identifiables de ces importations grâce à leur décor au bleu et au lustre sur fond blanc. Elles le sont d'autant plus que les types de bol ou d'assiette sont les seuls représentés, alors que ces formes n'existent pas dans le vaisselier céramique toulousain avant l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle. Le

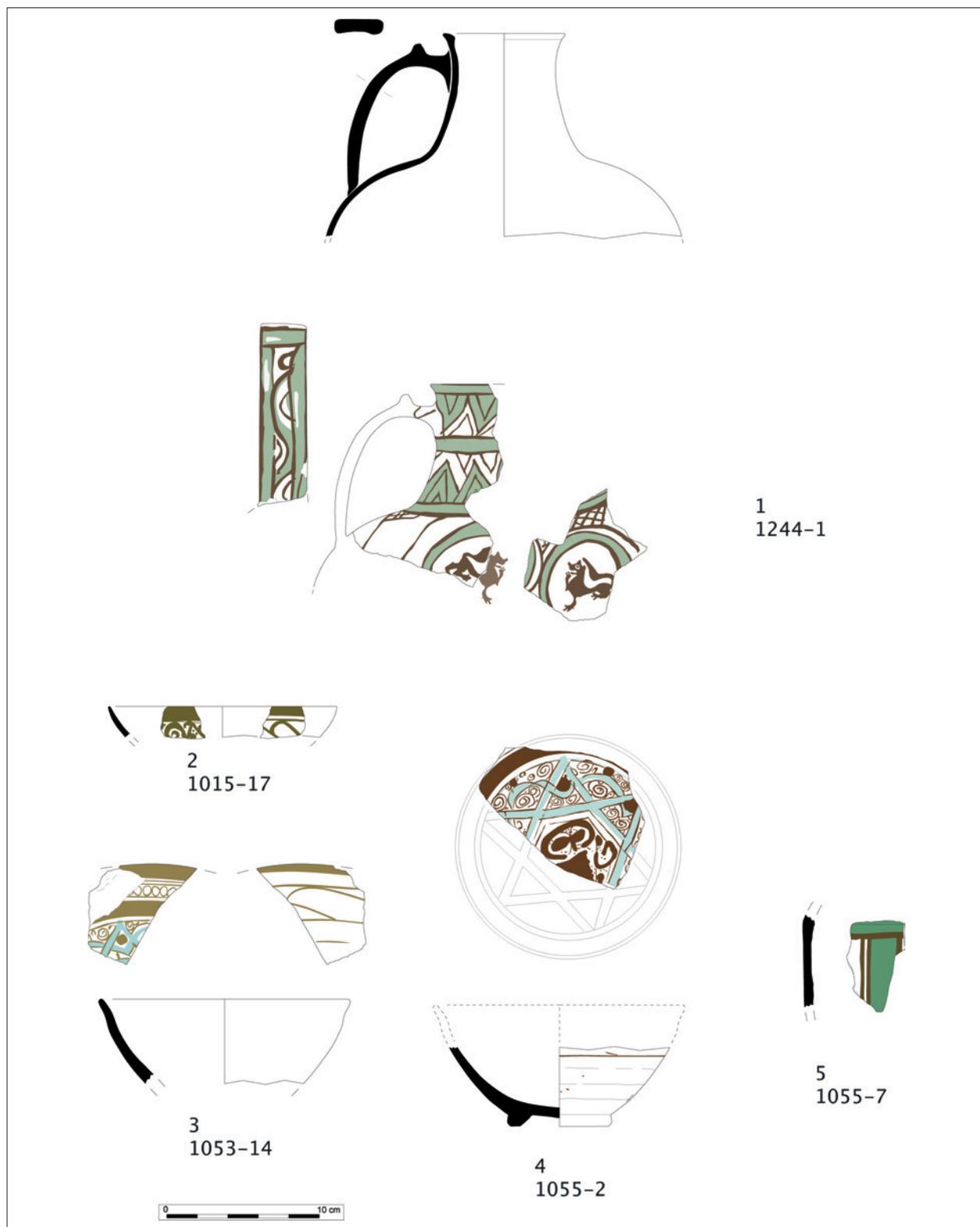


FIG. 16. CÉRAMIQUE DÉCORÉES,  
seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. *Dessin P. Marty.*



FIG. 17. FRAGMENT DE CÉRAMIQUE DÉCORÉE vert et brun à motif zoomorphe (1244-1).  
Cliché O. Dayrens, Inrap.



FIG. 18. PICHET À BEC PINCÉ et décor de molette sur cordons verticaux (1244-2). Cliché J. Catalo, Inrap.

s'agit de récipients à liquide, cruche ou pichet, comme le montre également un pied disque avec émail stannifère (1138). Difficilement identifié jusqu'ici, ce type de production pourrait être local ou régional (cf. *infra*).

Une autre production extra-régionale semble présente puisqu'elle introduit une forme relativement inédite à Toulouse auparavant. La pâte, de couleur beige à rosé, est plus fine et épurée que la pâte rouge locale. Cette pâte est associée à des formes de pichets à bec pincé, à panse ovoïde équilibrée sur pied disque et à col droit orné de sillons double laissés volontairement avant l'application d'une glaçure monochrome vert clair. Une anse rubanée verticale relie le col à mi-hauteur et le diamètre maximum de la panse. Le pichet, plus ou moins balustre, peut recevoir également des listels verticaux ou obliques ornés par une simple molette crantée (fig. 18 ; fig. 11, 4). Ce type de forme est connu dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à Carcassonne et plus loin en Languedoc, mais n'apparaît pas à Toulouse qui reste fidèle au pichet ponté. La fabrication toulousaine semble adopter ce type de pichet sous une forme plus galbée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Plus que l'influence des ateliers de Saintonge auxquels ne correspondent ni la pâte ni la forme, on pourra y voir celle des productions d'Uzège (Gard) au XIV<sup>e</sup> siècle, bien qu'en général la glaçure jaune-orangée de couleur miel soit plus fréquente. Des vases de même catégorie avaient été identifiés sur les sites toulousains de l'ancien Hôpital Larrey, du Lycée Ozenne ou plus récemment du Muséum d'histoire naturelle<sup>34</sup>. Toutefois, la découverte récente d'ateliers de fabrication à Cahors (Lot) de formes comparables avec le même décor de cordons crantés tend à accréditer une origine lotoise<sup>35</sup>. On doit aussi encourager à la prudence quant à l'attribution des fragments recouverts d'une glaçure claire verte et mouchetée généralement donnée aux ateliers du Bordelais ou de la Saintonge, et assez générique à Toulouse, en faible nombre quels que soient les sites.

33. Georges BACCABÈRE, « La céramique du XV<sup>e</sup> siècle dans l'ancien quartier Saint-Georges à Toulouse », *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 134, fig. 4. Jean CATALO, « Les fouilles de la place Arnaud-Bernard », *M.S.A.M.F.*, t. XLIX, 1989, p. 136-146.

34. *Archéologie et vie quotidienne...* n° 693 p. 337. Jean-Charles ARRAMOND, Jean CATALO, Laurent LLECH, Henri MOLET, Isabelle RODET-BÉLARBI, *Site du Lycée Ozenne...* Jérôme BRIAND, Pierre LOTTI (dir.), *Muséum d'Histoire Naturelle...*

35. Jean CATALO dans Didier RIGAL (dir.), *Allées Fénélon à Cahors (Lot)* RFO de fouille préventive 2005-2008, à paraître.



FIG. 19. PEGAU À ANSE EN PANIER (1022-19),  
pâte grise à décor de polissage. Cliché O. Dayrens, Inrap.

### *Approche chronologique*

Sur un total de 1153 tessons, les proportions de poteries glaçurées pour les lots d'ensembles clos du groupe varient entre 10 et 40 %. Ces pourcentages sont connus pour des lots bien datés de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur plusieurs sites toulousains. Pour le site Parking Esquirol, la datation est liée à l'identification et la fouille d'une impasse, ruelle donnant accès au couvent des Augustins<sup>36</sup>. Pour le site du Lycée Ozenne, il s'agit de douze lots postérieurs à 1360. Au total, une trentaine d'ensembles de céramiques découverts à Toulouse présentent un assemblage des formes de vases identifiables tout à fait similaire à celui des Carmes. Ce faciès commun se caractérise par : l'apparition de la glaçure sur des formes culinaires, l'apparition de formes nouvelles (pégau à pied haut, tirelire, pichet à bec pincé), l'apparition des pastilles d'appliques, le développement des importations, notamment les faïences.

Les datations proposées pour les céramiques d'importation, de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'absolu, doivent être nuancées et semblent plutôt marquer le milieu de ce siècle, à partir duquel s'inscrivent les premiers changements d'ordre typologique à Toulouse. Le découpage en demi-siècle correspond mal à une réalité historique et à des tendances d'évolution qui n'ont pas toutes le même point de départ ou le même rythme. Le rejet sur un site de consommation de vases de qualité, qui représente moins de 5 % de l'ensemble, obéit probablement à des durées d'utilisation plus longue que la céramique commune locale plus rapidement renouvelée.



FIG. 20. MARMITE à pâte rouge et glaçure interne.  
Cliché O. Dayrens, Inrap.

36. La première mention de la création de ce passage des Augustins délimité par deux portails est de 1362-1378. La couche 1184 correspond au remblai de mise en place du passage et a livré une monnaie de 1350. On retiendra donc comme fourchette minimale d'installation : 1350-1378. L'US 1274 correspond à un apport postérieur à la création du passage et contenait une espèce monétaire datée de 1436. Sa mise en place est considérée comme comprise au moins entre 1362 et 1436.

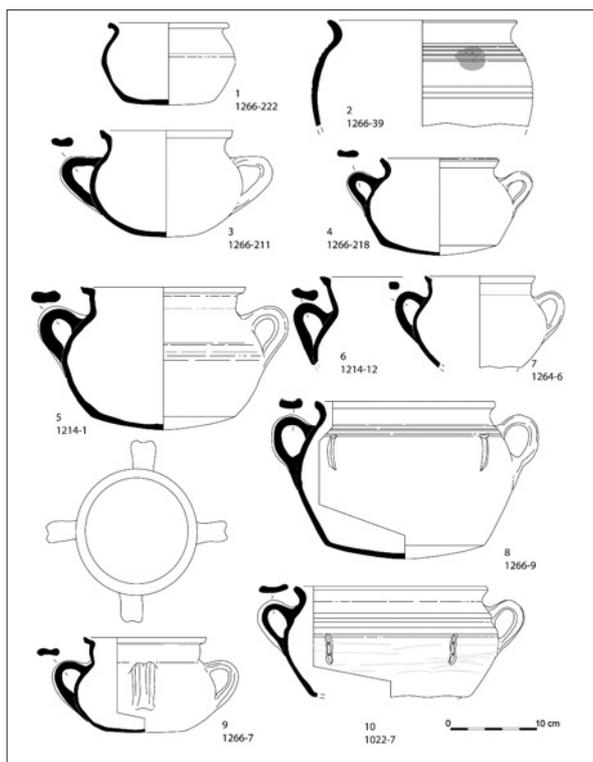


FIG. 21. VASES EN PÂTE ROUGE à glaçure interne, première moitié du xv<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

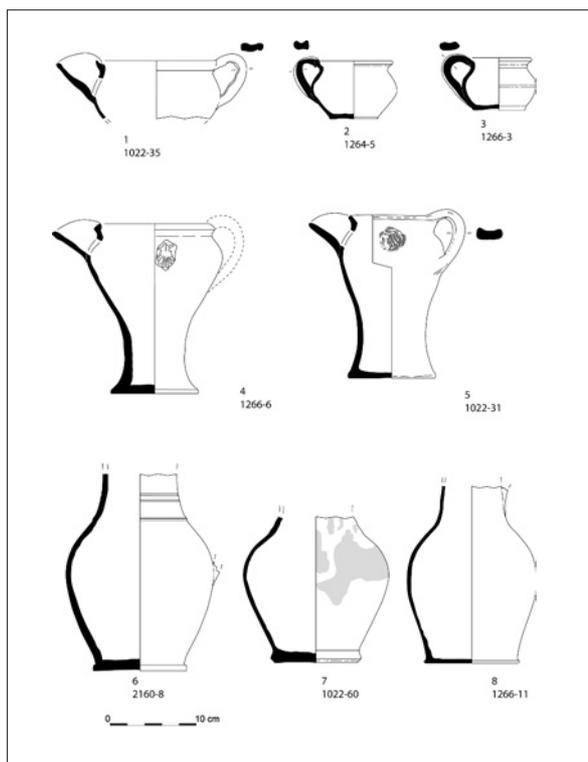


FIG. 22. VASES EN PÂTE ROUGE GLAÇURÉE, première moitié du xv<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

## Dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle

### Évolution du vaisselier

Un troisième groupe de lots présente des assemblages de formes différents des précédentes périodes. Sept ensembles (1022, 1214, 1264, 1266, 2044, 2270, 2492) représentent un total de 2688 tessons. Sans parler de disparition, certaines formes de céramique grise, avec polissage ou non, apparaissent plus rarement. C'est le cas en particulier des oules avec décor de sillons, des pots à une anse, des cruches à col pincé. Les cruches à déversoir ponté, les dournes, tendent à perdre leur ouverture à ressaut pour de simple bord droit cannelé et court. En revanche, les marmites, pégaus (fig. 19) et cuiviers conservent une grande stabilité typologique.

Pour les récipients en pâte rouge à glaçure, le vaisselier acquis se maintient avec quelques évolutions notables. La marmite, parfois munie d'un col, possède de plus en plus fréquemment un bord à bandeau (fig. 20 et 21). Un exemplaire original possède quatre anses rubanées opposées au lieu de deux (fig. 21, 9). Le pégaou devient une forme basse à bord aplati en un



FIG. 23. PICHET BALUSTRE À BEC PONTÉ, marqué à l'épaulement par une pastille imprimée en forme de coquille Saint-Jacques (1022-31). Cliché O. Dayrens, Inrap.

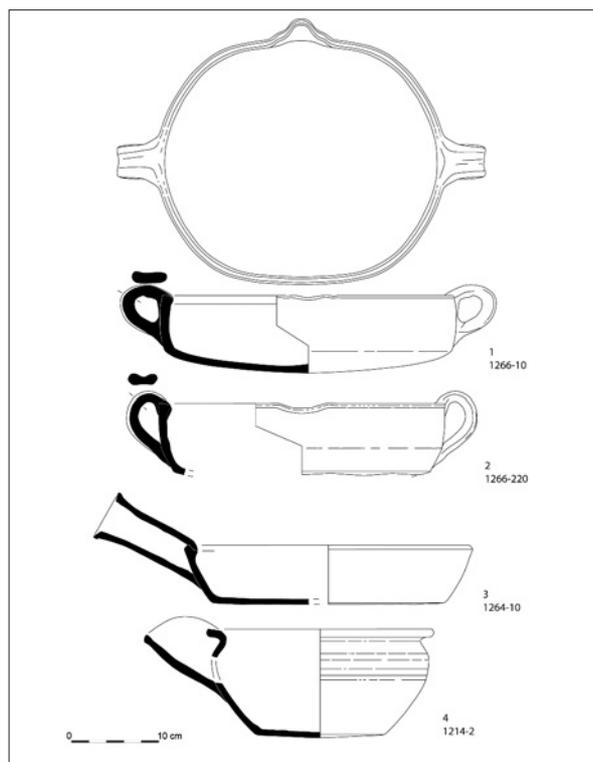


FIG. 24. FORMES OUVERTES en pâte rouge et glaçure interne, première moitié du xv<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.



FIG. 25. PETIT POT À UNE ANSE (1266-10).  
Cliché O. Dayrens, Inrap.

méplat horizontal ou incurvé, de forme carénée plus large que haute (fig. 22, 1).

Des formes plus élancées de pichets, avec une anse fixée au col et un bec pincé, font leur apparition (fig. 22, 6, 7 et 8). Les pichets à pied haut et pont coupé tendent aussi à se substituer au pichet ponté classique balustre. Ce dernier modèle est fréquemment (fig. 22, 4 et 5) marqué à l'épaule par une pastille imprimée en forme de coquille Saint-Jacques (fig. 23). Les neuf exemples recueillis sur ce site en font le motif le plus représenté dans la production toulousaine<sup>37</sup>. La place prise localement par le décor en relief est également caractérisée par la découverte d'un sceau matrice permettant l'estampage (fig. 27, 1). Ce petit tronc de cône en céramique permettait d'apposer un motif héraldique simplifié de lion passant dans un cercle de 2,30 cm. Deux autres sceaux d'estampage à motif de rouelle, mais de même taille et même matériau, ont été récemment découverts dans un atelier de potier du début du xv<sup>e</sup> siècle à Cahors.

En complément des dournes, couvercles et petits pots à une anse (fig. 22, 2 et 3 ; fig. 25), des formes culinaires à glaçure interne apparaissent : des poêlons circulaires à manche creux et bec verseur (fig. 24, 3) et surtout les premiers exemples de lèche-frite (fig. 24, 1 et 2). Ces derniers ont une forme générale ovale à bord droit, deux anses rubanées verticales aux extrémités, et un léger bec verseur à mi-longueur (fig. 26). Curieuse combinaison entre ces formes ouvertes à glaçure interne et vases à liquides de taille basse, le plat à bec représente lui une originalité typiquement toulousaine. Il s'inspire du pichet à pied haut, dont il garde le bec à pont coupé proéminent, mais auquel n'est opposée aucune anse, et d'un profil de pégau bas à lèvre aplatie (fig. 24, 4). Cette forme inédite, partiellement identifiée sur le site du Museum<sup>38</sup>, inaugure des modèles moins hauts, proches de la lèche-frite, dont des exemplaires avec anses perdurent jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>.

37. Pour exemple *Archéologie et vie quotidienne...*, n° 626 p. 290.

38. Jérôme BRIAND, Pierre LOTTI (dir.), *Museum d'Histoire Naturelle...*, p. 149, fig. 20, n° 1127-367, n° 1322-366.

39. Georges BACCABÈRE, « Céramique toulousaine des xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles dans le quartier des Pénitents Blancs à Toulouse », *M.S.A.M.F.*, t. LIX, 1999, p. 210-211, fig. 4 a et c.



FIG. 26. LÉCHEFRITE ovale (1266-10), première moitié du XV<sup>e</sup> s. Dessin P. Marty.

### *Chronologie et importations*

Une chronologie relative peut être établie entre certaines unités stratigraphiques de ce groupe et des lots de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. En effet, la couche 1214 représente le remplissage terminal des latrines 28 caractérisé par les lots des US 1244 et 1240. À ces latrines succèdent ensuite les latrines 29, qui contenaient les comblements successifs US 1266 et US 1264. Ces trois lots présentent le même faciès typologique que le remplissage de la fosse F2 (1022), et des ensembles découverts dans le deuxième secteur de fouille : 2044, 2270 et 2492. Pour tous ces lots, la proportion de céramique appartenant à la catégorie « céramique glaçurée » est désormais comprise entre 40 et 70 %. Plus de 70 lots représentatifs tirés de presque tous les sites toulousains offrent des pourcentages semblables. Plusieurs d'entre eux correspondent à des unités stratigraphiques datées par des monnaies et des mentions textuelles précises de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle : site du Donjon du Capitole<sup>40</sup>, site de l'Hôtel d'Assézat<sup>41</sup>, site du Lycée Ozenne<sup>42</sup>, site du Museum<sup>43</sup>, et dernièrement au Palais de Justice de Toulouse<sup>44</sup>.

Les importations, qui ne représentent que 1,26 %, sont illustrées par les mêmes ateliers de provenance que pour la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Quelques fragments peuvent être attribués au Bordelais ou à la Saintonge (1266) et un pichet à l'Uzège (1022-18 et 1022-32) pour les mêmes raisons que précédemment (cf. *supra*). La céramique majolique au bleu et au lustre n'est connue que par une coupelle à pied annulaire dont le motif de fond, très dégradé, est une spirale entourée d'un quadrillage (fig. 27, 2 ; fig. 28). Ce type de décor est réputé très en vogue dans le dernier

40. Jean CATALO *et alii*, *Donjon du Capitole Toulouse (31)*, D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1996. La couche 1001 contenait une monnaie de 1417 et était antérieure à la construction du premier monument de 1444.

41. Jean CATALO *et alii*, *Hôtel d'Assézat...* La parcelle fouillée est sujette à des modifications en relation avec des acquisitions foncières en 1421 et 1443, mais surtout à des incendies qui détruisent tout l'îlot en 1444 et 1463. Ces destructions marquent la fin de l'occupation médiévale. L'US 2231 appartient à cette phase terminale du site. La fourchette retenue pour ce lot est 1421-1463.

42. Jean-Charles ARRAMOND, Jean CATALO, Laurent LLECH, Henri MOLET, Isabelle RODET-BÉLARBI, *Site du Lycée Ozenne...* Premier état de la maison canoniale et de la maîtrise de Saint-Sernin.

43. Jérôme BRIAND, Pierre LOTTI (dir.), *Museum d'Histoire Naturelle...*, p. 160.

44. Jean CATALO, Didier PAYA, Henri MOLET, Fabien CALLÈDE, Laurent LLECH, Isabelle RODET-BELARBI, Vincent GENEVIÈVE, Olivier DAYRENS, Sophie CORNARDEAU, *Cité Judiciaire...*, vol. 1, p. 185-190.



FIG. 27. CÉRAMIQUE DÉCORÉE, première moitié du xv<sup>e</sup> s.  
Dessin P. Marty.



FIG. 28. COUPELLE DE FAÏENCE décorée au bleu et au lustre (1266-4).  
*Cliché O. Dayrens, Inrap.*



FIG. 29. PICHET À PÂTE ROUGE décor vert et brun (1266-5).  
*Cliché J. Catalo, Inrap.*

tiers du XIV<sup>e</sup> siècle à Avignon<sup>45</sup>. D'origine plus régionale et particulièrement répandue à Montauban<sup>46</sup> et en moyenne Garonne, il faut signaler également l'utilisation de barbotine claire pour constituer des décors simples sous glaçure vert sombre ou orange. Cette technique sur pâte rouge est connue à Toulouse<sup>47</sup> pour le XV<sup>e</sup> siècle essentiellement.

La céramique polychrome la plus fréquente de ce groupe est celle à décor vert et brun sur émail stannifère et pâte rouge. Présente sur de nombreux sites toulousains<sup>48</sup> mais souvent attribuée aux productions provençales ou languedociennes<sup>49</sup>, sa pâte rouge siliceuse la renvoie à des argiles locales. Pour la première fois, une forme entière décorée semble attribuable à cette production particulière. Il s'agit du bas d'un pichet dont manquent le col, le bec et la majeure partie de l'anse rubanée (fig. 27, 5). La panse assez ventrue repose sur un pied disque, ce qui donne un profil de pichet à bec pincé bien identifié dans la région à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mais uniquement recouvert de glaçure monochrome verte<sup>50</sup>. Ici, un décor sur émail de qualité très moyenne se développe en trois registres horizontaux superposés séparés par deux traits bruns parallèles, et par trois traits verticalement le long de l'emprise de l'anse. Des lignes régulières de croisillons dans des losanges ou des demi-losanges en traits fins bruns occupent la moitié supérieure de la panse (fig. 29). La ligne centrale est elle-même entourée d'entrelacs losangiques d'un trait vert plus large très estompé. Une large bande verte de même ton, bordée de virgules brunes à intervalles réguliers, orne le deuxième registre. Le troisième registre, celui du pied, a été laissé sans décor, mais l'émail n'a pas été appliqué jusqu'au bas du pied. Cette caractéristique, qui tient sans doute à un trempage de la forme tenue par cette extrémité, se retrouve sur plusieurs pieds identiques. Un autre décor, de fins entrelacs spiralés et de larges bandes vertes, sur un bec rapporté de pichet (fig. 27, 3 ; fig. 30), peut être considéré comme assez insolite dans le sud-ouest de la France à la fin du Moyen Âge. Ce bec présente la caractéristique du pont coupé, ce qui l'assimilerait plus volontiers à un pichet à pied haut. Un départ d'anse (fig. 27, 4), également en pâte rouge siliceuse et avec de fins tracés bruns en décor, pourrait aussi se rapporter à la même forme (fig. 31). Si d'autres productions en pâte rouge à émail stannifère<sup>51</sup> et décor vert et brun<sup>52</sup> existent en Languedoc, ni les formes ni le décor ne semblent correspondre à un atelier connu. La nature de la pâte autant que le référentiel de formes de cette production à décor vert et brun pourrait évoquer une production régionale d'origine encore indéterminée.

## Au terme d'une évolution

### *La céramique du début du XVI<sup>e</sup> siècle*

Les travaux liés à l'édification de l'arc des Carmes et de leurs latrines débutent en 1456 pour ne s'achever qu'en 1496, après une reconstruction en 1471. Ils ont provoqué un grand bouleversement du parcellaire de part et d'autre de la rue à l'endroit même du secteur exploré par les fouilles. Cet urbanisme destructeur est sans doute responsable de l'absence totale de mobilier de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les lots de céramique du début du XVI<sup>e</sup> siècle (2010, 2173, 2189, 2273, 2341, 2344, 2345, 2408, 2409) présentent un faciès totalement différent, tant du point de vue des techniques utilisées que de la typologie du vaisselier. Déjà bien référencés sur les sites du Lycée Ozanne ou du Museum, les pâtes claires, le vernis sur engobe, les décors sgraffités sont désormais employés sur des poteries glaçurées qui représentent désormais plus de 90 % des échantillons. Les formes de cuisine ou à liquides ont fortement évolué, privilégiant les fonds hémisphériques et les anses en boudin sur des marmites à col, et par la diversification des tailles et des volumes. La nouveauté réside surtout dans l'apparition de formes ouvertes, bols à oreilles, assiettes,

45. Dominique CARRU (dir.), « De l'Orient à la table du Pape... », p. 55 et p. 60, n° 77.

46. *Enquêtes en sous-sol... en quête du Passé, archéologie en Tarn-et-Garonne*, catalogue d'exposition, Montauban, 2008, p. 116-117. Philippe JACQUES, *La céramique médiévale en moyenne Garonne, VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, 1993-1995. Sylvie FABRE-DUPONT, Pierre RÉGALDO-SAINT-BLANCARD, « Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande », *Aquitania*, t. IX, 1991, p. 119-176.

47. *Archéologie et vie quotidienne...*, n° 281, p. 184.

48. Hôpital Larrey, Place Arnaud-Bernard, Métro Capitole, Îlot Valade, Museum d'histoire naturelle.

49. *Archéologie et vie quotidienne...*, n° 694, 695, 696, p. 337.

50. *Archéologie et vie quotidienne...*, n° 20, p. 39.

51. J.-C. HÉLAS, F. FAUROUX, « Carcassonne cour du château comtal », dans *Poteries d'Occ, céramiques languedociennes, VI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique, Éditions Narration, 1995, p. 106-107, fig. 111 p. 89.

52. Marie LEENHARDT, « Montpellier : une production éphémère en pâte rouge glaçure », dans *Poteries d'Occ, céramiques languedociennes, VI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique, Éditions Narration, 1995, p. 43.



FIG. 30. BEC DE PICHET à pâte rouge, décor vert et brun (1266-33).  
*Cliché O. Dayrens, Inrap.*



FIG. 31. FRAGMENT DE PICHET à pâte rouge, décor vert et brun (1214-37).  
*Cliché O. Dayrens, Inrap.*

plats à marli, réchauds de table, en céramique commune ou polychrome. Les ateliers régionaux de Cox-Lomagne semblent pouvoir à présent fournir cette vaisselle associant vernis vert jaune et marron sur engobe.

### *Évolution de la céramique toulousaine à la fin du Moyen Âge*

Le site des Carmes regroupe un certain nombre d'ensembles clos dont le mobilier céramique est particulièrement significatif. Le vaisselier toulousain présente une évolution assez précise de sa typologie autant que de la représentativité quantitative de ses principales catégories. Apparue à l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la céramique glaçurée regroupe moins de 10 % des poteries utilisées jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle se limite à des formes de pichet à bec ponté à glaçure externe verte à orange. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la technique de la glaçure est étendue à la vaisselle culinaire pour représenter jusqu'à 40 % des lots archéologiques. Des formes nouvelles, dont certaines très typiques (tirelire, pichet ponté à pied haut, pichet à col droit et bec pincé, petit pot à bec pincé...), les accompagnent. Les marmites et autres vases en céramique grise ne disparaissent pas mais ne sont plus majoritaires dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. La typologie glaçurée représente alors entre 40 et 70 % du nombre total de fragments des lots, et s'enrichit encore de formes spécifiques : lèchefrite, plat à bec... La période charnière à cheval sur les deux siècles de la fin du Moyen Âge est surtout celle des importations, proches ou lointaines, de productions polychromes et en pâte claire, et du recours à des décors en relief, notamment par l'utilisation des médaillons d'appliques.

Cette évolution est en décalage avec certaines régions voisines comme le Languedoc ou la Provence. Avec ces dernières, ce décalage apparaît même relativement constant. L'apparition de la céramique glaçurée y est généralement acquise au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'il faut attendre l'extrême fin de ce siècle à Toulouse. De même, la généralisation de la céramique glaçurée est aboutie dans le Sud-Est avec la diffusion des ateliers de l'Uzège à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, elle ne l'est pas avant la fin du Moyen Âge à Toulouse. Le constat est identique pour la typologie. On trouve déjà tirelire, poëlon, pichet ou cruche à bec pincé glaçurés à Montpellier à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>, alors que ces formes n'apparaissent à Toulouse que plus d'un demi-siècle plus tard. Quant à la vaisselle de table, de types bols plats et assiettes, elle n'existe hors importation qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Le site des Carmes montre, s'il en était encore besoin, que ces différences ne sont pas le fait d'une quelconque carence archéologique, mais plutôt le fruit de dynamiques économiques et culturelles différentes.

Les lots de mobilier céramique du site de la station de métro des Carmes sont à l'image de l'évolution du vaisselier toulousain pour la fin du Moyen Âge. Ils en donnent un éventail assez complet, à l'exception de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, non représentée pour des raisons de mutations urbaines. Des formes et des productions inédites ont aussi été découvertes. Elles incitent à considérer leur lieu de découverte, qui correspond à des latrines (lat. 28 et 29) peut-être déjà utilisées par les Carmes avant la construction de l'arc au-dessus de la rue. La céramique de qualité, généralement d'importation ou d'imitation régionale, confirmerait ici un certain degré de richesse sociale, même si elle n'apparaît qu'en quantité marginale, comme sur certains autres sites toulousains : Cité judiciaire, Lycée Ozenne, Hôpital Larrey.

### **Bibliographie**

*Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition, Toulouse, Musée des Augustins (mars-mai 1990), 1990.

*La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, colloque de Valbonne, Éditions du CNRS, 1978.

*La céramique médiévale en Midi-Pyrénées. État de la question et recherches récentes*, Service Régional de l'Archéologie, 1987.

*La céramique saintongeaise des origines au XVII<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, Saintes, 1991.

---

53. Marie LEENHARDT, « Montpellier : une production... », p. 43.

- Plaisirs et Manières de table aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, catalogue d'exposition, Toulouse, Musée des Augustins, 1992.
- Poteries d'Oc, céramiques languedociennes, VI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique, Éditions Narration, 1995.
- Le Vert et le Brun, de Kairouan à Avignon, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, catalogue d'exposition, Marseille, La Vieille Charité, R. M. N., 1995.
- Archéologie toulousaine. Antiquité et haut Moyen Âge, découvertes récentes*, catalogue exposition au Réfectoire des Jacobins de Toulouse, du 23 juin au 24 septembre 1995, Toulouse 1995.
- Enquêtes en sous-sol... en quête du Passé, archéologie en Tarn-et-Garonne*, catalogue d'exposition, Montauban, 2008.
- AMIGUES (François) et MERSQUIDA GARCIA (Mercedes)**, *Les ateliers et la céramique de Paterna (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, catalogue de l'exposition du Musée Saint-Jacques, Béziers, 22 juillet-20 octobre 1993, Béziers 1999.
- ARRAMOND (Jean-Charles), BOUDARTCHOUK (Jean-Luc), GRIMBERT (Laurent), LLECH (Laurent), RODET-BELARBI (Isabelle), MOLET (Henri), LE NOHEH (Christine), REVERDY (Sylvie)**, *Parking Esquirol, Toulouse, Chantier de sauvetage programmé*, D.F.S., A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1992-1993.
- ARRAMOND (Jean-Charles), BACH (Sylvie), CAZES (Quitterie), GRIMBERT (Laurent), LE NOHEH (Christine), LLECH (Laurent) et POUX (Nathalie)**, *Toulouse Musée Saint-Raymond (Haute-Garonne)*, D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, 1994-1996.
- ARRAMOND (Jean-Charles), CATALO (Jean), LLECH (Laurent), MOLET (Henri), RODET-BÉLARBI (Isabelle)**, *Site du Lycée Ozenne à Toulouse (Haute-Garonne)*. D.F.S., A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1997.
- ARRAMOND (Jean-Charles), CATALO (Jean), LLECH (Laurent), MOLET (Henri)**, *Les fouilles archéologiques du lycée Ozenne à Toulouse*, Paris, 1999.
- ARRAMOND (Jean-Charles)** (dir.), *24/26 rue Mage, Toulouse*. D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, 1995.
- BACCRAËRE (Georges)**, « De la céramique commune au Moyen Âge dans le Toulousain (Haute-Garonne) », *Achéologie Médiévale*, t. II, 1972, p. 253-279.
- BACCRAËRE (Georges)**, « La céramique toulousaine du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'ancien quartier des Récollets », *M.S.A.M.F.*, t. LVII, 1997, p. 55-70.
- BACCRAËRE (Georges)**, « La céramique du XV<sup>e</sup> siècle dans l'ancien quartier Saint-Georges à Toulouse », *M.S.A.M.F.* t. LVIII, 1998, p. 129-142.
- BACCRAËRE (Georges)**, « Céramique toulousaine des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles dans le quartier des Pénitents Blancs à Toulouse », *M.S.A.M.F.*, t. LIX, 1999, p. 203-228.
- BACCRAËRE (Georges)**, « Réchauds toulousains des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles », *M.S.A.M.F.*, t. LXII, 2002, p. 175-188.
- BACCRAËRE (Georges)**, *La céramique toulousaine à travers les siècles*, Accord édition, 2001.
- BRIAND (Jérôme), LOTTI (Pierre)** (dir.), *Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse (31)*, rapport final de fouille préventive, Inrap, 2006.
- BROECKER (Régine)**, « Aperçus sur le pot et la cruche dans le sud-ouest toulousain », *A.M.M.*, t. 3, 1985, p. 73-92.
- CARRU (Dominique)**, « Céramiques d'un dépotoir du XVI<sup>e</sup> s. à Avignon », *A.M.M.*, t. 7, 1989, p. 187-210.
- CARRU (Dominique)** (dir.), « De l'Orient à la table du Pape. L'importation des céramiques dans la région d'Avignon aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Documents d'Archéologie Vauclusienne*, 5, 1995.
- CATALO (Jean)**, « Les fouilles de la place Arnaud-Bernard », dans *M.S.A.M.F.*, t. XLIX, 1989, p. 136-146.
- CATALO (Jean) et alii**, *Hôtel d'Assézat / n° 4 rue Clémence-Isaure à Toulouse (31)*, D.F.S., A.F.A.N., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1995.
- CATALO (Jean), LLECH (Laurent), RIBEIRO (José), RIFA (Patricia), RODET-BELARBI (Isabelle)**, *Extension-Préfecture, rue Sainte-Anne-rue Saint-Jacques, Toulouse*, D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1995, 2 vol.
- CATALO (Jean), et alii**, « Urbanisme antique et médiéval au n° 4 rue Clémence-Isaure à Toulouse », *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1996, p. 52-74.
- CATALO (Jean), et alii**, *Donjon du Capitole Toulouse (31)*, D.F.S. A.F.A.N./S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse, 1996.
- CATALO (Jean), et alii**, « Vestiges archéologiques et enduit peint de la maison consulaire du XV<sup>e</sup> siècle au "donjon du Capitole" », *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 143-161.
- CATALO (Jean), et alii**, *La Cité Judiciaire de Toulouse 1 (Haute-Garonne)*, D.F.S., A.F.A.N. Antenne Interrégionale Grand Sud-Ouest, S.R.A. Midi-Pyrénées, 1999, 2 vol.
- CATALO (Jean)**, « La gestion des déchets domestiques dans la maison médiévale urbaine, réflexions à partir de données archéologiques du sud-ouest de la France », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, *M.S.A.M.F.*, hors série, 2002, p. 229-238.
- CATALO (Jean), et alii**, *Toulouse Métro ligne B Place du Salin*, Rapport final de fouille, Inrap, Toulouse, 2005.
- CATALO (Jean), PAYA (Didier), MOLET (Henri), CALLÈDE (Fabien), LLECH (Laurent), RODET-BELARBI (Isabelle)**,

- GENEVIÈVE (Vincent), DAYRENS (Olivier), CORNARDEAU (Sophie)**, *Cité Judiciaire*, Toulouse Haute-Garonne Midi-Pyrénées, Rapport final d'opération, Inrap, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2007, 3 vol.
- CATALO (Jean), PAYA (Didier)**, « Moyen Âge », *Métropolis*, 2007, p. 111-139.
- C.A.T.H.M.A.**, « Céramiques languedociennes du Haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.) études micro-régionales et essai de synthèse », *A.M.M.*, t. XI, 1993, p. 111-228.
- COSTES (Alain)**, *La céramique méridionale, la production commune et glaçurée, entre tradition et mutation (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), techniques, fabriques et typologie de la poterie du Sud-Ouest*, Mémoire pour le diplôme en anthropologie de l'École en Hautes Études en Sciences Sociales, inédit.
- COSTES (Alain), DESCHAMPS (Liliane) NAVONNE (S.) et PIQUES (Stéphane)**, *Les ateliers de Lomagne, Rapport de prospection 1999*, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2000.
- COSTES (Alain)**, « Approches de la poterie du Midi toulousain et de la Gascogne (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Fabriques et typologie de la poterie du Sud-Ouest de la France », *La Grésale*, hors-série, n° 1, 2000.
- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (Gabrielle) ET LEMOINE (C.)**, « Les importations valenciennes et andalouses en France méditerranéenne : essai de classification en laboratoire », dans *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Colloque de Valbonne, Éditions du CNRS, 1978, p. 359-372.
- FABRE-DUPONT MALERET (Sylvie)**, « Un référentiel pour la céramique bordelaise du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle à partir des fouilles d'habitat », dans *Aquitania*, t. XIII (1995), p. 203-265.
- HUSI (Philippe)** (dir.), « La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle). Chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne », *20<sup>e</sup> supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, FERAC, 2003.
- JACQUES (Philippe)**, « La céramique médiévale en Moyenne Garonne, VI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle », *Journée de travail de l'association des archéologues de Lot-et-Garonne, 2 juillet 1995*.
- LASSURE (Jean-Michel), VILLEVAL (Gérard)**, « Quelques productions céramiques dans la région toulousaine », *Archéologie et vie quotidienne au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition au Musée des Augustins, 7 mars - 31 mai 1990, Toulouse, p. 285-288.
- LASSURE (Jean-Michel)**, « L'atelier de potiers Laffont à Cox (Haute-Garonne) », *M.S.A.M.F.*, t. LXIV, 2004, p. 203-219.
- LASSURE (Jean-Michel)**, *Village de potiers de Cox (Haute-Garonne)*, rapport de prospection 2006, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2006.
- LÉCUYER (Nolwenn)**, « Redécouverte de la glaçure sur céramique au Moyen Âge », dans *Techniques et économies antiques et médiévales*, Colloque international CNRS, Aix-en-Provence, 21-23 mai 1996, Éditions Errance, 1996, p. 96-100.
- LEENHARDT (Marie), VALLAURI (Lucy)**, « De la cuisine à la table : vaisselles de terre en Languedoc aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *A.M.M.*, t. 15-16, 1997-1998, p. 215-233.
- MANISCALCO (Jacques)**, « La céramique du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle en Aveyron », *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, n° 6, 1993, p. 119-138.
- MONTEBAULT (Véronique), IPIENS (André), CATALO (Jean)**, « Les cuirs de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle du site Jacobins-Raynaldy à Rodez (Aveyron) », *A.M.M.*, t. 11, 1993, p. 85-98.
- PONS (Jacques), CATALO (Jean), MOLET (Henri)**, *Toulouse Îlot Valade*, D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse 2000.
- POUSTHOMIS (Bernard)**, « L'apparition de la céramique médiévale glaçurée dans le sud du Tarn », dans *A.M.M.*, t. 1, 1983, p. 37-50.
- RAIMBAULT-DESCHAMPS (Liliane)**, « Le bleu, le vert, le brun en Gascogne toulousaine. Céramiques glaçurées du groupe de Cox. Décors et motifs peints du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *La Grésale*, hors-série, n° 2, 2000.
- RAVOIRE (Fabienne), DIETRICH (Anne)** (dir.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge*, CRAHM, Caen, 2009, 455p.
- SAVÈS (Georges), GALINIER (Marie-Louise), FOUET (Georges)**, *La céramique toulousaine*, Toulouse, 1982.
- VALLAURI (Lucy), VICHY (Michèle), BROECKER (Régine), SALVAIRE (M.-C.)**, « Les productions de majoliques archaïques dans le Bas-Rhône et le Roussillon », dans *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Colloque de Valbonne, Éditions du CNRS, 1978, p. 413-428.
- VALLAURI (Lucy)**, « Faïences en Languedoc », dans *Poteries d'Oc, céramiques languedociennes, VII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique, Éditions Narration, 1995, p. 65-69.
- VERHAEGE (Frans)**, « La céramique très décorée du bas Moyen Âge en Flandre », *Travaux du groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord Pas-de-Calais*, Actes du colloque de Lille (26-27 mars 1988), n° hors-série de *Nord-ouest Archéologie*, 1989, p. 19-113.

## LA MAISON DU TEMPLE DE TOULOUSE : UN SITE MÉCONNU

par Bernadette SUAU\*

Un peu partout en Europe, et en France en particulier, les templiers ont toujours joui d'un grand prestige, qui s'explique non seulement par leur histoire et leurs richesses, mais aussi par les conditions tragiques de la suppression de l'Ordre ; le tout imprégné de mystères, légendes et affabulations. À Toulouse<sup>1</sup>, on leur a préféré de tout temps les hospitaliers, plus tôt solidement installés à l'intérieur de la ville et qui ont laissé de nombreux témoignages et d'imposants édifices. Dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle cependant, et Toulouse n'est pas le seul exemple<sup>2</sup>, hospitaliers et templiers résident dans le même quartier (rue de la Dalbade) ; les premiers, toutefois, conscients de leur supériorité non justifiée, se montrent peu conciliants à l'égard de leurs voisins, les templiers, qui apparaissent alors, contrairement à leur réputation, beaucoup plus modestes dans leurs prétentions. Les templiers en revanche sont bien mieux implantés en zone rurale, notamment aux abords de la ville, où progressivement ils reçoivent et acquièrent de vastes domaines (Larramet<sup>3</sup>, La Cavalerie<sup>4</sup>, Fontenilles<sup>5</sup> et Lespinet<sup>6</sup>). Très présents, en outre, en Rouergue et dans le Larzac, ils quadrillent véritablement Toulouse et le Toulousain, avec Douzens, près de Carcassonne, à l'est, mais aussi Montsaunès, en Comminges, et Marestang (L'Isle-Jourdain) à l'ouest, aux portes de la Gascogne. Enfin, ils ont surtout colonisé la vallée de la Garonne, depuis La Villedieu (Castelsarrasin) jusqu'à Bordeaux, où l'emprise urbaine de l'Ordre de la Milice se concrétise par la construction d'une vaste résidence en plein centre de la ville. C'est d'ailleurs cette résidence que les hospitaliers, après la suppression des templiers au début du XIV<sup>e</sup> siècle, s'efforcèrent d'occuper, si bien que la commanderie hospitalière de Malte de Bordeaux a pu garder, jusqu'à la

---

\* Communication présentée le 16 décembre 2008 cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2008-2009 », p. 274.

1. La maison du Temple de Toulouse n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Cependant, Antoine DU BOURG lui consacre un sous-chapitre dans *Histoire du grand-prieuré de Toulouse...*, Toulouse, 1883, 730 p., ici p. 69-81.

2. On se reportera essentiellement aux travaux de Damien CARRAZ, « Les ordres militaires et la ville (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). L'exemple des commanderies urbaines de la basse vallée du Rhône », *Annales du Midi*, t. 114, 2002, p. 275-292 ; *Idem*, *L'ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312), ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, PUL, 2005, 662 p., ici p. 255-283 ; *Idem*, « Archéologie des commanderies de l'Hôpital et du Temple en France (1977-2007) », dans « L'étude des ordres religieux-militaires en France : la fin d'une marginalité ? », Alain DEMURGER (dir.), publiée dans *Cahiers de recherches médiévales (A Journal of Medieval Studies)*, n° 15, 2008, p. 175-202 ; *Idem*, « Les ordres militaires et le fait urbain en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Moines et religieux dans la ville (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, *Cahiers de Fanjeaux*, 44, 2009, p. 127-165.

3. Larramet (communes de Toulouse et de Tournefeuille). Donation très importante en 1134 : donation de la chapellenie de l'église Sainte-Marie de « Rameto », par Amiel, évêque de Toulouse ; puis donation, par l'archevêque d'Auch, la famille d'Isle et plusieurs seigneurs, de l'église Sainte-Marie, du territoire de La Ramet et d'un emplacement pour construire la « villa » et la sauveté de Larramet ; voir A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 51 et suiv., pièces just. XII, XIII, XIV ; Archives départementales de la Haute-Garonne (désormais A.D.H.G.), H Malte Toulouse 136.

4. La Cavalerie (commune de Toulouse, quartier de Saint-Cyprien). En 1169, Bernard de Saint-Romain donne à maître Peire de Toulouse le palais de Peirelate qu'il possédait à Saint-Cyprien, désigné sous le nom de La Cavalerie : A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 71 et pièce justificative XCI ; A.D.H.G., H Malte Toulouse 3, pièces 56-58.

5. Fontenilles, canton de Saint-Lys. En 1162, donation par Guillaume et Yzarn d'Assalit et autres des terres qu'ils possédaient à Fontenilles : A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 71 et pièce just. XXII ; A.D.H.G., H Malte Toulouse 1, pièce 62.

6. Lespinet (commune de Toulouse). Vente en 1241 par Sicard de Miremont et ses enfants : A.D.H.G., H 318.

Révolution, le titre officiel de « Temple de Bordeaux »<sup>7</sup>. À ce jour, une rue de Bordeaux, proche de la cathédrale Saint-André, s'appelle toujours rue du Temple.

Il en fut tout autrement à Toulouse où les noms de maison du Temple et rue du Temple n'ont pas survécu à la Révolution<sup>8</sup>.

Cependant, la maison du Temple de Toulouse n'est pas complètement tombée dans l'oubli. Les témoignages archéologiques certes sont ténus et ne permettent aucune comparaison avec le tout proche et majestueux hôtel Saint-Jean. On sait néanmoins qu'au xv<sup>e</sup> siècle la maison du Temple a abrité un hôpital<sup>9</sup> et qu'elle était située aux n<sup>os</sup> 13 et 15 actuels de la rue de la Dalbade. Il faut bien reconnaître que cette façade (fig. 1) ne suscite ni enthousiasme ni ravissement, même si elle fait partie, depuis décembre 1981, d'un ensemble de bâtiments partiellement protégés au titre des Monuments historiques<sup>10</sup>.

À cette date-là, le pignon en briques du 13 rue de la Dalbade servait d'entrée à l'ancien couvent des religieuses de la Visitation qui, depuis le début du xix<sup>e</sup> siècle, occupait non seulement l'ancienne maison du Temple, qu'elles ont complètement transformée, mais aussi le bel hôtel mitoyen appelé l'« hôtel Le Masuyer ». En 1981, les religieuses de la Visitation ont fermé leur établissement toulousain et vendu l'ensemble des bâtiments de leur couvent, converti depuis en maison de retraite sous le nom des *Jardins d'Arcadie*. L'arrêté de protection, contemporain de cette dernière mutation, entendait préserver, dans une certaine mesure, un site chargé d'histoire, l'ancien hôtel Le Masuyer et des bâtiments construits au xix<sup>e</sup> siècle, dont la chapelle du couvent, vaste édifice imposant et austère, doté d'un décor intérieur et d'un mobilier (toiles de Despax et de Pierre-Théodore Suaud) qui méritaient d'être conservés et qui étaient menacés par des promoteurs projetant d'y ajouter des planchers intermédiaires pour accroître les surfaces de logement<sup>11</sup>.

### **Pourquoi cette étude ?**

En 1996, les Archives départementales de la Haute-Garonne ont acheté un petit fonds d'archives privées<sup>12</sup>, concernant la famille Le Masuyer et notamment Gilles Le Masuyer, premier président du parlement de Toulouse, qui, autour de 1620, fait construire un hôtel particulier, rue de la Dalbade, naturellement à l'origine d'usurpations et de litiges. Des conflits et procédures s'ensuivent, d'une part avec les clarisses, ses voisines au midi, et d'autre part avec



FIG. 1. TOULOUSE, MAISONS 13 ET 15 RUE DE LA DALBADE EN 2008, ancien couvent de la Visitation, emplacement de la maison du Temple.  
Cliché Olivier Gaiffe (DRAC Midi-Pyrénées).

7. A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, op. cit., p. 439.

8. Cependant, en 1840, on l'appelle encore parfois rue du Temple : Alexandre DU MÈGE, *Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, Toulouse, Laurent Chapelle éd., 1844-1846, 4 tomes, ici t. IV, p. 479.

9. Dans l'ouvrage récemment publié, *Toulouse au Moyen Âge, 1000 d'histoire urbaine (400-1480)*, (dir. Jean Catalo, Quitterie Cazes), Toulouse, Loubatières, 2010, l'hôpital du Temple n'est que très brièvement évoqué. Le présent article permettra sans doute de compléter et corriger les données fournies sur cet établissement hospitalier.

10. Arrêté ministériel du 8 décembre 1981 : sont inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques les façades, les toitures et la chapelle de l'ancien hôtel de Béarn, ainsi que les toitures et façades de l'hôtel Le Masuyer, tous les deux appartenant au couvent de la Visitation.

11. Dossier conservé au Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine (Toulouse, rue du Taur). Le 25 février 1981, Bernard Calley, alors architecte des Bâtiments de France, alerte Georges Costa, inspecteur des Monuments historiques, et Bernard Voinchet, architecte en chef. L'arrêté de protection date du mois de décembre de la même année.

12. A.D.H.G., sous-série 73 J. Grâce à une subvention des Amis des Archives de la Haute-Garonne, nous avons pu faire l'achat de ce fonds privé. Gilles Le Masuyer fut premier président du parlement de Toulouse de 1616 à 1631, date de son décès. Il est mort de la peste et il a été enterré dans l'église Saint-Pierre-des-Cuisines de Toulouse. Il fut un ardent défenseur du catholicisme et fut le « véritable chef du parti ultra en Languedoc... » : Daniel LIGOU, *Le protestantisme en France de 1598 à 1715*, coll. Regards sur l'Histoire, Paris, Liège, S.E.D.E.S., 1968, p. 94.

les hospitaliers, ses voisins côté septentrional, qui occupent la maison toujours appelée alors maison du Temple, devenue membre de la commanderie de Garidech<sup>13</sup>. Pour mettre un terme au litige qui oppose Gilles Le Masuyer à Jules de Montmorency<sup>14</sup>, commandeur de Garidech, la chambre des Requêtes du parlement de Toulouse confie à Pierre Souffron, architecte du roi, « directeur des œuvres du pont de Toulouse », le soin de dresser un procès-verbal d'expertise illustré d'un plan, qui a été conservé, quelque peu mutilé (fig. 2 et 3). Ce plan de 1622<sup>15</sup> constitue, même pour la période médiévale, la véritable colonne vertébrale de notre étude. Il représente non seulement la maison du Temple mais aussi l'hôtel Le Masuyer et, tout comme le procès-verbal de la chambre des Requêtes et le rapport d'expertise de Pierre Souffron, il a déjà été publié par Michèle Éclache, dans son ouvrage sur les demeures toulousaines du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

Un autre document, découvert depuis peu, a aussi excité notre curiosité et nous a incitée à poursuivre des recherches : dans le fonds du collège Saint-Jean, conservé aux Archives départementales, se trouve en effet un rouleau<sup>17</sup>, formé de deux parchemins cousus ensemble, non daté, mais rédigé en langue d'oc et dans une écriture qui pourrait remonter au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 4). Il contient le nom d'une trentaine de Toulousains, du quartier de la Dalbade, mais pas seulement<sup>18</sup>, artisans et commerçants pour la plupart, sans que cela soit toujours précisé<sup>19</sup>. Ils souhaitent tous, pour le rachat de leurs péchés, être enterrés dans la maison du Temple ou dans son cimetière, souvent en famille, avec femme et enfants, moyennant une aumône de quelques dizaines de sous (de 5 à 40 sous). Ce parchemin, qui n'est pas un rouleau mortuaire, porte au verso la mention écrite plus tardivement de « rouleau des noms de ceux qui avoient sépulture au Temple » et se présente comme un enregistrement d'actes passés devant notaire, afin d'obtenir une véritable concession dans la maison du Temple, ou dans son cimetière, dont l'existence ainsi est encore parfaitement attestée au XV<sup>e</sup> siècle. Il n'est guère possible d'en tirer d'autres conclusions, d'autant que ce document médiéval est complètement isolé dans une liasse non classée et ne contenant que des pièces d'époque moderne. Toute vérification en outre dans les fonds notariés est exclue puisque les études des notaires Pierre Marti et Pierre Montso, mentionnés dans le document, n'ont laissé aucun témoignage écrit. Il ne faut pas oublier cependant que les étés 1440 et 1450 furent particulièrement meurtriers : la peste en effet a sévi fortement dans la ville de Toulouse, et ces épidémies furent à l'origine d'une augmentation notable de testaments enregistrés par les notaires toulousains<sup>20</sup>.

La méthodologie adoptée pour cette étude, loin d'être exhaustive, s'inspire de celle mise au point par les professeurs Charles Higounet (1911-1988) et Philippe Wolff (1913-2001), pour la publication des *Atlas historiques des villes de France*<sup>21</sup>. Cette méthodologie a ensuite été adoptée et développée par le professeur Jean-Bernard Marquette, dans les travaux de recherche qu'il a menés en Aquitaine et qu'il a appelés les *POSHA* (Plans d'occupation des sols historiques et archéologiques)<sup>22</sup>. Pour la maison du Temple de Toulouse, nos prétentions restent

13. Commune située au nord de Toulouse (canton de Montastruc-la-Conseillère).

14. Commandeur de Garidech autour de 1620. Sur cette commanderie, voir Pierre Vidal, *Commanderie de l'Ordre de Malte, une seigneurie ecclésiastique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail, 1992.

15. A.D.H.G., 73 J 2, pièces 24-25 ; 16 septembre 1622.

16. Michèle ÉCLACHE, *Demeures toulousaines du XVII<sup>e</sup> siècle : sources d'archives (1600-1630 environ)*, Toulouse, univ. Toulouse-Le Mirail, coll. Méridiennes, 2007, 338 pages ; pour l'hôtel Le Masuyer, voir la page de couverture et p. 184-199.

17. A.D.H.G., fonds (non classé) du collège Saint-Jean, liasse 8. Parchemins de 13 cm de large, 51 et 55 cm de long.

18. Le lieu d'habitation n'est pas systématiquement indiqué : on trouve les rues Saint-Barthélemy, *Ramon d'Alfaro* (Pharaon), *la carrera detras lo Carme ou del Carme* (4 mentions), la rue Saint-Rémézy (quatre mentions), la rue du Temple (2 mentions), mais aussi le quartier Sainte-Catherine, la porte Montoulieu (3 mentions), l'ort de Saint-Jacques (2 mentions), la porte Arnaud-Bernard (2 mentions).

19. Les professions sont rarement précisées. Nous avons relevé les noms d'un charpentier (*fustier*), d'un tanneur (*affachaire*), d'un *mazelier*, d'un foulon (*paraire*), d'un aiguilletier, d'un marchand (Jacques Calvet). Il faut noter le nom du bourgeois Raymond de Gomerville (Gameville ?), *ciutada* (bourgeois), qui donne une aumône de 100 sous (5 livres). En 1433, noble Louis de Gameville porte le titre de bourgeois : Philippe WOLFF, *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350-vers 1450)*, Paris, 1954, ici p. 200. Une consultation des fichiers de Philippe Wolff, conservés à la bibliothèque d'Études méridionales, rue du Taur, n'a apporté aucun renseignement complémentaire.

20. Ph. WOLFF, *op. cit.*, p. 76.

21. Nous avons été associée à la publication de cette collection pour la ville de Rodez : Bernadette SUAOU, *Rodez, Aveyron*, Paris, CNRS, 1983.

22. Nous avons été également associée à ces travaux pour les POSHA des villes d'Aire et de Dax (Landes) : Bernadette SUAOU, Jean CABANOT, avec la collaboration de Brigitte WATIER, *Plans d'occupation des sols historique et archéologique d'Aquitaine*, II, *Aire-sur-l'Adour*, Université de Bordeaux III, Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement, 1982, 2 tomes, cartes et plans ; Jean-Claude MERLET, Brigitte WATIER, Bernadette SUAOU, Jean CABANOT, *Plans d'occupation des sols historique et archéologique d'Aquitaine*, III, *Dax*, Université de Bordeaux III, Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement, 1986, 2 tomes.

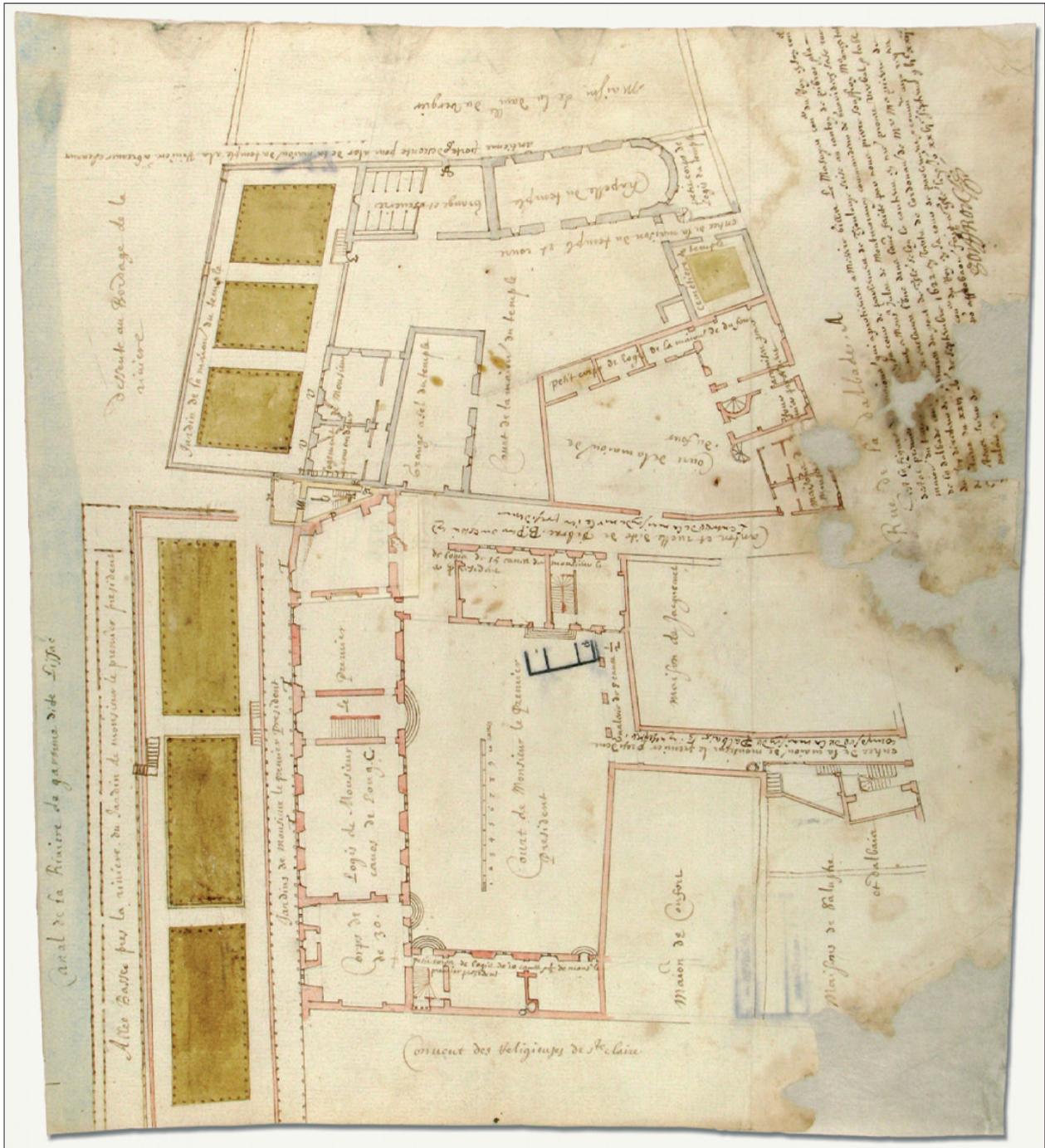


FIG. 2. LA MAISON DU TEMPLE ET L'HÔTEL LE MASUYER, plan d'ensemble par Pierre Souffron, papier, 1622, A.D.H.G., 73 J 2, pièce 24. Cliché Conseil général de la Haute-Garonne, A.D.H.G., Bruno Venzac, Laure-Catherine Thémelin.

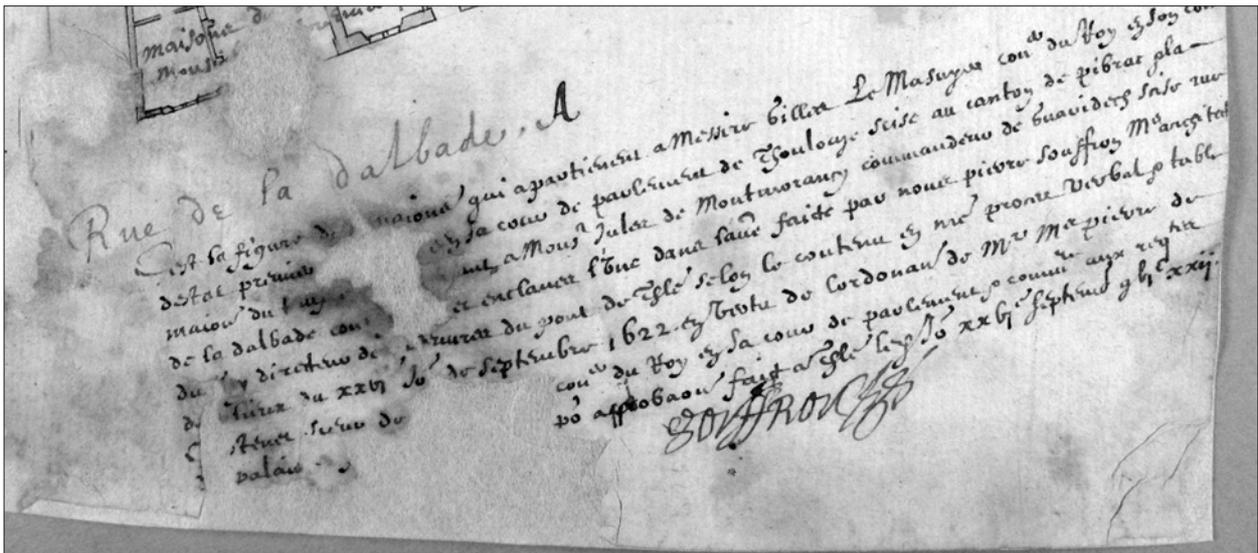


FIG. 2. LA MAISON DU TEMPLE ET L'HÔTEL LE MASUYER, signature de Pierre Souffron, A.D.H.G., 73 J 2, pièce 24. Cliché A.D.H.G.

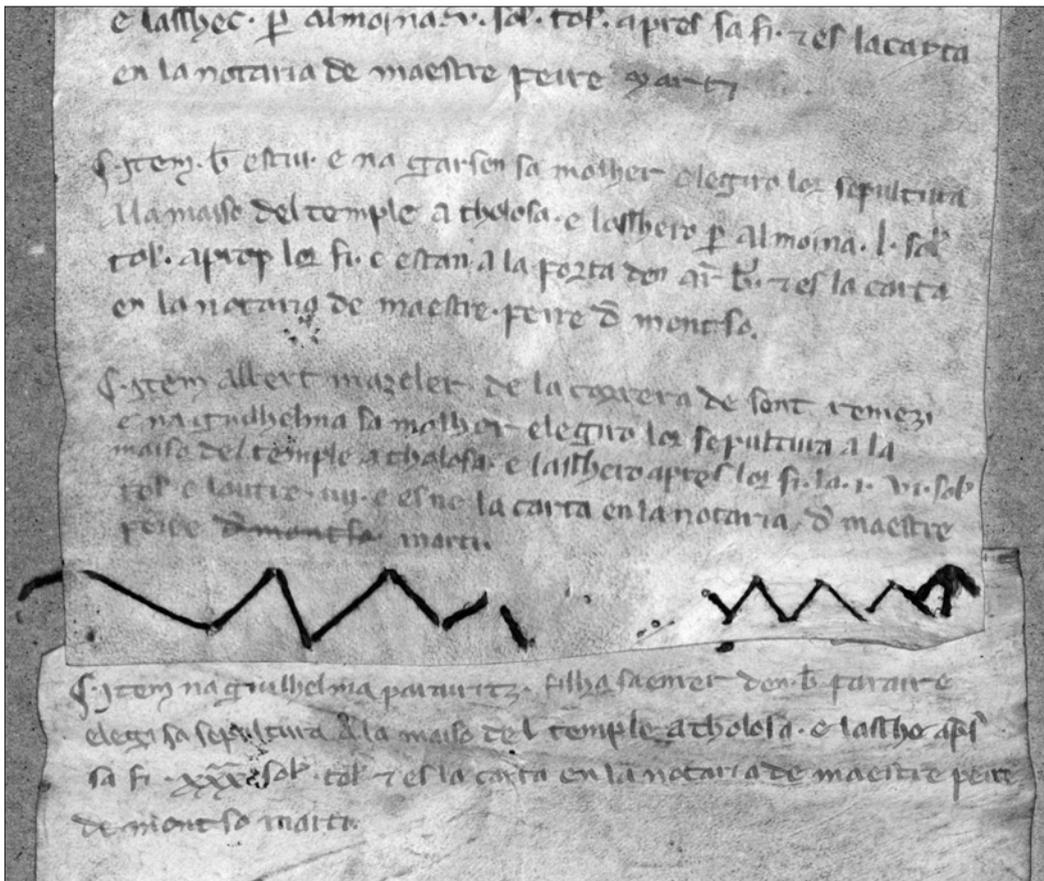


FIG. 4. ROULEAU DES NOMS DE CEUX QUI AVOIENT SÉPULTURE AU TEMPLE, détail, parchemin, milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Cliché A.D.H.G.

modestes : il ne s'agit pas d'en donner une monographie exhaustive mais d'établir un dossier documentaire, archivistique, bibliographique, archéologique, par grandes périodes historiques, des origines à nos jours. Notre propos en réalité ne prend en compte que l'historique du site pendant le Moyen Âge et la période moderne, quand il a abrité successivement la maison du Temple, puis l'hôpital du Temple, un collège et enfin une maison de rapport qui, sous l'Ancien Régime, devait prendre le nom d'hôtel de Béarn.

## Les templiers à Toulouse jusqu'à la suppression de l'ordre du Temple

### *Les établissements templiers au XIII<sup>e</sup> siècle*

#### *La première maison du Temple à Toulouse (vers 1135)*

En réalité la maison du Temple étudiée aujourd'hui ne correspond pas à la première résidence des templiers à Toulouse. Leur première demeure en effet était située tout près de l'église de la Dalbade, difficile à localiser très précisément, peut-être à l'angle de la rue de la Dalbade et de la place de Gorsse. Laurent Macé<sup>23</sup> a déjà évoqué comment, quelque vingt ans après la donation de Toset de Toulouse en faveur des hospitaliers, les enfants du même Toset, Raymond Ratier, Bertrand Estrouba, leurs deux sœurs et beaux-frères ont, vers 1135, donné à l'ordre du Temple *totum honor*<sup>24</sup> qui s'étend de l'église de la Dalbade « jusqu'à la rue et jusqu'à l'autre rue » qui transite devant l'église Saint-Rémi<sup>25</sup>. L'*honor* de la famille de Toulouse est alors devenu la résidence urbaine des templiers, mais peut-être pas, dans un premier temps, leur résidence principale.

Car la première et la plus importante implantation des templiers à Toulouse se fait aux portes de la ville, dans des conditions plus que favorables. Alors qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle le frère hospitalier Gérard apparaît comme un personnage isolé, presque suspect aux yeux des instances religieuses de l'époque et notamment de l'évêque toulousain Amiel<sup>26</sup>, quelque trente ans plus tard, en 1134, le même évêque Amiel – remarquable par la longévité de son épiscopat et par l'autorité qu'il exerce, dans la lignée de ses prédécesseurs Durand de Bredons ou Izarn, non seulement sur le clergé séculier mais aussi sur le clergé régulier – accueille officiellement le templier Gérard de Nocura, délégué d'Hugues de Payens. Amiel est accompagné de toute la fine fleur de la société toulousaine et gasconne, religieuse et laïque, en l'absence toutefois d'Anfos, comte de Toulouse, peu présent alors dans ses possessions toulousaines, dont on ne peut cependant nier l'intérêt pour les templiers, puisque, cette même année 1134, il les autorise à acquérir des biens sur ses terres<sup>27</sup>. L'évêque Amiel commence par donner aux templiers l'église Notre-Dame de Larramet ; l'archevêque d'Auch, le prieur de la Daurade, mais aussi la famille de l'Isle et la famille de Comminges, tout comme Pilistort et Bernard Raymond son frère, chanoine de Saint-Étienne, le prêtre Bernard Barrau, et autres seigneurs toulousains, tous se bousculent pour offrir des biens qui vont constituer aux portes de Toulouse le domaine templier de Larramet, avec également un emplacement pour la fondation d'une *villa* et d'une sauveté<sup>28</sup>. Cette première implantation rappelle le rôle joué par les templiers dans l'aménagement du territoire et le développement de l'agriculture et de l'élevage, en zone rurale ou dans les zones périphériques des villes.

Paradoxalement, et malgré cet accueil triomphant en milieu urbain, les templiers n'osent pas, semble-t-il, résister à leurs voisins hospitaliers qui ont mis au point un programme d'investissements fonciers<sup>29</sup> autour de l'église

23. Patrice CABAU, Laurent MACÉ, Dominique WATIN-GRANDCHAMP, « Deux inscriptions du cloître de l'ancienne maison de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem à Toulouse (XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIV, 2004, p. 93-108, ici p. 103.

24. L'*honor* n'est pas une simple maison mais un « bien qui accroît le prestige de son possesseur », un bien « qui appartient à la sphère des dominants » : Benoît CURSENTE, *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, 609 pages, ici p. 87.

25. A.D.H.G., H Malte Toulouse 1, pièce 45 ; A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, pièce just. XXI.

26. Voir notre article, Bernadette SUAÛ, « L'église de la Dalbade et l'hôpital Saint-Rémi au XII<sup>e</sup> siècle : les bases de sept siècles de voisinage », dans *Toulouse, ancien grand prieuré de Saint-Jean de Jérusalem*, Projet de recherche sous la direction de Nelly Pousthomis-Dalle, Série médiévale et moderne, Service régional de l'archéologie, Toulouse, 2008, 488 pages, p. 189-211, ici p. 192-194.

27. D. CARRAZ, *L'Ordre du Temple*, *op. cit.*, p. 112.

28. Voir la note 3.

29. Nelly POUSTHOMIS-DALLE, « Histoire et archéologie de la commanderie-grand prieuré des hospitaliers de Saint-Jean à Toulouse : état de la recherche », dans *Les ordres religieux militaires dans le Midi (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, *Cahiers de Fanjeaux*, 41, 2006, p. 239-264, ici p. 240.

Saint-Rémi et de l'église de la Dalbade, laquelle dépendait du tout proche prieuré de la Daurade et que les hospitaliers cherchent, mais en vain, à annexer, afin de s'étendre sur tout le « moulon ». Une telle proximité entre les deux maisons militaires et religieuses, rivales tout en étant complémentaires, ne pouvait qu'engendrer des conflits.

*La seconde maison du Temple (vers 1180-1200)*

Quelque vingt ans plus tard (vers 1154), en effet, un litige éclate à propos du *casal* ou du *planum* donné aux hospitaliers en 1115 par Toset de Toulouse, que les templiers, se croyant chez eux, empruntaient pour entrer et sortir de leur maison (*honor militum Templi*) ; jusqu'au moment où Bernard d'Azillan, prieur des hospitaliers, leur fait comprendre, non sans arrogance et supériorité, que ce droit de passage leur est accordé par tolérance mais qu'il disparaîtra le jour où lui et ses frères hospitaliers décideront d'agrandir l'église de la Dalbade, dont ils revendiquaient le patronage<sup>30</sup>.

Dans ces conditions, une question vient tout de suite à l'esprit. Pendant combien de temps les templiers vont-ils supporter de telles vexations alors que, par ailleurs, leurs possessions ne cessent de s'accroître<sup>31</sup> ? On constate en même temps la longue présence, exceptionnelle à la tête de la baillie de Toulouse, de Peire de Toulouse (1167-1179<sup>32</sup>), auquel succède un maître qui a joué un rôle essentiel. Il s'agit de Peire Bérenger, issu d'une grande famille de Provence, dont plusieurs membres sont entrés dans l'Ordre de la Milice<sup>33</sup>. Il n'est peut-être pas devenu grand maître de Provence, mais c'est un personnage important qui dirige, dans les années 1160-1170, la maison de Montsaunès<sup>34</sup>, à un moment où précisément on entreprend la construction de la très belle église encore conservée. On le retrouve ensuite à Arles, vers 1178<sup>35</sup>, et en Toulousain, entre 1180 et 1185.

L'absence de cartulaire n'a guère facilité notre tâche, d'autant qu'une grande partie des titres féodaux des templiers de Toulouse a péri dans l'incendie de leur maison, sans doute en 1217. Cet incendie, attribué à Simon de Montfort, qui alors assiégeait Toulouse, a dévasté le quartier Saint-Rémézy, si bien que la maison de la Milice a été *afflamata pro igne* et détruite<sup>36</sup>.

Dans un premier temps, nous pensions, comme Antoine Du Bourg, que les templiers avaient continué stoïquement à supporter les vexations des hospitaliers pendant 80 ans, au moins, jusqu'au moment où l'incendie dévastateur les avait contraints à déménager et à aménager sur les bords de Garonne.

En réalité, ils n'ont pas attendu aussi longtemps. Plusieurs arguments permettent d'étayer cette affirmation.

On constate, tout d'abord, que dans la longue procédure qui oppose, entre 1168 et 1180, les hospitaliers au prieur de la Daurade<sup>37</sup>, lequel avait entrepris malgré les prétentions de ses voisins la reconstruction, ou tout au moins l'agrandissement, de l'église de la Dalbade sur le *casal* emprunté par les templiers, nous l'avons vu, pour entrer et sortir de chez eux, ces derniers, pourtant fortement concernés, ne sont mentionnés dans aucun texte. On peut donc supposer qu'ils avaient déjà quitté le site ou tout au moins qu'ils envisageaient de l'abandonner.

Si, en outre, la maison des templiers mitoyenne de l'église de la Dalbade avait été complètement incendiée en 1217, celle-ci et les bâtiments tout proches des hospitaliers auraient connu le même sort ou tout au moins subi une destruction partielle. Certes l'église Saint-Rémi des hospitaliers a été violée et des chartes dérobées ; toutefois, il n'est jamais fait mention d'un éventuel incendie<sup>38</sup>.

30. A.D.H.G., H Malte Toulouse 1, pièce 51, et H Malte Toulouse 25, pièce 1. Bernadette SUAU, « L'église de la Dalbade et l'hôpital Saint-Rémi... », p. 198-199. Bernard d'Azillan est le frère de Gaucelin d'Azillan, alors grand prieur de Saint-Gilles. On explique ainsi le sentiment de supériorité du prieur de Toulouse vis-à-vis des templiers.

31. Voir les notes 4-6.

32. Le plus souvent, les maîtres du Temple n'assument ce poste que deux ou trois ans, sauf Peire de Toulouse et ses premiers successeurs : Peire Bérenger (1180-1183), Raymond Oalric (1184-1191), Guillem de La Mothe (1192-1198), d'après A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 24.

33. D. CARRAZ, *L'ordre du Temple*, *op. cit.*, p. 547. On notera qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un Foulques Bérenger a été précepteur de la maison de Toulouse à deux reprises : A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 83.

34. A. DU BOURG, *op. cit.*, p. 202.

35. D. CARRAZ, *L'ordre du Temple*, *op. cit.*, p. 308.

36. A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 72 ; A.D.H.G., H Malte Toulouse 3, pièce 145.

37. B. SUAU, « L'église de la Dalbade et l'hôpital Saint-Rémi... ».

38. P. CABAU, L. MACÉ..., « Inscriptions... », p. 99.

Deux documents viennent encore confirmer le départ des templiers pour les bords de Garonne, aux alentours des années 1170-1180 et à l'initiative sans doute des maîtres Peire de Toulouse et Peire Bérenger : après l'incendie de 1217 déjà évoqué, les templiers, privés de leurs titres, ont été obligés de reconstituer certains actes dont ils avaient besoin pour prouver leurs droits. C'est ainsi qu'une charte de 1222 reprend l'acte de la vente faite, en 1182, par Guillaume Nègre<sup>39</sup> à Peire Bérenger, d'un *casal* et d'une maison (*domus*), avec l'accord de Toset de Toulouse, l'un des deux conseillers du comte Raymond V, et de ses frères Raymond Aton et Guillaume, tous les trois seigneurs de cette maison. Or cette demeure et ce *casal* qui s'étendent jusqu'au mur de la ville (*usque ad comunem clausuram hujus ville*) confrontent les autres *honores* des frères de la Milice<sup>40</sup>. Cette seule charte prouve qu'en 1182 les templiers possèdent déjà, près du rempart de la ville, sur un site dont les Toulouse sont seigneurs, des biens qu'ils cherchent à accroître. En même temps se confirme l'abandon de leur première résidence inféodée, le 5 avril 1184, par le même Peire Bérenger, au prieur des hospitaliers, Raymond Garsia<sup>41</sup>.

On peut donc conclure que les templiers ont eu, eux aussi, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, un programme d'investissement foncier et certainement immobilier. Au moment où, dans les années 1180-1200, les hospitaliers ont agrandi ou reconstruit leurs bâtiments conventuels et la chapelle Saint-Rémi, au moment où la Dalbade est agrandie ou reconstruite, les templiers se dotent également de bâtiments conventuels et d'une chapelle, sans doute celle qui est représentée sur le plan Souffron, en 1622.

On peut donc conclure enfin que c'est bien la seconde demeure des templiers toulousains (et non la première) qui est *afflamata pro igne* et détruite par l'incendie de 1217.

### ***L'histoire du Temple de Toulouse au XIII<sup>e</sup> siècle***

#### *Le Temple de Toulouse pendant la Croisade des Albigeois*

On ne fera qu'évoquer les événements dramatiques que Toulouse et la famille comtale raymondine ont dû affronter pendant les deux premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, mais surtout entre 1208 et 1219.

Selon A. Du Bourg, les hospitaliers et les templiers toulousains n'ont pris aucune part active aux luttes sanglantes qui se déroulaient sous leurs yeux. On sait cependant que le prieur du Toulousain, l'hospitalier Bernard de Capoulet (ou Capoulège)<sup>42</sup>, est intervenu, mais en vain, en septembre 1213, à la veille de la bataille de Muret, auprès de l'évêque de Toulouse, Foulque de Marseille, qui, bien sûr, soutenait les Croisés et s'est toujours montré impitoyable à l'égard du comte Raymond VI.

Quant à l'attitude des templiers, elle peut se comprendre par le rappel des trois événements suivants.

À quelques mois d'intervalle, la maison du Temple de Toulouse a bénéficié des faveurs, d'une part, du roi Pierre II d'Aragon et, d'autre part, du Dauphin Louis, fils de Philippe Auguste (futur Louis VIII). Mais, en janvier 1213, le premier est alors officiellement l'allié des Toulousains et de leur comte, tandis qu'en juin 1215, le Dauphin Louis, venu soutenir les Croisés, accompagnait le légat du pape Innocent III, chargé de statuer sur le sort de Toulouse et de la famille comtale.

En janvier-février 1213, le roi Pierre II d'Aragon, auréolé par sa toute récente victoire sur les musulmans (bataille en 1212 de La Navas de Tolosa, où l'ordre de la Milice s'est bien impliqué), est présent à Toulouse ; il a répondu à l'appel des Toulousains menacés par Simon de Montfort, et il tente en même temps, mais sans succès, de plaider la cause du comte Raymond VI, lors du concile réuni à Lavaur, autour de l'évêque Foulque. Il reçoit alors, le 21 janvier 1213, l'hommage de tous les seigneurs rebelles du Languedoc (comtes de Foix, Toulouse, Comminges) que royalement il place sous sa protection, au grand mécontentement du roi de France, Philippe Auguste<sup>43</sup>. C'est dans

39. Parent sans doute de Pierre Nègre dont on conserve, ancrée dans l'un des vestiges de la maçonnerie en brique de l'ancienne chapelle Saint-Jean, la fameuse inscription sur plaque de marbre étudiée par Laurent Macé, dans P. CABAU, L. MACÉ..., « Inscriptions... », p. 95-100.

40. A.D.H.G., H Malte Toulouse 3, pièce 145.

41. A.D.H.G., H Malte Toulouse 7, pièce 68 : « ...*que domus et honor est inter alteros honores ipsorum fratrum hospitalis et carrariam publicam...* ».

42. Dom DE VIC et dom VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc* (désormais H.G.L.), Toulouse, éd. Privat, t. VI, 1879, p. 423.

43. *Ibidem*, p. 402-411.

ce contexte difficile que, le 7 février 1213 (7 des ides de février 1212), Pierre II d'Aragon place aussi sous sa protection les maisons de la Milice du Temple de Toulouse et de Larramet<sup>44</sup>. En cette période d'insécurité et de troubles, les templiers toulousains ont ainsi obtenu le soutien et l'appui du personnage le plus puissant de tout le sud de la France et du nord de l'Espagne (fig. 5). Tous les espoirs leur sont permis. Pour peu de temps certes, puisque Pierre II disparaît tragiquement dans la plaine de Muret en septembre de cette même année. Les templiers toulousains n'ont guère eu le temps de profiter des avantages que cette prestigieuse protection aurait pu leur apporter.

On ne peut passer sous silence, même si la maison du Temple de Toulouse n'est pas directement concernée, un autre fait important. Quelques mois après la bataille de Muret, en février 1214, les templiers, en la personne sans doute du maître du Temple en Toulousain, Guillaume de la Roque, réclament et obtiennent le corps de Baudouin, le frère cadet de Raymond VI, jugé par ce dernier à Montauban, ville auprès de laquelle il avait été capturé. Accusé de félonie, Baudouin est condamné à la pendaison. Les templiers lui accordent une sépulture dans leur maison de La Villedieu (Castelsarrasin), proche de Montauban<sup>45</sup>.

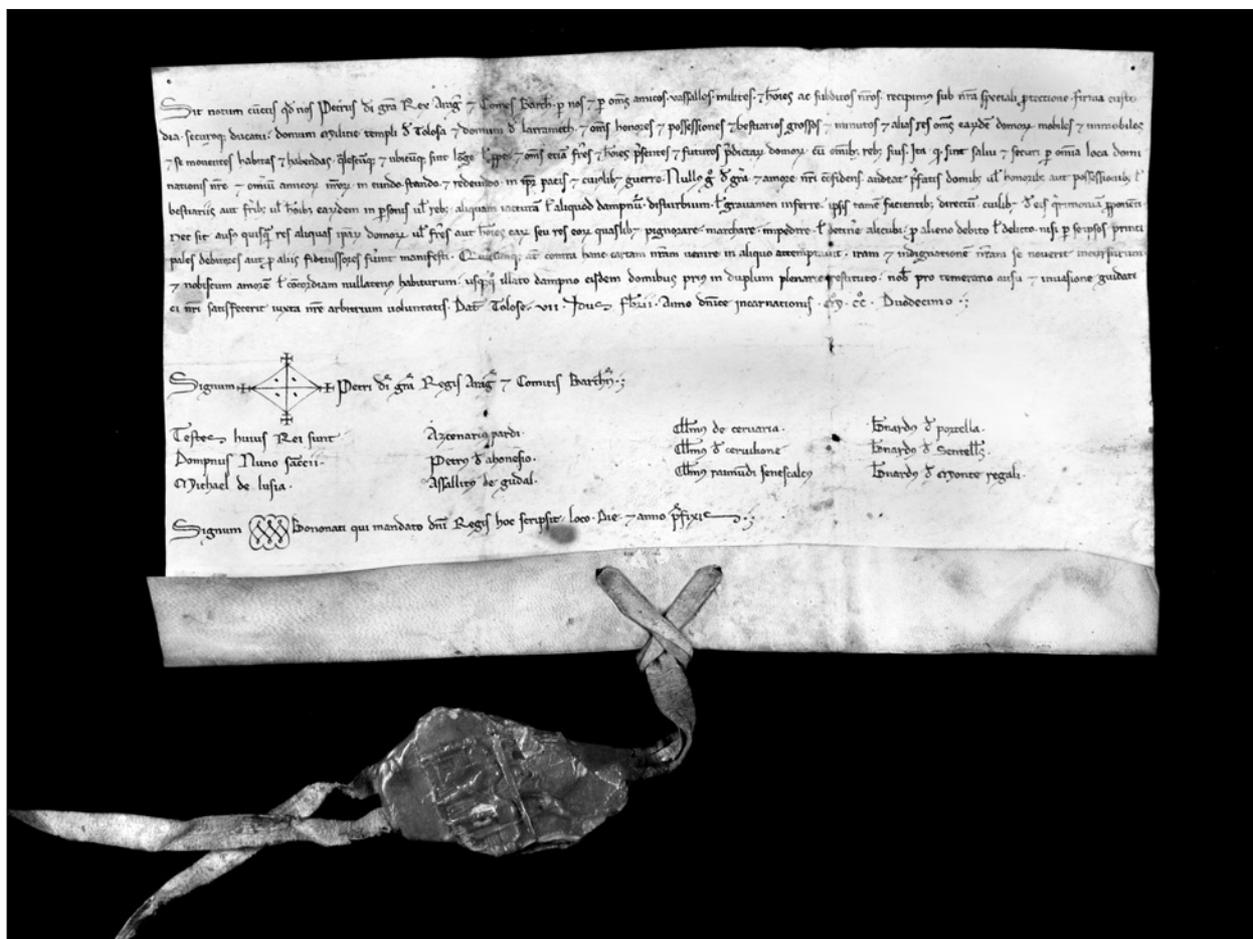


FIG. 5. DIPLÔME DE PIERRE II D'ARAGON ET SON SCEAU, parchemin et cire naturelle, 1213. Cliché A.D.H.G.

44. A.D.H.G., H Malte Toulouse 1, pièce 19 bis (Rès. 84, 2 Mi 615). Très belle charte sur parchemin (36,4 x 21,9 cm) portant le sceau du roi : « ...recepimus sub nostra speciale protectione...domum milicie Templi Tolose et domum milicie Templi de La Rameto [...], honores et possessiones et bestarios grossos et minutos et alias res omnes eorumdem domorum mobiles et immobiles... » ; Charles HIGOUNET, « Un diplôme de Pierre II d'Aragon pour les templiers de Toulouse (7 février 1213) », *Annales du Midi*, t. LII, 1940, p. 74-79.

45. H.G.L., t. VIII, p. 436-437.

C'est sans doute ce même Guillaume de la Roque qui, en juin 1215, alors que la famille comtale a quitté Toulouse, destituée de la plupart de ses droits et de ses biens<sup>46</sup>, accueille cette fois dans la chapelle de la maison du Temple, le Dauphin Louis, envoyé en Languedoc par son père, Philippe Auguste, pour soutenir les Croisés. Selon l'épisode relaté dans l'*Histoire de Languedoc*, le futur Louis VIII avait demandé à Simon de Montfort de lui procurer une relique de saint Vincent martyr, conservée dans l'abbaye bénédictine de Castres. L'abbé de Castres, Guillaume, très favorable aux Croisés et familier de Simon de Montfort, apporta un bout de la mâchoire de saint Vincent que le Dauphin devait par la suite transporter à Paris et offrir à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, détentrice déjà de reliques du saint diacre espagnol<sup>47</sup>.

Ces relations « privilégiées » ne devaient guère porter chance à la maison du Temple, qui, comme tout le quartier Saint-Rémézy et une partie des fortifications, fut, nous l'avons dit, ravagée par l'incendie de l'automne 1217.

Malgré l'attitude des templiers toulousains, plutôt favorables aux Croisés, le comte Raymond VI teste, en 1218, non seulement en faveur des hospitaliers, mais aussi en faveur des templiers. Il est vrai que ce second testament de Raymond VI date de fin mai 1218, alors que Toulouse, assiégée depuis de longs mois, est sur le point de capituler. En revanche, un mois et demi plus tard (début juillet) et quelques jours seulement après la mort de Simon de Montfort, c'est aux portes des hospitaliers de Saint-Jean qu'il se présente et qu'il se donne à Dieu, à la Vierge Marie, à saint Jean et à l'Hôpital<sup>48</sup>. Il souhaite également être reçu comme frère et demande qu'on lui accorde une sépulture<sup>49</sup>. L'avenir de la résidence urbaine des templiers toulousains, récemment détruite, est alors fort compromis.

*Un XIII<sup>e</sup> siècle particulièrement favorable.*

Mais les preux chevaliers du Christ de l'Ordre de la Milice ne se déclarent pas vaincus pour autant. Tout d'abord, les frères templiers ne sont pas sans abri, puisqu'ils possèdent plusieurs résidences aux portes de la ville et installent le siège administratif de la baillie de Toulouse dans la commanderie de La Villedieu<sup>50</sup>.

Dès 1218, tout en reconstituant, nous l'avons dit, les titres féodaux, sous l'impulsion du maître Arnaud de Toulouse (1221-1224) et celle de ses successeurs, un programme d'acquisitions se met en place non seulement rue de la Dalbade, mais aussi en zone rurale et à proximité de la ville ; on continue d'y acquérir notamment des arpents de vignes et, surtout, le domaine de Lespinet, cédé en 1241 par Sicard de Miremont et ses enfants<sup>51</sup>. Très vite, la maison templière de Toulouse se redresse et retrouve un fonctionnement normal. Elle s'est même dotée d'un cimetière qui, en 1236, accueille la sépulture de Grace, veuve de *W. Castanherii*<sup>52</sup>.

Mais c'est entre 1250 et 1300 que la maison du Temple prend son essor et pense enfin pouvoir envisager l'avenir en toute sécurité et avec sérénité.

En premier lieu, le précepteur du Temple de Toulouse n'est plus contrôlé par le maître de la baillie de Toulouse, car ce titre, comme celui de prieur du Toulousain chez les hospitaliers, est supprimé. La maison de Toulouse est maintenant directement rattachée au maître de Saint-Gilles, qui dispose néanmoins de lieutenants pour le représenter<sup>53</sup>.

En même temps, on ferme la maison de Larramet<sup>54</sup>, réunie désormais à celle de Toulouse, qui accueille notamment son mobilier.

En outre, donations et acquisitions se poursuivent ; une politique d'achats des espaces qui entourent leur maison (et ce n'est pas propre aux templiers toulousains) permet aux templiers d'étendre leur emprise sur le site. Les

46. Voir en dernier lieu, Laurent MACÉ, *Les comtes de Toulouse et leur entourage, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, rivalités, alliances et jeux de pouvoir*, Toulouse, Privat, 2000, 445 pages, ici p. 35-36.

47. *H.G.L.*, t. VIII, p. 463. Voir aussi, Auguste MOLINIER, « Catalogue des actes de Simon et d'Amauri de Montfort », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, vol. 34, 1873, p. 153-203, 445-501 ; pour les reliques de saint Vincent, analyses n° 102 et 104.

48. Laurent MACÉ, « Les comtes de Toulouse et l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem », *Les ordres religieux militaires dans le Midi, (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, *Cahiers de Fanjeaux*, 41, 2006, p. 295-318, ici p. 308-309.

49. A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, pièces just. IX et X.

50. *Ibidem*, p. 72. En réalité, rien n'est moins sûr. Car, dans le fonds de la commanderie de La Villedieu, nous n'avons pas retrouvé les textes utilisés par A. Du Bourg, pour lesquels il ne donne pas de référence.

51. A.D.H.G., H 318 ; H Malte Toulouse 4, pièces 192, 194-195.

52. A.D.H.G., H Malte Toulouse 2, pièces 130-130 bis.

53. A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 6-7.

54. *Ibidem*, p. 52.

donateurs et vendeurs, comme toujours, appartiennent aux grandes familles toulousaines du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup> : la demeure que Vital Noyer a achetée, de ses propres deniers, et qu'il cède aux templiers en 1251, confronte la maison du Temple<sup>56</sup> ; la même année, Guilhem de Toulouse, fils de Peire de Toulouse<sup>57</sup>, fait lui aussi l'acquisition d'une maison qu'il cède également aux templiers, avec l'accord de son père, maison qui confronte l'*honor* de la maison du Temple de deux côtés et qui tient « *de muro communi civitatis Tolose uque ad carrariam publicam* »<sup>58</sup>. Les templiers toulousains ont donc su, eux aussi et pendant plus de 120 ans, bénéficier des largesses de la famille Toulouse qui, en outre ne l'oublions pas, a donné deux maîtres du Temple en Toulousain : Peire de Toulouse (1167-1179) et Arnal de Toulouse (1220-1224). Signalons enfin qu'en 1255, ils ne sont pas moins de huit membres de cette famille à figurer sur la charte de donation de terres qu'elle possède à Lospinet, venant conforter ainsi ce vaste domaine tout proche de la ville<sup>59</sup>.

La politique d'achats dans le quartier de la Dalbade se poursuit encore en 1287 par l'acquisition faite au viguier de Toulouse, en présence des officiers royaux, dont Michel de Radesio, maître des œuvres du roi, d'un espace public qui deviendra le jardin de la maison du Temple, bien localisé sur le plan Souffron<sup>60</sup>. Situé entre la maison du Temple et la Garonne, cet espace mesure, au moment de l'achat, 18 brassées de long (29 à 30 mètres)<sup>61</sup>, depuis le pilier du mur de maison de Pons Arnaud Noyer vers le *portus de Albate*, et 14 pans de largeur (environ 3,15 mètres)<sup>62</sup>. La vente est autorisée à condition que le commandeur laisse une ruelle toujours publique de 8 pans de largeur (1,80 mètre) pour permettre aux gens de circuler librement<sup>63</sup>.

Les templiers continuent à gagner la faveur des Toulousains, comme celle d'Arnal Barbedor, qui teste en 1293 en partageant ses biens entre sa femme, sa fille et les templiers, auxquels il lègue une maison rue Saint-Rémézy, avant de prendre l'habit et de devenir l'un des frères de l'Ordre<sup>64</sup>. En même temps, depuis 1268, mais surtout entre 1280 et 1290, se multiplient les réceptions de *donats* qui demandent à être enterrés dans la maison du Temple, mais aussi dans le cimetière, dans l'église et même dans le *claustrum* (une mention), qu'il convient de traduire par clôture monastique<sup>65</sup>.

Pendant les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que les ordres militaires sont chassés de Terre Sainte, la maison du Temple de Toulouse dispose d'un temporel qui n'a cessé d'augmenter et qui lui a permis de mener à bien une politique de reconstruction de ses bâtiments conventuels, si bien qu'en 1297 le grand maître de Provence, Guigue Adhémar, passe des actes à Toulouse dans la résidence urbaine des templiers qualifiée de *palais neuf*<sup>66</sup>... dont ils ne profiteront pas longtemps.

55. John H. MUNDY, *Society and Government at Toulouse in the Age of the Cathars*, Pontifical Institute of Medieval Studies, Studies and Texts 129, Michigan, 1997. Pour la famille Noyer (Noerio) par exemple, voir p. 328-332, tableau 10.

56. A.D.H.G., H Malte Toulouse 2, pièce 146.

57. Viguier du comte Raymond VII qui a laissé une épitaphe, étudiée par Patrice Cabau : P. CABAU, L. MACÉ..., « Inscriptions... », p. 100-105.

58. A.D.H.G., H Malte Toulouse 2, pièce 147. On notera que dans une des trois chartes transcrites sur le même parchemin, il est précisé que cette maison « *tenet de carraria publica usque ad rupem Garrone* ». Mention surprenante qu'il convient de signaler.

59. A.D.H.G., H Malte Toulouse 4, pièce 200. Donation faite en faveur de Raimbaud de Caromb, maître de Saint-Gilles (1251-1263).

60. A.D.H.G., H Malte Garidech 7, pièce 1. Ce texte est cité dans l'article d'Henri GILLES, « Les maîtres des œuvres royaux de la sénéchaussée de Toulouse au Moyen Âge », dans *M.S.A.M.F.*, t. XLII, 1978, p. 41-62. Michel de Radés est le premier maître des œuvres du roi connu à Toulouse.

61. Quelques mesures rencontrées dans les textes étudiés : la canne de Toulouse mesure environ 1,80 mètre (1,796) ; la brassée, 1,60 à 1,70 ; le pan, 22,5 centimètres.

62. A.D.H.G., H Malte Garidech 7, pièce 1. C'est le viguier Raymond Arnal, qualifié de *miles*, qui vend au précepteur de la maison de la Milice du Temple de Toulouse, Bernard Lavandier (1285-1289), «... *XVIII<sup>e</sup> brachiatas longitudinis carrarie que est retro dictam domum milicie Templi, scilicet inter dictam domum et flumen Garone, computandas a pede pilarii muri domus Poncii Arnaldi de Noerio versus portum de Albate, et quatuordecim palmos amplitudinis, computandas a pede muri veteris dicte domus milicie Templi versus flumen Garone ; et a parte dicti Poncii Arnaldi quinque brachiatas amplitudinis computandas a pede muri(s) seu parietis dicte domus milicie Templi versus dictum flumen, ita quod per cordam veniat capud dictarum quinque brachietarum computandas a parte dicti Poncii Arnaldi ad aliud capud ditorum quatuordecim palmorum versus dictum portum ; et hoc in precio et pro precio XL librarum turonensium [...]. Voluit tamen dictus dominus vicarius et precipit quod semper dictus preceptor et successores sui, qui pro temporibus erunt in dicta domo, a capite dictarum quinque brachietarum usque ad aliud capud ditorum XIII palmorum recte per cordam teneatur tenere carrariam condirectam ad expensa dicte domus de octo palmis, ita quod libere gentes possint transire. Quam carrariam predictam condirectam dictus preceptor dicto domino vicario tenere promisit...». Cet acte est passé le dimanche après la fête de saint Pierre et saint Paul, apôtres (29 juin), en 1287, et en présence de deux maîtres jurés : Guilhem Aymeric et Bernard de Entrambabus Aquis (?).*

63. Une largeur de 14 pans (3,15 m) ne peut correspondre à la largeur du jardin que l'on voit sur le plan Souffron (environ 8 cannes de large, soit moins de 14,4 mètres environ). Voir aussi, p. 14-15, les conditions d'accès à la Garonne.

64. A.D.H.G., H Malte Toulouse 2, pièce 178 ; J. H. MUNDY, *Society, op. cit.*, p. 301.

65. A.D.H.G., H 122, pièces 2, 5 et 7 ; H 318, pièces 6, 7, 8 et 9.

66. A.D.H.G., H Malte Toulouse 165, pièce 34.

Dix ans plus tard, à Toulouse comme ailleurs, ils sont arrêtés et jetés en prison. D'après le livre de comptes de Bernard Gironde, trésorier de l'hôpital Saint-Jean – cité par A. Du Bourg mais que nous n'avons pas retrouvé –, les huit templiers toulousains, arrêtés le 14 octobre 1307, sont enfermés, pour la plupart, dans les cachots de la Salle neuve du palais de la ville. On connaît le montant des sommes nécessaires pour leur entretien et leur nourriture : quotidiennement 18 deniers pour chacun des deux chevaliers et 9 deniers pour chacun des frères servants. En 1313, les templiers sont encore détenus dans les mêmes locaux, mais, toujours selon A. Du Bourg, « l'éloignement de Paris, la protection des autorités locales sauvèrent sans doute les templiers de Toulouse du sort subi par tant de leurs confrères<sup>67</sup>... » L'ordre de la Milice une fois supprimé, ses biens sont saisis. La procédure de remise du patrimoine templier aux hospitaliers de Saint-Jean de Toulouse se prolonge jusqu'au mois de juillet 1326, lorsque Pierre de Longle, grand prieur de Toulouse, est mis en possession des biens du Temple à Toulouse et dans sa région<sup>68</sup>.

### *Le « palais » du Temple à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*

#### *Son emprise dans la ville*

Que sait-on du « palais neuf » des templiers toulousains ? Quelle a été son emprise dans le quartier de la Dalbade (fig. 6)<sup>69</sup> ? Que peut-on dire des bâtiments conventuels qui en faisaient partie ?



FIG. 6. LE QUARTIER DE LA DALBADE EN 1663. Extrait de l'eau-forte *THOLOSE*, à Paris, chez Nicolas Bery, Toulouse, musée Paul-Dupuy (50.6.1).  
Cliché Emmanuel Grimaud.

67. A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré*, op. cit., p. 74 ; A. DU BOURG, « Prise de possession par les hospitaliers de la maison du Temple de Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. XI, 1880, p. 172-185. Les templiers sont au nombre de 8 : deux chevaliers, Guillem de Gaillac et Guillem Micer ; et 6 frères servants, Hoton Saumate, précepteur du Temple de Toulouse, Hugues de Septfonds, Gérard de Peyrelaure, Déodat de Fraxines, Guillem Bare et Peire de La Barre.

68. A.D.H.G., H 89 : « mandements royaux et autres pièces concernant la remise des biens des templiers aux religieux de Saint-Jean qui occupaient le prieuré de Toulouse ». Un acte est passé *in aula domus Templi*.

69. Nous avons choisi, pour localiser la maison du Temple dans le quartier de la Dalbade, de reproduire un extrait de l'eau-forte gravée, fort intéressante, quoique critiquable, pour une connaissance de l'urbanisme de Toulouse, par Nicolas Bery, en 1663, intitulée *Tholose* et conservée au musée Paul-Dupuy de Toulouse : *Les plans gravés de Toulouse*, catalogue d'exposition, Toulouse, musée Paul-Dupuy, 1950, ici n° 17.

Tout d'abord, la maison du Temple tient une place non négligeable dans la ville, dont la rue mitoyenne porte le nom, officiellement tout au moins jusqu'à la Révolution. Elle occupe l'espace respectable de 660 cannes<sup>70</sup> (2 125 mètres carrés environ)<sup>71</sup>, certes modestes quand on les compare aux 1200 cannes (3864 mètres carrés) de l'hôtel Saint-Jean ou aux 4000 cannes (12880 mètres carrés) du tout proche couvent des Clarisses (actuel Institut catholique) (fig. 7)<sup>72</sup>. Mais le site de la maison du Temple, compris dans un enclos presque rectangulaire à l'origine, a sans doute été, au XIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus vaste, quand on sait que dès 1327-1329, les hospitaliers ont inféodé, d'une part, une grande maison, qui confronte le cimetière de la maison, « qui a été aux templiers », la rue qui va de l'hôpital Saint-Jean audit cimetière et la muraille proche du portail ancien (*subtus portalem antiquum*)<sup>73</sup> ; et, d'autre part, six petites maisons qui confrontent l'église et la maison « qui fut des templiers », et qui vont de la rue de la Dalbade à la Garonne<sup>74</sup>.

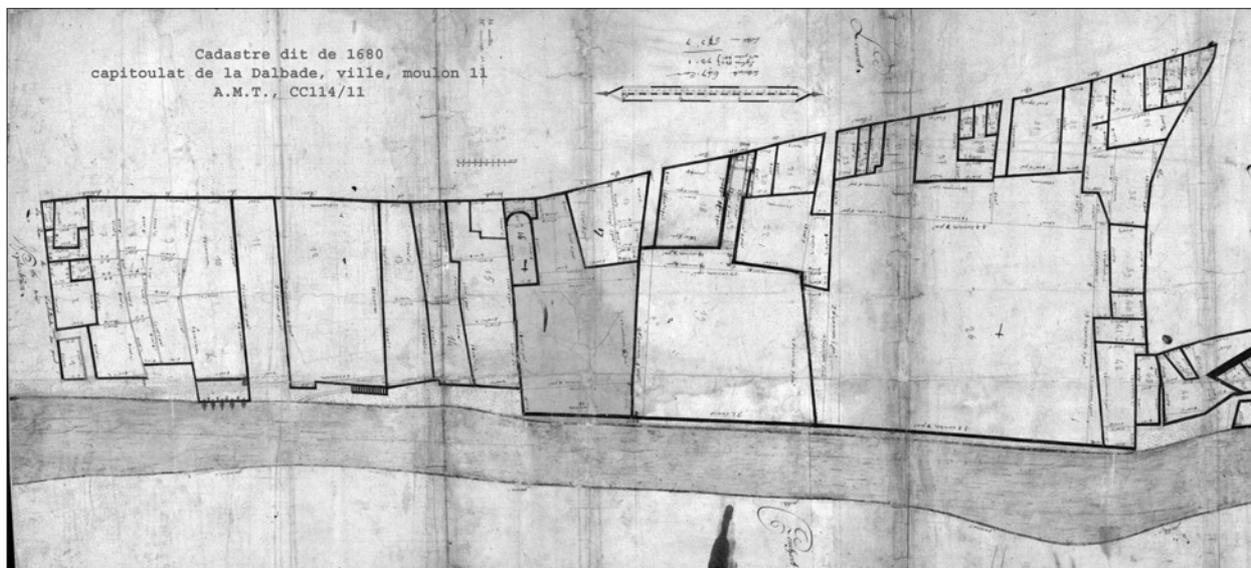


FIG. 7. CADASTRE DIT DE 1680. Capitoulat de la Dalbade, ville, moulon 11, A.M. Toulouse, CC 114/11. Cliché A.M.Toulouse.

### *De nouvelles données sur le rempart antique ouest de la ville*

On constate aussi qu'à Toulouse, contrairement à d'autres villes<sup>75</sup>, le Temple est resté à l'intérieur des murs de la cité et prend appui sur eux. On comprend dès lors la destruction en 1217 de la maison templière de Toulouse *afflamata pro igne* ordonnée par Simon de Montfort. L'entrée principale de la maison, située à l'est, donne sur l'une des rues les plus fréquentées de la ville, correspondant à un axe routier. La proximité de la Garonne à l'ouest offre en outre des avantages certains et notamment un approvisionnement quotidien en eau. D'ailleurs, aucune mention de puits n'est à signaler avant le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>. Il est donc important de posséder, de défendre et de conserver les accès à la Garonne.

70. La canne carrée de Toulouse vaut 3,225 mètres carrés environ.

71. Il ne faut guère se fier à ces mesures. Dans l'arpentement de 1742, l'enclos de l'hôtel de Béarn (maison du Temple) est estimé à 557 cannes (1793,5 mètres carrés) : A.D.H.G., H Malte reg. 2640.

72. A.M. Toulouse, cadastre de 1680, CC 114/11. On peut comparer avec le cadastre Grandvoinet, qui date de la période révolutionnaire, et qui est conservé aussi aux Archives municipales de Toulouse.

73. A.D.H.G., H Malte Toulouse 7, pièce 122 (1329). Au verso, ce parchemin porte la mention écrite postérieurement de maison « Maynier ». La famille Maynier possédait, au XVI<sup>e</sup> siècle, la maison qui devait à l'origine se trouver dans l'enclos quadrangulaire du Temple et qui est sans doute la maison cédée en 1251 par Guillaume de Toulouse, laquelle confronte, nous l'avons vu, l'honor de la maison du Temple de deux côtés et qui va du mur d'enceinte à la rue publique. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle appartient à François Dufour, docteur et avocat à la Cour, comme on le voit sur le plan Souffron. Elle est ensuite achetée par G. Le Masuyer : Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse*, Toulouse, 1919, rééd., Paris, 1979, p. 70, maison n° 11 de la rue de la Dalbade.

74. A.D.H.G., H Malte Toulouse 7, pièce 119. Ces maisons sont baillées à fief à des foulons (*paraires*) ; les façades font 2,5 brassées de long, soit 4 mètres. On ne relève aucune mention de muraille, à l'ouest, sans doute démolie en 1217.

75. À Arles, par exemple, la commanderie du Temple était située à l'extérieur des remparts : D. CARRAZ, *L'ordre du Temple*, op. cit., fig. 18, p. 261.

76. A.D.H.G., H Malte reg. 571, visite de 1773.

La commanderie du Temple de Toulouse prend appui, nous l'avons dit, sur les vestiges de l'un des murs sans doute antiques de la ville. Les mentions de mur vieux, de portail ancien, de murailles apparaissent dans plusieurs chartes médiévales déjà citées, tandis que le rapport d'expertise de Pierre de Chastenet, commis par la chambre des Requêtes, le rapport et le plan de Pierre Souffron, quoique bien postérieurs (1622), apportent de riches informations pour l'étude archéologique et topographique des remparts de la ville, côté ouest et le long de la Garonne.

Rappelons que des problèmes de mitoyenneté sont à l'origine du litige qui oppose, en 1622, le premier président du parlement de Toulouse, Gilles Le Masuyer, au commandeur de Garidech, Jules de Montmorency. Ils concernent essentiellement le « trapèze » ou « triangle », qui mesure 4 cannes sur 2 cannes (environ moins de 7,2 mètres sur 3,6) et que le commandeur de Garidech vient d'aménager, à l'extrémité nord-ouest de la maison du Temple, en perçant en même temps des ouvertures dans l'ancienne muraille de la ville, le tout revendiqué aussi par le premier président.

«...il se trouvoit à l'encogniere dudit logis [maison du Temple] une grande difformité (fig. 8 et 14) par dehors et une grande incomodité par dedans, en ce que l'angle dudit grand corps de logis [hôtel Le Masuyer] se trouvoit occupé par ledit sieur de Montmorancy, par le moyen d'une enclave qui faict un angle couppé [...] sur la largeur de deux canes en un coing revenant de long en pointe à quatre canes dans œuvre, place qui n'avoit esté cy devant mise à aulcun usaige, saulf que despuis un à deux ans, ledit commandeur y a faict quelques planchers, petite montée de bois et pour y donner clarté y a faict perser la muraille à cest effect [...], il semble que ce lieu n'ayct esté cy devant des appartenances de ladite commanderie ains un passage du temps jadis qui estoit au public pour couler par ledit canton [de Pibrac] à la rivière de Garonne où il se trouve encores au pied un vestige d'un viel portique qui a été néanlmoingz inusité et bouché despuis, selon que ladite ville de Thoulouze, tout le long de ladite rue, a esté rehaussée à diverses fois d'une cane à douze piedz de hault. »<sup>77</sup>

Et Pierre Souffron, dont le manque d'objectivité est manifeste, d'ajouter que ledit trapèze « a esté faict pour la comodité de ladite maison dudit seigneur et non pour la maison du Temple », tandis que le procès-verbal de la chambre des Requêtes reconnaît qu'il existe<sup>78</sup>,

« un carré qui est en saillie (fig. 8 et 14)<sup>79</sup> d'iceluy d'un petit logement, lequel est fort bas et comme enfoncé dans terre, estant de douze pams sur seize [2,7 mètres sur 3,6 environ] de l'autre face, lequel est grandement enfoncé dans les terres et descombres qu'on y a jetté de vieilles ruynes. Et s'est trouvé en iceluy, à la faciade d'envers la rivière, qui est du costé d'occident, qui paroist encores descouvert, **le hault d'un grand portail**, lequel est bouché de brique, tout le bas duquel est bouché de ruynes<sup>80</sup> [...], d'autant que antienement tous les murs de sa maison [du premier président], qui a dix pans d'espois [plus de 2,2 mètres], estoit l'antiene closture de ladite ville de Thoulouze et du costé de ladite rivière et maison des comtes dudit Th[ou]ll[ous]e, et vraysemblablement la poterne par laquelle on aloit abruver les chevaux desdits comptes [...], et les murs qui suivent après, qui est la maison du Temple, sont d'un autre ordre, autre manière et basty plus de cent ou deux cens ans après. »<sup>81</sup>

Il convient d'ailleurs de souligner que les prétentions de Gilles Le Masuyer, premier président du parlement de Toulouse, « un rien mégalomane »<sup>82</sup>, sont pour ainsi dire contemporaines de la publication par Guillaume de Catel, conseiller au même parlement, de *l'Histoire des comtes de Toulouse*<sup>83</sup> (1623). Catel connaît bien le site puisqu'il affirme, dans ses *Mémoires de l'histoire du Languedoc*<sup>84</sup>, qu'en creusant les fondations de l'hôtel Le Masuyer, on trouva plusieurs fragments d'une inscription romaine. Les observations de Catel sont en quelque sorte confirmées par le rapport de la chambre des Requêtes, qui précise aussi que plusieurs manœuvres ont, pendant huit à neuf mois, travaillé « à faire les fouilles de ladite maison dudit sieur premier président et qu'ils ont trouvé jusques à deux rangs de pavé dans terre », à environ 10 pans (2,25 mètres) au-dessous du rez-de-chaussée, la ville ayant été rehaussée. Le Masuyer fait partie de ces Toulousains curieux de l'histoire de leur ville et qui maintenant en découvrent l'archéologie, grâce à l'un des tout premiers chantiers archéologiques effectués chez lui, à Toulouse et au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>.

77. M. ÉCLACHE, *Demeures...*, op. cit., p. 191 ; A.D.H.G., 73 J 2, pièces 30 et 31. La rue a été rehaussée de 1,8 mètre à 3,5 mètres environ.

78. *Ibidem*, p. 192. Décrit aussi par Pierre SOUFFRON, *Ibidem*, p. 198.

79. Il existe toujours en saillie une sorte de contrefort, bien visible sur la fig. 14.

80. Souffron écrit : « ... que ladite rue qu'on nomme le cantoun de Pibrac est aboutissante audict petit lieu et [à] **ladite grand porte qu'est audict petit lieu, qu'y ce vouet encorres en partie**, le bas jusques à la foundation estant couvert en partie avec descoumbre et ruines des maisons qu'on y a jetté contre de temps à autre... ».

81. M. ÉCLACHE, *Demeures...*, op. cit., p. 192.

82. *Ibidem*, p. 185.

83. Guillaume DE CATEL, *Histoire des comtes de Tolose avec quelques traitéz et chroniques anciennes concernans la mesme histoire*, Toulouse, 1623.

84. *Idem*, *Mémoires de l'histoire du Languedoc, curieusement et fidèlement recueillis de divers auteurs grecs, latins, français et espagnols*, Toulouse, 1633, p. 195.

85. *Toulouse et l'Antiquité retrouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Catalogue d'exposition du musée Saint-Raymond, Toulouse, 1989, 54 p., ici p. 9.

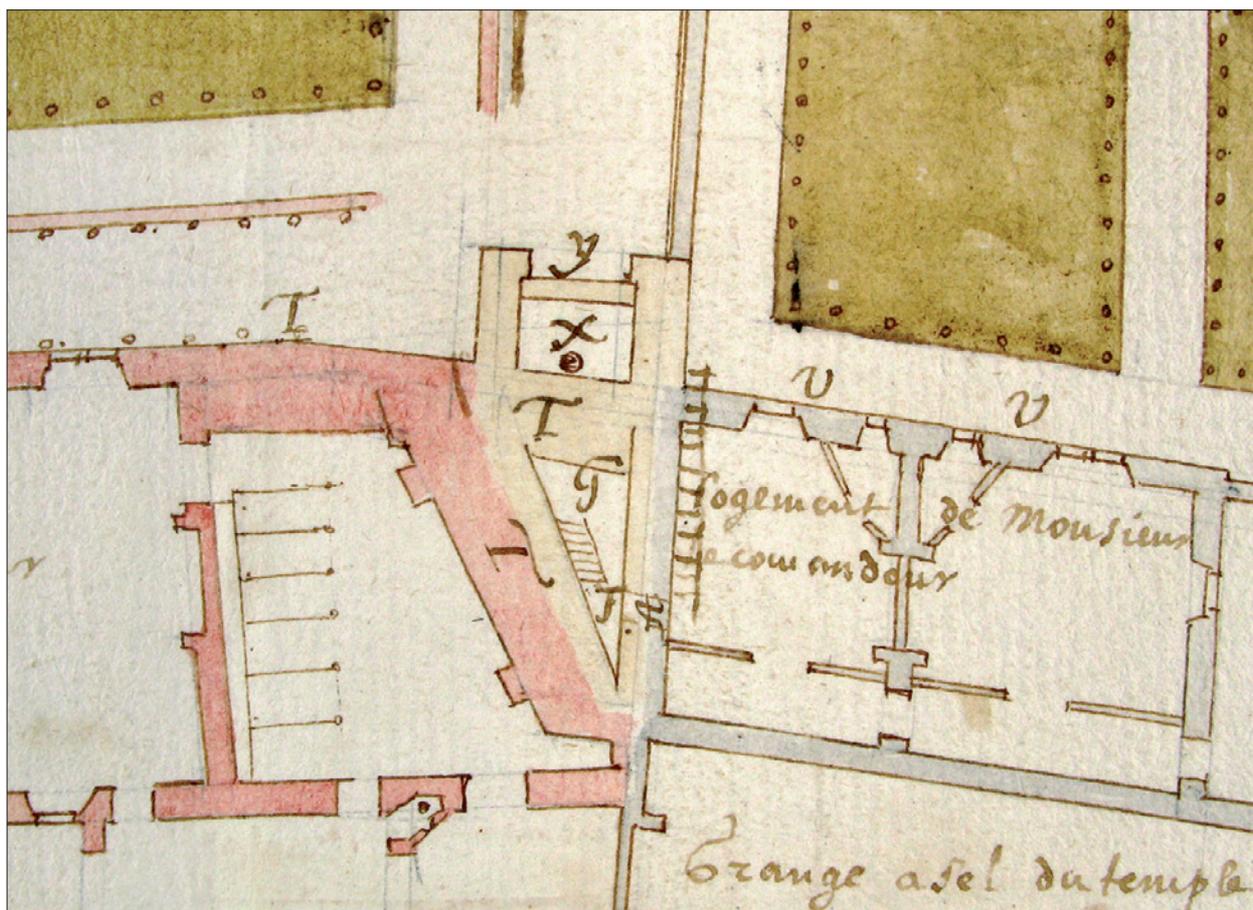


FIG. 8. LA MAISON DU TEMPLE ET L'HÔTEL LE MASUYER, plan Souffron, détail du « triangle » litigieux. Cliché A.D.H.G.

Ces quelques textes prouvent que nous sommes bien en présence d'une voie antique, d'un mur ancien, d'un *vieil* portique qui venait étayer ou consolider la chaussée, maintes fois rehaussée, et d'une grande porte (fig. 2 et 8) : les deux rapports insistent sur la présence de ce portail visible encore dans sa partie supérieure. Sur les plans qui illustrent les dernières publications sur Toulouse à l'époque gallo-romaine<sup>86</sup>, l'enceinte sud borde les bâtiments de l'Institut catholique mais ne va pas au-delà. Le plan Souffron et le dossier de procédure qui l'accompagne permettent de prolonger le tracé du rempart sur plus de 50 mètres, vers le nord, et d'affirmer qu'une porte fermait l'extrémité de la ruelle, à l'époque moderne dite de Pibrac. Il ne s'agit sans doute que d'une des entrées secondaires de la ville que les Toulousains empruntaient cependant pour aller chercher l'eau à la rivière et rejoindre le *portus* de la Dalbade, mentionné en 1287<sup>87</sup>. Ainsi s'explique le choix des templiers toulousains qui, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, décident de s'installer à l'intérieur mais à proximité des remparts et sur un site sans doute proche d'une porte de la ville, alors que les fortifications antiques, longeant la Garonnette, vers le *portus* de la Dalbade, n'étaient pas encore démolies. La ruelle alors publique, dite de Pibrac, permettait aux templiers d'avoir un accès à la rivière, conforté par la suite, une fois le rempart incendié et détruit, par l'acquisition du terrain qui devait servir de jardin. Sur le plan de Nicolas Beréy (1663) enfin, on note que le couvent des Clarisses, l'hôtel Le Masuyer et l'ancienne maison du Temple, et leurs jardins respectifs, sont enfermés, côté Garonnette, par une seule et même clôture, avec un grand portail, correspondant sans doute à l'extrémité de la ruelle de Pibrac, devenue privée et possession du président Le Masuyer, au moment où le

86. Michel LABROUSSE, *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, éd. E. de Boccard, 1968, ici p. 237-290 ; Jean-Marie PAILLER (dir.), *Tolosa, nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, coll. École française de Rome, 281, Rome, 2002, fig. 70.

87. Voir note 62.

commandeur est tenu de lui abandonner le fameux « trapèze » (1623)<sup>88</sup>. Sur le plan Souffron, déjà deux clôtures sont représentées, l'une pour l'hôtel Le Masuyer et l'autre pour la maison du Temple. Mais, afin de résoudre le problème de l'accès à la rivière, on peut penser qu'un passage, non représenté sur les deux plans et inutile encore en 1622, a été prévu, puisque, côté nord, la porte, qui nous le verrons, permet de rejoindre la Garonne, est aussi condamnée vers 1635.

#### *Des bâtiments conventuels modestes*

Après la suppression de l'Ordre de la Milice (2 mai 1312<sup>89</sup>), les hospitaliers prennent progressivement possession des biens des templiers. Des commissaires, nommés par le sénéchal de Toulouse et d'Albi et le grand prieur de Saint-Gilles, viennent procéder, dès le mois de mai 1313, à l'inventaire du mobilier de la maison du Temple toulousaine, mais ne décrivent nullement les bâtiments conventuels<sup>90</sup>.

La maison du Temple de Toulouse ne présentait aucun signe extérieur de richesse ni d'affirmation ostentatoire du pouvoir : pas d'aménagements à connotation militaire, ni appareil défensif, ni mention de tour. Il est vrai que les vestiges des murs anciens de la ville étaient certainement encore très présents. C'est une maison religieuse classique – dont les bâtiments enfermés dans une clôture (fig. 9) s'agencent autour d'une cour – et modeste, qui nous rappelle que le terme de *palatium* signifie siège administratif de l'exercice du pouvoir et non résidence fastueuse<sup>91</sup>. La maison du Temple de Toulouse ne correspond ni à l'image mythique ni à la réputation d'opulence de l'Ordre de la Milice.



FIG. 9. LES JARDINS D'ARCADIE, MUR DE CLÔTURE EN 2008, vue de l'ancienne clôture de la maison du Temple. Cliché Olivier Gaiffe.

88. Les deux procès-verbaux de Pierre de Chastenet, pour la chambre des Requêtes, et de Pierre Souffron sont très précis dans leur description de ce « trapèze », et complémentaires. Ils mériteraient une étude approfondie que nous ne pouvons mener dans le cadre de cette recherche. Par ailleurs, M. Éclache donne l'issue de ce litige qui ne surprend guère : le commandeur de Garidech doit céder et abandonner le « trapèze » à G. Le Masuyer. La chambre des Requêtes n'en règle pas pour autant la question de la propriété, et pour cause : c'est une voie publique qui permettait au Moyen Âge, les deux procès-verbaux le rappellent, d'aller à la rivière. Mais on ne peut rien refuser à M. le premier président. Désormais, la ruelle de Pibrac devient et restera, jusqu'à nos jours, une impasse privée.

89. A.D.H.G., H 89, copie de la bulle du pape Clément V.

90. Cet inventaire, A.D.H.G., H Malte Toulouse 4, pièces 256 et 257, a été en grande partie publié par Antoine DU BOURG, « Prise de possession... », (avec une traduction fort utile, mais peut-être à revoir), et *Histoire du grand-prieuré*, *op. cit.*, p. 74-75 et pièce just. XXIII.

91. Il semblerait d'ailleurs que le dernier précepteur de la maison du Temple de Toulouse, Hoton Saumate, pour lequel je n'ai trouvé aucune information, n'ait pas été chevalier mais simplement frère servant : A. DU BOURG, « Prise de possession... », p. 173. S'il en est ainsi, faut-il conclure que la maison de Toulouse n'était pas considérée par l'Ordre comme un établissement majeur ?

Le plan Souffron permet de constater que, dès l'origine, la commanderie de Toulouse comprenait deux zones distinctes : la première, le long de la rue, avait une fonction religieuse et la seconde, au fond d'une cour ou d'une basse cour, était consacrée au logis et à ses dépendances.

Dans sa thèse sur l'Ordre du Temple en basse vallée du Rhône, Damien Carraz a proposé un plan donnant, pour la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'organisation hypothétique des bâtiments de la commanderie d'Arles, qui pouvait comprendre jusqu'à treize ou quatorze pièces<sup>92</sup>. C'est une vaste demeure, avec une aile résidentielle réservée au commandeur, complétée par un grenier à farine, un four et un moulin à vent. Il est difficile de savoir si la maison du Temple de Toulouse, certes moins grande, offrait un aménagement similaire ; pour le logis principal, seules sont mentionnées la grande salle (*aula major*), terme à consonance aristocratique<sup>93</sup>, la chambre (*camera*) du commandeur et la salle du trésor (*thesauraria*), mais aussi une « boucherie » (*carnassaria*), un cellier du côté de la Garonne, un pressoir avec quinze grands fûts vides, trois tonneaux vides et une grande cuve, seuls objets vernaculaires de quelque valeur aux yeux des commissaires. Cependant on peut constater que l'effectif des frères présents dans les deux établissements (Toulouse et Arles)<sup>94</sup>, à la même époque, est tout à fait comparable : neuf frères en effet (dont le commandeur) sont cités à Toulouse en 1277<sup>95</sup> et, en 1293, dans le testament d'Arnal Barbedor<sup>96</sup>. Ils étaient encore huit au moment de leur arrestation (deux chevaliers et six frères servants).

### *Un mobilier à forte signification symbolique*

- Archives, armes et armures

On est donc bien mieux renseigné sur le mobilier inventorié dans la maison du Temple, pas n'importe quel mobilier, pas le mobilier vernaculaire, mais celui qui a une valeur marchande ou une forte signification symbolique : les archives, les armes et armures<sup>97</sup> et les objets religieux, autant de biens meubles qui se trouvent dans la chambre du commandeur, la salle du trésor et l'église.

Dans la chambre du commandeur, l'inventaire signale un coffre dans lequel *erant pluria scripta*, peut-être la règle de l'Ordre, sans aucune précision.

Cependant les biens meubles qui ont le plus de valeur sont réunis dans la salle du trésor ou *thesauraria*. Elle abrite une dizaine d'armoires, malles ou coffres (*arcae*), dont l'un est renforcé de barres de fer, qui contiennent des *saqueti* de documents : titres, privilèges de l'Ordre, bulles des papes. Les Ordres militaires ont toujours accordé beaucoup d'attention à la conservation de leurs archives, de tout temps installées dans des salles sécurisées<sup>98</sup>.

À côté des archives, la *thesauraria* renferme la panoplie et l'équipement militaire d'un parfait chevalier du Temple : cottes de maille, avec jambières, boucliers, casques, arbalètes, pourpoint, étendard, ceintures en métal, étriers, couvertures pour cheval, en mailles et coton, épée, sans oublier le vêtement traditionnel d'un templier : la tunique blanche<sup>99</sup>. Les armes et armures non seulement coûtent cher mais ont une valeur hautement symbolique, surtout quand il s'agit de cadeaux princiers. Dès la fondation de la maison du Temple à Toulouse et la donation de la famille Toset, en 1134, plusieurs chevaliers toulousains présents comme Pillistort, Adalbert ou Hector de Galag,

92. D. CARRAZ, *L'ordre du Temple*, op. cit., p. 267.

93. *Idem*, « Archéologie... », p. 185.

94. *Idem*, *L'ordre du Temple*, op. cit., p. 303 : « Les effectifs moyens de quelques commanderies ». Seule la commanderie de Saint-Gilles, et c'est normal, a un chiffre supérieur et compte en moyenne à la même époque 14 frères.

95. A.D.H.G., H 122, pièce 3.

96. A.D.H.G., H Malte Toulouse 2, pièce 178.

97. A.D.H.G., H Malte Toulouse 4, pièce 257. L'inventaire du mobilier du logis principal n'a été fait qu'en décembre 1313, huit mois après l'inventaire du mobilier religieux. Selon A. DU BOURG, « Prise de possession... », p. 176, entre temps, « des mains plus ou moins spoliatrices avaient dû passer par là ; car ce mobilier ne nous donnerait qu'une bien faible idée de l'opulence si vantée des Templiers ». Rien de moins sûr : ni l'enclos ni les bâtiments de la maison du Temple ne donnent une impression d'opulence extrême.

98. Salle du trésor qui, elle-même, comme à Saint-Jean, est souvent installée dans une tour, mais pas dans la maison templière de Toulouse. Sur la conservation des archives des ordres militaires à Toulouse, voir notre article, B. SUAÛ, « Un centre d'archives régionales créé à Toulouse par l'ordre de Malte aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Toulouse, une métropole méridionale, vingt siècles de vie urbaine*, 58<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, tenu à Toulouse en juin 2007, coll. Méridiennes, Toulouse, 2009, 2 vol., ici t. 2, p. 891-908 et fig. 117-122.

99. On note aussi, dans la salle, la présence de plusieurs tables, dont l'une a des pieds en quenouille, avec escabeaux, et de bois de cerfs, ainsi qu'un *Alexander*. A. DU BOURG, « Prise de possession... », p. 176, pense qu'il s'agit du « manuscrit du poème de ce nom, si renommé au douzième siècle ».

s'étaient engagés à lui offrir, après leur mort, leur meilleur cheval et leurs armes<sup>100</sup>. Mais l'équipement militaire conservé précieusement dans la trésorerie est peut-être celui qu'avait promis de donner près d'un siècle plus tard le comte Raymond VI, ou encore celui qui leur a été légué par le beau-frère du comte, Bernat Jourdain de L'Isle<sup>101</sup>.

- Objets religieux, ornements, vêtements liturgiques et pièces d'orfèvrerie : un véritable trésor

La description du mobilier de l'église est aussi riche d'enseignements pour la connaissance du mobilier ecclésiastique d'une chapelle votive desservant, en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle, une maison à la fois religieuse et militaire<sup>102</sup>. C'est la Vierge qui est la patronne de l'église, selon une titulature très répandue chez les templiers. Sa statue revêtue d'un voile vert est placée sur le maître-autel.

L'inventaire des objets religieux comprend deux parties : ceux qui se trouvent dans l'église et ceux plus petits ou plus précieux qui ont été rassemblés dans une sorte de sacristie installée, comme à Saint-Jean, derrière le maître-autel, emplacement pouvant paraître plus sûr. Dans l'église, on répertorie deux croix, une grande en cuivre qui doit surmonter l'autel (mais rien ne dit qu'elle était émaillée) et une croix reliquaire en argent, sur âme de bois, contenant des reliques de la Vraie Croix que complète une décoration faite de quarante-cinq pierres précieuses, aux diverses couleurs, petites et grandes. Tout autour de l'autel de la Vierge, fermé de quatre rideaux, on recense tous les objets liturgiques habituels, dont beaucoup sont en cuivre : quatre chandeliers, une navette, un encensoir (*turribulum*), une custode, trois pyxides, un bassin pour l'eau bénite ; en fer et en étain : six chandeliers dont deux servent pour les obsèques, des lampes, deux clochettes, des burettes, un tronc pour les aumônes ; en bois : un pupitre pour mettre le missel (*liber altaris*), deux fauteuils et des sièges placés tout autour du chœur ; en tissu enfin : plusieurs vêtements sacerdotaux, l'un avec une chape rouge<sup>103</sup>, un autre avec une chape verte, seize vieilles chapes processionnelles en pourpre, de différentes couleurs.

Dans la sacristie, derrière l'autel, sont conservées les pièces d'orfèvrerie en argent : un coffre contenant un devant d'autel en argent doré, quatre parements d'autels, deux calices, dont l'un vient de Larramet, un encensoir, une croix reliquaire et son étui, renfermant aussi des reliques de la Vraie Croix, culte particulièrement privilégié. On ne relève aucune mention de châsse reliquaire destinée à recevoir les ossements de saints locaux ou lointains, même si deux vases en ivoire en sont remplis, *ut videbatur*. Outre un peigne liturgique également en ivoire, on note la présence d'objets en cristal, une grande croix, peut-être en cristal de roche, et deux chandeliers. L'inventaire se poursuit par la description de tout le linge liturgique (nappes, devants d'autel, voiles, serviettes d'autel) et de plusieurs vêtements ecclésiastiques de plus ou moins bonne qualité<sup>104</sup> (des coussins en sindon<sup>105</sup>, dalmatiques, manipules, étoles, chapes : chape de drap en soie dorée, chape portant les armoiries du comte de Toulouse, chape portant l'écusson royal, ou encore chape décorée des armoiries de la famille de Pins, qui avait des liens avec les templiers<sup>106</sup>). De très nombreux livres liturgiques (une dizaine), dont un bréviaire « sanctoral », sont aussi mentionnés. N'oublions pas enfin que la maison du Temple appartient à un ordre militaire : deux étendards (*vexilla*), l'un décoré d'un lion de gueules et l'autre d'une croix de gueules (couleur symbolique chez les templiers) sont présents dans cette chapelle.

On peut donc conclure que l'église de la maison du Temple de Toulouse abrite, au moment de la suppression de l'Ordre, un véritable trésor religieux, même si les bâtiments conventuels, ne donnent, contrairement à la légende, aucune impression de faste ni d'opulence. Quelques pièces du mobilier, les plus précieuses tout au moins, mais aussi les archives, mais pas les armures ni le frontal en argent doré, se retrouvent quelque vingt ans plus tard dans

100. A.D.H.G., H Malte Toulouse 1, pièce 45.

101. D. CARRAZ, *L'ordre du Temple, op. cit.*, p. 115 ; L. MACÉ, *Les comtes, op. cit.*, p. 316 ; *Idem*, « Les comtes de Toulouse », *Les ordres religieux, op. cit.*, p. 307-308.

102. A.D.H.G., H Malte Toulouse 4, pièce 256.

103. «... *cum castellis deauratis in campo livido* », que Du Bourg traduit par « ornée d'écussons portant de sable au château d'or ».

104. La qualité, la couleur et la provenance des tissus sont précisées et mériteraient une étude : soie, drap d'or, sindon, bouracan, samit.

105. Sindon, tissu très fin, soie. À la suite d'une mauvaise lecture, A. DU BOURG, « Prise de possession... », p. 181, a lu *manhocos* » et traduit par gants. Mais il s'agit de *minhocos* que Véronique Lamazou-Duplan traduit par coussins (communication à la S.A.M.F. du 7 juin 2011 intitulée : « Décors et parements textiles des demeures toulousaines à la fin du Moyen Âge »).

106. Célébrun de Pins a été maître du Temple en Agenais dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : A. DU BOURG, *Histoire du grand-prieuré, op. cit.*, p. 25, 184, 192-193, 203 et 394. Il convient de rappeler que sur le grand bas-relief (1848) qui orne la chapelle Saint-Jean Baptiste de l'église de la Dalbade et qui évoque l'Ordre des hospitaliers, Roger et Odon de Pins, tous les deux grands maîtres des hospitaliers (XIII<sup>e</sup>- XIV<sup>e</sup> siècles), ont pris place aux côtés notamment de l'hospitalier Gérard, de Raymond Du Puy, véritable fondateur de l'Ordre, et d'autres grands maîtres originaires du Languedoc et sa région.

l'inventaire de la salle du trésor de l'hôtel Saint-Jean, où l'on a transporté une partie des biens meubles du Temple<sup>107</sup>. La chapelle du Temple conserve néanmoins les objets nécessaires à la célébration du culte qui a perduré après 1312<sup>108</sup>.

### Utilisation par les Hospitaliers des bâtiments du Temple de Toulouse du XIV<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la maison du Temple, devenue possession des hospitaliers, n'a eu, semble-t-il, aucune affectation particulière. Elle a tout simplement été adjointe à la commanderie de Toulouse, promue au titre de chambre prieurale, apanage, comme son nom l'indique, du grand prieur en personne, au moment où précisément l'établissement toulousain prend, en 1315, le titre de grand prieuré.

#### *L'hôpital du Temple : un hôpital des Pauvres (début XV<sup>e</sup>-milieu XVI<sup>e</sup> siècle)*

##### *Fondation (1408)*

Cependant, vers 1393, Raymond de Lescure devient grand prieur de Toulouse. C'est un homme d'expérience, qualifié de « remarquable » par Germain La Faille<sup>109</sup> et considéré comme l'un des grands commandeurs du XIV<sup>e</sup> siècle. Sa carrière débute en 1360, en Quercy, à Lacapelle-Livron, commanderie proche de ses attaches familiales<sup>110</sup>, et se poursuit en Lauragais à Puysubran, qui avait été déclarée chambre magistrale. C'est d'ailleurs sans doute auprès du grand maître à Rhodes que ce chevalier, homme d'action, militaire dans l'âme, a participé à plusieurs batailles contre les Turcs. Homme mûr, aguerri et infatigable, R. de Lescure, malgré son âge et ses responsabilités de grand prieur de Toulouse, poursuit son rôle de diplomate, d'ambassadeur du grand maître de Rhodes et surtout, en 1411, repart au combat, où il se fait tuer peu après à Macri (en Lycie, au sud-ouest de la Turquie)<sup>111</sup>. Lorsqu'il prend ses fonctions de grand prieur, la situation en France n'est guère brillante ; pour faire face aux conséquences de la guerre de Cent ans, il applique une politique énergique et se préoccupe de la sécurité des villes soumises à son autorité et de l'entretien ou construction de leurs fortifications : Fronton, Orgueil, Montsaunès (dont il est commandeur) se dotent d'une enceinte ou d'un « fort »<sup>112</sup>. Mais c'est aussi un gestionnaire, un administrateur qui n'hésite pas à entreprendre des réformes. Il obtient de son ami, le grand maître Philibert de Nailhac (1396-1421) – qui lui avait déjà accordé son soutien pour la fondation, dans l'enclos du grand prieuré de Toulouse, de la chapellenie de Saint-Léonard<sup>113</sup>, et pour la promotion de la commanderie de Fronton en chambre prieurale<sup>114</sup> –, la bulle de fondation de l'hôpital du Temple (fig. 10-11), datée du 24 novembre 1408<sup>115</sup> : un hôpital, appelé *infirmaria*, est

107. A.D.H.G., H 240, fol. 1 r., fol. 4 r., fol. 5 v. Par exemple : « *magnam crucem argenti, cruces argenti modicas cum lapidibus preciosis, unam parvam crucem in qua est lignum Domini* ».

108. L'église du Temple, en 1398, reçoit un don de trois deniers : testament d'Arnaud d'Avignonet publié par Célestin DOUAIS, « Des fortunes commerciales à Toulouse et de la topographie des églises et maisons religieuses de Toulouse, d'après deux testaments (XIII<sup>e</sup>- XV<sup>e</sup> siècles) », dans *M.S.A.M.F.*, t. XV, 1894-1896, p. 25-51.

109. Germain LA FAILLE, *Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse*, Toulouse, 3<sup>e</sup> édition, 1707, 174 p., ici p. 145-146.

110. Cette famille de Lescure est installée en effet dans cette partie du Quercy, aujourd'hui située en Aveyron : Lescure-Jaoul (canton de La Salvetat-Peyralès).

111. A. DU BOURG, *Le grand-prieuré...*, p. 14.

112. Frédéric LOPPE, « Forts villageois en Toulousain et Montalbanais : quelques exemples de construction, d'aménagement et de mise en défense (1366-vers 1469) », communication faite à la Société archéologique du Midi de la France, octobre 2008.

113. Voir notre article, B. SUAU, « La chapelle Saint-Léonard », *Toulouse, ancien grand-prieuré, op. cit.*, p. 326-334, dossier n° 6.

114. A. DU BOURG, *Le grand-prieuré...*, p. 271.

115. *Ibidem*, p. 76-77 et pièce just. XXIV ; A.D.H.G., H Malte Garidech 7 (Temple, liasse 3, n° 1, pièces 1, 2, 4). Les deux premières copies datent de 1475 et 1518. La troisième, non datée, semble aussi remonter au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Chacune a conservé sa bulle de plomb avec le sceau de l'Ordre des hospitaliers. Description : plusieurs personnages agenouillés, dont un porte la croix de l'Ordre, devant une croix à double traverse ; l'alpha et l'omega de part et d'autre du pied de la croix et, sous la croix, un signe difficile à interpréter : peut-être le M de Marie, les hospitaliers ayant un culte particulier pour la Vierge ; inscription : *bulle magistri et conventus*. Revers : personnage nimbé, couché sur un tombeau [Christ de la Mise au tombeau], placé sous une architecture gothique, d'où pend une lampe de sanctuaire (lieu saint) ; une croix pattée à son chevet et un encensoir à ses pieds ; inscription : *hospitalis Iherusalem*, d'après L. DOUËT D'ARCO, *Inventaires et documents, Collection de sceaux*, Paris, 1868, t. 3, p. 244, n° 9878 (1356) et n° 9879 (1476).



FIG. 10. SCEAU DE L'ORDRE DES HOSPITALIERS, bulle de la copie sur parchemin de la fondation de l'hôpital, plomb, début XVI<sup>e</sup> siècle.  
*Cliché Pierre Vidal.*



FIG. 11. CONTRE-SCEAU DE L'ORDRE DES HOSPITALIERS, bulle de la copie sur parchemin de la fondation de l'hôpital, plomb, début XVI<sup>e</sup> siècle.  
*Cliché Pierre Vidal.*

institué dans la maison du Temple de Toulouse pour le soin et l'hospitalité des pauvres du Christ, qu'ils soient malades ou pèlerins vers Saint-Jacques ou ailleurs. Cet hôpital, pourvu de lits, matelas, draps, couvertures, personnel, est placé sous la responsabilité du grand prieur et de son chapitre qui doivent nommer un hospitalier, chargé de gérer l'établissement, qu'il faudra surveiller et visiter (inspecter) tous les ans pour voir s'il « fait bien son travail ». L'approvisionnement est prévu. Les revenus de la « préceptorie » (ou commanderie) ou baillie de Garidech et 25 quarts de blés, que ladite « préceptorie » devait verser tous les ans à la première chambre prieurale de Toulouse, sont octroyés au nouvel hôpital, pour subvenir à ses besoins et en assurer le fonctionnement. Cette fondation ne peut surprendre car on a assisté un peu partout, pendant la guerre de Cent ans, à l'éclosion de petits établissements hospitaliers qui offraient quelques lits aux pauvres et aux pèlerins. Il est important de signaler que l'hôtel Saint-Jean tout proche, siège de la première commanderie hospitalière de Toulouse, mais entre temps devenu siège d'un grand prieuré, abandonne alors sa fonction caritative d'origine<sup>116</sup>. Sans vouloir mettre en doute la foi, la piété et la charité du grand prieur de Lescure, on peut comprendre ses motivations réelles : il vaut bien mieux percevoir les revenus de la riche commanderie de Fronton et laisser à d'autres le fonctionnement et l'entretien d'un hôpital qui ne rapportait rien, bien au contraire, tout en le contrôlant néanmoins.

L'hôpital de la maison du Temple devait fonctionner officiellement pendant plus d'un siècle, jusqu'en 1525 et peut-être au-delà. Le rouleau de parchemin déjà présenté en première partie prouve que son cimetière est utilisé non seulement pour les pauvres mais aussi pour les Toulousains, artisans et commerçants du quartier pour la plupart, qui souhaitent y être enterrés. Conformément à la bulle de 1408, on constate qu'en 1497 le commandeur de Garidech, Guillaume Seytre, confère de plein droit à Guillaume Dagès, prêtre religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la rectorie et la cure de l'église Notre-Dame du Temple. Aucun document en revanche ne vient nous renseigner sur

116. On constate d'ailleurs que le cimetière de la commanderie Saint-Jean cesse pour ainsi dire de fonctionner au-delà de cette date. Nelly POUSTHOMIS-DALLE, « Les hospitaliers : de la préceptorie au grand prieuré (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), la fonction funéraire », *Toulouse, ancien grand prieuré...*, p. 85.

des constructions, restaurations ou aménagements éventuels, pourtant rendus nécessaires, sans doute, après l'incendie de 1442 au cours duquel, selon le témoignage du notaire Cucuron, « le Temple de Saint-Jean fut totalement brûlé »<sup>117</sup>, et par l'incendie qui, quelque vingt ans plus tard, en 1463, a ravagé un vaste territoire, des Carmes à la Garonne, et peut-être davantage, puisqu'on estime que les deux tiers de la ville avaient été détruits<sup>118</sup>.

*Un hôpital menacé (fin XV<sup>e</sup>- début XVI<sup>e</sup> siècle)*

Mais à la fin de la guerre Cent ans et, comme un peu partout en France, Toulouse connaît un renouveau économique et sans doute démographique, qui lui permet de se reconstruire, d'autant qu'elle abrite depuis peu (1444) le deuxième parlement de France, après Paris, par l'étendue de son ressort.

Commence pour Toulouse une période de prospérité qui s'accompagne d'un nouveau mode de vie beaucoup plus moderne, adopté progressivement par les familles des parlementaires et des riches marchands qui s'installent dans le centre ville et font construire les hôtels particuliers encore visibles de nos jours. Ces vastes demeures bien aérées par de nombreux jardins s'enferment à l'abri, derrière de hauts murs. Cependant, les épidémies sont toujours redoutées. Les problèmes de santé publique et d'hygiène perdurent. Et on supporte difficilement la promiscuité des gens pauvres et donc des hôpitaux, surtout dans des quartiers comme celui de la Dalbade, jusqu'alors habité par des artisans, des métiers du cuir en particulier, *paraires* (paradou), tanneurs (*affachayres*), mais aussi par des commerçants, bouchers essentiellement, quartier désormais convoité par des conseillers au parlement, procureurs, avocats, notaires, et autres gens de justice. Ces derniers préfèrent se loger à proximité de leur lieu de travail et « ont par plusieurs fois dit qu'ilz voudroient que ledit hospital et commanderye fust à cent lieues loing d'eulx<sup>119</sup> ». Il suffit tout simplement de consulter le cadastre de 1478 (quelque trente ans après la création du parlement) et de relever les noms des possesseurs des maisons qui entourent la maison du Temple – notamment celles qui la séparent du couvent des Clarisses, présentes sur le site depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle – pour constater que le quartier s'embourgeoise et s'anoblit, même si le long de la rue, les boutiques d'artisans et commerçants se maintiennent<sup>120</sup>. Nous ne prendrons qu'un seul exemple : la maison de Jean Doulx, conseiller au parlement de Toulouse, située côté sud de l'hôpital et séparée de lui par une simple ruelle. Jean Doulx n'est autre que le père de Gaufilde Doulx qui épouse en 1515 Pierre Dufaur de Pibrac, maître des Requêtes au même parlement. Gaufilde Doulx et Pierre Dufaur sont les parents de Guy Dufaur de Pibrac, si bien que cette ruelle a pris le nom de ruelle ou de canton puis d'impasse de Pibrac<sup>121</sup>. C'est sur l'emplacement de cette maison Doulx-Pibrac qu'au siècle suivant Gilles Le Masuyer fait construire son hôtel particulier.

Le quartier devient si convoité que les religieuses du Tiers Ordre, appelées aussi les tiercerettes de Saint-François ou encore les clarisses de la porte Saint-Cyprien, fortement soutenues par les parlementaires, dont beaucoup, comme le président Nupces, ont une proche parente chez les clarisses, voudraient bien, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quitter leur quartier excentré de Saint-Cyprien pour s'installer sur le site de la maison du Temple et proposent même un échange de terrain aux hospitaliers<sup>122</sup>.

En même temps, à Toulouse comme dans beaucoup d'autres villes, on procède, dès 1500, à la Réformation des hôpitaux. Par arrêté municipal du 28 décembre 1504, en effet, les capitouls entendent supprimer la vingtaine de petits hôpitaux (dont celui du Temple) répartis dans toute la ville pour n'en laisser que cinq, dont un seul pour les pauvres : l'hôpital Saint-Jacques-du-Bout-du-Pont (futur Hôtel-Dieu). Les capitouls fixent même le montant des cotisations que doivent fournir annuellement, pour le fonctionnement de cet hôpital, aussi bien l'archevêque que les chapitres, les collègues de la ville, le commandeur de Saint-Jean, le commandeur de la maison du Temple (50 sous), le prieur de la Daurade, etc. Mais ces mesures ne sont guère respectées, si bien que le parlement est obligé de prendre l'arrêt du 9 février 1515, pour soutenir et confirmer les articles passés par les capitouls et pour fixer de nouveau le montant des cotisations à payer<sup>123</sup>.

En 1515, l'hôpital du Temple est menacé de fermeture, car les capitouls exigent la présentation de la bulle

117. Ph. WOLFF, *Commerces...*, p. 88.

118. Pierre SALIES, « Le grand incendie de Toulouse de 1463 », dans *M.S.A.M.F.*, t. XXX, 1964, p. 131-166 et t. XXXII, 1966, p. 71-86.

119. A.D.H.G., H Malte Toulouse 34, pièce 5. Non daté. François Flotte, qui est cité, a été grand prieur de Toulouse entre 1512 et 1520. F. Flotte, en 1518, prend la défense de l'hôpital dans un autre document : H Malte Garidech 7 (Temple, liasse 3, n° 1, pièce 3).

120. A.M. Toulouse, CC 13, p. 81-82.

121. Robert MESURET, *Évocation du Vieux Toulouse*, Paris, éd. Minuit, 1960, 661 p., ici p. 153-155.

122. A.D.H.G., H Malte Toulouse 34, pièce 3 ; H Malte Garidech 7 (Temple, liasse 3).

123. A.D.H.G., H dépôt 1/2 B 3.

de fondation de 1408, que l'on ne retrouve pas et qu'il faut demander à Rhodes, alors assiégée par les Turcs de Soliman le Magnifique. Les hospitaliers traversent une période difficile : en 1522, ils sont chassés de Rhodes, et, à Toulouse, les tiercerettes convoitent le site et les locaux de la maison du Temple<sup>124</sup>.

*Ses bâtiments, son équipement, ses fonctions au début du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 12)*

C'est dans ces conditions peu favorables que Melchior d'Aspremont prend ses fonctions de commandeur de Garidech, poste qu'il occupe pendant 20 ans. Ni ses origines ni sa carrière ne sont connues<sup>125</sup>. Mais on peut lui attribuer des qualités certaines et une opiniâtreté remarquable. Il applique parfaitement la devise des hospitaliers que l'on retrouve maintes fois exprimée : « il faut garder bien le bien de la religion, ne rien vendre, ni détériorer, ni aliéner »<sup>126</sup>.

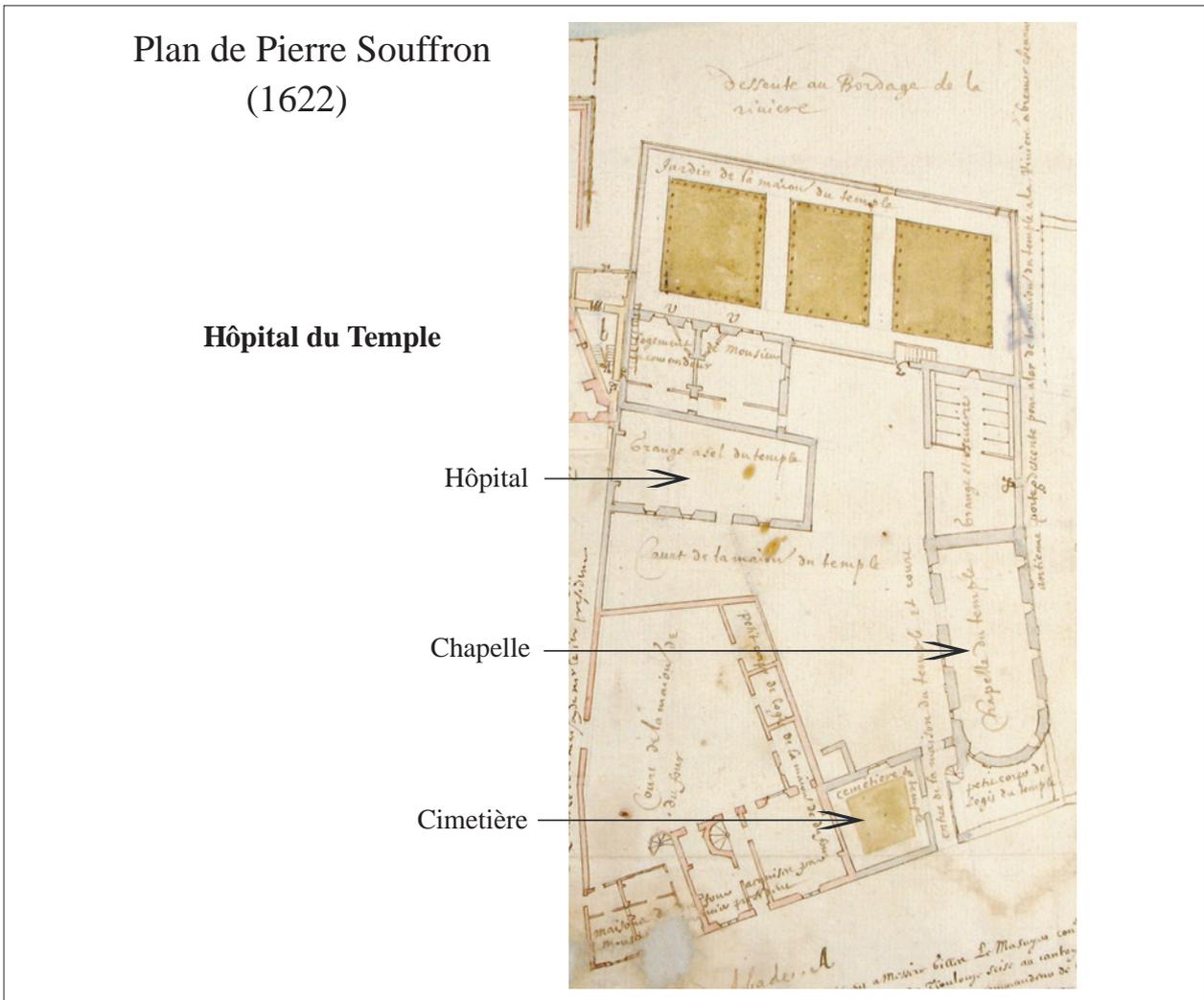


FIG. 12. L'HÔPITAL DU TEMPLE, organisation hypothétique, plan Souffron, détail. Cliché A.D.H.G.

124. A.D.H.G., H Malte Garidech 7.

125. Il existe en France plusieurs familles d'Aspremont, dont une en pays d'Orthe, très liée avec le roi de France. Au XVI<sup>e</sup> siècle encore, la plupart des commandeurs appartenaient à la petite aristocratie locale ou régionale. Melchior d'Aspremont pouvait appartenir à cette famille des bords du Gave, proche de Bayonne. Mais rien n'est moins sûr.

126. A.D.H.G., H Malte reg. 529.

C'est alors que le grand maître de l'Ordre adresse au roi de France, François I<sup>er</sup>, une supplique, sous forme d'un mémoire, véritable plaidoyer qui nous éclaire sur les motivations réelles et les intérêts des différentes parties : les hospitaliers, les capitouls, le parlement et les clarisses. On y retrace aussi l'historique de l'hôpital du Temple de Toulouse, qui dépend d'un Ordre militaire, dédié à la défense de la foi catholique et voué à l'hospitalité, aux œuvres de miséricorde et de charité. Les pauvres malheureux ne sont pas oubliés dans cette plaidoirie, qui rappelle que « lesdits pauvres si estoient mis audit Sainct-Subran [Saint-Cyprien] seroient loing des bonnes rues et maisons » et que la fermeture de l'établissement entraînerait « la totale destruction des pouvres malades et impotens dudit ordre et aultres, lesquelz ont acoustumé estre receuz et traictez par charité audit hôpital »<sup>127</sup>.

De son côté, Melchior d'Aspremont donne une description de l'hôpital, dresse un état des bâtiments et de son mobilier, accompagné de la liste des travaux faits et à faire dont il précise le montant des dépenses, le tout en présence du recteur de l'hôpital, de l'hospitalière et d'un notaire<sup>128</sup>.

Cet inventaire, rédigé en latin, cherche à prouver que l'hôpital est prospère et que, dans tous les domaines, il répond aux normes ; il est doté d'un personnel présent et compétent pour les soins du corps, en la personne de l'hospitalière, et pour les soins de l'âme, en la personne du chapelain (conformément à la bulle de fondation), si bien que les pauvres venant de toutes les parties du monde *confluunt singulis diebus*.

#### - Les bâtiments hospitaliers

Ce document assez exceptionnel, du 22 novembre 1518, nous éclaire sur le fonctionnement et l'équipement, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, d'un petit hôpital urbain, dont les préoccupations d'ordre sanitaire et en matière d'hygiène sont réelles. L'établissement hospitalier regroupe un certain nombre de bâtiments qui s'organisent autour d'une cour centrale. Une fois encore le plan Souffron vient illustrer la description du commandeur, même si certaines dépendances semblent avoir disparu entre 1518 et 1622. L'hôpital lui-même, dont la toiture sera refaite, se compose d'un seul corps de logis bien construit, bien charpenté et blanchi à la chaux, avec une seule et vaste salle (sans doute appelée « grenier à sel », dans le plan Souffron), de 9,5 cannes de long sur 5 cannes de large (17 mètres de long sur 9 de large), dotée d'une grande cheminée en briques, de quatre fenêtres qui ferment bien, pour 9 lits (soit un lit par canne), une grande table avec des bancs. Une literie entièrement rénovée comprend des sommiers de paille, des couvertures, des édredons de plume et dix-huit draps de toile de chanvre neufs. On note aussi quelques ustensiles ou chaudrons (*cacabus*) et diverses coupes en cuivre, une armoire en bois fermée à clef pour mettre les draps et une lampe à huile pour éclairer la maison la nuit ; le corps de logis est complété par un retrait (latrines ?). Dans la cour, plusieurs dépendances non localisées avec précision ont une fonction précise : une petite maison sert de logement à l'hospitalière ; un bâtiment permet de ranger le bois et les draps sales. Situé derrière la salle d'hôpital, mitoyen avec le retrait, un bâtiment (la maison du commandeur ou une simple grange ?<sup>129</sup>) abrite, au rez-de-chaussée, la paille, le foin et le vin et, à l'étage, le blé. Enfin, près de la Garonne, un jardin permet de subvenir aux besoins (*necessitates et utilitates*) des pauvres, du chapelain et de l'hospitalière.

#### - Les bâtiments religieux

Côté rue sont regroupés les bâtiments à vocation religieuse : l'église, bien construite en briques et mortier, mesure 10 cannes de long (moins de 20 mètres environ) ; dans le sanctuaire (*presbyterium*), clos par une balustrade en bois, se trouvent l'autel de la Vierge, la sainte patronne, mais aussi les autels de sainte Barbe et de sainte Catherine. Le culte de sainte Barbe, vénérée contre la mort soudaine, préserve du trépas sans confession ni communion, et trouve ainsi naturellement sa place dans un établissement hospitalier, d'autant que la chapelle conserve des reliques de la sainte, que la légende fait naître à Nicomédie sur la mer de Marmara. Le culte de sainte Catherine, devenue très populaire en Occident au XIV<sup>e</sup> et surtout au XV<sup>e</sup> siècle, est peut-être lié aux reliques signalées dans l'inventaire de la salle du trésor de l'hôtel Saint-Jean, en 1347. Un troisième autel enfin, situé dans la nef, est dédié à une obscure sainte Eusébie (?) qui serait une sainte romaine et dont les reliques ont sans doute été apportées, tout comme celles de sainte

127. A.D.H.G., H Malte Toulouse 34, pièce 2. Ce mémoire n'est pas daté, mais le nom du grand maître est précisé : Fabrice Carreto (1515-1522).

128. A.D.H.G., H Malte Garidech 7 (Temple, liasse 1, pièce 6).

129. On peut en douter, mais il semblerait que ce soit la maison du commandeur, qui est située derrière le « grenier à sel », avec des dimensions comparables.

Barbe et de sainte Catherine, par l'un des commandeurs de Garidech, dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle<sup>130</sup>. La liste des ornements (nappes), vêtements (chapes de messe, chapes de processions), objets liturgiques (trois calices dont deux en argent) et livres de messe prouve que le service religieux est assuré normalement et régulièrement.

L'église se termine à l'ouest par un clocher à pignon pourvu de deux cloches, tandis qu'à l'est elle se prolonge par le logement du recteur (ou chapelain), équipé de quatre petites pièces, ouvrant essentiellement sur la rue du Temple. Tout près de l'église se trouve le cimetière où, précise-t-on, les pauvres sont enterrés (*in quo seppelluntur corpora pauperum*). L'établissement hospitalier enfin est entouré de murs complétés par un portail donnant accès à la même rue du Temple, portail dont on a changé le verrou, en même temps que celui de la porte de l'église.

#### *La fermeture de l'hôpital des pauvres au milieu du xv<sup>e</sup> siècle*

La tentative d'usurpation par les clarisses de Saint-Cyprien a échoué.

Les arguments de Melchior d'Aspremont et la supplique du grand maître ont su convaincre le roi, alors que les copies de la bulle de fondation de l'hôpital parviennent à Toulouse, précédées par des lettres patentes de François I<sup>er</sup>, indigné par l'attitude des capitouls et des parlementaires. Selon A. Du Bourg, François I<sup>er</sup> était le protecteur déclaré de l'Ordre. Mais on peut se demander si le roi de France ne cherche pas surtout à impressionner son lointain parlement de province, qui ne peut que céder et confirmer les droits des hospitaliers ; les clarisses de Saint-Subran sont obligées d'abandonner leur projet et de rester à Saint-Cyprien.

Les ennuis du commandeur de Garidech ne sont pas terminés pour autant. Un nouvel arrêt du parlement de Toulouse, en date du 25 février 1524, confirme les arrêts antérieurs concernant la réunion des hôpitaux à l'hôpital Saint-Jacques et les sommes à verser. De nouveau, Melchior d'Aspremont essaye de s'y soustraire. À l'issue d'une longue procédure, un accord survient en 1559 avec le syndic de l'hôpital Saint-Jacques : André de Guiramand, nouveau commandeur de Garidech, s'engage à payer audit hôpital la somme très élevée de 300 livres annuelles, car ledit commandeur « est tenu d'employer la plus grande partie des revenus de la commanderie pour l'entretien des pauvres et que suivant les règlements de la ville de Toulouse, les hôpitaux des pauvres sont réduits à une seule maison appelée hôpital Saint-Jacques »<sup>131</sup>. Entre temps, en effet, le grand maître à Malte avait décidé la suppression officielle de l'hôpital puisque la foule des pèlerins pauvres n'arrivait plus à Toulouse. Il devient donc inutile de laisser subsister cet établissement qui reprend son nom de maison du Temple et son statut de simple membre de la commanderie de Garidech<sup>132</sup>.

#### *L'hôpital du Temple transformé en collège : une existence éphémère (seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle)*

Parallèlement, le commandeur de Garidech doit faire face à une nouvelle tentative de main mise sur la maison du Temple qui, après la fermeture de l'hôpital, sert quelque temps de collège. En 1551, en effet, dans le cadre d'une réforme des établissements scolaires voulue par les capitouls toulousains, un édit royal entend supprimer huit petits établissements, dont celui du Temple, et souhaite les remplacer par deux collèges chargés d'assurer l'enseignement des langues hébraïque, grecque et latine et les arts libéraux<sup>133</sup>. Le collège du Temple est encore cité

130. Dom BAUDOT, *Dictionnaire d'hagiographie mis à jour à l'aide des travaux les plus récents*, Paris, Bloud et Gay, 1925, 662 p., ici p. 241, présente quatre Eusébie. Il s'agit peut-être d'Eusébie de Rome (v<sup>e</sup> siècle) qui, la veille de son mariage, s'enfuit avec deux servantes, voulut être appelée *hospita* ou *xené* (c'est-à-dire étranger) et parvint à Mylase, en Carie, où elle construisit une petite chapelle en l'honneur de saint Étienne. Mais Eusébie de Marseille fut victime des sarrasins. Elle a pu être invoquée contre ceux-ci, avec lesquels les hospitaliers avaient maille à partir en Orient.

131. A.D.H.G., H Malte inv. 71; H Malte Garidech 7 (Temple, liasse 1, pièce 8).

132. *Idem*, H Malte Garidech 7 (Temple liasse 1, pièce 12).

133. *Idem*, H Malte Garidech 7 (Temple, liasse 2, pièce 1) ; B 1904, fol. 141 et 143 ; *H.G.L.*, t. XII, 1889, col. 553-556. Les deux nouveaux collèges verront le jour : collèges de Lesquille et des Jésuites. Le premier construit entre la rue du Taur et la rue des Lois fut inauguré en 1583. Son site est occupé aujourd'hui et par la Direction générale des Services fiscaux et par la cinémathèque. Le second, fondé en 1567, s'est installé dans l'hôtel Bernuy, aujourd'hui collège Lakanal.

par le cadastre de la ville de Toulouse de 1570<sup>134</sup>, mais ne doit pas être assimilé, comme certains l'ont cru<sup>135</sup>, au collège Saint-Jean, dont la fondation, dans l'hôtel du grand prieuré, est aussi attribuée à R. de Lescure et qui s'est maintenu jusqu'à la Révolution<sup>136</sup>. Certes des liens existent entre les deux établissements : en 1566, le chapelain Jean Barbe est en même temps recteur du Temple et du collège Saint-Jean et, en 1589, les statuts de la collégiale, instituée à la fin du Moyen Âge, elle aussi dans les locaux du grand prieuré, sont renouvelés par un acte passé dans la maison du Temple<sup>137</sup>. Cependant ce collège du Temple ne semble avoir connu qu'une existence éphémère.

Un nouveau destin attend dès lors la maison du Temple de Toulouse, qui a pu servir également de résidence urbaine au commandeur de Garidech<sup>138</sup> : autour de 1600, elle devient une maison de rapport et une hostellerie, tandis que sa chapelle est désormais gérée par une confrérie.

### *Une double fonction des bâtiments aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*

#### *Une documentation abondante*

Si la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle n'a laissé aucune description de cet établissement, on ne peut en dire autant des siècles suivants, pour lesquels nous conservons dix procès-verbaux de visites d'inspection réalisées, de 1635 à 1788<sup>139</sup>, dans le cadre des visites générales du grand prieur, comparables aux visites pastorales effectuées par les évêques dans les diocèses. Sont conservées aussi une quinzaine de visites particulières ou d'« amélioration »<sup>140</sup> qui permettent au grand prieur de surveiller le suivi des travaux prévus par les ordonnances et au commandeur en titre de prouver ses qualités de gestionnaire, récompensées souvent par une promotion et l'octroi d'une commanderie plus prestigieuse et dotée de revenus plus élevés.

#### *Une hostellerie*

Deux commandeurs du XVII<sup>e</sup> siècle ont joué un rôle essentiel dans la restauration et les aménagements de la maison du Temple de Toulouse sous l'Ancien Régime : Jules de Montmorency, autour de 1618-1622, et François de Beausset, au cours de la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le premier, Jules de Montmorency, a été commandeur de Douzens, avant de cumuler les charges de commandeur de Lugan (Aveyron) et de Garidech (entre 1618 et 1622 environ)<sup>141</sup>. Il s'agit certainement d'un personnage important, même s'il n'est guère possible de préciser le lien de parenté probable qu'il devait avoir avec Henri de Montmorency, célèbre gouverneur du Languedoc, jugé et décapité à Toulouse, quelques années plus tard, en 1632. C'est à Jules de Montmorency que l'on doit la construction, dans le fameux « triangle » (fig. 6), situé à l'extrémité sud-ouest du « logement de monsieur le comandeur », d'une ou deux petites pièces supplémentaires, à l'origine du procès qui l'opposa au premier président du parlement de Toulouse, procès qui nous renseigne, nous l'avons vu, sur la présence de vestiges antiques encore visibles au XVII<sup>e</sup> siècle, mais aujourd'hui disparus.

134. A.M. Toulouse, CC 48, 2 Mi 32, fol. 81 r°, n° 13. En revanche, dans le paragraphe suivant, n° 14, qui donne la description de la maison du Temple, elle n'est pas appelée « collège ».

135. Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse*, seconde éd., Paris, 1979, p. 94. J. Chalande, et d'autres après lui, précise que le collège Saint-Jean fut transféré vers 1525 dans la maison du Temple, connue désormais sous le nom de collège du Temple. Cette affirmation ne s'appuie sur aucun document. Certes la gestion du collège Saint-Jean et celle de l'hôpital puis collège du Temple étaient liées : A.D.H.G., H Malte Toulouse 34, pièce 2 : « Et oultre et pour ce que aupres dudit hospital du Temple, environ ou cinquante pas, y a un tres beau et grand colliege dudit ordre, auquel est un grant nombre de prestres disans chacun jour leurs heures canonicalles, et un nombre de pouvres escolliers qui illecques sont nourriz et entretenuz aux estudes... » ; le grand prieur de Saint-Jean donnait au commandeur de Garidech, commandeur du Temple, une grande quantité de blé de rente, pour nourrir les pauvres malades et pèlerins et les pauvres « collégiens ».

136. Sur la collégiale et le collège Saint-Jean, voir B. SUAU, « Collège et collégiale Saint-Jean », *Toulouse, ancien grand prieuré...*, dossier 7, p. 337-345.

137. A.D.H.G., 3 E 12677 et fonds du collège Saint-Jean, liasse 8 et registre 23.

138. Dans une pièce de procédure de 1568, il est précisé en effet que la maison du Temple sert de résidence au commandeur, lequel ne veut plus laisser le chapelain (Jean Barbe), pourtant membre de l'Ordre, traverser la cour et les jardins pour aller chercher de l'eau à la rivière. Le chapelain obtient de nouveau un droit de passage : A.D.H.G., H Malte Garidech 7 (Temple, liasse 1, pièce 7). Le commandeur, dont le nom n'est pas précisé, est représenté par son avocat et son procureur.

139. A.D.H.G., H Malte reg. 413, 414, 416, 417, 421, 423, 425, 429, 438, 490.

140. *Idem*, H Malte reg. 571-572 : 1665, 1677, 1681, 1687, 1694, 1706, 1712, 1730, 1740, 1751, 1758, 1763, 1773, 1780 ; H Malte reg. 2759. Il faut ajouter l'arpentement de 1742 : H Malte reg. 2640.

141. 1622, date probable de son décès.

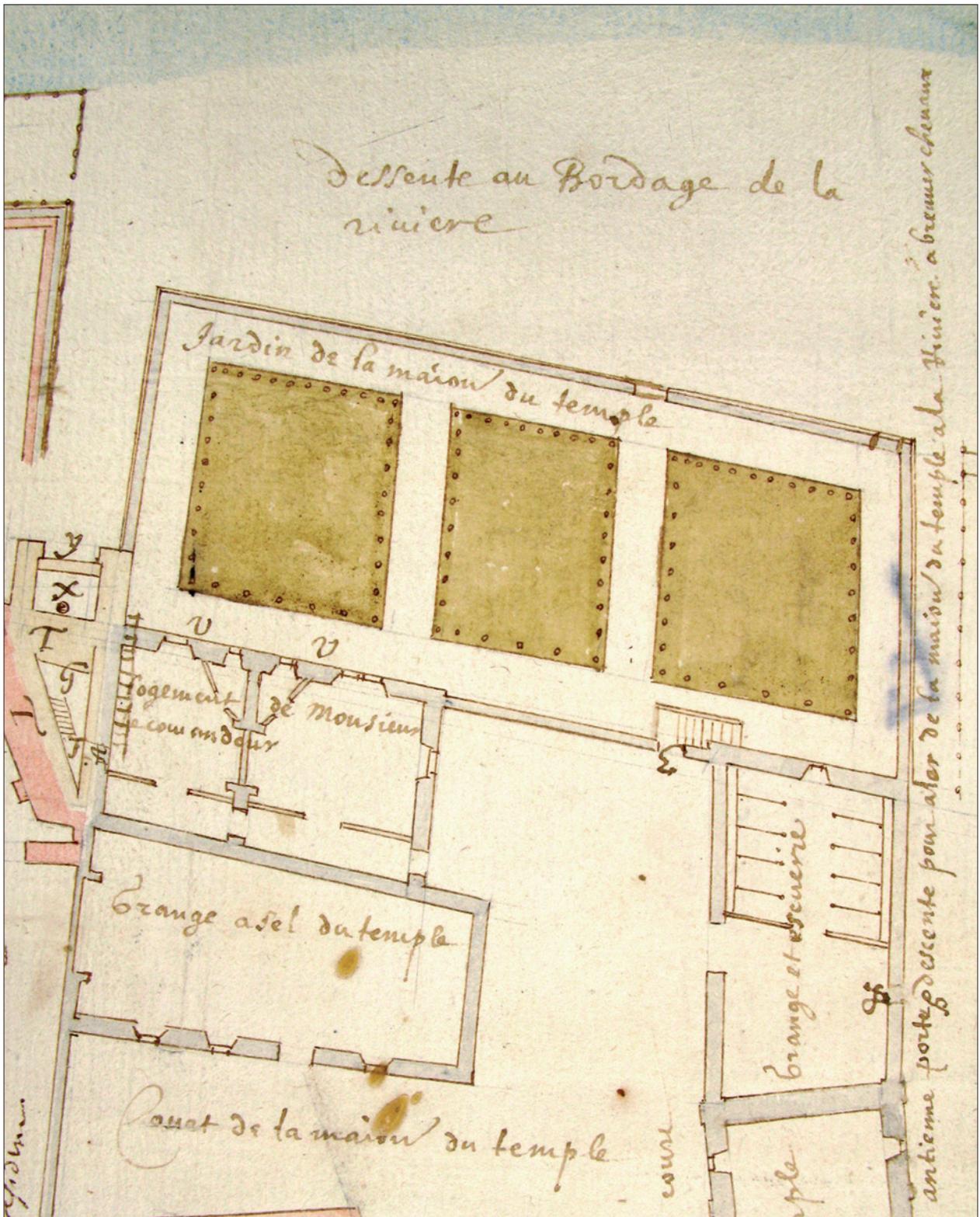


FIG. 13. LA MAISON DU TEMPLE, LE LOGIS ET SES DÉPENDANCES AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, plan Souffron, détail. Cliché A.D.H.G.

- La maison du commandeur, appelée « bâtiment vieux » (fig. 13-14)

En revanche, le dossier de procédure ne contient aucune description du « logement de monsieur le comandeur ». Il faut attendre la visite générale de 1635<sup>142</sup>, pour découvrir (dix ans plus tard) un bâtiment relativement vétuste, que le locataire de l'époque, le marchand Géraud Brunenchon<sup>143</sup>, a fait rénover pour la somme non négligeable de 500 livres, alors que le montant de la location ne dépasse pas 100 livres<sup>144</sup>. Bâti de « murailles de briques », le corps de logis s'élève, comme aujourd'hui, sur quatre niveaux : un chai en sous-sol, un rez-de-chaussée avec une cuisine neuve, un couloir et deux grandes salles carrelées récemment, dotées d'une cheminée et de fenêtres donnant sur la rivière, un premier étage, avec trois chambres<sup>145</sup> et au-dessus un galetas<sup>146</sup>. La même visite générale insiste sur la belle écurie de huit cannes de long<sup>147</sup> (14,4 mètres environ), avec crèches et râteliers, construite par Jules de Montmorency, dans le prolongement de la chapelle, le long du mur de clôture, dans lequel une porte avait été ouverte sur une ruelle qui permettait de mener les chevaux s'abreuver à la rivière. Mais, en 1635, cette porte est déjà condamnée, « à cause de quelque cheval qui fut dérobé »<sup>148</sup>. Après la perte du « triangle », abandonné à Gilles Le Masuyer en 1623, en même temps qu'un accès à la rivière et un « carré » de jardin<sup>149</sup>, la maison du Temple doit renoncer quelques années plus tard, malgré une procédure engagée, à son deuxième accès direct à la Garonne, condamné par la construction de la maison Carretier qui précisément usurpe les quatre pans de ladite ruelle et vient s'appuyer sur le mur de clôture du Temple.

Tous les fermiers ou locataires de la maison du Temple, au XVII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, exercent la riche profession de marchands-hôteliers<sup>150</sup>. Certes les textes ne le précisent que rarement et ne sont guère loquaces sur les activités pratiquées dans l'établissement. Cependant Géraud Brunenchon en 1635, Jean Folquier en 1660, Pierre Aymard en 1680, Jean Navarre en 1681-1695, la dame Sentous en 1730 et 1742 et enfin le sieur Desclaux en 1740 sont tous des hôtes. Il faut bien reconnaître que les locaux s'y prêtent : une grande maison, un chai, une écurie bien équipée et surmontée d'un grenier à foin, une cour, un jardin et enfin des dépendances, notamment le vaste bâtiment, qui jadis servait d'hôpital et qui, sur le plan de 1622, porte le nom de « grange à sel », mention que l'on ne retrouve dans aucun autre document<sup>151</sup>. On peut donc supposer que les « hostes-locataires » de la maison du



FIG. 14. LES JARDINS D'ARCADIE EN 2008, vue partielle côté rivière, emplacement du « bâtiment vieux ».  
Cliché Olivier Gaiffe.

142. A.D.H.G., H Malte reg. 413, fol. 143 v°-158 v°.

143. C'est dans les notes communiquées aimablement par Pierre Vidal que j'ai trouvé mention de la profession de Géraud Brunenchon.

144. A.D.H.G., H Malte reg. 413, fol. 156 r° : Brunenchon « nous a dict que puis l'année mil six cent vingt sept il tient ladite maison à louage dudit sieur commandeur, de laquelle il payoit cent livres de louage ; mais ayant fait depuis deux autres contrats de louage, à cause des grandes réparations qu'il y a faites... ». Brunenchon a fait aménager une petite chambre en « somelier ».

145. En 1635, seules deux chambres sont citées. Dans les visites postérieures, on trouve trois chambres.

146. La description de ce corps de logis n'est pas toujours très claire, notamment celle de 1680, où le logis comprend deux corps (?) : A.D.H.G., H Malte reg. 416, fol. 874 v. et 875. En 1695, le rez-de-chaussée comprend deux grandes pièces principales (une salle et une chambre, avec vue sur la rivière), deux petites chambres, un couloir et une cuisine : H Malte reg. 417, fol. 481.

147. Un peu moins longue que la chapelle et de même largeur.

148. A.D.H.G., H Malte reg. 413, fol. 157 v°.

149. D'autres litiges éclatent avec les descendants de Gilles Le Masuyer, notamment à cause de fenêtres qui donnent sur la maison du Temple. Une fois encore, les hospitaliers devront céder : A.D.H.G., H Malte Garidech 7 (Temple liasse 1, pièce 11).

150. Depuis le Moyen Âge, les hôtelleries étaient nombreuses dans les rues du Temple et des Toulousains (actuelle rue de la Fonderie), pour accueillir notamment les voyageurs et pèlerins qui entraient *intra muros* par la porte du Château-Narbonnais : Philippe WOLFF, « Les hôtelleries toulousaines au Moyen Âge », dans *Regards sur le Midi médiéval*, Toulouse, Privat, 1978, p. 93-106.

151. En 1680, le bâtiment est décrit ainsi : «... il y a un grand porche ou remise de carosse de huit canes de long et vingt pans de large (14,4 mètres sur 4,5) fait des deux costés de corondat et touchis sur un fondement de muraille de deux à trois pans de hauteur (0,67) avec deux grands portails de bois de sapin... », A.D.H.G., H Malte reg. 416, fol. 876 r.

Temple sont aussi, comme beaucoup d'hôteliers du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, des marchands qui pratiquent le commerce du vin et du sel : simple hypothèse toutefois que seule une recherche dans les registres notariés pourrait ou non confirmer. Il convient d'ajouter enfin qu'en 1660, la maison du Temple aurait porté le nom d'« hostellerie du Raisin »<sup>152</sup>.

- Le nouveau logis ou « bâtiment neuf » (fig. 13-15)

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le corps de logis principal ou logement du commandeur s'appelle désormais, dans les visites générales, « bâtiment vieux » pour le distinguer du « bâtiment neuf » que fait construire le commandeur François de Beausset, commandeur de Garidech de 1689 à 1694.

François de Beausset prend ses fonctions en 1689. Issu d'une famille provençale de la région de Marseille, c'est un homme aguerri aux finances et qui a déjà assumé des responsabilités au sein du grand prieuré de Saint-Gilles, dont il a été receveur général<sup>153</sup>. À son arrivée à Toulouse, il n'a pu en outre qu'être impressionné par le faste du nouvel hôtel Saint-Jean, récemment reconstruit, où il a certainement été reçu. Motivé à la vue d'un si bel édifice, un peu « mégalomane » sans doute, il entend disposer lui aussi d'un hôtel particulier digne de son rang et qui pouvait également lui servir de résidence.

Soucieux de produire « un joly effet pour la maison », il commence par décorer le mur de clôture sur rue de symboles à caractère ostentatoire et de prestige : sur la muraille récemment enduite « qui fait façade à la grande rue, [il] fait faire de biaux creneaux de brique »<sup>154</sup>. Un autre mur tout neuf, crénelé et doté d'un portail, délimite aussi la grande cour principale et la basse cour, longeant la chapelle et la nouvelle écurie. Car, le commandeur François de Beausset procède à de gros travaux : une belle et vaste écurie, longue de 12,5 cannes sur 4 cannes de large (22,5 mètres sur 7,2), surmontée d'un grenier à foin et disposant de suffisamment de crèches et râteliers pour loger deux rangées de chevaux, s'étend de « la grande rue du Temple à la grande cour » et occupe en partie le site de l'ancien cimetière. La séparation est très nette : les dépendances, d'un côté, et les deux corps de logis, le « vieux » et le « neuf », avec la grande cour, de l'autre.

En effet, l'écurie, construite au début du XVII<sup>e</sup> siècle par Jules de Montmorency et qualifiée, à la fin de ce même siècle, de « vieille grange presque en ruines », est démolie. Sur son emplacement, François de Beausset fait édifier, avec l'autorisation du chapitre provincial, sur le plus bel enclos du Temple, avec « sa vue sur la rivière de Garonne et sur le pais de Gascogne jusques aux Pyrénées », une vaste demeure à quatre niveaux, complétée par une cave, le tout en briques, avec une toiture en tuiles canal<sup>155</sup>. Les dimensions sont identiques à celles de l'ancienne écurie (8 cannes sur 4, soit 14,4 mètres sur 7,2). Le rez-de-chaussée est occupé par une grande salle donnant sur la rivière, une cuisine, une décharge et un office. Chacun des deux étages supérieurs comprend deux appartements séparés par un escalier à repos qui « règne jusqu'en haut » ; chaque appartement est doté d'une chambre carrelée, avec cheminée en briques, alcôve, cabinet et bouge (petite pièce de service). Un petit degré permet d'accéder au galetas, occupé par des chambres destinées aux valets, qu'en 1695, le locataire, l'hôtelier Jean Navarre, équipe, à ses frais, de cheminées, tandis qu'il apporte plusieurs « enjouiveures » au bâtiment ancien. Toutes ces « bâtisses neuves », nous disent les textes, ont coûté au commandeur de Beausset la somme de 6768 livres (soit le double du revenu annuel de la commanderie de Garidech) qu'il a payées en grande partie de ses propres deniers, mais qu'il faudra rembourser à lui et à son neveu pendant une cinquantaine d'années<sup>156</sup>.

Après le départ de François de Beausset, promu commandeur de Condat (Dordogne), la location de la maison du Temple procure un revenu de 550 livres (340 livres pour le bâtiment ancien et 232 livres pour le neuf). Progressivement, mais surtout après 1750, le prix de la location ne cesse de monter, pour atteindre 1 100 livres à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>157</sup>.

152. D'après Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse...*, p. 75. Chalande ne donne pas ses sources. Nous avons bien trouvé le nom du Jean Folquier, hôte, mais sans autre précision : A.D.H.G., H Malte reg. 414, p. 19. Certains hôteliers marchands pouvaient vendre des draps ou des épices.

153. Deux mentions en 1679 et 1685 : A.D.H.G., H 154 et H 294.

154. A.D.H.G., H Malte reg. 571.

155. Le bâtiment actuel a conservé la même élévation (fig. 14).

156. Le neveu, le commandeur Antoine de Beausset, meurt en 1737 : Jean RAYBAUD, *Histoire des grands prieurs et du grand prieuré de Saint-Gilles*, publié par l'abbé Nicolas, Nîmes, 1904-1905, 2 vol., ici t. 2, p. 258.

157. En réalité tous les revenus ont considérablement augmenté. Vers 1700, la commanderie de Garidech rapporte un peu plus de 3000 livres : le revenu de la maison du Temple représente 1/6<sup>e</sup> de cette somme. En 1780, la commanderie de Garidech rapporte 12400 livres. La maison du Temple ne représente plus que 1/12<sup>e</sup> environ de cette somme.



FIG. 15. LES JARDINS D'ARCADIE EN 2008, vue partielle côté rivière, emplacement du « bâtiment vieux » et du « bâtiment neuf ». Cliché Olivier Gaiffe.

- L'hôtel de Béarn (autour de 1740-1750)

Autour de 1740-1750, sans pouvoir véritablement l'expliquer, la maison du Temple prend le nom d'hôtel de Béarn<sup>158</sup>. Toutefois, on peut se demander si l'origine d'une telle enseigne ne doit pas être mise en relation avec cette succession d'hôteliers, certainement pyrénéens sinon béarnais – Navarre, Sentous, Desclaux –, qui ont occupé les lieux pendant plusieurs décennies. Cependant, on constate que l'hôtel de Béarn cesse progressivement toute fonction hôtelière et que les nouveaux locataires reflètent l'évolution sociale de la rue de la Dalbade : l'avocat Durban, en 1754, le conseiller en parlement Bonnemain, en 1756, l'avocat Marcillac, en 1773, la famille de Carrière, en 1780<sup>159</sup>, et même en 1788, le receveur général dans le grand prieuré de Toulouse, haut dignitaire de l'Ordre, le commandeur Gabriel de Lordat, alors que chaque visite générale se prolonge par des travaux de réfection et de restauration. Les deux corps de logis (l'ancien et le nouveau) semblent régulièrement entretenus et rénovés.

- Le jardin

La maison du Temple disposait d'un jardin, qui n'a cessé de s'agrandir depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et qui devait permettre de subvenir aux besoins de l'hôpital médiéval. En 1635, il est bien entretenu, quoique en partie usurpé par la famille Le Masuyer. On y accède alors par une échelle en bois. En 1680, en revanche, ce grand jardin, fort en pente, entouré de parois abruptes de trois côtés, dont les dimensions sont précisées (15 cannes sur 11, soit 27 mètres sur 19,8), est en friche<sup>160</sup>. Il n'est agrémenté que de trois figuiers, deux poiriers et deux lauriers, mais il serait « fort joli »,

158. La première mention date de 1742 (registre d'arpentement), alors que l'hoste Desclaux est toujours présent : A.D.H.G., H Malte reg. 2640. Les commandeurs de Garidech, Claude Simiane (1730) et Joseph-Balthazar de Gras-Presville (1740), ne semblent avoir aucun lien avec le Béarn. Et pourtant, la nouvelle appellation coïncide avec la nomination de ce dernier à la tête de la commanderie de Garidech. Le commandeur Gras procède à de nombreux travaux dans les bâtiments de la maison du Temple, sans doute pour la transformer en résidence plus « aristocratique » (nobles et bourgeois).

159. A.D.H.G., 3 E 13885, fol. 137 r<sup>o</sup>, septembre 1776, bail à fief de l'hôtel de Béarn accordé, pour cinq ans, à dame Louise de Saint-Orens, femme de Pierre de Carrière, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

160. Les dimensions ne sont pas toujours très fiables : en 1660, elles sont de 24 cannes de long sur 13 cannes de large (43 mètres sur 23,4) (H Malte reg. 414).

s'il était aplani. Quelque dix ans plus tard, François de Beusset n'oublie pas de transformer le jardin en parterres fleuris bordés d'une allée d'ormeaux, qui longent le canal du moulin. Ses successeurs ou leurs locataires le partagent ensuite en jardin potager et jardin d'agrément<sup>161</sup>.

*Les lieux à vocation religieuse : l'église, le cimetière et la maison du chapelain* (fig. 16)

- L'église : une chapelle romane

Si les commissaires chargés des visites générales n'insistent guère sur les activités profanes de la maison du Temple, ils n'oublient pas en revanche qu'elle est toujours une maison religieuse et consacrent de nombreuses pages à la chapelle, son mobilier, ses ornements liturgiques, ses cultes et reliques.

Comme l'ensemble des sanctuaires des Ordres militaires en général, la chapelle de la maison du Temple est un édifice simple, à nef unique, mais avec une abside en semi-circulaire, comparable, en deux fois plus petit, à la chapelle Saint-Jean. C'est une église bien orientée, dédiée à la Vierge, construite en briques, voûtée et dotée de contreforts. Elle mesure 10 cannes de long sur 3,5 environ (18 mètres sur 6,3), comme le confirme le plan Souffron, et elle se termine à l'ouest par un clocher en briques, à pinacle, « fort grand », sept cannes de haut (12,6 mètres), visible sur les plans du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 4)<sup>162</sup>, comportant cinq ouvertures pour seulement deux cloches. Elle est éclairée au sud par quatre fenêtres, aux vitres rompues en 1635<sup>163</sup>. Les baies côté nord ont été occultées récemment par la construction de la maison Carratier déjà citée, « à cause de quoy et autres usurpations par luy faictes sur ledit Temple, y a instance aud. Requestes du Pallais »<sup>164</sup>. Le sanctuaire est séparé de la nef par une balustrade en bois. Les premières descriptions de l'église, en 1635 et 1660, donnent l'impression d'un bâtiment vétuste, mal entretenu, avec une voûte fissurée sur tout le long, quoique « peinte à carreaux de diverses couleurs », et des vitres « rompues ». La porte d'entrée, au sud sur la cour, est pourvue « d'un grand portail de bois de sapin fort vieux, pourry et gasté et ne pouvant presque fermer, la voulte estant de brique y ayant au-dessus l'image de sainte Barbe et la muraille tout alentour peinte de certains personnages, mais à cause de l'entienneté de lad. peinture n'avons peu scavoir de quel personnage ce sont »<sup>165</sup>. Quelques années plus tard, en 1660, les vitres sont toujours brisées ; la voûte est toujours « corrompue » et le locataire de la maison du chapelain mitoyenne utilise le dessus de la voûte comme volière et décharge pour le bois et le foin, tandis que le toit a besoin de réparations et que les cloches, mal accrochées, ne peuvent sonner. Quant aux peintures qui se trouvent autour de la statue de sainte Barbe sur le portail d'entrée en briques de la chapelle, elles représenteraient « divers escussous » des commandeurs<sup>166</sup>. La description donnée en 1635 et son état de vétusté laissent supposer que la chapelle figurée sur le plan Souffron est la chapelle d'origine, sans doute romane et édifiée par les templiers, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

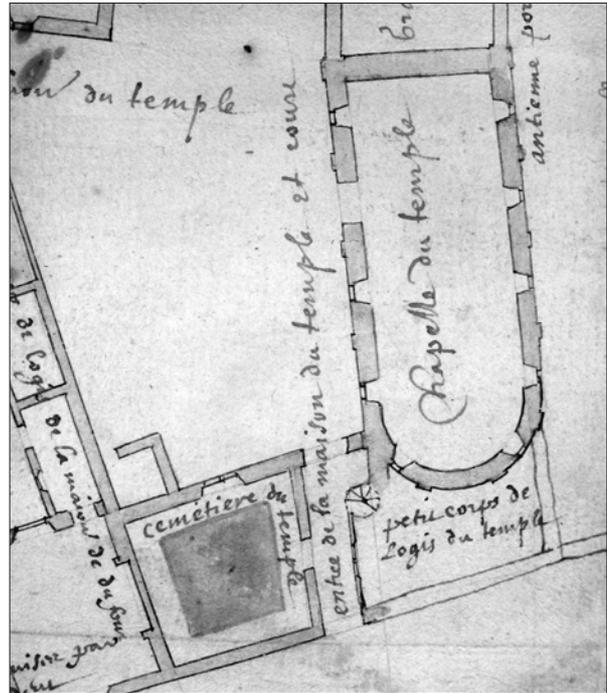


FIG. 16. LA MAISON DU TEMPLE, LES LIEUX À VOCATION RELIGIEUSE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, plan Souffron, détail. Cliché A.D.H.G.

161. En 1773, on a replanté les ormeaux et ajouté des saules pour tenir la terre des remblais creusés par les inondations (1770 et 1772) : A.D.H.G., H Malte reg. 571.

162. Voir par exemple, la *Veue particulière de Toloze*, par Collignon, en 1642 ou encore le « plan Berey » de 1663.

163. Bien visibles sur le plan Souffron. A.D.H.G., H Malte reg. 413, fol. 150 v°. Une autre ouverture donne côté rivière et une autre au niveau de la voûte.

164. *Idem*.

165. A.D.H.G., H Malte reg. 413, fol. 144 v°. On ne peut s'empêcher d'imaginer des peintures comparables à celles du portail de la chapelle de l'hôtel Saint-Jean.

166. A.D.H.G., H Malte reg. 414, p. 11. Un portail avec des portes de sapin vieilles et délabrées.

Cependant, depuis la suppression de l'hôpital, probablement autour de 1600-1610, dans le cadre de la Contre-Réforme catholique, qui a suscité une véritable explosion des confréries, l'église du Temple a été érigée en chapellenie, gérée par une confrérie, comme beaucoup de chapelles hospitalières à la même époque.

- La confrérie des paumiers et leur patronne sainte Barbe<sup>167</sup>

Cette confrérie, c'est celle des paumiers de la ville ou fabricants de balles pour jeu de paume, rassemblés en 1610 dans la corporation des *paulmiers-raquetiers*<sup>168</sup> ; la chapelle toutefois reste soumise au patronage du commandeur de Garidech, qui continue de participer largement aux travaux et achats de mobilier (Jules de Montmorency et François de Beausset, notamment) et qui surtout nomme le chapelain, choisi le plus souvent parmi les prêtres de la toute proche collégiale Saint-Jean.

Les paumiers, très nombreux à Toulouse, où les jeux de paume rencontraient un franc succès<sup>169</sup>, avaient comme patronne sainte Barbe. L'analogie entre la balle de ce jeu et le boulet de canon, attribut qui en fait aussi la patronne des artilleurs, explique le choix des paumiers et des raquetiers. Il est donc normal que les paumiers toulousains aient été attirés et motivés par une chapelle qui, depuis le xv<sup>e</sup> siècle, passait pour conserver les reliques de leur sainte patronne.

- Les autels et reliquaires

Des trois autels mentionnés en 1518 dans le *presbyterium* ne subsiste plus, en 1635, que le maître-autel ; celui de sainte Barbe avec ses reliques a pris place dans la nef. Le culte et l'autel de sainte Catherine ont bizarrement disparu.

Le maître-autel se compose encore, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, d'une grande pierre (médiévale ?) soutenue par cinq piliers de marbre noir, « qui ont été rapiessés »<sup>170</sup>. Le tableau qui l'accompagne représente, en 1635, une Vierge à l'Enfant, Marie-Madeleine ? (ou sainte Barbe<sup>171</sup>) et Jean-Baptiste, avec la croix de l'Ordre et les armoiries du commandeur Jules de Montmorency et du chapelain, Jean Nicolau, qui l'ont financé ; le tout surmonté d'un surciel de toile peinte, décoré de l'image du Saint-Esprit. L'autel en pierre ne sera pas conservé, mais remplacé par un autel en briques et un tabernacle en bois<sup>172</sup>.

Vers le milieu de la nef, côté nord, l'autel secondaire de sainte Barbe, sur lequel se trouve une statue en bois doré de la sainte, est complété d'une armoire liturgique, creusée dans la muraille et fermée par deux barres de fer ; en 1635, on y recense quatre reliquaires. Une châsse en bois doré, représentant le chef de sainte Barbe, soutenu par deux anges, « doré et argenté, fort vieux et ancien », contient un « os de bras sur un petit taffetas rouge » et, à travers la vitre, on peut lire, en grandes lettres : « c'est l'os du bras de madame sainte Barbe ». À ses côtés, un petit coffre également en bois doré conserve un voile de toile avec une croix et une inscription sur parchemin, dans un latin incertain : « *Hic est velum proprium quod caput beate Barbare velatur, dum caput pata (patre ?) truncatur* »<sup>173</sup>. Le



FIG. 17. IMAGE DE SAINTE BARBE. Gravure, vers 1792, signée DM, Toulouse, musée des Toulousains de Toulouse. Cliché du musée des Toulousains de Toulouse.

167. Guillaume-Albert de PUYBUSQUE, « La confrérie de Sainte-Barbe à Toulouse », *Revue historique de Toulouse*, t. VII, 1920, p. 277-300. Cet article est consacré à la confrérie de Sainte-Barbe de l'ancienne chapelle des Templiers de Toulouse et à celle de l'église de la Dalbade.

168. Michel Taillefer, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2000, ici p. 244.

169. *Ibidem*.

170. A.D.H.G., H Malte reg. 413, fol. 146 v<sup>o</sup>.

171. En 1635 et 1695, elle est appelée sainte Madeleine ; en 1660 et 1680, sainte Barbe. Aucun culte à sainte Madeleine n'est attesté par ailleurs. Nous pensons qu'il s'agit de sainte Barbe, déjà très présente depuis le xv<sup>e</sup> siècle.

172. A.D.H.G., H Malte 571.

173. Jetée en prison (c'est d'ailleurs la tour de sa prison qui est son attribut traditionnel) parce qu'elle refusait d'abjurer le christianisme et d'épouser un païen, elle a subi par la suite les pires tortures, avant d'être promenée nue à travers la ville. Mais elle est secourue par un ange qui jette un voile sur son corps martyrisé. Pour en finir, son père lui aurait tranché la tête de ses propres mains. Voir aussi H Malte reg. 414, p. 15 : « Le voile duquel sainte Barbe estoit couverte quand elle feust martirisée ».

troisième reliquaire est un buste représentant le chef de sainte Apollonie (vierge d'Alexandrie, comme Catherine, et vénérée contre les maux de dents), mais il est vide, alors que l'on sait que des reliques de sainte Apollonie sont conservées, à la même date, sur le maître-autel de la chapelle Saint-Jean<sup>174</sup>. Le quatrième enfin, un coffret en laiton, avec une croix aussi en laiton, ne comporte aucun écriteau mais, à travers la vitre, on aperçoit deux voiles, l'un blanc et l'autre rouge : peut-être les reliques de sainte Eusébie, mentionnée au siècle précédent puis tombée dans l'oubli ?

La gestion de cette armoire incombe complètement aux bayles de la confrérie, qui possèdent tous les objets et vêtements liturgiques nécessaires au culte de sainte Barbe : calice en argent dont le pied est orné d'un crucifix et d'une image de la sainte, corporal, missel, chandeliers, custode, croix, encensoir, lampe, chasuble, dalmatique, aubes, bannière et statuette.

- Les transformations de la chapelle du Temple au XVIII<sup>e</sup> siècle

*L'édifice est « désorienté »*

Les principales transformations de la chapelle du Temple incombent encore à F. Beausset qui, avec la participation et l'aide, sans doute, des paumiers, a voulu, entrepris et financé des travaux importants.

On constate premièrement que la chapelle « s'occidentalise » : le sanctuaire est désormais placé à l'ouest. À l'est, on ouvre un passage dans l'ancien chevet et à travers la maison du chapelain, pour permettre un accès direct sur la rue du Temple par une porte d'entrée à deux battants, surmontée d'un frontispice bâti en briques que décore une statue en pierre de sainte Barbe, placée dans une niche, le tout dominé par une grande croix de Malte. La chapelle du Temple, jusqu'alors édifice privé, devient semi-public et peut ainsi accueillir les membres de la confrérie des paumiers, qui n'ont plus besoin d'emprunter l'entrée principale du futur hôtel de Béarn ni le portail latéral de la chapelle, légèrement déplacé vers l'ouest<sup>175</sup>.

*La chapelle Notre-Dame prend le vocable de Sainte-Barbe (officiellement autour de 1680-1700)*<sup>176</sup>

Depuis le XV<sup>e</sup> siècle et surtout depuis que la confrérie des paumiers s'est installée dans la chapelle, le culte de sainte Barbe n'a cessé de progresser. En 1635, sa statue, peut-être aussi ancienne<sup>177</sup> que les peintures peu lisibles qui l'entourent, domine le vieux portail d'entrée voûté et en briques. Un buste de la jeune martyre, dès 1680, est logé dans une niche située au-dessus de la toile du maître-autel<sup>178</sup>. Mais ce n'est que dans la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle que la chapelle, entièrement rénovée, adopte officiellement le vocable de Sainte-Barbe, qu'elle devait garder jusqu'à la Révolution. Le sanctuaire, désormais orienté à l'ouest, a permis la mise en place (toujours vers 1690-1695) d'un grand retable, financé par François de Beausset, « sculpturé, peint et filetté d'or ; l'architecture en est soutenue

174. Voir la même visite générale : H Malte reg. 413, fol. 475.

175. En 1780, une porte de l'église donne sur la rue et l'autre « sur l'allée de la maison du Temple en traversant la sacristie » : A.D.H.G., H Malte reg. 572, fol. 41 v<sup>o</sup>.

176. Le 16 mars 1667, une indulgence à perpétuité est accordée par le Pape Alexandre VII à la confrérie de Sainte-Barbe, érigée dans la chapelle N.-D. des Templiers, dépendante de Messieurs de Saint-Jean de Jérusalem à Toulouse, G.-A. de PUYBUSQUE, « La confrérie de Sainte-Barbe... », p. 292-293.

177. La présence de cette statue n'est accompagnée d'aucune précision. On ne sait pas non plus si la statue en pierre qui orne le portail ouvert vers 1690-1700 sur la rue du Temple est la même que celle qui ornait le portail ancien, ou si elle est récente. On sait néanmoins que la statue placée dans une niche sur le frontispice du portail d'entrée est en pierre. Daniel Cazes souhaiterait que des recherches soient faites pour mieux identifier la provenance de la très belle statue de sainte Barbe, en pierre et de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, certes mutilée, aujourd'hui conservée au musée des Augustins de Toulouse. Outre l'ancienne chapelle des Templiers, le culte de sainte Barbe existe à l'époque moderne au moins dans deux autres édifices religieux toulousains : la chapelle du couvent des Augustins et l'église de la Dalbade ; voir [abbé] J[ean] L[ESTRADE], « Chapelle de Sainte-Barbe chez les Augustins de Toulouse », *Revue historique de Toulouse*, 1920, p. 275-276 et Gabriel LOIRETTE, « Une œuvre disparue de Nicolas Bachelier : le retable du grand autel de la Dalbade », *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 47, décembre 1921-juillet 1925, p. 400-427. Les cinq statues du retable de Bachelier, dont celle de sainte Barbe, ont, lors de la démolition du retable en 1741, été achetées par les pères Chartreux, mais ont disparu, sans doute à la Révolution. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il existait une chapelle Sainte-Barbe dans l'église de la Dalbade (ancienne chapelle Saint-Germier, dans le chœur, à droite de la chapelle d'axe) et des reliques de sainte Barbe et de sainte Apollonie, provenant peut-être de l'ancienne chapelle du Temple : abbé R.-C. JULIEN, *Histoire de la paroisse Notre-Dame de la Dalbade*, Toulouse, 1891, p. 197. Le culte de sainte Barbe à la Dalbade s'est maintenu : il convient de citer notamment la statue du portail d'entrée occidental. D'après la *Semaine catholique*, le culte de sainte Barbe donne lieu dans l'église de la Dalbade, au cours de la première semaine de décembre, à de nombreuses cérémonies, jusqu'en 1873 environ. Dans les années qui suivent, le 4 décembre, on vénère désormais dans le diocèse de Toulouse le culte du pontife et confesseur saint Pierre Chrysologue, même si une messe est toujours célébrée ce jour-là en l'honneur de sainte Barbe, dans la seule église de la Dalbade. Voir enfin, G.-A. de PUYBUSQUE, « La confrérie de Sainte-Barbe... ».

178. A.D.H.G., H Malte reg. 416, fol. 873 r<sup>o</sup>.

par quatre colonnes aussi filettées d'or et portées par leur piédestal au-dessus des deux portes qui donnent l'entrée à la sacristie<sup>179</sup> »... Le retable, dont la partie supérieure est décorée d'un tableau représentant la ville de Jérusalem, est complété, côté Évangile, à la droite de l'autel, par la statue de saint Jean-Baptiste, patron des hospitaliers de l'Ordre de Malte, et côté Épître, par la statue de sainte Barbe, le tout surmonté d'un grand Crucifix<sup>180</sup>. L'armoire reliquaire de la sainte est toujours en place dans la muraille nord de la nef de la chapelle. En revanche l'autel secondaire qui lui était consacré depuis le Moyen Âge, devenu inutile, n'existe plus, tandis qu'en 1780 un autel dédié à saint Antoine et un reliquaire du saint ermite, fondateur de l'Ordre hospitalier des Antonins, font face désormais à l'autel de sainte Apollonie, toujours présente dans la chapelle depuis le début du siècle dernier : rien d'étonnant car c'est en 1774 que l'Ordre des Antonins, dont la rue Saint-Antoine-du-T à Toulouse évoque toujours le souvenir, a été réuni à l'ordre de Malte<sup>181</sup>.

Malgré le changement de vocable, on n'oublie pas pour autant la dédicace d'origine à la Vierge. Non seulement elle se maintient, mais elle est confirmée et précisée.

D'une part, la Vierge conserve sa place sur la toile centrale du retable, où elle est représentée entre saint Jean-Baptiste et sainte Barbe ; d'autre part, la visite générale de 1661 précise pour la première fois que l'église est dédiée à « Nostre-Dame de la Conception »<sup>182</sup>. Désormais, cette dédicace est rappelée dans la plupart des visites de la chapelle Sainte-Barbe qui, en 1780, prend officiellement la titulature de l'Immaculée Conception<sup>183</sup>. Devenue très populaire en effet depuis le concile de Trente et sous l'influence des jésuites, la fête de l'Immaculée Conception fut mise en Espagne, dès 1644, au rang des fêtes obligatoires. En France, il faut attendre 1708 pour que la doctrine s'affirme, mais le dogme ne fut véritablement reconnu par l'Église romaine qu'en 1854, soit quatre ans seulement avant les apparitions de Lourdes. On notera avec intérêt que la fête de l'Immaculée Conception est célébrée, dans le calendrier liturgique, le 8 décembre et celle de sainte Barbe le 4 du même mois. La proximité des deux fêtes, à notre avis, et nous pourrions donner d'autres exemples, ne peut que justifier le choix de la dédicace de la chapelle de la maison du Temple qui, parmi les fêtes de la Vierge, adopte celle de l'Immaculée Conception, au moment précisément où sainte Barbe en devient le vocable officiel.

La confrérie des paumiers disparaît assez rapidement après 1730. Mais l'archiconfrérie de Sainte-Barbe se maintient toujours dans l'ancienne chapelle des Templiers : en 1783-1784, elle a comme directeur l'abbé Artigues, vicaire général de l'Ordre de Malte, et comprend plus de quatre-vingts officiers, sans compter les simples membres<sup>184</sup>. Avec la Révolution, la confrérie et, sans doute, les reliques s'installent à la Dalbade, où la jeune martyre est vénérée depuis longtemps<sup>185</sup> et où, dès 1792, on retrouve une « association » dite de Sainte-Barbe (fig. 17)<sup>186</sup>.

#### - Le cimetière

Après la suppression officielle de l'hôpital, vers la fin du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, le cimetière cesse de fonctionner et n'a plus sa raison d'être. Au siècle suivant, on en garde encore le souvenir, comme en témoigne le plan Souffron qui le localise bien, le long de la rue du Temple, et, en 1635, on évoque, pour la dernière fois, le « lieu où estoit anciennement le cimetière du Temple qui aloit de la muraille de devant la rue jusques vis-à-vis de la porte de

179. A.D.H.G., H Malte reg. 425, p. 526 (1730).

180. *Ibidem* et H Malte reg. 417, fol. 480 v°. En 1780, le tabernacle en bois sculpté est en forme d'urne : H Malte reg. 572, fol. 37.

181. Il faut rappeler que la réunion de l'Ordre des Antonins à celui de Malte date de 1774 et 1776, A.D.H.G., H 383.

182. A.D.H.G., H Malte reg. 414, p. 12.

183. A.D.H.G., H Malte reg. 572.

184. G.-A. de PUYBUSQUE, « La confrérie de Sainte-Barbe... », p. 286-289. Les officiers appartiennent à la noblesse et au monde parlementaire, au clergé et à la bourgeoisie. On note la présence de très nombreux artistes et artisans. Quelques femmes ont le titre d'intendantes et de sacristaines.

185. Voir note 176.

186. Gravure sur bois, 0,30 x 0,24 m., signée DM et conservée au musée des Toulousains de Toulouse : « Association de ste Barbe nouvellement établie dans l'église succursale Notre-Dame de la Dalbade », gravure datée de 1792 par Robert MESURET, *L'estampe toulousaine, L'imagerie populaire et les graveurs en taille d'épargne de 1660 à 1830*, Toulouse, musée Paul-Dupuy, 1952, p. 65, n° 136, ill. VIII. Le musée des Toulousains de Toulouse conserve une autre image de sainte Barbe, imprimée chez Millau, 15 rue des Couteliers, datée de 1803, lorsque la confrérie de Sainte-Barbe a été rétablie dans l'église paroissiale de la Dalbade. D'ailleurs, l'abbé JULIEN, *Histoire...*, précise, p. 465, qu'en 1803 la confrérie si populaire de sainte Barbe a repris « ses exercices ». Le bois utilisé pour l'image de sainte Barbe a peut-être été taillé beaucoup plus anciennement. D'ailleurs R. Mesuret ajoute que DM est le monogramme d'un graveur sur bois qui, dès avant la Révolution et jusqu'en 1804, signe des images de piété parfois taillées par ses devanciers.

ladite esglise »<sup>187</sup>. Par la suite, l'emplacement du cimetière est occupé en grande partie par la grande écurie que le commandeur de Beausset fait construire ; mais, aujourd'hui, il correspond à la petite cour située derrière la façade en briques (fig. 1) donnant sur la rue de la Dalbade.

- La maison du chapelain

Le logis du chapelain chargé d'assurer le service religieux de l'hôpital médiéval se trouvait dans le prolongement du chevet primitif de l'église, un escalier en vis permettant d'accéder par une galerie à la fois à la voûte de la chapelle et au logement du chapelain, qui comprenait trois niveaux et deux sorties (rue du Temple et basse cour de la maison du Temple). Après la suppression de l'hôpital, le chapelain en titre n'y réside plus, le loue et en perçoit les revenus. Cette maison, décrite minutieusement dans la visite de 1635, est composée d'une cave, d'un rez-de-chaussée transformé en boutique, de deux niveaux de logement et d'une galerie supérieure. Les grandes chambres, aux premier et deuxième étages, sont pourvues d'une cheminée, de croisées et d'un ou deux cabinets ou décharges. Les travaux de restauration de la chapelle Sainte-Barbe permettent au XVIII<sup>e</sup> siècle de créer deux corps de logis, chacun pourvu d'une boutique et de chambres aux dimensions plus réduites. Le logis du chapelain, qui perçoit pendant deux siècles un fixe invariable, versé par le commandeur de Garidech, de 12 setiers de blé, trois pipes de vin (ou six barriques) et 6 livres en argent, devient une maison de rapport dont le montant s'élève à 60 livres, en 1635, pour atteindre 150 livres, en 1756. En outre, plusieurs chapelains assument d'autres fonctions : en 1636, Louis de Castellane d'Aluys, frère du grand prieur de Toulouse, est sacristain et recteur de Saint-Jean, tout comme, en 1660, Bernard Mazarguil ou encore, en 1680, Pierre Brunet, lequel, en tant que secrétaire du chapitre, est très présent dans tous les actes concernant en 1688 la reconstruction de l'hôtel prieural.

En effet, le chapelain, nommé par le commandeur de Garidech, est presque toujours un prêtre de la collégiale voisine, sauf en 1695, où le chapelain en titre est le curé de la Dalbade, religieux de l'Oratoire. Ses obligations consistent à dire ou à faire dire, car il est souvent absent<sup>188</sup>, une messe tous les dimanches et jours de fêtes, plus une messe mensuelle à la demande, moyennant une rémunération supplémentaire, de la confrérie des paumiers.

Ce sont souvent les « hostes », comme Sentous et Desclaux qui louent l'ensemble des bâtiments de la maison du Temple, y compris le logement du chapelain. Mais, en 1635 et 1660, ce dernier est occupé par la dame Lacroix et, en 1750-1760, par le fondeur de cloches et doreur Jean-François Pascal Mirepoix<sup>189</sup>.

La maison du Temple fut vendue comme bien national en l'an IV ; la chapelle<sup>190</sup>, dans un premier temps réquisitionnée pour servir de local à une école primaire, fut par la suite achetée par un menuisier, le sieur Regagnon, qui l'occupe encore en 1830, alors que depuis 1816 les religieuses de la Visitation se sont rendues progressivement propriétaires de l'hôtel de Béarn<sup>191</sup> et de l'hôtel Le Masuyer et que les travaux d'aménagement, comme la construction de la chapelle par l'architecte Antoine Laforgue<sup>192</sup>, sont bien avancés<sup>193</sup>. Ce n'est que plus tardivement que les descendants Regagnon cèdent enfin le bâtiment de l'ancienne chapelle Sainte-Barbe<sup>194</sup>.

187. *Idem*, H Malte reg. 413, fol. 155 r<sup>o</sup>.

188. Michel Alphéran, chapelain au moins de 1705 à 1730, est plus souvent à Malte, semble-t-il, qu'à Toulouse. Il n'est présent ni en 1705, ni en 1709, ni en 1721, ni en 1730. Plusieurs membres de sa famille ont fait partie de l'Ordre, notamment Paul Alphéran de Bussan qui porte le titre d'évêque de Malte : A. Du BOURG, *Le grand prieuré...*, index, p. II.

189. A.D.H.G., H Malte reg. 438, visite de 1754. Il est intéressant de noter qu'un fondeur, portant le nom de Nicolas Mirepoix dit Poncet, inscrit son nom en 1581, sur une cloche de la cathédrale Saint-Étienne et en 1584 sur la grosse cloche du parlement de Toulouse : Baron de RIVIÈRES, « Recueil d'inscriptions de cloches de nombreuses et diverses provenances », cahier manuscrit du fonds Edmond de Séré, baron de Rivières, S.A.M.F., p. 4. Mirepoix a travaillé en particulier en Lauragais vers 1760-1780, à Toutens, à Mascarville, à Beauville (canton de Caraman).

190. A.D.H.G., Q 575.

191. Voir en particulier A.D.H.G., 3 E 21504, 1<sup>er</sup> septembre 1822. Nous tenons à remercier Francis Béthune qui a recherché les actes de la période révolutionnaire et du XIX<sup>e</sup> siècle.

192. Élève de Jacques-Pascal Virebent, il fut adjoint à l'architecte de la Ville de Toulouse, puis architecte du département (avec Jean-Pierre Laffon). Il a pris sa retraite en 1846 : Odile FOUCAUD, *Toulouse, l'architecture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Musée Paul-Dupuy, Paris, Somogy éditions d'art, 2000, 216 p., ici p. 175.

193. La chapelle est même terminée, car la cloche, aujourd'hui placée dans le clocher des Jacobins, est datée de 1827 : Maurice PRIN, Jean DIEUZAIDE, *Les Jacobins de Toulouse*, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, Toulouse, 2007, ici p. 202. D'ailleurs, sur le cadastre et dans l'état de sections de 1830, on constate que la chapelle de la Visitation est construite sur les fondations du bâtiment qui abritait l'hôpital médiéval et l'ancien grenier à sel du début du XVII<sup>e</sup> siècle (plan Souffron). La chapelle de la Visitation est « orientée » au sud : A.D.H.G., 3 P 8897, section II, La Dalbade, parcelle 210.

194. Dossier de protection, Service territorial d'Architecture et du Patrimoine (Haute-Garonne).

Cette étude sur plusieurs siècles, nous l'avons dit en introduction, reste avant tout un dossier documentaire<sup>195</sup>, qui permet cependant de tirer quelques conclusions.

Les templiers de Toulouse, et leur maison, ne font guère partie, contrairement à l'état d'esprit qui existe dans d'autres villes, de l'imaginaire des Toulousains ni des mythes qui leur sont chers<sup>196</sup>. Il ne faut pas toutefois occulter complètement leur histoire.

On ne peut que constater en outre une remarquable continuité dans la permanence de l'occupation d'un site.

Sur le site de la maison du Temple, en effet, se sont succédé pendant neuf siècles et jusqu'à nos jours, sauf pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la période révolutionnaire et le Premier Empire (quelque 70 ans), des organismes, institutions ou établissements à vocation d'accueil, d'hospitalité avec une mission souvent caritative. Après la Révolution, le couvent de la Visitation<sup>197</sup>, qui abritait un pensionnat, a assuré la relève et aujourd'hui les *Jardins d'Arcadie* ont pris le relais. Depuis neuf siècles aussi, ce site a été occupé par une maison religieuse. Certes les religieuses de la Visitation sont parties depuis plus de vingt-cinq ans, mais la chapelle demeure<sup>198</sup>. Quant aux données archéologiques, ténues sans doute, elles n'en demeurent pas moins significatives, aussi bien pour l'Antiquité, le Moyen Âge, que la période moderne, comme le confirment le plan Souffron, l'implantation aujourd'hui des différentes constructions des *Jardins d'Arcadie*, autour de la cour – quoique scindée en deux espaces par la chapelle construite au XIX<sup>e</sup> siècle –, les volumes, les élévations et les anciennes ouvertures, tout comme le mur en saillie, le mur de clôture ou encore les fondations<sup>199</sup>. Seule l'archéologie permettra peut-être un jour d'en savoir davantage.

---

195. Nous avons tenté de donner surtout des orientations bibliographiques et archivistiques, accompagnées de références précises. Mais pour chaque période, il faudra approfondir la documentation mentionnée, afin de compléter ou corriger les affirmations ou les hypothèses énoncées dans ce texte.

196. Nous l'avons précisé en introduction : à Toulouse, on leur a de tout temps préféré les hospitaliers. Les Toulousains n'ont peut-être pas apprécié l'attitude des templiers pendant la croisade des Albigeois !

197. Nous n'avons pas consulté les archives du couvent de la Visitation, aujourd'hui conservées dans le monastère d'Annecy (Haute-Savoie). Il serait utile en effet de savoir si les dossiers d'aménagements et de reconstructions des bâtiments, au XIX<sup>e</sup> siècle, ne contiennent pas des informations sur les bâtiments anciens. En l'absence d'archiviste au sein de la congrégation, nous n'avons recueilli aucun renseignement, mais une aimable invitation à venir consulter les dossiers sur place, ce qui serait souhaitable.

198. Nous tenons à remercier en particulier Christine Jimenez, qui a organisé notre visite sur le site, Pierre Vidal, qui nous a généreusement fourni de nombreux renseignements et des clichés, la Direction régionale des affaires culturelles (D.R.A.C.) avec Dominique Watin-Grandchamp, aux remarques toujours judicieuses, et Olivier Gaiffe, qui a accepté de prendre des photographies des bâtiments actuels, sans oublier les Services des Archives départementales de la Haute-Garonne (Direction du Conseil général) (Bruno Venzac, Laure-Catherine Thémelin, Francis Béthune) et des Archives municipales de la ville de Toulouse (Géraud de Lavedan).

199. Et sans doute les caves, que nous n'avons pas vues.

## UNE TÊTE « ANTIQUE » DU MUSÉE SAINT-RAYMOND, ŒUVRE DU SCULPTEUR FRANÇOIS DU QUESNOY (1597-1643) ?

par Daniel CAZES\*

L'œuvre à laquelle nous allons nous intéresser est une belle tête sculptée dans un marbre blanc au grain très fin, peut-être de Carrare, en tout cas pas des Pyrénées, un peu jaunie, sans doute par un nettoyage excessif avec utilisation d'acide (fig. 1 à 4). Elle surgit d'un buste réduit au haut de la poitrine, taillé ensuite en bouchon d'encastrement, pour pouvoir le fixer sur une statue ou un buste plus développé. Telle que nous la voyons aujourd'hui, la sculpture mesure 38 cm de hauteur, 25 cm de largeur et 28 cm de profondeur.

Lorsque je pris mes fonctions de conservateur du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, la qualité de cette œuvre me toucha particulièrement, mais elle se trouvait alors en réserve<sup>1</sup>. Elle n'avait pas été exposée lorsque Robert Mesuret, l'un de mes prédécesseurs, avait renouvelé la présentation des antiques au musée Saint-Raymond en 1950<sup>2</sup>. J'avais pourtant souvenir de l'avoir remarquée, sur d'anciennes photographies de l'installation de la salle des antiquités du musée des Augustins conçue en deux temps, par Ernest Roschach en 1894, puis Léon Joulin entre 1900 et 1902<sup>3</sup>. On lui avait alors réservé une place d'honneur, au centre et en haut de l'un des supports axiaux en gradins (fig. 5). Le splendide buste d'Auguste couronné de chêne de Chiragan était au cœur de l'ensemble, sur un fût de colonne, au centre géométrique de la salle. De part et d'autre, les deux autres œuvres dominantes étaient la Vénus de Martres et cette admirable tête féminine. Dans cette hiérarchie très composée, elle jouissait donc alors d'une grande estime aux yeux des créateurs de cette muséographie ; sans toutefois que nous puissions savoir si cette initiative revenait à Roschach ou à Joulin. Probablement Joulin, qui rajouta les socles en gradins, mais nous n'en sommes pas sûrs. Quoi qu'il en soit, pendant un demi-siècle, jusqu'au transfert des sculptures antiques au musée Saint-Raymond en 1950, les visiteurs du musée des Augustins étaient amenés à considérer cette tête comme l'un des chefs-d'œuvre de cet ensemble déjà exceptionnel.

Pourquoi donc une telle déchéance lors de son affectation place Saint-Sernin ? Peut-être, pensais-je d'abord, parce qu'elle ne correspondait pas, ne venant ni de Martres, ni de Toulouse, ni du Languedoc ou de l'Aquitaine, au programme muséographique défini par Robert Mesuret dans le musée rénové. En effet, dans sa fiche d'inventaire sommaire<sup>4</sup> réalisée lors du récolement général des collections des musées de Toulouse – une œuvre titanesque, qu'il a dû exécuter presque seul et avec fort peu de moyens, entre 1946 et 1950 – Robert Mesuret porta pour cette tête la mention « provenance inconnue ». Mention redoutable mais courante dans tous les musées d'ancienne fondation,

---

\* Communication présentée le 6 octobre 2009 cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 287.

1. Elle a été présentée au public pour la dernière fois, au musée Saint-Raymond, avant son retour en réserve, en 2001, dans le cadre de l'exposition *Marbres cachés. Sculptures antiques des réserves du musée Saint-Raymond*. Voir, sous le même titre, le catalogue de cette exposition, que nous avons rédigé, Toulouse, Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 2001, p. 35-36, n° 29. Nous l'avions aussi exposée en 1989 : voir le catalogue de l'exposition *Toulouse et l'Antiquité retrouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, musée Saint-Raymond, Toulouse, 1989, p. 22-23, n° 4, avec deux peintures de Pierre Subleyras dont on pensait, erronément (voir plus loin), qu'elles la représentaient.

2. Robert MESURET, « Nouvelle présentation du Musée Saint-Raymond à Toulouse », dans *Musées de France*, juillet-août 1950, p. 156-160.

3. Sur cet aménagement, voir Jean-Charles BALTY et Daniel CAZES, *Sculptures antiques de Chiragan (Martres-Tolosane). I - Les portraits romains. 1 - Époque julio-claudienne*, Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, Toulouse, 2005, p. 15-21.

4. Conservée dans le dossier d'œuvre correspondant, documentation des collections du musée Saint-Raymond, inv. Ra 367.

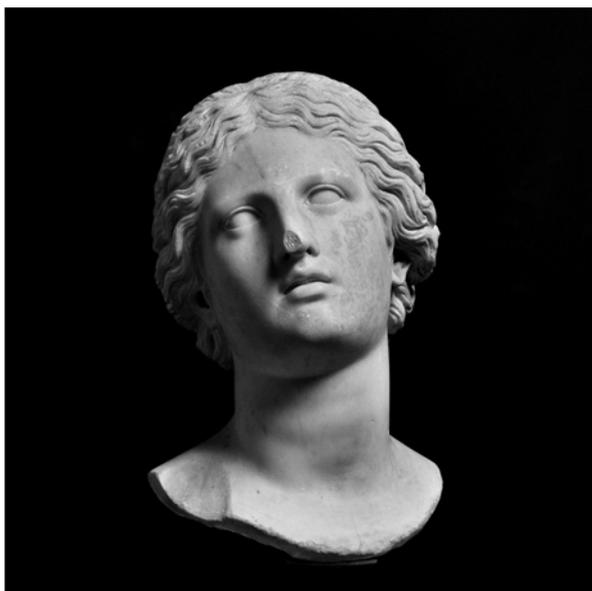


FIG. 1. TÊTE DE NIOBÉ du musée Saint-Raymond.  
*Cliché Jean-François Peiré.*



FIG. 2. TÊTE DE NIOBÉ du musée Saint-Raymond.  
*Cliché Jean-François Peiré.*



FIG. 3. TÊTE DE NIOBÉ du musée Saint-Raymond.  
*Cliché Jean-François Peiré.*



FIG. 4. TÊTE DE NIOBÉ du musée Saint-Raymond.  
*Cliché Jean-François Peiré.*

cachant souvent un parcours très complexe dans les inventaires, catalogues et locaux de l'établissement. Je pouvais aussi croire que l'œuvre avait été écartée en raison d'une mention plus accablante encore, inscrite à la plume et avec une autre encre, dans un second temps, par Robert Mesuret sur sa fiche : « Suspect » !

Mais suspect de quoi ? D'inauthenticité ? De non appartenance à l'Antiquité ? Cela n'est hélas pas précisé et l'on ne saura sans doute jamais sur quoi reposait cette suspicion. Robert Mesuret connaissait bien la plupart des grands musées d'Europe et avait pu se forger lui-même une opinion sur cette sculpture. Il recevait aussi beaucoup de spécialistes d'histoire de l'art antique et autre : il aurait pu ainsi recueillir des avis autorisés et motivés sur cette pièce.



FIG. 5. ANCIENNE PRÉSENTATION des sculptures antiques dans la salle des antiquités du musée des Augustins.

Au centre et en haut du support du premier plan, la tête de Niobé.

Photographie ancienne, documentation des collections du musée Saint-Raymond

Enfin, Jean Charbonneaux et son collaborateur François Braemer, souvent chargé de mission au musée Saint-Raymond, ont pu aussi le conseiller. Il est fort dommage qu'aucune trace écrite des raisons de ce jugement ne soit parvenue jusqu'à nous.

Pour établir rapidement sa fiche, Robert Mesuret rechercha tout de même un minimum d'informations. Ainsi retrouva-t-il cette tête, sans qu'un seul doute sur l'identification soit permis, grâce à la publication d'une photographie dans le *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* d'Émile Espérandieu. Au tome II<sup>5</sup>, elle apparaît sous le n° 1052 avec le commentaire suivant : « Tête de provenance inconnue ; elle est placée, au Musée de Toulouse, parmi les sculptures trouvées à Auch ou à Éauze, mais cette origine me paraît fort peu probable. Marbre d'Italie. Hauteur, 0m,39. Vénus. Les cheveux ondulés sont noués par derrière. Restaurations : en marbre, une pièce sur l'épaule droite ; en plâtre, l'extrémité du nez. Travail soigné du 1<sup>er</sup> siècle. Art grec. » Robert Mesuret la repéra aussi dans le *Catalogue des collections de sculpture et d'épigraphie du musée de Toulouse* publié en 1912 par son conservateur Henri Rachou. Elle y figure, dans une série de sculptures antiques de « provenance inconnue », p. 146, sous le n° 367 dont voici la brève notice : « Niobé ; marbre. - Hauteur 0m,56. Tête d'un travail très ordinaire et d'une époque que nous ne pouvons déterminer, montée sur un piédoche en marbre moderne. Nez réparé au plâtre. Éclat réparé à l'épaule droite. » La réédition, avec quelques modifications et ajouts, de ce catalogue dans le *Bulletin municipal* de la Ville de Toulouse des années 1936-1937 ne reprend pas cette notice n° 367, même sous un autre numéro, ce qui nous laisse entendre qu'Henri Rachou doutait alors davantage de l'antiquité de cette tête. Mais ce peut être aussi une omission liée à la refonte de la numérotation du catalogue.

Robert Mesuret ne put, en raison d'évidentes obscurités et incertitudes, remonter plus haut dans le temps. Dans

5. Consacré à l'Aquitaine, Paris, 1908, p. 114.

son *Catalogue des antiquités et objets d'art* du Musée de Toulouse, publié en 1865 mais rédigé en 1864, deux ans après la mort d'Alexandre Du Mège, Ernest Roschach n'a semble-t-il pas inventorié cette œuvre. Ou bien, s'il l'a fait, c'est de façon pour le moins imprécise, sous le n° 241, dont la notice peut correspondre à plusieurs œuvres de la collection, ou ambiguë, sous le n° 52 qui pourrait concerner la tête que nous étudions autant que celle de la *Vénus de Martres*. Les deux en effet présentent les mêmes cassures sur le nez et un sourcil, et le même genre de coiffure. Et « la fière beauté du visage et l'énergique développement des muscles du cou » dont parle Roschach paraissent même se référer plus à la *Niobé* reconnue par Rachou qu'à la *Vénus* cnidienne. Cependant, Roschach, rappelant dans la même notice les impressions rapportées par le comte de Clarac dans son *Musée de sculpture antique et moderne*<sup>6</sup> sur la *Vénus de Martres*, l'on doit bien admettre qu'il s'agit de celle-ci. Mais ce n'est pas très clair et l'on est fondé à soupçonner une confusion entre les deux œuvres. La lecture rapide, complète et stricte de ce catalogue, comme dut la faire Robert Mesuret, ne permet pas d'y reconnaître sûrement la tête et pourrait laisser penser à un oubli ou à une acquisition postérieure à 1864. Si l'on en restait là, on pourrait l'admettre, mais nous y reviendrons plus loin.

Auparavant, il convient de se pencher plus attentivement sur l'identité du personnage représenté. Robert Mesuret adopta pour sa fiche l'identification mythologique, pourtant non expliquée, d'Henri Rachou dans sa notice de 1912 : une tête de Niobé, les yeux tournés vers le ciel et suppliant Diane et Apollon d'épargner de leurs flèches mortelles ses filles et ses fils, les Niobides. Il la préféra, avec juste raison, à celle d'Espérandieu qui, nous l'avons vu, avait cru à une Vénus, victime peut-être de la notice ambivalente de Roschach. Cependant, comme Espérandieu, Robert Mesuret opta pour une sculpture antique, romaine précisa-t-il, et écrivit de façon assurée sur sa fiche : « Réplique d'un original grec attribué à l'école de Scopas, dont il existe une réplique de la figure entière à Florence, au musée des Offices ». La photographie de cette dernière (fig. 6 et 7) permet de s'assurer de la justesse de l'identification.

La célèbre statue, l'une des références les plus souvent données entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle de la beauté de la sculpture grecque, représente la supplication de Niobé, épouse d'Amphion, protégeant de tout son corps la plus jeune de ses filles, peut-être l'émouvante et pâle Chloris. Elle avait été découverte en 1583 à Rome, sur l'Esquilin, à l'emplacement des fameux jardins impériaux de la *Vigna Tommasini*<sup>7</sup>, formant avec plusieurs autres statues un groupe théâtral. Plusieurs d'entre elles campaient, dans des attitudes diverses et recherchées, ses fils et ses filles atteints par les tirs des dieux. Niobé s'était à la fois vantée et enorgueillie d'être une plus proche parente de Jupiter que Latone, la Léto des Grecs et mère de Diane et Apollon, et plus féconde qu'elle, pour avoir donné naissance à dix ou douze enfants, contre seulement deux pour sa rivale<sup>8</sup>. Courroucée, Latone fut vengée de cet affront par Diane et Apollon qui, selon les divers récits du mythe, notamment les *Métamorphoses* d'Ovide, auraient alors tué avec leur arc tous ou presque tous les Niobides. Accablée de douleur, Niobé s'enfuit en Asie Mineure, où elle fut transformée en rocher. On montrait la source jaillissant de celui-ci, alimentée par les larmes de Niobé. L'ensemble de ces statues avait été acquis par le cardinal Ferdinand de Médicis<sup>9</sup>, pour les jardins de la fameuse villa romaine du même nom, où elles restèrent, disposées dans un paysage rocheux, admirées et maintes fois dessinées, copiées, par tous les artistes résidant dans la Ville Éternelle, et ce jusqu'en 1769. Cette année-là, elles furent transférées à Florence. Comme l'indique Robert Mesuret, elles sont aujourd'hui exposées dans une salle de la Galerie des Offices. Là, l'ambiance plutôt néo-classique qui imprègne leur présentation est moins impressionnante et pittoresque que celle des jardins de la villa Médicis, où les personnages avaient reconquis une vie saisissante, avec une scénographie digne de l'antique tragédie.

Il ne peut être rendu compte ici du flot de littérature artistique et d'études d'histoire de l'art suscité par ces œuvres, ni de toutes les répliques et créations qu'elles ont inspirées. L'on se contentera d'intégrer la tête du musée Saint-Raymond parmi celles-ci. Au jeu des comparaisons indispensables qui font partie de la méthodologie d'étude de la succession des répliques d'un même original, ou des répliques des répliques elles-mêmes, il faut donc aussi soumettre cette œuvre. La question de l'original de la figure de Niobé et des originaux de celles des Niobides est

6. Tome II, première partie (texte), Paris, 1841, p. 588.

7. Francis HASKELL et Nicholas PENNY, *Pour l'amour de l'antique. La statuaire gréco-romaine et le goût européen : 1500-1900*, éd. Hachette, 1988, p. 295-301. Et aussi, *Lexicon iconographicum mythologiae classicae (LIMC)*, VI-1, Zurich et Munich, 1992, p. 910, n° 7, et VI-2, Munich et Zurich, 1992, p. 609, fig. 7.

8. Pierre GRIMAL, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1982, p. 317.

9. Michel HOCHMANN (dir.), *Villa Medici. Il sogno di un cardinale. Collezioni e artisti di Fernando de' Medici*, catalogue de l'exposition présentée du 18 novembre 1999 au 5 mars 2000 par l'Académie de France à Rome à la Villa Médicis, Rome, éd. De Luca, 1999, p. 162-167, n°s 14, 15, 16, notice de Carlo Gasparri.



FIG. 6. NIOBÉ PROTÉGEANT SA PLUS JEUNE FILLE.  
Statue provenant de l'Esquilin à Rome.

Florence : Galerie des Offices. D'après M. Hochmann, op. cit., p. 114.

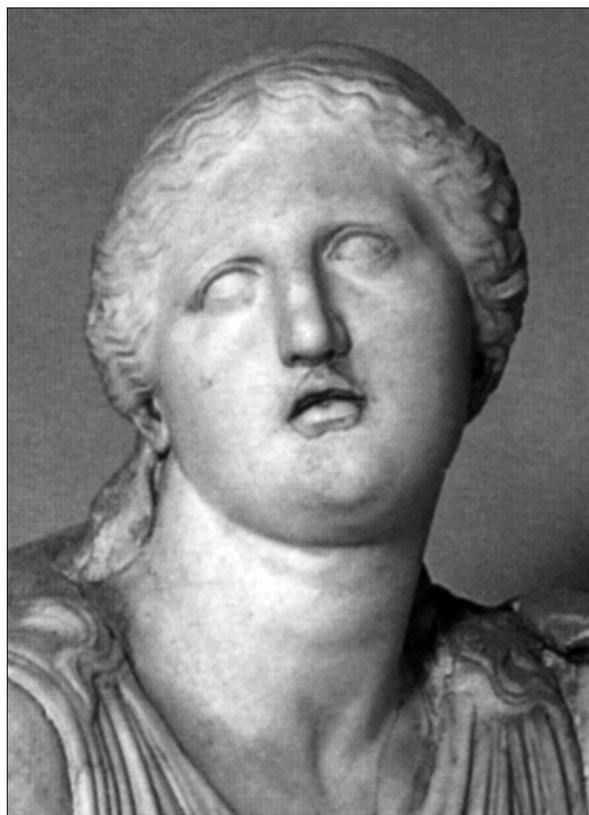


FIG. 7. DÉTAIL DE LA TÊTE de la statue de Niobé reproduite à la fig. 6.  
D'après M. Hochmann, op. cit., p. 114.

évidemment l'objet de nombreuses discussions entre spécialistes. Bornons-nous ici à rappeler l'opinion de Claude Rolley dans le tome II de son grand manuel des éditions Picard consacré à la sculpture grecque<sup>10</sup>. Plutôt qu'à une création du sculpteur Scopas vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., il croyait à une invention hellénistique du III<sup>e</sup> siècle encore imprégnée du pathos scopasien et des recherches de ce sculpteur sur la torsion anti-classique, anti-praxitélienne, des corps. Quant au cadre de la première expression de cette scène, les chercheurs hésitent entre le fronton d'un temple, d'une part, un jardin ou la grotte d'un nymphée, d'autre part, qui conviendraient mieux à l'univers hellénistique.

Tout le problème est donc de savoir à quel stade de cette succession et de l'inévitable réinterprétation de l'original appartient la tête du musée. Elle paraît indéniablement dépendre de la *Niobé Médicis*. La position de la tête est la même, avec une forte musculature du cou très caractéristique, due au basculement du crâne vers l'arrière. L'expression procède effectivement dans les deux cas des créations de Scopas, avec des orbites profondes sous des arcades sourcilières angulaires, des yeux très ouverts, aux paupières tendues et finement compressées vers le haut, dirigeant leur regard vers le ciel, la bouche entrouverte, la lèvre supérieure segmentée et circonflexe, le tout traduisant la douleur et l'appel à la clémence. De fortes différences apparaissent aussi avec, pour la tête de Toulouse, un visage plus dynamique (fig. 8), moins lourd, un grand soin apporté au détail, un magnifique polissage, une grande maîtrise des ondes et mèches de la chevelure (fig. 9 à 12) donnant un mouvement incisif qui n'existe pas sur la sculpture des Offices. Serais-je, par excès d'enthousiasme, en train de démontrer la supériorité de la réplique toulousaine et sa plus grande fidélité à un original hellénistique disparu ? Hélas ! ou peut-être tant mieux, non, car l'histoire de cette œuvre est autre et n'appartient probablement pas à l'Antiquité. C'est par là que je terminerai cet exposé.

10. Claude ROLLEY, *La sculpture grecque. 2 : la période classique*, Les manuels d'art et d'archéologie antique, Paris, éd. A. et J. Picard, 1999, p. 277-281.

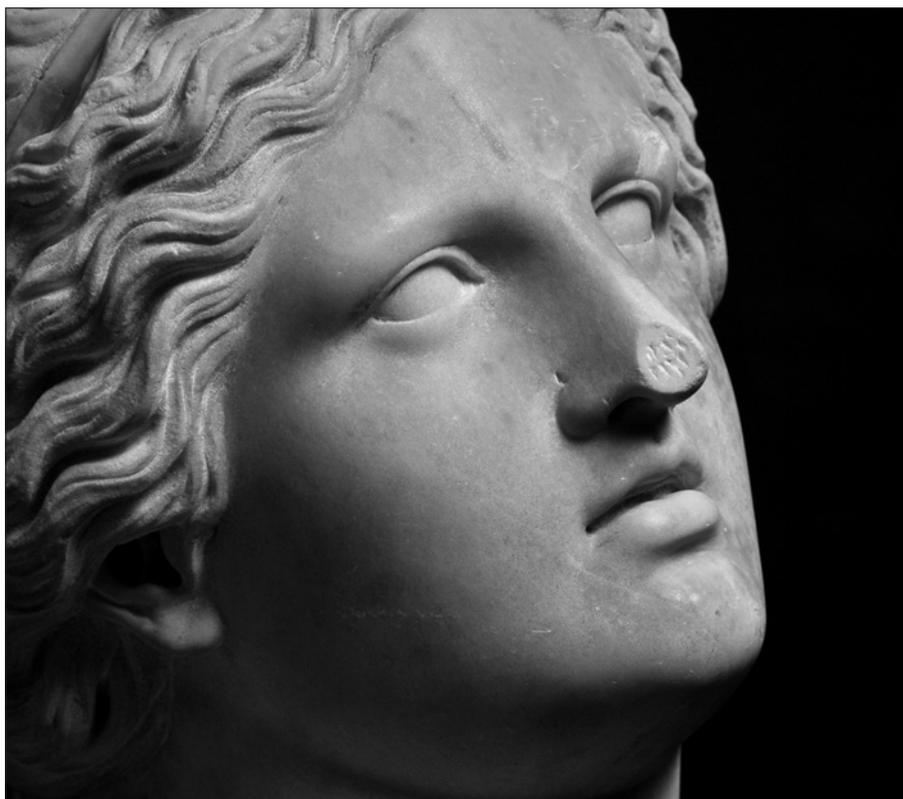


FIG. 8. DÉTAIL DU VISAGE de la tête de Niobé du musée Saint-Raymond.  
*Cliché Jean-François Peiré.*



FIG. 9. DÉTAIL DU CHIGNON de la tête de Niobé du musée Saint-Raymond.  
*Cliché Jean-François Peiré.*



FIG. 10. DÉTAIL DU CHIGNON de la tête de Niobé du musée Saint-Raymond.  
*Cliché Jean-François Peiré.*



FIG. 11. DÉTAIL DES MÊCHES de la tête de Niobé du musée Saint-Raymond.  
Cliché Jean-François Peiré.

Avant de suspecter cette remarquable tête de ne point être antique, Robert Mesuret la crut tout de même d'une telle ancienneté qu'il l'avait mise à l'inventaire des sculptures grecques et romaines du musée Saint-Raymond. Il pensait qu'elle avait fait partie de la collection du sculpteur toulousain du XVIII<sup>e</sup> siècle Pierre Lucas, parce qu'il la voyait figurée sur le portrait de cet artiste peint par Pierre Subleyras en 1725, aujourd'hui conservé au musée des Augustins<sup>11</sup>. Depuis, Jean Penent a justement montré que Pierre Lucas, représenté tenant une mirette, s'appuie en fait sur une tête modelée en terre<sup>12</sup>. J'ajouterai que, si l'œuvre peinte s'inspire bien de quelque tête antique féminine, elle ne peut cependant par sa posture et ses traits se confondre avec celle de la *Niobé* de Toulouse. Il faut donc renoncer à cette piste pour dévoiler l'origine de la pièce.

Lorsque j'étais chargé des sculptures du musée des Augustins, j'avais vainement cherché dans les réserves de cet établissement une tête qui me paraissait alors être l'une des œuvres les plus prestigieuses de l'ancienne collection du Musée de Toulouse. Elle avait pourtant été dûment cataloguée par Alexandre Du Mège en 1835 dans sa *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, mais parmi les sculptures de la Renaissance et des Temps modernes. Il s'agit du numéro 762, à la page 257, explicité simplement par deux phrases, sans aucune mention de dimension, que voici : « Cette tête en marbre a été sculptée, d'après l'antique, par François Flamand ; elle a été donnée au musée par M. Lange ». Rappelons que François Flamand est l'une des nombreuses variantes du nom du grand artiste d'origine bruxelloise François du Quesnoy, actif à Rome de 1618 à sa mort en 1643. Il était alors l'un des sculpteurs majeurs de la capitale de la chrétienté, avec le Bernin et l'Algarde.

Assez récemment, préparant avec Jean-Charles Balty le catalogue raisonné des portraits romains de Chiragan de la période tétrarchique, en parcourant une lettre du sculpteur restaurateur des musées du Louvre et de Toulouse Bernard Lange adressée le 22 septembre 1832 à Alexandre Du Mège, et une autre envoyée par ce dernier au maire de Toulouse le 15 novembre de la même année<sup>13</sup>, la solution du problème m'apparut, lumineuse. Comment avait-on



FIG. 12. DÉTAIL DES MÊCHES de la tête de Niobé du musée Saint-Raymond.  
Cliché Jean-François Peiré.

11. Fiche d'inventaire de Robert Mesuret déjà citée plus haut : « Collection de Pierre Lucas. Elle est figurée sur le portrait de ce sculpteur peint par Subleyras et conservé au Musée des Augustins (*Cat.* 1908, n° 277) : un linge recouvre très exactement la cassure de l'épaule droite aujourd'hui réparée au plâtre. »

12. Jean PENENT, *Le portrait toulousain de 1550 à 1800*, catalogue de l'exposition présentée au musée des Augustins du 21 oct. 1987 au 7 janv. 1988, Portet-sur-Garonne, éd. Loubatières, 1987, p. 130-132, n° 81.

13. Ces deux lettres sont consignées dans le *Registre des délibérations du Bureau d'administration des sciences et arts, 1830-1839*, conservé aux Archives municipales de Toulouse. Je remercie Marc Comelongue qui, en 2004, au cours de ses recherches d'archives sur le médaillier du musée Saint-Raymond, m'a signalé ces lettres de Lange et Du Mège.

pu oublier cela, sans doute dès la mort d'Alexandre Du Mège, mémoire vive du musée et malheureusement si souvent accusé à tort par ses successeurs de n'être pas fiable ? Dans la première lettre, Lange prévient Du Mège qu'il lui envoie depuis le Louvre deux caisses d'œuvres antiques, la seconde contenant dix pièces. Parmi celles-ci, la neuvième de la liste fait exception, étant ainsi désignée : « Une autre tête en bon état n'y manquant qu'un très petit morceau du bout du nez ; elle est de François Duquesnoy, dit Le Flamand. » Cette deuxième caisse était donnée par Lange à son ami Du Mège et non au musée. Dans la seconde lettre, Du Mège écrit au maire pour lui dire qu'il fait don au musée de six des dix œuvres de cette deuxième caisse, dont le numéro 10 qu'il caractérise ainsi : « belle tête, en marbre blanc, moderne, attribuée à François Duquesnoy. » Il n'y a donc aucun doute, toutes ces mentions de 1835 et de 1832 se recoupent et concernent bien la tête aujourd'hui étudiée<sup>14</sup> qui, par l'oubli des conditions de son arrivée dans les collections, fut si souvent considérée comme antique, voire l'objet d'obscurs soupçons.

Mais cette magnifique tête est-elle bien de François du Quesnoy ? Bernard Lange avait affirmé qu'elle lui était due. En 1832, Alexandre Du Mège parlait d'une attribution à cet artiste, avant de la lui donner clairement dans son catalogue de 1835. On aimerait évidemment savoir sur quoi reposait l'information de Lange, et surtout d'où elle lui venait, tout comme la tête. Dans le milieu parisien et au Louvre, le grand mouvement d'œuvres saisies ou achetées à Rome sous l'Ancien Régime et le Premier Empire pourrait aisément expliquer l'arrivée chez Lange d'une sculpture de François du Quesnoy. Mais les œuvres de ce sculpteur, très appréciées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, circulèrent aussi largement à travers toute l'Europe. Il faudrait donc connaître précisément l'ensemble de l'activité commerciale, de restauration, d'échange de Bernard Lange et les archives afférentes pour repérer cette tête. Ce que nous n'avons pu faire. Sa pratique courante de la restauration des sculptures et celle également attestée de François du Quesnoy pourraient nous laisser supposer que cette tête de Niobé avait été faite pour compléter quelque statue antique acéphale. On ne saurait toutefois l'affirmer.

Quant à retrouver la facture et le style de François du Quesnoy en cette œuvre de très belle venue, ce serait une recherche bien passionnante pour un spécialiste de l'œuvre de cet artiste, que je n'ai bien sûr pas la prétention d'être. Cependant, piqué par la curiosité, le désir d'en savoir plus, j'ai lu et consulté attentivement l'important livre de Marion Boudon-Machuel sur le sculpteur François du Quesnoy<sup>15</sup>. Il comprend un catalogue de ses œuvres sûres, attribuées et rejetées. Nous n'y avons trouvé nulle trace d'une tête de Niobé, mais y avons appris combien Du Quesnoy avait travaillé d'après les antiques de Rome. Il les étudia, les mesura de très près, dans les moindres détails, comme et avec son ami et contemporain Nicolas Poussin. Il en restaura beaucoup et excellait dans ce travail, qui consistait souvent à recréer des parties entières, jambes, bras, tête, d'une statue mutilée. Jean-René Gaborit lui a attribué la restauration de l'*Adonis Mazarin*<sup>16</sup>, aujourd'hui au Louvre, dont on admirera la tête (fig. 13). Du Quesnoy était réputé pour son souci de la perfection de l'ouvrage, tant dans les moindres notations anatomiques que dans les mèches des chevelures et barbes, ou encore le lissage attentif et bien fini des épidermes. Ce sont des qualités que l'on observe sur la tête de Niobé du musée Saint-Raymond.

De la *Niobé* complète de la Villa Médicis François du Quesnoy dut surtout apprécier la savante torsion. C'est dans un esprit analogue qu'il anima ses deux grands chefs-d'œuvre romains, le *Saint André* de la basilique Saint-Pierre, au Vatican, et surtout l'admirable *Sainte Suzanne* de Santa Maria di Loreto. Il est permis de confronter le doux visage pensif de celle-ci (fig. 14) à celui de la *Niobé* devenue toulousaine et de leur reconnaître quelque parenté stylistique. En appelant bien sûr de plus compétents que moi à s'intéresser maintenant à l'étude d'une œuvre qu'il faut sans doute replacer dans ce temps et non dans celui de l'Antiquité. C'est pourquoi nous avons eu le grand plaisir, quelque temps après cette communication, de la montrer à Marion Boudon-Machuel dans les réserves du musée, où

14. Cette tête fut par ailleurs restaurée par le sculpteur Nicolas François Beurné en 1834 et alors montée sur le piédoche que l'on voit sur la photographie ancienne de son exposition dans la salle des antiquités du musée des Augustins. Voir aux Archives municipales de Toulouse, dans les archives du musée des Augustins (Série 2R, dossier 1836-1842) l'*État des réparations urgentes à faire aux têtes et bustes en marbre composant la galerie [sic] des antiques du Musée de Toulouse proposé par le S<sup>r</sup> Beurné sculpteur-statuaire, 1<sup>er</sup> État supplémentaire* du 8 janvier 1834 : « 9. Tête de femme dite Niobé. le nez en marbre. buste et pied douche 46 » (sic). Une fois ce travail effectué, il fut payé le 3 décembre 1834.

15. Marion BOUDON-MACHUEL, *François du Quesnoy (1597-1643)*, Paris, éd. Arthéna, 2005.

16. Jean-Luc MARTINEZ, *Les Antiques du Louvre. Une histoire du goût, d'Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>*, Paris, éd. Fayard-Louvre, 2004, p. 56-57.

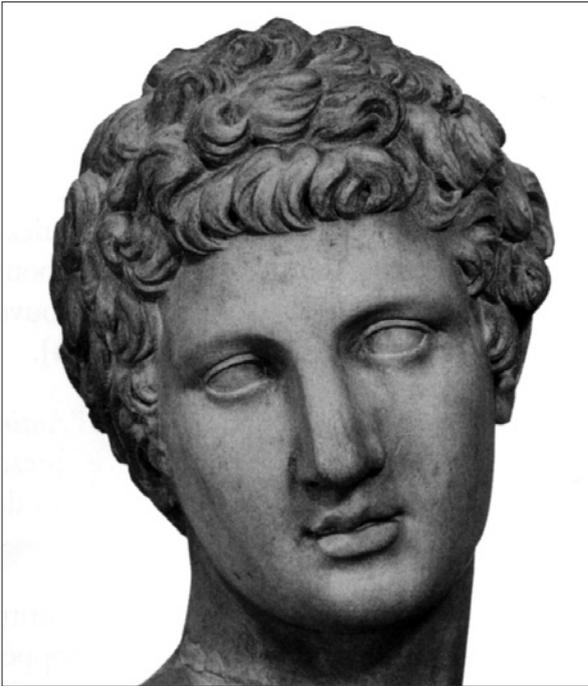


FIG. 13. TÊTE DE L'ADONIS MAZARIN,  
réalisée par François du Quesnoy, au musée du Louvre.  
*D'après M. Boudon-Machuel, op. cit., fig. 12.*

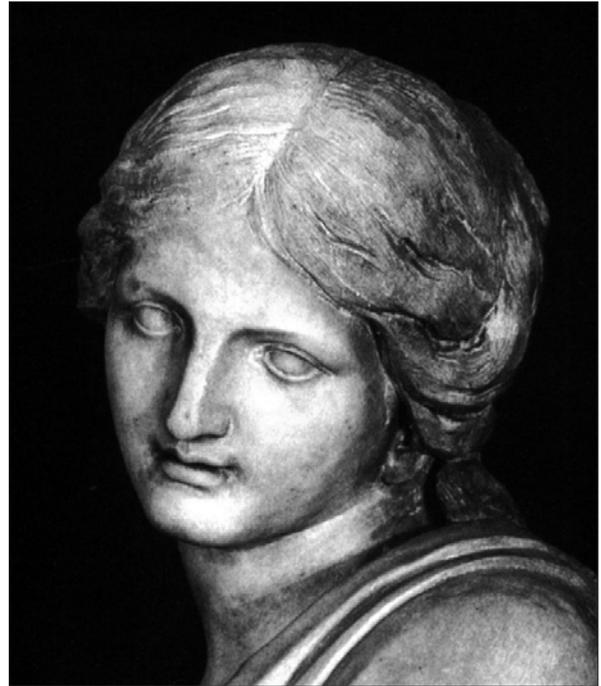


FIG. 14. TÊTE DE LA SAINTE SUZANNE  
de François du Quesnoy à Notre-Dame de Lorette à Rome.  
*D'après M. Boudon-Machuel, op. cit., fig. 127.*

elle a pu l'examiner tout à loisir pour tenter de mieux la comprendre. Plus modestement, je me contenterai, en mettant à regret un terme à mes fonctions de conservateur du musée des Antiques de Toulouse, de proposer à mon collègue Axel Hémerly, du musée des Augustins, de se charger désormais de la destinée de la belle et pathétique *Niobé*. Le temps des musées est lent, saccadé, perturbé par les passions, les ambitions, la bureaucratie et la politique, qui détournent parfois ces établissements de leur première mission. Mais l'on finit toujours par s'y retrouver et y puiser de nouveaux sujets d'émerveillement.

## LE CHÂTEAU DE REYNERIE AU TEMPS DE GUILLAUME DUBARRY

par Guy AHLSELL DE TOULZA et Pierre FUNK\*

Mis en vente aux enchères le 23 octobre 2008 par les héritiers de Jean-Charles Ricard, son dernier propriétaire, le château de Reynerie et la partie restante de son parc<sup>1</sup> ont été acquis par la Ville de Toulouse. Quelques jours plus tard, le château fut totalement vidé de son mobilier, dont une partie provenait de Guillaume Dubarry et occupait encore son emplacement d'origine. Une réaction rapide de M. Jean Penent, conservateur du musée Paul-Dupuy, a permis de racheter aux antiquaires quelques objets majeurs faits pour Reynerie.

M. Alexandre Ricard, dernier occupant du château, nous a alors donné ce qui restait des archives modernes de son grand-père. Parmi ces papiers, plusieurs copies de documents inédits, dont l'inventaire des biens Dubarry à Reynerie dressé le 12 pluviôse An II (31 janvier 1794), éclairent d'un jour nouveau le domaine de Reynerie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *L'histoire du domaine*

D'un point de vue géographique, Reynerie est situé à la rupture de la terrasse supérieure de la Garonne. Ce terroir est particulièrement fertile et possède de nombreuses sources, comme en témoignent les toponymes voisins : Bellefontaine, Fontaine Lestang, Clerfont. Les prédécesseurs de Guillaume Dubarry avaient déjà exploité la configuration des lieux en installant un vivier en contrebas du château.

Le cadastre dressé en 1478 mentionne une importante métairie dénommée « la grande borde de Deymier » : *Una bela borda am fanestrages crozats, ont a estables entornajada de valats de tres parts, et per davan y a une cort ayrocel sanattot de parets*<sup>2</sup>. Jean Deymier est un riche propriétaire qui habite la rue des Drapiers à Toulouse (actuelle rue Cujas). Il est marié à une demoiselle de Morebrun, seigneuresse de Saint-Geniès, dont le frère Guillaume est juge royal à Verdun-sur-Garonne et capitoul en 1460 et 1474.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1521, Jean Deymier et son frère Nicolas cèdent cinq portions de leur métairie à Vital de Thèbe, conseiller au Parlement. Le 25 avril 1525, ses héritiers revendent cette borde à Blaise de Labatut, archidiacre du Comminges et grand chantre du chapitre de Saint-Étienne.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est François de Raynerie ou Reynier docteur régent de l'Université, professeur de droit, qui achète le domaine. Il laissera son nom déformé au domaine, désormais appelé Reynerly.

---

\* Communication présentée le 16 mars 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 311.

1. La plus grande partie du domaine de Reynerie a été englobée dans la ville nouvelle du Mirail à la fin des années 1960. Il fut amputé de 55 hectares et plusieurs bâtiments de la ferme démolis pour céder la place à des parkings... Le château et son parc ont été classés Monument historique le 13 août 1963. Sur le château, voir principalement : Adrien FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry, histoire d'une famille au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1934, 447 p. ; Guy AHLSELL DE TOULZA, Louis PEYRUSSE et Bruno TOLLON, *Châteaux en Haute-Garonne*, Toulouse, 1994, p. 112-117 ; Christian MAILLEBAU, *Les châteaux de Toulouse*, Toulouse, Loubatières, 2000, p. 366-375.

2. Raymond CORRAZE, *Lardenne, gardiage de Toulouse, notice historique et archéologique*, Montauban, Impr. Prunet, 1939, 342 p.

Au décès de Reynier, Pierre Aldas, marchand, se porte acquéreur des portions restantes de la borde. Dans son testament, ouvert le 8 novembre 1572, il déclare léguer ses biens à ses deux filles, Marguerite et Françoise. Le domaine est vendu et les conditions de cette transaction restent floues, mais, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, il est la propriété de la famille d'Auterive.

Le cadastre de 1680<sup>3</sup> apporte quelques précieux renseignements : la propriétaire est Madame d'Auterive, épouse du conseiller au Parlement François-Étienne d'Auterive de Marsac. À cette époque, les Auterive ont pu reconstituer l'ensemble du terroir de la borde, en rachetant les parts des demoiselles Aldas et celles des héritiers Labatut. Le domaine est décrit comme suit : *Madame Dauterive [sic] tient une maison, jardin, enclos, vigne, bois, terre et pred [...] contenant quarante-neuf arpents, une pugnère, un boisseau, un quart un sixième de boisseau. Savoir la maison, édifices et jardins en terre supreme deux pugneres six boisseaux, terre moindre quatre arpens une pugnerie, deux boisseaux terre infirme vingt et trois arpents quatre boisseaux et demi vigne arrachée la terre estimée moienne deux arpents trois pugneres cinq boisseaux pré en terre bonne un arpent trois pugneres un quart de boisseaux et pre en terre moienne un arpen.* George-Mathias d'Auterive succède à son père dans la charge de conseiller au Parlement le 1<sup>er</sup> septembre 1689 et décède en 1719 sans alliance ni postérité. Une de ses sœurs, Marguerite-Marie-Thérèse, hérite de la terre de Reynerie. Elle avait épousé, en 1693, un autre conseiller au Parlement, Nicolas de Reversat de Célès. Celui-ci teste en 1733 en faveur de son fils, Melchior-François, conseiller au Parlement le 9 août 1719 puis reçu conseiller d'honneur en 1754. Il avait épousé en 1731 Ursule de Gérard dont il eut un garçon, Pierre-Marie-Emmanuel, en 1743. À la mort de son père, c'est à ce dernier que revient Reynerie.

Pierre-Marie-Emmanuel de Reversat de Célès (1743-1794), comte de Marsac, seigneur et baron de Roquefort, est conseiller au Parlement de 1763 à 1787. Il habite l'ancien hôtel des Auterive, 42 rue Pharaon à Toulouse. Par contrat du 26 février 1781<sup>4</sup>, reçu chez M<sup>e</sup> Campmas, notaire à Toulouse, le conseiller échange son domaine de Reynerie contre celui de Roquelaure en Gascogne, qui appartenait alors à un certain Guillaume Dubarry.

### **Le château vieux**

S'il ne reste rien de la *bela borda am fanestrages crozats* mentionnée en 1478, le château du XVII<sup>e</sup> siècle apparaît sur les cadastres Grandvoinet (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) et napoléonien (vers 1830) à côté du château de Guillaume Dubarry. La découverte, dans les archives d'Alexandre Ricard, d'une copie très précise du plan de ce que l'on peut appeler le château vieux<sup>5</sup>, permet de mieux le connaître (fig. 1).

Par ses dispositions, il se présente bien comme une construction du XVII<sup>e</sup> siècle : un corps central encadré de deux ailes courtes en retour sur une cour ouverte vers l'ouest, la façade est étant alignée sur le rebord de la terrasse. L'absence d'escalier implique que ce château n'avait qu'un rez-de-chaussée, comme on peut le voir dans certaines *maisons des champs* de cette époque<sup>6</sup>. Le corps central, ouvert par cinq fenêtres, est composé de deux grandes pièces traversantes en enfilade possédant deux cheminées dos à dos sur le mur de refend. Elles seront cloisonnées au XVIII<sup>e</sup> et desservies par un couloir-galerie longeant la façade ouest. L'aile nord est composée d'un vestibule et de quatre pièces dont deux munies de cheminées. L'aile sud, deux fois plus large, contient vers l'ouest la cuisine avec un four et deux potagers, une souillarde avec deux évier et des placards, une pièce qui a pu servir au XVIII<sup>e</sup> siècle de salle à manger, et à l'est, après un vestibule qui s'ouvre sur la terrasse, la chapelle avec sa sacristie et un petit appartement, sous doute à l'usage du desservant. Ce château vieux, malgré les remaniements du XVIII<sup>e</sup> siècle, devait paraître bien démodé en 1781 aux yeux de Guillaume Dubarry, qui avait pu voir à Paris tant d'hôtels et de *folies* à la dernière mode néo-classique. Un château neuf sera élevé à 20 mètres au sud et le château vieux servira de communs, un passage couvert reliant la cuisine et les offices à la salle à manger du nouveau château. Ce vieux château a été détruit dans les années 1870.

3. A.M. Toulouse, CC 80, moulon 20, art 104. Un arpent représente 56 ares 90 centiares 6 milliars, la pugnère (1/4 d'arpent) 14 ares 22 centiares 6 milliars et le boisseau (1/32<sup>e</sup> d'arpent ou 1/8<sup>e</sup> de pugnère) 1 are 77 centiares 8 milliars.

4. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2112, f<sup>o</sup> 67 v<sup>o</sup> et suivants.

5. Il s'agit d'un plan très soigné et très précis, dessiné au crayon sur un papier quadrillé (2,5 x 2,5 cm) de 62,5 x 48 cm, qui reproduit certainement un plan ancien. Il est intitulé : M J.C. RICARD / Château de la Reynerye / avant projet / maison d'habitation / réhabilitation / des communs / plan au sol / parcelle N° 151 / 4.VII.60 / P. Vayssièrre. Nous en donnons ici une version redessinée.

6. C'est par exemple le cas du château du Rieutort, à Roquelaure dans le Gers, que Guillaume Dubarry échangea contre Reynerie en 1781.

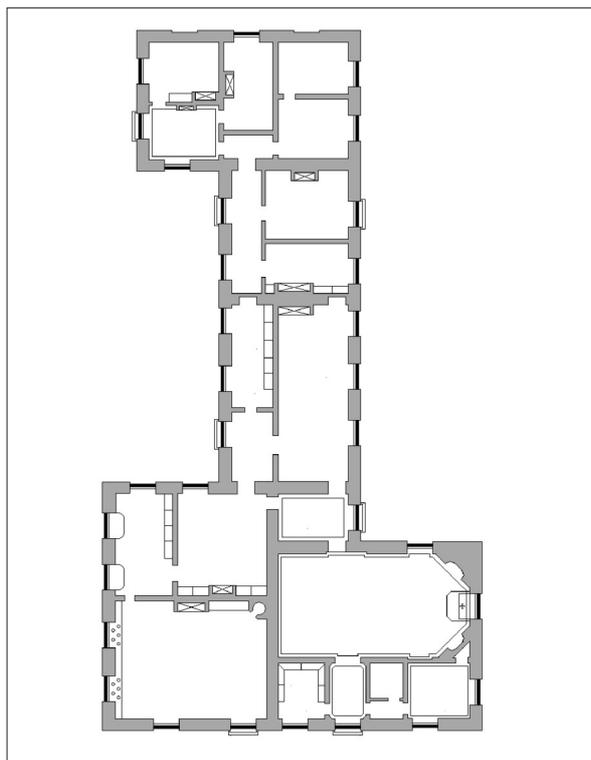


FIG. 1 a. PLAN DU CHÂTEAU VIEUX DE REYNERIE.  
Relevé Pierre Funk, d'après le plan des archives Ricard.

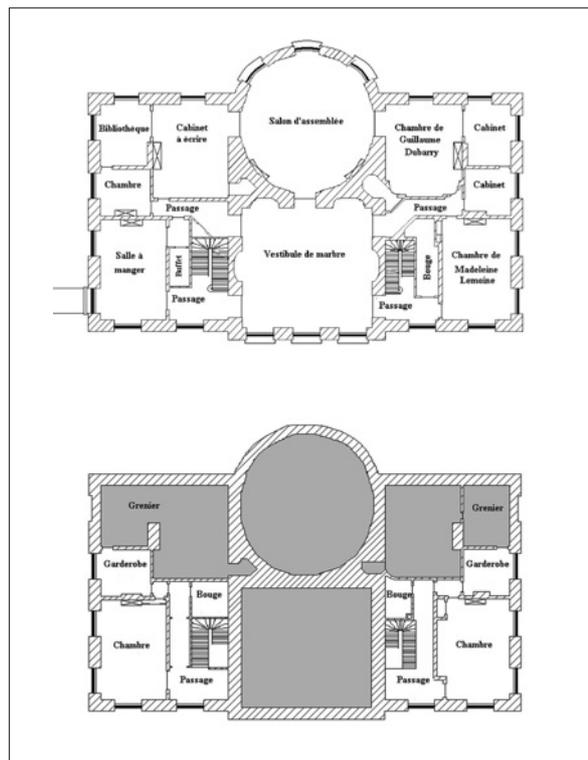


FIG. 1 b. PLAN DU CHÂTEAU NEUF DE REYNERIE,  
rez-de-chaussée et entresol. Relevés Pierre Funk.

### Guillaume Dubarry

Guillaume Dubarry naît le 18 juin 1732 à Lévigac, à 25 km à l'ouest de Toulouse<sup>7</sup>. Sa jeunesse est mal connue : son statut de cadet ne lui permettant pas de vivre en hobereau, il est orienté vers une carrière militaire et entre au service du Roi dans le régiment des Cantabres en 1746. On levait alors, dans le comté d'Armagnac et en Béarn, un corps de troupes composé de deux bataillons d'infanterie et de quatre compagnies de hussards. La cavalerie fut réformée définitivement en 1749 et l'infanterie, rétablie en 1756 en un régiment appelé « Royal Cantabre », fut supprimée en 1762. Dès la réforme de 1749, Guillaume quitte le régiment et devient lieutenant dans les troupes de Saint-Domingue. Le 1<sup>er</sup> mai 1758 il est promu capitaine d'une compagnie de troupes détachées de la Marine<sup>8</sup> mais en 1759 des ennuis de santé l'obligent à demander son congé.

Rentré en France et sa santé rétablie, il demande un renvoi dans les colonies qui lui est plusieurs fois refusé. Guillaume sollicite alors la retraite, la croix de Saint-Louis et 3000 livres de pension pour son service aux colonies. La croix ne lui sera accordée qu'en 1771, en même temps que le brevet de « Colonel à la suite de l'Infanterie Française ».

De retour à Lévigac, il végète entre la maison familiale et des cures à Bagnères-de-Bigorre, car sa santé reste fragile. Sa situation financière est elle aussi précaire. Il touche cependant un reliquat de l'héritage de son oncle<sup>9</sup>, ce qui améliore son ordinaire et lui permet de régler les créances les plus urgentes.

Son destin bascule en juillet 1768 quand il reçoit une lettre de son frère, Jean-Baptiste, installé à Paris. La missive est alléchante : son frère, tout en restant évasif, l'exhorte à *partir tout de suite pour une affaire où sa fortune [est] intéressée*<sup>10</sup>. Jean-Baptiste laisse en effet entrevoir le projet d'un mariage inespéré et offrant de multiples avantages. Pour

7. Adrien FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry...*

8. A.N., Fonds du ministère de la marine. Dossier Dubarry, cité dans Adrien FAUCHIER-MAGNAN, 447 p.

9. A.D. Haute-Garonne, Étude Boyer. Le 19 mars 1759, il reçoit de Madame de Thézan la somme 1000 livres et les intérêts.

10. Adrien FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry...*

preuve de l'urgence et de l'intérêt de cette affaire, il joint à son courrier une somme d'argent pour permettre le voyage de Guillaume jusqu'à Paris. Celui-ci arrive dans la capitale le 22 juillet, porteur d'une procuration de sa mère<sup>11</sup> l'autorisant à épouser qui que ce fût, *pourvu que l'union fût revêtue de la bénédiction nuptiale et selon les règles canoniques*.

À peine arrivé, Jean-Baptiste l'amène chez M<sup>e</sup> Garnier-Deschènes afin de signer un contrat de mariage<sup>12</sup>. La future est Jeanne Gomard de Vaubergnier, de son véritable nom Jeanne Bécu. L'union religieuse est célébrée quelques semaines plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre, en l'église Saint-Laurent à Paris. Aussitôt célébré ce mariage blanc avec celle qui allait devenir la maîtresse de Louis XV, Guillaume reprend le chemin de la Gascogne, muni comme viatique d'une rente de 5 000 livres.

Ce revenu lui permet dès lors de louer un hôtel particulier rue de la Pomme à Toulouse. Mais cela ne lui suffit pas puisqu'en 1770 il demande des fonds à sa femme. Le Roi, qui ne refuse rien à sa maîtresse, signe alors un brevet pour une nouvelle rente de 5 000 livres. Les appétits d'argent de Guillaume s'étant aiguisés, il réclame par deux fois, en 1771, de nouveaux envois de fonds (visiblement pour régler des dettes de jeux). Le 30 mai 1772<sup>13</sup> Jeanne Du Barry obtient la séparation de corps d'avec Guillaume. La rente de 5 000 livres est confirmée, et associée à une autre de 16 000 livres. Enfin, le Roi lui vend<sup>14</sup> le domaine de Roquelaure, près d'Auch, d'une valeur de 500 000 livres, avec les 60 000 livres de rentes qui en dépendent. Il se fait alors appeler Guillaume, comte Dubarry et marquis de Roquelaure. Séparé de sa femme Jeanne, il quitte Paris et n'y reviendra qu'après la mort de Louis XV.

Son existence se partage désormais entre son domaine de Roquelaure, qu'il fait mettre au goût du jour, et l'hôtel qu'il occupe à Toulouse rue de la Pomme. Il vit alors maritalement avec Madeleine Lemoine qu'il a rencontrée à Paris et de qui il a eu un fils, Victor<sup>15</sup>, en 1771. Il a déjà eu un fils, Alexandre<sup>16</sup>, en 1769 d'une liaison précédente avec Marguerite Lefèvre.

Au début de l'année 1778, Guillaume Dubarry connaît à Roquelaure des tracasseries avec l'un de ses voisins, le président à mortier au Parlement de Toulouse Jean-Antoine de Niquet<sup>17</sup>. Le litige provenait de prétendues inondations des prairies du président, suite à un lâcher d'eau du bief d'un moulin du domaine de Roquelaure. Las des problèmes, il cherche un domaine plus commodément accessible et à proximité de Toulouse. C'est chose faite le 26 février 1781 lorsqu'il échange le domaine de Roquelaure contre celui de Reynerie, dans le gardiage de la ville de Toulouse. La même année il devient locataire à vie chez Madame de Morlhon de Long<sup>18</sup> d'une chartreuse entre cour et jardin, le tout dépendant d'un hôtel rue du Sénéchal.

Une actrice célèbre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Louise Fusil, amie proche de Madeleine Lemoine, avec qui elle partage l'amour de la musique et du théâtre, décrit Guillaume comme un « bonhomme tout rond »<sup>19</sup>. Après la mort de Louis XV, Guillaume peut revenir à Paris où il loue pendant l'hiver un petit hôtel de la rue de Bourgogne<sup>20</sup>. Dans les soirées qu'il donne, on peut rencontrer des hommes de lettres comme le comte de Tilly, Antoine Rivarol et le prince de Ligne, mais aussi des musiciens comme Gluck et André Grétry. Le futur conventionnel Boyer-Fonfrède est lui aussi un habitué du salon des Dubarry.

Dès le retour des beaux jours, Guillaume, Madeleine et les enfants redescendent dans le Midi pour y passer la belle saison. « *Le nom de Guillaume restait attaché dans la cité palladienne au courage dont il avait fait preuve*

11. A.D. Haute-Garonne, acte reçu par M<sup>e</sup> Sans, le 15 juillet 1768.

12. Bibliothèque municipale de Versailles, Mn 223F.

13. B.M. Versailles, Mn 232F.

14. Cette vente est fictive, Guillaume reçoit le même jour quittance du paiement des 500 000 livres, somme qu'il était hors d'état de produire afin d'acquérir le domaine.

15. Victor Dubarry, né en 1773, mourut en août 1794, au service de l'armée des Pyrénées Orientales.

16. Louis-Alexandre-Edme Dubarry naît à Paris en 1769, il décède à Toulouse en 1837.

17. Louis XV étant mort, Guillaume n'est plus intouchable. Abbé Sylvain DAUGE, « Lettres du président et de la présidente de Niquet, seigneur et dame de Roquefort (1772-1778) », dans *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 1907, p. 259-278.

18. A.D. Haute-Garonne, 3 E 14004, f<sup>o</sup> 66 v<sup>o</sup> et suivants. Bail du 18 mars 1781, reçu chez M<sup>e</sup> Sans.

19. Louise FUSIL, *Souvenirs d'une actrice*, Paris, H. Champion, 2006, 432 p.

20. La rue de Bourgogne relie la rue de Varennes à la place du Palais-Bourbon (Paris VII<sup>e</sup>).

quelques années auparavant. Dans une révolte, une femme du peuple avait frappé à la joue l'un des conseillers au Parlement. On arrêta cette malheureuse, on la conduisit à l'Hôtel de ville, on fit son procès et on la condamna à mort. Le comte Guillaume, instruit de ce qui se passait, monta en voiture, pénétra dans l'Hôtel de ville, entra dans la prison et enleva aux capitouls la victime qu'ils allaient sacrifier, la transporta dans son carrosse et lui fit quitter Toulouse »<sup>21</sup>.

Madeleine Lemoine, qui se fait appeler à Toulouse Mademoiselle Dubarry-Lemoine est une fort belle personne, « brune piquante, ses grands yeux fendus en amande étaient surmontés de deux arcs d'ébène qui semblaient dessinés avec un pinceau ; une jolie bouche, des dents d'une blancheur éblouissante, et dans sa tournure, dans sa démarche, dans son regard quelque chose de noble qui imposait. On peut penser que cet extérieur, relevé encore par une élégance de bon goût, devait ajouter à tous ces avantages. Aussi son arrivée fit-elle une grande sensation dans la ville de Toulouse. Le comte Guillaume avait établi sa maison sur un pied magnifique, ainsi que sa charmante habitation à la campagne. Tout le monde brigua la faveur d'être présenté chez eux. Leur salon était fréquenté par les meilleurs artistes de la région, peintres, sculpteurs, musiciens »<sup>22</sup>. Ce milieu sera très utile à Guillaume lorsqu'il lui faudra entreprendre des travaux à Roquelaure comme à Reynerie.

Louise Fusil narre encore les séjours des Dubarry-Lemoine aux eaux de Bagnères, séjours toujours indispensables à la santé de Guillaume. Mais les mondanités retenaient le plus souvent les Dubarry à Toulouse ou à Reynerie : en 1788, « la maison [de Madeleine Lemoine] est une des plus agréables de la ville. On voit bien qu'elle arrive de Paris, car sa toilette et ses manières sont d'une élégance simple et de bon goût qui fait contraste avec celles de toutes ces dames de province ». Les séjours parisiens se poursuivront jusqu'au printemps 1792.

Les activités de Guillaume sont très diverses. Il est intronisé à l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture en tant qu'associé honoraire sous le titre de comte de Roquelaure<sup>23</sup>. Il y est reçu en survivance, ce qui signifie qu'il lui faut attendre le décès d'un académicien pour qu'il puisse y entrer officiellement. Il collectionne avec passion les coquillages et offre à l'Académie un tableau représentant l'enlèvement des Sabines, par Carle d'Ambrun, d'après Pierre de Cortone<sup>24</sup>. Il ne semble pas s'intéresser particulièrement à la vie politique locale ; cependant, le 27 mars 1789, le « Comte Guillaume Dubarry, Seigneur de Renery » assiste à l'Assemblée des trois Ordres de la sénéchaussée de Toulouse<sup>25</sup>. Guillaume est un membre influent de la loge maçonnique des Cœurs Réunis de Toulouse<sup>26</sup>. La date et les conditions de son entrée à la loge restent à découvrir, mais en 1786 il y occupe une position importante : il est le chef de la commission d'admission sous le titre de « frère Comte Dubarry ». Le 19 mars 1786<sup>27</sup>, il présente d'ailleurs à l'admission ses deux fils Pierre-Alexandre, âgé de 15 ans, et Victor, âgé de 13 ans.

Depuis 1777, la famille Dubarry, y compris Jean-Baptiste et ses deux sœurs Chon et Pischy, a regagné Toulouse : la mort de Louis XV a sonné le glas des faveurs de Madame Du Barry. Ils voient arriver la Révolution d'un œil inquiet. Ainsi, pour faire preuve de bonne volonté, Jean-Baptiste et Guillaume souscrivent en 1790 à des dons bénévoles en faveur de la municipalité. Guillaume offre 4 000 livres, payable en trois fois, à prendre sur les rentes viagères qu'il perçoit.

Il entreprend en 1792 un voyage à Paris dont le but n'est pas connu. Le 10 août, jour de la prise des Tuileries, il se trouve sur les lieux des combats, ce qui le fera suspecter d'avoir voulu participer à la défense du château. Le 25 mai 1793, il est mis sous surveillance chez lui, rue du Sénéchal. Libéré peu après, il gagne la

21. Louise FUSIL, *Souvenirs...*

22. *Ibid.*

23. Jean-Florent BAOUR, *Almanach historique de la ville de Toulouse. Pour l'année 1785. Nouvelle édition augmentée.* Toulouse, Baour, 1785.

24. Ce tableau est aujourd'hui conservé au musée des Augustins de Toulouse. Numéro d'inventaire : 2007 0 3.

25. Louis DE LA ROQUE, Édouard DE BARTHÉLÉMY, *Catalogue des gentilshommes de Languedoc (généralité de Toulouse) qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux Assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux États-généraux de 1789*, Paris, Dentu, 1862, 40 p.

26. B.M. Toulouse, Res Mn A 1182. Registre des délibérations de la Loge maçonnique des Cœurs réunis de Toulouse de février 1784 à janvier 1787, 280 p. ; f° 7, 11, 13, 21.

27. *Ibid.*, f° 181.

maison familiale de Lévigac. Jean-Baptiste et Guillaume sollicitent des passeports pour aller aux eaux de Bagnères, mais la proximité de l'Espagne fait craindre leur émigration. Ils sont alors assignés à résidence. Le 30 août, le Directoire de Toulouse ordonne de les conduire « à la maison de réclusion de Toulouse ; par voie de sûreté ». On envoie douze légionnaires et un officier pour ramener les frères Dubarry à Toulouse, ils quittent Lévigac le 21 septembre 1793<sup>28</sup> et sont amenés à la prison qui occupait l'ancien couvent de la Visitation, alors 9 rue de Périgord. Des saisies sont lancées dans toutes les propriétés de la famille. Le 10 octobre, les commissaires de la République se rendent rue du Sénéchal<sup>29</sup>, où ils ne saisissent que quelques menus objets. Le lendemain, ils se rendent à Reynerie<sup>30</sup>, et arrêtent Madeleine Lemoine, qui est envoyée à la maison des Dames de Saint-Sernin où sont emprisonnées les femmes. Ils fouillent ensuite le domaine et saisissent l'argenterie qui se limite à quelques cuillères et couverts, une cafetière, un gobelet, un nécessaire de toilette et quelques flacons à bouchon d'argent. Ils emportent aussi pour faire bonne mesure plusieurs tableaux, des vases montés en bronze, une sculpture de marbre et toute la batterie de cuisine en cuivre. Avant de partir, ils posent les scellés sur la maison. Un mois plus tard, le 9 novembre, le général Marbot s'installe dans le domaine, avec l'état-major de l'armée du Midi<sup>31</sup>.

Pendant ce temps, Jean-Baptiste et Guillaume, installés dans la même cellule, attendent un hypothétique jugement. En mars 1793, la Convention Nationale avait voté la création d'un tribunal révolutionnaire, mais ce n'est qu'au mois de novembre que le tribunal de Toulouse est opérationnel. Il se réunit pour la première fois le 14 janvier 1794 dans l'ancienne Grand-Chambre du Parlement. Le 16 janvier, le procès de Jean s'ouvre ; il est guillotiné quelques heures plus tard ; ses biens sont aussitôt inventoriés<sup>32</sup> et mis en vente. À Reynerie, un inventaire a lieu le 1<sup>er</sup> février 1794<sup>33</sup> ; de la cave aux greniers, des draps au bois de chauffage, en passant les meubles et livres, tout est minutieusement noté dans un but conservatoire ; Guillaume est en attente de jugement, ses biens ne sont donc pas légalement vendables.

Guillaume pétitionne sans succès pour être libéré<sup>34</sup>. En octobre 1794, il dresse dans une nouvelle pétition un tableau de sa vie, rappelle ses actes de civismes, son état de santé et le sacrifice de son fils Victor, mort quelques mois plus tôt au service de l'armée des Pyrénées Orientales<sup>35</sup>. Les arguments fonctionnent et il obtient sa liberté provisoire sous la surveillance d'un garde. Le 29 novembre, il est définitivement libéré. Il demande aussitôt la levée des scellés sur ses biens. Le 2 décembre, il peut rentrer rue du Sénéchal, où le mobilier est intact mais tout le linge a disparu. Le lendemain<sup>36</sup> il se rend à Reynerie et, malgré la perte de la clef, un domestique parvient à rentrer dans la maison par une fenêtre de l'entresol. Fermée depuis le départ du général Marbot, la maison est demeurée elle aussi intacte.

Après cette série d'événements tragiques pour sa famille – son frère est mort, le domaine de Purpan qui appartient à ses sœurs est dévasté, la plupart de leurs propriétés ont été vendues – il épouse Madeleine Lemoine le 25 juillet 1795 devant l'officier public du quartier du Taur<sup>37</sup>. L'emprisonnement a définitivement gâté la santé de Guillaume, qui doit se rendre de plus en plus souvent en cure dans les Pyrénées. Il ne quitte plus guère la rue du Sénéchal que pour se rendre à Reynerie. Il décède à Toulouse, rue du Sénéchal, le 2 août 1811<sup>38</sup>, entouré de sa femme, de son fils Alexandre et de ses petits-enfants.

28. Adrien FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry...*

29. A.D. Haute-Garonne, 1S 84, f° 588

30. A.D. Haute-Garonne, 1S 84, f° 29 et suivants.

31. A.M. Toulouse, cité par Adrien FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry...*, dans B.M. Toulouse, Res B XX 330, 2<sup>e</sup> partie, f° 19 et 22, et *Registre des délibérations du Conseil général de la commune de Toulouse du 19<sup>e</sup> du second mois de l'An II*.

32. A.M. Toulouse, 5 S 102, f° 2.

33. Archives Ricard, copie d'un document des archives de M. de Montsabert.

34. A.D. Haute-Garonne, 1L 401-3 (pétition du 5 Brumaire An 3).

35. A.D. Haute-Garonne, 1L 401-4.

36. A.D. Haute-Garonne, 1S 84, f° 488 et suivants.

37. B.M. Versailles, Ms 350F (original aux A.M. Toulouse).

38. A.M. Toulouse, 1 E 254, f° 110.

### *Guillaume Dubarry à Reynerie*

Le contrat d'échange entre le domaine de Roquelaure et celui de Reynerie apporte de nombreux renseignements sur les deux parties. Il permet d'entrer véritablement dans ces deux domaines et d'en avoir une description assez précise.

La terre de Roquelaure doit sa célébrité à Antoine de Roquelaure, gouverneur de Guyenne et maréchal de France, présent dans le carrosse d'Henri IV lors de son assassinat. Son fils, Gaston, marquis de Roquelaure, est créé duc et pair en 1652. La famille s'éteint à la génération suivante avec Antoine-Gaston, mort en 1738. En 1758, le domaine est vendu à Louis XV, qui veut créer un haras dans la généralité d'Auch. Après quelques années prospères, le haras périclité, puis est supprimé en 1771. L'année suivante, le Roi s'en dessaisit au profit de Guillaume Dubarry, qui vient de se séparer de corps de sa jeune maîtresse. Cette vente, d'un montant de 500 000 livres ; est en réalité fictive ; les pièces du dossier, conservées aux archives de la Couronne, comprennent bien un reçu du Roi correspondant à la valeur du domaine, mais il est tout à fait impossible que Guillaume ait pu disposer d'une telle somme. Cette donation déguisée permettait de le « désintéresser » discrètement.

Le centre de ce domaine est le petit château du Rieutort, une construction de plain-pied bâtie au XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, les charmes de la campagne gasconne ne séduisent pas Guillaume, qui est, de plus, mal accepté par l'aristocratie locale. En janvier 1778, il connaît un différend avec son voisin le plus proche, le puissant Président de Niquet. À partir de cette date, il cherche une nouvelle campagne, plus près de Toulouse.

Le lundi 26 février 1781 le contrat d'échange est signé par les deux parties<sup>39</sup>. La valeur du marquisat, terre et seigneurie de Roquelaure et Rieutort est estimée à 400 000 livres, dont 370 000 pour les immeubles, le reste pour les meubles, bestiaux, droits seigneuriaux, etc. Pour Reynerie, la valeur totale se monte à 100 000 livres, dont 90 000 pour le réel et 10 000 pour le mobilier. Pour compenser la différence de valeur entre les deux domaines, Pierre-Marie-Emmanuel de Reversac de Célès, comte de Marsac, verse le jour de la signature du contrat 45 000 livres à Guillaume. Il s'engage également à lui envoyer 60 000 livres dans un délai de 6 mois et régler 38 000 livres à divers créanciers de Guillaume (dont ses propres sœurs<sup>40</sup>). En échange de Roquelaure, Guillaume devient donc propriétaire du *domaine appelé de Renery [...] dans le gardiage de la ville de Toulouse, paroisse de St Nicolas, consistant en un château et autres bâtiments, parterre, jardin, vivier, terre labourable, preds, bois et vignes ; l'échange comprend aussi la récolte excroissance, les outils de labourage, de jardinage, et autres outils de ménagerie, les cuves, comportes, futailles et autres outils de vendange, finalement les bois et matériaux quelconques et effets mobiliers qui sont sur ledit Domaine, ne réservant que les grains et vins de la dernière récolte*. De son côté, Guillaume abandonne le Rieutort, ne conservant que les chevaux des écuries et une paire de chenets en bronze doré.

Par différents actes notariés<sup>41</sup> en 1783 et 1784, Guillaume fait constater ses droits féodaux sur Reynerie. Il fixe les redevances seigneuriales et les droits de fermage. Les fermiers doivent apporter leur redevance chaque année à la fête de saint Barthélemy dans l'hôtel de Guillaume rue du Sénéchal.

Le nouveau maître de Reynerie, maintenant à la tête d'une importante fortune, peut entamer une campagne de travaux destinée à modifier profondément l'aspect du domaine. Il fait, tout d'abord, délimiter et borner précisément ses terres. À l'est ses voisins sont les Dames religieuses de Saint-Pantaléon, au sud M. de Villeneuve au château de Fontaine de Lestang et au nord M. de Saint-Quentin au Mirail. Un grand plan d'ensemble est alors dressé (fig. 2)<sup>42</sup>.

La terrasse supérieure où se trouvent le château et ses dépendances est remodelée. Afin de diminuer les coûts, le vieux château du XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas démoli ; il est simplement désaffecté et sert de communs, la chapelle

39. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2112, f° 67 v° et suivants (Étude Sans).

40. Le comte de Marsac doit constituer une rente de 3 400 livres à Pisch et une de 5 400 livres à Chon.

41. De nombreux actes sont passés chez l'étude de M<sup>e</sup> Saurines, notaire, entre 1782 et 1785.

42. Un aperçu des aménagements est visible aux Archives Municipales de Toulouse ; il s'agit de la feuille du cadastre Grandvoinet qui correspond au domaine (matrice et plans).

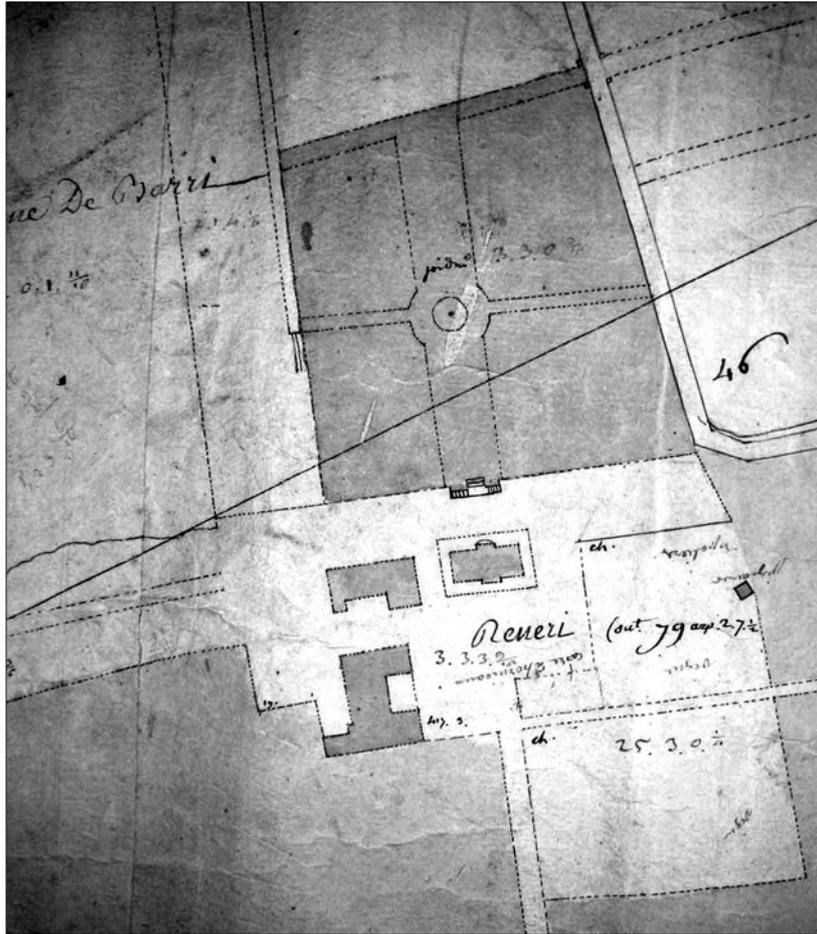


FIG. 2. REYNERIE sur le cadastre Grandvoinet (détail), fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. A.M. Toulouse IG31.

restant en fonction. À l'ouest, la ferme est modifiée afin de recevoir des serres et ses bâtiments sont réorganisés pour former un U. On y trouve les pièces indispensables à la marche du domaine : écuries, chai, grenier à grains, logement des ouvriers agricoles. Même si le réaménagement vise à unifier les façades et à les rendre dignes de la nouvelle construction, les activités agricoles sont cachées par un mur qui clôt la cour de la ferme. Autour de ces bâtiments sont élevés des murs formant un enclos régulier dont le centre est le nouveau château. Des fossés, *haha* ou *saut de loup*, sont creusés autour de la cour, un potager avec verger et vignes est implanté au sud autour du pigeonnier, profitant ainsi de la colombine. Le pigeonnier, qui date du XVII<sup>e</sup> siècle, est conservé afin de montrer la continuité d'une pratique féodale. Plusieurs parterres sont plantés autour de la nouvelle maison, afin d'en agrémenter la vue. Vers la campagne à l'ouest, on aménage un carré d'ormeaux. Un mur de soutènement est bâti sur la rupture de pente, surmonté d'une balustrade et des statues des quatre saisons ; il sépare le jardin haut du jardin bas. Un grand escalier à double volée et repos permet de les relier.

Le jardin inférieur ne comporte au début qu'une longue pièce d'eau, le vivier, avec à son extrémité orientale, le long du chemin de « *bache-came* » (Basso-Cambo), un déversoir avec une grille ouvragée. Des vergers bordent cette pièce d'eau. Tout en les conservant, Guillaume crée un jardin ordonné, qui répond aux aménagements de la terrasse haute. Une grande allée avec un tapis vert est tracée dans l'axe du nouveau château, elle est recoupée en son milieu par une autre plus petite dont le centre est occupé par un vaste bassin circulaire. Des arbres rares sont plantés.

Reynerie possède une source abondante. Afin d'utiliser au mieux ces eaux, on construit sous le mur de soutènement de la terrasse un petit édicule, de facture soignée, où se trouvent les vannes qui permettent de la

distribuer dans les jardins. En haut du vivier, déjà présent, Guillaume fait construire une grotte de rocaille qui accueille une statue de Narcisse assis sur un vase-source ; elle surmonte une vasque qui alimente en eau un bassin puis le vivier. Au vivier on ajoute un bras en retour d'équerre qui barre la perspective de la nouvelle grande allée. Le jardin est ainsi bordé sur deux côtés par un canal et plusieurs ponts sont construits pour le franchir. Au fond du jardin, longeant le canal, une allée est tracée dans un axe nord-sud menant au château de Fontaine-Lestang. Enfin, l'ensemble des jardins est clos de murs, avec, çà et là, un portail ouvrant sur la campagne.

Guillaume se pique de botanique et sa bibliothèque contient de nombreux ouvrages sur ce thème. En bon agronome amateur, il se préoccupe des chemins d'accès. Il pétitionne à plusieurs reprises en 1782-1783 avec quelques voisins auprès des capitouls : le chemin de « basse-came » qui longe la partie est et sud du domaine est en mauvais état, les fossés ne sont plus entretenus<sup>43</sup>. Afin d'y remédier, il fait planter le long du chemin des mûriers pour stabiliser le terrain.

Les actes notariés permettent d'évoquer une partie du personnel : Montauban le cocher, Pierre Pautier le cuisinier, Jean-Raymond Camy le régisseur, Jacques Marcange le concierge, Massé le fermier, Jean Lafont le valet de pied et Bernard Freiche l'huissier.

Le 17 juin 1783, Guillaume organise une partie de campagne à Reynerie. Une lettre conservée dans les archives du château de Versailles raconte cette journée<sup>44</sup> :

*A Mademoiselle / Mademoiselle de Rivals / En ville. / Toulouse, le 17 juin 1783.*

*Ma chère amie, votre lettre m'a rassurée, le mal s'est donc éloigné de vous, les beaux jours revenus ne peuvent qu'apaiser vos souffrances. Comme promis, je vous écris de mes nouvelles, je viens de recevoir l'étoffe dont nous causions l'autre jour, elle est toute pareille à celle de ma robe, je m'empresse de vous la faire porter. J'ai reçu un grand chapeau de paille avec des rubans, il me va à merveille, je le portais l'autre jeudi à la fête chez Monsieur Dubarry dans sa nouvelle campagne qu'il vient d'achever à une lieue de Toulouse. Nous y sommes allés avec la grande voiture, mon père n'a pas voulu prendre le buggy, il voulait montrer les quatre chevaux bais qu'il vient d'acquérir. Le prétexte à cet équipage était que nous devions prendre Madame de Boisseson ! Je vous dis cela pour vous décrire notre arrivée. Nous sommes passés par une longue allée puis par un pont couvert du plus bel effet, il y avait une balustrade avec des colonnes et des lampes. La cour est assez belle, les bâtiments de la ferme sont si jolis que l'on dirait un château, seul l'ancien logis reste comme nous l'avons connu ! Le tout est entouré de fossés. On y a ménagé un pont vers les bois et vers un potager. Celui-ci est magnifique, on ne peut imaginer tant de plantes si bien arrangées. Monsieur Dubarry m'a expliqué que le fossé défendait les gourmands du potager comme les loups de la maison. Les serres qu'il nous a montrées n'ont rien à envier à celles de Monsieur de Grammont, ses plants de café et de chocolats sont fort beaux. Il a tenu à montrer à papa ses écuries, nous sommes allés voir les parterres qui entourent la maison qui sont fait de belles fleurs et avec un goût charmant. Sur la terrasse j'ai vu plusieurs figures des saisons toutes pareilles à celles que Monsieur de Cambon a faites placer chez lui. Une balustrade sépare du jardin bas, j'y ai vu de belles allées et de beaux arbres. Il y a un charmant canal qui entoure le jardin où j'ai vu plusieurs barques. La maison est à la dernière mode, Madame Dubarry que j'avais rencontrée chez Monsieur Gleize m'a montrée un salon rond où l'on jouait de la musique, elle pince de la harpe divinement et a promise (sic) de m'en instruire. Un autre salon possède des statues copiées sur des antiques que Monsieur Dubarry à parait-il ramené de Rome ! On a donné une pièce charmante, Monsieur d'Alaiville donnait la musique, Mademoiselle Dubarry jouait une camériste, sa toilette a fait sensation dans l'assemblée, elle portait une étoffe brodée de fleurs qui sont parait-il à la dernière mode de Paris. J'ai vu Monsieur de Nouillan et Madame d'Hautpoul qui est venue m'embrasser ! Monsieur Potoki s'est enquis de vos nouvelles. J'ai passé un moment délicieux, Madame de Caraman m'a promis de nous convier tantôt.*

*Votre affectionnée / Julie d'Ayguesvives.*

43. A.M. Toulouse, DD 279.

44. Tapuscrit, archives Ricard. Lettre opportunément communiquée à M. Ricard par Gerald Van Der Kemp, conservateur en chef du château de Versailles.

### *Le nouveau château*

Après l'achat de février 1781, il n'a fallu que deux ans à Guillaume Dubarry pour bâtir un nouveau château, le décorer, le meubler, remodeler entièrement le parc et faire de Reynerie un lieu où il peut recevoir la bonne société toulousaine (fig. 3).



FIG. 3. REYNERIE vu du sud-est. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.

Par la perfection de son plan, l'élégance des proportions, la simplicité raffinée de ses façades, il est sans nul doute l'œuvre d'un architecte de grande qualité, mais hélas toujours inconnu. Faucher-Magnan évoquait les meilleurs architectes parisiens du moment : Gabriel, Ledoux ou Bélanger<sup>45</sup>. Notons que Ledoux travaille pour la comtesse Jeanne du Barry entre 1771 et 1776<sup>46</sup> et pour ses belles-sœurs en 1774<sup>47</sup>. Guillaume Dubarry passe en effet une partie de l'année à Paris, où les bons architectes sont particulièrement nombreux<sup>48</sup> et où règne une vive émulation dans la construction de nouveaux hôtels particuliers ou de « folies » à la périphérie de la capitale. Il peut fort bien y avoir fait établir les plans de sa nouvelle demeure pour les confier à un maître d'œuvre toulousain. Mais il y a aussi à Toulouse des architectes de grande qualité comme Jean-Arnaud Raymond, élève du chevalier Rivalz et de Labat de Savignac, puis de Blondel à Paris, prix de Rome en 1766 et membre de l'Académie royale d'architecture. Paul Mesplé voyait en lui l'auteur de Reynerie<sup>49</sup>. Qui que soit le concepteur du château, les dessins des façades comme du plan sont dignes de figurer dans un traité d'architecture<sup>50</sup>.

45. Adrien FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry...*, p. 169.

46. Pavillon de M<sup>me</sup> du Barry à Louveciennes en 1771-1773, écurie de M<sup>me</sup> du Barry 5 avenue de Paris à Versailles, grand château de Louveciennes (inachevé), projet de palais pour M<sup>me</sup> du Barry à Paris rue d'Artois (rue Lafitte), 1773, projet du château de Saint-Vrain, entre Corbeil et Arpajon, pour M<sup>me</sup> du Barry en 1776.

47. Adrien FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry...*, cite p. 378 les « quittances fournies aux demoiselles Dubarry par les entrepreneurs des travaux faits pour leur compte dans l'hôtel de la rue de Richelieu [...] et réglées par le sieur Le Doux, architecte, le 3 juin 1774 ».

48. Voir Michel GALLET, *Demeures parisiennes, l'époque de Louis XVI*, Paris, 1964.

49. Paul MESPLÉ, « Au château de Reynerie », *L'Auta*, n° 397, juin 1973, p. 161.

50. Comme celui, par exemple, de Jean Charles KRAFFT et Nicolas RANSONNETTE, *Les plus belles maisons et hôtels construits à Paris et dans ses environs, Paris 1801 et 1812*, réédition, Nördlingen, 1992.

Couronnée d'une balustrade cachant des toitures basses, la façade sur la cour d'honneur est sobre, animée seulement d'un bossage continu de cinq assises de briques. Un léger avant-corps central est percé de trois grandes portes-fenêtres en plein cintre qui donnent accès au vestibule de marbre ; elles sont surmontées de trois bas-reliefs représentant : à gauche un amour assis dans un cartouche tenant une guirlande de fleurs et de fruits, au milieu de rinceaux d'acanthes, de roses et de blés ; au centre un amour joue avec deux colombes dans des rinceaux d'acanthes et de roses où s'ébattent deux autres colombes et qui sont soutenus par une trompette et un thyrses enrubannés ; à droite des rinceaux de vignes remplacent les blés du panneau de gauche. Chaque corps latéral comprend deux travées d'une grande fenêtre et d'une petite fenêtre indiquant la présence d'un étage entresolé (fig. 4)<sup>51</sup>.

Cette disposition ne se retrouve pas du côté du jardin, où les cinq pièces en enfilade occupent toute la hauteur du bâtiment. Cette façade orientale, ouverte sur la terrasse, est marquée par la saillie semi-circulaire du salon en rotonde. Trois grandes portes-fenêtres en plein cintre, répondant à celles du vestibule, sont surmontées de bas-reliefs : double corne d'abondance chargée de fruits et branches de laurier sur les côtés, trophée d'armes et monogramme G D de Guillaume Dubarry au centre. Des portes-fenêtres fermées d'une balustrade éclairent les pièces latérales (fig. 5).

Le plan du château est remarquable par sa simplicité, son efficacité et son raffinement, marqué par le jeu des symétries et des perspectives. Les deux pièces principales sont le vestibule carré et le salon rond. Le vestibule est richement orné de stucs avec des trophées d'armes, évocation du passé militaire de Guillaume Dubarry, et d'aigles aux ailes éployées soutenant une guirlande de chêne en dessus de porte<sup>52</sup>. Aux trois portes-fenêtres correspondent, dans les mêmes proportions, la porte du salon et deux niches ornées autrefois de copies de statues antiques ; sur les côtés deux portes de service encadrent une niche semblable (fig. 6 et 7)<sup>53</sup>.

Le salon rond a reçu le même décor que celui que le stucateur Julia avait utilisé dans le salon de Jean Dubarry place Saint-Sernin : de grands candélabres à l'antique où se superposent un trépied en athénienne, deux bacchantes dansantes, un vase surmonté de cornes d'abondance et de rinceaux, un visage en médaillon... Ces panneaux de stuc encadrent les portes, les portes-fenêtres et les deux cheminées de marbre blanc à colonnettes ioniques surmontées de leur miroir<sup>54</sup>. Dessus de portes, panneaux ornés de trophées, rinceaux et corniches complètent luxueusement le décor de ce salon. Il est couvert d'une coupole surbaissée peinte de couleur bleu ciel et ornée en son centre d'une rosace de feuilles d'acanthes dans une couronne rubanée. Le sol est couvert d'un parquet lui aussi circulaire : d'une étoile à 16 branches partent des rayons formés de chevrons où alternent chêne et noyer (fig. 8 et 9).

Du centre du salon, les jeux de perspectives sont étonnants : dans l'axe de la porte vers le vestibule s'inscrit la porte venant de la cour d'honneur, alors que dans les miroirs des cheminées se reflètent les portes des appartements ; même effet sur les côtés : l'enfilade des portes de la chambre et du cabinet s'achève par une fenêtre sur le parc, alors que la porte-fenêtre du salon se reflète dans le miroir de la cheminée de dessin semblable, ou bien encore, face à la cheminée, le miroir reflète une des portes-fenêtres du salon alors qu'une porte-fenêtre du vestibule trouve son pendant dans le trumeau de la cheminée du cabinet de travail. Enfin le grand lustre trouve ses correspondants dans les demi-lustres fixés sur les miroirs des cheminées, dont les reflets restituent des lustres complets (fig. 8 et 10). Du grand art !

Suivant les distributions traditionnelles au XVIII<sup>e</sup> siècle, au sud du salon et en enfilade sont la chambre à alcôve de Monsieur et son cabinet, et au nord le cabinet de travail et la bibliothèque. Les dessus de portes peints en grisaille présentent les allégories des Quatre Saisons, de la Peinture et de l'Architecture. Depuis le vestibule les deux premières portes conduisent, après un petit escalier menant à l'appartement entresolé, au sud vers la chambre de Madame et son cabinet en retour, et au nord vers la salle à manger et une petite chambre. Les deux autres portes du vestibule ouvrent sur des passages permettant un service discret<sup>55</sup> de chaque pièce sans avoir à les traverser. De part et d'autre du vestibule, ces deux petits escaliers donnent chacun accès à un appartement entresolé formé d'une

51. Pour desservir directement les deux escaliers menant aux deux petits appartements de l'étage, deux des fenêtres ont été transformées en portes-fenêtres au XX<sup>e</sup> siècle.

52. Au-dessus de la porte du salon, le monogramme est G B, et non G D comme sur la façade sur le parc.

53. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'une des niches a été transformée en cheminée et l'autre fermée par une glace, les deux autres obturées par des toiles peintes comme on peut le voir sur des photographies de 1915.

54. Par chance, les six canapés et les deux consoles d'entre-fenêtres, adaptés à l'arrondi des murs, n'avaient pas quitté leur emplacement d'origine jusqu'à leur achat par le musée Paul-Dupuy.

55. On trouvera des passages semblables dans le Pavillon de Bagatelle que Bélanger construisit en deux mois, du 21 septembre au 26 novembre 1777, pour le comte d'Artois au Bois de Boulogne.



FIG. 4. REYNERIE, façade ouest. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 5. REYNERIE, façade est. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 6. REYNERIE, le vestibule en 2008. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 7. REYNERIE, le vestibule en 1915. B.M. Toulouse, MF15, crédit photo Gaston Boussières.



FIG. 8. REYNERIE, le salon en 2008. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 9. REYNERIE, le salon en 1915. B.M. Toulouse, MF15, crédit photo Gaston Boussières.

chambre, d'un cabinet et d'un bouge pour le domestique. Ici aussi règne la symétrie.

Miraculeusement, toutes ces dispositions ont été conservées intactes jusqu'à nos jours. Ni le XIX<sup>e</sup> ni le XX<sup>e</sup> siècle n'ont jugé bon de les modifier. Espérons que le XXI<sup>e</sup> siècle aura la sagesse de respecter un ensemble si parfait !



FIG. 10. REYNERIE, le salon, perspective vers le sud en 2009. Cliché Pierre Funk.

### *Les inventaires révolutionnaires*

Dans les papiers conservés par Alexandre Ricard se trouvait une copie inédite, tapée à la machine et dont nous conservons l'orthographe ancienne, de l'inventaire conservatoire des biens Dubarry à Reynerie dressé le 12 pluviôse An II (31 janvier 1794) provenant des archives du comte de Montsabert. Grâce à ce texte fondamental, nous pouvons restituer précisément l'affectation et le contenu précis de chaque pièce dix ans après son achèvement et à l'aube de la Révolution. Suivons les commissaires (fig. 11) :

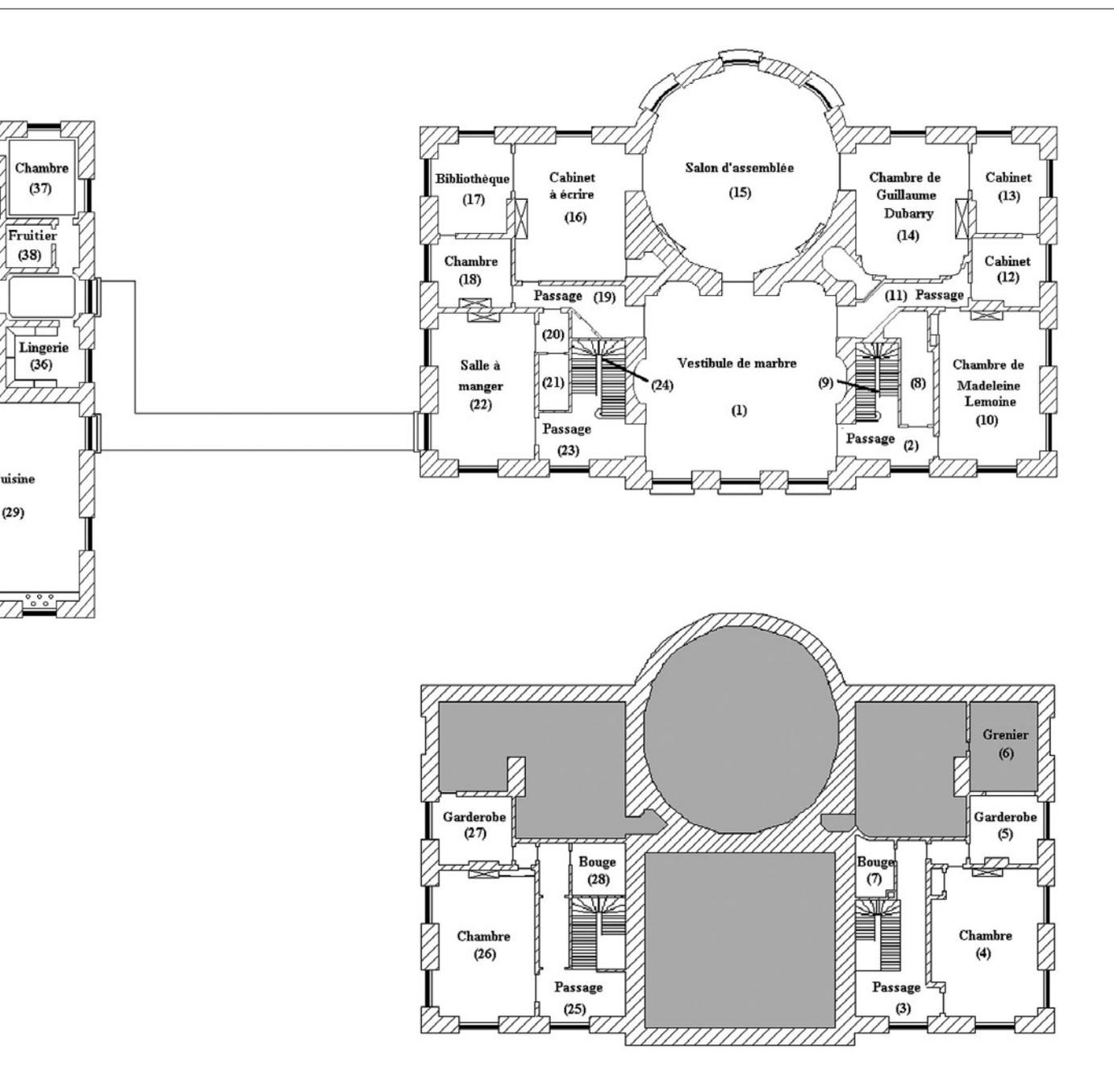
*Bureau des émigrés.*

*Inventaire des biens de Dubarry à Rennery*

*Etat des effets trouvés à Rennery chez Dubarry*

*Séance du 12 pluviôse an second de la république [31 février 1794]. Nous, Jean Baptiste Caisset, Jean Baptiste Boyer et Jean François Lapujade, commissaires du district (...), assistés de Pierre Daures, marchand, tapissier (...)*

*Nous nous sommes rendus au lieu-dit de Rennery, chez Dubarry à l'effet d'inventorier les meubles dudit en vertu de (...)*



ATEAU VIEUX reliés par le passage couvert d'après l'inventaire de 1794. Relevés Pierre Funk.

Dans le **vestibule de marbre (1)** prenant le jour par trois croisées sur la cour, nous avons inventoriés deux sofas garnis en velours d'Utrecht cramoisy plus deux autres et huit fauteuils idem, plus deux tables en console en bois doré, avec leurs dessus en marbre blanc veiné. Deux petites commodes à deux ouvrants en plaqué, dessus en marbre blanc veiné. Deux colonnes en bois peint. Deux statues en plâtre peint. Deux tables à bouillotte en plaqué, leurs boîtes et drap, l'une à cinq, l'autre à trois. Six fauteuils foncés en paille garnis chacun de leur coussin de velours d'Utrecht cramoisy. Une chaise longue en trois morceaux, garnie de velours idem, plus deux tabourets idem. Une table en cabaret en bois des îles, garnie de laiton. Une lanterne en verre garnie de laiton avec sa poulie et son poids, sa housse en toile blanche. Trois rideaux de croisée en toile de Troyes blanche. Neuf chandeliers en plaqué. Quatre vases en porcelaine. Huit tableaux encadrés d'un bois doré sous verre.

Dans le **passage (2)**, nous avons trouvé un buffet en bois de noyer, contenant douze lampes en cuivre plus deux paires de mouchettes en acier, plus une boîte contenant des torsades. Une grande fontaine de fayence.

Nous sommes ensuite montés dans l'escalier, dans le **passage (3)** avons trouvé une grande armoire en bois de noyer dans laquelle avons compté trente paires de draps de lit en toile de Flandres et Cretonne marqués de la lettre B. Plus trois paires de draps pour des petits lits en toile de maison, plus dix paires pour les lits des domestiques tous lesquels susdits draps sont marqués de la même lettre B.

Dans la **chambre (4)** ouvrant par une croisée sur cour et deux sur le parterre, dans l'alcôve un lit à colonne en toile d'Hollande avec la courtepoinette et son basement, plus cinq fauteuils garnis en toile pareille. Un petit rideau blanc en toile de Troyes, dauphine en velours d'Utrecht jaune, une table en secrétaire. Une encoignure en bois de noyer. Table de chevet en plaqué son dessus en marbre blanc veiné. Cheminée en marbre, glace au dessus, son cadre peint, un crochet de montre, deux flambeaux de cuivre, un bougeoir en tôle peinte, éteignoir idem, mouchettes d'acier, plaque de fonte, feux de fer, pelle et pincette, soufflet et balais, deux bidets.

Dans la **garde robe (5)**, y avons trouvé un tapis, un portemanteau avec le rideau blanc devant. Une chaise d'aisance, une encoignure en bois de peuplier, une table de chevet, un bougeoir de cuivre, trois pots, une jatte, deux brocs, une cruche, un marabout, une servante garnie de son seau en fayence pour les eaux.

Dans le **grenier (6)** nous avons trouvé cinq caisses en bois, plus trois malles vides.

Dans le **bouge (7)** sur l'escalier, nous avons trouvé un lit en vieille siamoise avec son matelas, paillasse, traversin, et couverture en laine, un fauteuil et une chaise foncée en paille, une table en bois, un miroir commun, un plat à barbe, plus divers objets de toilette qu'on nous a dit appartenir au Citoyen Lafon et qui n'ont point été inscrits.

N'ayant plus rien à inventorier dans cet étage, nous sommes descendus au rez-de-chaussée, dans le **bouge (8)** sous l'escalier, nous avons trouvé deux lits dont un garnis de laine verte et l'autre en toile rayée, chacun sa paillassièrre, matelas, traversin et couvertures, une vieille chaise de bourre, une petite armoire à deux ouvrants contenant diverses linges qui n'ont été inventoriées. Dans le **réduit sous l'escalier (9)** avons inscrits deux caisses en bois contenant divers outils.

Dans la **chambre de la Citoyenne Lemoyne (10)**, prenant jour sur le parterre et la cour, nous avons trouvé une tapisserie en chinoiserie, dans l'alcôve un lit en niche à pavillon, sa paillasse, trois matelas, son lit de plume, couette, traversin, et courtepoinette, le tout couvert de cotonnade pareille à la tapisserie. Quatre fauteuils garnis en velours de Gènes cramoisy, deux chaises idem avec deux housses, une chiffonnière ovale en plaqué garnie de cuivre. Une dauphine en velours d'Utrecht vert avec son matelas. Trois rideaux de croisée de taffetas cramoisy, trois autres de serge blanche dessous. Commode à trois ouvrants, en plaqué bois des îles, dessus en marbre des Flandres, garniture en laiton, petite chiffonnière idem. Cheminée de marbre, glace au dessus, en deux pièces dont la plus petite fendue et son rideau à l'anglaise. Crochets de cuivre, deux bras idem, deux flambeaux en plaqué, éteignoir et mouchettes d'acier, une plaque en fonte marquée GB, chenets garnis en cuivre, soufflet et balais, un écran en velours cramoisy.

*Un nécessaire en bois des îles vide, une écuelle à bouillon en porcelaine et son plateau, cabaret en porcelaine garni de deux tasses, un sucrier, une théière, un pot à crème, plus deux vases en verre blanc, plus un petit pot en terre de pipe. Neuf tableaux sous verre avec bordure dorée.*

*De là, nous sommes entrés dans le **passage (11)** derrière, ou nous avons trouvé deux vieilles armoires bois de peuplier, dont une petite dans laquelle nous avons inventorié dix linges de toilette, quatre mouchoirs de linon, huit manchettes aussi de linon, un petit oreiller, quatre bonnets, cinq couvertures de différentes étoffes. Plus quinze mouchoirs en baptiste. Une tablette fichée dans la muraille, une table bois de peuplier et deux petits caissons en bois de sapin.*

*Dans un **cabinet (12)** ouvrant sur le parterre, y avons inventorié une tapisserie en toile peinte cirée, un rideau de toile de Troyes encadrée d'une bordure peinte, un autre petit en linon derrière. Un fauteuil de canne et son coussin en maroquin, une toilette en bois des îles à trois ouvrants, plateau en doublé miroir, garnie de laiton. Un autre fauteuil en bois peint couvert de velours de Gênes bleu. Coffret contenant une seringue et un bouillon d'étain, un pot aussi d'étain. Bougeoir en plaqué, autre boîte à épingles, autres petites boîtes vides.*

*Dans un autre **cabinet d'angle (13)** prenant le jour sur le parterre et la terrasse, tapisserie en cotonnade verte. Deux banquettes, dont l'une de croisée, bourrées en taffetas vert. Commode en encoignure, en bois des îles, garnie de laiton dessus en marbre blanc veiné. Paravent à six feuilles couvert en velours d'Utrecht vert. Deux fauteuils garnis en damas vert, une table de commodité à quatre tiroirs en bois de noyer. Fauteuil à coiffer couvert en maroquin. Glace en deux pièces et son cadre doré. Deux bras en or moulu à trois branches. Poile à braise en fayence. Deux rideaux en taffetas fleuris vert plus deux autres en mousseline rayée à l'anglaise. Lanterne et sa poulie suspendue garnie de ses verres avec sa housse. Plat à barbe, pot à eau et cuvette, boîte à poudre le tout en plaqué, quatre tableaux bordure en bois doré, divers sujets en porcelaine.*

*Dans la **chambre du Citoyen Dubarry (14)**, tapisserie en damas bleu. Lit à la romaine et son pavillon, garnis de damas bleu bordé en galon doré, avec trois matelas, lit de plume, traversin, couette, couverture en coton, courtepointe pareille, et le marchepied. Deux tables de chevet ovales en plaqué, garnies de laiton. Une commode en plaqué bois des îles garniture en or moulu, dessus en marbre blanc veiné, glace en deux parties, cadre sculpté et doré. Cheminée en marbre, glace dessus en deux parties, cadre en bois doré, quatre bras à trois branches en or moulu, plus deux chandeliers idem. Une pendule aussi d'or moulu en forme de temple, un crochet de montre et son coussin. Chenets d'or moulu, soufflet, balais, pinces. Un rideau de croisée en damas bleu bordée d'un galon doré, plus un autre en mousseline blanche à l'anglaise, avec tringles et poulies. Une dauphine, quatre fauteuils quatre chaises peintes rembourrées de damas idem. Un écran et une autre chaise en pupitre idem. Une table en bois peint, dessus en marbre des Flandres, un bureau en commode en bois plaqué, garniture de laiton, dessus en marbre blanc veiné, plus quatre vases en porcelaine, trois pagodes idem, un violon et sa boîte, six tableaux à bords dorés.*

*Dans le **salon d'assemblée (15)**, ouvrant par trois portes-fenêtres sur la terrasse, nous avons inventorié six petits canapés en bois peint garnis en lampas bleu et blanc, plus six housses en toile à carreau vert et blanc. Plus deux tablettes à dessus en marbre blanc veiné, fichées dans la muraille, plus un meuble en chapeau en bois peint comprenant deux petits canapés, huit fauteuils en cabriolet, quatre dauphines, et quatre chaises idem, deux écrans le tout garnis idem. Six autres fauteuils garnis en damas bleu, un paravent à huit feuilles idem. Trois rideaux de croisée en lampas assortis au meuble, trois autres dessous à l'anglaise en toile de Troyes blanche avec tringles et poulies. Une table en cabaret bois des îles, une autre idem à thé à deux étages, plateaux en marbre blanc veiné, plus une table à trictrac en plaqué bois des îles plus une autre pour les fleurs en plaqué avec sa caisse en fer blanc. Une niche à chien couverte en damas cramoisy, un guéridon réglable à mécanique. Deux fausses colonnes en bois peint, deux urnes en porcelaine de chine. Deux cheminées, deux glaces de cinq pièces chacune. Deux plaques de fonte, deux soufflets, balais et pinces. Deux paires de chenets garnis en or moulu. Deux demi-lustres en cristal, plus un autre grand idem, son cordon cramoisy, et sa housse. Deux petits godets en terre de pipe et laiton doré, deux pagodes en tôle peinte, quatre girandoles en or moulu, deux pendules aussi en or moulu et noir, représentant la lecture et*

*l'écriture, l'autre l'architecture et l'astronomie, cadrans en émail. Deux lampes, et leurs réflecteurs en tôle peinte. Huit petits vases en porcelaine anglaise. Deux groupes en marbre blanc, huit sujets en porcelaine, un brisé. Un cabaret de porcelaine, garnie de deux tasses, un sucrier, une cafetière, quatre petits tableaux sous verre, bord noir.*

*Dans le **cabinet à écrire (16)**, y avons trouvé une tapisserie en damas jaune, un rideau de croisée, en damas idem, un autre en mousseline rayée dessous, tringles et poulies. Une table à écrire à cinq tiroirs, en bois des îles garniture en laiton, dessus en basane. Fauteuil de maroquin, deux dauphines en bois peint, garnies en damas jaune, deux chaises idem. Un serre papiers en plaqué, garnis de laiton, dessus en marbre blanc veiné. Un cabinet à médailles en plaqué à dix sept tiroirs vides, dessus en marbre des Flandres. Un tapis de perse. Une cheminée, glace en deux parties, son cadre doré et sculpté, autre glace, son cadre peint sculpté et doré. Deux bras de lumière en or moulu, un lustre en cristal avec son cordon et sa housse. Une pendule à l'emploi du temps en or moulu, cadran en émail. Un éteignoir en tôle vernie, deux chenets garnis en or moulu, avec ses pinces. Lunette d'approche garnie de laiton, et son pied. Un porte sphère en bois des îles et son globe en carton. Un microscope en laiton et sa boîte de noyer, un portefeuille en maroquin, deux coffrets en plaqué, un sablier en verre et fer blanc, un autre. Un encrier en bois forme de caisson. Lampe à pied de cuivre à pompe. Un baromètre à siphon, son cadre en bois doré, un thermomètre idem à alcool. Deux vases en porcelaine, deux sujets en terre de pipe. Trois coquilles et leurs pieds en laiton.*

*Dans le **cabinet d'angle (17)**, avons trouvé une tapisserie en damas cramoisi. Trois armoires en bibliothèques en bois de noyer. Lesquelles contiennent différents ouvrages que le Citoyen Sens nous à dicté, savoir : Encyclopédie, édit de Paris 35 vol, Antiquités de Montfaucon 20 vol, Moréri 10 vol, Recueil d'antiquité de Caylus 8 vol, Atlas de la Chine 1 vol, Campagnes de Condé 1 vol, Art de vérifier les dates 1 vol, Biblia sacra 1 vol, Vie des saints 2 vol, Pierres gravées d'Orléans 2 vol, Dictionnaire des monnaies 1 vol, Mémoire des hommes 8 vol, Maison rustique 2 vol, Dictionnaire de l'académie 2 vol, Abrégé des plantes 2 vol, Dictionnaire du cultivateur 2 vol, Art de la guerre 2 vol, Dictionnaire géographique 1 vol, Physique des arbres 2 vol, Mémoires de Bachaumont 37 vol, Description de la France 2 vol, Arrêts de Laroche 1 vol, Traité des arbustes 2 vol, Oeuvres de Vergier 2 vol, Exploitation du bois 2 vol, Des semis et des plantations des arbres 1 vol, Histoire de la Russie 1 vol, Métamorphoses d'Ovide 3 vol, Histoire du Pérou 2 vol, De l'éloquence 1 vol, Histoire de Montmorency 5 vol, Lettres de Montaigne 4 vol, Fables de Lafontaine 4 vol, Histoire naturelle 41 vol, Histoire de l'Angleterre 6 vol, Oeuvres de Reynard 4 vol, Jeux floraux 5 vol, Histoire de la Conchyliologie 1 vol, Oeuvres de Rousseau 28 vol, Grammaire anglaise 1 vol, Histoire des américaines 5 vol, Lettres de Bossuet 8 vol, Histoire de Charles 6 vol, Mémoires de Montpensier 8 vol, Moyens de parvenir 2 vol, Ordres militaires 8 vol, Mémoires de Gourville 2 vol, Ecole du jardinier 1 vol, Histoire de Saxe 3 vol, Comédies de Goldoni 3 vol, Histoire d'Écosse 2 vol, Voyages de Gulliver 2 vol, Poésies d'Horace 3 vol, Histoire de Turenne 1 vol, Agréments de la campagne 3 vol, Histoire des Turcs 2 vol, Théâtre des boulevards 3 vol, Histoire romaine 15 vol, Oeuvres de Patru 4 vol, Histoire minéralogique 5 vol, Voyages de Cook 13 vol, Oeuvres de Tacite 3 vol, Traité d'orthographe 1 vol, Traité d'agriculture 8 vol, Règles de dessin 1 vol, Comptes faits 1 vol, Dictionnaire des arts 1 vol, Lettres de Chesterfield 6 vol, Bibliothèque des philosophes 5 vol, Mémoires de Sully 12 vol, Vie de Robinson 3 vol, Lettres de Télémaque 2 vol, Mémoires de Bauvau 1 vol, Histoire des oracles 1 vol, Poésies pastorales 1 vol, Théâtre italien 8 vol, Nouvelle bibliothèque des villes et campagnes 10 vol, Galerie de Choiseul 1 vol, Galerie de Florence 1 vol, idem Rome 1 vol, Dusseldorf 1 vol, Barbault 1 vol. Deux chaises et une dauphine en bois peint garnis de damas cramoisi, une table en bois de noyer, un chevalet sa boîte et son pinceau idem. Cinq coquilles avec leur pied en laiton, un pot en porcelaine, petit portefeuille en maroquin, un autre. Trois tableaux à bord doré.*

*Dans une **chambre (18)** derrière, donnant sur les communs, tapissée en papier, nous avons trouvé un lit de toile peinte, composé de deux matelas, un lit de plume, un traversin, deux couvertures, l'une de laine, l'autre de coton, une courteline pareille au lit, une chaise foncée en paille, une commode à trois ouvrants bois de noyer, cheminée, paire de feux en fer, pelles et pincettes, miroir et son cadre peint dessus. Rideaux de croisée en toile à carreaux verts et blancs. Chandelier de cuivre.*

*Dans le **passage (19)**, nous avons trouvé trois vieux fauteuils foncés en paille et une tablette. Une armoire contenant vingt deux nappes festonnées en toile des Flandres, deux douzaines de serviettes idem, cinq autres serviettes, huit vieilles serviettes ; quatre tabliers, onze grandes nappes en damas blanc.*

Dans le **réchauffoir (20)**, une tablette, deux réchauds en fonte, dans **la pièce servant de buffet (21)**, plusieurs tablettes fichées dans la muraille, cinq flambeaux en plaqué et deux en cuivre, cinq autres petits, deux paires de mouchettes en fer, dix douzaines d'assiettes plus cinq autres, deux soupières et leur jatte, trois saladiers idem, deux cafetières, six jattes, trois beurriers, trois moutardiers, un pot à eau et sa jatte, quatre pots à glace, huit pots à crème, écuelle et sa jatte, deux douzaines de tasses à café, plus trois, cinq sucriers, trois verrières, quatre compotiers, trois autres petits pots, quatorze plats de différentes grandeurs, le tout de porcelaine. Plus boîte en fer blanc pour les couverts, plus deux verrière aussi de fer blanc, un grand plateau en tôle peinte.

Dans **la salle à manger (22)**, un poêle en buffet, avec sa colonne de fayence, son dessus en marbre d'Italie, sa tenaille, un buffet de noyer, son dessus en marbre des Flandres contenant cinq douzaines de serviette en damas, plus cinq nappes festonnées en linon, et trois autres, vingt trois grands verres et trente deux petits, quatre bouteilles. Une table à l'anglaise, en bois des îles, quatre allonges idem, douze chaises en bois peint foncées en paille et leur coussin, deux tables avec leur tablette, dessus de marbre blanc veiné. Deux servantes en bois des îles, dessus en marbre des Flandres, et leurs seaux en tôle. Deux vases en porcelaine, cinq carafes, deux moutardiers de cristal, trente assiettes, quarante deux verres, une boîte en plaqué, deux orangers dans leurs vases.

Dans le **passage (23)**, une banquette, une grande fontaine avec son pied, sa cuve et son réservoir en marbre d'Italie. Après sommes descendus dans le **caveau (24)**, où nous avons inventorié onze bouteilles de vin de malaga, trente six bouteilles vin rouge, vingt sept autres de blanc, huit bouteilles de rhum, deux autres de madère. Une caisse en boise, un panier en fil de fer.

Nous sommes ensuite montés à l'étage, dans **le passage (25)**, nous avons trouvé une tablette, dans **la chambre (26)** un lit, sa paillasse, deux matelas, deux traversins, deux rideaux, couverture de laine, une table de chevet en noyer, son vase, une commode idem, deux fauteuils peints, garnis en velours d'Utrecht jaune, deux chaises en bois de noyer foncées en paille, une table idem, trois rideaux en toile de Troyes, un miroir sur la cheminée, son cadre en bois peint (de là ils passent dans le cabinet 27), un pot, un cuvier, une chaise d'aisance, son pot en fer blanc, un portemanteau.

Dans **le bouge (28)**, un pliant de lit en fer, un matelas, paillassièrre, traversin, et couverture de laine. Deux chaises de paille, une autre brisée, une petite table bois de peuplier, une caisse idem.

De là sommes descendus au rez-de-chaussée et sortis par le passage dans le bâtiment des communs.

Dans **la cuisine (29)**, une crémaillère, un pot en fer, une marmite de fer, une broche, trois pelles, pinces, une étouffoirre, une lèchefrite en tôle, deux chenets en fer, une grande pelle idem, trois écumoirs, un tournebroche garni de ses roues, volants, cloche et marteau, trois bassines, une fontaine, un moule à gâteau en fer blanc, quinze plats et assiettes idem. Dix autres assiettes en étain. Une vieille lanterne, deux bassinoires, une armoire en bois commun, dix plats en grès, trois soupières en fayence blanche, une table, quatre fers à repasser, six bouteilles en fayence, autre petite table.

Dans le **lavoir (30)**, cinquante assiettes en étain, pates, trois passoires en fer blanc, une écumoirre, neuf pots, quelques plats brisés, quatre chaises.

Dans **la boulangerie (31)**, cinq chaises, six sacs, deux couvertures en laine, un pétrin, une scie, un tamis, un sceau, une tourtière, une lanterne de foyer, plus trois seringues, en six bols, six tasses en porcelaine, trois moutardiers en cristal, trois beurriers, trois sucriers idem, un moulin à café et son tourniquet, une paire de ciseaux, quatre compotiers, une glacière, trois petits plats aussi de porcelaine, deux autres ronds aussi idem. Un couteau en fer, quatre autres petits, un panier, un entonnoir en fer blanc, quatre bougeoirs de cuivre, un autre d'étain. Trois grandes cuillères de même, trois douzaines d'assiettes de fayence, treize verres à boire, un pot à eau, quatre bouteilles, deux cruches.

Dans une **pièce à repasser (32)**, un banc, une scie, un levier, une échelle, une malle, un pot, un râteau, divers outils.

Dans la **serre (33)**, une cage, une table, un bocal de verre, sept pots, un marteau, une fourche, trois chaises.

Dans la **cave de la chapelle (34)**, une cuve, quinze bouteilles, une table.

Dans la **chapelle (35)**, deux fauteuils, onze chaises, cinq bancs, deux chandeliers plaqués, deux pots, huit vases, un tapis, cinq tableaux.

Dans la **lingerie (36)**, une table, trois chaises, un tapis, deux pots en grès, une lanterne, deux traversins, deux courtpointes, soixante paires de draps, trente huit douzaines de serviettes, plus quatre, trente deux nappes, huit rideaux de lits, linge de la chapelle, le tout marqué de la même lettre B et autres.

Dans la **chambre (37)** en suivant, un coffre, trois couvertures, un oreiller, dans le **fruitier**, trois panneaux à châssis, une ficelle.

Dans la **cour**, une barque avec ses accessoires, dans le **bucher**, cinquante bouteilles.

(Fin du manuscrit) / (Arch. de M. le comte de Montsabert)

Les archives départementales de la Haute Garonne conservent quelques inventaires supplémentaires qu'il est intéressant de reproduire ici :

Inventaire fait à Renery (11 octobre 1793)<sup>56</sup> :

*L'an mil sept cent quatre vingt treize, l'an second de la République une et indivisible et le 11 octobre après midi, nous Jean Baptiste Joseph Caisset, Jean Baptiste Boyer et Jean François Lapujade, commissaires nommés pour l'exécution de l'arrêté des représentants du peuple du sept du présent mois [...] il sera procédé à l'inventaire des biens meubles et immeubles de Dubarry à Renery.*

*Dans les embrasures du **salon à manger (22)**, huit petites cuillères à café d'argent, quatre couverts idem, une cafetière aussi d'argent. Un gobelet d'argent.*

*Dans une **chambre**, une montre en or à répétition, un cachet en or, une clef en or.*

*Dans une autre **chambre**, un nécessaire contenant une plat à barbe, deux étuis, l'un à savonnette, l'autre à éponge, un écritoire avec son pulverin, une lampe avec son réchaud, un gobelet, une théière le tout en argent : deux flacons avec un sucrier, avec une théière et sa tasse de porcelaine, et trois boutons d'habit, un en buis doublé d'ivoire, trois boutons d'argent, un petit flacon de cristal avec son bouton d'argent. Une aiguille ou sonde d'argent.*

*Dans une des **chambres** contigües audit salon [probablement le **cabinet à écrire (16)**] deux tableaux représentant la mort [du chevalier] d'Assas, un autre représentant une bataille.*

*[Ailleurs] trois urnes en verre bleu, ornées de laiton doré, deux urnes en marbre blanc orné aussi de laiton doré, un groupe en marbre blanc. [...] six autres tableaux encadrés d'un bois doré, sous verre représentant différents objets. [de là, ils passent dans les communs].*

*[Cuisine] tout le cuivre qui s'est trouvé dans la cuisine... emporté dans une chambre voisine ou se trouvent deux armoires ou il y a du linge et autre effets.*

56. A.D. Haute-Garonne, 1S 84, f° 29 et suivants.

[De là, ils passent à **la ferme**].

[Dans le **grenier**] *vingt setiers de blé pour les semences, quatre setiers de seigle, trente cinq setiers d'avoine.* [Dans la **cave**] *deux pièces de vin, dont une pleine, l'autre en partie.* [Dans la **cour**] *trente cinq pagelles bois à bruler.* [Dans les **écuries**] *deux paires de bœufs, cent brebis, une jument appartenant au jardinier.* [Dans le **chai**] *95 pièces de vin, dont 9 de vin blanc*

Saisie à Renery le 29 pluviôse an II] (17 février 1794)<sup>57</sup>

*Dans un **cabinet** ou il y a un bureau [probablement le **cabinet à écrire (16)**] un registre de compte couvert d'un parchemin couleur jaune (27 feuilles), un autre registre couvert en parchemin couleur jaune sur lequel est écrit Dépenses et recettes de Renery.*

[**Ailleurs**] *une bassinoire appartenant à l'épouse de Valette, jardinier.*

Estimation des cabaux outils aratoires et autres effets du domaine de Renery appartenant au citoyen Guillaume Dubarry, ... [15 vendémiaire an III (6 octobre 1794)]<sup>58</sup> :

*69 brebis, 1 agneau, 2 moutons, 27 brebis à moindre qualité, 1 paire de bœufs âgés de 9 années, 1 paire de bœufs âgés de 12 années, 1 charrette en bon état, 1 autre en mauvais état, 1 âne avec son aubardine âgé de 18 années, 2 fouets pour la charrette en bon état, 2 fouets pour la vigne en bon état, 2 fouets pour le champ en bon état, 2 paires de pelles vieilles, 2 trezegats de fer, 2 harnais garnis pour labourer la terre et 2 faux garnies, 3 fourches de fer à 3 pointes, 2 fourches de fer à 2 pointes, 1 pelle à demi usée, 1 paire de mauvais étriers, 2 chevilles à charrette, 2 paires de mouchards pour le bœuf médiocres, 1 bêche du poids de 7 livres, 1 foussou très usé pesant 2 livres, 2 seaux de bois, 2 peyarres a lait avec leur sangle, 1 mauvaise brouette, 1 faux au chai, 80 barriques bonnes, 6 barriques pour le vin blanc, 13 barriques chez Lacaze, 2 barriques chez Coutois maréchal, 2 barriques vinaigre, 2 barriques bon vin, 20 barriques au chai, 6 barriques chez le jardinier, 2 demi barriques pour le bon vin, 7 barriques chez le bordié pour le petit vin, 1 barriques sans fond, 6 cuves en bon état, 2 cages pour fouler les vendanges, 2 fournils en bois en mauvais état, 1 caisse en cuivre avec son manche, 18 faux très usés, 41 comportes vieilles, bois neuf pour faire une petit cuve, Les couverts de grainier sont en mauvais état Boil... couvreur les à entrepris, 100 caisses de parroit sont à couvrir et à réparer, 1 échelle à mains d'environ quatre cannes, la grille du vivier à besoin de réparer, 2 câbles pour la charrette en bon état, Les vignes sont aussi en bon état.*

Levée des scellés à Reynerie et retour de Guillaume Dubarry le 13 frimaire an III (3 décembre 1794)<sup>59</sup>. Le 7 avril 1795 Guillaume rentre en possession d'une pendule garnie en or moulu soutenue par deux nègres<sup>60</sup>.

### **Reynerie après Guillaume Dubarry**

Guillaume Dubarry décède à Toulouse le 2 août 1811. Dans son testament du 22 mai 1806<sup>61</sup> Guillaume institue sa seconde épouse Madeleine Lemoine héritière universelle, à charge pour elle de délivrer un legs de 24 000 francs à son fils naturel Alexandre, normalement exclu de la succession, et 6 000 francs à Virginie, sa petite-fille et filleule. Pour cela Madeleine vend le domaine le 13 mars 1812<sup>62</sup> pour 90 000 francs à David-Amédée Lamy, inspecteur de la manufacture des tabacs, qui fut le témoin du mariage des Dubarry en 1795. La vente se fait non-compris les « meubles meublants, effets mobiliers [...] toutes les glaces clouées et non clouées ainsi que les tapisseries ». Ceux-ci feront l'objet d'une vente à part, et seront également rachetés par David Lamy. Au décès de celui-ci le 19 janvier 1838, sa seconde fille, Caroline, hérite du domaine<sup>63</sup>. Elle avait épousé en juillet 1824 à Toulouse Clément de Guilhebert des Essarts.

57. A.D. Haute-Garonne, 1S 84, f° 67 et suivants.

58. A.D. Haute-Garonne, 1S 84, f° 461 et suivants.

59. A.D. Haute-Garonne, 1S 84, f° 489 v° et suivants.

60. Cité par A. FAUCHIER-MAGNAN, *Les Dubarry...*, Ce document se trouvait avec d'autres papiers relatifs à Reynerie dans un dossier conservé aux Archives départementales de la Haute-Garonne et qui a disparu lors d'un incendie des réserves rue des 36-Ponts pendant la Deuxième Guerre mondiale.

61. A.D. Haute-Garonne, minutes de M<sup>e</sup> Saurine à Toulouse.

Le 25 septembre 1850, les époux Guilhebert vendent le domaine pour s'installer à Pinsaguel au château de Lagoutine<sup>64</sup>. Le nouvel acquéreur se nomme Pierre Ferdinand Astié, avocat à Toulouse<sup>65</sup>. Les Guilhebert emportent tout le mobilier du domaine dans leur nouvelle résidence ; ils laissent cependant les sièges, consoles, glaces et lustres du « salon de compagnie ». Pierre Astié entreprend plusieurs campagnes de travaux. Entre 1855 et 1857 les bâtiments de la ferme sont complètement remaniés, et c'est de cette époque que date la façade actuelle de l'orangerie ; de la même façon les parterres à la française du jardin haut et ceux de la terrasse laissent la place à des pelouses engazonnées à l'anglaise avec des corbeilles de fleurs. En 1871 ce sont les communs, l'ancien château du XVII<sup>e</sup> siècle, qui font l'objet d'une démolition complète. L'ancienne salle à manger du château est alors transformée en cuisine et le cabinet de travail devient salle à manger, reliés par le passage. Sans héritier direct, Pierre Astié décède en février 1898 et lègue tous ses biens à ses filleuls Félix et Henriette Ducassou<sup>66</sup>, enfants d'un conseiller à la Cour d'appel de Toulouse. Afin de régler les frais de succession, les deux enfants mineurs font vendre le domaine aux enchères publiques<sup>67</sup>. Au moment de l'estimation des biens un inventaire du mobilier est effectué ; l'ameublement du salon n'a pas bougé depuis un siècle, en revanche les autres pièces ont subi les évolutions de la mode : la chambre de Madeleine Lemoine a été transformée en billard et la bibliothèque de Guillaume en cabinet de toilette. À l'issue de la vente aux enchères, Jules Jean Fourcade, conservateur du musée Saint-Raymond, se porte acquéreur du château. Plusieurs dispositions familiales conduisent au démembrement du domaine agricole dans les années 1905-1906. Par mariage, le domaine entre dans la famille Ricard dans les années 1950. Le château est toujours soigneusement entretenu, est même restauré suites à des dégâts causés par l'occupant pendant la Deuxième Guerre mondiale. Entre 1960 et 1975, les travaux de la ZUP du Mirail amputent le parc de sa plus grande superficie, les bâtiments de la ferme sont démolis pour laisser place à un parking ; seule subsiste désormais l'orangerie. En 1980, la famille Ricard cède à la mairie le jardin bas pour créer un jardin public. Enfin, en décembre 2009, la Ville rachète le jardin haut avec l'orangerie et le château et reconstitue ce qui subsistait du domaine créé deux cents ans plus tôt par Guillaume Dubarry (fig. 12).

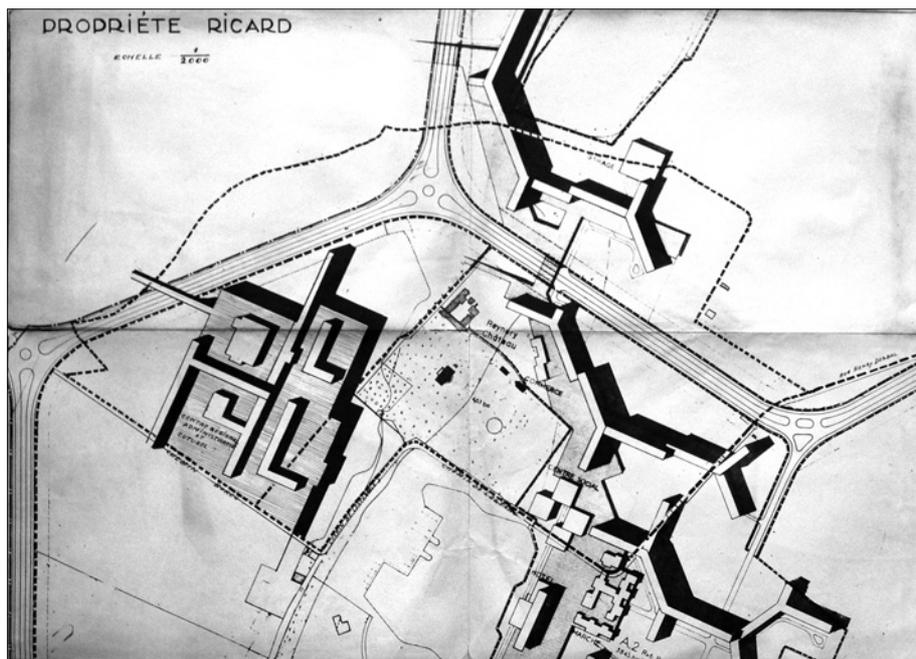


FIG. 12. REYNERIE au milieu de la ZUP du Mirail en 1970. Archives Ricard.

62. A.D. Haute-Garonne, minutes des M<sup>es</sup> Amilhou et Saurine, notaires à Toulouse.

63. A.M. Toulouse, 1 G 188 (f<sup>o</sup> 535).

64. A.D. Haute-Garonne, minutes de M<sup>e</sup> Gay à Toulouse.

65. A.M. Toulouse, 1 G 189 (f<sup>o</sup> 1 347).

66. A.D. Haute-Garonne, testament reçu par M<sup>e</sup> Laurens à Toulouse le 9 décembre 1895.

67. La licitation est réglée au nom des héritiers par M<sup>e</sup> Carles et Castelnaud, notaire, le 30 mai 1898 (A.D. Haute-Garonne). L'affiche de vente aux enchères publiques est conservée au Musée Paul-Dupuy ; le descriptif mentionne notamment une partie du mobilier du salon de compagnie.



FIG. 13. REYNERIE, un îlot de verdure préservé au milieu du Mirail. *Archives Ricard.*

Quel sera l'avenir du château de Reynerie ? Aujourd'hui au cœur du « quartier sensible » du Mirail cet îlot miraculeusement préservé du XVIII<sup>e</sup> siècle semble bien fragile. Nous l'avons vu, Reynerie représente ce que l'on a pu faire de mieux à Toulouse à la fin de l'Ancien Régime. Si la vie de Guillaume Dubarry est hors du commun, digne d'un héros de roman, projetant en quelques jours ce jeune Toulousain obscur et ses sœurs dans le cercle du roi Louis XV, il n'en n'est pas moins un homme du Siècle des Lumières comme en témoigne sa bibliothèque. Sa fréquentation à Paris du milieu de la Cour, des hommes politiques comme des hommes de lettres, a affiné son goût et lui a permis de faire réaliser à Reynerie un véritable chef-d'œuvre d'équilibre et de raffinement, le seul à Toulouse à avoir échappé aux ravages du temps ; espérons que son nouveau propriétaire, la Ville de Toulouse, saura le conserver intact<sup>68</sup> et le restaurer comme il le mérite (fig. 13).

---

68. Les « mises aux normes » pour une ouverture au public sont redoutables pour l'intégrité d'un monument comme Reynerie : toilettes, accès handicapés, sorties de secours, portes coupe-feu, double vitrage, etc. ... Cette maison, qui a pu échapper aux modernisations depuis plus de deux siècles, peut perdre une grande partie de ses qualités si l'on agit sans discernement, sans respect, sans sensibilité, sans bon sens ! L'âme des lieux est fragile. Il reste à trouver un beau et bon projet.

## L'ÉGLISE NÉO-ROMANE DE SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX ET SON DÉCOR PEINT PAR BERNARD BENEZET

par Christian MANGE et Dominique WATIN-GRANDCHAMP\*

En 1625, la place de Saint-Paul, acquise au protestantisme, est détruite par le maréchal de Thémines.

Elle s'en relève très difficilement et les reconstructions, dont celle de l'église, sont de qualité médiocre. En 1843, le clocher et la voûte de l'église du XVII<sup>e</sup> siècle s'effondrent, faute d'entretien, et la commune de Saint-Paul décide d'en construire une nouvelle, plus « digne » et plus imposante. Outre cette nécessité circonstancielle, la décision s'inscrit dans un mouvement général de regain du catholicisme, notable dans le département du Tarn.

Lors de la Restauration, qui renoue la vieille alliance entre le trône et l'autel, en 1815, et dès le rétablissement du diocèse d'Albi, en 1822, l'Église tarnaise travaille à faire renaître une foi populaire jugée insuffisante. Elle suscite et soutient de nombreux chantiers d'églises, dont celui de Saint-Paul (fig. 1), en sollicitant les finances des élites tarnaises. Les éléments féminins de ces élites s'engagent ardemment dans la voie du renouveau chrétien en soutenant ces projets et en veillant à leur financement.

### Un projet de construction trop ambitieux ?

Parmi trois projets, celui d'Émile Loupot est retenu, en 1854<sup>1</sup> (fig. 2 et 3). Cet architecte bénéficie alors d'une notoriété certaine et il participe à de nombreuses constructions ou reconstructions d'édifices culturels en Midi-Pyrénées, avant de poursuivre son activité dans le Béarn. Loupot est un architecte éclectique à qui Jacques Esquié, un de ses célèbres confrères, reprochait de ne pas s'embarasser de scrupules archéologiques. On le juge aujourd'hui comme « un créateur talentueux d'églises néo-médiévales »<sup>2</sup>.

À Saint-Paul, Loupot propose un modèle d'« église romane » en accord parfait avec les directives du Ministère des cultes, qui invite implicitement à recourir à ce style, considéré comme l'expression parfaite de la France des provinces.

Les documents comptables conservés dans les archives communales de Saint-Paul-Cap-de-Joux font état dès le démarrage du chantier de difficultés de financement. Le projet paraît trop ambitieux pour une communauté aux revenus modestes. L'édifice commandé doit avoir une longueur totale de 33,30 mètres, une largeur de 16,30 mètres, une hauteur de voûte centrale de 13 mètres et de 8,70 mètres pour les bas-côtés.

Malgré la levée d'une imposition extraordinaire et une vaste souscription qui est ouverte pour le soutenir, le chantier va connaître des difficultés innombrables et les documents d'archives en restituent l'ambiance chaotique et la lenteur.

---

\* Communication présentée le 24 février 2009, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2008-2009 », p. 290.

1. A.D. Tarn : 2O 266/2. Saint-Paul-Cap-de-Joux : « Eglise An X-1845-1923 ». Cahier des charges signé d'É. Loupot à Bagnères-de-Luchon le 16 avril 1854 et additif du 18 mars 1856.

2. Jacques Esquié, architecte diocésain de la Haute-Garonne, ne pardonne pas à Loupot d'avoir détruit l'authentique chevet roman de l'église de Roquefort-sur-Garonne que celui-ci restaure de 1852 à 1858. Voir Jean NAYROLLES, « Les églises dans le Midi toulousain. L'inspiration médiévale du XIX<sup>e</sup> siècle », *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n° 10, avril-juin 2007, p. 54-59.



FIG. 1. ÉGLISE SAINT-PAUL, angle nord-ouest.  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

## Un chantier au long cours

Aléas et ajustements multiples occupent les esprits de la communauté de Saint-Paul pendant plus d'un quart de siècle. En 1856, un accord préfectoral est sollicité pour que l'église n'ait pas une orientation conventionnelle, avec son chevet à l'est. L'évêque d'Albi, M<sup>gr</sup> de Jerphanion, souscrit à cette dérogation, convaincu que si l'édifice ouvre vers le foirail et le cœur du nouveau bourg il pourra drainer plus de fidèles<sup>3</sup>.

Dès 1858, des problèmes liés à la mauvaise nature des matériaux employés se révèlent. Par mesure d'économie, les élus ont demandé à l'entrepreneur d'utiliser les matériaux provenant de la démolition de l'ancienne église. La « pierre dite de Castres et les moellons » concernés sont devenus très friables et leur remise en œuvre s'avère impossible.

Lors d'un de ses rares passages sur le chantier, Loupot constate également que le sol de l'emplacement choisi n'est pas stable. Il annonce un premier surcoût pour l'utilisation de granit dans les fondations et la base des murs. Il préconise également l'utilisation de béton sur une hauteur de 0,80 mètre dans les parties basses de l'édifice et propose d'alléger la structure en construisant les « archivoltes » en brique.

Un décompte signé de sa main en 1861 ainsi qu'un procès-verbal de réception des travaux qu'il contresigne le 10 avril 1862<sup>4</sup> semblent attester que les travaux de gros œuvre sont terminés. La date de 1860 portée par les vitraux, signés de la maison Gesta, confirme que le chantier est bien avancé. Cependant, des correspondances municipales contemporaines révèlent que la nef et les bas-côtés ne sont pas voûtés, le pavement non posé et le clocher arrêté à son premier « niveau de couronnement »<sup>5</sup>.

Mais les finances sont totalement épuisées et Loupot déserte le chantier. Il quitte d'ailleurs la région à cette époque

3. A.C. Saint-Paul-Cap-de-Joux, non classées, non cotées : « Eglise », sous-dossier 3 : « Implantation et orientation église nouvelle ».

4. Ses honoraires y sont mentionnés : 2054,55 F, ainsi que le montant des travaux réalisés : 41091 F.

5. A.C. Saint-Paul-Cap-de-Joux : Dossier « Église II », sous-dossier 5 : « Courriers ».

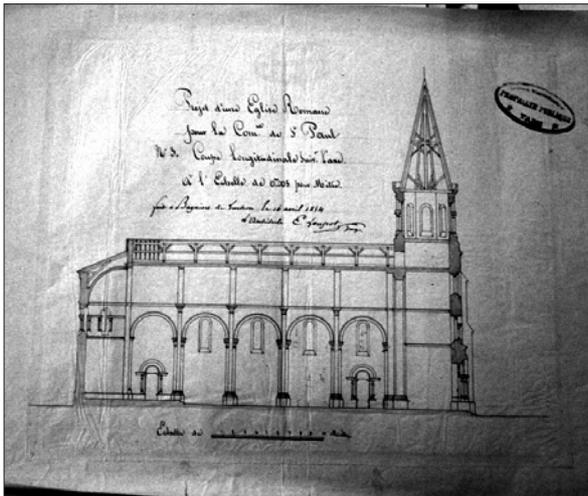


FIG. 2. PROJET D'ÉMILE LOUPOT daté 1854. Coupe longitudinale.

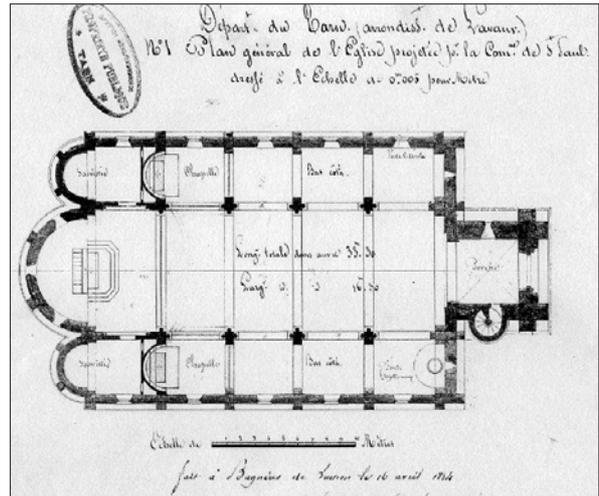


FIG. 3. PLAN DE L'ÉGLISE signé Loupot à Bagnères, daté 1854.



FIG. 4. PROJET DE FAÇADE de l'église de Saint-Paul-Cap-de-Joux.



FIG. 5. ÉLÉVATION OCCIDENTALE de l'église de Labastide-Saint-Pierre.

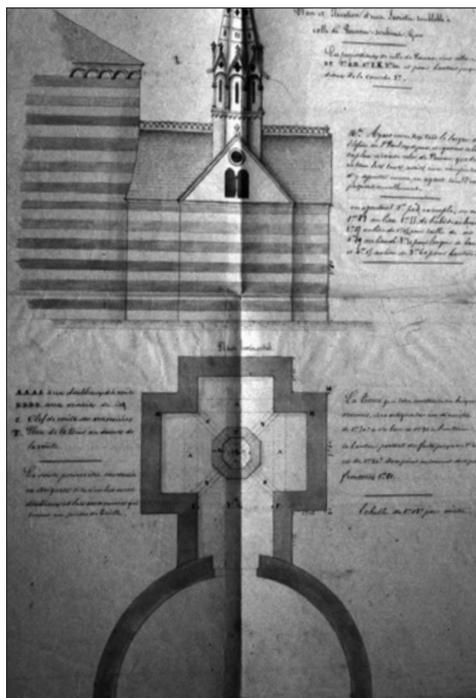


FIG. 6. PROJET POUR LA SACRISTIE de Saint-Paul conservé dans les archives paroissiales, non coté.



FIG. 7. SACRISTIE DE PONSAN-SOUBIRAN.  
*Cliché Denis d'Austranous.*

malgré les demandes réitérées des élus locaux et il prend de plus en plus de distance avec un chantier qui ne semble guère le passionner. En 1862, les élus de Saint-Paul signalent que le service divin se fait toujours sous la halle et qu'il convient d'achever l'église. Ils obtiennent du Ministère des cultes une nouvelle subvention de 2 000 francs, qui se révèle insuffisante, et, en 1864, ils doivent à nouveau recourir à l'emprunt.

Ce temps d'arrêt du chantier dure sept longues années et il permet au desservant local d'exprimer son insatisfaction concernant la place des sacristies, que Loupot avait implantées dans le fond des absidioles. Les élus ne sont pas très sensibles aux arguments de commodité avancés par le prêtre, mais ce dernier est fermement soutenu par ses ouailles dont fait partie la baronne Charlotte Zoe de Scalibert (notable locale qui réside au château de Scalibert sur la commune de Saint-Paul). Fervente chrétienne au caractère bien trempé, elle emporte la décision de faire construire une sacristie au chevet de l'église grâce à un don exceptionnel de 2 000 francs. De leur côté, les élus ont réuni en 1869 les finances nécessaires à la construction d'« une tour octogone » pour terminer le clocher. Ils font, à nouveau, appel à Loupot<sup>6</sup>, à qui ils confient la continuité de l'œuvre.

Loupot fournit deux projets qui illustrent un aspect intéressant de sa manière de faire. Le dessin du clocher de Saint-Paul (fig. 4) est très proche de celui qu'il a déjà donné, en 1865, pour l'église de Labastide-Saint-Pierre en Tarn-et-Garonne (fig. 5). Il utilise, au besoin et de façon très pragmatique, les modèles dont il dispose sans se soucier d'originalité ou de cohérence archéologique. Ses réalisations antérieures deviennent ainsi une sorte de catalogue grandeur nature pour les clients à venir. Le dessin de la sacristie de Saint-Paul (fig. 6) confirme cette hypothèse puisque Loupot y note, de sa main, que cet édifice est « semblable à celle de Ponsan-Soubiran » dans le Gers<sup>7</sup> (fig. 7). Désormais installé à Pau, Loupot est dans l'impossibilité de suivre le chantier et c'est un nouvel architecte, Guillaume Aurignac<sup>8</sup>, qui est chargé d'assurer la conduite des opérations d'achèvement de l'église.

Les élus ont choisi un homme dont l'efficacité est reconnue à Saint-Paul et dans les environs. Il a construit l'école des filles, la « justice de paix » et la mairie de Saint-Paul. C'est un architecte fécond qui intervient sur de nombreux édifices publics ou religieux du Tarn, notamment à Lavaur qui lui doit sa halle au blé, son marché couvert et ses abattoirs.

Lorsqu'il prend en main le chantier, Aurignac est secondé par un entrepreneur, Joseph Aspe, qui signe le cahier des charges avec lui<sup>9</sup> et qui n'hésite pas à dénoncer des erreurs dans les plans de Loupot. C'est l'occasion pour Aurignac d'apporter des modifications au projet et de réclamer un complément financier.

Le devis descriptif<sup>10</sup> initial prévoyait de la « pierre de taille d'Angoulême pour le beffroi... et une flèche et galerie en pierre dure dite de Carcassonne... ainsi que les cordons, les chapiteaux et les corbeaux ». Sans que l'on sache si Loupot y souscrit, Aurignac change la nature des matériaux et met en œuvre de « la brique de Bessières, [...] de la maçonnerie de pierre de taille de Beaucaire » pour le clocher et pour les « cordons, bases de colonnes, chapiteaux, tailloirs, colonnes, rose et tympan »<sup>11</sup>.

Dès la réception de ces travaux, en 1871, la commune décide d'agrandir encore son église et, malgré les vicissitudes des précédents chantiers, elle fait appel à... Loupot pour lui demander un « plan additionnel » ! Celui-ci envoie un projet (fig. 8) pour deux chapelles, celle des fonts baptismaux et celle des morts. Dans la tradition romane, il les dispose « en hémicycle » sur la façade principale de l'église<sup>12</sup>. En juillet 1872, le règne des architectes sur le

6. A.D. Tarn : 2O 266/2 « Eglise An X-1845-1923 ». « Plan de la tour octogone du beffroi et détail des baies du clocher » et « Plan pour la construction d'une sacristie au chevet » au 1/10<sup>e</sup> d'exécution, signés Loupot du 1<sup>er</sup> février 1869.

7. La sacristie de Saint-Paul devait être coiffée d'un clocheton identique à celui de Ponsan-Soubiran, mais il ne semble pas avoir été réalisé.

8. Voir Jean-Michel LÉNAUD, *Répertoire des architectes diocésains du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2003. Guillaume Aurignac est nommé architecte du diocèse d'Albi en juillet 1868.

9. A.D. Tarn 2O 266/2 : « Eglise An X-1845-1923 ». « Cahier des charges pour la construction de la flèche en pierre de taille d'Angoulême avec beffroi, signé du secrétaire de la préfecture le 26 mars 1869 et Procès verbal d'adjudication du 17 mai 1869. Architecte Aurignac, adjoint Joseph Aspe ».

10. A. Paroissiales Saint-Paul-Cap-de-Joux, non classées, non cotées : « Devis descriptif pour la construction de la flèche », signé Loupot, Pau, 1<sup>er</sup> février 1869.

11. A.D. Tarn 2O 266/2 : « Devis estimatif des travaux relatifs à l'achèvement du clocher... » dressé par Aurignac et approuvé le 5 juin 1869, et devis supplémentaire pour « surplus lié à l'erreur commise dans le plan approuvé qui a servi de base à la confection du devis primitif » par Aurignac le 18 septembre 1869.

12. A.C. Saint-Paul-Cap-de-Joux : Dossier « Eglise II », sous-dossier 1 : « Projet de construction de 2 chapelles en hémicycle pour les fonts baptismaux et les morts », signé Loupot, Pau, septembre 1871.

chantier est terminé : c'est avec un simple maçon, entrepreneur local, qu'une convention de construction est signée pour ces deux chapelles. Si l'édifice est réputé achevé à cette époque, il demeure, cependant, dépourvu de décor intérieur pendant six ans ; une délibération communale de novembre 1878 nous apprend que « la peinture de l'église » est en train d'être réalisée. Touche finale, d'une richesse telle qu'elle conclut ce chantier en apothéose.

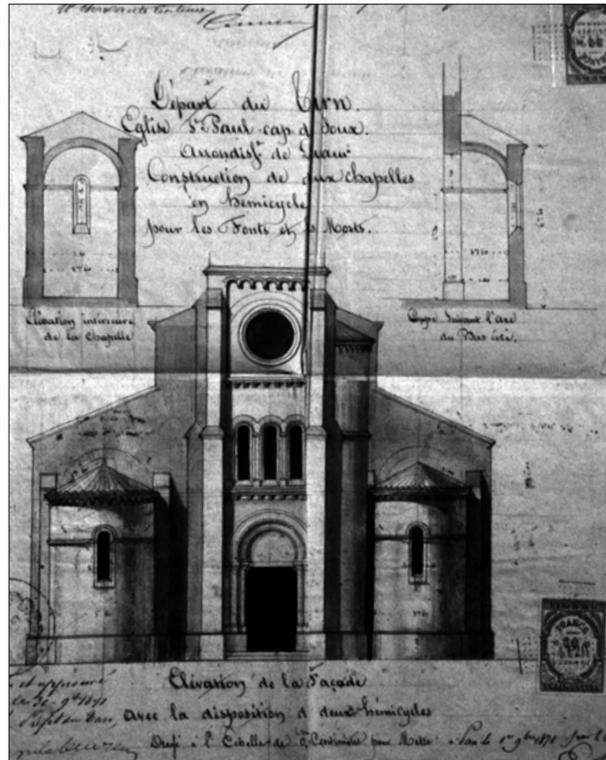


FIG. 8. ÉLÉVATION DE LA FAÇADE avec la disposition de deux hémicycles. Pau, le 1<sup>er</sup> septembre 1871.

## Le temps du peintre

L'artiste toulousain Bernard Benezet (1835-1897) réalise un ensemble de peintures remarquables à plus d'un titre<sup>13</sup>. On trouve dans le chœur de l'édifice, à la voûte, *La conversion sur le chemin de Damas*, et sur les parois de l'hémicycle, à gauche, *Le voyage de saint Paul*, à droite, *La prédication à Athènes*, et au centre, deux allégories, *Les Persécutés* et *Être doux* (signées et datées 1878). Le peintre orne également la chapelle du Sacré-Cœur, à droite du chœur, avec *L'Apparition de Jésus à Marguerite-Marie Alacoque* et la chapelle de la Vierge, à gauche, où il propose deux compositions, *L'Annonciation*, dont deux dessins préparatoires grand format (1,90 m x 0,80 m environ) sont conservés au musée du Vieux-Toulouse à Toulouse, et *Le couronnement de Marie*. Les sujets du chœur offrent un indéniable intérêt iconographique (fig. 9). En effet, dans ces terres où le protestantisme est bien implanté, les peintures, respectant d'une manière conventionnelle le vocable de l'église, sont consacrées entièrement à saint Paul. Son iconographie, comparée à celle, plus riche, de saint Pierre, auquel il est souvent associé, est relativement limitée en histoire de l'art. Cinq sujets lui sont dédiés à l'église Saint-Paul !

Ce cycle se compose de trois scènes historiées et de deux figures allégoriques. La conversion est l'épisode le plus populaire de la vie du saint. Paul est né à Tarse en Asie Mineure, vers l'an 10, dans une famille juive ; il semble avoir persécuté des chrétiens, notamment le diacre Étienne.

13. Sur cet artiste, voir Christian MANGE, « Un peintre religieux toulousain : Bernard Benezet (1835-1897) », *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1994.



FIG. 9. VUE D'ENSEMBLE DU CHEUR.  
*Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.*



FIG. 10. SAINT-PAUL PRÊCHANT.  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.



FIG. 11. LES PERSÉCUTÉS.  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

Un jour, sur le chemin de Jérusalem à Damas, il est aveuglé par un rayon incandescent qui représente à la fois l'éclair prodigieux et la voix du Christ (« Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? ») et, devant cette apparition soudaine, il tombe de son cheval ! C'est cet épisode très célèbre qui est montré à la voûte. Sept personnages participent par leurs réactions à la scène de la révélation : certains désignent le miracle, d'autres se voilent la face. La scène a beaucoup d'allure ; en mettant au centre de la composition le motif du cheval, l'artiste donne à son œuvre un aspect pittoresque. Il a pu s'inspirer pour cela de la peinture, consacrée à saint Martin, que réalise Victor Mottez à Saint-Germain-l'Auxerrois en 1846. Cette rencontre avec Dieu sur le chemin de Damas décide de la conversion de Paul, qui devient dès lors le plus important missionnaire et zéléteur de la religion nouvelle. C'est ce qu'illustrent de manière emblématique les deux scènes qui suivent.

Paul a effectué trois voyages d'évangélisation, de 43 à 57, qui le conduisent dans des régions comme Chypre, l'ouest et le centre de la Turquie, la Grèce. Si Pierre doit s'occuper des juifs, Paul prêche aux païens. Mais une telle répartition apparaît vite utopique et Paul s'adresse aussi aux juifs des cités. La peinture de gauche le représente assis dans une barque qui s'éloigne, tandis que ses compagnons assistent éplorés à son départ. La barque symbolise ses voyages missionnaires ; la scène pourrait représenter l'adieu à Milet raconté dans le *Les Actes des Apôtres* (20, 36-38) : à la fin de l'année 58, Paul, présentant son arrestation par les autorités juives de Jérusalem, fait ses adieux à ses disciples en leur disant : « Vous ne verrez plus mon image, ô vous tous parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume des cieux ». La composition semble illustrer, à la lettre, cet épisode : Paul tourne effectivement le dos à ses disciples. La scène peut évoquer aussi son quatrième voyage à Rome (dit de captivité), où il aura le privilège d'être décapité.

La peinture de droite le met en scène face à son auditoire dans une de ses prédications passionnées, à Éphèse, à Rome, peut-être à Athènes, dans l'Aréopage (fig. 10) ; cette prédication, en effet, est considérée comme un discours type adressé à des non juifs, « un modèle de pédagogie et d'adaptation », selon le Père Laurent Pistres, prêtre actuel de la paroisse. Avec *La conversion sur le chemin de Damas*, c'est une des scènes les plus représentées concernant la vie de saint Paul. Benezet a déjà traité en 1870, un tel sujet sur toile pour l'église de Cintegabelle.

Ces trois scènes historiées, par leur rapprochement, donnent les aspects principaux de la vie du saint et résumant de manière concise son importance : séparant le christianisme du judaïsme, portant l'évangile dans le monde hellénisé et romain, Paul est considéré comme le fondateur de l'Église universelle.

L'originalité de cette iconographie réside dans l'adjonction aux trois scènes historiées de deux figures allégoriques : à gauche, *Les Persécutés* (fig. 11), à droite, *Être doux* (fig. 12). Dans la première, deux hommes dont l'un est enchaîné, sont debout, près d'une colonne ornée d'une palme. Dans *Être doux*, deux jeunes hommes tiennent en main des lys, symboles de pureté. Une colombe vient boire dans un vase auprès d'eux. Ces allégories sont bien visibles, à hauteur de regard des fidèles, décentrées par rapport au maître-autel, qui n'en gêne ainsi pas la vue. Elles se présentent alors comme un commentaire savant des scènes supérieures venant préciser l'action missionnaire et la personnalité de Paul. Le peintre s'inspire d'un procédé narratif qu'il a déjà expérimenté en 1863 à l'église Saint-Michel de Villemur-sur-Tarn et en 1868 à l'église Saint-Martin de Montégut dans le Lauragais ; du reste, les deux figures de Saint-Paul-Cap-de-Joux citent sensiblement des cartons de Montégut. Dans ces deux chantiers ayant pour sujet *Le Sermon sur la Montagne*, huit figures allégoriques qui incarnent les Béatitudes viennent illustrer en quelque sorte les leçons du Christ. Par ce biais l'artiste met l'accent sur deux qualités propres à l'œuvre d'évangélisation,



FIG. 12. LES DOUX.  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

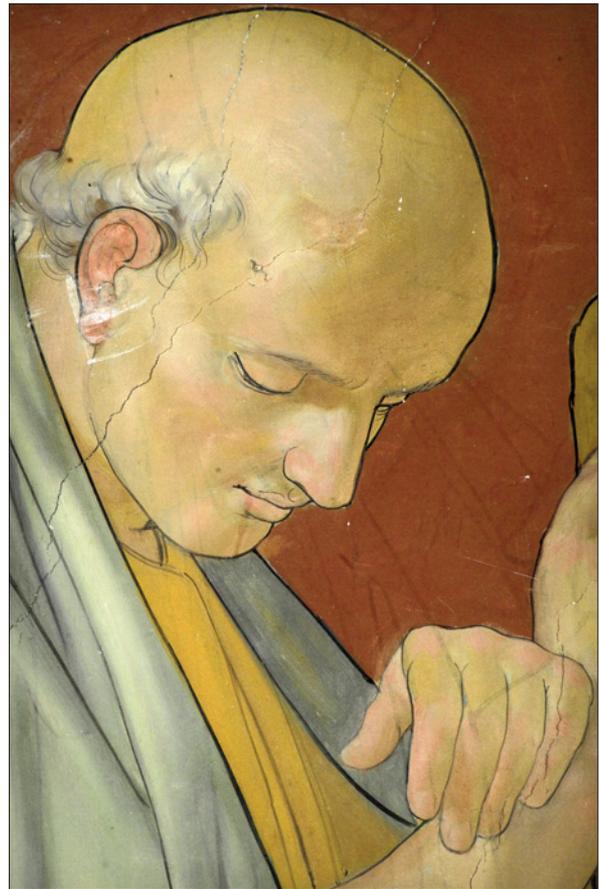


FIG. 13. LES PERSÉCUTÉS. Détail.  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

l'acceptation du martyr, venant de la foi, et la pureté ; il rapproche ainsi de façon saisissante Paul et Jésus, alors que Paul ne fait pas partie du groupe des douze apôtres.

En plaçant par cette astuce de composition ces deux commentaires au centre de l'édifice, au point de convergence de tous les regards, l'artiste – et ses commanditaires – donnent une image valorisée du paulinisme. Faut-il le rappeler ? Paul est après Jésus la plus grande figure de l'histoire du christianisme. Et il trouve à Saint-Paul-Cap-de-Joux, en terre protestante, un programme à la hauteur de son importance. Cette mise en valeur d'un personnage qui n'est pas un saint véritablement populaire fait le prix de cette iconographie exceptionnelle.

Dans ce chantier Benezet a mêlé de façon ingénieuse les qualités de la peinture narrative et de l'allégorie. Ce choix résulte d'une vraie réflexion sur la peinture religieuse. À Notre-Dame de la Drèche, chef-d'œuvre de l'artiste proche d'Albi, l'idée de base consistait à créer un environnement pictural religieux et de placer le fidèle au cœur d'une sorte de reliquaire peint. Le projet a réussi parce qu'il a bénéficié, certes de circonstances favorables (la durée du chantier, de 1877 à 1894, aurait pu engendrer des vicissitudes de toute nature), mais aussi de moyens financiers importants. On n'est pas dans ce cas de figure à Saint-Paul-Cap-de-Joux. La valeur religieuse du chantier est obtenue par l'équilibre réalisé sur le mur entre la peinture d'émotion qui s'adresse au plus grand nombre et une peinture plus savante, plus abstraite, qui s'adresse aux clercs. En s'accordant aux moyens financiers de la paroisse, plus modestes, l'artiste a su démontrer la valeur décorative de sa formule murale (fig. 13).



FIG. 14. VUE D'ENSEMBLE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE.  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

– tel un bénédiction –, il salue la fiancée de Joseph. Ce qui frappe chez lui, outre sa beauté ambiguë, c'est cet air songeur, cette attitude réservée. Il sait. Il connaît le prix du mystère chrétien. « Force de Dieu », il annonce à Marie son nouveau statut de mère, il lui explique qu'elle portera un enfant en son sein tout en restant vierge. Entre eux, l'échange de paroles est une communion, muette, de pensées ; nul besoin de phylactères. Le célèbre dialogue relaté

Celle-ci trouve encore à s'exprimer, de manière différente, dans la décoration des deux chapelles latérales. La chapelle du Sacré-Cœur propose *L'Apparition de Jésus à Marguerite-Marie Alacoque* ; ces peintures, qui ont été remaniées au XX<sup>e</sup> siècle, offrent un moindre intérêt<sup>14</sup>. Elles permettent de rappeler cependant que Benezet a contribué fortement autour des années 1870 à l'iconographie du Sacré-Cœur, soutenue par les Jésuites, en produisant le célèbre modèle du *Cœur de Jésus priant* dont un des avatars en sculpture pare la chapelle.

Dans la chapelle de la Vierge l'artiste conçoit deux compositions, *L'Annonciation* et *Le couronnement de Marie* (fig. 14). Ces sujets sont proches de ceux que l'on trouve sur les murs de Notre-Dame de la Drèche à la hauteur des grandes fenêtres (Marie vivante) et, pour le couronnement, à la voûte de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Villeneuve-de-Rivière (datée entre 1879 et 1888). À l'église Saint-Paul, ces sujets sont à hauteur d'homme en quelque sorte, bien visibles, et tout le charme de la formule décorative déployée par Benezet opère dans sa perfection.

À gauche, l'archange Gabriel : il est jeune, le visage imberbe, le nez droit. Son androgynie, qui mêle avec subtilité des traits masculins et féminins, a quelque chose de grec. Ses yeux ne sont pas fixés sur la Vierge. Son regard, dirigé vers le bas, est intérieur. Vêtu d'un ample drapé qui ne cache pas ses ailes, il est debout, bien droit, ses pieds posés au sol ; il tient avec sa main droite un lys, symbole de pureté ; de l'autre, dans un geste contenu

14. Selon la tradition orale, le peintre Gaillard Lala aurait « retouché » cette peinture vers 1950.

dans l'évangile selon Luc est exprimé par des lèvres closes, un geste de bénédiction et un regard tourné vers soi. Le ministère de l'archange est terminé : l'incarnation est annoncée. Lourde mission pour un ange du plus haut rang représenté ici au sortir de l'adolescence !

À droite, la Vierge : elle est très jeune aussi. Elle est debout, se dirigeant vers la droite, la tête tournée en direction de Gabriel. Elle porte une coiffe qui recouvre ses cheveux clairs tombant librement par boucles sur ses épaules. Ses vêtements, peints avec les deux couleurs (le bleu et le rouge) qui leur sont traditionnellement affectées, ont quelque chose de médiéval ou de byzantin ; les orfrois donnent l'impression qu'elle est parée d'un collier et de bracelets. Elle tient dans sa main droite un livre, à la couverture décorée, qui traduit son origine lettrée et sa connaissance des saintes Écritures<sup>15</sup>. L'autre main est portée sur sa poitrine, dans un geste suggérant la surprise ; celui-ci illustre la réponse de Marie à l'archange Gabriel lui annonçant sa maternité : « Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? ». Cependant, sa personne est pétrie de gravité ; la tête penchée vers l'ange, les yeux baissés, elle est déjà dans l'acceptation du mystère annoncé. Cette dignité contraste avec le caractère juvénile du visage ; il s'agit encore d'une jeune fille séduisante, le visage plein, les sourcils arqués, le nez un peu busqué, du rose sur les joues, les lèvres bien dessinées, faisant avec sa bouche une sorte de moue. Femme juive vivant sous la loi de Moïse, elle prend conscience là des bouleversements que son acceptation engendre<sup>16</sup>.

On le sait, l'épisode se passe en Galilée, à Nazareth. Le texte de Luc ne précise pas où se déroule l'action. À partir de ses sobres données, les écrits apocryphes ont brodé et ont enrichi le récit originel. Au Moyen Âge italien, par exemple, le cadre de la scène, la chambre de la maison de Marie, offre l'occasion aux artistes d'imaginer des architectures de plus en plus somptueuses.

À l'église Saint-Paul, l'Annonciation se déploie sur un fond d'or qui suggère la dimension divine et merveilleuse de la scène ; plus précisément ce fond est composé d'un guillochis doré qui absorbe la lumière, évite les reflets du fond uni et donne à la scène un cadre plus harmonieux. Le décor est réduit à la portion congrue ; à gauche de Marie est posé sur le sol un vase d'où monte un long lys à fleurs blanches qui vient la séparer classiquement de l'archange ; il a une fonction symbolique : Marie est également considérée comme un vase dans lequel éclôt le Christ.

L'artiste, avec l'intelligence du mur qui est la sienne, a su inscrire ses deux personnages dans une architecture qui les met en valeur. En effet, deux colonnes à chaque extrémité soutiennent trois arches de style roman, délimitant un espace bien déterminé qui tranche sur le décor bleu parsemé de fleurs de lys de la chapelle. La composition resserre ainsi l'action sur les protagonistes ; elle propose un face-à-face un peu statique, marqué par une symétrie toute classique. Le seul dynamisme provient de la position de la Vierge, du sens inversé de ses mains et des plis qui animent les drapés.



FIG. 15. VIERGE DE L'ANNONCIATION.  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

15. Saint Bonaventure identifie le passage lu comme les prophéties d'Isaïe, qui annoncent justement la venue du Christ.

16. L'Annonciation est le moment où est lavé le péché originel d'Adam et Ève. Marie, femme pure qui met au monde le Christ, rachète, en quelque sorte, le péché d'impureté d'Ève.

Surtout, la composition réserve la partie centrale de ce qui évoque un triptyque à une sculpture représentant une Vierge à l'enfant, un enfant triomphant qui tend ses deux bras vers nous. Ce hors champ tout à fait exceptionnel, qui intensifie la notion de distance qui sépare selon la tradition les deux personnages, révèle que l'ornementation de la chapelle obéit à une vision d'ensemble. La peinture de la coupole prend alors tout son sens ; elle illustre le couronnement de Marie, un thème auquel aucun texte canonique ne fait référence directement. C'est Jacques de Voragine qui invente en quelque sorte au XIII<sup>e</sup> siècle, dans *La Légende dorée*, cette scène des retrouvailles entre la mère et le fils : le Christ assis sur son trône tient d'une main le sceptre royal et de l'autre il place une couronne sur la tête de sa mère agenouillée, les mains jointes, devant lui.

La chapelle offre ainsi un raccourci saisissant, rare dans l'iconographie mariale, de la vie de la Vierge, de l'Annonciation à son couronnement ; selon *La Légende dorée*, son âme sort de son corps, s'envole dans le sein de son fils, « affranchie de la douleur, comme elle l'avait été de la souillure »<sup>17</sup> : elle devient la Reine des Cieux. Comme pour l'Annonciation, l'accent est mis sur la rencontre entre deux personnes, dans un décor d'une extrême simplicité. Les peintures de la chapelle nous font passer ainsi du mystère joyeux de l'annonce au mystère glorieux. À cette haute valeur dogmatique qui mêle, dans le désir de s'adresser à tous les fidèles, iconographie savante et iconographie populaire, s'ajoute un intérêt plastique. C'est la question du style<sup>18</sup>.

Dans l'histoire de l'art, l'Annonciation, dont les représentations les plus anciennes apparaissent au IV<sup>e</sup> siècle dans les peintures des catacombes de Priscille et de Saint-Pierre-et-Saint-Marcellin à Rome, a été l'occasion pour les artistes italiens de réfléchir sur l'espace et de mettre en place progressivement du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle la perspective<sup>19</sup>. Siennois et Florentins ont su alors, tout en renouvelant la perception, représenter l'irreprésentable, la venue du Créateur dans la créature. Autrement dit, illustrer ce thème a été, à un moment donné, facteur de « progrès » en art. Si notre artiste se confronte en 1878 au même défi iconographique, il s'inscrit manifestement dans une démarche très différente de ses lointains devanciers. Qu'est ce qui est frappant dans ces peintures de Benezet ? Pour faire une formule, un faux air de Byzance !

Le sentiment religieux est exprimé par des moyens formels qui appartiennent au passé. Le hiératisme de la scène, marquée aussi par son extrême dépouillement, l'architecture néo-romane, le traitement des personnages profilés comme des silhouettes, le refus de la profondeur de champ et l'utilisation symbolique du fond d'or dépaysent le spectateur ou le fidèle ; celui-ci a l'impression d'admirer une œuvre du Moyen Âge ou de se retrouver, toute proportion gardée, devant une mosaïque de la basilique Saint-Vital de Ravenne, haut lieu de l'art byzantin. Comme si Saint-Paul-Cap-de-Joux se situait à quelques lieues à peine de Constantinople ! (fig. 15). Comment expliquer ce parfum d'exotisme, dû à un dépaysement historique et géographique ?

Quel est le système culturel qui permet à un artiste, pour répondre à une commande d'une petite paroisse rurale du Lauragais dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de puiser son inspiration aussi loin dans l'art du passé ?

Le projet de Benezet relève essentiellement d'une conception historiciste de l'art. Il fait fusionner des caractéristiques de la peinture du Moyen Âge susceptibles d'exprimer « l'âme » avec les acquis artistiques de la Renaissance. À regarder attentivement la décoration de la chapelle de la Vierge, si on est sensible dans un premier temps à l'intention d'archaïsme, avec l'utilisation du fond d'or, à l'expression d'une sérénité toute médiévale, on est frappé aussi par la justesse du dessin, la fluidité des lignes, la présence du modelé (le visage de Marie, dans l'Annonciation, baigne en partie dans l'ombre), le respect des proportions, l'équilibre de la composition, autant d'éléments qui attestent une solide formation à l'école des beaux-arts et l'assimilation respectueuse des leçons de la Renaissance. L'artiste, en 1878, est maître de sa formule historiciste, laquelle tient en quelques mots : Fra Angelico corrigé par Raphaël. À l'église Saint-Paul on constate *de visu* que ce concentré d'art religieux se révèle efficace comme formule murale : la chapelle de la Vierge est une de ses plus belles réalisations.

17. *La Légende dorée*, chapitre 117 : 15 août.

18. Voir Emmanuelle AMIOT-SAULNIER, *La peinture religieuse en France, 1873-1879*, préface de Bruno Foucart, Paris, musée d'Orsay, 2007. Prix du musée d'Orsay en 2006, cet ouvrage est le dernier livre de référence paru sur la peinture religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle en France.

19. Sur le sujet, voir Daniel ARASSE, *L'Annonciation italienne. Une histoire de perspective*, Hazan, 1999.

Le peintre est alors, en effet, en pleine possession de ses moyens : en 1874, il décore « la salle des Illustres » du fameux castel Gesta ; en 1877, il se lance dans la réalisation de son chef-d'œuvre, les peintures de Notre-Dame de la Drèche ; en 1880, il s'occupe de doter le plafond du théâtre du Capitole d'une somptueuse parure dédiée à Clémence Isaure et à la Belle Paule. Les décorations de l'église Saint-Paul, caractéristiques de sa démarche créatrice et révélatrices d'un état de la pensée en matière d'art sacré, s'inscrivent ainsi dans « la période d'or » de ce peintre.

Ce qui est frappant, quand on se livre au jeu des filiations et de la recherche des modèles, c'est l'étrangeté de cette formule qui a pour ambition de faire la synthèse entre deux époques historiques, le Moyen Âge et la Renaissance. La comparaison de l'œuvre de 1878 avec les *Annonciations* d'un Simone Martini (1333, Florence, Les Offices), d'un Lorenzetti (1344, Sienne, Pinacothèque nationale) ou les quatre versions réalisées par Fra Angelico de 1430 à 1450 (musée du Prado à Madrid, musée diocésain à Cortone, et les deux fresques du couvent San Marco à Florence) révèle plus des différences, voire des incompatibilités, que des points communs. Le rapprochement avec les modèles du passé ne permet pas de dégager un air de famille.

C'est dire qu'avec cette peinture de Benezet on n'est pas dans l'ordre de la citation, de la référence, mais dans celui d'une véritable création. Quand on regarde de nouveau la décoration de la chapelle de la Vierge, on est surpris de ne pas trouver au-dessus de l'*Annonciation*, qui veut tant évoquer le premier art byzantin, un *Pantocrator*. L'artiste représente bien le maître de l'univers ; mais il s'agit du Christ incarné parmi les hommes, du fils qui remercie avec tendresse sa mère en la couronnant.

La tension interne à cette ornementation, qui résulte de cet éclectisme synthétique fondant des temporalités différentes, ouvre un débat passionnant. Ces peintures n'ont pas d'âge ; elles ne s'inscrivent pas dans la contemporanéité de l'artiste. Le caractère intemporel de cette formule murale répond à l'attente des commanditaires et explique sa réussite. Il en marque aussi la limite, entre art et histoire : en 1878 l'avant-garde impressionniste a déjà modifié la scène artistique nationale et internationale en organisant trois expositions symboles de modernité. Le début du XX<sup>e</sup> siècle établit l'avancée de l'art par oppositions et par ruptures : c'est la révolution des -ismes (fauvisme, cubisme, futurisme, expressionnisme...). Cette injection du temps court en histoire de l'art ne pouvait que condamner une proposition esthétique qui jouait sur les temps longs. Elle a aussi modifié notre regard sur un art qui apparaît aujourd'hui comme dépassé et sans intérêt. Et pourtant... Cet archange sublime (fig. 16) descendu à l'église Saint-Paul n'annonçait-il pas aussi une solution, exceptionnelle par sa plastique, pour mettre fin à la décadence de l'art religieux au XIX<sup>e</sup> siècle ?

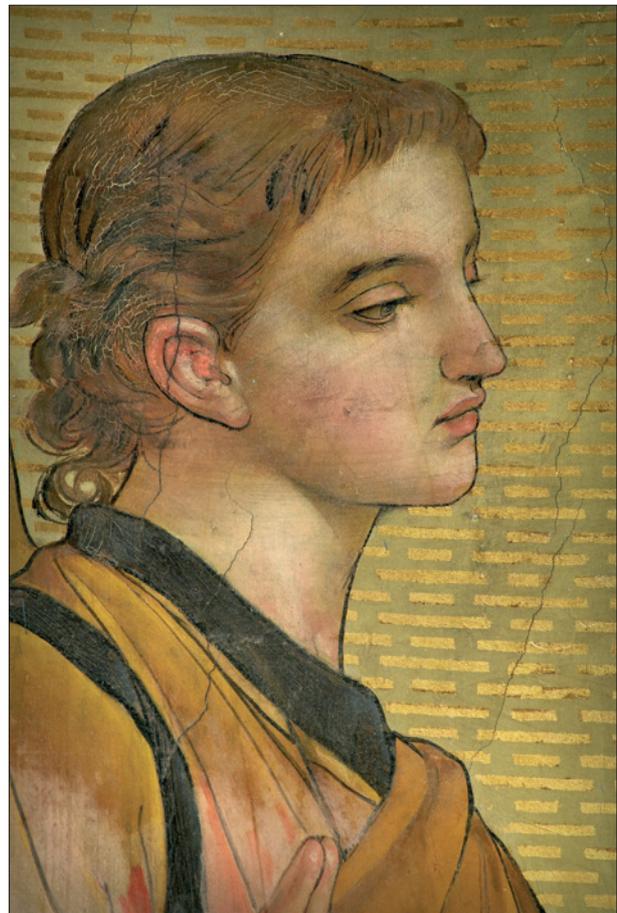


FIG. 16. L'ARCHANGE « L'ANGE SUBLIME ».  
Cliché J.-F. Peiré - D.R.A.C. Midi-Pyrénées.

## BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2009-2010

établi par  
Patrice CABAU et Maurice SCELLÈS

### SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Barber, Cazes, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Catalo, Julien, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Le Pottier, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Haruna-Czaplicki, MM. Balty, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Macé, membres correspondants.  
Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mmes Fournié, Lamazou-Duplan, M. Boudartchouk.

Après avoir souhaité à tous la bienvenue, et avoir dit le plaisir de nous retrouver, la Présidente déclare ouverte l'année académique 2009-2010.

La Présidente rappelle que nous avons eu la tristesse d'apprendre pendant l'été le décès de Claudine Sudre, qui s'est noyée à Arcachon. Claudine Sudre, qui avait quitté la direction du Muséum d'histoire naturelle en 2000, était une personnalité scientifique connue à Toulouse et appréciée ; elle se joignait de temps en temps à nous.

Le Bureau présente ses excuses à la Compagnie pour les ratés qui ont empêché l'envoi normal des convocations pour cette séance et du calendrier de l'année. Le programme n'a en outre été mis en ligne sur notre site Internet que dimanche dernier. La Présidente en fait circuler des exemplaires en précisant que la prochaine séance se tiendra au Musée Saint-Raymond.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 juin 2009 et de la motion de soutien à la municipalité de Saint-Lizier, qui sont adoptés à l'unanimité.

La Présidente présente à la Compagnie le volume 2007 de nos *Mémoires*, paru au mois de juin, juste après la dernière séance de l'année académique. Elle tient à féliciter une fois de plus notre Secrétaire général pour ce beau travail. Au mois de juillet dernier, les volumes de nos *Mémoires* se sont trouvés en bonne place au salon du livre de Mirepoix, où notre Société était représentée par Lisa Barber. La Présidente rappelle qu'il s'agit d'un des salons les plus importants de la région, et que c'est un bon moyen de diffusion de nos publications.

La correspondance manuscrite comprend un certain nombre d'invitations à des expositions et des colloques, ainsi que deux courriers de monsieur le Maire de Saint-Lizier qui déplore les travaux en cours dans le bâtiment de l'ancien évêché et nous informe des deux procès-verbaux qu'il a dû dresser pour non respect du permis de construire.

La parole est à Daniel Cazes pour une communication sur *Une tête « antique » du Musée Saint-Raymond, œuvre du sculpteur François du Quesnoy (1597-1643)*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente félicite Daniel Cazes pour cette brillante présentation d'une œuvre très attachante et qui mérite à l'évidence de trouver une nouvelle carrière. Elle se déclare pour sa part tout à fait convaincue par les rapprochements proposés.

Pascal Julien félicite à son tour Daniel Cazes pour cette très belle communication et propose que soit éventuellement consultée la spécialiste de Du Quesnoy, qu'il a rencontrée tout récemment et qui serait sans doute ravie d'examiner cette œuvre. Si l'attribution à Du Quesnoy était confirmée, le Musée des Augustins s'enrichirait d'une pièce importante.

Pour Jean Balty, la cause est entendue, et l'œuvre n'est assurément pas antique. Daniel Cazes souligne l'exceptionnel fini du travail du sculpteur, et que la coiffure est aussi très différente, qu'elle n'a rien d'antique et se rattache en revanche aux sculptures romaines du XVII<sup>e</sup> siècle, ce que confirme Pascal Julien.

Dominique Watin-Grandchamp demande si l'œuvre a pu être commandée en vue de la restauration d'une statue antique. Daniel Cazes conseille la prudence, Du Quesnoy ayant souvent réalisé des œuvres en plusieurs exemplaires. Ses sculptures étaient en outre très prisées et on pouvait en commander une réplique.

Jean Balty note que la tête ne peut correspondre à un buste et qu'elle était nécessairement destinée à une statue complète. Puis il ajoute que Du Quesnoy s'est tellement inspiré de la sculpture antique que ses œuvres en sont totalement imprégnées, révélant une émulation qui conduit à essayer de faire mieux que les modèles, ce qui est sensible en particulier dans le traitement de la chevelure.

Louis Peyrusse voit dans l'histoire de cette œuvre une belle illustration de ce que dit Rachou, lorsqu'il indique que la plupart des œuvres du musée ont perdu leurs étiquettes et qu'il n'est sûr de rien. Pour Daniel Cazes, le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle a été d'une grande cruauté pour Du Mège, qui avait pourtant été un conservateur admirable, d'une très grande honnêteté et qui avait une très grande conscience de son rôle.

La Présidente donne la parole à Patrice Cabau et Anne-Laure Napoléone pour une communication sur *Quelques tours du Bourg médiéval de Toulouse au cloître Saint-Sernin*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010), de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie les deux orateurs pour ces études complémentaires des tours du Bourg Saint-Sernin.

Pascal Julien signale à titre documentaire que de très nombreux actes relatifs à la création de la place du Peyrou détaillent les maisons niveau par niveau.

Pierre Garrigou Grandchamp remarque que les proportions étriquées de la tour laissent entendre qu'il ne s'agit que d'une partie d'un grand hôtel ; la tour située dans l'enclos abbatial est sans doute plus étonnante, mais on connaît une tour semblable, romane, à Cahors où elle jouxte le cloître, et également à Tournus. Patrice Cabau précise que la tourelle succède à une tour plus ancienne, puisqu'elle ne peut pas être celle des Capdenier. Et comme Pierre Garrigou Grandchamp demande des précisions sur le vocabulaire utilisé par les textes, il cite les mentions de « *domus lapidea et turris* » et d'« *aula lapidea* ».

## SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, M. Cazes, Directeur, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Fournié, Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Bordes, Lassure, Peyrusse, Le Pottier, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Friquart, Haruna-Czaplicki, MM. Burroni, Darles, Macé, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Félix, Lamazou-Duplan, M. Laurière.

La Présidente ouvre la séance à 17 h 00 et commence par annoncer que la communication de Catherine Viers sur *Les emplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier en Couserans* est reportée à une date ultérieure, notre consœur s'étant trouvée empêchée par un déplacement.

Mme Pradalier-Schlumberger rend compte ensuite de la correspondance manuscrite, qui comprend :

- une lettre de remerciement de M. le Maire de Toulouse pour l'envoi du dernier volume de nos *Mémoires* ;
- une proposition d'échange émanant du Service archéologique de la Ville de Fribourg (Suisse), accompagnée des numéros 9 et 10 du *Cahier d'archéologie fribourgeoise* ; cette revue contenant une série d'articles intéressants sur l'archéologie médiévale, il est décidé de donner à la demande une suite favorable.

La Présidente présente deux numéros d'*Archéopages*, revue de l'Inrap, que Louis Peyrusse a la générosité d'offrir à notre bibliothèque.

La Bibliothécaire annonce la parution des actes du 58<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées : Bernadette Suau, Jean-Pierre Amalric, Jean-Marc Olivier (éditeurs), *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine*, UTM, 2009 (2 vol., 1098 p.).

Christian Darles intervient pour annoncer la tenue à l'Université de Toulouse-Le Mirail d'une exposition sur « L'architecture antique à travers les ouvrages des bibliothèques universitaires de Toulouse ».

La parole est à Bernadette Suau pour la première communication prévue par l'ordre du jour : *La maison du Temple, à Toulouse : un site méconnu*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie notre consœur de cette présentation, qui s'inscrit dans le prolongement de l'étude qu'elle a consacrée

l'année dernière à l'établissement templier toulousain au Moyen Âge (séance du 16 décembre 2008). Mme Pradalier-Schlumberger relève qu'ici comme ailleurs l'appellation « maison du Temple » a subsisté bien au-delà de la disparition de l'Ordre, et ce malgré la dévolution du site au commandeur hospitalier de Garidech. Elle fait ensuite appel aux questions et commentaires de l'assemblée.

Répondant à une question de Louis Peyrusse, Bernadette Suau indique que la configuration des bâtiments actuels, qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle, reprend à peu près les dispositions anciennes connues par le plan que Pierre Souffron dessina en 1622 : implantation de la cour, élévations et volumes similaires.

Mme Suau évoque les conditions plutôt difficiles (une exploration surveillée d'une vingtaine de minutes) dans lesquelles il lui fut naguère donné d'entrevoir l'intérieur des lieux, transformés en « Jardins d'Arcadie » (une maison de retraite de luxe). Dominique Watin-Grandchamp, qui l'accompagna pour cette visite, témoigne : « Il fallait qu'on fasse vite, et on n'avait pas accès partout ». Il est rappelé que c'est à Bernard Calley, Architecte des Bâtiments de France, que l'on doit la protection de la chapelle de la Visitation au titre des Monuments Historiques, en 1981.

Daniel Cazes, s'intéressant au vocable de l'ancienne église du Temple, dédiée à la Vierge et placée sous l'invocation de sainte Barbe, pose la question du devenir des œuvres d'art que le culte fervent développé à partir du XV<sup>e</sup> siècle autour de la martyre ne dut pas manquer de faire produire. Mme Watin-Grandchamp mentionne à ce propos une statue en pierre, mutilée.

M. Cazes raconte qu'en 1976 il eut l'émotion de voir apparaître, lors de fouilles pratiquées dans la galerie orientale du grand cloître des Augustins, les éclats d'une statue de pierre brisée en une multitude de morceaux dont une magnifique restauration a permis de restituer l'identité : une sainte Barbe sculptée au XV<sup>e</sup> siècle, dont la tête est hélas perdue. Une autre statue féminine, celle d'une sainte ou de la Vierge, très comparable à la précédente, est conservée dans les réserves des Augustins. Entrées au Musée de Toulouse dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, ces deux pièces ont été simultanément présentées au public en 1984. Il semble qu'elles aient appartenu à un même groupe ; peut-être venaient-elles de l'église du Temple.

Mme Suau précise que des reliques de sainte Barbe arrivèrent dans l'église du Temple de Toulouse entre 1313 et 1518. Elle dit avoir rencontré pour cette église mention de plusieurs statues, l'une représentant la Vierge, une autre sainte Barbe, une autre sainte Catherine, et elle signale la relative rareté des figures de la première des deux martyres. En complément, Michèle Fournié indique le culte de sainte Catherine à l'église de la Dalbade, toute proche, au XV<sup>e</sup> siècle.

Laurent Macé s'interrogeant sur les circonstances de l'arrivée de reliques de sainte Barbe à Toulouse, Mme Suau avance l'hypothèse du retour d'Orient d'un commandeur de Garidech.

Christian Darles dénonce le caractère aberrant et scandaleux des transformations opérées à l'été 1984 sur la façade du n° 13 de la rue de la Dalbade – chapelle de la Visitation édifiée en 1835 par Antoine Lafforgue sur l'emplacement du cimetière de l'église du Temple –, où les deux portes latérales ont été transformées en fenêtres, des fenêtres obstruées, des ouvertures percées...

## SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, MM. Boudartchouk, Geneviève, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Viers, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Mattalia, Veysière, membres correspondants.

Excusés : Mme Lamazou-Duplan, MM. Garland, Georges.

La Présidente ouvre la séance en rappelant qu'en raison des vacances scolaires, la prochaine séance se tiendra la semaine prochaine, mardi 1<sup>er</sup> décembre. Nous aurons à examiner la candidature de Michèle Heng, qui souhaite revenir parmi nous après avoir été membre correspondant de 1994 à 2001 : notre règlement intérieur impose en effet dans ce cas une nouvelle élection.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2009, qui est adopté.

La correspondance comprend l'annonce de la séance publique de l'Académie de législation, le 11 décembre, et celle de l'inauguration de l'exposition du Musée Saint-Raymond, *L'héritage gaulois*, le 27 novembre.

Le Maire de Saint-Lizier nous informe qu'il a dû à nouveau dresser procès-verbal pour non respect des façades de l'ancien évêché, dont des encadrements de pierre ont été remplacés par des encadrements en béton.

Dans le cadre d'un nouvel échange de publications, nous avons reçu du Service archéologique du canton de Fribourg toute la collection des *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, depuis le premier volume paru en 1999, ainsi que des publications particulières, catalogues d'exposition et monographies.

La Présidente ajoute que Louis Latour a fait venir pour notre bibliothèque le catalogue de l'exposition d'Arles, *César. Le Rhône pour mémoire*, sous la direction de Luc Long et Pascale Picard, Actes sud, 2009, 396 p.

La parole est à Frédéric Veysière et Catherine Viers pour une communication sur *La pars rustica de la villa de la*

*Ville à Cornebarrieu (Haute-Garonne)*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Frédéric Veysière et Catherine Viers de nous avoir présenté ce site très original. Comme elle demande quelle différence peut être établie entre un balnéaire et des thermes, Frédéric Veysière précise que le premier est privé alors que les thermes correspondent à un établissement public.

Quitterie Cazes félicite les deux archéologues en soulignant les conditions très dures de la fouille, dont la qualité a cependant permis la restitution du bâtiment balnéaire. « Les sols ont bien été déposés ? », demande-t-elle, ce que confirme Frédéric Veysière en précisant qu'ils ont été pour cela découpés en plaques transportables, qu'il était prévu de stocker provisoirement. Le délai annoncé de six mois est dépassé depuis deux ans, sans qu'aucune décision n'ait été prise. Il ajoute que l'aménageur avait envisagé l'éventualité d'une maquette grandeur nature.

Répondant à une question de Daniel Cazes, Frédéric Veysière indique que la conservation *in situ* a également été envisagée, mais que le balnéaire a été mis au jour à l'emplacement prévu pour un bassin de décantation.

Daniel Cazes précise que, s'il a posé cette question, c'est parce qu'il a pu constater à l'automne, lors d'une rencontre sur le décor en Gaule, la stupéfaction des spécialistes devant un balnéaire de ce type avec ce genre de décor hors de l'Italie. Catherine Viers confirme qu'il s'agit d'un exemple unique en France. Daniel Cazes constate que les archéologues ont fait leur travail, mais que le relais n'a pas été pris, en particulier pour une protection au titre des Monuments historiques. Pour Catherine Viers, la difficulté vient aussi des délais très courts, qui imposent de prendre très vite la mesure de l'importance de la découverte ; dans ce cas, le sol a été découpé et démonté dès la fin de l'étude.

Daniel Cazes se demande quels sont les moines qui ont été à l'origine de l'appellation « les Monges ». On connaît le grand chapiteau de Cornebarrieu qui provient probablement d'un couvent. Y avait-il à cet endroit un prieuré ou une simple grange ? Bernadette Suau ne peut le dire de mémoire, mais la documentation permettrait sans doute de le savoir. Elle ajoute que tous les couvents étaient possessionnés autour de Toulouse. Frédéric Veysière précise que le site s'appelle la Ville alors que la ferme est dite des Monges. Bernadette Suau rappelle que le terme de « villa » désigne encore un domaine au XI<sup>e</sup> siècle.

Hélène Guiraud voudrait avoir des précisions sur l'arrivée d'eau et les évacuations. Frédéric Veysière montre sur le plan l'emplacement de la rigole d'évacuation, et il rappelle qu'une source se trouvait à une dizaine de mètres et que la rivière était également proche, où des esclaves pouvaient aller chercher l'eau avec des seaux. Catherine Viers cite des exemples de bains similaires où l'évacuation de la baignoire se faisait directement sur le sol, d'où l'eau était poussée par des esclaves jusqu'au trou d'évacuation. Elle confirme à Hélène Guiraud que ce sont ces comparaisons qui permettent de qualifier d'« étrusque » le balnéaire de Cornebarrieu.

Guy Ahlsell de Toulza remarque que les deux pièces des bains n'étaient pas séparées par une porte et que, d'après la maquette de restitution, la chambre de chauffe était couverte. Frédéric Veysière et Catherine Viers peuvent affirmer qu'aucune trace de porte n'a été retrouvée : les pièces pouvaient être séparées par un rideau. Quant à la toiture, c'est sa structure qui impose sa forme et donc de couvrir la chambre de chauffe. Patrice Cabau note que la forme à quatre pans imposait le recours à des tuiles coupées, mais Jean-Luc Boudartchouk rappelle qu'il existait des tuiles trapézoïdales.

Daniel Cazes voudrait savoir si le *labrum* a toujours eu le même emplacement, alors que l'on s'attendrait à une vasque disposée sur le motif circulaire du sol. Catherine Viers indique que l'on connaît d'autres édifices de ce type où le *labrum* est disposé de la même manière.

Répondant à une question de Patrice Cabau, Catherine Viers dit que le premier sol a été abandonné lorsqu'a été établi l'hypocauste ; il s'est fissuré du fait du pourrissement des bois de la structure bâtie.

Louis Peyrusse voudrait savoir comment le site prend place dans l'ensemble de la carte archéologique telle que l'on est aujourd'hui en mesure de la dresser. Frédéric Veysière dit qu'on ne sait pas grand-chose pour ce qui est de cette zone. Le territoire de Blagnac est un peu mieux connu, et les informations deviennent un peu plus nombreuses depuis l'ouverture des ZAC et des travaux liés à l'itinéraire de gros gabarit pour l'A380. Deux grands sites sont apparus, Beauzelle et Cornebarrieu, et plusieurs petits points. Il faudra songer à une étude d'ensemble.

La Présidente demande s'il faut penser à une *villa* ? Frédéric Veysière indique que l'on a une occupation nombreuse dans le premier tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, et sans doute une résidence assez importante.

Quitterie Cazes souligne les changements de stratégie rendus possibles par la professionnalisation de l'archéologie. Le site de Cornebarrieu montre combien les prospections de surface sont insuffisantes, et à quel point les opérations de diagnostic demandent des archéologues très bien formés. Les recherches menées sur des sites comme Cornebarrieu sont très importantes et très novatrices.

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, M. Cazes, Directeur, M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Garland, le Père Montagnes, MM.

Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Czerniak, Haruna-Czaplicki, MM. Burroni, Garrigou Grandchamp, Laurière, membres correspondants.

Excusés : MM. Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint.

En l'absence du Secrétaire général et du Secrétaire adjoint, la Présidente demande à Bernadette Suau, Bibliothécaire-Archiviste, d'assurer le secrétariat de la séance.

L'ordre du jour commence par l'élection ou plutôt la réélection d'un membre correspondant. La Compagnie entend le rapport de la Présidente sur la candidature de Mme Michèle Heng, qui, de 1994 à 2000, a déjà fait partie de notre Société. On procède au vote : Mme Heng est élue membre correspondant.

La parole est donnée à Raymond Laurière pour une communication sur *Les peintures monumentales de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (Aveyron)*.

Touloungues est un petit hameau caussenard du Rouergue occidental à quelques kilomètres au nord de Villefranche-de-Rouergue dans la commune de Villeneuve d'Aveyron. Il fut le siège, à la fin du premier millénaire, de la première paroisse de cette région mais son église fut progressivement abandonnée au profit de Saint-Rémy, le bourg voisin, pour être définitivement désaffectée, tombant dans le domaine privé en 1923. À cette date, pour s'adapter à ses nouvelles fonctions de bâtiment agricole avec étable et grange à foin, les dégradations furent très importantes et la mémoire visuelle de cette église a complètement disparu.

Ce n'est qu'en 1964 que Jacques Bousquet, archiviste de l'Aveyron, en découvrant la présence très parcellaire de peintures murales redonne à ce bâtiment d'apparence banale son statut d'ancienne église et insiste sur la grande qualité des peintures<sup>1</sup>. À partir de ce moment l'intérêt pour ce lieu prit naissance, se concrétisa par son acquisition par la commune de Villeneuve jusqu'à son classement au titre des Monuments historiques, avec les démarches de restauration et de mise en valeur inhérentes. L'inventeur consacra des études à ce site<sup>2</sup>.

Sur le plan architectural, l'église est particulièrement intéressante et innovante par la présence d'angles *arrondis* au niveau de la nef unique et du chevet rétréci et surélevé. Le chanoine Debat, archiviste diocésain, a été le premier à individualiser un groupe d'églises de même inspiration<sup>3</sup>. Il en décrit cinq. Par la suite fut authentifié un groupe rouergat d'églises, au nombre sans cesse croissant, associant des caractères précis : grande élévation, nef unique plafonnée, chœur rétréci quadrangulaire et voûté, arcature aveugle dans le chevet, quasi absence d'ouvertures conférant un aspect fortifié et bien sûr angles arrondis.

On peut réunir actuellement plus d'une quarantaine d'exemples disséminés en majorité le long de la faille de Villefranche avec des extensions vers l'Aveyron, le Lot, la Dordogne et même la Haute-Garonne et l'Aude<sup>4</sup>. Il est admis actuellement que leur construction se situe au *x<sup>e</sup>* siècle.

Les peintures occupaient la totalité du chevet, malheureusement les dégradations occasionnées par les *aménagements* des années 1930 ont été importantes :

- cloisonnement de l'église par la mise en place d'un niveau horizontal avec appui sur les supports et destruction de l'arc triomphal ;
- large ouverture dans le mur oriental du chevet pour le passage d'engins agricoles ;
- électrification sauvage et confection de divers enduits<sup>5</sup>.

Il faut ajouter que, les ouvertures n'étant pas fermées et la toiture d'une étanchéité laissant à désirer, les conditions requises pour la conservation des peintures étaient loin d'être réunies. Dans les années 1980, après le décès du propriétaire, la municipalité de Villeneuve acquiert le bâtiment et déclenche alors une série de démarches (classement aux M.H., fouilles d'évaluation en 1987, mise



TOULONGUES (AVEYRON). Ensemble du chœur vu depuis la nef. Cliché R. Laurière.

hors d'eau, suppression du plancher, fermetures des ouvertures...), qui permettent de sauver ce qui peut l'être encore, mais surtout de compléter la connaissance des peintures en révélant des plages inconnues et de donner à l'ensemble son visage actuel avec une possible lecture iconographique globale<sup>6</sup>.

Le dessin schématique du chœur signale par des numéros les peintures encore visibles actuellement.

1 et 2. Autour d'un oculus marqué de lignes concentriques bleues et ocre, deux animaux du tétramorphe sont aisément lisibles sans risque d'erreur, avec à droite Jean sous la représentation classique de l'aigle enserrant dans ses serres le livre de l'Écriture et à gauche Matthieu sous une forme anthropocéphale très inhabituelle : un quadrupède, ailé, assez maladroitement dessiné (agneau, mouton laineux...) à tête humaine nimbée<sup>7</sup>. J. Bousquet a utilisé le terme *d'agneau* et a argumenté longuement sur ce thème en citant d'autres exemples<sup>8</sup>.

3. Une frise de personnages, debout, dont le regard est dirigé vers l'oculus. Ce sont tous des hommes âgés avec une large barbe, très similaires dans leur attitude et leur regard. On peut en compter douze malgré la dégradation de la structure. Chacun tient un *rotulus*. Il s'agit, même s'ils ne correspondent aux canons classiques, des vieillards de l'Apocalypse, et en aucun cas des apôtres vu leur similitude graphique et l'absence d'attributs spécifiques. Le nombre 12 n'entre pas dans la problématique d'autant que, en raison des destructions, rien n'empêche qu'il y ait eu en dessous un deuxième registre de 12 pour atteindre l'habituel chiffre de 24.

4. Cette partie fut détruite dans les années 1930 pour aménager un accès extérieur et aucun document écrit ou graphique n'existe pour nous apprendre ce qui avait été figuré. J'ai pu obtenir dans les années 1978 une relation orale par l'épouse du propriétaire, qui, en 1923, avait « vu » ce qui était peint. Son témoignage est capital et ne peut être mis en doute<sup>9</sup>. Elle avait vu... « des chevaux à tête d'homme... »<sup>10</sup>. Le thème général de l'Apocalypse est donc bien confirmé, faisant référence à Apoc. 8, 7.

5. Ce dernier registre n'est identifiable que depuis les réaménagements des années 1990. Sa lecture est très, très difficile en raison de la grande précarité de sa conservation et l'on doit en faire une interprétation personnelle mais argumentée. (Précisons que les techniques modernes de prise de vue ou d'amélioration de l'image n'ont rien apporté).

Après une longue observation, il devient *évident* qu'il y a les éléments d'un trône avec les deux montants verticaux parés de cabochons et une ébauche d'entretroise avec, semble-t-il, une étoffe ocre rouge déployée sur ce trône sur lequel on ne voit pas des attributs classiques : agneau, croix, instruments de la passion, livre... De chaque côté on peut évoquer la présence de deux personnages : à gauche, l'un est debout comme le montrent les plis de sa tunique, à droite, l'autre est en position d'orant. Tout laisse à penser que *ce trône est vide*, et il ne s'agirait donc pas d'une *déisis* comme bien souvent dans les présentations de trône, mais d'une *hétimasie*, thème iconographique récurrent dans la sphère byzantine mais quasi-inexistant dans notre Occident<sup>11</sup>, faisant référence à de très nombreuses citations bibliques<sup>12</sup>. Les personnages associés *pourraient* être, comme habituellement dans cette iconographie, Adam et Ève.

6. Au nord, sous l'intrados (lui-même marqué de motifs floraux géométriques à dominante bleue) de l'arc de couverture d'une niche aveugle a été représenté un aigle, très grossièrement peint, enserrant dans ses serres un lapin qu'il vient de capturer en pleine course. Symboliquement, il est classique d'y voir la lutte de la puissance divine contre la lubricité.

7. En parallèle, dans l'arcature voisine, on découvre le thème (très) paléochrétien des colombes, dont les becs sont particulièrement crochus, affrontées au-dessus d'un calice.

8. Un grand arbre aux branches déployées multicolores.

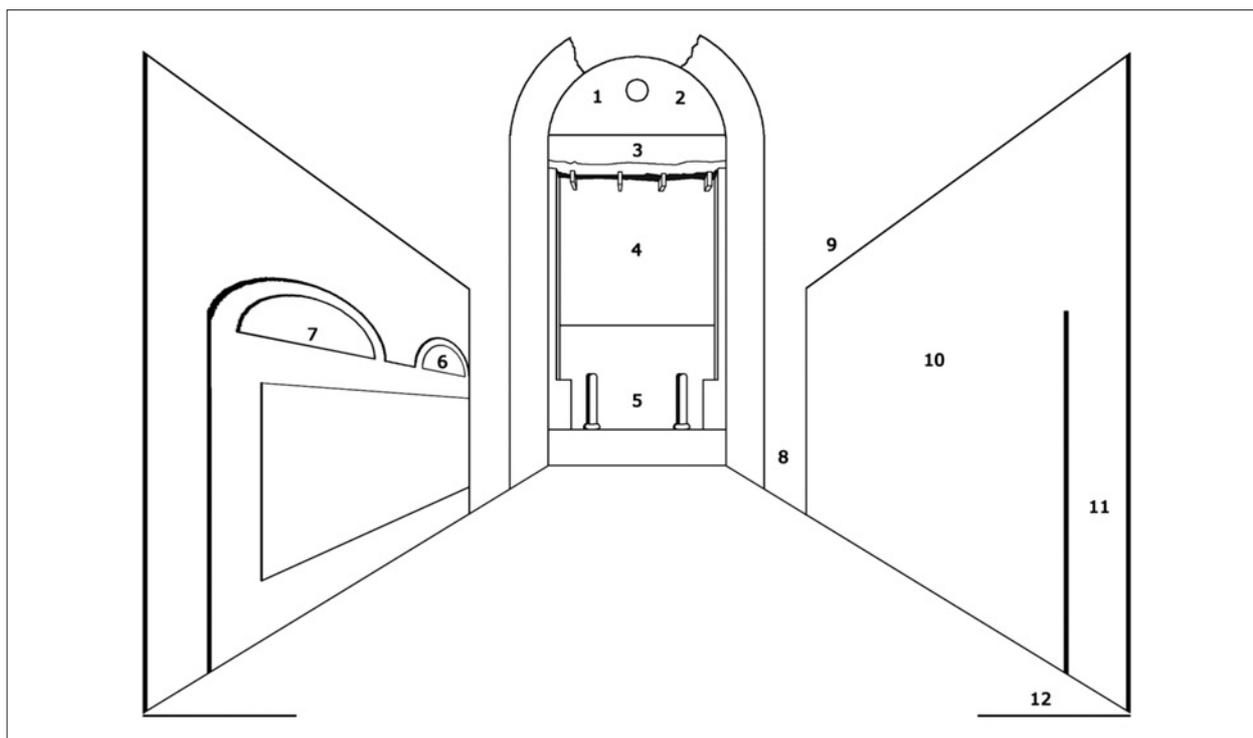
9. Un personnage féminin couché au milieu d'une structure faite de petits quadrilatères jointés bleus. La première interprétation est qu'il s'agisse d'une dormition (thème également très byzantin), mais l'on ne peut exclure l'hypothèse de la maternité en se rapportant notamment à la Vierge du chœur de Vals (mais là le contexte est en tout en faveur de cette dernière hypothèse).

10. Une belle image d'un saint indéterminé dans une attitude hiératique avec des yeux immenses. C'est lui que J. Bousquet a vu en premier en 1964.

11. Un personnage féminin debout, jambes jointes, aux seins très marqués, seulement vêtu d'une sorte de pagne ; ce ne peut-être qu'Ève. Ses bras sont étendus. Le droit se termine par une main très grande dont tous les doigts sont étendus, pouvant montrer une direction à suivre. À l'opposé la main gauche est fermée comme si elle tenait quelque chose. Qu'est-ce que cela peut être ? Une hypothèse peut être proposée en prenant en compte le panneau voisin.

12. Dans la même verticalité juste à côté mais sur les reliquats de l'arc triomphal, on distingue une partie des membres inférieurs d'un personnage dont on ne voit que cela, mais dont la facture, les proportions sont les mêmes que celles d'Ève. On peut penser qu'il s'agit d'Adam qu'Ève entraîne vers l'Arbre de Vie représenté en 8. Ce serait aussi un lien supplémentaire avec l'iconographie du mur du chevet.

Une lecture iconographique globale devient possible : partant de la Création à l'entrée du chœur, on parvient au Jugement dernier (ici la deuxième parousie) avec en intermédiaire la Vierge (dormition ou maternité puisqu'en



TOULONGERGUES (AVEYRON). Schéma de répartition des décors peints dans le chœur.  
*Dessin R. Laurière.*



TOULONGERGUES (AVEYRON). Mur oriental du chœur, registres supérieurs 1, 2 et 3.  
*Cliché R. Laurière.*



TOULONGERGUES (AVEYRON). Mur oriental du chœur,  
registre supérieur, 2 : l'animal à tête d'homme de saint Matthieu. *Cliché R. Laurière.*



TOULONGERGUES (AVEYRON). Mur oriental du chœur,  
registre inférieur, 5 : le trône. *Cliché R. Laurière.*

rapport direct avec l'Arbre de Vie) et des saints, Adam et Ève faisant l'union d'ensemble à la fois au début, responsables du péché originel mais aussi présents et repentants pour la scène finale du Jugement que le Christ prononcera sur le trône qui lui est préparé.

En dehors de ces éléments décrits, il existe quelques fragments épars identifiables malgré leur état précaire : plusieurs quadrupèdes, deux saints, répartis dans des registres horizontaux.

Ces peintures, qui ont vu intervenir des mains différentes dans un laps de temps indéterminé posent en premier lieu la question de leur datation. Elles nous paraissent devoir être situées dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, en accord avec l'avis émis par Marcel Durliat, qui a visité les lieux à la fin de 1964.

L'intérêt des peintures de Touloungergues est particulièrement grand en raison de la rareté de la topographie de leur thème, l'Apocalypse au mur du chevet et non comme de coutume au mur occidental ou au narthex, et surtout par la représentation du *trône vide*<sup>13</sup>. Qu'il soit au bas de la composition n'est pas inhabituel (voir à Torcello au revers de la façade occidentale et sur le vitrail de la crucifixion à Chartres).

Reste le problème de l'appartenance à un courant stylistique. Il semble logique, au vu de la composition d'ensemble, de l'importance des bleus, d'un certain nombre de détails et surtout d'une iconographie originale en Occident, de ne pas recourir à une influence catalane ou autre pour se tourner vers Byzance (registres riches en animaux et en végétaux, iconographie du trône vide, de la dormition, saints hiératiques...). On sait que les échanges avec le Moyen-Orient, réels dès le X<sup>e</sup> siècle, se sont développés aux siècles suivants.

Raymond LAURIÈRE

1. La découverte de J. Bousquet a eu une diffusion certaine, tout d'abord à Rodez par Louis BALSAN, « Découvertes archéologiques en Aveyron », dans *Revue du Rouergue*, t. XVIII (1964), p. 405. Puis à Toulouse dans *B.S.A.M.F.*, séance du 5 janvier 1965, enfin à Paris dans le quotidien *Le Monde* daté du 12 janvier 1965.

2. Jacques BOUSQUET, « Les fresques romanes de Touloungergues », dans *Revue du Rouergue*, t. XIX (1965), p. 163-171.

3. Chanoine A. DEBAT, « Les églises préromanes du Rouergue à angles arrondis », dans *Revue du Rouergue*, t. XXVI (1972), p. 156-171.

4. Raymond LAURIÈRE, *Les églises à chevet plat et angles arrondis en Rouergue*, Millau, Maury, 1<sup>ère</sup> éd. 2003, 2<sup>e</sup> éd. 2008.

5. Toute tentative de mettre au jour des compléments de peinture est illusoire étant donné la multiplicité des enduits qui, pour des raisons d'adhérence, les ont détruites.

6. Raymond LAURIÈRE, « L'église de Touloungergues, un aspect inédit des peintures murales », dans *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, n° 14, 2001, p. 127-131.

7. J. BOUSQUET, « Pour la datation des peintures murales : deux recherches iconographiques, les chapelles de Touloungergues et de Verdun », dans *Bulletin de la société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, 1982, p. 37-64.

8. Louis Réau, dans son *Iconographie de l'art chrétien* en 1955, souligne la multitude des représentations des évangélistes, en particulier les images zoomorphes multiples et variées. Francis Salet, dans le *Bulletin monumental*, 1964, p. 306, parlant des nombreuses adaptations de ces motifs, précise que seule la tête suffit à conférer à l'être hybride sa valeur symbolique et son identité.

9. La place manque pour expliquer combien cette narration orale qui date des années 1985 est à prendre en considération.

10. On trouve semblables représentations à Saint-Savin et dans un manuscrit de la B.M. de Toulouse sous la référence Ms 815, f° 017v.

11. Carmen BUDA-DEFFERARD, *L'hétimasie. La représentation du trône vide dans l'art byzantin*, thèse de doctorat d'Histoire de l'art, université de Fribourg, 2001. L'auteur recense toutes les représentations de l'hétimasie dans l'architecture religieuse et s'attache à sa situation spatiale et son intégration dans l'évocation de la deuxième parousie.

12. Les principales sont dans l'Ancien Testament : Ps 93, 2 ou dans le Nouveau Testament : Matt 25, 21.

13. Comment expliquer la quasi-inexistence en Occident de ce thème du retour du Christ à la fin des temps, question particulièrement essentielle dans la chrétienté ? On peut remarquer que dans la monogramme IHS si souvent représenté, le H est souvent dans des proportions différentes des deux autres lettres, il est fréquemment allongé, pouvant évoquer un trône et porter d'une croix comme dans les plus caractéristiques hétimasies. L'IHS en Occident n'aurait-il pas la même évocation symbolique ?

La Présidente remercie le docteur Laurière pour cette présentation des peintures de l'église de Touloungergues qu'elle avait visitée avec lui en 1974, alors que l'église servait encore d'étable et de grange à foin et que les peintures n'avaient été que partiellement dégagées sur le mur est du chevet.

La Présidente s'interroge en premier lieu sur l'interprétation donnée par le docteur Laurière pour la scène qui se trouve à la partie inférieure de ce même mur et mise au jour depuis que cet édifice remarquable, datant probablement du X<sup>e</sup> siècle et classé parmi les Monuments historiques, a été racheté par la commune de Villeneuve (1988) et a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration. Le docteur Laurière y voit l'*Hétimasie du trône*, mais la Présidente se demande si on ne devine pas un personnage

assis sur le trône, qui selon le docteur Laurière est bien vide et recouvert d'une tenture.

Pour Virginie Czerniak, les peintures du chevet de Toulouergues – qu'il faut désigner par le terme de peinture murale et non celui de fresque, correspondant à une technique bien précise – représentent sans doute une scène de l'Apocalypse, avec le Christ ou son symbole entre les quatre animaux du tétramorphe et les vingt-quatre vieillards ; mais en l'absence d'une analyse des enduits, qui révélerait peut-être plusieurs couches, il ne faut pas essayer de reconstituer tous les éléments de cette composition, d'autant que la partie centrale a été jadis largement éventrée par l'ouverture du vaste portail donnant accès à l'étable et que rien ne peut être proposé sans risque d'erreur.

Comme la Présidente, Emmanuel Garland s'interroge aussi sur la présence d'une *Hétimasie*, qui le plus souvent est placée en hauteur et il cite les exemples de Sant Quirce de Pedret en Catalogne, et de Saint-Marc de Venise. Pour lui, on s'attendrait à trouver une table d'autel. Mais le docteur Laurière maintient son interprétation et s'appuie sur divers arguments, qu'il ne faut pas rejeter totalement.

Le thème du tétramorphe « réduit » aux symboles de deux « animaux », un quadrupède mais à tête humaine d'un côté et un aigle de l'autre, suscite une discussion entre l'auteur de la communication et Virginie Czerniak qui fait remarquer que l'évangéliste Mathieu n'est jamais représenté sous la forme d'un quadrupède. Mais pour le docteur Laurière, la tête d'homme est imberbe, et c'est vrai, cela ne fait aucun doute.

Bernadette Suau demande si cette église dépendait d'une proche abbaye, Moissac ou Conques. Le docteur Laurière l'ignore. Seules sont connues les mentions concernant Villeneuve (*villa nova*) dont la plus ancienne mention, selon Jacques Bousquet, « l'inventeur » des peintures, qui leur a consacré deux articles, remonte aux années 1050 (Jacques Bousquet : « Les fresques romanes de Toulouergues », *Revue du Rouergue*, avril-juin 1965, p. 163-171 ; et surtout, « Pour la datation des peintures murales : deux recherches iconographiques, les chapelles de Toulouergues et Verdun », *Villefranche et le Bas-Rouergue, actes du XXXIV<sup>e</sup> congrès, Villefranche-de-Rouergue, 15-17 juin 1979*, Fédération des Sociétés académiques et savantes, Languedoc, Pyrénées, Gascogne, Villefranche-de-Rouergue, 1980, p. 37-64). Toujours d'après J. Bousquet, on aurait alors abandonné la paroisse de Toulouergues au profit de Villeneuve ; encouragé par l'iconographie, tout comme par l'histoire, Jacques Bousquet propose donc une datation très haute : les peintures ne pourraient pas être postérieures au milieu du XI<sup>e</sup> siècle ; mais le docteur Laurière ajoute que Marcel Durliat ne les date que de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Virginie Czerniak conteste également le style byzantin et oriental des peintures ; le docteur Laurière, s'appuyant toujours sur l'étude de Jacques Bousquet et sur ses propres recherches, estime que cette composition, avec ses végétaux et tous les animaux présents (quadrupèdes et oiseaux notamment, comme les colombes autour du calice), est totalement inspirée par l'art byzantin et non par l'art catalan.

Le *Péché originel*, avec une représentation d'Eve nue, tenant par la main gauche un personnage à demi effacé (Adam ?) et montrant du doigt de l'autre main (en direction de l'arbre du péché), ne pose guère de problème d'identification. En revanche, le personnage nimbé, allongé et peint sur le mur nord, suscite bien des questionnements. Le docteur Laurière a proposé d'y voir une *Dormition*, mais sans aucune certitude. V. Czerniak suggère une *Nativité*. Daniel Cazes est intrigué par le décor, bien délimité dans un cadre, sur lequel repose le personnage. On aurait pu penser à *Saint Paul fuyant Damas*. Pour D. Cazes en effet, ce décor ne représente pas un sol carrelé, mais un mur appareillé, avec une tentative maladroite de perspective, soulignée, comme le fait remarquer Guy Ahlsell de Toulza, par trois petites arcatures. Jean-Luc Boudartchouk rappelle que Toulouergues est un site du haut Moyen Âge où l'on a trouvé des sépultures du VI<sup>e</sup> siècle, et évoque le *Martyre de saint Sernin*, mais c'est peu probable, même si le culte de l'évêque toulousain s'est répandu en Quercy. Sinon, rien dans cet ensemble de peintures encore visibles ne semble nous renseigner sur les saints titulaires de l'église, Pierre et Paul (à moins que le saint nimbé debout, au visage figé, tenant un livre et l'index tendu, ait fait partie d'une série de figures entourant l'autel, où les deux apôtres auraient pu être présents).

La conservation de ces peintures reste un problème majeur. Le docteur Laurière est très pessimiste. Selon lui, une campagne de photos menée par les « Beaux-Arts » en 1984-1985 s'est accompagnée peut-être de quelque mesure conservatoire. Mais depuis aucune intervention n'a eu lieu. La Présidente note qu'elles ne semblent pas avoir beaucoup souffert, depuis leur « invention ». Ce n'est pas tout à fait l'avis du docteur Laurière : les vieillards de l'Apocalypse notamment sont moins visibles. La commune a déjà financé de nombreux travaux sur l'édifice (toitures, assainissement) et ne voudra pas, puisque Toulouergues n'est pas l'église paroissiale de la commune, se lancer dans une campagne de restauration des peintures sans des aides substantielles. Pour Dominique Watin-Grandchamp et Virginie Czerniak, il faut rester optimistes, constituer un dossier, créer une association, entreprendre des démarches afin d'obtenir des financements, etc. Tout est une question de volonté et d'obstination.

## SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, MM. Mattalia, Séraphin, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Lamazou-Duplan, MM. Barber, Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, Lapart, le Père Montagnes, M. Georges.  
Invitées : Mmes Diane Joy, Anaïs Charrier.

La Présidente ouvre la séance et donne la parole à la Bibliothécaire-Archiviste pour la lecture du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre, qui est adopté après une correction.

Aucune correspondance n'est à signaler, à l'exception du n° 27 de la revue *Alumina, Pagine miniate*, d'octobre-décembre 2009, qui nous est adressé par Maria-Alessandra Bilotta, auteur d'un article consacré à « La Bibliothèque municipale di Tolosa. Il granaio dello Spirito » (p. 34-41).

La Présidente annonce à la Compagnie que nous aurons à examiner, lors de la séance du 5 janvier prochain, la candidature au titre de membre correspondant de M. Emmanuel Moureau, dont le rapport a été confié à Nicole Andrieu.

La parole est à Gilles Séraphin pour une communication sur les *Premières croisées d'ogives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Gilles Séraphin pour cette magistrale synthèse, qui a le mérite de mettre en rapport toute une série d'édifices habituellement étudiés séparément, et dont les datations, qui varient selon les auteurs, reposent sur des constructions intellectuelles souvent hasardeuses. Il est assurément bon de remettre en phase ces différents chantiers à partir de marqueurs chronologiques sûrs comme Obazine. La Présidente note avec satisfaction que la chronologie proposée place en 1250 ces ogives à tore qu'elle rencontre aussi en Languedoc au même moment, alors qu'apparaissent les formes « françaises ». Pour ce qui est du bras sud du transept de Figeac, elle croit difficile en effet d'en remonter la datation avant 1230.

Louis Peyrusse fait tout d'abord remarquer combien il est difficile de contester une argumentation aussi solide et brillante. Le fait d'être amené à une datation aussi basse pour le portail de Souillac le laisse néanmoins pantois, mais c'est plus le jeu des comparaisons de formes simples qui l'inquiète. Il s'agit certes de formes qui peuvent être significatives, mais permettent-elles d'établir des liens aussi précis entre les édifices ?

Gilles Séraphin tient à préciser qu'il a abordé la question en non-spécialiste. Ce qui lui paraît étayer sa démonstration, c'est que ces formes simples se trouvent associées à des architectures semblables, et qui de plus évoluent dans le même sens. La parfaite similitude des formes fait penser à des ateliers qui tournent d'un chantier à l'autre, dans une zone géographique resserrée.

Dominique Watin-Grandchamp se demande si cela ne correspond pas à la descente des Limousins dans le nord du Quercy, dont on connaît la chronologie. Comme elle évoque la nef de l'église de Laramière dans le Lot, Gilles Séraphin confirme que les formes n'en sont en effet pas très éloignées, comme d'ailleurs dans la salle capitulaire, en faisant remarquer que la modénature n'est toutefois pas la même. Sur la question des influences, Gilles Séraphin voudrait insister sur une histoire politique qui lui paraît avoir été complètement occultée. La présence des Plantagenêt est une réalité, et elle se traduit par une architecture qui disparaît avec eux. Les tours féodales illustrent bien ces références politiques : ceux qui font hommage à Philippe Auguste élèvent des tours circulaires dans les années 1210-1215. En revanche, les féodaux du Quercy construisent des tours à contreforts enveloppant, alors qu'en 1220 Saint-Émilion appartient au roi d'Angleterre. Toutes ces tours présentent des caractères architecturaux communs, y compris des détails emblématiques, qui permettent de distinguer des groupes.

Henri Pradalier voudrait revenir pour sa part sur les décalages chronologiques observés entre le Languedoc et le Quercy. S'il y a un gothique d'imitation en Bas-Languedoc dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, au même moment le gothique toulousain correspond au contraire à une époque de recherches. On a l'impression que le Quercy-Périgord connaît de la même façon des recherches locales, avec des influences venues du domaine Plantagenêt et de France, et qui se transforment radicalement vers 1250 avec la mainmise du pouvoir capétien. Il est cependant étonnant que l'on peine à trouver de véritables voûtes angevines en Quercy-Périgord.

Henri Pradalier se déclare satisfait que l'analyse proposée par Gilles Séraphin confirme ses datations de Figeac. En revanche, il ne peut être d'accord avec celles avancées pour Moissac et Souillac. La croisée du porche de Moissac ne peut être dissociée du tympan daté de 1135, et la sculpture d'un chapiteau et d'un modillon de Saint-Amand-de-Coly ne saurait être sollicitée pour rajeunir d'un siècle celle du portail inachevé de Souillac. Gilles Séraphin rappelle, en espérant que tout le monde l'ait remarqué, qu'il n'a rien dit de Moissac. Il s'étonne cependant que l'on puisse étudier la sculpture sans étudier l'architecture où elle se place. La récente étude de l'église de Saint-Pierre-Toirac lui paraît sur ce point tout à fait convaincante, qui conduit à placer à la fin du XII<sup>e</sup> siècle des chapiteaux qui étaient datés du XI<sup>e</sup> siècle. Il ajoute cependant qu'un écart chronologique important entre Moissac et les autres édifices ne le dérange pas.

Henri Pradalier s'attache ensuite à l'hypothèse d'ateliers itinérants que l'on retrouverait sur les différents chantiers présentés, en faisant remarquer que le rythme de leur itinérance n'est pas forcément de quelques mois, mais qu'il peut être aussi bien de plusieurs années. Gilles Séraphin reprend alors son explication pour l'analyse de Souillac. Pour Louis Peyrusse et Henri Pradalier, la succession des ateliers sur les chantiers peut très bien s'étendre sur une génération, et non sur quelques mois.

En réponse à une question de la Présidente, Gilles Séraphin explique que la chronologie établie par Mme Claude Andrault-Schmitt est fondée sur les références apportées par Tulle, Obazine, ou encore Saint-Germer de Fly, et le présupposé que les abbés les plus importants sont ceux qui bâtissent.

Pour Henri Pradalier, la comparaison avec l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly n'est fondée que partiellement. Si l'on trouve bien, dans cet édifice, comme à Tulle et à Figeac, des éléments de décor architectural identiques, ils ne suffisent pas à établir un lien entre les deux conceptions architecturales. Pourquoi alors ne pas faire remonter Tulle et Figeac à d'autres exemples où les bâtons rompus sont utilisés dès l'époque romane, comme en Normandie ou en Angleterre ? Il semble que la présence de bâtons rompus sur les nervures appartienne, à Saint-Germer comme à Tulle et à Figeac, à un modèle commun, sans doute la Normandie, véhiculé au sein et aux confins du monde Plantagenêt. Plus surprenante à son avis est l'absence de « voûtes angevines » en Quercy-Périgord, dont la présence serait plus logique en raison de la proximité géographique de l'Angoumois et du Poitou où elles sont fréquemment utilisées.

Henri Pradalier ne croit pas que la sculpture de Souillac puisse être détachée de celle de Moissac, dont la datation reste recevable. Il considère, comme d'autres, que les reliefs de Souillac, dont certains morceaux sont de la main même du sculpteur de Moissac, n'ont été mis en place qu'après l'achèvement de la nef, qu'il place vers 1230, mais qu'ils avaient été exécutés vers 1135-1140 pour un porche, jamais réalisé, semblable à ceux de Moissac et Beaulieu. La preuve en est fournie par la présence, encore aujourd'hui, contre la façade occidentale de l'abbatiale d'une tour-porche du XI<sup>e</sup> siècle qui ne fut jamais démolie en raison des lenteurs de la construction de la nef. Quand celle-ci fut terminée le sculpteur avait depuis longtemps quitté le chantier, sans doute à la suite d'un arrêt des travaux, en n'ayant exécuté que les parties basses d'un porche en projet (trumeau et plaques d'ébrasement). On connaît au moins un autre exemple célèbre présentant la même particularité : le portail occidental de Saint-Jacques de Compostelle, dont certaines plaques sculptées préparées à l'avance ont été vues et décrites par Aymeri Picaut dans le *Guide du pèlerin* et qui n'ont jamais été installées à l'emplacement prévu mais ont été remployées en partie sur la façade de la Porte des Orfèvres à l'extrémité du bras sud du transept.

La Présidente clôt cette discussion passionnante en concluant à la nécessité de travailler encore.

## SÉANCE DU 5 JANVIER 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, M. Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Cassagnes-Brouquet, Fournié, Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Laurière, Macé, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Jaoul, MM. Cranga, Garland, Garrigou Grandchamp.

La Présidente présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, qu'elle souhaite pour chacun riche en joies personnelles et scientifiques. Puis elle souhaite la bienvenue à Sophie Cassagnes-Brouquet et Véronique Lamazou-Duplan, récemment élues membres de notre Société et qui prennent séance ce soir.

Le Secrétaire général puis le Secrétaire-adjoint donnent lecture des procès-verbaux des séances des 24 et 10 novembre 2009, qui sont adoptés.

Outre les vœux de différentes personnalités, la correspondance manuscrite comprend une lettre du conservateur du musée Ingres de Montauban, annonçant la tenue dans cette ville, du 4 au 6 juin 2010, des Journées de la Société Française de Numismatique. Nous est également annoncée la conférence que fera M. Christophe Marquez au lycée Pierre-Aragon de Muret le 2 février prochain : « Grandeur et décadence du château de Montégut-Ségla ».

Jean Le Pottier offre pour notre bibliothèque l'ouvrage de Pierre Dupont, *L'invention de la Haute-Garonne. Géographie administrative de la Haute-Garonne de la Révolution à nos jours*, édition mise à jour par Jean Le Pottier, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 2009, 371 p.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. La Présidente donne la parole à Nicole Andrieu pour son rapport sur la candidature de M. Emmanuel Moureau. On procède au vote : M. Emmanuel Moureau est élu membre correspondant de notre Société. Le Secrétaire général fait entrer le nouveau membre qui est accueilli par des applaudissements.

La parole est à Guy Ahlsell de Toulza et Emmanuel Moureau pour une communication sur *Un cabinet du XVII<sup>e</sup> siècle au château de Piquecos (Tarn-et-Garonne)*, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXI, 2011) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Guy Ahlsell de Toulza, en excusant Emmanuel Moureau qui a dû nous quitter avant la fin de la communication. La découverte autant que l'exposé photographique ont passionné l'auditoire et la démonstration est aussi convaincante que l'argumentation qui aboutit à proposer de dater ce décor des années 1640.

Comme Louis Peyrusse lui demande s'il serait possible de reconstituer un placage sur les murs avec les panneaux conservés, Guy Ahlsell de Toulza affirme que c'est non seulement possible mais qu'il le faut. Il explique alors qu'il lui a paru important, en premier lieu, de faire connaître ce décor en le présentant devant les membres de notre Société, afin d'éviter que ne se reproduise ce qui est advenu du décor peint des sibylles, dans le même château de Piquecos. Guy Ahlsell de Toulza espère que la démonstration étant faite de l'intérêt majeur de cet ensemble de panneaux peints, la Conservation régionale des Monuments historiques se saisira du dossier. Il s'agit maintenant de poursuivre le démontage et les observations ; ce qui subsiste pourrait sans doute permettre de couvrir deux murs en complément du plafond, et il faudra au moins tenter une restitution sur le papier.

Bruno Tollon remarque que la présence d'un tel décor au rez-de-chaussée permet de supposer l'existence d'un double appartement. Guy Ahlsell de Toulza rappelle que le château est inhabité à partir de 1650, et que les travaux ont été arrêtés après la démolition de l'escalier et le percement des fenêtres, l'étage restant inachevé ; ce petit cabinet a cependant été réalisé. Bruno Tollon l'interroge alors sur la galerie. Guy Ahlsell de Toulza montre le plan et des photographies de l'élévation sur cour du corps d'entrée et précise que l'acte retrouvé en archives par Emmanuel Moureau mentionne une galerie. Il ajoute qu'Emmanuel Moureau a retrouvé les notaires du château de Piquecos, dont le fonds demande maintenant à être exploité.

En relevant que le blason ne donne pas d'indication de datation, Louis Peyrusse note que le plus intéressant reste la publication de Baudoin, qui permettrait de placer la réalisation du décor dans les années 1644-1649. Guy Ahlsell de Toulza en convient, en faisant remarquer qu'il est cependant un peu démodé dans ces années-là, ce qui, pour Louis Peyrusse, n'est pas inconcevable dans un château où l'on ne réside pas en permanence, et alors que l'on recourt à un décor sur bois, peu coûteux. Sophie Cassagnes cite à l'appui le décor de Bussy-Rabutin en Bourgogne, qui n'est guère plus évolué et dont la facture n'est pas non plus très fine. On évoque encore, plus proches, les décors du lycée Champollion à Figeac et celui, plus tardif, de l'Hôtel Sambucy à Millau.

Dominique Watin-Grandchamp dit avoir rencontré au château de Montbrun dans le Lot, les mêmes deux Y emboîtés qui figurent sur le blason de Piquecos.

Louis Peyrusse se déclare sceptique sur les chances d'un remontage, dont personne ne voudra s'il est jugé fantaisiste. Pour Guy Ahlsell de Toulza, on ne peut en tout cas en rester à l'état actuel.

Daniel Cazes demande si l'on a une idée des peintres qui ont pu réaliser ces décors. Après avoir rappelé que deux ateliers sont intervenus, de qualité différente, Guy Ahlsell de Toulza souligne que les commanditaires sont des gens de cour, des humanistes qui ont une bibliothèque, et qui ont pu faire venir des peintres étrangers à la région.

La discussion qui s'engage pour savoir si le texte peint sur le livre tenu par un personnage peut être lu ou s'il ne s'agit que d'un décor, s'achève sans conclusion.

En raison de l'heure tardive, la communication du Père Montagnes est reportée à une séance ultérieure.

## SÉANCE DU 19 JANVIER 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Catalo, Lassure, Peyrusse, Roquebert, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Félix, Haruna-Czaplicki, MM. Macé, Pousthomis, Veysièrre, membres correspondants.  
Excusés : Mme Cazes, MM. Barber, Boudartchouk.

La Présidente ouvre la séance à 17h00 et donne la parole au Secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la séance du 5 janvier 2010, qui est adopté.

Mme Pradalier-Schlumberger rend compte de la correspondance manuscrite. Celle-ci comprend les vœux de plusieurs personnalités ainsi que l'annonce de la tenue, samedi 23 janvier 2010, de la 13<sup>e</sup> journée d'hiver du Salon du livre d'histoire locale de Mirepoix.

La Présidente présente deux ouvrages offerts à notre bibliothèque par l'Université américaine Artus College, grâce à l'entremise de Bruno Tollon :

- Olivier Cabayé, *Albi au XVI<sup>e</sup> siècle. Gens de bien et autres « apparens »*, Bouloc, Presses du Centre universitaire Champollion, 2008, 901 p. ;

- Olivier Cabayé, Guillaume Gras, *L'Albigeois au XVII<sup>e</sup> siècle. Les visites pastorales de Charles Le Goux de La Berchère*, Albi, Archives & Patrimoine, 2009, 470 p.

Mme Pradalier-Schlumberger remercie notre consœur Hiromi Haruna-Czaplicki, qui fait don à la Société des microfilms de cinq manuscrits du *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud : Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 857, 858, 9219 ; Londres, British Library, ms. Harley 4940, Royal 19 C.I.

Michèle Pradalier-Schlumberger fait état de l'intention de la municipalité de Vieille-Toulouse d'acquérir les terrains du site archéologique de Borde-Basse. Elle se félicite de ce projet, et Daniel Cazes se réjouit du mouvement d'intérêt manifesté au sein de la population de cette commune. La Société archéologique du Midi de la France ne peut qu'appuyer pleinement une telle démarche.

La Compagnie se constitue ensuite en Assemblée générale.

La Présidente donne lecture du rapport moral pour l'année académique 2008-2009.

La Bibliothécaire-Archiviste présente son rapport sur la bibliothèque de la Société : le catalogage avance (18 220 fiches), le classement des revues étrangères est pratiquement terminé (100 m linéaires sur 110), la rochelle a été réaménagée (tri des *Bulletins* et reconditionnement des *Mémoires*) ; tous ces progrès ont pu être réalisés grâce à la main forte prêtée par trois bénévoles. Mme Pradalier-Schlumberger tient à remercier tous ceux qui se dévouent pour le bien de notre Compagnie : MM. Georges Cugulière, Jean-Pierre Suau, Radouan El Ouali.

Le Trésorier présente le bilan financier de la Société pour l'année 2009. La Présidente félicite Guy Ahlsell de Toulza pour l'efficacité de son administration. Le Directeur s'associe à l'éloge, et exhorte une nouvelle fois les membres à s'acquitter régulièrement de leur cotisation. Quitus est donné unanimement au Trésorier pour sa bonne gestion.

Les élections statutaires concernent cette année trois postes : ceux de Président, de Secrétaire général et de Bibliothécaire-Archiviste. À l'unanimité des suffrages exprimés par les dix-sept membres titulaires présents, Michèle Pradalier-Schlumberger, Maurice Scellès et Bernadette Suau sont reconduits dans leurs fonctions respectives.

La parole est ensuite à Jean Catalo pour la communication du jour, consacrée à *La céramique de la fin du Moyen Âge du site « Métro, les Carmes » à Toulouse*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires* – Jean-Luc Boudartchouk, empêché, n'a pu participer à cette présentation.

La Présidente remercie notre confrère de nous avoir réservé la primeur de ses recherches : l'analyse et l'étude statistique de découvertes exceptionnellement faites en milieu clos permettent de saisir de manière très claire l'évolution de la céramique à Toulouse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Mme Pradalier-Schlumberger fait appel aux questions et commentaires de la Compagnie.

Louis Peyrusse voudrait savoir pourquoi les premières majoliques à décor animalier, de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sont réputées être des importations. Jean Catalo justifie l'origine extérieure au milieu toulousain par l'originalité des formes de ces poteries.

Daniel Cazes pose la question des relations entre Toulouse et la péninsule Ibérique, mises en lumière sur le plan commercial par les travaux de Philippe Wolff : trouve-t-on à Toulouse de la céramique aragonaise ? Jean Catalo répond par la négative et souligne que les influences perceptibles à Toulouse proviennent essentiellement de la vallée de la Garonne et du Languedoc.

Bernard Pousthomis intervient pour signaler que l'absence à Toulouse d'importations d'Espagne a déjà été constatée ; on y vit surtout avec des productions régionales et l'on ne fait venir d'ailleurs que des pièces réellement exceptionnelles.

Jean-Michel Lassure note que la céramique médiévale toulousaine est de qualité médiocre ; le retard de Toulouse aurait duré longtemps, jusqu'aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, époque à laquelle les potiers de la ville ont fait prendre des mesures protectionnistes.

Jean Catalo fait remarquer pour le matériel découvert en fouille l'absence habituelle de vaisselle ouverte (plats, assiettes, écuelles, bols), ainsi que de la vaisselle de luxe en métal ; la prétendue « médiocrité » de la céramique toulousaine s'explique par le fait que les éléments jetés et retrouvés sont des récipients d'usage ordinaire.

Olivier Testard fait observer que les nombreuses pièces à fond bombé appartiennent à la vaisselle de fourneaux, pas de table ; l'usage des réchauds de table est cependant à prendre en compte.

M. Cazes se demande si la céramique à glaçure et les carreaux émaillés étaient produits par des ateliers différents. M. Catalo répond affirmativement, précisant que les carreaux de pavement étaient issus d'une branche d'activité distincte, exécutés par des ateliers spécialisés qui se déplaçaient de chantier en chantier.

M. Pousthomis s'enquiert des informations relatives à la vaisselle que peuvent contenir les inventaires après décès. Réponse de M. Catalo : « Qu'est-ce qu'on met dans les inventaires ? » ; quelques textes mentionnent bien des chaudrons, et il en a été retrouvé, en cuivre, du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'échange porte ensuite sur les techniques de production. Guy Ahlsell de Toulza précise que la glaçure était obtenue à partir de d'oxyde de plomb et l'émail blanc à base d'étain. M. Lassure expose les différents modes de cuisson : cuisson unique pour les céramiques à glaçure stannifère jaune produites avec l'argile très ferrique de Toulouse ; cuisson double pour les céramiques à engobe.

M. Ahlsell de Toulza s'interroge sur les enseignements de caractère sociologique que l'on peut tirer du contenu des

premières latrines du couvent des Carmes de Toulouse. Jean Catalo dit qu'il n'y a dans ce dépôt rien qui s'écarte d'un fonds uniforme quel que soit le niveau social (toujours 10 % de céramique « sans âge »...) ; c'est la marge seule qui est signe d'aisance : abondance des céramiques d'importation, ossements d'animaux rares.

## SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Fourmié, Haruna-Czaplicki, MM. Garrigou Grandchamp, Mange, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Balty, Cazes, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Barber, Bordes, Chabbert, Garland, Pradalier.

Invitée : Mme Jacqueline Caille.

La Présidente annonce à la Compagnie la présence de Mme Jacqueline Caille, qui a été professeur à l'Université de Montpellier ; historienne de Narbonne, Jacqueline Caille a également travaillé sur Toulouse et on connaît en particulier son importante étude du prieuré de la Daurade.

La correspondance manuscrite comprend les vœux de Mme Odile Parsis-Barubé, qui a été tout récemment élue à la présidence de la Commission d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais et qui souhaite que puissent encore se resserrer les liens entre nos deux sociétés savantes.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Michèle Pradalier-Schlumberger présente son rapport sur la candidature de Mlle Anaïs Charrier. On procède au vote : Mlle Anaïs Charrier est élue membre correspondant de notre Société.

La parole est au Père Montagnes pour une communication sur *Le Portail de la maison de l'Inquisition (1551)* :

Le portail dont je traite est toujours en place, quoique mutilé et réparé à plusieurs reprises, au n° 7 de la place du Parlement<sup>1</sup>. À la suite du ravalement de la façade en 2009 et selon la doctrine actuellement en vigueur, la brique a été badigeonnée en rouge et la pierre en blanc. En 1960, Robert Mesuret, dans son *Évocation du vieux Toulouse*, p. 87, en a donné une présentation succincte<sup>2</sup>. C'est le dossier de cet édifice que je veux reprendre ici à nouveaux frais.

### *Chronologie de la documentation disponible*

1551, 7 octobre : Marché passé par l'inquisiteur Esprit Rotier avec le maître maçon et tailleur de pierre Laurent Clary, enregistré par le notaire Jean Giraudet. L'acte était accompagné d'un dessin du portail à exécuter portant signature d'Esprit Rotier et de Laurent Clary. Ce dessin, vu par Mgr Douais, est maintenant perdu.

1771 : Le chapitre provincial décide de supprimer le vicariat de la maison de l'Inquisition et de mettre en vente les bâtiments.

1775, 9 novembre : Les frères Combes achètent la maison de l'Inquisition pour leur négoce.

1778 : Le portail dessiné par l'architecte François Cammas (1743-1804). Le dessin original est perdu, mais Dumège en a publié une lithographie en 1846. « Je donne ici le dessin de ce portail tel qu'il existait en 1778, époque à laquelle il fut dessiné par M. L.-F.-T. [Lambert-François-Thérèse] Cammas, architecte. » Les statues de N.-D. et de S. Jean – prévues en 1551 – ne sont pas là ou ne sont plus là, restent celles de S. Dominique et de S. Pierre Martyr.

1788 : Description du portail par l'abbé Jean-Pierre Magi (1721-1801), dans sa communication de 1788, publiée en 1790 dans les *Mémoires de l'Académie royale...*, T. IV, Toulouse, 1790. « Comme elle [la maison] doit être emportée dans l'exécution du nouveau plan de ce quartier, l'Académie a désiré que je misse ici une description topographique de cette porte et de la maison. » (p. 40, note 1). « Depuis qu'on a vendu la maison, on a ôté le Crucifix, les statues et l'inscription *Domus Inquisitionis*, qui était au-dessus du fronton. » (p. 41). Les deux statues de S. Dominique et de S. Pierre Martyr avaient été transférées aux Jacobins, l'une dans la salle capitulaire, l'autre dans la chapelle Saint-Antonin (p. 41, note 1).

1846 : Alexandre Dumège, dans son *Histoire des Institutions [...] de la ville de Toulouse*, tome 4, 1846,

reproduit le texte de l'abbé Magi, illustré par la lithographie du dessin de Cammas. Selon Dumège, le portail avait « souffert quelques dégradations ». De toute manière, entre l'œuvre de Laurent Clary et la représentation qui en a été conservée s'interposent deux dessinateurs : l'architecte Cammas et l'auteur de la lithographie, chacun interprétant à sa manière les détails de la décoration.

1894 : La lithographie a été partiellement reproduite dans François Balme, *Cartulaire ou histoire diplomatique de saint Dominique*, d'abord dans *L'Année dominicaine*, mai 1894, p. 209, ensuite dans le tome II du *Cartulaire*<sup>3</sup>.

*Le maître d'ouvrage : l'inquisiteur Esprit Rotier (né vers 1490 – mort vers 1573)*

Originaire d'Aix-en-Provence (*SOP*, II, 188), né vers 1490, il est entré dans l'Ordre en 1506, a fait profession à Toulouse le 3 avril 1507. En 1517, l'imprimeur humaniste parisien, correspondant d'Érasme, Josse Bade, lui dédie l'impression de l'ouvrage de Savonarole, *Eruditorium confessorum*, qu'il publie à Paris cette année-là. Au verso du titre figure une longue dédicace<sup>4</sup>, datée du 23 mars 1517, intitulée ainsi : *Iodocus Badius Ascensius, Fratri Spiritui Rotier Tolosano, sub divo Dominico Praedicatorum principe militantium, literis et moribus excultissimo, salutem dicit*. Ce texte n'est pas mentionné dans l'ouvrage suivant : *Josse Bade... Préfaces de Josse Bade...* Traduction... par Maurice Lebel, Louvain, Peeters, 1988.

En 1518, Rotier est prieur à Toulouse pour la première fois et le demeure jusqu'en 1524. En 1520-1521, il est docteur-régent à l'Université de Toulouse. Relevé de sa charge priorale le 25 octobre 1524, il est élu vicaire général de la congrégation de France (congrégation de réforme des couvents du Midi de la France).

En décembre 1526, Rotier donne une épître introductive<sup>5</sup> à Alain de Varennes pour son *In Canticum Canticorum Salomonis*, publié à Toulouse par Jacques Colomiez, en 1526.

En 1527, 15 mai, il reçoit du Maître de l'Ordre François Silvestri l'autorisation d'étudier le grec et l'hébreu.

En 1530, il est demandé comme coadjuteur par l'inquisiteur Raymond Gossin. De 1531, 26 janvier, à 1534, 7 mai, il est prieur à Toulouse pour la deuxième fois. Durant ce priorat, le 18 septembre 1533, il inscrit une note dans le registre des comptes du couvent de Toulouse (112 H 11, fol. 46<sup>v</sup>) :

« Nota quod a tempore quo secta lutherana pullulavit, scilicet anno 1518, manifesta signa irae Domini visa fuere, et orbis christianus vidit plura miranda et insolita quam vidissent precessores in multis seculis. Nam intra duodecim annos, Rhodus capta est a Turcis [1522], rex Franciae captivus [Pavie 1525], Roma capta et direpta est par lutheranos Borbonienses [1527]. Summus Pontifex et cardinales captivati, inundationes multae, Florentia suam perdidit libertatem, sterilitates [disettes, pénuries] magnae per quinque annos duraverunt, maxime vini, adeo ut conventus in annis duobus, scilicet 1531 et 32, mille et centum libras exposuerit in solo vino, nam pippa vix per decem scutis reperiebatur. Et tamen vix pro quinque dies una pippa perdurabat<sup>6</sup>. Apparuit certe benignitas Domini temporibus illis, in quibus eleemosinae deficiebant, et tamen potuit Dominus parare mensam in deserto, nec per gratiam Dei aliquid defuit, nec conventus propter hec aedificari destitit<sup>7</sup>. Sit nomen Domini benedictum. Spiritus Roterius prior. »

En septembre 1534, le prieur et les frères de Toulouse, ayant appris la mort de l'inquisiteur Raymond Gossin, présentent au vicaire général Jean des Vignes, en vertu des privilèges de la congrégation, Esprit Rotier comme candidat à la succession. En 1535, Rotier est élu prieur du couvent d'Auch et théologal de la cathédrale, où il enseigne l'Écriture sainte, dit-il, durant quatorze ans.

En 1535, le 5 septembre, Augustin Recuperti, procureur général de l'Ordre, vicaire de M<sup>e</sup> Jean du Feynier, confirme Esprit Rotier inquisiteur de Toulouse. Cependant, à défaut de nomination royale, il n'entre pas encore officiellement en charge. De 1540, 13 mai, à 1543, 11 septembre, il devient prieur à Toulouse pour la troisième fois. Ensuite il prêche l'avent de 1544 et le carême de 1545 à la Dalbade, où il reparaitra pour l'avent de 1548 et le carême de 1549.

En 1547, Vital de Becanis résigne son office d'inquisiteur en faveur d'Esprit Rotier, qui, le 19 août prend possession de l'office par acte notarié. Dans une réplique du 1<sup>er</sup> octobre 1549, *Responsio ad epistolam civium novae Babylonis*, Toulouse, Boudeville, 1549, Esprit Rotier mentionne quelques souvenirs personnels.

Il se défend, p. 32-33, contre des attaques personnelles. « Depuis plus de quarante ans ne m'ont pas manqué les occupations de nuit comme de jour : plus les jours étaient solennels, plus j'ai été occupé. J'ai prêché trente-trois carêmes (dont neuf à Toulouse) et presque autant d'avents, sans compter fêtes et dimanches. Pendant quatorze ans, j'ai enseigné l'Écriture sainte à la cathédrale d'Auch. » Il se targue, p. 69, d'avoir connu quatre gloires de l'Ordre dominicain : Thomas de Vio<sup>8</sup>, « quand j'étais à Rome, il était appelé, par le pape et par le peuple de Rome, le bon et savant cardinal » ; Ambroise Catharin<sup>9</sup>, « maintenant évêque » ; Santes Pagnini<sup>10</sup>, « J'étais à Lyon quand il a fini ses jours. La pompe funèbre a été extraordinaire : il y avait trois cents porteurs de torches vêtus de noir. Pourquoi ? parce que sans lui la ville de Lyon serait devenue hérétique » ; Raymond Gossin<sup>11</sup>, qu'il appelle « *praeceptor meus* ».

En 1551, 7 octobre, Rotier passe le contrat avec Laurent Clary pour le portail de la maison de l'Inquisition.

En 1553, il est de nouveau confirmé dans l'office d'inquisiteur par les cardinaux du Saint-Office.

En 1563 (date de la première publication de cette *Histoire* en latin), le chroniqueur Georges Bosquet mentionne Esprit Rotier dans l'*Histoire de M. G. Bosquet sur les troubles advenus en la ville de Tolose l'an 1562*, réimpression de Paris, 1862, p. 57 :

« Dieu qui ne délaisse son Église, quoique pour la perfection d'icelle et preuve de ses élus il permette quelquefois qu'elle soit impugnée de l'hérésie, nous suscita un vieillard honorable, de l'Ordre de Saint-Dominique, Esprit Rotier, inquisiteur de la foi, lequel, ayant perdu la voix, saintement exercée l'espace de cinquante ans à la prédication et interprétation de son évangile, mit plusieurs belles œuvres en lumière pour la confirmation des catholiques ébranlés. »

En 1551, Rotier avait déjà publié à Toulouse quatre ouvrages de polémique anti-protestante, et, après 1552, il en rajoute cinq autres. Voici les titres publiés en français, à Toulouse : en 1557 (avec une impression parisienne en 1558), *Antidote ou contrepoison, et régime contre la peste d'hérésie et erreurs portant infection à la saine et entière foi catholique* ; en 1562 (avec une impression parisienne, revue et augmentée, en 1564, et une avignonnaise en 1568), *Response aux blasphemateurs de la sainte messe, avec la confutation de la vaine et ridicule Cène des Calvinistes*.

Le *Dictionnaire de théologie catholique* reconnaît en Esprit Rotier « l'un des inquisiteurs dominicains qui, entre 1540 et 1565, empêchèrent la réforme protestante de s'établir à Toulouse ».

#### *Le maître d'œuvre : le maçon Laurent Clary*

Laurent Clary est à ce moment-là un des principaux architectes toulousains du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, qu'on trouve soit comme expert, soit comme maître d'œuvre sur les grands chantiers de la ville : le Pont-Neuf (commission d'étude), le Capitole (tour des Archives, Petit Consistoire), la cathédrale Saint-Étienne (chapelle du baptistère, nouvelle sacristie), le couvent de l'Observance (chaire à prêcher), le couvent des Jacobins (où il agrandit la chapelle Saint-Dominique en 1527), et aussi sur ceux de la région : château de Saint-Élix, église de Cintegabelle.

#### *Le contrat du 7 octobre 1551*

Le marché passé à la maison de l'Inquisition par Esprit Rotier, inquisiteur de Toulouse, avec Laurent Clary, « maistre maçon et talheur de pierre », devant le notaire Jean Giraudat le 7 octobre 1551 pour la construction du portail de l'Inquisition<sup>13</sup> a été publié par Mgr Célestin Douais<sup>14</sup>. Un préambule ajouté par l'éditeur signalait que le dessin mentionné dans l'acte était joint au contrat. Comme cette figure a maintenant disparu, retenons-en la présentation qui en était faite alors : « Les archives des notaires nous fournissent une pièce fort rare : c'est le dessin du portail à exécuter, portant la signature du P. Rotier, inquisiteur, et de Laurent Clary, maçon ; aucun autre bail n'est accompagné du dessin ou "pourtraict". C'est un dessin à la plume, très rapidement fait et de la propre main de Clary. » Je retranscris ici le document tel qu'il est écrit dans le registre du notaire Giraudat, en respectant scrupuleusement l'orthographe, n'omettant que les clauses finales de garantie :

Pactes pour fere le portal de l'Inquisition.

L'an de l'Incarnation Notre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante un<sup>15</sup> et le septiesme jour d'octobre, en Tholose, dans la maison de la sainte Inquisition, et présence de moy notaire royal et tesmoings soubz nommez, constituez révérend frère Esprit Rotier, Inquisiteur de la sainte foy, en Tholose résident, d'une part, et Laurent Clary, maistre masson et talheur de pierre, d'autre, lesquelles parties ont accordé les pactes suyvens et promis tenir et observer comme s'ensuit.

Et premièrement est accordé entre lesd. parties que led. Sieur Inquisiteur a bailhé et par le présent bailhe aud. Clary, présent et acceptant, à fere le portal de la maison de lad. Inquisition, sur la rue de la Porte du Chasteau Narbonnois, en la forme comme il a monstré patron en demie feulhe de papier par les parties signée ou pourtraict dud. portal.

Et lequel portal sera tenu, comme led. Clary a promis, fere de tel largeur que par led. Sieur Inquisiteur sera advisé et luy plaira. Et auquel portal led. Clary sera tenu metcre un g crucifix sur led. portal, et aux deux coustez deux ymages, l'une de Nostre Dame et l'autre de St Jehan, chascune de trois pans et demy [0, 77 m]. Et aussi y metcre l'ymage de St Dominique et de St Pierre le martir. Le tout de bonne pierre <blanche> et ferme.

Et led. Sieur Inquisieur sera tenu de furnir toutz pierre, chaux, sable et tuyle que pour ce fere sera besoing, et aussi le fer, plomb et aultre chose que sera necessaire aud. portal.

Et led. Clary a promis fere toute la talhe dud. portal et ymaiges suyvant lad. monstre dud. pourtraict, à ses despens, et metcre en œuvre au préalable le portal qui y est de présent par led. Clary abatu, la despoulhe demeurant à lad. maison.

Et lequel portal aura faict et parfaict led. Clary, suyvant led. patron et monstre, dans deux moys prochains, comptant de lundi prochain [lundi 12 octobre] que compterons douziesme du présent moys, auquel jour de lundi prochain led. Clary a promis commencer besogner aud. portal.

Et pour la main de tout ce dessus fere comme dict est, led. Sieur Inquisiteur a promis payer aud. Clary trente et cinq livres

tournois, scavoire est au commencement dix francz, à demy œuvre faict dix francz, et à fin de l'œuvre payer le restant, ainsi que led. Sieur Inquisiteur a promis.

Et pour led. ouvrage fere, ainsi que dict est, dans led. terme, iceluy Clary a obligé sa personne et biens...

Et ainsi l'a juré aux sainctz évangiles. En foy de quoy led Sieur...

Présens maîtres Estienne Beaumont, licencié ; Gerould Pargese, notaire et greffier de led. Inquisition ; Jehan Broquil.

En résumé, le contrat du 7 octobre entre Esprit Rotier et Laurent Clary a pour objet de bâtir le portail de la maison de l'Inquisition, sur la rue de la porte du Château-Narbonnais, selon le modèle dessiné qu'ont signé les parties.

Sur l'architecture, rien n'est prévu, sinon que le portail sera de la largeur qui conviendra à l'inquisiteur. Un décor sculpté surmontera le portail, comportant un crucifix encadré de deux statues (celle de Notre-Dame et celle de saint Jean), chacune de trois pans et demi [0, 77 m], et de deux autres (celle de saint Dominique et celle de saint Pierre martyr<sup>16</sup>), « le tout de bonne pierre blanche et ferme ».

L'inquisiteur Rotier fournira à ses dépens tous les matériaux nécessaires à la construction. Le maçon Clary fera à ses dépens la maçonnerie et la sculpture, abattant le portail qui existe, dont les matériaux appartiennent à la maison. Il s'engage à effectuer la besogne en deux mois, à partir du 12 octobre, c'est-à-dire cinq jours après la signature du contrat.

L'inquisiteur Rotier promet de payer l'ouvrage 35 livres tournois en trois échéances : 1. au commencement (10 francs), 2. à la moitié (10 francs), 3. à l'achèvement (le restant).

#### *Description du portail par l'abbé Magi*

Voici la description du portail, telle que la donne, en 1788, l'abbé Jean-Pierre Magi (1721-1801), à la demande de l'Académie des sciences de Toulouse<sup>17</sup>. Selon le goût de l'abbé cette porte sur la rue est d'une architecture peu régulière. Une inscription, disparue au moment où écrit Magi, annonçait : DOMUS INQUISITIONIS.

« Au-dessus de l'archivolte, il y a un écusson en relief, qui prend un peu sur les moulures, dans lequel est une colombe volante portant dans son bec une branche d'olivier. Aux côtés de cet écusson, j'ai cru lire ces deux mots écrits en lettres gothiques TUA RURA.

Vers le milieu de la frise, sont deux autres écussons rapprochés, ayant ces mots du côté droit : SIMUL IN UNUM, et ceux-ci : DIVES ET PAUPER, du côté gauche. Le premier écusson, c'est le chapé de l'Ordre, blanc et noir, chargé d'un lys et d'une palme adossés, et d'une étoile en chef<sup>18</sup>. Au second, sont les armes de France timbrées de la couronne fermée.

Dans le tympan du fronton est gravée cette légende en deux lignes : UNUS DEUS / UNA FIDES.

Du derrière du fronton s'élève un enfoncement pratiqué dans le mur, et terminé par un arceau au point rond. Le crépi de cet enfoncement est peint à fresque ; le fond en est bleu. Dans le milieu, il y a une croix blanche [peinte], qui, n'ayant que fort peu de croisillon en haut, ressemble de loin à un T. À côté sont peints aussi deux grands vases d'où sortent des fleurs ; à l'intrados de l'arceau, il y a des étoiles.

Vis-à-vis de cette croix peinte et derrière le fronton était posé un crucifix en pierre blanche, à peu près de la même forme et grandeur, ayant à sa droite la statue en pied de S. Dominique, tenant de la main droite un lys et de la gauche un livre ouvert, où je n'ai pu lire que ces lettres S.... S.... M.... DIAM.... T.... O.... elles ne sont pas gravées mais peintes. De l'autre côté était celle de S. Pierre Martyr, de leur Ordre ; celle-ci est tout à fait mutilée, il n'en reste que le tronc. Ces deux statues avaient deux pieds trois pouces de proportion<sup>19</sup>. Depuis qu'on a vendu la maison, on a ôté le crucifix, les statues et l'inscription DOMUS INQUISITIONIS qui était au-dessus du fronton<sup>20</sup>. »

#### *Le portail dessiné par François Cammas en 1778*

Le dessin en est publié par Alexandre Du Mège, *Histoire des Institutions religieuses, politiques et littéraires de la ville de Toulouse*, t. 4, 1846, qui précise : « Je donne ici le dessin de ce portail tel qu'il existait en 1778, époque à laquelle il fut dessiné par M. L.-F.-T. Cammas, architecte » (p. 480, note 2). La lithographie par les frères Raynaud est placée face à la page 481. Dumège fait remarquer que, depuis lors, le portail a subi quelques dégradations.

Il n'y a pas de raison de mettre en doute les deux renseignements que donne Du Mège concernant le dessin du portail, à savoir : 1. qu'il est l'œuvre de l'architecte François Cammas (1743-1804)<sup>21</sup> ; 2. qu'il date de 1778, donc d'avant modifications ou destructions résultant de la vente de la maison.

Le dessin de 1778 par Cammas et la description de 1788 par Magi présentent l'avantage de se compléter ou se corriger réciproquement.

#### *Un manifeste symbolique de l'inquisition toulousaine*

Dès l'entrée, au-dessus de la porte, l'emblème héraldique de la colombe portant un rameau d'olivier (rameau que le dessin ne permettrait pas d'identifier)<sup>22</sup> est emprunté à Genèse 8, 11 : le déluge – à la fois catastrophe naturelle et châtement divin – est terminé. S'ouvre alors une annonce de paix. Est-ce le blason d'une famille ? en tout cas ni celui de l'inquisition ni celui de l'inquisiteur. C'est bien pour sa valeur symbolique qu'il a été placé là.

La devise qui l'encadre me paraît faire allusion au seul verset de la Vulgate où figure le mot *rus* : Jérémie 23,



MAISON DE L'INQUISITION À TOULOUSE. Dessin de François Cammas, 1778, publié par A. Du Mège. Lithographie des *Institutions religieuses, politiques et littéraires...*, 1846.



MAISON DE L'INQUISITION À TOULOUSE. Vue du portail.  
*Cliché B. Montagnes.*



MAISON DE L'INQUISITION À TOULOUSE. Partie supérieure du portail, avec les traces laissées par les décors et inscriptions bûchées. *Cliché B. Montagnes.*

3 : [CONVERTAM EOS AD] RURA SUA : *Je rassemblerai le reste de mes brebis de tous les pays où je les aurai dispersées, je les ramènerai dans leur prairie* – ou même, avec *rura tua*, sur tes terres – *et elles croîtront et se multiplieront* (traduction Lemaistre de Sacy).

La juxtaposition de la colombe et de la devise me semble signifier qu'après le déluge de l'hérésie – de celle du XVI<sup>e</sup> siècle comme de celle du XIII<sup>e</sup> – doit s'opérer le retour des dissidents à l'unité de l'Église romaine. C'est, en somme, une proclamation de pacification, sinon de victoire. Mais aussi une promesse de réconciliation adressée à quiconque franchit ce seuil.

Tel est le contexte historique d'octobre 1551 : la ville de Toulouse, qui n'est pas passée à la Réforme, connaît alors un temps de calme, avant que les huguenots ne fassent peser sur elle une grave menace comme ce sera le cas onze ans plus tard, lors des troubles de 1562.

Au linteau figure une citation littérale du Psaume 48, 3, psaume qui est un appel à ne pas craindre les impies : *Audite haec, omnes gentes ; auribus percipite omnes, qui habitatis orbem ; quique terrigenae et filii hominum, SIMUL IN UNUM DIVES ET PAUPER.* « Écoutez ceci, tous les peuples, Prêtez l'oreille, habitants de l'univers [...] RICHES ET PAUVRES ENSEMBLE. Ma bouche énonce la sagesse et le murmure de mon cœur l'intelligence. »

Dans le tympan du fronton, encadrant le blason de l'Ordre et celui de la Couronne<sup>23</sup>, le texte inscrit est la citation littérale d'un appel de Paul (Ep. 4, 5) qui exhorte les chrétiens d'Éphèse à « travailler avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix [...] n'y ayant qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême » : UNUS DEUS, UNA FIDES. Autrement dit, ici on travaille à l'unité des chrétiens.

Derrière le fronton, dans la niche qui constitue une sorte d'oratoire, le crucifix n'est pas encadré, comme prévu dans le contrat, par Marie et Jean (à la manière d'un calvaire classique)<sup>24</sup>, mais par les deux combattants de la foi qu'ont été Dominique, fondateur de l'Ordre des Prêcheurs, et Pierre de Vérone, inquisiteur martyr, saint patron de l'inquisition, l'un et l'autre identifiables par leurs attributs, le livre et le lys pour l'un, la palme pour l'autre. Leur costume est dessiné de manière très sommaire et peu exacte.

Le livre entre les mains de S. Dominique portait une inscription peinte, dont Magi a pu lire quelques lettres ainsi distribuées (l'espacement toujours représenté par Magi avec quatre points de suspension) : S.... S.... M.... DIAM.... T.... O.... Pour ce texte, on peut proposer deux ou trois restitutions vraisemblables, qui m'ont été suggérées par Martin Morard, en y supposant un verset de psaume incluant le mot *misericordiam*. Soit du Ps 47, 10 (hypothèse qui me paraît la plus plausible) : « SuscepimS deus MisericorDIAM Tuam in mediO templi tui », *Nous avons reçu, mon Dieu, ta miséricorde au milieu de ton temple* ; soit du Ps 84, 8 : « oStende nobiS domine MisericorDIAM tuam et saluTare tuum da nObis », *Fais-nous voir, Seigneur, ta miséricorde et accorde-nous ton salut* ; soit encore du Ps 118, 124 : « fac cum Servo tuo Secundum MisericorDIAM tuam et justificaTiOnes tuas doce me », *Agis pour ton serviteur selon ta miséricorde, et apprends-moi tes volontés*.

De toute façon, cette invocation de la miséricorde, qui elle n'a rien d'hypothétique, s'accorde mal avec ce que remarquait malignement l'abbé Magi au sujet de la statue de S. Dominique, alors transférée aux Jacobins dans la chapelle du chapitre, qui, affirmait-il, « a un air cruel »<sup>25</sup>. À quoi, Alexandre Du Mège, dans l'*Histoire générale de Languedoc*, édition de 1840-1846 procurée par lui, de rétorquer : « Cet *air cruel* ne serait-il pas le fruit de l'imagination, de la préoccupation de M. l'abbé Magi, qui partageait l'opinion, alors généralement répandue, sur saint Dominique, auquel on attribuait l'établissement de l'Inquisition contre les hérétiques. [...] Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont représenté [S. Dominique] comme un monstre, toujours prêt à faire dresser des bûchers, et à y précipiter d'innocentes victimes »<sup>26</sup>.

À celui qui entre dans la maison de l'Inquisition par ce portail est ainsi promise la réconciliation. C'est pourquoi j'y vois le manifeste symbolique de l'inquisition toulousaine au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, sur la foi de ce placard, il ne faudrait pas imaginer l'inquisiteur de la foi, doyen de la faculté de théologie, en précurseur de l'œcuménisme : la pacification souhaitée par lui ne peut s'opérer qu'au moyen de l'élimination des hérétiques. Onze ans après la construction du portail, sa *Responce aux blasphemateurs de la sainte messe*, Toulouse, 1562, s'ouvre par une épître de dédicace au jeune Charles IX, écrite « de vostre maison de la Sainte Inquisition de Tolose » par « un de vos très humbles officiers ayant presté serment de fidélité ». Or Esprit Rotier y adresse au roi un appel pour « chasser ces monstres de hérésies et faulses sectes de vostre royaume, et le conduire en la vraye et unique foi et bonne religion, ordre et tranquillité, [...] afin que vous ayez le los et gloire à tout jamais les avoir en ce vostre jeune âge, chassez et extirpez de vostre royaume, et y avoir mis une bonne et sainte police ». D'aucun côté, l'irénisme n'était à l'ordre du jour.

### Note complémentaire à propos de Laurent Clary

par Bruno TOLLON

Caractéristiques du portail de l'Inquisition : le portail exécuté en 1551 montre une composition à fronton classique porté par des pilastres et un entablement simplifié. Les dossierets latéraux, très plats, sont limités par de fortes moulures. Ils sont prolongés par deux ressauts sur la frise qui les surmonte. L'arc en plein cintre de la porte montre un profil architravé qui reproduit les bandes moulurées d'une architrave. Le portail de pierre est surmonté par un renforcement de la façade, limité par un grand arc, réalisé en brique, destiné à protéger un programme iconographique important.

La comparaison avec des réalisations contemporaines (portail de Bachelier, sur un dessin de Jean Rancy, dans la cour Henri-IV du Capitole, par exemple) prouve que Laurent Clary, s'il utilise le nouveau langage « à l'antique », en fait un usage peu soucieux de rigueur et de belles proportions. Sa conception des ordres reste très élémentaire et l'on retrouve cette médiocrité des moyens avec la porte de l'Hôtel d'Ulmo, vers 1538-1540 ; cette demeure montre des baies au dessin identique à celles du château de Saint-Élix, ce qui permet d'y voir dans les deux cas l'intervention de Rancy (l'auteur attesté du projet du château).

Ceci conduit à mettre en avant le fait qu'existent des niveaux de culture bien différents dans une même ville et au même moment, d'un maître d'œuvre à l'autre. Il est révélateur, qu'à l'occasion d'un procès, Laurent Clary, appelé à donner les résultats d'une expertise, précise son point de vue en soulignant l'intérêt et même son admiration devant la qualité des travaux réalisés par Nicolas Bachelier. Il s'agit des témoignages demandés à propos du château de Castelnaud-d'Estrétefonds (*Annales du Midi*, 1963, p. 273-274).

La commande pour la maison de l'Inquisition appartient à la dernière période de l'activité connue de Laurent Clary : ses travaux se placent entre 1524 et 1555. Né en 1500 (il a indiqué son âge lors d'une audition, le 13 août 1550, à l'occasion d'un procès intenté par Nicolas Bachelier aux héritiers de Michel de Vabres pour des travaux impayés au château de Castelnaud-d'Estrétefonds). Son père, le maître d'œuvre Jean de Clary, avait été le maître d'œuvre de la cathédrale au début du siècle. Les principaux chantiers le désignent comme un des maîtres les plus actifs de la ville aux côtés de Louis Privat, Bachelier ou Jean Rancy :

- 1524, chapelle funéraire pour le marchand Antoine Bodet aux Jacobins (à la demande des deux exécuteurs testamentaires) et chaire à prêcher pour les cordeliers ;
- 1526, intervention à Saint-Sernin ;
- 1526-1530, achèvement de la tour des archives par les capitouls (voûtes dessinées par Gabriel Bourgoing et Jean Barbier, tous deux originaires des pays « français » : Bourgoing natif de Châteaudun et Barbier du diocèse d'Évreux) ;
- 1529, il succède à Bourgoing à la tête de l'œuvre de la cathédrale et réalisera la chapelle des fonts baptismaux en 1547, avec Nicolas Bachelier. Il retrouve Barbier pour l'agrandissement de la cathédrale de Rieux-Volvestre à la demande de Jean de Pins (1538-1539) ;
- 1540, chevet de l'église paroissiale de Cintegabelle ;
- En 1541, il donne le plan du château de Saint-Élix pour le riche notaire et secrétaire du roi, Pierre Potier de la Terrasse, et l'année suivante le dessin de la cheminée destinée à la grande salle du château ;
- 1544, travaux pour le Pont Neuf ;
- 1548, arpentage de la Petite-Garonne en compagnie de Bachelier et autres maçons ;
- 1550, 13 août, audition de Clary lors du procès concernant le château de Castelnaud-d'Estrétefonds. Il signe de son nom et en capitales épigraphiques : LAURENS CLARII ;
- 1555, expertises en compagnie de Bachelier, des travaux de Pierre de Naves salles d'audience des juges ordinaire et d'appeaux.

Les œuvres conservées font connaître le style propre à Laurent Clary. C'est surtout le château de Saint-Élix qui permet des observations. Clary adopte pour les fenêtres, élément majeur pour la démonstration, un parti à mi-chemin entre tradition et modernité : il conserve les ébrasements « modernes » (de tradition gothique) et les associe aux pilastres latéraux ; solution qu'on retrouve à l'Hôtel d'Ulmo (entre 1535 et 1542). C'est un recours timide aux nouveautés à une époque où Bachelier propose un art plein de vigueur et de choix novateurs (Hôtel de Bagis et château de Castelnaud-d'Estrétefonds).

1. Par comparaison avec le dessin par François Cammas : 1. l'oratoire supérieur, dont il reste cependant l'arcature plein cintre, a été muré (là se trouve à présent une fenêtre) ; 2. le fronton est à présent muni d'une croix maçonnerie ; 3. au centre du linteau,

un seul écu, vide de tout signe héraldique ; 4. toutes les inscriptions ont été martelées ; 5. l'écu au centre de la voussure a été martelé, cependant le mot gravé à droite de celui-ci demeure lisible.

2. La maison de l'Inquisition est mentionnée dans les Actes du 58<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Midi, *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine*, Toulouse, 2009, par Jean Catalo, p. 259 et figure 32, par Anne-Laure Napoléone, p. 1016 et figure 129.

3. FR. BALME et P. LELAIDIER, *Cartulaire ou histoire diplomatique de saint Dominique*, deuxième volume, Paris, 1897, p. 55.

4. Le texte de cette dédicace est reproduit dans Philippe Renouard, *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535*, Paris, 1908, t. III, p. 247.

5. Ce texte, d'une page in-folio, est reproduit par François Secret, « Le premier emploi du *Pugio fidei* en France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 47 (1977) 161-182 (p. 170-171).

6. Une pipe = deux barriques. Valeur basse :  $191 \times 2 = 382$  litres. Valeur haute :  $227 \times 2 = 454$  litres.

7. Travaux du maître-maçon Michel Colin en 1527 aux chapelles du chevet de l'église : Georges COSTA, « La chapelle Notre-Dame du Rosaire aux Jacobins de Toulouse » dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIV, 2004, p. 165-177 (cf. p. 168).

8. Thomas de Vio, appelé Cajetan [1469-1534], était cardinal depuis 1517, † 9 août 1534.

9. Lancelot Politi, devenu dans l'Ordre dominicain Ambroise Catharin [1484-1553], théologien violemment opposé à Luther, a circulé en France (Paris, Lyon et Toulouse) entre 1532 et 1538 et, de nouveau, en France en 1539-1543. Il était évêque depuis le 27 août 1546.

10. Santes Pagnini [1470-1541], † à Lyon, selon son épitaphe (IX kal. Septemb. MDXXXI), c'est-à-dire le 24 août 1541. Les divers dictionnaires consultés le font mourir soit en 1536, soit en 1541, soit même en 1547, mais l'incertitude est levée par l'épitaphe que publie Échard, *SOP*, II, 115, texte cité ici.

11. Raymond Gossin [1455-1533], son prédécesseur dans l'office d'inquisiteur.

12. Voir les références données par Henri GINESTY, Bruno TOLLON, « Le château de Saint-Élix : nouveaux documents », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1996, p. 131 et note 23.

13. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, fol. 218 v<sup>o</sup> et 219 r<sup>o</sup>.

14. C. DOUAIS, « L'Art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du quinzième au dix-huitième siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIV, 1902, p. 639-640.

15. La copie Douais porte par erreur "cinquante cinq" contrairement à l'original "cinquante un".

16. Pierre de Vérone, dominicain, nommé en 1232 par Grégoire IX inquisiteur général, assassiné sur la route de Côme à Milan par les hérétiques en 1252, canonisé comme martyr par Innocent IV en 1253, à ce titre saint patron de l'Inquisition.

17. « Mémoire historique sur l'Inquisition de Toulouse au sujet de quelques registres originaux de ce tribunal du treizième siècle, au moyen desquels on établit des faits inconnus aux historiens », par M. l'abbé MAGI, dans *Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. IV, 1790, p. 14-43. « Comme elle [cette porte] doit être emportée dans l'exécution du nouveau plan de ce quartier, l'Académie a désiré que je misse ici une description topographique et de cette porte et de la maison » (p. 40, note 1).

18. La couronne surmontant les armoiries dominicaines, selon H.-M. Féret, *Les armoiries ou blason de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, dans *Archives d'Histoire dominicaine*, I, Paris, Éd. Du Cerf, 1946, p. 221-232 (citation de la page 231). « Une couronne royale [inexact, c'est une couronne de marquis alternant fleurons et perles], ou encore, dans les livres liturgiques, une tiare surmonte l'ensemble ainsi formé par la croix et l'écu. Dans un Bréviaire de Rome (1834), dans l'écu qui figure au frontispice, la couronne se trouve à l'intérieur de l'écu, en cœur, soutenant la palme et le lis entrecroisés. Il faudrait, dans l'un et l'autre cas, déterminer s'il s'agit d'un motif ornemental purement gratuit ou d'un attribut héraldique justifié par quelque décision de la papauté ou d'une maison royale chrétienne. »

19. Pied = 0,32 m ; pouce = 0,02 m. Total de 2 pieds et 3 pouces = 0,70 m.

20. Les statues avaient été transportées aux Jacobins, où Magi les a vues, celle de S. Dominique et le crucifix à la chapelle du chapitre, celle de S. Pierre de Vérone à la chapelle Saint-Antonin.

21. Voir Marie-Luce Pujalte, « Deux éléments nouveaux dans la biographie de François Cammas », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXI, 2001, p. 195-206.

22. Emblème bien connu à Rome par les armes du pape Innocent X Pamphili (1644-1655).

23. Deux blasons parce que l'inquisiteur de Toulouse est à la fois un frère prêcheur et un officier royal.

24. Ces deux statues avaient-elles disparu ou même n'avaient-elles pas été exécutées ? Rien ne permet de trancher.

25. *Mémoires de l'Académie royale*, tome IV, 1790, p. 41, note 1.

26. Additions et notes du livre XXII, p. 63.

La Présidente remercie le Père Montagnes d'avoir attiré l'attention sur ce modeste portail aujourd'hui dissimulé sous un épais badigeon. La documentation rassemblée éclaire parfaitement les intentions du commanditaire.

Guy Ahlsell de Toulza fait remarquer que subsistent en effet des traces des fleurs de lys et du deuxième blason bûché. Le Père Montagnes rappelle alors que le portail est classé au titre des Monuments historiques, et il regrette qu'il n'ait pas fait l'objet d'un examen détaillé avant d'être badigeonné.

Daniel Cazes évoque la chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle et comme il voudrait savoir ce qu'il en était au XVI<sup>e</sup> siècle, le Père Montagnes dit que l'on ne dispose d'aucune information sur ce point.

Pour Bruno Tollon, il est toujours intéressant de revoir des éléments conservés en place, même bûchés. Bruno Tollon rappelle par ailleurs que L. Clary est un homme très différent de ses contemporains, et il fait observer que ce portail de 1551

pourrait être de 1525 : Clary n'a rien oublié de sa formation, mais il n'a rien appris non plus. Quand il témoigne pour une expertise, il use de termes admiratifs et il ne sait pas signer. Pour ce qui est du portail de la maison de l'Inquisition, les deux mois de délai prévus pour l'exécution signifient qu'il sous-traite les travaux, comme pour le château de Saint-Élix.

La Présidente donne la parole à Lisa Barber pour une communication sur *Les plates-tombes de Narbonne gravées avec effigie du défunt*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Lisa Barber de nous avoir exposé les résultats de cette enquête tout à fait passionnante, présentée avec une bien grande modestie alors qu'il s'agit d'un énorme travail d'analyse et d'attribution, réalisé dans des conditions difficiles.

Pour ce qui est de la plate-tombe de l'archevêque, Michèle Pradalier ne croit pas à une datation de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle : le feuillage au naturel de la crose la situe plutôt après 1250, alors que les deux autres plaques peuvent en effet appartenir à la première moitié du siècle. Michèle Pradalier note ensuite la position des mains croisées adoptée pour l'effigie du dominicain, inhabituelle au XIV<sup>e</sup> siècle et qui pourrait indiquer des contacts avec l'Italie ou avec des peintres italianisants. Elle pense enfin qu'il est probable que les dalles aient été réalisées sur place, de la même façon que l'apparition de la formule des tombeaux correspond à l'installation à Narbonne de générations de sculpteurs.

Daniel Cazes s'intéresse à l'origine du marbre, qui est le principal matériau de ces œuvres. À Toulouse, l'essentiel de l'épigraphie médiévale est réalisée sur des marbres de remploi, antiques le plus souvent. À en juger d'après les photographies, les marbres utilisés à Narbonne proviennent des Pyrénées et de Saint-Pons-de-Thomières, et sont donc probablement sculptés sur place. Daniel Cazes propose par ailleurs d'avoir recours à la technique du relevé sur calque, qui permet parfois une meilleure lecture des motifs gravés. Lisa Barber lui donne raison, en ajoutant que l'on peut espérer que cela permette en particulier de déchiffrer certaines inscriptions presque illisibles. Sont également évoquées les prises de vue en lumière rasante et en fluorescence X.

Répondant à une question de Louis Peyrusse, Lisa Barber indique que l'aspect doré que montrait l'une des plaques est seulement un effet de la photographie.

Laurent Macé fait remarquer que les deux écus de la dalle de Pierre Olard portent une représentation dans laquelle il serait possible de reconnaître une uroscopie, en écho à son statut de médecin, ou bien une « oule », simple allusion à son nom. Michelle Fournié confirme que les Olard ou Ulard constituent une importante famille de Narbonne. Un prêtre bénéficiaire de Saint-Paul, du même nom, a écrit une chronique riche de nombreux renseignements, qui pourraient être utiles. Michelle Fournié rappelle encore que la Bibliothèque municipale de Toulouse conserve les manuscrits rassemblés par le Père Laporte, lequel avait fait copier nombre de documents de Narbonne. Lisa Barber dit qu'elle a bien pensé à consulter ce fonds, mais malheureusement sans succès pour sa recherche.

Jacqueline Caille s'étonne qu'un chanoine ait été enterré dans l'église des Jacobins, et elle se demande si le costume ne pourrait pas être celui d'un dominicain, dont le capuchon serait relevé. Lisa Barber convient qu'un nouvel examen du dessin permettrait peut-être d'écarter l'hypothèse d'une aumusse qu'elle avait cru pouvoir reconnaître.

## SÉANCE DU 2 MARS 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Balty, Boudartchouk, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Czerniak, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Jiménez, le général Garrigou Grandchamp, MM. Burrioni, Gardes, Mange, Mattalia, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Fournié, Cazes, Lamazou-Duplan, MM. Barber, Bordes, Chabbert, Le Pottier.

Invité : M. Mangin, adjoint au maire de Vieille-Toulouse, conseiller culturel auprès du SICOVAL.

La Présidente ouvre la séance à 17 h et commence par donner à la Compagnie des nouvelles de nos confrères Louis Latour et Giles Barber.

Michèle Pradalier-Schlumberger rappelle ensuite que :

- le réaménagement de notre bibliothèque aura lieu samedi 13 mars ;

- la séance publique de la Société se tiendra le dimanche 21 mars à 16 h, avec une conférence de M. Patrice Foissac, Président de la Société des Études du Lot, sur *Les collèges de l'université de Toulouse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*.

Elle présente enfin divers imprimés :

- compte-rendu des travaux de notre Société par Pierre Garrigou Grandchamp, *Bulletin monumental*, Société française d'Archéologie, Paris, tome 167-4, 2009, p. 371-372 ;

- ouvrage reçu au titre des échanges : Olivier Passarrius, Aymat Catafau, Michel Martzluff (dir.), *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, Collection « Archéologie départementale », Éditions Trabucaire, Conseil général des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 2009, 504 p., ill. ;

- prospectus d'une publication annoncée pour le mois de mars : *Chartes et documents hagiographiques de l'abbaye de Saint-Sever (Landes) (988-1359)*, texte édité, traduit et annoté par Jean Cabanot et Georges Pon, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, Dax, 2010, 2 volumes, en tout 1100 p. environ.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2009, qui est adopté. Le Secrétaire-adjoint lit le compte rendu de celle du 19 janvier 2010, entériné après amendement.

La parole est ensuite à Philippe Gardes et Jean-Luc Boudartchouk pour la première communication prévue par l'ordre du jour, intitulée ***Plaidoyer pour Vieille-Toulouse*** qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXI, 2011) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie nos confrères de leur présentation et pour nous avoir convaincus que le site de Vieille-Toulouse doit désormais être considéré comme étant celui de la *Tolossa* des Volques Tectosages. Mme Pradalier-Schlumberger fait appel aux réactions de la Compagnie.

Daniel Cazes, s'étonnant de ce que la carte des sites présentée figure un foyer d'occupation dans la zone du quartier Guilheméry, demande quels sont les vestiges qui l'attestent. Philippe Gardes qualifie cette occupation d'assez lâche et signale la découverte ponctuelle de fossés juxtaposés et d'aires d'amphores. Puis M. Cazes s'enquiert de l'existence de vestiges à Pech-David. M. Gardes répond qu'il n'y a pas eu de découvertes dans ce secteur. M. Cazes évoque ensuite le site du Cluzel, sans doute ancien. M. Gardes précise qu'il s'agit d'un petit site, d'une superficie de moins d'un hectare, dont l'occupation s'échelonne de 1100 à 200 avant notre ère. Il ajoute que la zone de Saint-Roch, ou du Férétra, et celle de l'ancien hôpital Larrey, daté de l'Âge du Bronze final, apparaissent comme des sites ponctuels, égrenés le long de la Garonne. Enfin, M. Cazes fait remarquer le décalage entre la date traditionnellement avancée pour l'arrivée des Volques dans la région toulousaine, vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et la date de -175 retenue pour les éléments les plus anciens de Vieille-Toulouse. Jean-Luc Boudartchouk rappelle que l'immigration massive des Volques en provenance de l'Europe centrale n'est qu'une hypothèse et qu'elle semble de plus en plus fragile ; en réalité, il faudrait inverser le schéma : les Volques se seraient diffusés à partir du Sud-Ouest de la Gaule. M. Boudartchouk note l'équivoque topographique qu'a représentée le quartier Saint-Roch, longtemps assimilé à la cité de Toulouse, ce qu'il est raisonnablement impossible de soutenir.

Louis Peyrusse se souvient que notre ancien Bibliothécaire-Archiviste combattait la thèse de la *Tolosa* impériale établie sur l'emplacement de la *Tolossa* gauloise, et de conclure : « Les mânes de Georges Fouet doivent frémir d'aise ! »

Virginie Czerniak voudrait savoir si les lacs du long de la Garonne ont été fouillés. MM. Gardes et Boudartchouk disent qu'il n'y a rien été trouvé.

Bernadette Suau s'intéresse à la toponymie. Ayant relevé que le nom de Férétra est attesté à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (*Feretrade*), elle s'interroge sur celui de Guilheméry. Patrice Cabau indique que ce nom de lieu correspond à un anthroponyme (*Guilhem Erys* ou *Heris*) et qu'il remonte au premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle (*debers en Guilhem*).

Hélène Guiraud revient sur le problème des « lacs » de Strabon. Jean-Charles Balty expose à ce sujet le raisonnement suivant : le texte relatant la mésaventure du consul *Quintus Servilius Caepio*, connue seulement au travers de sources grecques, devait à l'origine figurer dans les annales romaines et donc être rédigé en latin ; or le terme grec λίμνη possède à peu près la même polysémie que le terme latin *lacus* qu'il est supposé traduire : lac, bassin ; de ces deux acceptions, la seconde paraît la plus probable. Puis M. Balty constate que le phasage archéologique présenté comportait la date charnière de « -120 » et se demande si celle de -106 ne convenait pas mieux ; plus généralement, il pose la question de la méthode de datation. M. Gardes reconnaît que la borne « -120 » a été indiquée par inadvertance. Quant à la chronologie, elle a été fondée sur l'étude du matériel archéologique découvert ; on a pu ainsi établir que le comblement du grand fossé de Vieille-Toulouse datait des environs de -100.

La parole est enfin à Olivier Testard pour la seconde communication du jour, consacrée aux ***Techniques de construction des premières voûtes d'ogives du Quercy***.

La Présidente remercie notre confrère de sa démonstration, qui prouve que ce que l'on a pu interpréter comme des « maladresses » de construction résulte en fait de contraintes techniques et de choix à la fois techniques et esthétiques. Mme Pradalier-Schlumberger en conclut qu'il est nécessaire de reprendre la question des voûtes d'ogives « primitives » dans cette perspective, en s'efforçant à la précision dans l'analyse et la description des monuments. Olivier Testard ajoute qu'il serait intéressant de cartographier les procédés constructifs mis en lumière.

**SÉANCE DU 16 MARS 2010**

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, MM. Bordes, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Friquart, Haruna-Czaplicki, Heng, Jaoul, MM. Burrioni, Chabbert, Garrigou Grandchamp, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Fournié, Lamazou-Duplan, MM. Barber, Garland, Peyrusse, Pradalier.  
Invité : M. Pierre Funk.

La Présidente souhaite la bienvenue à Michèle Heng, qui rejoint ce soir notre Compagnie après quelques années d'absence, et à M. Pierre Funk qui s'est associé à Guy Ahlsell de Toulza pour la communication du jour.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 février dernier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle l'examen des rapports pour le concours. La Présidente rappelle que ce sont les prix de Champreux et Ourgaud qui peuvent être attribués cette année, puis elle donne lecture de son rapport sur la thèse présentée par Mlle Cécile Dufau :

La thèse de Cécile Dufau, sous la direction de Dany Sandron, s'intitule *Sauveterre-de-Béarn du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, développement urbain et identité architecturale d'une ville-frontière*. Elle a été soutenue à Paris IV en novembre 2008. Le jury composé de Jean-Pierre Barraqué et Nelly Pousthomis lui a accordé la mention « Très Honorable avec félicitations ».

La thèse compte trois volumes, un texte de 250 pages accompagné d'annexes (dont un glossaire des termes béarnais, fort utile) et d'une bibliographie très complète, un catalogue de notices des monuments publics, portes et maisons de Sauveterre, et un volume de planches et 365 figures parfaitement présentés, photos et très nombreux relevés du bâti. La présentation matérielle de la thèse est remarquable.

Le sujet de la thèse est donc la monographie d'une petite ville de 1500 habitants aujourd'hui, située dans le département des Pyrénées atlantiques, sur le Gave d'Oloron, au nord d'Oloron. La ville a été importante au Moyen Âge, c'était une des résidences des vicomtes de Béarn (un des quatre bourgs, *borg* en béarnais, que comptait la vicomté avec Morlaàs, Orthez et Oloron), et elle occupait une position de ville-frontière, à la pointe nord-ouest du Béarn, face aux provinces basques de la Soule et de la Navarre, et non loin des frontières de la Gascogne. La ville était située à un carrefour de voies marchandes, l'axe transpyrénéen passant par le col de Roncevaux, qui est aussi une des routes de Compostelle, et la voie Bayonne-Toulouse.

La première partie, le « Cadre historique », rappelle les origines de Sauveterre, depuis la sauveté transformée en *castrum* lié à une ville-pont jusqu'à l'entrée en 1290 dans les possessions des Foix-Béarn et la transformation et l'agrandissement de la ville, devenue chef-lieu de baillage et pôle de commerce important. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Sauveterre devient ville de garnison et de réception béarnaise, jouant un rôle représentatif pour la vicomté (mariages, entrées royales). Cécile Dufau poursuit son étude jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, période de déclin pour la place-forte, prise en 1523 par l'armée de Charles-Quint et devenue ville protestante jusqu'à l'annexion du Béarn par Louis XIII : un gros bourg rural désormais.

L'originalité de la démarche de Cécile Dufau est d'avoir évité l'écueil des monographies de monuments médiévaux juxtaposées (ce qu'elle fait, à part, dans son catalogue), en intégrant l'analyse des édifices, pont, château, églises, fortifications, maisons, dans une étude dynamique du développement urbain.

La seconde partie, intitulée : « Du *castrum* à la ville », étudie les origines du bourg, l'implantation du pont, d'un hôpital et d'une première église, et surtout du château sur une motte castrale, autour de laquelle s'est formé un bourg castral sous un double patronage ecclésiastique et laïque (bourg Pléguignou). L'agrandissement de la ville au cours du XII<sup>e</sup> siècle se fait autour d'une église paroissiale, l'église Saint-André, un des grands édifices de l'architecture romane béarnaise, comparable à Lescar et à la cathédrale d'Oloron, mais qui a également influencé l'art roman aragonais. La ville se développe alors comme une ville-rue, le long d'un axe majeur, la rue publique, comme Nogaro (de remarquables cartes montrent le parcellaire médiéval). Au XIV<sup>e</sup> siècle, la ville s'étale au-delà des remparts dans un faubourg né de l'implantation d'un couvent de Carmes, voulu par Gaston Fébus. Cécile Dufau a étudié avec beaucoup de pertinence les restes de ce couvent des Carmes, le seul du Béarn, avec son église à vaisseau unique charpentée et son abside polygonale bien conservée.

La troisième partie, « La mise en défense de la ville » est particulièrement bien venue, avec la restitution du tracé de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier pour les parties où les maisons « font muraille » par leurs façades arrière (comme à Cordes, Lauzerte ou Laressingle). Elles sont construites avec des murs, aveugles, de même épaisseur que le rempart, des archères et des mâchicoulis. La construction des portes relevait de l'autorité vicomtale, de même que le

château, rebâti dans sa totalité dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle sur ordre de Gaston Fébus. Les analyses de Cécile Dufau complètent l'article de Francoise Galés de 2003 dans les *Mémoires* de notre Société et montrent que le château de Sauveterre est le prototype des châteaux fébusiens, avec sa courtine polygonale commandée par un donjon et sa distribution de pièces si particulière

La dernière partie est consacrée à la demeure urbaine, c'est une synthèse qui s'appuie sur 17 notices de maisons, tours, boutiques et moulins et qui apporte des conclusions originales sur l'habitat médiéval à Sauveterre.

Je conclurai en disant que cette thèse mérite largement d'être primée par la Société Archéologique du Midi de la France.

Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER

Aucun autre mémoire n'ayant été présenté au concours, la Présidente donne lecture du rapport établi par Louis Peyrusse pour l'attribution d'un prix à la revue *Midi-Pyrénées Patrimoine* :

*Midi-Pyrénées Patrimoine* est une revue de diffusion de la connaissance qui a cinq années d'existence (après un faux départ en oct. 2003). Elle peine à trouver un équilibre financier alors que sa présentation matérielle, la professionnalisation et l'excellence des numéros s'affirment de trimestre en trimestre.

La revue entend servir le patrimoine midi-pyrénéen, depuis la préhistoire jusqu'à l'architecture et l'art contemporain. Sa raison d'être est de publier la connaissance la plus juste et la plus précise. La revue est largement ouverte à la recherche en cours : masters, thèses, rapports, fouilles archéologiques. La rubrique « Connaissance » s'appuie sur la « littérature grise » qui peine à sortir des bibliothèques d'organismes de recherche. Chaque numéro présente un dossier thématique important : l'art baroque, l'art roman, les protestants, les écoles de la République, qui joue un rôle important dans l'attrait de la revue.

*Midi-Pyrénées Patrimoine* fait travailler en bonne intelligence (et bénévollement) universitaires, chercheurs (CNRS), conservateurs de l'Inventaire, des Monuments Historiques, des Musées, archéologues, membres de sociétés savantes, étudiants avancés. Les interventions des journalistes sont très ponctuelles. Il n'existe, à ma connaissance, aucun lieu comparable. Cette dynamique de valorisation de la connaissance par les acteurs eux-mêmes doit se développer par la publication de numéros spéciaux (deux paraîtront en 2010), et des entreprises d'édition.

L'exemple de revues comparables, comme *Le Festin*, en Aquitaine, laisse à penser qu'il faut beaucoup de temps pour créer un public et asseoir un équilibre financier.

Il me semble que la Société Archéologique se doit se soutenir une revue essentielle pour la diffusion de la connaissance et la sensibilisation du public au patrimoine de Midi-Pyrénées.

LOUIS PEYRUSSE

À l'issue de la discussion, la Présidente soumet à la Compagnie une première proposition consistant en l'attribution du prix de Champreux à Mlle Cécile Dufau, et le prix spécial de la Société Archéologique, doté de 1200 euros, à la revue *Midi-Pyrénées Patrimoine*. La proposition est adoptée.

La parole est à Guy Ahlsell de Toulza et Pierre Funk pour une communication sur *Le château de Reynerie au temps de Guillaume Dubarry*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie les deux orateurs pour cette monographie très complète d'un édifice de très grande qualité. Elle souligne que cette communication arrive à un moment crucial de l'histoire du château de Reynerie, et qu'il est d'autant plus important que ce bilan ait pu être établi.

Daniel Cazes demande si Reynerie présente éventuellement quelque rapport avec le pavillon de Ledoux à Louveciennes. Guy Ahlsell de Toulza répond que, ne comptant que six pièces, le pavillon de Louveciennes est beaucoup plus petit. La consultation des catalogues des œuvres de Ledoux, de Blondel, etc., permet de trouver des architectures très semblables sous Louis XVI, qui étaient souvent des constructions exceptionnelles qui ont toutes disparu entre 1820 et 1860. Daniel Cazes se souvient de décors conservés au Musée Carnavalet et provenant d'édifices construits par Ledoux, tout à fait dans l'esprit de ceux de Reynerie.

Gabriel Burroni attire l'attention sur un aspect très original des décors de gypserie, qui sont montés par panneaux et retravaillés sur place. Puis il évoque le sort des bacchantes de l'Hôtel Dubarry, dont on a pu dire qu'elles avaient été cassées par les religieuses. En fait Roger Magnou indique qu'elles sont encore en place au moment de la vente de l'Hôtel, mais que lors d'un dernier passage, Lucas décide finalement de se saisir des huit panneaux pour les faire porter au musée ; lorsque, constatant leur absence, on lui demande des comptes, Lucas affirme les avoir fait détruire parce qu'indignes de figurer parmi les collections. On

peut juger de son imposture puisque l'ornemaniste a fait les mêmes au château de Reynerie. Gabriel Burroni cite quelques différences dans le traitement des drapés, des cannelures courbes des vases, etc. qui montrent la retaille sur place. Il serait très intéressant d'effectuer une analyse détaillée de ces gypseries qui révèlent en outre une petite évolution du style de l'ornemaniste entre les décors de l'Hôtel et ceux du château.

Jean Le Pottier demande où en sont les recherches dans les archives. Pierre Funk dit que l'exploration de quelques registres notariaux n'a pour l'instant rien donné, et qu'il n'est pas sûr que le contrat ait été passé à Toulouse.

Comme la Présidente s'étonne de l'absence de cuisine dans le château neuf, Pierre Funk précise qu'elle se trouvait dans le château vieux. Guillaume Dubarry passait l'hiver à Paris et il disposait de plusieurs autres résidences dans le Toulousain.

Répondant à une question de Gabriel Burroni sur les arbres, Pierre Funk dit que l'on a beaucoup glosé sur le jardin, même si quelques arbres sont en effet très anciens.

Daniel Cazes souhaiterait que l'on accélère le plus possible les recherches autour de Reynerie, mais pas seulement : Toulouse possède un ensemble extraordinaire d'édifices de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle liés à la famille Dubarry, avec la rue de la Pomme, l'Hôtel Dubarry, les châteaux de Purpan, Reynerie, Lévigac, etc. Il faudrait alors donner du retentissement à ces études, afin que les projets soient à la hauteur des enjeux. Notre Société pourrait sans doute émettre un vœu en ce sens.

On signale par ailleurs que Madame Sonia Ruiz a déclaré que les meubles reviendraient à Reynerie. Daniel Cazes rappelle que la Direction des Musées de France, qui n'est certes plus grand-chose aujourd'hui, a été un temps très intéressée par une étude et un projet d'ensemble sur l'Hôtel Dubarry, en vue d'une extension du Musée Saint-Raymond.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 21 MARS 2010

*Elle se tient dans la salle Clémence-Isaure de l'Hôtel d'Assézat.*

*Allocution de la Présidente :*

Madame l'adjoint au maire, mesdames et messieurs, chers amis,

Comme il est d'usage, je vais rappeler en quelques mots les activités de la Société Archéologique du Midi de la France pendant l'année 2009.

L'année 2009 s'est déroulée sans encombre pour la Société, avec quatorze séances, les séances du mardi, toujours bien remplies. La plupart comportaient une communication principale et une communication courte. Nous avons entendu des communications portant sur l'Antiquité : *Une tête « antique » du Musée Saint-Raymond*, par Daniel Cazes ; *Un balnéaire découvert au lieu-dit La Ville à Cornebarrieu* (par Frédéric Veyssière et Catherine Viers).

Sept communications portaient sur le Moyen Âge, toujours bien représenté, avec des centres d'intérêt des plus divers : l'archéologie avec Jean-Michel Lassure qui nous a fait part de ses découvertes le long des rives de la Garonne et ses affluents ; *Le crucifix de saint Dominique (de Saint-Sernin)*, par le Père Montagnes, *Les peintures murales de l'église de Touloungergues*, évoquées par Raymond Laurière.

La maison médiévale continue à passionner les sociétaires : *Une maison en pans de bois de la rue Saint-Rome (n° 7)* par Anne-Laure Napoléone, et *Deux tours médiévales dans le bourg de Toulouse*, par Patrice Cabau.

Et aussi *Les découvertes archéologiques et les tombeaux de la cathédrale de Rodez*, par Caroline de Barrau ; *Le bilan de dix ans de Fouilles au Château-Narbonnais* par Jean Catalo. Nous avons aussi vu quelques beaux manuscrits, les exemplaires méridionaux du *bréviaire d'Amor de Matfre Ermengaud*, par Hiromi Haruna-Czaplicki. Gilles Séraphin nous a parlé des débuts de l'architecture gothique en Quercy et Périgord, avec les premières croisées d'ogives.

Pour l'époque moderne : *la Maison du Temple à Toulouse (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)* par Bernadette Suau.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle : *les peintures de l'église de Saint-Paul-Cap de Joux (Tarn)*, par Christian Mange et Dominique Watin-Grandchamp et *l'église des Templiers de Luz* par Emmanuel Garland.

Toutes ces communications seront publiées dans les *Mémoires*.

Notre Société s'est rendue le 20 octobre au Musée Saint-Raymond, pour une visite de l'exposition *La Voie de Rome, entre Méditerranée et Atlantique*, sous la direction d'Évelyne Ugaglia, Conservateur au Musée Saint-Raymond.

La Société Archéologique a publié simultanément deux volumes en 2009 : en mars le volume II de *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, un gros volume d'actes du colloque de Cahors de 2006, un beau livre fort bien illustré dont les ventes se passent bien : l'ouvrage est très demandé. Un grand merci à Anne-Laure Napoléone pour l'avoir publié. Fin juillet est sorti le tome 67 de nos *Mémoires*. Je remercie tout particulièrement Maurice Scellès, notre secrétaire général, de s'être chargé depuis vingt ans de la publication des *Mémoires*, un des succès de la Société archéologique : ces vingt années ont correspondu à un changement de maquette spectaculaire, et un changement de gabarit, entre 250 et 300 pages, avec la réintroduction du *Bulletin* à partir de 1990. Maurice Scellès, très pris par sa vie professionnelle, a demandé à être déchargé de la publication des *Mémoires*,

la fonction est reprise pour le volume 68 par Anne-Laure Napoléone. Le volume 68 paraîtra pendant le deuxième trimestre 2010.

La Société archéologique, fidèle à sa tradition, s'est intéressée au patrimoine menacé, pendant l'année 2009, en soutenant l'action du maire de Saint-Lizier, Monsieur Étienne Dedieu, dans sa défense du site de la Cité de Saint-Lizier, menacée par un projet immobilier de résidence hôtelière. Pendant la séance publique du 5 avril 2009, une médaille d'argent a été solennellement remise à Monsieur Dedieu pour l'ensemble de son action. Le 2 juin, dans sa dernière séance, la Société a voté une motion de soutien à la municipalité de Saint-Lizier, dont copie a été envoyée aux autorités concernées, le préfet de l'Ariège, le président du Conseil Général de l'Ariège, le directeur régional de Affaires culturelles de Midi-Pyrénées et le président du Conseil régional de Midi-Pyrénées. La Société archéologique s'associe également aux Amis du Musée Saint-Raymond dans leur démarche de protection et de mise en valeur du site archéologique de Vieille-Toulouse, au lieu dit « Borde-Basse », qui est actuellement en vente.

La bibliothèque est un autre fleuron de notre Société. L'accueil des lecteurs, mais aussi les remaniements de la bibliothèque, rangements, classements, informatisation, ont occupé Bernadette Suau, bibliothécaire-archiviste et Louis Latour, bibliothécaire-adjoint et l'équipe de bénévoles qui y travaillent régulièrement. Je citerai tout particulièrement Georges Cugulière, qui a achevé l'informatisation du fichier de la bibliothèque (plus de 12000 fiches), et Jacques Surmonne, qui a entrepris de rendre compatibles ces fiches avec le réseau informatisé des bibliothèques de la Ville de Toulouse, et encore Jean-Pierre Suau, Martine Rieg, que je remercie tout particulièrement, ainsi que Redouan El Ouali, qui assure la maintenance de l'équipement informatique.

Enfin je remercie les membres du Bureau, toujours très actifs, Bernadette Suau, Daniel Cazes, notre directeur, Maurice Scellès, secrétaire général, Patrice Cabau, secrétaire-adjoint (tous deux nous font de magnifiques comptes-rendus de séances, où tout, absolument tout, est noté, vous les retrouvez dans la rubrique *Bulletin*, mis en ligne sur notre site internet) et Guy Ahlsell de Toulza, notre trésorier, qui « surfe » si habilement sur la crise.

*Rapport sur le concours :*

*Mme Cécile Duflau reçoit le prix de Champreux et la revue Midi-Pyrénées patrimoine, représentée par M. Bernard Seiden, directeur de la publication, le prix spécial de la Société archéologique du Midi de la France.*

*Conférence de M. Patrice Foissac, docteur en Histoire médiévale, Président de la Société des Études du Lot : Histoire des collèges de l'Université de Toulouse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.*

## SÉANCE DU 30 MARS 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mme Napoléone, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Czerniak, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Viers, MM. Gardes, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Balty, Cazes, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Barber, Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, le Père Montagnes, M. Pradalier.

La Présidente rend compte de la correspondance. Le maire de Cahors remercie notre Société pour son invitation à sa séance publique, et s'excuse de ne pouvoir y assister.

Un dépliant nous informe des conférences qui seront données les samedis 15 mai et 5 juin à l'abbaye de Lagrasse, et le dimanche 6 juin à l'abbaye de Villelongue sur le thème des jardins monastiques. Les textes des conférences seront publiés en fin d'année dans les *Cahiers de Lagrasse*.

La parole est à Philippe Gardes pour une communication sur *L'oppidum d'Esbérous à Éauze (Gers) : apport des recherches récentes*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

Après avoir remercié Philippe Gardes pour cette présentation très intéressante, la Présidente lui demande si les talus qui barrent le site sont construits à leur base. Philippe Gardes précise qu'il s'agit de talus massifs en terre, dont le matériau est sans doute fourni par le creusement du fossé.

Hélène Guiraud voudrait connaître les arguments avancés en faveur d'Éauze dans le débat sur l'identification de la cité des Élusates. Philippe Gardes répond que le seul argument est celui de la colline, et il ajoute que les sondages archéologiques réalisés à Éauze n'ont jamais rien montré d'antérieur à l'époque romaine.

Hélène Guiraud demande ensuite si les talus ont été arasés. Philippe Gardes dit qu'ils n'ont subi qu'une érosion naturelle. Puis, en réponse à une question de Maurice Scellès, il indique que des palissades installées sur le sommet du talus complétaient habituellement ce type de dispositif.

Daniel Cazes voudrait savoir ce que l'on connaît des origines des Élusates. Philippe Gardes indique que la mention la plus ancienne est due à César. On constate que les noms en *-ates* sont concentrés au sud de la Garonne et les linguistes s'accordent sur le sens topographique de la terminaison, qui signifierait « ceux de ». Le nom de lieu serait donc *Elusa*, et se serait déplacé de l'*oppidum* vers la cité romaine, comme pour Toulouse (ce qui ne plaît pas à tout le monde). Philippe Gardes confirme que le site d'Esbérous ne présente pas de traces de fréquentation importante avant le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le creusement du fossé se situant au II<sup>e</sup> siècle. En réponse à une nouvelle question d'Hélène Guiraud, il confirme encore que les autres *oppida* du territoire des Élusates appartiennent à la même période.

La parole est à Catherine Viers pour une communication sur *Les emplois antiques des cathédrales de Saint-Lizier : les éléments d'un mausolée turriforme*, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie Catherine Viers pour cette démonstration très brillante qui complète parfaitement notre visite sur le site, et qui aboutit à une proposition de restitution qui lui paraît très convaincante.

Daniel Cazes félicite Catherine Viers pour ce travail qu'il juge magnifique, et comme il se déclare très séduit par l'hypothèse finale, Catherine Viers avoue en souriant qu'elle en change régulièrement. Daniel Cazes observe que cette nouvelle étude contribue à changer l'idée que l'on avait de la répartition de ce type de monument dans la France antique, le Sud-Ouest ne se révélant guère différent du Sud-Est. L'hypothèse avancée pour la localisation du monument est également très intéressante par rapport à Saint-Girons, où se trouvent nombre de emplois antiques. Y avait-il des monuments comparables à Saint-Girons ? Catherine Viers répond que tout est à faire à Saint-Girons.

Philippe Gardes demande quel est le rapport chronologique entre les deux sites. Daniel Cazes indique que la ville romaine de Saint-Girons appartient au Haut Empire alors que le site de Saint-Lizier, qui est avant tout une structure militaire, date de la fin de l'Antiquité. Philippe Gardes demande encore si la cathédrale se trouve à Saint-Lizier dès la fin de l'Antiquité, ce que confirme Catherine Viers. Philippe Gardes note la similitude avec Auch, où rien d'antique n'a jamais été trouvé non plus à l'intérieur de l'enceinte.

En réponse à une question d'Hélène Guiraud, Catherine Viers indique que le style du monument permet de le dater du premier tiers du II<sup>e</sup> siècle.

Au titre des questions diverses, Maurice Scellès donne lecture d'un courriel de notre confrère Jacques Lapart, qui a trouvé mention dans les actes d'un notaire d'Auch d'un **Nicolas de Brye, qualifié d'architecte de Cahors** :

Voici l'acte complet concernant l'architecte de Brye : c'est court et pas aussi précis qu'on voudrait. D'après ce que je comprends, ce n'est peut-être pas lui qui a dessiné la nouvelle place de la cathédrale prolongée par « l'avenue » qui va au palais épiscopal. Dans les travaux d'Auch, l'étape suivante est la création de l'entrée et de la nouvelle façade ouest du palais archiépiscopal : on parle toujours de l'architecte Le Blond amené sur les lieux par Mgr de Maupeou († 1712) mais je n'en ai jamais vu la preuve.

A.D. Gers, 3E 4101 f° 70v° :

*Entreprise pour Mr Prunières (...) contre le sieur Brye architecte (...) 1695 et 21 mai*

(...) lequel en exécution de l'arrêt du conseil destat obtenu par Illustrissime et révérendissime Mgr Anne Tristan de Labaume de Suze conseiller du Roy en tous ses conseils primat de la Neufpopulanie et du royaume de Navarre et archevêque d'Auch le vingtième avril 1693 et ordonnances rendues ensuite par les seigneurs intendants de la généralité (...) en conséquence des enchères proclamées qui ont été faites des batisses et ouvrages qu'il compte faire pour l'alignement de la rue qui conduit de la nouvelle place de la grande église à la maison archiépiscopale de cette ville, désignés et exprimés en long dans le devis et dessin qui a été fait par le présent acte, fait bail et délivrance desdites batisses et ouvrages au sieur Nicolas de Brye architecte de Cahors et présent en cette ville ici present stipulant et acceptant; ce faisant led sieur de Brye promet et s'oblige de faire et parfaire lesd. batisses au devis et dessin qui a été signé par lesd parties et ensuite remis au pouvoir de moy notaire dans cinq mois prochain a compte de ce jour et moyennant le prix et somme de 1700 livres que led sr Prunières sera tenu comme promet de lui payer (...) scavoir un tiers incensamens, un autre tiers a demi ouvrages et le tirs restant quand led ouvrage sera parachevé et reçu par les experts (...)

J'ai épluché le registre du notaire et je n'ai pas vu la réception des travaux cinq mois plus tard (j'ai lu un an). Ce qui est sûr, c'est que de Brye est à Auch en 1695 et 1696 en concurrence avec les architectes locaux Hugonet, Dauxion et Duran souvent mentionnés.

Jacques LAPART

Maurice Scellès explique que le nom de cet architecte apparaît à Cahors lors de la reconstruction du palais épiscopal, dans les années 1685-1693. Jean Calmon avait proposé d'y reconnaître l'architecte du roi François Dorbay, alors en charge du

chantier de la cathédrale de Montauban (cf. dossier d'inventaire 46. Cahors, évêché, sur le site <http://patrimoines.midipyrenees.fr>). En précisant le prénom de de Brye, le document découvert par Jacques Lapart impose d'écarter cette hypothèse, et il ajoute une référence à l'activité de cet architecte de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, très mal connu par ailleurs.

### SÉANCE DU 27 AVRIL 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Bordes, Macé, Testard, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, MM. Chabbert, Mattalia, Molet, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Barber, Cazes, Friquart, MM. Barber, Boudartchouk, Pradalier, Surmonne.

Invitées : Mmes Diane Joy, Annie-Claire Poisson.

Après avoir donné à la Compagnie des nouvelles de nos confrères Louis Latour et Giles Barber, la Présidente rappelle que la sortie prévue à Vieille-Toulouse aura lieu le samedi 26 juin : à partir de 14h30, notre confrère Philippe Gardes guidera la visite des sites archéologiques.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 mars 2010 et le Secrétaire général de celui du 16 mars, qui sont adoptés après observations.

La Présidente lit un courrier daté du 10 avril 2010 que Virginie Czerniak adresse à notre Société au sujet de la restauration de peintures murales prévue sur deux des tribunes de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi ; notre consœur demande que soit constituée une Commission qu'il serait nécessaire de consulter préalablement à toute restauration de peintures.

Maurice Scellès, après avoir rappelé que les procédures administratives et scientifiques sont les mêmes pour tous les monuments, estime que les interventions projetées dans les édifices importants devraient être soumises à l'examen d'une Commission scientifique d'envergure internationale.

Plusieurs membres sont d'avis que notre Société ne peut entrer dans la problématique comptable et qu'elle ne peut aborder la question que sur le seul plan scientifique.

Daniel Cazes fait observer que la cathédrale d'Albi est un Monument historique, appartenant à l'État, et que c'est à l'État qu'il convient de s'adresser pour demander la création d'une Commission. Il rappelle qu'il avait mis en place une Commission scientifique pour la restauration de la porte Miègeville à Saint-Sernin de Toulouse.

Il est fait remarquer que l'Administration des Monuments historiques n'aime pas que des « éléments extérieurs » s'intéressent aux restaurations, et que les questions y sont réglées en interne.

Daniel Cazes et Guy Ahlsell de Toulza donnent des informations concernant la dévolution des bâtiments de **l'ancien Hôtel Dubarry**.

La Présidente fait circuler une toute récente publication éditée sous la direction de nos consœurs Sophie Cassagnes-Brouquet et Michelle Fournié : *Le livre dans la région toulousaine et ailleurs au Moyen Âge*, 220 p. + 1 cahier photos, Toulouse, CNRS - Université de Toulouse-Le Mirail, 2010.

Michèle Pradalier-Schlumberger présente ensuite une série d'ouvrages offerts à notre bibliothèque par Louis Latour ; parmi les dons de notre généreux confrère figurent les dix volumes de la réédition de l'*Histoire générale de Languedoc* entreprise par Alexandre Dumège.

Guy Ahlsell de Toulza donne ensuite des informations sur le « module » de Vielmur, qu'il a découvert avec Dominique Watin-Grandchamp en juillet 1992 : l'édifice a été cédé par le département du Tarn à la commune de Vielmur, qui envisage, préalablement à tout projet d'architecte, une étude archéologique de la construction et des sondages. Mme Watin Grandchamp relève avec soulagement que l'éventualité d'un dégagement des peintures murales par des bénévoles a été définitivement écartée. M. Chabbert ajoute que l'action prévue bénéficiera de la participation financière de la Région Midi-Pyrénées.

La parole est à Maurice Scellès et Diane Joy pour la première communication du jour, portant sur **L'église Saint-Pierre - Saint-Phébade de Venerque**, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie nos confrères de leur présentation d'un édifice intéressant, comportant un véritable programme sculpté. Elle note que le portail occidental paraît bien postérieur, semblant appartenir au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle fait ensuite appel aux réactions de la Compagnie.

M. de Toulza fait remarquer la forte brisure de l'arc du portail occidental, ses voussures à boudins, et incline à le situer

à une époque plus tardive. On s'interroge sur l'éventualité d'un remontage, mais l'épaisseur de l'enduit empêche toute conclusion précise.

Daniel Cazes signale la réapparition à Venerque au début du XII<sup>e</sup> siècle de l'arc angulaire, « cuspidien » ou « en mitre », qui appartient au vocabulaire architectural romain. Cet élément lui apparaît d'autant plus intéressant qu'il est ici réalisé en brique, comme dans l'architecture antique. Virginie Czerniak ayant évoqué le baptistère Saint-Jean de Poitiers, M. Cazes indique que la référence lui paraît être ici le décor des sarcophages de la fin de l'Antiquité, tels ceux de Saint-Sernin. Diane Joy estime que cette forme est à mettre en relation avec la présence de nombreuses reliques attestée à Venerque à l'époque médiévale.

M. Cazes aborde ensuite le sujet du matériau utilisé pour la restauration, une pierre de provenance extra-régionale. Il rappelle que la même chose s'est produite dans la restauration de Saint-Sernin, pour remplacer la marne locale, la « pierre de Toulouse ». Maurice Scellès qualifie ces pratiques de « faux en réécriture ».

M. Scellès revient sur les questions posées par la couverture ancienne de l'abside, datable du XII<sup>e</sup> siècle, et insiste sur la nécessité de procéder à un nettoyage et de prendre des mesures conservatoires. Olivier Testard signale que l'on est ici en présence d'un nouvel exemple de voûte sans charpente, caractéristique de la culture architecturale du Midi.

Dominique Watin-Grandchamp demande si la corniche de la partie supérieure de l'abside a été traitée en larmier. Maurice Scellès et Diane Joy répondent par l'affirmative, mais ils ajoutent que cette corniche a été refaite au XIX<sup>e</sup> siècle. Mme Joy précise la chronologie relative de cette partie de l'église : la couverture de brique est antérieure au clocher, lui-même antérieur à la surélévation du mur de l'abside.

Michelle Fournié voudrait en savoir davantage sur saint Phébad et les autres saints cités à Venerque. M. Scellès et Mme Joy disent qu'ils n'ont découvert que récemment la question des reliques et que le dossier hagiographique est encore bien mince.

M. Cazes s'enquiert de ce que la restauration prévoit pour le décor peint imaginé par Alexandre Dumège, qui combine intelligemment des motifs paléochrétiens et des scènes inspirées de l'Évangélaire de Charlemagne jadis conservé à Saint-Sernin. M. Scellès et Mme Joy indiquent que ce décor a déjà été traité lors d'une campagne de restauration menée en 2001.

La Présidente donne ensuite la parole à Hiromi Haruna-Czaplicki pour la seconde communication du jour, intitulée *Quelques remarques sur la culture picturale du Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud de Béziers dans les enluminures toulousaines du XIV<sup>e</sup> siècle*, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXI, 2011) de nos *Mémoires*.

La Présidente remercie notre consœur pour cette passionnante approche stylistique, qui nous fait découvrir sous de nouveaux aspects le monde du *Breviaire* de Matfre Ermengaud.

Michelle Fournié souligne l'apport de cette étude : ce qui est le plus neuf, c'est l'affirmation de l'ancrage toulousain de huit manuscrits de cette œuvre. Il n'y a pas, comme on l'avait cru, de troisième centre de production ; Toulouse et la Catalogne seulement, mais pourquoi ? Mme Haruna-Czaplicki avance comme explication plausible l'aire de rayonnement du Consistoire du Gai Savoir. Quoi qu'il en soit, Mme Fournié se dit émerveillée de cette « floraison de manuscrits toulousains ».

## SÉANCE DU 4 MAI 2010

Présents : MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Laurière, Macé, Mattalia, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Friquart, MM. Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, Molet, le Père Montagnes, MM. Pradalier, Surmonne.

Le Directeur ouvre la séance en demandant à la Compagnie d'excuser l'absence de notre Présidente qui ne pouvait être parmi nous ce soir. Il faut aussi excuser les absences de Mme Colette Brussieux, qui devait s'associer à Caroline de Barrau pour la communication principale du jour, et d'Henri Molet, dont la communication courte sur *La muraille de Garonne au Moyen Âge* est donc reportée.

Le Directeur donne la parole à Caroline de Barrau pour une communication sur *Deux portails gothiques « en chantier » : Rodez (cathédrale Notre-Dame) et Villefranche-de-Rouergue (collégiale Notre-Dame)* :

La présence d'échafaudages, posés lors d'une campagne d'étude préalable avant restauration sur le portail du bras sud du transept de la cathédrale de Rodez (2008), et sur le portail occidental de la collégiale Notre-Dame de Villefranche-de-Rouergue, lors d'une étude similaire (avril à juillet 2007), puis de sa restauration (2008), a permis d'approcher dans le détail les sculptures de ces deux structures flamboyantes<sup>1</sup>.

L'étude de la mise en œuvre des portails sculptés, mais aussi de leur décoration et iconographie, sont des

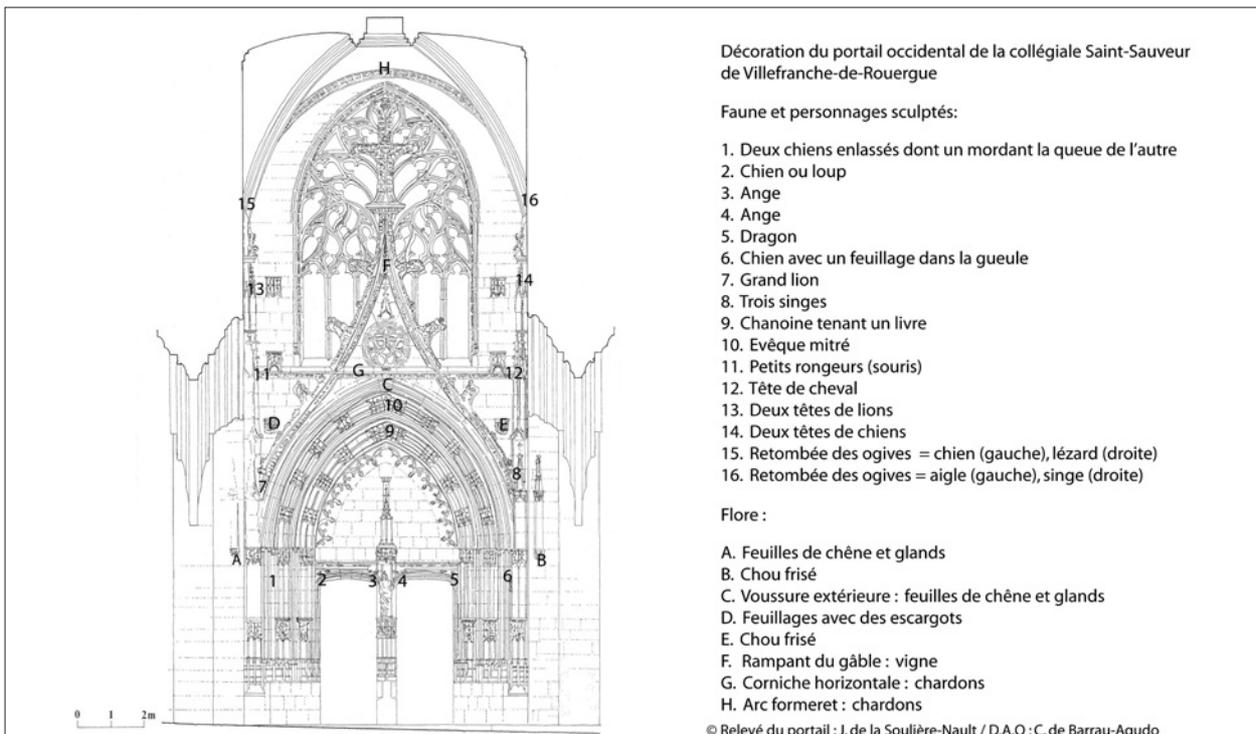
thématiques importantes de la recherche depuis les dix dernières années<sup>2</sup>. Nous proposons de présenter quelques résultats de ces récentes observations et analyses et de dégager ainsi de nouvelles hypothèses au sujet de ces deux portails aveyronnais.

### Le portail occidental de la collégiale Notre-Dame de Villefranche-de-Rouergue : la campagne de restauration (2007-2010) et les nouvelles observations

Le portail se situe sous le grand clocher-porche de la façade occidentale de l'édifice (CABROL 1860 ; GOFFINET 1938 ; QUIDARRÉ 1993). Il est divisé en deux par un trumeau qui est encadré de deux petites portes dont les arcs sont surbaissés. Deux grands pinacles encadrent le portail dont les ébrasements sont formés de faisceaux de colonnettes à bases prismatiques. Le trumeau, surmonté d'un grand dais, abritait une statue de la Vierge, datant du <sup>XVII</sup><sup>e</sup> siècle. Le tympan est plein et nu, uniquement orné sur son extrados de redents fleuronés. Les deux premières rangées de voussures sont ornées de dais et la troisième et dernière voussure n'est pas décorée. Un grand gâble en accolade, timbré d'une rosace ornée de mouchette, s'épanouit devant une grande baie aux remplages flamboyants. Toutes les niches des pinacles, des ébrasements et des dais, sont vides.

L'étude préalable menée d'avril à juillet 2007 par Rosalie Godin et la restauration effectuée en 2008, par Colette Brussieux, ont permis de documenter de façon précise la mise en œuvre du portail, sa décoration et son état général de conservation.

Le portail est constitué d'éléments sculptés dans une pierre calcaire, une dolomie dépourvue de calcite, dure, très peu poreuse et parsemée de microfissures<sup>3</sup>. De nombreuses altérations ont été observées sur la surface de l'œuvre : des salissures (sous forme de dépôts gris et noirs indurés), des tâches et des colorations diverses, des éléments ferreux rouillés (clous, crochets, goujons, agrafes, broches et cerclages). Un encrassement fin et uniforme recouvre la sculpture du portail. Des colmatages (plâtre, brique et ciment) sont également présents. Enfin, les altérations subies par la pierre sont nombreuses : érosion, cassures, fentes, lacunes et épaufrures diverses. Des restaurations anciennes ont également été mises en évidence. Il s'agit notamment de colmatages en plâtre, des parties refaites en plâtre et briques, des goujons métalliques, des joints refaits au ciment (GODIN 2007, 25). D'une façon générale, l'ensemble de la structure a été rendue



PORTAIL DE LA COLLÉGIALE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE : détail de l'iconographie des éléments sculptés.

Relevé du portail : J. de la Soulière-Nault et DAO C. de Barrau-Agudo.

instable à cause des variations thermo-hydrauliques, mais cela est aussi inhérent à la nature même des pierres. Les interventions envisagées à la suite de l'étude préalable sont le dépoussiérage, puis des essais de microabrasion au microsablage et de désincrustation photonique au laser. Un protocole de nettoyage est ainsi mis en place ainsi que des interventions de conservation et de restauration des sculptures du portail (GODIN 2007, 27).

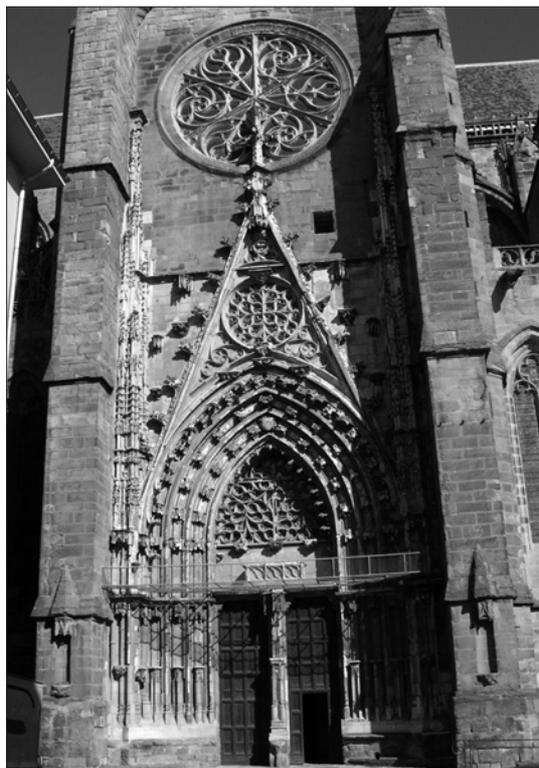
Les restaurations ont ensuite été mises en œuvre : le soubassement des ébrasements et des piédroits et du trumeau, ainsi que le tympan et les écoinçons du gâble ont été nettoyés à la mini sableuse. Les piédroits et les voussures ainsi que les pinacles ont été nettoyés à la micro sableuse. Tous les dais et les parties sommitales et fleuronées des pinacles et du grand gâble, et les bandeaux feuillages horizontaux ont été traités par désincrustation phonique au laser. Suite à ces nettoyages, des traces de polychromies ont été relevées sur le trumeau (pigments rouges) ainsi qu'un faux appareil de larges pierres blanches jointoyées de noir, très en hauteur, sur les murs latéraux du porche.

La présence des échafaudages a permis de faire des observations précises sur la décoration sculptée du portail – faune et flore – qui est d'un raffinement et d'une abondance exceptionnels (la synthèse en est présentée).

### **Le portail du bras sud du transept de la cathédrale de Rodez : l'étude préalable à la restauration et nouveaux résultats de recherches**

Une étude préalable à la restauration du portail méridional du transept, menée en 2008 a permis de cumuler les renseignements d'une étude historique (dépouillement d'archives), (BARRAU-AGUDO 2008) et ceux scientifiques d'une étude technique menée par une restauratrice, (GODIN 2008)<sup>4</sup>. L'étude préalable effectuée en 2008 comprenait un constat d'état de conservation des parties sculptées du portail, ainsi qu'un complément d'analyses scientifiques afin de rechercher les causes des dégradations (GODIN 2008-2009, 3). La restauratrice a également effectué des essais de traitements afin de tester leur faisabilité et leur efficacité, pour proposer des protocoles d'intervention et évaluer leur coût.

Le portail, sculpté en calcaire blanc, se dresse entre deux contreforts massifs en grès rouge, au croisillon sud du transept. Son décor n'est pas simplement plaqué mais il est fait de moellons noyés dans le mur à grande hauteur, sous un arc de décharge. Deux grands pinacles, d'une hauteur égale entre eux et similaire à celle du gâble central, sont situés dans les angles des contreforts. Le registre inférieur des ébrasements est constitué de bases et de moulurations prismatiques dans lesquelles se trouvent des niches (au nombre de seize et actuellement vides), dans lesquelles se trouvaient des statues des prophètes<sup>5</sup>. Ces derniers étaient représentés en pied, tenant des livres dans leurs mains. Quatre niches sont visibles de chaque côté, dont trois dans les ébrasements et une dans le retour perpendiculaire. Elles sont ornées de socles et de dais ouvragés dont les plans et les formes, triangulaires et carrées, alternent (à une base carrée correspond un dais triangulaire et inversement). Les modénatures des dais sont issues du répertoire architectural gothique et la décoration des culots est, quant-à-elle, d'inspiration végétale (choux frisés). Ce premier registre est séparé de celui qui le surmonte par un bandeau mouluré et décoré de motifs feuillagés qui court horizontalement de part et d'autre. Cette corniche sert de socle aux statues qui se trouvaient sur ce registre, selon les mêmes dispositions et décoration (dais) que les niches du niveau inférieur. Le trumeau, qui sépare l'entrée en deux portes d'égales dimensions, présente une disposition similaire, avec socle et dais ouvragés, mais la décoration est un peu plus développée. Le linteau est composé d'une architecture en pierres de taille maçonnées devant laquelle se dresse un bloc monolithe orné de moulurations flamboyantes (mouchettes). Au-dessus, le tympan est ajouré et travaillé avec des remplages aux formes étirées de soufflets et mouchettes et on observe en son centre une grande croix, sur laquelle sont visibles de nombreuses traces d'arrachements. Ce tympan, avec sa claire voie flamboyante, servait de fond à une composition sculptée aujourd'hui disparue : une Crucifixion, avec quatre personnages en ronde-bosse, qui



PORTAIL MÉRIDIONAL DE LA CATHÉDRALE DE RODEZ.  
Cliché C. de Barrau-Agudo.

étaient situées tout autour sur des culots. La Vierge se tenait à droite, Jean à gauche et de chaque côté, deux anges disposés sur les culots situés aux extrémités. Aujourd'hui, il existe un cinquième culot sculpté situé au pied de la Croix, mais il s'agit d'une restauration (fautive) du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Sur le tympan prenait place un groupe sculpté figurant une Mise au tombeau en ronde-bosse, composée d'au moins cinq personnages, et d'un Christ qui devait être étendu sur le bloc encore en place au centre, figurant le Sépulcre. Les sources d'archives et de récentes fouilles archéologiques permettent de mieux connaître la composition iconographique du portail. On observe ensuite, à l'intrados de la voussure inférieure, une série de redents et festons trilobés très saillants que l'on retrouve également au niveau de la voussure supérieure, juste avant l'archivolte. Les voussures, au nombre de trois, sont ornées de dais de forme polygonale et de facture différente sur chacun des trois niveaux. Il est délicat de savoir quel était le programme iconographique de ces dernières, car les statues qui ornaient les niches ont toutes été bûchées, laissant de béantes traces d'arrachement d'un ton plus clair que la pierre calcaire alentour. La méthode d'insertion de ces dernières est assez singulière : elles ont été ajoutées après la pose des claveaux des voussures, en creusant un trou afin de les y insérer et ensuite de les sceller avec du plâtre. Dans la partie haute du portail se développe un grand gâble, relativement aigu, orné de rampants fleurrés. Celui-ci abrite une ornementation très riche : un décor de triskèles tout d'abord, qui occupe les écoinçons, puis une rose, située au centre du gâble et ornée de motifs en mouchettes. Celle-ci est surmontée d'une sorte de petit fronton arrondi lui-même surplombé d'une rose, plus petite. Le gâble se termine par un grand fleuron sommital. Enfin, trois culots prennent appui sur l'archivolte et deux niches supplémentaires sont présentes devant les roses (grande et petite) du gâble. Dans les écoinçons, entre les rampants du gâble et les pinacles flanqués sur les contreforts, se trouvent répartis des culs de lampes et des dais formant deux niches de part et d'autre. Ce qui donne huit niches, aujourd'hui vides pour cette partie haute, et au total, plus de soixante emplacements de statues possibles pour l'ensemble du portail, mais il est impossible de savoir quel en était le programme iconographique. Il faut, pour terminer, remarquer le cordon qui court en partie haute de chaque côté de la partie sommitale du gâble ce qui provoque une rupture visuelle horizontale assez marquée qui est aussi la limite de l'utilisation de la pierre calcaire blanche. Enfin, une grande rose flamboyante en calcaire blond, percée dans le mur en grès du croisillon, surmonte ce portail.

La conception et une partie de la réalisation de ce portail sont dues à Jacques Morel (CHARRON et GUILLOUËT 2009, 473), (BEAULIEU et MEYER 1992, 294-296), qui est engagé en 1448 pour huit ans afin de construire ce portail (BION DE MARLAVAGNE 1875, 58-65). Il quitte le chantier en 1556, date à laquelle l'ensemble est inachevé. À sa suite, Thibault Fournier et son équipe sont engagés pour achever la décoration. Les sculpteurs Pierre Viguier et Guillaume Desfosses (BEAULIEU et MEYER 1992, 269 et 273) ont réalisés des personnages du groupe de la mise au tombeau ainsi que des statues des prophètes : ce fait est avéré par les comptes de l'œuvre conservés pour les années 1459-1460. Ce portail a fait l'objet d'importantes restaurations dès 1922 et jusque dans les années 1950, et c'est le sculpteur Ferdinand Andrieu qui a exécuté les éléments de remplacement (dais, pinacles, culots, redents). Une importante critique d'authenticité permet d'évaluer à plus de 60 ou 70 % de la surface de l'ensemble ayant été restaurée dans l'œuvre.

### **Premières réflexions et propositions sur l'iconographie, le style et la place de ces portails au sein de la production sculptée flamboyante méridionale**

Comme la plupart des portails flamboyants, le portail sud de la cathédrale de Rodez se caractérise avant tout par l'élan vertical donné à la structure, grâce à la présence d'un gâble, dont les rampants sont animés de larges crochets et qui est aussi sommé d'un grand fleuron terminal. Mais il faut aussi mentionner le flanquement du portail par des « contreforts-groupe » surmontés de pinacles qui accrochent le regard et renforcent la verticalité de la composition. Le tout prend place devant des structures ajourées qui évident et allègent les murs : roses ou larges baies, dont les remplages ont des motifs de mouchettes et de soufflets agencés dans des combinaisons variées. La muralité reste toutefois très importante, car le décor sculpté du gâble est plaqué sur le mur et ne s'en détache pas en saillie. L'affirmation de l'esprit flamboyant du portail méridional de Rodez se fait par le biais de la statuaire et de sa mise en place au sein de l'œuvre. Celle-ci n'est plus, comme au portail nord, sculptée dans la masse du tympan ou du linteau, mais en ronde bosse et les figures sont également disposées et isolées dans des niches, et se répartissent sur toute la façade.

Pour le portail ruthénois, les observations faites sur sa forme générale et sur son architecture, montrent une grande prégnance du cadre rayonnant. Il s'agit ici notamment de la forme du grand gâble central, triangulaire, que l'on retrouve par exemple dans les portails de la façade occidentale de Tours (entre 1437 et 1484) ou de la cathédrale de Nantes (GUILLOUËT 2003) et qui marque une nette renaissance du style d'Amiens et de Reims (SANFAÇON 1971, 74). La cathédrale nantaise possédait d'ailleurs, à l'origine, un tympan ajouré et une décoration statuaire en ronde-bosse qui était placée en avant, dans une disposition (technique) très similaire à celle de Rodez. Le portail de la façade du bras sud du transept de la cathédrale de Rouen (SCHLICHT 2002, 13) puis, sous son influence, celui de la Sainte-Chapelle du château de Vincennes présentent également des doubles gâbles triangulaires droits ajourés, ornés de motifs rayonnants et flamboyants, mais forment des ensembles de « mur de vide » que Rodez ne fait qu'approcher<sup>6</sup>. Ce dernier semble donc se placer, et la date de son élaboration tend en ce sens, au tout début de la création flamboyante.



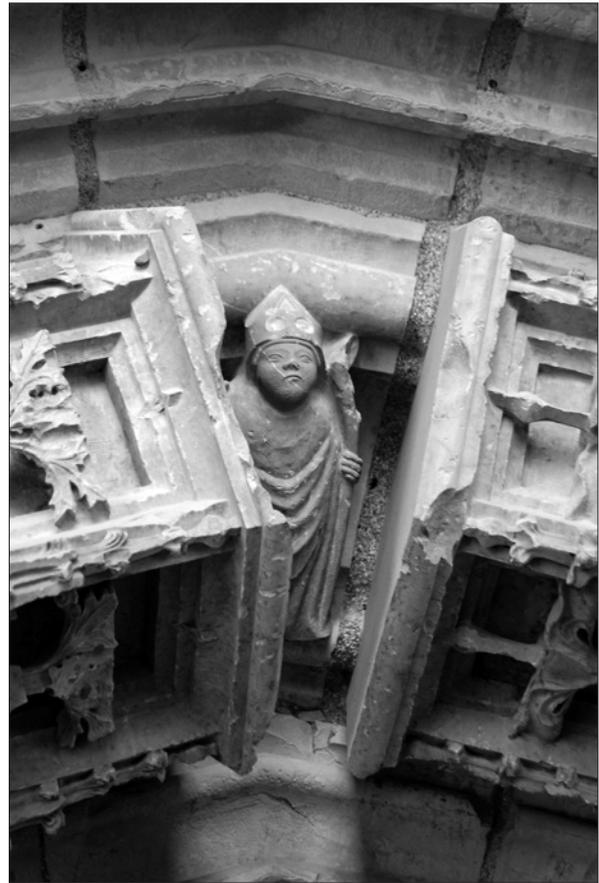
PORTAIL DE LA COLLÉGIALE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, détail des décorations sculptées du gâble.  
*Cliché C. de Barrau-Agudo.*



DÉCORATION SCULPTÉE DU PORTAIL DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE :  
un ange au-dessus des portes d'entrée. *Cliché C. de Barrau-Agudo.*



DÉCORATION SCULPTÉE DU PORTAIL DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE :  
trois singes (après restauration).  
*Cliché C. de Barrau-Agudo.*



DÉCORATION SCULPTÉE DU PORTAIL DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE :  
l'évêque, entre les dais sommitaux de la voussure supérieure  
(après restauration). *Cliché C. de Barrau-Agudo.*

La comparaison avec le portail de Villefranche-de-Rouergue qui lui est postérieur, est assez révélatrice. Cette dernière œuvre possède de nombreux traits communs avec Rodez tout en étant marquée par les évolutions stylistiques qui les séparent. Le portail est plus large et présente un développement en hauteur beaucoup plus restreint, ainsi que deux voussures (il y en avait trois à Rodez). Les deux portes sont couvertes d'un arc en anse-de-panier, légèrement surbaissé. Le gâble du portail villefranchois présente une accolade beaucoup plus marquée et il est plus aigu que celui de Rodez, même s'il reste traversé par une corniche horizontale ornée de motifs feuillagés. La décoration végétale est aussi largement plus présente et variée que celle observée à Rodez (chardons, feuilles de chêne et glands, feuilles de vigne avec des grappes entières, chicorée, où seuls la corniche du tympan (restaurée), l'intrados de la première voussure et les microarchitectures des dais sont décorés. La flore présente reste toutefois très caractéristique du XV<sup>e</sup> siècle (JALABERT 1965, 111-115). On retrouve d'ailleurs les mêmes feuillages larges et déchiquetés sous le porche d'entrée de la maison Gaubert, à quelques pas de la collégiale de Villefranche.

Les représentations humaines sont aussi beaucoup plus nombreuses à Villefranche, où apparaissent des anges ainsi que deux membres du clergé : un chanoine, lisant son bréviaire et symboliquement placé au dessus de lui dans la voussure supérieure, son évêque, mitré et tenant sa crosse. La présence animalière est aussi largement plus développée à Villefranche-de-Rouergue, où l'on retrouve une faune composée de lions, souris, singes, lézards, chiens et monstres hybrides. Tous sont répartis à la naissance des frises végétales, celle-ci sort parfois de leurs gueules ou alors à la retombée des arcs et voussures. À Rodez, ils étaient peu nombreux et ils ont sans doute été insérés postérieurement, lors de la seconde phase du chantier après 1456. Il s'agit d'un lion et d'un chien, respectivement placés à droite et gauche de la retombée de l'extrados du tympan.

En comparaison avec l'ornementation du jubé de Rodez, exécuté après le portail sud, la faune et la flore visibles sur le portail semblent pauvres. Le voûtement sur croisées d'ogives présent sous les dais du portail n'a pas le raffinement et la complexité de celui du jubé, qui sont à liernes et beaucoup plus bombées, selon une formule apparue

pour la première fois sur le portail villefranchois. Enfin, la rose du gâble et la grande baie qui se trouvent en arrière plan du portail de Villefranche-de-Rouergue présentent des remplages dont les motifs sont mieux maîtrisés et sont plus libres que pour les roses ruthénoises, encore guidées par une « armature » géométrique et présentant des motifs géométriques issus du répertoire rayonnant. Il faut également noter, à Villefranche-de-Rouergue, une nette fusion des volumes et des nervures, fait clairement caractéristique, là encore, d'un style flamboyant plus avancé. La richesse décorative est donc moindre pour Rodez alors que Villefranche-de-Rouergue, selon le même modèle que le portail de la cathédrale de Toulouse, semble relever d'une meilleure assimilation et utilisation des formules flamboyantes (vers 1500). Il est également en cela beaucoup plus proche du portail d'entrée de la chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche. La comparaison, toujours en Rouergue, avec le portail, lui aussi postérieur, de Saint-Côme d'Olt, témoigne de façon aussi flagrante du décalage dans la conception et dans la datation du portail sud. Ce dernier, dont les plans ont été créés au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ne peut donc pas se définir comme des portails flamboyants plus aboutis tels ceux de Sens (façade du bras sud du transept, en 1490-1500 par Martin Chambiges), ou Beauvais ou Troyes ou encore de la Trinité de Vendôme.

Le portail méridional de la cathédrale de Rodez marque un tournant décisif pour le chantier de construction, et peut être considéré comme le manifeste du style flamboyant dans l'édifice et reste cependant, d'un point de vue stylistique, un des premiers essais du genre. Le projet de Jacques Morel, si novateur par rapport au portail nord, reste toutefois profondément ancré dans le style rayonnant, dans sa structure architecturale. Par contre, sa décoration, avec des groupes statuaires en ronde-bosse est, elle, totalement dans l'esprit flamboyant, tout comme les roses qui sont percées dans les deux façades du transept. La mise en œuvre du portail de Villefranche-de-Rouergue, nettement moins documentée par les sources, peut être largement située après 1460, ce que semble confirmer l'analyse stylistique et comparative.

Caroline de BARRAU

1. Nous tenons à remercier Mesdames Rosalie Godin et Colette Brussieux, restauratrices et Monsieur Christophe Amiot, ACMH, pour leur confiance lors du déroulement de ces études ainsi que leur précieuse collaboration.

2. De récentes études ont mis en évidence les aspects techniques de la mise en œuvre et de la restauration des grands portails sculptés médiévaux. Les études pluridisciplinaires, combinant les études des restaurations, l'analyse du bâti, les analyses techniques mais aussi stylistiques et historiques de ces œuvres se multiplient, tout comme les études matérielles (notamment pétrographiques) qui se généralisent au fil des campagnes de restauration, (VERRET et STEYAERT 2002), (LEROUX et BLANC 2008) et (HARDY, BOOTH et BOULERICE 2008). D'une manière générale, cf. le chapitre intitulé « Sur le chantier » (JOUBERT 2008, 156-202). Les études des portails de Nantes (GUILLOUËT 2003), Strasbourg (VAN DEN BOSSCHE 2006) et de Laon (KASARSKA 2008), ont permis d'obtenir des résultats très intéressants qui démontrent l'efficacité de l'approche pluridisciplinaire. Enfin, cette question est au cœur de l'actualité de la recherche, comme en témoignent de récentes manifestations scientifiques à Auxerre (*La porte et le passage... 2008*), ou Amiens (*Mise en œuvre des portails gothiques... 2011*).

3. Selon le rapport de Jean-Didier Mertz, Ingénieur de Recherches. Pôle scientifique Pierre LRMH, dans (GODIN 2007, 40-41).

4. Ce texte ne permettant pas un développement exhaustif, pour l'intégralité de la recherche et des résultats concernant le portail de Rodez, cf. (BARRAU-AGUDO 2010).

5. Toutes les niches du portail sont vides, les statues ayant été brisées lors des troubles de la Révolution française.

6. Marcus Schlicht précise que la composition de façade intègre deux gâbles surmontant l'un le portail et l'autre la rose, dont le portail des Libraires constitue le premier témoin connu et se retrouve ensuite aux façades de Saint-Pierre de Caen, à la Sainte-Chapelle de Vincennes à Saint-Maclou de Rouen.

## Bibliographie

AGUDO-MONTIEL et FAU 2006 = AGUDO-MONTIEL (Caroline), FAU (Laurent) « Nouvelles découvertes archéologiques à la cathédrale de Rodez », *Études Aveyronnaises*, Rodez, 2006, p. 163-178.

BARRAU-AGUDO 2008 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), *Portail Sud. Cathédrale de Rodez. Aveyron*, Dossier documentaire réalisé dans le cadre de l'étude préalable à la restauration du portail sud, 2008, 66 p.

BARRAU-AGUDO 2009 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), « Découverte et résultats d'analyse de statuaire médiévale et moderne de la cathédrale de Rodez (Aveyron) », *Archéologie du Midi médiéval*, tome 27, 2009, pp. 97-136.

BARRAU-AGUDO 2010 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), *Notre-Dame de Rodez : architecture et sculpture (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Nouvelles recherches sur l'histoire artistique d'une cathédrale*, Thèse de doctorat d'Histoire de l'art et archéologie sous la direction de Mme Nelly Pousthomis-Dalle et M. Pascal Julien, UTM, 2010, 4 vol.

BARRAU-AGUDO 2011 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), « Des hommes et des pierres. Le chantier de la cathédrale de Rodez et son portail méridional », *Actes du 134<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques Célèbres ou obscurs : hommes et femmes dans leur territoires et leur histoire, Bordeaux, 20-24 avril 2009*, Editions du CTHS – Sciences 11, 2011, pp. 9-26.

BARRAU-AGUDO et FAU 2010 = BARRAU-AGUDO (Caroline de), FAU (Laurent), « Découverte et résultat d'analyse de statuaire médiévale et moderne de la cathédrale de Rodez (Aveyron) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 27 (2009), p. 97-136.

- BEAULIEU et BEYER 1992 = BEAULIEU (Michèle) et BEYER (Victor), *Dictionnaire des sculpteurs français du Moyen Âge*, Paris, 1992, 311 p.
- BION 1875 = BION DE MARLAVAGNE (Louis), *Histoire de la Cathédrale de Rodez (avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue)*, Rodez-Paris, 1875, réédition à Marseille, 1977, 423 p.
- BLARY, GÉLY et LORENZ 2008 = BLARY (F.), GÉLY (J.-P.), LORENZ (J.), dir., *Pierres du Patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, Paris, Éditions du CTHS, 2008.
- CABROL 1860 = CABROL (Élie), *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, Villefranche, 1860, 2 vol. [rééd. 2003, Paris].
- GODIN 2007 = GODIN (Rosale), *Villefranche-de-Rouergue (Aveyron). Collégiale Notre-Dame. Portail occidental. Sculptures pierres. Essais de Nettoyage et proposition d'un protocole d'intervention (avril / juillet 2007)*, 41 p.
- GODIN 2008-2009 = GODIN (ROSALIE), *Rodez (Aveyron). Cathédrale. Portail Sud, sculptures. État de conservation, étude*, 2008-09, t. 1, 61 p, t. 2, 17 p.
- GOFFINET 1938 = GOFFINET (M.), « Villefranche-de-Rouergue, église Notre-Dame », dans *Congrès archéologique de France. Figeac, Cahors et Rodez*, 1938, pp. 90-105.
- GUILLOUËT 2003 = GUILLOUËT (Jean-Marie), *Les portails de la cathédrale de Nantes : un grand programme sculpté du XV<sup>e</sup> siècle et son public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 303 p.
- CHARRON et GUILLOUËT 2009 = GUILLOUËT (Jean-Marie), CHARRON (Pascale), dir., *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, R. Laffont, 2009.
- HARDY, BOOTH et BOULERICE 2008 = HARDY (C.), BOOTH (D.W.), BOULERICE (D.), « Les pierres du Portail Royal de la cathédrale de Chartres », dans F. Blary, J.-P. Gély, J. Lorenz (dir.), *Pierres du Patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, Paris, Éditions du CTHS, 2008, pp. 97-112.
- JALABERT 1965 = JALABERT (Denise), *La flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France : recherches sur les origines de l'art français*, Paris, Picard, 1965, 131 p.
- JOUBERT 2008 = JOUBERT (Fabienne), *La sculpture gothique en France. XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 2008.
- KASARSKA 2008 = KASARSKA (Iliana), *La sculpture de la façade de la cathédrale de Laon, eschatologie et humanisme*, Paris, Picard, 2008, 146 p.
- KASARSKA 2011 = KASARSKA (Iliana), dir., *Mise en œuvre des portails gothiques : architecture et sculpture. Acte du colloque tenu au musée de Picardie, Amiens, le 19 janvier 2009*, Paris, Picard, 2011.
- La porte et le passage ... 2010 = La porte et le passage : porches et portails. Actes du colloque d'Auxerre (2-4 octobre 2008)*, dans *Art Sacré. Cahiers de Rencontre avec le Patrimoine religieux*, n° 28, 2010.
- LEROUX et BLANC 2008 = LEROUX (Lise), BLANC (Annie), « La pierre de Paris sur les portails des cathédrales de Chartres, d'Auxerre et de Sens », dans F. Blary, J.-P. Gély, J. Lorenz (dir.), *Pierres du Patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, Paris, Éditions du CTHS, 2008, p. 87-95.
- QUIDARRÉ 1993 = QUIDARRÉ (Emmanuel), *Recherche sur l'art gothique du XV<sup>e</sup> siècle en Rouergue*, mémoire de D.E.A d'Histoire de l'art, dir. Y. Bruand et M. Pradalier Schlumberger, Université de Toulouse II-Le Mirail, 1993, 126 p.
- SANFAÇON 1971 = SANFAÇON (Roland), *L'architecture flamboyante en France*, Laval, Presses de l'Université, 1971.
- SCHLICHT 2002 = SCHLICHT (Marcus), « Pour la plus grande gloire de l'archevêque. L'architecture de la cathédrale de Rouen sous Guillaume de Flavacourt », *Revue de l'art*, n° 138, 2002-4.
- VAN DEN BOSSCHE 2006 = VAN DEN BOSSCHE (Benoît), *La cathédrale de Strasbourg. Sculpture des portails occidentaux*, Paris, Picard, 2006, 218 p.
- VERRET et STEYAERT 2002 = VERRET (Denis) et STEYAERT (Delphine), *La couleur et la pierre. Polychromie des portails gothiques*, Actes du Colloque d'Amiens, 12-14 octobre 2000, Éditions Picard, 2002, 299 p.

Le Directeur remercie Caroline de Barrau pour cet exposé très fourni sur ces deux chantiers d'étude et de restauration, qui montre qu'il y avait encore beaucoup à apprendre sur ces deux portails de la fin du gothique, pourtant connus. On voit bien à travers l'exemple de Rodez à quel point une étude préalable est indispensable avant toute restauration, pour poser les problèmes de géologie, d'archéologie et d'histoire de l'art. Par contraste, la perte apparaît d'autant plus évidente à Villefranche. Le Directeur résume son impression première : des ensembles majeurs qui exigeraient un travail d'étude important et une étroite collaboration entre restaurateurs et historiens de l'art.

En réponse à une question de Virginie Czerniak, Caroline de Barrau précise qu'aucun autre vestige de peinture n'a été observé à Villefranche. Puis elle confirme à Maurice Scellès que la retaille sur place pour encadrer les sculptures ajoutées dans les voussures est certaine.

Daniel Cazes s'interroge sur les raisons et les conséquences du recours à trois techniques de nettoyage différentes à Villefranche-de-Rouergue : la brosse, le sablage (sable, gomme ou micro-billes ?), et le laser (qui modifie la couleur de la pierre). Jean-Marc Stouffs précise que le laser n'altère pas la couleur de la pierre, mais qu'il provoque un nouveau dépôt en surface, qui peut être enlevé par compresses ; cela n'a pas été fait à Villefranche, délibérément ou non, et la restauration aboutit de ce fait à

des couleurs très différentes pour la même pierre. Comme Bernadette Suau demande quelle est la technique la moins nuisible pour la pierre, Jean-Marc Stouffs rappelle que nous n'avons pas encore assez de recul sur le nettoyage au laser, et il ajoute que celui-ci est réservé à de petites surfaces sculptées. Caroline de Barrau croit que ce sont des raisons financières qui ont imposé le choix des trois techniques juxtaposées, et elle regrette l'absence de Mme Colette Brussieux, qui aurait été à même de donner les précisions nécessaires.

Bernadette Suau voudrait savoir si l'on dispose à Villefranche d'une documentation d'archives comparable à celle de Rodez pour la même période. Raymond Laurière dit qu'à sa connaissance, personne n'a jamais avancé de datation reposant sur une documentation écrite. La restauration du portail va permettre de préciser certains points : il a ainsi lui-même relevé des marques lapidaires, qui sont différentes de celles que l'on observe à la chartreuse ; le nettoyage a aussi révélé de nombreuses reprises autour des éléments sculptés. Raymond Laurière ajoute que Villefranche-de-Rouergue a toujours été construite en utilisant trois types de pierre. Quant à l'iconographie, il s'interroge sur la présence de singes, par exemple, et note que les modèles sont à rechercher dans les décors des miséricordes et à la chartreuse. Le portail pourrait être postérieur à la datation admise jusqu'à présent.

Daniel Cazes juge que le rapprochement entre les deux portails met en évidence une assez grande différence du point de vue du style. On a cherché à Rodez à se fondre dans l'esthétique rayonnante du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que le style est plus généreux, plus ouvert, à Villefranche, où l'utilisation des courbes relève d'un flamboyant assagi, qui fait beaucoup penser au portail occidental de la cathédrale de Toulouse, dans les années 1440. Caroline de Barrau se déclare tout à fait d'accord, et rappelle que le rapprochement entre Villefranche et Toulouse a été proposé par M. Quidaré.

Revenant aux sources, Bernadette Suau fait observer que les livres de comptes de Rodez ne mentionnent aucun peintre, alors qu'ils donnent en revanche tous les détails sur les bouviers. Puis comme elle l'interroge sur les carrières, Caroline de Barrau confirme que sa carte mentionnait aussi les carrières utilisées pour les restaurations.

Au titre des questions diverses, Maurice Scellès se propose de dire quelques mots de deux sites Internet. Le premier est celui de notre Société : Maurice Scellès rappelle que l'on y trouve en particulier les normes à respecter pour les publications, mais aussi le sommaire complet de nos *Mémoires*, ainsi que de nombreux articles en ligne ; depuis quelques mois le site donne accès au catalogue en ligne des bibliothèques de la Ville de Toulouse, dans lequel sont progressivement intégrées les notices du catalogue de notre bibliothèque. Puis Maurice Scellès présente le site de la Région Midi-Pyrénées consacré au patrimoine, en s'attachant surtout aux premières fonctions de recherche sur les bases Mérimée (architecture) et Palissy (objets) de l'Inventaire général.

Guy Ahlsell de Toulza signale **l'acquisition récente de quatre dessins actuellement présentés au Musée Paul-Dupuy**. Les deux premiers sont dus à Thunot Duvotenay, un géographe de passage à Toulouse en 1832. Les deux autres sont de Léon Soulié et représentent l'un le port de la Daurade, l'autre celui de Saint-Cyprien. Celui-ci a plus particulièrement attiré son attention en raison d'un grand bâtiment de trois étages situé au milieu du port, et représenté en ruines, donc en 1847-1848. Un plan de Toulouse présenté dans la même salle montre bien un bâtiment à cet emplacement, bâtiment dont Guy Ahlsell de Toulza dit n'avoir jamais entendu parler. Quelle pouvait être sa fonction ? Il ajoute que le bâtiment ne figure pas sur les plans antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle. François Bordes indique que les photographies des années 1880 ne montrent rien à cet endroit, et il propose de consulter le cadastre de 1830 et les plans réalisés au moment de la construction des abattoirs.

## SÉANCE DU 18 MAI 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Roquebert, Testard, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Fournié, Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, MM. Le Pottier, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Cazes, MM. Pradalier, Tollon.

La Présidente ouvre la séance à 17 h en annonçant un changement de programme : la communication de Daniel Cazes et Maurice Scellès sur l'ancien réfectoire du couvent des Augustins de Toulouse est reportée à la rentrée, et la séance de ce soir sera consacrée au livre médiéval.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture des procès-verbaux des séances des 30 mars, 27 avril et 4 mai 2010, qui sont adoptés.

Michèle Pradalier-Schlumberger donne la parole au Père Montagnes, qui nous informe de la destinée de **la statue dite Vierge du Palais** : cette sculpture de petite taille, qui appartient à une série de Vierges toulousaines de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, se voyait encore il y a une vingtaine d'années dans la niche située à droite du portail de la maison de l'Inquisition, place du Parlement ; elle y avait été placée en 1852, après avoir longtemps figuré dans le mur d'une maison contiguë à la porte de

l'Inquisition, maison expropriée et démolie à cette époque. L'original de cette statue est en cours de restauration dans les ateliers du musée des Augustins, et un moulage viendra garnir la niche de la maison de l'Inquisition.

Mme Pradalier-Schlumberger remercie notre confrère pour ces précisions et donne la parole à Michelle Fournié, Sophie Cassagnes-Brouquet, Véronique Lamazou-Duplan et Hiromi Haruna-Czaplicki pour une présentation polyphonique des contributions réunies dans l'ouvrage récemment paru auquel elles viennent de participer : *Le livre dans la région toulousaine et ailleurs au Moyen Âge* (220 p. + 1 cahier photos, Toulouse, CNRS - Université de Toulouse-Le Mirail, 2010) :

« Ce livre est issu d'un souhait exaucé, celui de grouper tous les médiévistes qui s'intéressent au livre dans la région toulousaine, et ailleurs... Ouvrage à plusieurs mains, il se veut le fruit d'une recherche collective, né d'une passion partagée pour la période médiévale. La production et la consommation du livre à Toulouse et dans sa région trouvent ici tout naturellement une place centrale : cependant, loin de vouloir borner nos horizons aux terres languedociennes, il nous a semblé essentiel de les confronter avec d'autres champs d'études, d'autres approches. Le livre a toujours été un objet qui circule, porteur d'influences diverses, instrument d'échanges culturels et artistiques. Il est ici présent dans toutes ses dimensions, sa production et sa matérialité, du parchemin à la calligraphie, en passant par l'enluminure qui met en avant sa dimension artistique. Il est aussi le fruit d'une création littéraire, d'une méditation spirituelle. Destiné aux études, il dispense un savoir scientifique. Roman ou poésie courtoise, il laisse l'imagination s'évader. Les auteurs et leurs lecteurs, les modes et les usages de la lecture sont tout autant indispensables à sa compréhension. La possession de cet objet précieux est également un marqueur social ; l'accès au livre, privé ou public, par le biais des bibliothèques, se voit bouleversé par l'apparition des premiers imprimés. Ce sont tous ces aspects qui sont abordés ici au travers de contributions réunies selon trois thématiques : les métiers du livre à Toulouse, éclairages sur quelques manuscrits toulousains ; les auteurs et leurs lecteurs ; bibliothèques, bibliophiles et collectionneurs. »

Mme Pradalier-Schlumberger remercie vivement nos quatre consœurs de leurs exposés et leur adresse des félicitations pour le travail d'équipe qu'elles ont animé. Ce qu'il y a de remarquable dans l'ouvrage présenté, c'est la coopération de chercheurs venus d'horizons variés, dont chacun a apporté un éclairage singulier. Le résultat majeur auquel parvient cette enquête fructueuse est la mise en évidence d'un groupe de manuscrits qui permettent de définir un style « toulousain ».

Daniel Cazes qualifie de passionnant l'ensemble de ces recherches et veut savoir si l'on parvient à se faire une représentation précise des bibliothèques qui existaient à Toulouse au Moyen Âge. Michelle Fournié répond en disant que les mieux connues sont les bibliothèques des collèges universitaires, comme le montre le travail récent de M. Patrice Foissac, et qu'on n'a que peu renseignements pour les autres. Véronique Lamazou-Duplan ajoute que les données contenues dans les inventaires après décès conduisent à un constat médiocre pour les années 1350-1450. M. Cazes fait ressortir l'exception que constitue la bibliothèque du collège fondé par le cardinal de Foix : sa richesse « fait rêver ». Sophie Cassagnes-Brouquet abonde en ce sens et note que les *studia* des Ordres mendiants possédaient de belles « librairies ». On cite comme exemple de belle bibliothèque celle d'un étudiant de Perpignan en relation avec l'Italie du Sud.

Jean Le Pottier ayant demandé si les documents notariaux sont mieux conservés à Perpignan qu'à Toulouse, il lui est répondu par l'affirmative.

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2010

Présents : Mme Pradalier-Schlumberger, Présidente, MM. Cazes, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Bordes, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Haruna-Czaplicki, Heng, MM. Chabbert, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Fournié, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Geneviève, Pradalier.

Invités : Mme Halina Walicka, M. Christian Salmon.

La Présidente ouvre la séance en donnant des informations sur l'organisation de la sortie du 26 juin après-midi, au cours de laquelle notre confrère Philippe Gardes nous fera découvrir le site de Vieille-Toulouse.

Puis la Présidente présente nos invités, Mme Halina Walicka et M. Christian Salmon, associés à Jean-Luc Boudartchouk pour les communications de ce soir.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 mai dernier, qui est adopté.

La Présidente rend compte de la correspondance reçue. M. Marc Chiabrando nous demande de corriger l'attribution d'un plan du site de Nasbinals en Lozère, publié page 293 du tome LX (2000) de nos *Mémoires* : on convient que la correction

ne pourra être faite qu'après que l'auteur de l'article aura été consulté.

La parole est à Jean-Luc Boudartchouk et Vincent Geneviève pour une communication **À propos de l'article de J. Zelazowski et R. Zukowski, « Deux plats en argent de l'antiquité tardive au Musée National de Varsovie » : quelques données complémentaires**, publiée dans ce volume (t. LXX, 2010) de nos *Mémoires*. La communication a été préparée avec Vincent Geneviève qui ne pouvait être là ce soir.

La Présidente remercie Jean-Luc Boudartchouk pour sa présentation de ces deux pièces exceptionnelles, et demande comment elles sont parvenues en Pologne. Jean-Luc Boudartchouk et Halina Walicka racontent leur cheminement depuis leur découverte jusqu'à leur arrivée dans les collections du musée national où elles se trouvent aujourd'hui.

La Présidente note le raffinement de l'ornement de bordure du plat au sanglier. Après avoir souligné leur style oriental, Jean-Luc Boudartchouk rappelle l'hypothèse déjà avancée d'un don impérial et d'une thésaurisation locale ; en tout cas, aucune autre pièce semblable n'a jamais été retrouvée dans la région. Puis il remarque que le nom qui apparaît dans la correspondance de Sidoine Apollinaire est plus probablement local qu'oriental. Daniel Cazes dit que Sidoine Apollinaire mentionne des plats d'argent à l'occasion d'une ambassade orientale auprès du roi wisigoth. Halina Walicka rappelle que le grand épigraphiste polonais qui a étudié l'inscription a proposé plusieurs hypothèses, laissant le soin de trancher aux archéologues toulousains.

Guy Ahlsell de Toulza propose que nous fassions l'acquisition de la publication, qui pourrait d'ailleurs être suivie d'un échange régulier de publications. Il émet le vœu que l'on puisse voir un jour ces plats à Toulouse, à l'occasion d'une exposition sur l'orfèvrerie romaine au Musée Saint-Raymond, par exemple. Daniel Cazes se souvient avoir essayé d'en obtenir le prêt en 1988 pour l'exposition *Palladia Tolosa*, en vain car les plats se trouvaient alors dans des caisses parties au musée national. Il ajoute qu'une récente visite au British Museum lui a donné l'occasion de voir le trésor d'argenterie romaine de Caubiac (près de Grenade-sur-Garonne) dont les pièces font figure de pièces d'exception, montrant bien, au total, la richesse incroyable de la vallée de la Garonne pendant l'Empire romain.

La Présidente donne la parole à Jean-Luc Boudartchouk, Hiromi Haruna-Czaplicki et Christian Salmon pour la seconde communication à l'ordre du jour :

#### **La « Notice des Dignités » et le Sud-Ouest de la Gaule (*Aquitania I et II, Novempopulana, Narbonensis I*) : questions de chronologie**

Le document disparu qu'il est convenu d'appeler, depuis le <sup>xix</sup>e siècle, par le titre factice de *Notitia Dignitatum omnium tam civilium quam militarium in partibus Orientis et Occidentis* (= Notice des Dignités, ND ou plutôt Cnd)<sup>1</sup>, constitue une source informative majeure pour la fin de l'Antiquité. Son contenu nous est parvenu par un unique manuscrit, aujourd'hui détruit ou en tout cas disparu, un recueil de textes divers – dont la Cnd –, que l'on nomme *Codex Spirensis* ; de ce document ne subsistent à l'heure actuelle que certaines des copies, plus ou moins fidèles, directes ou indirectes, qui en furent effectuées au <sup>xv</sup>e et au <sup>xvi</sup>e siècle (cf. *infra*). Ces copies successives ont transmis un texte parfois lacunaire ou corrompu, ainsi que des images souvent réinterprétées. Par ailleurs, et cela n'a sans doute pas été assez souligné – à l'exception notable d'Ingo Maier qui travaille sur le sujet depuis plus de quarante ans –, la Cnd résulte de l'assemblage de deux documents indépendants, l'un concernant la *pars orientalis* (= Cnd or.), l'autre la *pars occidentalis* (= Cnd oc.) et chacun de ces documents indépendants est lui-même constitué par une série de listes (*indices*) également indépendantes. Si la cohérence intrinsèque de la Cnd or. ne fait pas de doute, et que son achèvement a pu être daté par C. Zuckerman de 401, celle de la Cnd oc. pose de graves difficultés : nombreuses données incompatibles, redondantes, lacunaires, aboutissant à l'incompréhension de pans entiers du document... De fait, les informations contenues dans la Cnd oc., même si leur exactitude originelle ne peut être mise en doute, ne sont utilisables à coup sûr que dans le cadre de l'*index* auquel elles appartiennent. La date d'achèvement de la Cnd oc. demeure inconnue, toutefois un *terminus ante quem non* est fourni par la mention d'une unité opérant en Italie baptisée *Placidi valentiniani felices* (cf. Seeck, Oc., VII, 36) en l'honneur de Flavius Placidus Valentinianus (Valentinien III, 419-455, *Caesar* en 424, devenu *Augustus* en 425).

#### **Les troupes stationnées dans le sud de la Gaule (JLB)**

Concernant la Gaule du sud, les données concernant les troupes stationnées que l'on peut repérer dans la Cnd oc. sont très peu nombreuses, et difficiles à dater de manière intrinsèque, c'est-à-dire sans faire intervenir les considérations relatives à l'invasion de 407/408, la prise de pouvoir de Constantin III en 411 et l'arrivée des Goths en Aquitanique, en 412/413. On ignore quelles furent les modalités du démantèlement des districts militaires organisés, comme le destin des unités qui les composaient et qui ont pu, dans certains cas, subsister. La Cnd ne connaît que quatre officiers supérieurs, commandant autant de troupes stationnées ; de statut très hétérogène, elles sont citées, comme partout dans la Cnd, dans un ordre protocolaire décroissant :

- Un tribun de la « cohorte de Novempopulanie » résidant à Bayonne

*Index* d'appartenance : « *Item praepositurae magistri militum praesentalis a parte peditum* », troupes chargées de missions de défense côtière et fluviale. Occurrence : « *In provincia Novempopulana : tribunus cohortis Novempopulanae, Lapurdo* » (cf. Seeck, Oc., XLII, 19). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 412/413 (arrivée des Goths).

- Un préfet des « soldats Garonnais » résidant à Blaye

*Index* d'appartenance 1 : « *Sub dispositione viri spectabilis ducis tractus Armorici et Nervicani* », troupes chargées de missions de défense côtière et fluviale. Occurrence : « *Praefectus militum [G]arronensium, Blabia* » (cf. Seeck, Oc., XXXVII, 15). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 412/413 (arrivée des Goths).

*Index* d'appartenance 2 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur / Intra Gallias cum viro illustri magistro equitum Galliarum* ». Occurrence : « *Garronenses* » (cf. Seeck, Oc., VII, 99, cités devant des « *Anderetiani* » qui font référence à la cité des Gabales). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

- Un préfet de « lètes gentiles Suèves », résidant à Clermont-Ferrand

*Index* d'appartenance : « ? » [titre disparu], groupes de lètes germaniques. Occurrence : « *Praefectus laetorum gentilium Suevorum Arumbernos, Aquitanicae primae* » (cf. Seeck, Oc., XLII, 44). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 407/409 (« Grande invasion » des Gaules).

- Un préfet de gentiles Sarmates et Taifales, résidant à Poitiers

*Index* : « ? » [titre disparu], groupes de Sarmates. Occurrence : « *Praefectus Sarmatarum et Taifalorum gentilium, Pictavis* » (cf. Seeck, Oc., XLII, 65). Datation proposée pour l'*index* : après 395, avant 407/409 (« Grande invasion » des Gaules).

#### La question des unités de *Septimani*

Parmi les nombreux corps d'élite énumérés dans l'*index* correspondant à Seeck, Oc. V, et dont les boucliers sont figurés mais dont on ignore les lieux de stationnement, les *Septimani* ont quelque chance de concerner, au moins pour certains de leurs détachements, la Gaule du sud. Seeck (p. 310) identifie de manière dubitative les trois occurrences de *Septimani* dans la Cnd oc. à une VII<sup>e</sup> légion, renvoyant de manière implicite à Pline, *Hist.*, 3, 25 : *septimani,-orum* et à l'inscription qui fait connaître les *Septimani Baeterrenses*. Mais qu'en est-il à l'époque de la compilation des *indices* qui forment la Cnd oc. ? On peut proposer de rendre *septimani*, devenu nom propre, par relation au nombre sept, *septimus* : « ceux de la septième... », mais aussi « ceux des sept... ». En ce dernier sens, *Septimani* pourrait renvoyer, comme chez Sidoine Apollinaire (*Lettres*, III, 1, ca. 473 « *Septimaniam suam* »), aux Sept Provinces (alors devenues le territoire des Goths), et signifier littéralement dans la Cnd « ceux des Sept Provinces ». On retrouve le même sens chez Grégoire de Tours, *Hist. Fr.*, VIII, 28, « *Septimaniam* » ; VIII, 30 : « *Septimaniam provinciam* », pour désigner ce qui demeure alors aux Goths des anciennes Sept Provinces.

Trois unités distinctes sont mentionnées dans la Cnd oc. :

- Les *Septimani seniores*

*Index* d'appartenance 1 : « *Sub dispositione viri illustris magistri peditum praesentalis/Legiones comitatenses* », troupes d'élite. Occurrences : « *Septimani* » (légende associée à l'image du bouclier) ; « *Septimani seniores* » (cf. Seeck, Oc., V, 79, 228).

Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

*Index* d'appartenance 2 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Hispanias cum viro spectabili comite* ». Occurrence : « *Septimani seniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 132). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

- Les *Septimani iuniores*

*Index* d'appartenance 1 : « *Sub dispositione viri illustris magistri peditum praesentalis/Legiones comitatenses* », troupes d'élite. Occurrences : « *Septimani* » (légende associée à l'image du bouclier) ; « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., V, 93, 242). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

*Index* d'appartenance 2 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Italiam* ». Occurrence : « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 31). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 425 (à cause de la présence dans cette partie de la liste des *Placidi valentinianici felices*).

*Index* d'appartenance 3 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Gallias cum*

*viro illustri magistro equitum Galliarum* ». Occurrence : « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 103 [= V, 242]). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395.

*Index* d'appartenance 4 : « *Qui numeri ex praedictis per infrascriptas provincias habeantur/Intra Tingitaniam cum viro spectabili comite* ». Occurrence : « *Septimani iuniores* » (cf. Seeck, Oc., VII, 139). Datation proposée pour l'*index* : à partir de 395. De ces occurrences, on peut conjecturer que l'unité ait été transférée de Gaule vers l'Italie avant 425.

- Les *Septimani*

*Index* d'appartenance : « *Sub dispositione viri illustris magistri peditum praesentalis/Pseudocomitatenses* », troupes d'élite de second rang. Occurrences : « *Septimani* » (légende associée à l'image du bouclier) ; « *Septimani* » (cf. Seeck, Oc., V, 123, 273). Datation : à partir de 395. Ne figure pas dans l'*index* correspondant à Seeck, Occ. VII.



REPRÉSENTATION DES BOUCLERS (cf. Seeck, Oc., V, 79), établie d'après les mss. Oxoniensis Canonicianus Misc. 378 et BnF lat. 9661.  
DAO Anne-Laure Napoléone.

#### La question de la valeur informative des vignettes (JLB-CS)

Si la valeur informative des listes écrites (hors problèmes de transmission) n'a jamais été remise en cause par les chercheurs, en revanche celle des vignettes associées (et notamment les figurations de boucliers) a fait l'objet d'une vive remise en question, sur une base d'analyse informatique, par R. Grigg (1983 et 2005). L'auteur, qui considère les boucliers comme des créations artistiques et non la reproduction de boucliers réels au décor défini par l'autorité, tire notamment argument de motifs de boucliers différents pour des unités homonymes, comme c'est le cas ici. Afin de vérifier la possibilité d'une codification utilisable, nous avons sélectionné une série de critères descriptifs pour chaque bouclier (au total 33 champs de saisie) puis réalisé un premier test à partir du critère unique « couleur de fond » sur une partie de la Cnd, soit 185 boucliers sur les 265 figurés, ou 70 % des planches. Soixante-deux appartiennent à des unités d'Orient (Seeck, Or., V, VI et VII), cent-vingt-trois à des unités d'Occident (Seeck, Oc., V). Les résultats de cette première analyse sérielle tendent à montrer l'existence d'un cadre hiérarchique préétabli, ce qui s'accorde mal à une entreprise ayant un but purement ornemental.

Par ailleurs, l'examen attentif de la structure et du décor de l'ensemble des boucliers ne laisse transparaître aucun anachronisme indéniable, si l'on fait exception, dans de très rares cas, de l'*umbo* redessiné en perspective, et qui offre alors une morphologie post-romaine.

#### La question des copies de la Cnd antérieures à celle incluse dans *Codex Spirensis* (HHC-JLB)

Demeurent, *in fine*, les questions fondamentales relatives à la transmission des informations, écrites ou figurées, à travers des copies successives : combien de copies, faites à quelles époques ?

La plupart des chercheurs postulent l'existence d'un « manuscrit carolingien » antérieur à celui figurant dans le recueil *Codex Spirensis*, ou identifient ledit *Codex Spirensis* à un « manuscrit carolingien tardif » ; pour autant, à notre connaissance, on ne trouve l'écho nulle part dans l'art carolingien, même tardif, de l'iconographie développée dans la Cnd, ni de son contenu dans la littérature contemporaine, pourtant abondante. On peut donc légitimement se demander si la Cnd était connue à l'époque carolingienne, ou si elle n'a été « redécouverte » qu'à l'époque ottonienne. Dans cette optique, rien ne s'oppose à ce que la copie de la Cnd présente dans *Codex Spirensis* n'ait été réalisée directement à partir d'un document remontant au V<sup>e</sup> (thèse généralement retenue) ou, pensons-nous, seulement au VI<sup>e</sup> siècle (il s'agirait alors d'une compilation typique de l'époque Justinienne, pouvant avoir été élaborée à partir de Cnd or. et de documents occidentaux plus ou moins disparates). La question de la copie ottonienne sera seule abordée ici (JLB).

Dans le recueil de textes appelé *Codex Spirensis* (cf. *supra*) jadis conservé au chapitre cathédral de Spire, six œuvres sont illustrées. Pour deux de ces documents, l'origine de ces illustrations remonte à l'Antiquité tardive ; le plus important est la Cnd, qui renferme quatre-vingt-neuf peintures, souvent en pleine page. On l'a dit plus haut, *Codex Spirensis*. – et donc Cnd – n'est connu que grâce à des copies (ou des copies de copies), l'exemplaire de Spire ayant disparu depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Les qualités picturales des illustrations des copies reflètent certes le goût du temps, ainsi que la formation et l'habitude artistique des peintres copistes, cependant les contenus iconographiques et les éléments formels ou compositionnels semblent relativement bien conservés. Nous nous proposons ici, sur la base des illustrations peintes, de reprendre la question de la datation de *Codex Spirensis*, considéré habituellement dans l'historiographie comme une copie carolingienne tardive. Pour ce faire, trois manuscrits, conservant les illustrations au complet et copiées d'après le *Spirensis* alors encore existant ont été retenues : *M*<sup>2</sup> aussi appelé *W* (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>os</sup> 171r<sup>o</sup>-222v<sup>o</sup>), *O* (Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378) et *P* (Paris, B.N.F., ms. latin 9661)<sup>3</sup>. Bien que les styles diffèrent, ces trois manuscrits reproduisent les compositions des miniatures de leur modèle commun.

Émanant d'un même milieu artistique, les peintures de l'*O* et du *P* se ressemblent. L'*O* fut réalisé à Bâle en 1436 pour Pietro Donato, évêque de Padoue, qui a emprunté le *Spirensis* afin de le faire copier. Le *P* fut exécuté certainement pour Pier Candido Decembrio, humaniste milanais. Les illustrations des deux manuscrits sont souvent attribuées à Peronet Lamy, artiste actif dans le duché de Savoie, quoique le *P* puisse être plus vraisemblablement le travail d'un collaborateur ou d'un suiveur<sup>4</sup>. Le *M* comprend deux ensembles de copies destinées au comte palatin Otto-Henri<sup>5</sup>. Ce dernier reçut le premier ensemble, *M*<sup>1</sup>, en 1550, en cadeau du chapitre cathédral de Spire, mais les illustrations y sont d'un style contemporain, le style « renaissance allemande ». Voulant obtenir des images identiques à celles figurant dans le *Codex Spirensis*, le comte a acquis le second ensemble, le *M*<sup>2</sup>/*W* qui consiste uniquement en des illustrations, réalisées en 1550/1551 sur le calque d'un manuscrit de Spire qui peut être différent de celui qui a servi de modèle à *M*<sup>1</sup>.

Parmi les illustrations de la *Notitia dignitatum* les plus citées figurent les personnifications des diocèses : Macédoine et Dacie dans la Cnd or. et Italie, Illyrie et Afrique dans la Cnd oc. (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>o</sup> 178v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 201r<sup>o</sup> ; Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378, f<sup>o</sup> 90v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 132r<sup>o</sup> ; Paris, B.N.F., ms. latin 9661, f<sup>o</sup> 73v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 109r<sup>o</sup>)<sup>6</sup>. Les personnifications des diocèses, figures féminines en pied, se mettent en marche, en procession, pour rendre hommage et présenter leurs coupes pleines, cérémonieusement portées, symbole de la richesse des provinces. Elles sont vêtues de longues tuniques et de manteaux de couleurs riches et ornés de bandes décoratives aux bords et aux encolures, et de l'ornement vertical sur le devant, les claves (*clavus*). Leur tête est coiffée d'une *corona muralis* stylisée<sup>7</sup>.

Ce thème de la procession des provinces est repris dans le portrait d'Otton III, la célèbre double-page qui figure dans le manuscrit des Évangiles réalisé pour l'empereur vers 998-1001 (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 4453, f<sup>os</sup> 23v<sup>o</sup>-24r<sup>o</sup>)<sup>8</sup>. Sur la page de droite, le jeune souverain trône en majesté, couronné et tenant son sceptre et son globe. Avec sa stature de géant, même assis, il domine quatre personnages debout qui l'entourent ; à sa droite, deux hauts dignitaires ecclésiastiques, à sa gauche, deux nobles porteurs d'armes. Sur la page de gauche, quatre figures féminines représentant Rome et les provinces s'approchent, à partir de la gauche, en pliant les reins, dans un cortège solennel. *Roma*, casquée, présente son offrande d'une coupe avec des gemmes, *Gallia*, casquée, une branche de palmier, *Germania*, portant une couronne plate, une corne d'abondance avec des pierres précieuses, et *Sclavinia*, portant une *corona muralis* et un globe d'or. Habillées d'une longue tunique et d'un manteau ornés de bandes décoratives brodées d'or, les quatre personnifications viennent rendre hommage et faire offrande à l'empereur. Rappelons que, comme dans la double-page du portrait d'Otton III, la peinture des personnifications des diocèses dans la Cnd peut former un dyptique avec la page qui la précède, et qui montre les insignes du *praefectus praetorio*. En l'occurrence, les personnifications de Macédoine et Dacie s'approchent, de droite à gauche, des insignes du préfet de l'*Illyricum*, et les trois personnifications d'Italie, Illyrie et Afrique viennent, de droite à gauche, vers les insignes du préfet de l'Italie (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>os</sup> 178r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 200v<sup>o</sup>-201r<sup>o</sup> ; Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378, f<sup>os</sup> 90r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 131v<sup>o</sup>-132r<sup>o</sup> ; Paris, B.N.F., ms. latin 9661, f<sup>os</sup> 73r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 108v<sup>o</sup>-109r<sup>o</sup>)<sup>9</sup>.

L'image d'Otton III dans les Évangiles de Munich (Clm. 4453, f<sup>os</sup> 23v<sup>o</sup>-24r<sup>o</sup>), étudiée ci-dessus, constitue un achèvement artistique de l'expression de l'idée impériale des empereurs saxons. Mais il existe une autre miniature à deux feuillets qui est une variante de cette représentation : il s'agit d'un fragment de manuscrit liturgique, inséré au début d'un exemplaire de Flavius Josèphe, *De Bello Judaico* (Bamberg, Staatsbibliothek, Msc. Class. 79, f<sup>os</sup> 1v<sup>o</sup>-1r<sup>o</sup>)<sup>10</sup>. Bien que témoignant d'une exécution de moindre intensité, la construction formelle est intéressante. Sur la page de droite, la représentation de l'empereur trônant devant un édifice est quasiment la réplique d'une image posthume d'Otton II qui se trouve sur le feuillet isolé d'un *Registrum Gregorii* (Chantilly, Musée Condé, Ms. 14 bis)<sup>11</sup>. La composition est frontale et symétrique comme dans les Évangiles d'Otton III ; le portrait commémoratif d'Otton II conjugue la sobriété antique, la sacralité impériale carolingienne, et la grâce byzantine<sup>12</sup>. Ici, l'image de majesté, construite par des attributs emblématiques, est intemporelle : couronné, tenant un sceptre et un globe marqué d'une croix, il trône, encadré par une

architecture solennelle et épurée. Sans gardes du corps, seules quatre figures féminines, voilées et couronnées, portant un globe, flanquent, deux par deux, le souverain sur son trône. Les noms des territoires inscrits au-dessus de leur tête, elles sont les personnifications des provinces de l'empire. À la différence du style linéaire avec les formes plutôt fermes de l'enluminure de Reichenau, dont est issu le Livre des Évangiles d'Otton III (Clm. 4453), l'art du Maître du *Registrum Gregorii* se caractérise par l'atmosphère vaporeuse des fonds, le subtil modelé des visages, le relief des drapés et des plis, et ses compositions trahissent la clarté et la monumentalité calme d'un classicisme<sup>13</sup>. Lorsque Hans Swarzenski a émis l'hypothèse de la présence à Trèves, à la fin du x<sup>e</sup> siècle, d'un exemplaire romain tardif de la Cnd, voire d'une copie ottonienne de celle-ci, c'est précisément à cause du classicisme si particulier du Maître du *Registrum Gregorii*<sup>14</sup>. Étudiant les contenus iconographiques de la Cnd et abordant les questions stylistiques des illustrations de l'archétype perdu, Pamela Berger se demandait, après avoir évoqué l'allusion de Hans Swarzenski, si des artistes de la fin du IX<sup>e</sup> et du x<sup>e</sup> siècle avaient pu avoir accès au *Spirensis*, et s'il était possible d'observer quelques exemples d'affinités non seulement iconographiques mais aussi stylistiques entre la Cnd et certains manuscrits enluminés de cette période<sup>15</sup>.

L'illustration d'un autre ouvrage contenu dans *Codex Spirensis* permet de souligner la complexité de l'approche chronologique de l'assemblage du *codex*. Il s'agit de l'*Altercatio Hadriani Augusti et Epictete Philosophi*, une série de soixante-treize questions posées, dit-on, par l'empereur Hadrien et auxquelles répond Épicète ; la composition du texte peut remonter au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Le frontispice dans *Codex Spirensis* est une sorte de double portrait, présentant les deux protagonistes (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>o</sup> 176v<sup>o</sup> ; Oxford, Bodleian Library, MS. Canon. Misc. 378, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup> ; Paris, B.N.F., ms. latin 9661, f<sup>o</sup> 63r<sup>o</sup>)<sup>17</sup>. À gauche, l'empereur est représenté assis sur le trône, tenant un sceptre dans la main gauche et levant sa main droite dans le geste traditionnel de la prise de parole. Le philosophe, debout en face, lève la main en réponse. Dans l'*O* et le *P*, le trône est représenté à la manière d'un mobilier contemporain et les personnages s'habillent à la façon de l'Europe septentrionale au XV<sup>e</sup> siècle. Mais dans le *M<sup>p</sup>/W*, les deux protagonistes portent des vêtements adéquats : Hadrien, en empereur, Épicète, en philosophe stoïcien vêtu d'une toge. Notons que la main gauche d'Épicète est invisible, cachée par le drapé tassé sur son bras gauche ; cette manière s'observe dans le Virgile du Vatican<sup>18</sup>. Dans les *M<sup>p</sup>/W*, *O* et *P*, l'illustration ne renferme que deux personnages, Hadrien et Épicète, cependant dans le *M<sup>l</sup>*, on remarque un troisième personnage, qui se tient derrière le trône sur lequel Hadrien s'assoit (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 10291, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup>)<sup>19</sup>. Nous voudrions attirer l'attention sur une miniature ayant peut-être pu inspirer la composition du frontispice de l'*Altercatio* : c'est un double portrait des auteurs des livres bibliques d'un manuscrit grec, qui renferme une sélection de l'Ancien Testament avec des commentaires, fabriqué à Constantinople, vers 990 (Copenhague, Bibliothèque royale, Gl. Kongl. Saml. MS 6, f<sup>o</sup> 83v<sup>o</sup>)<sup>20</sup>. À gauche est Ben Sirac, vêtu à l'antique, représenté comme un homme de lettres ; à droite, Salomon, représenté en costume d'empereur byzantin, derrière lui est une figure féminine, personnification de la sagesse. Ce double portrait des auteurs bibliques est cependant une composition construite à partir de deux miniatures, l'une, de l'art classique (portrait d'un poète ou d'un philosophe), l'autre, de l'art impérial (portrait d'un empereur). Il est possible que le Maître du *Registrum Gregorii* ait vu ce double portrait byzantin, au temps de son travail sur le Registre de saint Grégoire<sup>21</sup>.

On peut avancer de manière quasiment assurée que les artistes des portraits d'Otton III n'ont pas hésité à puiser leur inspiration, concernant les allégories des provinces, dans l'iconographie politique romaine, en particulier dans la Cnd. Ce document a pu suggérer aux artistes ottoniens l'idée d'une miniature en deux pleines pages constituant une même unité artistique. Où pouvaient-ils alors en consulter un exemplaire ? à Aix-la-Chapelle, à Trèves, ou à Reichenau, avant qu'il n'ait été donné à la cathédrale de Spire par les empereurs saliens<sup>22</sup> ? Si cet exemplaire, le *Spirensis*, avait été carolingien tardif, c'est-à-dire de la fin du IX<sup>e</sup> ou du début du x<sup>e</sup> siècle, où aurait-il été confectionné<sup>23</sup> ? Mais si la composition du frontispice de l'*Altercatio* du *Codex Spirensis* s'avérait, comme nous le pensons, en relation avec le milieu du Maître du *Registrum Gregorii*, cela pourrait conduire à rajeunir la date de fabrication de ce recueil vers la fin du x<sup>e</sup> siècle au moins. (HHC)

Sans conclure de manière définitive, il nous paraît possible, sur un plan historique, d'assimiler le recueil *Codex Spirensis* (ou en tout cas une partie de ce dernier, entre les deux documents du Bas-Empire inconnus par ailleurs que sont le *De rebus bellicis* et la Cnd) à une commande ottonienne très spécifique, probablement effectuée pour Othon III, empereur obsédé par Rome, le souvenir de l'Empire romain et le rêve de sa restauration ; semble bien en témoigner la légende surplombant l'image de Rome qui figure en frontispice du *Regiones urbis romae*, œuvre figurant dans *Codex Spirensis* à la suite de la *Disputatio* : *Urbs quae aliquando desolata, nunc gloriosior piissimo imperio restaurata* (JLB).

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Hiromi HARUNA-CZAPLICKI, Christian SALMON

1. Ou, selon la définition plus exacte de Ingo Maier : « Compilation de listes et de 89 images commençant par *notitia dignitatum omnium tam civilium quam militarum in partibus orientis* et s'achevant par *ceteri praesides ad similitudinem praesidis dalmatiae officium habent* ». Soit en abrégé (en anglais comme en français) : *Compilation « Notitia Dignitatum »*, Cnd.

2. Sur la recension des témoins : I. G. MAIER, « The Giessen, Parma and Piacenza codices of the 'Notitia Dignitatum' with some related Texts », dans *Latomus*, t. 27 (1968), p. 96-141 ; *Id.*, « The Barberinus and Munich Codices of the *Notitia Dignitatum*

omnium », dans *Latomus*, 28 (1969), p. 960-1035. Sur la transmission des textes : R. IRELAND, *De Rebus Bellicis* (édition du texte), dans *De Rebus Bellicis. Part 2*, Oxford, 1979, p. 39-92 ; M. D. REEVE, « Notitia Dignitatum », dans L. D. Reynolds (éd.), *Texts and Transmission: A Survey of the Latin Classics*, Oxford, 1983, p. 253-257. Sur les illustrations : J. J. G. ALEXANDER, « The Illustrated Manuscripts of the *Notitia dignitatum* », dans R. Goodburn et Ph. Bartholomew (éds.), *Aspects of the Notitia Dignitatum*, Oxford, 1976, p. 11-49 ; *Id.*, « The Illustrations of the Anonymus, *De Rebus Bellicis* », dans M. W. C. Hassall (éd.) *De Rebus Bellicis. Part 1: Aspects of the De Rebus Bellicis*, Oxford, 1979, p. 11-15 ; R. GRIGG, « Portrait-Bearing Codicils in the Illustrations of the *Notitia Dignitatum*? », dans *Journal of Roman Studies*, t. 69 (1979), p. 107-124 ; P. C. BERGER, *The Insignia of the Notitia Dignitatum. A Contribution to the Study of Late Antique Illustrated Manuscripts*, New York, 1981.

3. Les sigles utilisés sont ceux des articles d'I. Maier.

4. Sur Perronet Lamy : S. EDMUNDS, « The Missals of Felix V and Early Savoyard Illumination », dans *Art Bulletin*, t. 46 (1964), p. 127-141, en particulier p. 138-139 ; F. AVRIL et N. REYNAUD, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520*, Paris, 1993, p. 204-205.

5. Le *M'* occupe les f<sup>os</sup> 1r<sup>o</sup>-170v<sup>o</sup>, le *M'*, les f<sup>os</sup> 171r<sup>o</sup>-222v<sup>o</sup> du Clm. 10291.

6. *M'/W*, f<sup>o</sup> 178v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 201r<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>

*O*, f<sup>o</sup> 90v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 132r<sup>o</sup> : <http://bodley30.bodley.ox.ac.uk:8180/luna/servlet/view/all/what/MS.+Canon.+Misc.+378>

*P*, f<sup>o</sup> 73v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 109r<sup>o</sup> : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000542r.r>

7. P. C. BERGER, *The Insignia of the Notitia Dignitatum*, *op. cit.*, p. 37-39. Dans les trois manuscrits, pour la Cnd or., ces deux peintures ne sont pas disposées en regard. L'auteur explique cela par l'ignorance des copistes ultérieurs sur la connexion intrinsèque de l'arrangement face à face de ces images.

8. Sur cette double-page : H. MAYR-HARTING, *Ottonian Book Illumination. An Historical Study*, Londres, 1999, t. I, p. 157-160, Pl. XX-XXI. Sur les portraits ottoniens : P. K. KLEIN, « L'art et l'idéologie impériale des Ottoniens vers l'an Mil : l'Évangélaire d'Henri II et l'Apocalypse de Bamberg », dans *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, t. 16 (1985), p. 177-207, en particulier p. 195-206.

9. *M'*, f<sup>os</sup> 178r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 200v<sup>o</sup>-201r<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>

*O*, f<sup>os</sup> 90r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 131v<sup>o</sup>-132r<sup>o</sup> : <http://bodley30.bodley.ox.ac.uk:8180/luna/servlet/view/all/what/MS.+Canon.+Misc.+378>

*P*, f<sup>os</sup> 73r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> et f<sup>os</sup> 108v<sup>o</sup>-109r<sup>o</sup> : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000542r.r>

10. <http://www.staatsbibliothek-bamberg.de/index.php?id=1491>

11. La double-page du Josephus de Bamberg, en raison de sa facture visiblement inférieure que l'image de l'empereur dans les Évangiles d'Otton III ainsi que celle sur la feuille à Chantilly, ne pourrait pas assumer le rôle dans l'élaboration de l'image entre les deux représentations : cf. P. K. KLEIN, « L'art et l'idéologie impériale... », art. cit., p. 196-197. Elle peut être datée après ces deux images : cf. B. NITSCHKE, *Die Handschriftengruppe um den Meister des Registrum Gregorii*, Recklinghausen, 1966, p. 93, n. 188.

12. Sur la Majesté d'Otton II : G. FRANCASTEL, *Le droit au trône. Un problème de prééminence dans l'art chrétien d'Occident du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1973, p. 224-235 ; D. ALIBERT, « L'hommage des nations à l'empereur, vers 984-985 (?) », dans O. Guyotjeannin et E. Poulle (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mille*, Paris, 1996, p. 82-86.

13. F. MÜTHERICH, « Peinture. L'art ottonien » dans *Le siècle de l'an mil (L'univers des formes)*, Paris, 1973, p. 86-188, en particulier p. 127-134.

14. H. SWARZENSKI, « The Role of Copies in the Formation of the Styles of the Eleventh Century », dans *Studies in Western Art: Acts of the Twentieth International Congress of the History of Art*, t. I, Princeton, 1963, p. 7-18, en particulier p. 13 et n. 16.

15. P. C. BERGER, *The Insignia of the Notitia Dignitatum*, *op. cit.*, p. 155 et 268-269, n. 13.

16. L. W. DALY, *The 'Altercatio Hadriani Augusti et Epictete Philosophi' and the Question-and-Answer Dialogue*, I, Urbana, 1939 ; édition du texte par W. SUCHIER, dans *ibid.*, II.

17. *M'*, f<sup>o</sup> 176v<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>

*O*, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup> : <http://bodley30.bodley.ox.ac.uk:8180/luna/servlet/view/all/what/MS.+Canon.+Misc.+378>

*P*, f<sup>o</sup> 63r<sup>o</sup> : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000542r.r>

18. J. J. G. ALEXANDER, « The Illustrated Manuscripts of the *Notitia dignitatum* », art. cit., p. 18. Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Cod. Vat. lat. 3225, manuscrit enluminé, attribué au début du V<sup>e</sup> siècle : par ex. Pic. 11, la rencontre de Didon et Énée ; Pic. 24, Didon confrontée à Énée.

19. *M'*, f<sup>o</sup> 78r<sup>o</sup> : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005863/images/>. Ce qui tend à prouver, comme le pense I. Maier, que *M'* et *M'/W* n'ont pas été copiés sur le même manuscrit.

20. [http://wayback.kb.dk:8080/wayback-1.4.2/wayback/20100107153228/http://www2.kb.dk/elib/mss/treasures/midal/gks\\_6.htm](http://wayback.kb.dk:8080/wayback-1.4.2/wayback/20100107153228/http://www2.kb.dk/elib/mss/treasures/midal/gks_6.htm)

21. Nous avons pris la connaissance de cette miniature dans l'ouvrage de K. WEITZMANN, *Studies in Classical and Byzantine Manuscript Illumination*, Chicago et Londres, 1971, p. 155-156, fig. 133. Sur le Maître du *Registrum Gregorii*, l'article suivant, que nous n'avons pas encore consulté : C. NORDENFALK, « Archbishop Egbert's 'Registrum Gregorii' », dans K. Bierbrauer (éd.), *Studien zur mittelalterlichen Kunst 800-1250. Festschrift für Florentine Mutherich zum 70. Geburtstag*. Munich, 1985, p. 87-100.

22. L'hypothèse qu'Otton III ait eu un exemplaire de la Cnd entre ses mains a été suggérée par plusieurs spécialistes de l'enluminure ottonienne : F. MÜTHERICH, « Peinture. L'art ottonien », art. cit., p. 88-89 ; *Ead.*, « The Library of Otto III », dans P. Ganz (éd.), *The Role of the Book in Medieval Culture*, Turnhout, 1986, p. 11-25, en particulier p. 23 ; H. MAYR-HARTING, *Ottonian Book Illumination*, *op. cit.*, p. 159 ; U. KUDER, « L'enluminure ottonienne », dans G. Duby et M. Laclotte (dir.), *Histoire artistique de l'Europe : le Moyen Âge*, Paris, 1995, p. 145-154, en particulier p. 150.

23. J. J. G. ALEXANDER, « The Illustrated Manuscripts of the *Notitia dignitatum* », art. cit., en particulier p. 12 : « Though both Carolingian and Ottonian illuminators knew the *Notitia* illustrations, as is evident from the use they made of them, there appears to be no evidence of their being copied or adapted again until the fifteenth century ».

Éditions de la *Notitia Dignitatum*

BÖCKING, E., *Notitia dignitatum et administrationum omnium tam civilium quam militarium in partibus orientis et occidentis*, Bonn, 1839-1853, 4 vol.

SEECK, O., *Notitia Dignitatum accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et Latercula prouinciarum*, Berlin, 1876.

NEIRA FALEIRO, C., *La Notitia Dignitatum - nueva edición crítica y comentario histórico*, Madrid, 2005).

## Bibliographie

ZUCKERMAN, C., « Comtes et ducs en Égypte autour de l'an 400 et la date de la 'Notitia Dignitatum Orientis' », dans *Antiquité tardive: revue internationale d'histoire et d'archéologie (IV<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> s.)*, 6, 1998, p. 137-147.

GRIGG, R., « Inconsistency and lassitude. The shield emblems on the Notitia dignitatum », dans : *Journal of Roman Studies*, 73, 1983, p. 132-142.

GRIGG, R., « The shield emblems of the Notitia dignitatum: a reply », dans *Saalburg Jahrbuch*, 55, 2005, p. 161-162.

La Présidente remercie les trois orateurs pour leurs exposés très savants et très différents par les méthodes. Nul doute qu'il s'agisse là du début d'une longue recherche dont nous suivrons les développements.

Dominique Watin-Grandchamp voudrait savoir ce que représentent les vignettes placées avant les boucliers. Jean-Luc Boudartchouk répond que l'on pense à une table de présentation des portraits impériaux, donc un meuble drapé dont le dessin serait un peu déformé par les copies. Dominique Watin-Grandchamp se demande si l'ordre et la disposition des boucliers ne pourraient avoir une signification hiérarchique. Pour Christian Salmon, l'analyse permettra peut-être de le confirmer, et pourrait faire apparaître des familles ou des groupes ; il précise que la codification des éléments a pu être faite en utilisant la grille héraldique du Moyen Âge, ce qui a permis de gagner beaucoup de temps. Jean-Luc Boudartchouk ajoute que la série compte quelque 270 boucliers et qu'il n'y a jamais d'anachronisme important. Daniel Cazes constate que l'on est devant un système de représentation militaire.

François Bordes s'attache aux questions de méthode, en demandant quel manuscrit a été considéré comme le manuscrit *princeps* et comment ont été prises en compte les variantes des autres manuscrits. Christian Salmon indique que c'est le manuscrit de Munich qui est considéré comme la copie la plus fidèle, ce que l'on espère pouvoir vérifier en croisant les données. Il sera alors possible de comparer les autres manuscrits et d'éviter les interprétations tardives. Jean-Luc Boudartchouk résume en deux phrases le propos d'Hiromi Haruna-Czaplicki : la thèse actuelle admet une copie de la fin de l'Antiquité et une copie carolingienne, alors que l'analyse proposée met en évidence des convergences avec l'art ottonien.

Au titre des questions diverses, Daniel Cazes signale qu'il a été saisi par M. Bruno Lecomte, de l'Union pour la sauvegarde des villages concernés par **le tracé de la future ligne TGV Toulouse-Bordeaux**. Trois sites méritent en particulier de retenir notre attention : Pompignan, Saint-Rustice et Castelnau-d'Estrétefonds.

C'est le tracé D qui a récemment été retenu, contre le tracé par la vallée, au plus près de l'autoroute. D'après le document très intéressant communiqué par M. Lecomte, un tunnel serait réalisé sous le château de Pompignan, dont la sortie se ferait à Saint-Rustice, site d'un intérêt archéologique majeur bien connu : *villa* romaine avec des mosaïques légendées en grec, cimetière et église romane démolie au XIX<sup>e</sup> siècle. La ligne toucherait ensuite Castelnau-d'Estrétefonds. Daniel Cazes observe que nous nous trouvons aujourd'hui dans la même situation qu'en 1850, alors que le tracé de la voie ferrée prévoyait la destruction du cloître de Moissac (évitée de justesse, mais dans les conditions que l'on sait). Il ajoute que le dossier montre que les coûts d'expropriation seront très élevés, plus que dans la vallée, ce que confirme Jaques Surmonne en rappelant que l'une des zones correspond à un vignoble classé en A.O.C. Daniel Cazes a, pour sa part, adressé un courrier à M. Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées, et un autre au préfet, mais il pense que notre Société devrait également intervenir : il propose donc à la Compagnie de mandater notre Présidente pour qu'elle rédige un courrier pendant l'été, puisque cette séance est la dernière de l'année. Michèle Pradalier-Schlumberger se déclare tout à fait d'accord.

La Présidente prononce la clôture de l'année académique 2009-2010 et invite la Compagnie à partager le verre de l'amitié.

TOLOSA

PALLADIA



GLORIAE

MAJORVM

# MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

## 2009-2010

### BUREAU

Présidente	Mme Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER
Directeur	M. Daniel CAZES
Secrétaire général	M. Maurice SCELLÈS
Secrétaire-adjoint	M. Patrice CABAU
Bibliothécaire-Archiviste	Mme Bernadette SUAU
Trésorier	M. Guy AHLSELL DE TOULZA

### MEMBRES TITULAIRES (Nombre limité à quarante par les statuts)

- M. Maurice PRIN, Conservateur honoraire de l'Ensemble conventuel des Jacobins, 32 chemin des Étroits, 31400 TOULOUSE (cor. 1956, tit. 1964).
- M. Henri GILLES, Professeur honoraire à l'Université des Sciences sociales, 24 rue de la Dalbade, 31000 TOULOUSE (cor. 1965, tit. 1970).
- M. Michel ROQUEBERT, Écrivain, Président d'honneur du Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et ses Environs (G.R.A.M.E.), Résidence Le Saint-Clair, 60 Place des Cosmonautes, 34280 LA GRANDE MOTTE (cor. 1968, tit. 1971).
- Mme Jacqueline LABROUSSE, Ingénieur au C.N.R.S. E.R., 30 avenue Angla, 31500 TOULOUSE (cor. 1973, tit. 1974).
- M. Bruno TOLLON, Professeur émérite d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 11 rue du Pic-d'Aneto, 31240 L'UNION (cor. 1975, tit. 1977).
- Mme Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, Professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Les Rivals, 11410 SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1975, tit. 1983).
- M. Guy AHLSELL DE TOULZA, Professeur à l'École des Beaux-Arts de Toulouse, Conservateur du Musée de Rabastens (Tarn), 50 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE (cor. 1974, tit. 1983).
- M. Daniel CAZES, Conservateur en chef du Musée Saint-Raymond, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983).
- M. Henri PRADALIER, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Les Rivals, 11410 SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1984, tit. 1984).
- M. Louis LATOUR, Professeur honoraire de collège, 106 rue Étienne-Billières, 31190 AUTERIVE (cor. 1968, tit. 1987).
- Mme Françoise MERLET-BAGNÉRIS, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur d'Histoire de l'Art à l'École des Beaux-Arts et à l'Institut catholique de Toulouse, chemin du Rouquet, 31450 BAZIÈGE (cor. 1984, tit. 1988).
- M. Jean-Michel LASSURE, Docteur en Histoire, U.M.R. 5608 UTAH-CNRS, 334 chemin de Tucaut, SAINT-SIMON 31100 TOULOUSE (cor. 1985, tit. 1988).
- M. Maurice SCELLÈS, Conservateur en chef du Patrimoine, Docteur en Histoire de l'Art, Région Midi-Pyrénées, Pôle Patrimoine, 22 rue de la Balance, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1989).
- M. Jean VÉZIAN, Ingénieur I.A.T., 30 boulevard Delacourtie, 31400 TOULOUSE (cor. 1971, tit. 1989).
- M. Louis PEYRUSSE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 19 place de la Bourse, 31000 TOULOUSE (cor. 1983, tit. 1990).
- M. Jacques LAPART, Docteur en Histoire, Professeur au collège Salinis d'Auch, Conservateur des Antiquités et objets d'art du Gers, 8 impasse Pierre-Cadéac, 32000 AUCH (cor. 1986, tit. 1991).
- Mme Quitterie CAZES, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).
- M. Patrice CABAU, Professeur d'Histoire, 15 place Saint-Sernin, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).
- M. Jean CATALO, Archéologue, 58 rue des Pavillons, 81000 ALBI (cor. 1989, tit. 1994).
- M. Pascal JULIEN, Professeur d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Domaine de Péres, 31470 CAMPBERNARD (cor. 1989, tit. 1994).
- M. Jean NAYROLLES, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, place Frontin, 12500 ESPALION (cor. 1989, tit. 1996).
- M. Bernard MONTAGNES, O.P., Docteur en Histoire de l'Art, impasse Lacordaire, 31078 TOULOUSE CEDEX (cor. 1990, tit. 1996).

- Mme Anne-Laure NAPOLÉONE, Docteur en Histoire de l'Art, 2 chemin de Liffard, 31100 TOULOUSE (cor. 1994, tit. 1999).
- Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (cor. 1993, tit. 1999).
- M. François BORDES, Directeur des Archives municipales de Toulouse, 2 rue des Archives, 31500 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2001).
- M. Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Archéologue, 35 rue du Lion d'Or, 09700 SAVERDUN (cor. 1992, tit. 2001).
- Mme Dominique WATIN-GRANDCHAMP, Documentaliste à la Conservation régionale des Monuments historiques, 25 rue Devic, 31400 TOULOUSE (cor. 1992, tit. 2003).
- M. Olivier TESTARD, Architecte du Patrimoine, 132 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1998, tit. 2003).
- Mme Bernadette SUAU, Conservateur général du patrimoine E.R., ancien Directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, 11 boulevard Griffoul-Dorval, 31400 TOULOUSE (cor. 1995, tit. 2004).
- M. Emmanuel GARLAND, Ingénieur, Docteur en Histoire de l'Art, 19 rue du Marboré, 64000 PAU (1997).
- Mme Nicole ANDRIEU-HAUTREUX, Conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Garonne, 6 chemin du Rat, 31400 TOULOUSE (cor. 2000, tit. 2008).
- M. Vincent GENEVIÈVE, Archéologue numismate, 16 rue Saint-Bertrand, 31500 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2009).
- Mme Lisa BARBER, D. Phil. de l'Université d'Oxford, La Mandro, 09420 LESCURE (cor. 2004, tit. 2009).
- M. Jean LE POTTIER, Directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, 11 boulevard Griffoul-Droval, 31400 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2009).
- M. Jacques SURMONNE, Conservateur en chef à la médiathèque José-Cabanis de Toulouse, 3 rue Lejeune, 31000 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2009).

#### MEMBRES HONORAIRES (Nombre limité à dix par les statuts)

- M. Odon de SAINT-BLANQUAT, Archiviste-paléographe, Conservateur honoraire des Archives municipales de Toulouse, Château de Mauvers, 82600 VERDUN-SUR-GARONNE (cor. 1945, tit. 1949, hon. 1998).
- Mme Éliane VERGNOLLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Franche-Comté, 1 rue Claude-Goudimel, 25000 BESANCON (hon. 2002).
- M. Jean GUYON, Directeur de recherche au C.N.R.S., Centre Camille-Julian, Université de Provence, 29 avenue Robert-Schuman, 13621 AIX-EN-PROVENCE (hon. 2002).
- M. Patrick PÉRIN, Conservateur en chef du Musée des Antiquités Nationales, château de Saint-Germain-en-Laye, B.P. 3038, 78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (hon. 2002).
- M. Bruno FOUcart, Professeur d'Histoire de l'Art contemporain à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 247 rue Saint-Jacques, 75005 PARIS (hon. 2002).

#### MEMBRES LIBRES (Nombre limité à vingt par les statuts)

- M. Georges COSTA, Inspecteur général des Monuments historiques, 69 avenue Secrétan, 75019 PARIS (cor. 1955, lib. 1983).
- M. Jacques BOUSQUET, Professeur émérite de l'Université Paul-Valéry, 15 rue Boyer, 34000 MONTPELLIER (cor. 1957, lib. 1989).
- Mme Marie-Louise MARCHAND, ancien Conservateur des Archives municipales de Toulouse, Rivehaute, 64190 NAVARRENX (cor. 1977, lib. 1989).
- Mme Yvette CARBONELL-LAMOTHE, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art des Pyrénées-Orientales, 1 boulevard Arago, 66400 CÉRET (cor. 1975, lib. 1992).
- M. Michel POLGE, Architecte des Bâtiments de France, 2 rue Bonnabaud, 63000 CLERMONT-FERRAND (cor. 1985, lib. 1992).
- M. Denis MILHAU, Conservateur général du patrimoine E.R., professeur à l'École du Louvre, 36 rue de la Fonderie, 31000 TOULOUSE (cor. 1963, lib. 1993).
- Mme Jeanne GUILLEVIC, Diplômée de l'École du Louvre, ancien Conservateur des Musées Paul-Dupuy et Georges-Labit, 69 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1971, lib. 1993).
- M. Jean CLOTTES, ancien Directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, 11 rue du Fourcat, 09000 FOIX (cor. 1971, lib. 1994).
- Mme Marie-Geneviève COLIN, Conservateur du Patrimoine, Le Claux, rue des Écoles, 12320 CONQUES (cor. 1990, lib. 1997).
- M. Germain SICARD, Professeur d'Histoire du Droit à l'Université de Toulouse-I, « Le Colombier », 55 route d'Espagne, 31100 TOULOUSE (cor. 1957, tit. 1961, lib. 1999).
- M. Claude PÉAUD-LENOËL, Directeur de recherche honoraire au C.N.R.S., « La Dame d'Aire », Sainte-Quitterie, COUFOULEUX, 81800 RABASTENS (cor. 1988, tit. 1991, lib. 2000).

M. Pierre GÉRARD, Archiviste-paléographe, Conservateur général honoraire du Patrimoine, 1 rue de Metz, 31000 TOULOUSE (cor. 1955, tit. 1956, lib. 2003).

M. André HERMET, Administrateur à l'INSEE E.R., 51 avenue de l'URSS, 31400 TOULOUSE (cor.1988, tit. 1994, lib. 2005).

#### MEMBRES CORRESPONDANTS (Nombre illimité)

M. Pierre LAVERDURE, Biologiste au C.N.R.S. en retraite, 32 rue de la Gravette, 31300 TOULOUSE (1947).

M. Jean-Claude FAU, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur de lycée, 3 faubourg du Moustier, 82000 MONTAUBAN (1956).

M. Jehan de MALAFOSSE, Professeur à l'Université de Droit, d'Économie et de Sciences sociales de Paris, 11 rue Magne, 91150 ÉTAMPES (1956).

M. Maurice GRESLÉ-BOUIGNOL, Directeur honoraire des Services d'archives du Tarn, 19 rue Charles-Péguy, 81000 ALBI (1960).

M. Bernard PAJOT, Docteur en Préhistoire, Chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au C.N.R.S., 35 avenue Jean-Jaurès, 82300 CAUSSADE (1971).

M. Bernard LONCAN, Conservateur général honoraire du Patrimoine, 17 rue Laganne, 31300 TOULOUSE (cor. 1976, tit. 1990-2007).

M. Yves BRUAND, Professeur émérite d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 24 avenue Albert-Bedouce, 31400 TOULOUSE (1977).

Mme Michèle ÉCLACHE, Ingénieur au C.N.R.S., 17 rue Amélie, 31000 TOULOUSE (cor. 1977, tit. 1991-2007).

Mlle Marie-Thérèse BRUGUIÈRE, Agrégée des Facultés de Droit, Professeur d'Histoire des Institutions à l'Université de Toulouse-I, 2 boulevard Lazare-Carnot, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983-2007).

M. Bernard POUSTHOMIS, Archéologue, gérant de la Société d'investigations archéologiques Hadès, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (1987).

Mme Annie NOÉ-DUFOUR, Conservateur en chef du Patrimoine, D.R.A.C. de la Martinique, 54 rue du Professeur Raymond Garcin, 97200 FORT-DE-FRANCE (cor. 1987, tit. 1989-2007).

Mme Évelyne UGAGLIA, Conservateur-adjoint du Musée Saint-Raymond, 25 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE (1989).

M. Jean-Louis BIGET, Professeur à l'École normale supérieure de Saint-Cloud E.R., 21 rue Émile-Jolibois, 81000 ALBI (1990).

M. Bertrand de VIVIÉS, Conservateur des Musées de Gaillac, 1 place Saint-Martin, 81290 VIVIERS-LES-MONTAGNES (1991).

M. Jean-Luc LAFFONT, 6 rue de Strasbourg, 31120 PORTET-SUR-GARONNE (1991).

Mme Valérie ROUSSET, Historienne de l'Art, 72 rue Caviolle, 46000 CAHORS (1991).

M. Frédéric VEYSSIÈRE, Géologue-Archéologue, 31 chemin Oriam, 31140 LAUNAGUET (1991).

M. Henri GINESTY, « La Ginestière », Pin-Balma 31130 BALMA (1991).

M. Gilles SÉRAPHIN, Architecte du Patrimoine, Professeur à l'École de Chaillot, 159 rue Saint-Géry, 46000 CAHORS (1992).

M. Christian MANGE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 24 rue Saint-Rome, 31000 TOULOUSE (1993).

M. Jean RICHARD, Directeur de recherches honoraire au C.N.R.S., 1 place de la Liberté, 34150 SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT (1993).

M. Jean-Claude BOYER, Chargé de recherches au C.N.R.S., 18 avenue Pierre-Allaire, 94340 JOINVILLE-LE-PONT (1993).

M. Robert MANUEL, ancien Président de la Société des Amis du Vieux Cordes et ancien conservateur du Musée Charles-Portal, 9 rue Louis-Deffès, 31000 TOULOUSE (1995).

M. Yves CRANGA, Conservateur du Patrimoine, D.R.A.C. d'Auvergne, Résidence Giardini, hall 6, 14 bis avenue de Villars, 63400 CHAMALIÈRES (1995).

Mme Chantal FRÄÏSSE, Assistante de conservation chargée du Patrimoine et des Bibliothèques de Moissac, Côte Saint-Laurent, 82200 MOISSAC (1995).

M. Marc SALVAN-GUILLOTIN, Docteur en Histoire de l'Art, Chargé de cours d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 80 allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE (1996).

Mme Christine ARIBAUD, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Domaine de Faudouas, 31700 CORNEBARRIEU (1996).

M. Gabriel BURRONI, Staffeur-ornemaniste, Grand-prix des Métiers d'Art S.E.M.A., 5040 route du Fau, 82000 MONTAUBAN (1996).

Mme Marie-Luce PUJALTE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Poitiers, 2 rue René-Fonquerne, 31200 TOULOUSE (1996).

Mlle Christine JIMÉNEZ, Docteur en Histoire de l'Art, correspondante de la Société Française d'Archéologie, 10 rue des Jardins, 31000 TOULOUSE (1996).

Mlle Céline PIOT, Professeur certifié d'Histoire et géographie, formatrice associée à l'I.U.F.M. d'Aquitaine, chemin des Aiguillons, 47230 LAVARDAC (1997).

- Mme Françoise STUTZ, Doctorante en Archéologie, Bel-Air, 31080 SAINT-JEAN-DE-L'HERM (1998).
- Mme Françoise TOLLON, Restauratrice de peintures murales et de sculptures, Saint-Jean, 81700 PUYLAURENS (1998).
- Mme Valérie YVONNET-NOUVIALE, Docteur en Histoire de l'Art, 118 rue des Pavillons, 81000 ALBI (1998).
- Mme Marie-Laure FRONTON-WESSEL, Docteur en Histoire de l'Art, 14 rue de la Vaucluse, 31500 TOULOUSE (1998).
- M. Henri MOLET, Archéologue, 3 allées d'Anjou, 31770 COLOMIERS (1999).
- Mme Hélène DÉBAX, Maître de conférences en Histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 4 rue Alain-Gerbault, 31100 TOULOUSE (1999).
- Général Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Docteur en Histoire de l'Art, 12 bis rue des Minimes, 37000 TOURS (2000).
- M. Christophe BALAGNA, Docteur en Histoire de l'Art, Chargé de cours à l'Institut catholique, 14 rue de la Porte de Rieux, 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE (2000).
- M. Laurent MACÉ, Maître de conférences en Histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 12 rue Paul-Campadieu, 31200 TOULOUSE (2000).
- Mme Sandrine CONAN, Archéologue du bâti, Service du Patrimoine de la Ville de Cahors, 43 rue du Maréchal Foch, 46000 CAHORS (2001).
- Mme Michelle FOURNIÉ, Professeur d'Histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 14 rue du Sergent-Nicoleau, 31500 TOULOUSE (2001).
- Mme France FÉLIX-KERBRAT, Chargée de mission d'action culturelle auprès du rectorat E.R., Curvalle Vieux-Bourg, 12550 PLAISANCE (2001).
- Mme Virginie CZERNIAK, Maître de conférences d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 18 avenue Henri-Barbusse, 31300 TOULOUSE (2001).
- Mme Anne BOUSSOUTROT, Architecte du Patrimoine, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).
- M. Jean-Louis REBIÈRE, Architecte en chef des Monuments historiques, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).
- Mme Françoise GALÈS, Docteur en Histoire de l'Art, 17 rue de la Liberté, 12100 MILLAU (2002).
- Mme Agnès MARIN, Archéologue du bâti, 6 rue Ausone, 33000 BORDEAUX (2002).
- Mme Adeline BÉA, Docteur en Histoire de l'Art, chargée de mission pour l'Inventaire dans le département du Tarn, Bât. B., Esc. A, 5 chemin de Pelleport, 31500 TOULOUSE (2002).
- M. Raymond LAURIÈRE, Docteur en Histoire de l'Art, 27 Combe de la Najagne, 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (2002).
- M. Patrick GIRONNET, Architecte des Bâtiments de France, Chef du S.T.A.P. du Tarn, 27 rue de Bitche, 81000 ALBI (2002).
- Mme Michèle BELLIN, Restauratrice de peinture, 2 rue Pérignon, 31330 GRENADE (2003).
- M. Jean-Marc STOUFFS, Restaurateur de peinture, 31540 MOURVILLES-HAUTES (2003).
- Mme Hélène GUIRAUD, Professeur émérite d'Histoire de l'Art antique à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 2 boulevard d'Arcole, 31000 TOULOUSE (2004).
- M. Giles BARBER, ancien Conservateur en chef de la Taylor Institution, Université d'Oxford, La Mandro, 09420 LESCURE (2004).
- Mme Karine COLLÉ-MADIÈS, Docteur en Histoire de l'Art, 55 avenue du Maréchal-Bugeaud, 19100 BRIVES (2004).
- Mlle Géraldine CAZALS, Docteur en Histoire du Droit, 37 rue Clovis, 51100 REIMS (2004).
- M. Christian DARLES, Architecte, Professeur à l'École d'architecture de Toulouse, 10 rue Pech, 31100 TOULOUSE (2005).
- M. Philippe GARDES, Docteur en archéologie et histoire ancienne, chargé d'étude et d'opérations à l'I.N.R.A.P., 191 avenue Raymond-Naves, bât. B2, 31500 TOULOUSE (2005).
- Mme Jeanine BALTY, Chercheur au Centre Henri-Stern E.R., 1 avenue de la Résistance, 82600 AUCAMVILLE (2006).
- M. Jean-Charles BALTY, Professeur émérite à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 1 avenue de la Résistance, 82600 AUCAMVILLE (2006).
- Mme Louise-Emmanuelle FRIQUART, Chargée de mission pour l'Inventaire de la ville de Toulouse, bât. B1, appt. 225, 1 impasse des Alpes, 31400 TOULOUSE (2006).
- Mme Laure KRISPIN, Chargée de mission pour l'Inventaire de la ville de Toulouse, 4 rue Rivals, 31000 TOULOUSE (2006).
- Mme Martine JAUL, Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, 46 rue Jean-de-Pins, Bât. B, 31300 TOULOUSE (2006).
- M. Yoan MATTALIA, Doctorant en Histoire de l'Art, Université de Toulouse-Le Mirail, 10 rue des Gallois, App. 2122, 31400 TOULOUSE (2006).
- M. Frédéric LOPPE, Archéologue, 136 rue du Parc, 11290 ARZENS (2006).
- Mme Hiromi HARUNA-CZAPLICKI, Docteur en Histoire de l'Art, 34 résidence du Château d'Auzeville, 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE (2007).

Mme Sophie DUHEM, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 5 allées Antonio-Machado, 31058 TOULOUSE cedex (2007).

M. Jacques DUBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 5 allées Antonio-Machado, 31058 TOULOUSE cedex (2007).

Mme Caroline de BARRAU, Doctorante en Histoire de l'Art, 18 rue du Colonel-Rémy, 31200 TOULOUSE (2007).

M. Pascal CAPUS, Assistant de conservation au Musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse, 7 rue de Malaret, app. 122, 31000 TOULOUSE (2007).

M. Patrice GEORGES, Archéologue, I.N.R.A.P., 8 rue Joliot-Curie, 82600 VERDUN-SUR-GARONNE (2008).

Mme Catherine VIERS, Architecte-archéologue, I.N.R.A.P., 2 rue Marrast, 31200 TOULOUSE (2008).

M. Alexis CORROCHANO, Archéologue, 8 rue de Poudepé, 31400 TOULOUSE (2008).

M. Roland CHABBERT, Conservateur en chef du Patrimoine, Chef du service de la connaissance du Patrimoine, Région Midi-Pyrénées, 19 avenue des Lavandes, 81600 MONTANS (2009).

Mme Véronique LAMAZOU-DUPLAN, Maître de conférences d'Histoire à l'Université de Pau, 15 rue Désirée-Clary, 64000 PAU (2009).

Mme Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Maître de conférences d'Histoire à l'Université de Toulouse-Le-Mirail, 115 avenue Raymond-Naves, app. 91, 31500 TOULOUSE (2009).

Mme Michèle HENG, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 9 rue de Montbula, 64800 NAY (cor. 1994-2001, 2009).

M. Emmanuel MOUREAU, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Tarn-et-Garonne, 40 rue Moissagaise, 82300 CAUSSADE (2010).

Mme Anaïs CHARRIER, Archéologue-historienne de l'Art, Boulevard Gustave-Larroumet, 46150 CATUS (2010).

**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE**  
**HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens, historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur Internet :*

**www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/**

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur *la maison au Moyen Âge*...

*Abonnez-vous aux Mémoires !*

Des tarifs préférentiels sont accordés aux abonnés sur tous les volumes anciens disponibles.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
ou de commande, à retourner à la  
**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE**  
Service des abonnements  
Hôtel d'Assézat, Place d'Assézat, 31000 TOULOUSE

M., Mme, Mlle ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Je m'abonne au **Tome LXXI (2011)** des *Mémoires*  
que je recevrai dès parution à l'automne 2013.

Abonnement franco de port : **35 €**.

(prix public : 40 €).

Étudiants de moins de 30 ans : **25 €**.

(joindre une photocopie de la carte)

Je commande le(s) tome(s) : .....

au prix de : ..... x ..... €.

Frais de port (pour les non-abonnés) : .....€.

Je joins un chèque de : ..... €.

Je vous prie de joindre une facture à votre envoi : OUI  NON

Date

Signature